This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

La Vigilance, aidée par le Tems, & par l'Amour des Belles-Lettres, découvre la Vérité de l'Histoire Universelle aux Yeux d'un jeune Prince. Dans le fond, l'on voit la Statue de la Religion; celle d'Alexandre, de César, & d'autres Héros, & au-delà, des Villes réduites en cendres.

CONTINUATION
DE
L'HISTOIRE
UNIVERSELLE
DE MESSIRE
JAQUES-BENIGNE BOSSUET,
Evêque de Meaux.

Depuis le commencement de la Guerre de 1688, jusqu'en 1721.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,
Chez ARKSTE'E & MERKUS.
M D C C L I I I.

HISTOIRE

UNIVERSELLE,

Depuis le commencement de la Guerre de 1688, juſques à l'année 1721.

LEs premiéres démarches du Roi de France, en faveur des prétentions de la Ducheſſe d'Orléans ſa belle-ſœur ſur la ſucceſſion de l'Electeur Palatin, n'ayant pas eu de ſuccès, il avoit fait proteſter à la Diéte de Ratisbonne par Mr. de Créci, que ſi on ne donnoit pas ſatisfaction à cette Princeſſe, il employeroit la force pour lui faire rendre juſtice. La choſe avoit déjà été remiſe à l'arbitrage du Pape, mais Innocent n'avoit pas voulu prononcer. La mort de Maximilien-Henri de Baviére, Electeur de Cologne, donna lieu à de nouvelles brouilleries. Cet Electeur s'étoit aſſez déclaré en faveur du Prince Guillaume de Furſtemberg, qu'il avoit voulu faire ſon Coadjuteur: mais la choſe n'ayant pu réuſſir, le Chapitre, après la mort de l'Electeur, ſe trouva partagé ſur le choix de

1688.

1688. de son successeur. Une partie des Capitulaires favorisoit le Prince de Furstemberg : l'autre se déclara pour le frère de l'Electeur de Baviére, qui étoit appuyé des recommandations de l'Empereur, de l'éclat de sa naissance, & du mérite des grandes actions de l'Electeur son frère dans la Hongrie contre les Infidéles. Le Pape Innocent, informé que dans l'élection qui se fit du Prince de Furstemberg, les choses ne s'étoient pas passées canoniquement, la voix publique accusant les Chanoines qui l'avoient élu de s'être laissés gagner par argent pour lui donner leurs suffrages, voulut absolument qu'il fût procédé à une nouvelle élection. Celle-ci se trouva encore partagée, le Prince Clément de Baviére ayant eu neuf voix, & le Prince de Furstemberg treize, ce qui sembloit lui donner gain de cause. Mais comme il étoit déjà Evêque de Strasbourg, & que, selon les Loix Ecclésiastiques, un Evêque ne peut être transféré d'une Eglise à une autre sans une permission du Pape & sans avoir au-moins les deux tiers des voix des Electeurs, Innocent ajugea l'Electorat au Prince Clément. Cette préférence piqua vivement le Roi de France, qui protégeoit publiquement le Cardinal, & qui imputoit à une partialité injuste la déclaration du Pape. L'Empereur s'y intéressa avec la même chaleur ; & non seulement il envoya au Prince Clément l'Investiture ordinaire, mais il se mit en état de le soutenir par les armes, au cas que la France voulût s'y opposer.

Cet événement fournissoit à Louis XIV un sujet fort plausible de faire approcher ses trou-

pes

pes de l'Archevêché de Cologne, pour mettre en possession le Cardinal de Furstemberg, qui venoit d'en être injustement privé : c'est ainsi du moins qu'il s'exprimoit, dans les plaintes qu'il fit répandre par-tout. Cependant il ne fit point la guerre dans le pays de Cologne, mais il envoya son Armée dans le Palatinat & sur le Haut-Rhin, où ses troupes ne trouvant presque aucune résistance, s'emparèrent d'Oppenheim, de Neustat, Spire, de Manheim, de Frankendal, de Heidelberg & de Trèves : après quoi elles allèrent mettre le siége devant Philisbourg, où le Dauphin se rendit pour remporter la gloire de cette conquête. L'entrée des troupes de France dans l'Empire fut accompagnée d'une déclaration de guerre contre l'Empereur, qui ayant ses forces employées ailleurs, vit tout le cours du Rhin & toutes les places voisines de Huningue jusqu'à Cologne, tomber au pouvoir de la France dans une seule campagne. 1688.

Cette invasion du Palatinat donna lieu à une autre révolution, d'une importance beaucoup plus grande que la prise de quelques villes, que l'on perd souvent avec la même facilité qu'on les a conquises. Il y avoit longtems que les Anglois murmuroient contre la conduite de leur Roi Jaques II ; & en effet ce Prince donnoit lieu aux soupçons, par son attachement pour la Religion Catholique qu'il favorisoit aux dépens de celle de la nation, & par ses liaisons étroites avec la France, que l'on jugeoit avoir en vue d'établir une Puissance qui donnât la loi à toutes les autres, au préjudice de la liberté commune. Quoique ces murmures ne dussent pas être inconnus au Roi d'Angleterre, il

1688. témoignoit cependant n'en faire aucun cas, comptant trouver dans le besoin des secours si puissans, qu'il seroit en état de s'opposer à tout ce qu'on pourroit entreprendre contre lui. Ces mécontentemens néanmoins éclatèrent en une révolte manifeste, à l'occasion d'un fils qu'on publia par-tout être né au Roi Jaques, & de la naissance duquel les Anglois douterent. Les Grands de la nation traitèrent secrettement avec le Prince d'Orange, gendre du Roi & Stathouder des Provinces-Unies, l'exhortant à passer en Angleterre, tant pour son propre intérêt, puisque la couronne le regardoit au cas que le Roi n'eût effectivement point d'enfans légitimes, que pour la gloire qui lui reviendroit d'avoir arrêté le cours des efforts qui alloient à établir un pouvoir despotique dans un Royaume, où le gouvernement y étoit si opposé.

La prudence ne permettoit point que le Prince s'engageât dans une affaire si délicate, sans avoir en main les moyens de se tirer du danger au cas qu'il rencontrât des difficultés & de la résistance. Mais il étoit également difficile d'engager les Provinces-Unies à souffrir qu'il se servît de leurs troupes, sans que que la chose fût sue, & sans exposer par-là son entreprise aux obstacles qui la traverseroient indubitablement, si elle venoit à être découverte. Il s'y prit d'une manière plus adroite. Il dit aux Etats-Généraux qu'il avoit un dessein, dont le succès tourneroit à leur gloire & à leur avantage; mais qu'aiant besoin de secret pour réussir, il les prioit de députer quatre personnes de leur corps, auxquelles il se découvriroit; & qu'au cas que

leur

leur rapport se trouvât conforme à ce qu'il leur faisoit espérer, ils lui permissent de se servir des forces de l'Etat dans son entreprise. La chose réussit comme il l'avoit souhaité, & l'on vit faire un armement considérable, sans que personne fût véritablement à quoi il étoit destiné, toutes les conjectures tombant sur la querelle des deux Electeurs de Cologne, dans laquelle il étoit vraisemblable que les Etats-Généraux prendroient parti avec l'Empereur en faveur du Prince de Bavière. Le Roi de France eut pourtant quelque connoissance de la vraie destination de cet armement, puisque son Ministre à La Haie en fit souvent des plaintes & mêmes des menaces aux Etats, s'il se trouvoit vrai qu'il fût destiné contre quelqu'un des Alliés de S. M. Cependant, lorsqu'il étoit tems de s'y opposer effectivement, & à la veille du départ du Prince d'Orange pour l'Angleterre, le Roi envoya ses troupes dans le Palatinat; au-lieu que, s'il les eût employées dans l'affaire de Cologne, les Etats eussent été moins disposés à laisser mener les leurs delà la mer. 1688.

Quoi qu'il en soit des motifs de la conduite du Roi de France, le Prince d'Orange étant arrivé en Angleterre, le gros de la nation se jetta entre ses bras, & les troupes mêmes qui étoient à la solde du Roi Jaques passérent de son côté. De sorte que ce Roi se voyant abandonné, envoya la Reine son épouse & son fils en France, où le Roi T. C. leur fit tout l'accueil possible. Jaques cherchant à s'échaper, fut pris & reconduit à Londres, où le Prince d'Orange étoit déjà arrivé. Ce Prince lui fit dire qu'il n'étoit

1688. point venu pour lui ôter la couronne, mais pour le prier de donner satisfaction à la nation sur les griefs qu'elle lui prétenteroit dans un Parlement véritablement libre, qu'il le prioit de faire convoquer. Le Roi Jacques ne crut pas devoir prendre confiance en ses paroles; & comme il marchoit de nouveau à se sauver, & que le Prince d'Orange n'y mit aucun empêchement, il passa en France, comme avoit fait son épouse. Louis XIV les reçut parfaitement bien, & l'on assure qu'il lui promit positivement de le rétablir sur le trône, ce qu'il espéroit sans doute de pouvoir exécuter; & il y a bien de l'apparence que le Roi Jacques fera flatté, lorsqu'il refusa de continuer à régner au gré de son Parlement. Les Anglois, voyant que le Roi s'étoit absenté, déclarèrent le trône vacant & offrirent la couronne au Prince d'Orange, qui l'accepta & qui fut solennellement couronné l'année suivante, avec son épouse la Reine Marie fille aînée du Roi Jacques & de sa première femme, qui étoit fille du Comte de Clarendon.

1689. La réception que Louis XIV avoit faite au Roi d'Angleterre n'engageoit dans ses intérêts, il déclara la guerre aux Anglois comme rebelles à leur Prince, & aux Hollandois comme partisans de celui qu'il considéroit comme Usurpateur de la couronne d'Angleterre. Quoique en général les peuples d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande eussent reconnu le Prince d'Orange, il y avoit dans les trois Royaumes non seulement des particuliers, mais des villes, & des troupes même, disposées à combattre pour le Roi Jacques. L'Irlande, comme plus remplie de

Catho-

Catholiques Romains, étoit presque tout dans ses intérêts ; & en Ecosse le château d'Edimbourg tenoit encore pour lui, de même qu'un Corps de milices sous le commandement du Colonel Graham de Dundée. Jaques voulant profiter de cet état de toutes dispositions, alla s'embarquer à Brest sur une Flotte que le Roi de France avoit fait armer ; & il aborda heureusement à Kinsale en Irlande, où ses partisans le conduisirent à Dublin capitale du Royaume. Il y fut reçu, & y destina les Protestans, comme il avoit fait que le Prince d'Orange avoit désarmé les Catholiques à Londres. Londonderry, ville forte vers les parties septentrionales de l'Isle, s'étant déclarée pour le nouveau Roi, Jaques en alla faire le siège ; mais cette entreprise échoua, par la vigoureuse résistance des assiégés ; quoique le Comte de Chateaurenaud lui eût mené de nouveaux secours, pour presser plus vivement la place. Au contraire les troupes du Prince d'Orange s'emparèrent du château d'Edimbourg, & contraignirent le Marquis de Gordon, qui commandoit les partisans du Roi Jaques en Ecosse, de se retirer vers le Nord de ce Royaume, où le Comte de Dundée, fortifié de secours Irlandois, eut l'avantage de battre les Anglois qui l'y vinrent poursuivre ; mais il eut le malheur d'être tué dans l'action. Malgré cet avantage, le Roi Jaques, voyant Londonderry secouru par le Comte de Schomberg, & presque toutes les autres places d'Irlande soumises par ce Général, prit le parti de repasser la mer & de retourner en France.

Etat

Quoique Louis XIV prêtât une partie de ses troupes au Roi Jaques, il ne laissa pas

1689. de mettre encore cette année les Espagnols au nombre de ses ennemis, & de leur faire la guerre en Catalogne & en Flandre. Il ne se passa cependant rien de fort considérable entre les Armées, sinon que le Duc de Navailles, s'étant saisi de Camptedon en Catalogne, & l'ayant abandonné après y avoir fait faire des mines qui devoient faire sauter une partie des murailles, la chose fut heureusement découverte par les Espagnols, avant qu'elle pût avoir son effet.

La Reine Christine, qui avoit toujours demeuré à Rome depuis l'an 1656, y mourut cette année, après avoir mené une vie telle qu'on pouvoit l'attendre de sa conversion, & tenu une Cour aussi magnifique que le lui permettoit l'état auquel elle s'étoit réduite.

Le Pape Innocent XI mourut aussi quelque tems après, autant regretté que plusieurs de ses prédécesseurs l'avoient été peu, à cause de sa solide piété, de son zéle pour la Justice, & de la vigueur avec laquelle il arrêtoit les desordres publics. Il fut le premier qui, depuis plus de deux siécles, ne s'étoit point abandonné à une affection desordonnée envers son propre sang; il laissa un seul neveu qu'il avoit, sans charges & sans avancement, & ne lui procura d'autre bien que celui de lui donner le moyen d'accroître ses propres revenus par une bonne économie, en l'empêchant de les dépenser mal à propos, comme la qualité de neveu du Pape lui en pouvoit faire naître l'envie & lui en fournir les occasions. Il assista autant qu'il put l'Empereur & toutes les Puissances engagées dans la guerre contre les Infidéles; & s'il eut des démêlés avec la Cour de France, il ne pu-

rent

rent être attribués qu'à la vigueur de son zéle, qui ne lui permettoit pas d'approuver ce qui l'auroit peut-être été sous un Pontificat plus mou & plus indulgent. Les principaux sujets de querelle qu'il eut avec Louis XIV, furent la Franchise des Quartiers des Ambassadeurs à Rome; l'extention de la Régale; la Déclaration de l'Assemblée du Clergé de France faite l'an 1682, qu'Innocent prétendoit être injurieuse à l'autorité de son Siége, & que le Roi fit approuver par tous les Parlemens & les Universités de son Royaume; & le refus que fit ensuite Innocent de confirmer quelques Ecclésiastiques auxquels le Roi avoit conféré des Evéchés, parce qu'ils avoient consenti à cette Déclaration, ce qui fit que le Roi ne voulut plus qu'aucun autre sujet nommé se présentât pour la confirmation ordinaire, & qu'on vit quantité d'Evêques en France qui n'étoient point bénits. Innocent se plaignoit encore de ce que le Roi, de son autorité particuliére, avoit supprimé un Ordre de filles nouvellement établi & approuvé par le St. Siége, pour cela seul, que ces nouvelles Religieuses, dans la vue d'une plus grande perfection, s'étoient fait un Statut de n'admettre aucun Confesseur Jésuite, sur le préjugé généralement repandu, que ces Péres approuvent facilement le relâchement. Ce Statut les faisoit passer auprès de ces Péres pour infectées de l'Héréſie de Janſénius, accusation dont ils ont coutume de charger tous ceux qui ne témoignent pas approuver en tout leur conduite. Il parut sur ce différend un Livre, intitulé l'*Innocence opprimée*, savoir en la personne de ces Religieuses; & comme on accusa un Evêque d'en

1689. être l'Auteur, le Roi fit arrêter & garder étroitement ce Prélat, au grand regret du Pape, qui ne pouvoit approuver ni la suppression de cet Ordre sans aucune raison ou autorité valable, ni la violence dont on usoit envers un homme qui, quand même il auroit été convaincu de ce dont on l'accusoit, ne méritoit point d'essuyer le chagrin de ceux que le ressentiment de leur exclusion avoit engagés à faire faire au Roi cette démarche. Le Roi étoit si persuadé de la mauvaise volonté du Pape à son égard, à cause de ces démêlés & de quelques autres, que le supposant disposé à lancer les foudres de l'Eglise contre lui, il voulut avoir une Déclaration positive de tout le Clergé Séculier & Régulier de son Royaume, qu'on n'auroit aucun égard aux censures d'Innocent, s'il venoit à en publier quelqu'une. Mais le Pontife étoit bien éloigné de cette disposition, & après le troisiéme Bref qu'il écrivit au Roi à l'occasion de ces différends, il déclara expressément qu'il en demeureroit là. Il tint parole, de peur d'exposer l'Eglise à un Schisme, les Prélats de France se montrant disposés à tenir plutôt le parti du Roi que le sien, de quelque justice qu'il le crût appuyé.

Cette même année fut encore celle de la mort de Louise Reine d'Espagne, après un mariage stérile d'environ 10 ans avec le Roi Charles II, qui passa ensuite à de secondes noces avec la Princesse Marianne de Neubourg, sœur de l'Impératrice régnante.

L'Empereur reçut, dans le même mois que cette mort arriva, des Ambassadeurs de la part de Soliman III nouveau Sultan, qui, sans prétexte de lui notifier son élévation au trône,

tique, lui envoyoit demander la paix. Léo- 1689.
pold, le voyant maître de toute la Hongrie que ses armes avoient conquise, étoit très-disposé à entrer à toutes les propositions de cet Ambassadeur, & il en fit donner part à tous ses alliés. Mais les Ambassadeurs Turcs ayant appris la déclaration de guerre que le Roi de France avoit faite à l'Empire, & la puissante diversion que cette nouvelle guerre obligeroit de faire des forces qu'il employoit en Hongrie; commencèrent à traiter froidement avec ses Ministres dans les conférences que l'Empereur leur avoit accordées; ce qui fit qu'on les congédia. La guerre continua donc encore quelque tems, & fut d'abord aussi avantageuse à l'Empereur que par le passé. Le Prince de Bade, Général de ses troupes, apprenant que les Infidèles s'étoient assemblés auprès de Nissa dans la Servie, & qu'ils y avoient fait un amas prodigieux de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, les y alla chercher, les défit entièrement, & demeura maître de plus de 100 piéces de canon, de toutes les provisions & du bagage. Mais, avant la fin de cette même année, la fortune osa se révolter sur-tout; la même Armée du Prince de Bade ayant été défaite à plate couture par les Tartares, pendant qu'enivrée d'une trop grande confiance en ses forces, elle s'amusoit à piller, plutôt qu'à prendre toutes les petites villes qui se présentoient au-delà de Nissa, sans apporter le soin nécessaire à sa propre défense dans un pays ennemi.

D'autre côté le Duc de Lorraine, ayant porté la guerre dans l'Empire & attaqué la ville de Mayence, s'en rendit maître au bout de trois mois d'un siége pressé & soutenu

1689. avec la même vigueur. Les François, qui s'étoient rendus maîtres avec tant de facilité du Palatinat, le quittèrent d'eux-mêmes, après avoir emporté toutes les munitions de guerre, renversé les murailles & mis le feu aux villes d'Offembourg, Spire, Frankendal, Worms, Oppenheim, Manheim, & Heidelberg.

Les Venitiens se rendirent encore maîtres de la ville de Malvasia, la seule qui restoit au Turc dans la Morée; non par la force ouverte, qu'on employa inutilement contre la garnison; mais par un blocus, qui l'empêcha de recevoir aucune provision de bouche, & la réduisit enfin à la nécessité de se rendre l'année suivante.

Celle-ci fut encore remarquable par la réconciliation de Christian V, Roi de Dannemarc, avec Christian-Albert Duc de Holstein-Gottorp. Ces Princes étoient divisés depuis longtems, & les divers Traités qu'on avoit faits pour les accorder avoient été très-mal observés. La Maison d'Oldenbourg ayant été élevée sur le trône de Dannemarc en la personne de Frédéric I, ce Prince en mourant partagea ses Etats héréditaires entre ses enfans, en telle sorte que l'aîné retint une certaine supériorité, qui paroissoit dûe à sa qualité de Roi, mais qui fut cause de divers desagrémens entre les deux branches, la Royale & celle des Ducs de Holstein. Ceux-ci, étant d'ailleurs vassaux de l'Empereur pour les fiefs qu'ils possédoient dans l'Empire, refusoient de dépendre de deux Souverains pour les mêmes fiefs. Les Ducs de Holstein, devenus dans la suite alliés des Rois de Suéde, se servirent de la puissance de ceux-ci pour

pour se délivrer de la sujetion des Rois de Dannemarc: le Duc Frédéric en particulier en fut déclaré exempt l'an 1685, par le moyen de Charles-Gustave Roi de Suéde, & cette exemtion fut encore confirmée par des Traités postérieurs. Les Rois de Dannemarc néanmoins avoient fait de leur côté plusieurs démarches, pour rentrer dans le droit disputé; & Christian V se servit, l'an 1674, de l'occasion de la guerre que le Roi de France avoit déclarée deux ans auparavant aux Provinces-Unies, pour réduire le Duc de Holstein à la nécessité de dépendre de lui. La Suéde s'étoit déclarée en faveur de la France, l'Empereur & l'Empire en faveur des Hollandois. Le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein étoient vassaux de l'Empereur, pour le Duché même de Holstein; & le premier, quoique disposé en cette qualité à servir l'Empereur contre la Suéde, étoit retenu de se déclarer par la crainte du Duc, qui, n'étant point si scrupuleux sur son obligation envers l'Empire, se disposoit à favoriser le Roi de Suéde. On publia alors qu'on avoit surpris des lettres de ce Roi, par lesquelles il donnoit ordre à son Amiral Wrangel de faire une descente dans le Holstein, possédé en commun par le Roi de Dannemarc & le Duc. Sur ce bruit, Christian V attira le 25 de Juin 1675 le Duc dans la place de Rensbourg, comme pour conférer avec lui des mesures qu'il étoit à propos de prendre en commun pour la défense du Holstein. Mais quand il y fut, le Roi l'obligea de signer un ordre au Gouverneur de la Forteresse de Tonningben d'y recevoir garnison Danoise, se croyant assuré par ce gage que le Duc n'ai- 1675

1689. déraciner les Suédois contre lui. Cette affaire fut encore suivie du mois après d'une renonciation solemnelle, que les Ministres du Duc firent entre les mains de ceux du Roi, de l'exemption prétendue en faveur du Traité de Rotschild & d'autres conclus dans la suite; & ils consentirent que l'union de la famille dans ses deux branches fut rétablie sur le pied où elle avoit été mise l'an 1581 par le Roi Christierne I fils immédiat de Christian I du nom, qui de Duc de Holstein étoit devenu Roi de Dannemarc. Mais ces dispositions pacifiques, qui étoient peu conformes au génie de Duc toujours porté à se remettre dans l'indépendance, ne durèrent qu'autant qu'il y fut contraint par la force; & cette année, l'Empereur, & particulièrement Guillaume nouveau Roi d'Angleterre, appuyés par les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, disposèrent le Roi de Dannemarc à rendre au Duc de Holstein tout ce qu'il lui retenoit, & à rentrer par-là en bonne intelligence avec lui.

1690. Le commencement de l'année 1690 fut remarquable par l'élection de Joseph, Roi de Hongrie, à la couronne des Romains, dans une Diéte que l'Empereur avoit fait assembler à Augsbourg, où l'Impératrice reçut aussi la couronne impériale. Mais d'un autre côté l'Empereur perdit Charles V, Duc de Lorraine, qui étant parti du Tyrol dont on lui avoit donné le gouvernement, pour aller assister à Vienne à un Conseil de guerre où l'on devoit concerter les opérations de la campagne, tomba malade à Wels en Autriche, d'une apostume derrière l'oreille, dont il mourut le 8 d'Avril. Quoique dans le Traité de Nimégue on eût disposé le Roi de France

à lui restituer le Duché de Lorraine, il n'en 1697.
jouit cependant jamais, Louis XIV ayant voulu retenir en propriété deux grands chemins d'une demi-lieue de large, pour traverser le Duché & donner passage à ses troupes dans l'Alsace; ce qui, outre l'échange que le Roi vouloit encore faire de la ville de Nanci pour celle de Toul, lui auroit conservé une supériorité incompatible avec le domaine entièrement libre, tel que le Duc le souhaitoit. Ce Prince, à qui l'Empereur Léopold avoit fait épouser Eléonore-Marie sa sœur, veuve de Michel Roi de Pologne, laissa une belle postérité, à laquelle Louis XIV accorda enfin, à la paix de Ryswyk, la possession de la Lorraine. Au reste, le Duc Charles V mourut avec la réputation d'une piété & d'une probité égales à sa valeur & à son expérience militaire, qui lui avoient acquis une si grande réputation dans le monde.

L'Empereur perdit encore cette même année le Duc Philippe-Guillaume de Neubourg son beau-père, Electeur Palatin du Rhin; Prince dont la fortune égala le mérite: car il vit trois de ses filles couronnées, l'une Impératrice, & les autres Reines d'Espagne & de Portugal; & toute sa famille bien établie & honorée des alliances les plus illustres. Son mérite éclata principalement dans l'assistance continuelle qu'il donna à l'Empereur son gendre, dans les grandes affaires qu'il eut à traiter, & sur lesquelles l'Electeur lui donnoit de très-bons conseils; & si l'Empereur eût témoigné autant de vigueur à les exécuter, que l'Electeur avoit de fidélité & de zèle pour son service, son règne auroit été plus glorieux. Mais le défaut de l'Empereur

rieur étoit d'un côté, un excès de bonté, qui nuit souvent aux affaires publiques; & de l'autre, une confiance outrée aux conseils de certaines personnes, soupçonnées avec raison d'être plus attachées à leurs intérêts particuliers qu'à ceux des Princes, auprès desquels ils cherchent par-tout à s'insinuer. On dit agréablement, au sujet de la mort du Pape Innocent XI, du Duc de Lorraine, & de l'Electeur Palatin, que l'Empereur perdit en peu de tems, dans ces trois personnes, un très-bon Aumônier, un très-bon Officier, & un très-bon Conseiller; & que depuis ces trois morts, ses affaires allérent notablement en décadence.

En effet, il ne tarda guéres a reperdre la Transylvanie, d'où le Prince de Bade avoit heureusement chassé le Comte Tékéli, qui prétendoit s'y établir sous les auspices du Sultan, dont il en avoit reçu l'investiture après la mort du Prince Michel Abaffi, depuis que les Impériaux s'en furent rendus maîtres, & pendant qu'ils la conservoient à un fils d'Abaffi, que les Etats avoient demandé à l'Empereur. Mais bientôt non seulement la ville de Nissa, & tout ce que les armes Impériales avoient acquis au-delà, retournérent au pouvoir des Turcs, qui sacrifiérent à leur fureur tous les Chrétiens qui tombérent entre leurs mains; mais la ville même de Belgrade fut emportée le huitiéme jour du siége. Cette promte reddition fut causée par une bombe, qui tomba sur un magazin à poudre: la garnison, étourdie de cet accident & se croyant trahie, abandonna la défense des murailles pour se sauver; mais elle ne laissa pas d'être toute massacrée, excepté les principaux Officiers & environ 300 per-

personnes, qui s'étant jettées pendant la con- 1690.
fusion & le massacre dans quelques barques qui étoient sur le Danube, eurent le bonheur d'échaper à force de rames. La campagne finit néanmoins avec quelque avantage pour l'Empereur, par l'adresse du Duc de Croy. Car les Turcs, après la prise de Belgrade, ayant passé le Danube & étant allés délivrer le Grand-Varadin que les Impériaux tenoient bloqué depuis longtems, se tournérent vers la ville d'Esseck, où le Duc de Croy étoit en garnison avec 1500 hommes seulement: mais il se délivra de leurs mains par un stratagéme, qui fut d'envoyer au-devant d'eux des tambours & des trompettes; ce qui pendant la nuit ayant fait croire aux Infidéles qu'ils alloient combattre contre une Armée entiére de Chrétiens, leur fit prendre le parti de se retirer.

Les Venitiens de leur côté, outre la prise de Malvasia qu'ils avoient commencé d'assiéger dès l'année précédente, & qui ne se rendit qu'au bout de 17 mois de siége, se rendirent encore maitres de Vallone, port considérable sur les rivages de l'Epire, & dans les Forts de laquelle ils trouvérent 153 piéces d'artillerie que les Infidéles y avoient assemblées pour se fortifier dans une place, d'où ils avoient coutume de sortir en grand nombre pour pirater dans le Golfe de Venise. La République avoit envoyé dès le mois d'Avril une Ambassade à Londres, pour y reconnoître le Roi Guillaume, l'intérêt de leur Commerce les ayant disposés à faire cette reconnoissance, quoiqu'elle ne dût pas faire plaisir à ceux qui tenoient le parti du Roi Jaques.

Ce Prince, qui étoit demeuré cette année en Irlande, reçut de France de nouveaux se-

cours

1690. cours d'hommes & de munitions, qui l'aiderent à reprendre quelques petites places, & qui le soutinrent encore quelque tems. Mais le Roi Guillaume s'y étant rendu en personne avec une Armée, & ayant forcé le passage de la riviére de Boine que les troupes du Roi Jaques lui vouloient disputer, il les attaqua si vigoureusement qu'il les dissipa & les défit; après quoi la ville de Drogheda, & ensuite celle de Dublin & le Royaume d'Irlande presque tout entier, se soumirent à lui. On accusa le Roi Jaques d'avoir quitté la partie un peu trop tôt, & de s'être retiré avant que la bataille fût commencée. Il repassa en France & abandonna pour le coup ses affaires; ce qui fut cause qu'elles déchurent si facilement. La ville de Limerik se défendit pourtant contre le Roi Guillaume, qui fut contraint d'en lever le siége.

La Flotte de France battit cet Eté celles d'Angleterre & de Hollande dans la Manche; mais cette défaite fut attribuée à la mauvaise conduite de l'Amiral Torrington, qui étant retourné en Angleterre fut mis en prison, comme s'étant mal comporté. En effet il ne combattit presque point, & tous les efforts des François tombérent sur les Hollandois, qui y firent la plus grande perte.

Les François triomphérent encore par terre des Hollandois & des Espagnols dans la bataille de Fleurus, qui tourna toute à leur avantage; & du Duc de Savoie qui s'étoit déclaré pour les Alliés, & qu'ils battirent auprès de Saluces. Cette ville leur ouvrit ses portes après la victoire, de même que Savillan, Fossan, & quelques autres peu en état de résister. Celle de Suse fit la mê-

me

me chose, non sans soupçon de quelque trahison, le pötte étant capable d'une longue défense; ce qui fut cause que les Officiers & les soldats de la garnison furent mis en prison à leur retour à Turin. 1690.

Comme la puissance du Roi de France alloit toujours en croissant, l'Empereur avoit fait rechercher le Duc de Savoie, afin de se joindre avec lui pour y mettre des bornes; & ce fut au Carnaval de Venise où ce Prince conclut son alliance avec l'Electeur de Baviére, qui s'y étoit rendu pour la traiter au nom de l'Empereur, sous prétexte de s'y divertir dans cette saison qui y attire tant de monde. On y compta cette année jusqu'à 17 Princes. Le Roi de France, qui se doutoit de ces intrigues, avoit de son côté envoyé en Italie Mr. du Pré, qui fit ce qu'il put pour porter les Princes Italiens à ne se pas déclarer au moins contre le Roi. Il demanda au Grand-Duc de Toscane, pour gage de sa neutralité, son port de Livorne; mais ce Prince le lui refusa, comme il avoit fait aux Anglois & aux Hollandois qui lui avoient fait la même demande. L'Envoyé offrit au Duc de Parme une alliance pour son fils le Prince Odoard, qui fut de même refusée; & quelque tems après, ce Prince épousa une Princesse de Neubourg, sœur de l'Impératrice. Mais comme il y avoit plus à craindre du côté du Duc de Savoie que d'aucun autre, le Roi lui fit demander la ville de Verceil & la citadelle de Turin, lui déclarant qu'en cas de refus, il le traiteroit comme son ennemi. Le Duc qui n'étoit pas en état de se déclarer, parce que les secours qu'on lui faisoit espérer n'étoient pas encore à portée, usa d'adresse,

&

1690. & par une protestation équivoque de la disposition où il étoit de donner satisfaction au Roi, pourvu que ce fût sans préjudice de son honneur, il empêcha Mr. de Catinat de le presser davantage. Celui-ci ne fut plus en état de l'y forcer, quand il le voulut. Les Impériaux entrérent en Italie, & le Duc se joignit à eux pour faire la guerre au Roi. Mais dans la suite il abandonna ses alliés, & se réconcilia de nouveau avec lui.

Ce fut au commencement de cette guerre, que les Vaudois chassés de leurs vallées par le Duc de Savoie, qui en cela suivit le conseil ou les ordres du Roi de France, quittérent la Suisse où ils s'étoient réfugiés, rentrérent dans leur pays, & traversant armés la Savoie qui étoit déjà tombée au pouvoir de Louis XIV, se mirent en état de servir le Duc contre la France; ce qu'ils firent avec un zéle particulier pendant toute la guerre.

L'Empereur, pour empêcher que le Duc de Mantoue, qui avoit déjà cédé Casal au Roi de France, ne le mît encore en possession de Guastalla, place du Mantouan qu'il avoit achevé de fortifier, envoya ordre au Gouverneur de Milan de la faire démolir. Le Comte de Fuensalida y fit passer quelques milices, que le Duc ne put empêcher d'exécuter leur commission, quelque regret qu'il eût de voir démolir une des plus belles fortifications de l'Europe. L'Empereur fondoit son ordre sur les conditions de l'investiture qu'il avoit donnée de cet Etat au Duc Ferdinand-Charles, lorsqu'il épousa l'ainée des Princesses de Guastalla, & qui lui défendoit expressément de fortifier cette place, afin de ne point donner de nouvelle jalousie aux Princes Italiens.

lens. Le Duc, au mépris de ces conditions, avoit fait travailler aux fortifications de Guastalla, y employant, à ce qu'on croyoit, l'argent du Roi de France, ou du moins ce qu'il en avoit reçu pour la livraison de Casal: s'il est vrai néanmoins qu'il ait été capable de garder si longtems des sommes considérables, lui qui dépensoit avec une prodigalité excessive ses revenus les plus nécessaires. 1690.

L'Infante Isabelle de Portugal, fille unique du Roi D. Pierre & de la Reine Marie de Savoie, mourut sur la fin de cette année. Et comme le Roi avoit déja une belle postérité d'une Princesse de Neubourg qu'il avoit épousée l'an 1687, il se consola plus facilement de la mort de cette fille, qu'elle ne s'étoit peut-être elle-même consolée de la perte de plus d'un époux, avec lesquels on avoit voulu la marier.

Le Pape Alexandre VIII, qui avoit succédé à Innocent XI, & qui étoit d'une famille nouvellement aggrégée à la Noblesse de Venise, se mit en devoir de condamner solemnellement, au commencement de cette année, les fameuses Propositions du Clergé de France, touchant l'Autorité Ecclésiastique. Il n'avoit pu persuader le Roi d'obliger les Prélats de son Royaume à s'en dédire, comme les choses y paroissoient disposées après une négociation assez longue, que le Roi avoit entretenue à Rome à ce sujet, & pour assoupir les autres différends qui étoient entre les deux Cours dès le tems d'Innocent. Alexandre, qui se crut mépriſé, prit enfin la résolution de publier ses censures, & les fit publier en effet dans la chambre où il étoit malade, en présence de quelques Cardinaux qu'il 1691.

qu'il avoit appellés à cet effet. Mais étant mort quelques jours après sans que la chose eût été rendue plus publique, son successeur, craignant les fâcheuses suites que pouvoit avoir une semblable déclaration, supprima ce qui avoit été fait, & obtint par d'autres Bulles ce que le Roi & le Clergé de France avoient refusé à ses prédécesseurs. Alexandre VIII imita mal Innocent, dans ce qu'il avoit écrit pour édifier l'Eglise: il renouvella le Népotisme qui avoit si fort décrié la Cour de Rome, & accorda à ses neveux tout ce qu'il put de dignités & de graces, quelque sujet d'étonnement qu'en prit le Monde Chrétien, qui vit la Cour de Rome retombée dans l'abus le moins pardonnable des richesses & des charges Ecclésiastiques. Alexandre ne tint le Pontificat qu'environ 15 mois, & Innocent XII, d'une famille du Royaume de Naples nommée Pignatelli, qui lui succéda, fit revivre les tems exemplaires d'Innocent XI. Il ajoûta à ce qu'avoit fait celui-ci, une défense formelle à tous ses successeurs de jamais ressusciter le Népotisme; il la fit jurer à tous les Cardinaux, & l'on continue de la faire jurer à tous ceux qui sont élevés à cette dignité, afin qu'ils ne puissent ni l'ignorer, ni la violer.

La mort de Soliman III donna lieu à l'élévation de son frére Achmet II sur le trône des Ottomans, les Janissaires n'ayant eu aucun égard aux enfans de ses deux prédécesseurs. Soliman mena une vie si obscure, que le monde n'en a point ouï parler. Son régne fut malheureux, par les pertes que les Turcs firent; ce qui les tint dans l'humiliation & dans le silence. Et quoique, comme on l'a dit,

dit, leurs affaires eussent commencé à se rétablir en Hongrie, l'Empereur y triompha néanmoins encore cette année par le moyen du Prince Louis de Bade, qui les battit à Salankemen dans l'Esclavonie ou la basse Hongrie, & demeura maître de tout leur bagage & de toute leur artillerie, consistant en 150 piéces de canon de fonte. Le Grand Vizir qui y étoit en personne, y perdit son principal Etendard, & toutes les autres marques de sa dignité. 1691.

Les Tartares de leur côté firent une irruption dans la Pologne, d'où ils enlevérent plusieurs milliers d'Esclaves. Le Roi Jean étoit occupé aux noces de son fils le Prince Jaques, avec une personne de la principale Noblesse du Royaume; ce qui fut cause qu'il ne s'étoit point mis en campagne. Ce Prince avoit autrefois recherché une Dame de la Maison de Radzivil, très riche héritiére, & veuve du Prince Louis de Brandebourg, qu'un frére de l'Electeur Palatin emporta sur lui; ce qui, comme nous l'avons dit, avoit donné lieu à de grandes plaintes de la famille royale contre l'Empereur, comme s'il, au-lieu de reconnoître des grands services que le Roi Jean & son fils lui avoient rendus, il avoit donné les mains à ce que celui-ci fût privé d'un mariage, auquel il paroissoit avoir plus de droit que tout autre. Mais l'Empereur Léopold avoit des vues plus hautes en faveur du Prince Jaques, à qui il destinoit une propre sœur de son épouse, savoir Edwige-Elizabeth de Neubourg, qu'il lui fit épouser pour l'élever par-là à de plus hautes espérances, quand il se verroit beau-frére d'un Empereur & de deux puissans Rois.

L'Em-

1691. L'Empereur consentit encore cette année au châtiment d'un de ses Commissaires de guerre, qui fut convaincu d'avoir voulu livrer la ville de Maience aux ennemis. Ces sortes de pratiques n'ont point été rares sous son régne: mais il étoit naturellement si porté à pardonner aux plus coupables & à se rendre aux sollicitations qu'on faisoit pour eux, qu'on raconte le châtiment de ce Commissaire comme une singularité de son gouvernement. Cette impunité fut la source de quantité de trahisons secrettes, qui sont sans doute les plus dangéreuses. On fut contraint de mettre en prison un grand nombre d'Incendiaires, disposés à mettre le feu aux principales villes des Pays-Bas, Bruxelles, Anvers, Louvain, Malines & Bruges, pour y faciliter par cette voie les changemens, qu'il auroit été trop long de procurer par la force des armes. Reproche éternel à notre siécle, où l'on voit encore de semblables entrepriſes! On avoit fait mourir, quelques années auparavant, quantité d'autres Incendiaires à Prague en Bohéme, qui y furent découverts, après que l'Empereur y eut fait brûler par la main du Bourreau un Ecrit plein d'impostures, qu'on avoit répandu dans cette ville pour exciter le peuple à la rebellion.

Le Roi de France étant allé faire la campagne en Flandre, y assista au siége que son Armée fit de la ville de Mons, qui se rendit au bout de quelques semaines de tranchée ouverte, pour ne pas s'exposer à être entiérement ruinée par le feu continuel des batteries. Le Roi Guillaume, qui avoit quitté l'Angleterre pour venir commander les troupes alliées dans les Pays-Bas, ne fut point à

tems

tems d'y porter du secours; & il n'auroit pu le faire sans hazarder beaucoup, l'Armée de France étant de 60000 hommes de bonnes troupes. L'approche de ce secours fit pourtant retirer les François d'autour de Liége, qu'ils avoient commencé de bombarder afin d'en hâter la reddition par la multitude des bombes qu'on y faisoit pleuvoir. Mais ils battirent à Leuse une partie de la cavalerie des Alliés, qui n'en vinrent à aucune bataille, ni à aucune action générale en Flandre. 1691.

En Italie, les François prirent Nice de Provence, appartenant au Duc de Savoie; mais ils ne purent prendre Oneglia, où la garnison de Nice s'étoit jettée pour la défendre. Comme ils n'en faisoient le siége que par mer, une tempête les obligea de prendre le large & de se retirer. Par terre ils prirent Avillane & Carmagnole, & quittèrent le siége commencé de Coni dans le Piémont. L'Electeur de Baviére y étant arrivé pour commander les Impériaux, reprit Carmagnole, & obligea les François à quitter Fossan, Savilliane, & Saluces. Ce Prince, après cette campagne, passa au Gouvernement de Flandre, que le Roi d'Espagne lui avoit enfin conféré avec la même autorité qu'on a coutume d'accorder aux Princes du Sang des Rois Catholiques. Comme la nomination de l'Electeur à ce Gouvernement étoit à vie, ainsi qu'on le publia, & qu'il devoit même passer à ses héritiers, on la crut faite en exécution du contrat de mariage de ce Prince avec l'Archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'Empereur Léopold; & c'étoit pour l'empêcher, que le Roi de France avoit dès-lors fait protester à Ma-

1691. drid contre cette disposition, comme contraire aux droits qu'il prétendoit acquis au Dauphin sur ces Provinces, au cas que Charles II. Roi d'Espagne vînt à mourir sans enfans. Mais comme Louis XIV étoit depuis ce tems-là devenu un ennemi declaré, on n'eut point cette année les égards qu'on avoit eus à ses premiéres protestations.

Les François prirent encore cette année Urgel en Catalogne, par où ils s'ouvrirent un chemin dans le cœur de cette province. Et leur Flotte s'étant présentée devant Barcelone, Alicante & presque toutes les autres Villes maritimes d'Espagne de cette côte, elles furent toutes bombardées, d'autant plus rudement, que comme elles ne s'y attendoient nullement, elles n'avoient pris aucunes précautions pour s'en garantir. Cette maniére de faire la guerre étant nouvelle aux Espagnols, pour en tirer quelque vengeance, ils insultérent & maltraitérent à leur tour les François qui se trouvoient établis, & même naturalisés par leur longue demeure en Espagne. Mais Charles II les fit indemniser autant qu'il put, & ôta l'emploi de premier Ministre au Duc d'Oropésa, à la négligence ou à l'incapacité duquel on attribuoit une grande partie des pertes de la Monarchie.

1622. Montmélian, principale Forteresse de la Savoie, se rendit aux François au commencement de l'an 1622, après un blocus de 14 mois, & 17 jours de siége dans les formes, nonobstant les rigueurs de la saison. Les suites de la guerre qu'ils continuérent de faire en Piémont ne furent pas néanmoins aussi heureuses que les années précédentes, le Duc de Savoie les ayant non seulement obligés à quitter

ter la campagne, mais ayant lui-même péné- 1692.
tré en Dauphiné, où les Villes d'Embrun, de Gap & quelques autres petites places se rendirent à lui. Cependant une maladie qui lui survint l'obligea de se retirer, au grand regret des mécontens des Cevennes & du Vivarais: car comme, après la révocation de l'Edit de Nantes, ils n'avoient embrassé la Religion Catholique que par force, ou par des considérations d'intérêt, ils comptoient se déclarer & obtenir par-là la liberté de conscience, si le Duc de Savoie avoit conduit les Alliés jusqu'au Rhône, & porté la guerre dans le Royaume. Le Duc fit brûler quelques Lieux du Dauphiné, à son retour: mais son entreprise n'eut pas de plus grandes suites, quoique les forces que l'Empereur lui avoit envoyées fussent très-considérables.

L'Empereur mit aussi cette année une Flotte sur le Danube, & en donna le commandement au Marquis de Fleury, Gentilhomme sujet du Duc de Savoie, qui avoit assez longtems piraté sous les auspices du Roi & du Royaume de Pologne contre les Turcs, mais à ses propres dépens. La difficulté qu'il y avoit d'envoyer des recrues & des provisions au bout de la Hongrie, avoit fait donner à l'Empereur le conseil d'armer cette Flotte. Il y employa entre autres un Italien, qui de rien étant devenu en peu de tems assez riche pour faire bâtir un beau Palais sur les bords du Danube, donna lieu à l'Empereur qui le vit un jour, de dire agréablement, qu'il y avoit toujours du profit de charpenter sur de grosses piéces, puisque des éclats qui en sortoient on en pouvoit bâtir des maisons. Une recherche des malversations commises par ce

1659. Ministre, & par tant d'autres qui continuoient à faire de prodigieux profits à son service, auroit été bien plus utile à ses affaires que cette pointe d'esprit, qui ne piqua d'aucune honte, ni ce Charpentier, ni tant d'autres qui ne le servoient pas avec plus de fidélité. Cette Flotte fut employée cette année à porter des milices & des provisions de guerre presque jusqu'à Belgrade: mais la dépense de son entretien, dont l'Empereur ne retiroit point d'autre profit, la fit négliger dans la suite. Le Général Heisler fit cependant la conquête du Grand-Varadin, qui fut contraint de se rendre à l'Empereur après un long blocus. Ce Général donna aux familles Turques qui voulurent quitter la place, la liberté de s'en aller: mais il retint la garnison jusqu'à ce que le Bacha de Belgrade eût rendu la liberté à un nombre d'Allemans, qu'il avoit forcés dans un poste appellé Pescabare, & dont il se servoit comme d'Esclaves, après les avoir retenus contre la foi donnée. Il retint encore les biens de tous les Hongrois, qui, plutôt que de reconnoître l'Empereur, s'étoient retirés dans cette place.

Les Venitiens se soutinrent beaucoup moins en Candie, où ils entreprirent & abandonnérent le siége de la Canée. Ils ne furent pas plus heureux en Dalmatie, où leur Général Erizzo, poussé par le Bacha d'Erzegovine, fut contraint de se rendre, & de quitter la province. Après la mort du Doge Marc-Antoine Justiniani, ils avoient élu Morosini pour lui succéder dès l'an 1688, pour le récompenser des glorieux travaux de son Généralat, & lui avoient donné de nouveau le commandement

de

de leurs troupes. Mais il ne réuſſit pas mieux 1692.
que les autres Chefs : car étant tombé malade à l'Armée, pendant qu'il ſe diſpoſoit à mettre de nouveau le ſiége devant la ville de Négrepont, il mourut avant que de pouvoir l'exécuter.

Le Roi de France fut plus heureux au ſiége qu'il fit de Namur, qu'il emporta dans un mois de tranchée ouverte, à la vue de Guillaume Roi d'Angleterre & de l'Electeur de Baviére, qui étoit enfin venu prendre poſſeſſion du Gouvernement des Pays-Bas. Ce qui lui avoit fait différer la priſe de poſſeſſion pendant quelques mois, c'étoit que le Marquis de Caſtanaga, qui l'avoit précédé dans ce Gouvernement, l'avoit laiſſé épuiſé d'argent & de tout autre moyen de faire la guerre ; quoiqu'on ne le crût pas lui-même dans cet épuiſement, & qu'au contraire il eût negligé le ſoin des affaires publiques pour avancer les ſiennes propres, ce qui avoit fait murmurer les peuples & leur avoit fait demander ſa dépoſition. La perte de Namur ayant vivement piqué l'Electeur, il voulut à quelque prix que ce fût en venir à une bataille, dont le gain pût effacer, dès le commencement de ſon adminiſtration, la honte d'un ſi mauvais augure. Cette bataille ſe donna à Steinkerke, où le Roi Guillaume ayant commencé l'attaque, pouſſa le Duc de Luxembourg, & lui enleva même ſon artillerie. Mais dans la ſuite les François l'ayant regagnée repouſſérent à leur tour le Roi, dont la cavalerie ne put agir avec la liberté néceſſaire, faute de terrein, ce qui fut cauſe que l'infanterie ſouffrit davantage. Le combat dura tout le jour, avec un ſi grand acharnement,

1692. que les combattans crioient tout haut qu'ils ne vouloient ni donner ni recevoir quartier; ce qui fit qu'il fut extrémement meurtrier. A la fin les François étant demeurés maitres du champ de bataille & de quelques canons, s'eſtimérent victorieux, quoique la perte de monde qu'ils firent ne fût pas moindre que s'ils euſſent été défaits.

Les François ne tentérent rien, ou ne réuſſirent point du côté de l'Angleterre. Louis XIV avoit fait aſſembler en Normandie 30000 hommes, 80 vaiſſeaux de guerre & 300 bâtimens de tranſport, avec leſquels le Roi Jaques devoit repaſſer en Angleterre, où il avoit fait publier des Manifeſtes pour exhorter le peuple à le recevoir. Son Parti étoit diſpoſé à le faire; & l'abſence du Roi Guillaume, qui faiſoit la guerre en Flandre, ſembloit favoriſer cette réception. Mais la Reine épouſe du Roi Guillaume en ayant été informée, ôta les emplois à tous ceux qui étoient ſuſpects, mit ſa Flotte en mer, fit garnir les côtes; & le Roi Jaques, qui étoit déjà parti pour s'embarquer; apprenant ces changemens, s'en retourna à Paris ſans rien entreprendre. Cependant la Flotte du Roi, commandée par Mr. de Tourville, dans l'eſpérance que les changemens faits ſur terre dans les emplois, n'auroient point eu lieu ſur les Flottes d'Angleterre & de Hollande, où l'on avoit lié correſpondance avec quelques Officiers du parti du Roi Jaques, s'avança courageuſement & préſenta la bataille aux ennemis. Mais comme ſa plus grande eſpérance étoit fondée ſur les diſpoſitions où il ſuppoſoit pluſieurs Officiers du parti ennemi, & que ceux-ci avoient été changés, ceux qui avoient été mis

mis en leur place se défendirent vigoureuse- 1692.
ment & le poursuivirent jusques à la Hogue, où ils luí brûlérent dix-sept vaisseaux de guerre. Le reste de la Flotte Françoise s'étant retirée dans ses ports, celles de Hollande & d'Angleterre bombardérent quelques villes maritimes de France; & les François en représailles jettérent dans cinq jours de tems 2500 bombes dans la ville de Charleroi, qui néanmoins ne se rendit pas.

Sur la fin de cette campagne, l'Archiduchesse épouse de l'Electeur de Baviére, qui étoit demeurée à Vienne, accoucha d'un fils; mais n'ayant pu se rétablir de ses couches, elle mourut quelque tems après.

L'arriére-saison de cette année fut encore remarquable par une pluye extraordinaire, qui tomba dans le Frioul & la Carniole. Elle causa une inondation, qui emporta non seulement les troupeaux à la campagne, mais des villages entiers & une grande partie de leurs habitans. Elle remplit des vallées, & creusa un abime dans lequel une montagne entiére s'engouffra, au-lieu de laquelle il ne resta qu'un lac; & plusieurs prairies demeurérent couvertes de sable.

La guerre que la France faisoit ou soute- 1693.
noit presque de tous côtés, n'empêchoit point que ses troupes n'agissent dans la plus rude saison. Mr. de Choiseul s'étant rendu maître de la ville de S. Goar, mit dès le mois de Janvier 1693 le siége devant Rhinfeld, & le pressa avec toute la vigueur possible, tant pour abréger la fatigue aux soldats, que pour ne point donner lieu au secours. Les Allemans s'étant néanmoins assemblés dans ce

1693. deſſein, les François ſe retirérent dans leurs quartiers.

Leur diligence eut plus de ſuccès en Flandre, où dans le même mois ils ſe rendirent maitres de Dixmude & de Furnes, quoiqu'il y eût dans cette ville trois mille Anglois, qui demeurérent tous priſonniers de guerre. On ſoupçonna le Gouverneur d'avoir ſi facilement rendu la place, pour ſauver les richeſſes qu'il avoit amaſſés dans le pays voiſin, par le moyen de ſes courſes.

Lorsque la ſaiſon fut plus avancée, le fameux Partiſan Mélac commença par exercer toutes ſortes de cruautés & d'incendies dans le Palatinat: après quoi Mr. de Lorges s'approcha de Heidelberg, qui à peine commençoit à ſe relever de ſes ruïnes depuis ſa derniére déſolation. Pendant que les bourgeois s'aſſembloient pour traiter des conditions ſous leſquelles ils étoient diſpoſés à ſe rendre, les François montérent ſur les murailles, maſſacrérent tout ce qui ſe préſenta; & après trois jours de ſiége s'étant encore rendus maitres du Château ou de la Réſidence des anciens Electeurs, ils ſaccagérent l'un & l'autre avec une ſi grande animoſité, qu'ils n'épargnérent pas les ſepulcres des Princes, & même leur arrachérent les reſtes d'ornemens avec leſquels ils avoient été enterrés. Après ces exploits, ils mirent le feu une ſeconde fois au château & à la ville, & détruiſirent tout ce qu'on avoit commencé d'y rebâtir. On dit que le Roi de France permettoit à ſes troupes d'uſer de cette ſévérité, pour obliger les Alliés par la terreur de ces éxécutions à demander ou à accepter la paix, qu'il avoit fait offrir à l'Empereur par le Miniſtre de Suéde,

Suède, au Roi d'Espagne par le Nonce, & au Roi Guillaume par l'Ambassadeur de Danemarc. Par cette paix, il offroit de laisser en propriété les Pays-Bas au Duc de Baviére, en cas de mort du Roi d'Espagne sans enfans; & l'Angleterre au Roi Guillaume sa vie durant, pourvu que le Prince de Galles fût reconnu pour son successeur. 1693.

Quelles que fussent les dispositions des Alliés, ces propositions ne furent point acceptées; & le Roi Guillaume ayant forcé les Lignes de Flandre & mis le pays à contribution, le Maréchal de Luxembourg lui livra bataille à Nerwinde près de Tirlemont, & demeura victorieux: mais il perdit tant de monde par l'acharnement des Alliés, que les avantages de cette victoire furent peu considérables. Louis XIV étoit venu jusqu'en Flandre dès le commencement de la campagne: il eut le plaisir d'y voir une Armée de cent mille hommes sous ses étendarts; mais il retourna à Paris avant la bataille. Ses troupes, commandées par le Maréchal de Villeroi, emportérent encore avant la fin de la campagne la ville de Charleroi, dont le siége coûta seize mille bombes & soixante-six-mille boulets de canon: de sorte que ce qui se rendit fut plutôt un monceau de pierres, qu'une ville. Un Espagnol nommé Castillo, qui en étoit Gouverneur, se signala extrêmement par cette défense: sa garnison qui étoit de 4000 hommes au commencement du siége, fut réduite à 900, avant qu'il parlât de se rendre; voulant par-là témoigner avec quel chagrin sa nation rendoit une place, qu'elle avoit fait bâtir à l'honneur particulier de son Roi.

1639. En Italie, le Duc de Savoie prit le Fort de Ste. Brigide, qui n'étoit qu'un château d'une enceinte assez étroite, mais qui dominoit sur la ville de Pignerol, d'où il sortoit tous les jours quelques soldats pour l'aller défendre, n'y ayant point de garnison fixe. Après la redditon de ce Fort, l'Armée Françoise sous Mr. de Catinat s'étant répandüe dans la plaine de Turin, où elle fit même brûler quelques appartemens de la Vénerie, Palais ou Maison de chasse des Ducs de Savoie à deux lieues de la ville, le Duc fut contraint de venir s'opposer aux François. L'inexpérience de la plupart des Officiers des troupes Espagnoles, qui étoient sous le commandement du Marquis de Léganez Gouverneur de Milan, & qui, selon la coutume de la Cour d'Espagne, avoient obtenu leurs charges par recommandation, étoit un motif plus que suffisant de ne rien précipiter sur le fait d'une bataille; & le Comte de Louvigny Mestre de Camp général de ces troupes, vieux Officier & expérimenté, faisoit tous ses efforts pour dissuader d'en venir aux mains. Mais le Duc, brûlant du desir de se signaler, & se fiant aux troupes Impériales qui étoient dans l'Armée sous le commandement particulier du Prince Eugéne de Savoie, voulut absolument combatre; ce qui lui réussit mal. Quelques nouveaux régimens Italiens postés à l'aile gauche, qui furent attaqués les premiers, ayant plié, répandirent la confusion dans le reste de l'Armée. Cependant la déroute ne fit point générale, la bataille s'étant donnée dans un terrein entrecoupé de bocages, & les troupes de l'Empereur ayant défait de leur côté, avec un très grand carnage, les François qu'ils

qu'ils eurent en front, & parmi lesquels le nombre des morts fut plus grand que parmi les Alliés. Cependant les François demeurérent maîtres du champ de bataille, par le desordre des premiers régimens dont j'ai parlé, qui firent prendre la fuite à la plupart des troupes de leur parti. C'eſt cette bataille qu'on appelle d'Orbaſſan, ou de la Marſaille. 1693.

Le Comte de Tourville battit encore par mer les Anglois & les Hollandois qui conduiſoient leur vaiſſeaux marchands aux Echielles du Levant, les ayant attendus au détroit de Gibraltar, où il les arrêta & les obligea de combattre. Comme la plus grande partie étoient des vaiſſeaux marchands incapables d'une grande défenſe, il en prit un aſſez grand nombre; & ceux qui purent ſe ſauver dans les ports d'Eſpagne n'y furent pas même en aſſurance, les François victorieux les y ayant pourſuivis & brûlés. Comme une perte ſi conſidérable donnoit lieu de ſoupçonner que tout ne s'étoit pas paſſé, de la part des Chefs des Alliés, avec la fidélité ou du moins avec tout le courage néceſſaire, le Roi Guillaume fit arrêter les trois Amiraux Anglois à leur retour en Angleterre, & voulut qu'on leur fît leur procès dans le Parlement. Ils furent pourtant déclarés innocens, à force d'amis, ou faute de preuves convaincantes. Le Roi cependant uſant de ſon autorité les démit de leurs charges, ne croyant pas devoir laiſſer ſans quelque punition, ceux qui par leur mauvaiſe conduite, ou par leur malheur, avoient fait ſouffrir à la nation une ſi grande perte.

Louis XIV rétablit cette année la charge

1693. de Grand-Amiral de France, supprimée depuis plus de soixante ans, & en investit le Comte de Toulouse son fils-naturel, dont l'appanage s'accrut des émolumens de cette charge. Il institua aussi l'Ordre des Chevaliers de St. Louis, pour la récompense des services militaires que lui rendroient ceux qui ne seroient pas d'une naissance assez distinguée pour pouvoir prétendre aux autres Ordres de Chevalerie de son Royaume. Il fonda les Commanderies & les Bénéfices de cet Ordre, des revenus des anciens Ordres de Chevalerie supprimés, & des Maladreries répandues autrefois par tout le Royaume pour le soulagement de ceux qui étoient atteints de la lépre. Les revenus destinés à cet usage étant devenus inutiles, avoient été incorporés aux Eglises & autres lieux de dévotion: mais le Roi crut que la nouvelle destination qu'il en faisoit, n'étoit point contraire à la pieuse intention des premiers fondateurs. Il termina encore les différends qu'il avoit avec la Cour de Rome, d'une manière qui les auroit assoupis du tems d'Innocent XI, s'il s'étoit alors voulu relâcher jusqu'à ce point. Il consentit que la Franchise du quartier de son Ambassadeur à Rome restât abolie, & que les Evêques de son Royaume assurassent par une protestation commune, qu'ils n'avoient point d'autres sentimens touchant son autorité, que ceux qui étoient reçus & approuvés par l'Eglise; ce qui fit qu'Innocent confirma tous les Evêques que le Roi avoit nommés, même ceux que son prédécesseur n'avoit point voulu approuver. Il semble néanmoins que cette protestation n'ait pas entiérement effacé les premiers sentimens, puisque depuis peu

peu on les a publiés à Paris dans un Livre, qui a été interdit alors à l'instance de la Cour de Rome; & que l'on a renouvellé l'usage de faire jurer aux Bacheliers en Théologie, qu'ils soutiendront la doctrine particuliére du Clergé de France sur les matiéres contestées. 1695.

L'Empereur Léopold, pour reconnoître le zéle particulier & les grands services que la Maison de Brunswick-Hanover continuoit de lui rendre dans la guerre de Hongrie & dans celle du Rhin, où elle fournissoit des troupes bien au-delà de son contingent, l'introduisit dans le Collége des Electeurs & lui assigna un neuviéme Electorat, avec la Charge de Gonfalonier ou Porte-Etendard de l'Empire. Cette érection ne trouva pas d'abord tous les esprits disposés à l'approuver, & elle souffrit des oppositions formelles de la part de quelques Princes dans la Diéte de Ratisbonne: mais les bons offices de l'Empereur, & les mérites de la famille du nouvel Electeur, ont fait dans la suite cesser les oppositions.

Au défaut des expéditions militaires, qui ne produisirent rien de remarquable ni en Allemagne, ni en Hongrie, ni en Flandre, quoique la guerre continuât par-tout; le Ciel fit en 1694 sentir au Royaume de Naples des épanchemens prodigieux de matiéres enflamées, sorties de plusieurs nouvelles bouches qui s'ouvrirent dans le mont Vésuve, & qui causérent aux peuples voisins une terreur extraordinaire. La France éprouva aussi près de Cahors dans le Querci une tempête d'une espéce singuliére. L'air ayant été obscurci d'un gros nuage, il commença de crever par des éclairs & des foudres prodigieux, qui fu- 1694.

1694. rent suivis d'une grêle & immédiatement après d'une pluye si abondante, qu'elle forma un déluge assez violent pour emporter les arbres de la campagne & toutes les maisons d'un village. Tous les animaux & les habitans au nombre d'environ 400, furent submergés, ou étouffés par la puanteur des eaux, qui s'étant écoulées dans la riviére voisine, y empoisonnérent & firent périr tous les poissons.

Les François, sous le Duc de Noailles, battirent les Espagnols en Catalogne, & leur prirent toute leur artillerie & tout leur bagage. La nouvelle de cette déroute étant portée à Saragosse, y souleva le peuple contre les François domiciliés dans la ville: on les maltraita de paroles & d'effet, on les dépouilla, on pilla leurs maisons, & l'on en massacra même quelques-uns, ce qui fit que plusieurs se retirérent dans l'Armée du Duc de Noailles. Il s'étoit attaché, après sa victoire, au siége de Palamos, qui ayant été contraint de se rendre, fut traité comme les François l'avoient été à Saragosse: la place fut abandonnée au pillage, au massacre & au feu. Gironne, Ostalric, & Castelfolit furent aussi assiégées & prises par le Duc, qui leur accorda le traitement ordinaire aux villes soumises, content d'avoir usé de représailles du mauvais traitement fait à la nation, contre la seule ville de Palamos.

Les Flottes Angloise & Hollandoise parurent sur les côtes de France, & y firent quelques desordres en bombardant les villes maritimes; & les Anglois furent maltraités à leur tour, dans une descente qu'ils voulurent faire près de Camaret en Bretagne.

L'Abé

L'Abbé de Longueville mourut cette année, & par son Testament il donna lieu à une querelle qui n'est terminée que depuis peu. La Principauté de Neufchâtel en Suisse étoit dans sa Maison; mais à cause de son imbécillité, la Duchesse de Nemours sa sœur en avoit la jouissance. Cependant, après avoir toléré toute sa vie cette privation, il disposa de ses droits avant que de mourir, en faveur du Prince de Conti, qui, appuyé de l'autorité du Parlement de Paris, prétendit destituer la Duchesse de Nemours. Les Cantons Suisses alliés de la Principauté de Neufchâtel, & le Roi d'Angleterre, s'entremirent en faveur de la Duchesse, ce qui fit suspendre la dispute. 1694.

L'Italie vit cette année deux nouveaux Souverains. Silvestre Valier, fils d'un autre Doge de Venise, fut élu pour succéder au Doge François Morosini mort au Levant, où une nouvelle élection au Généralat l'avoit fait retourner pour commander l'Armée; & Rinalde succéda au Duché de Modène, à François II son neveu. Ce dernier Prince avoit plutôt prêté son nom, que régné en effet, toute l'autorité ayant été entre les mains d'un Prince de sa Maison nommé D. César, qui, usant de son pouvoir avec un esprit intéressé, rendoit & le nom du Duc, & son gouvernement, odieux à tous ses Sujets. Le Prince Rinalde, oncle du défunt qui étoit mort sans enfans, prit, quoique Cardinal, le gouvernement de l'Etat & retint encore son chapeau pendant quelque tems; après quoi il y renonça l'an 1696, pour épouser la Princesse Charlotte-Félicité, fille de Jean-Frédéric Duc de Brunswick-Lunebourg.

L'Ita-

1695. L'Italie fut affligée l'année suivante d'un tremblement de terre, qui ruïna des Villes entiéres dans l'Etat Ecclésiastique. Ces Villes furent Aquapendente, Bolsena & Bagnarea, qui, avec d'autres Lieux de moindre importance, furent presque toutes bouleversées.

Les Anglois ayant repris la résolution d'infester les côtes de France, y causérent des dommages d'une autre espéce, particuliérement à St. Malo, Granville & quelques autres Lieux sur les côtes de Normandie, qui furent extrêmement maltraités des bombes. Quoique les Espagnols n'eussent aucune part à ces hostilités, Louis XIV usa de représailles en faisant bombarder la Ville de Bruxelles; ce qu'on attribua au chagrin de voir que son Armée, commandée par le Maréchal de Villeroi, ne pouvoit empêcher la prise de Namur. Le Roi Guillaume joint à l'Electeur de Baviére l'avoit assiégé, & en poussa le siége avec tant de vigueur, que nonobstant toutes les fortifications que les François avoient ajoûtées à cette place, d'ailleurs très-forte, elle fut contrainte de se rendre; & le Maréchal n'osa en entreprendre le secours. Il eut encore le chagrin, pendant ce siége, d'avoir manqué l'occasion de battre le Prince de Vaudemont qui commandoit un petit corps d'Armée, & qui, par une retraite si imprévue & si bien concertée qu'il ne perdit que quelques compagnies, parmi lesquelles les François, s'étoient mêlés, trompa sa vigilance & celle de Mr. de Montal, qui espéroit de le mettre entre deux feux. Le Maréchal de Boufflers, qui avoit commandé à Namur, fut arrêté à la sortie de la garnison, par ordre

du

du Roi Guillaume, contre les articles de la capitulation; mais dans la vue seulement d'obliger le Roi de France à rendre les garnisons de Furnes & de Dixmude, qui s'étant autrefois défendues dans ces places avec honneur, avoient mérité d'être traitées comme prisonniéres de guerre, au-lieu d'être retenues & obligées à prendre parti parmi les troupes Françoises, comme on les y avoit contraintes. Dès que le Roi eut promis de les relâcher, le Maréchal qu'on retenoit à Maſtricht fut remis en liberté. Les François tâchérent de ſe conſoler de la perte de Namur, par la priſe de Deinſe & de Dixmude; places beaucoup moins conſidérables, & qui avoient coutume de ſe ſoumettre ſans beaucoup de réſiſtance à celle des deux Armées qui étoit maitreſſe de la campagne. 1695.

Les Alliés firent en Italie le ſiége de Caſal. Ils l'avoient bloquée dès l'année précédente, dans l'eſpérance de la réduire par famine. Mais l'Officier-Général qui commandoit le blocus, s'étant laiſſé corrompre par argent pour y laiſſer entrer toutes ſortes de proſions, s'enrichit dans cette campagne; au bout de laquelle ſa conduite ayant été découverte, il ſe retira du ſervice, pour aller jouir en repos du bien qu'il avoit acquis. Les François ſe voyant obligés de rendre Caſal, & la fameuſe citadelle qui rendoit la place preſque imprenable, convinrent de la remettre aux Alliés, mais démolie. On étoit tout diſpoſé à accepter cette condition: car l'Empereur vouloit bien rendre la ville au Duc de Mantoue, quoique convaincu que dès le commencement de cette guerre il avoit favoriſé en toute maniére le parti de la France, juſ-

1695. jusqu'à faire emprisonner quelques-uns de ses Gentilshommes qui lui avoient osé parler en faveur des Alliés: mais il ne vouloit pas la lui rendre dans un état, qui l'exposât à la tentation de remettre encore une fois aux François une Forteresse si considérable, comme il avoit fait en 1681. Ce qu'il y eut de particulier, c'est que les François mêmes s'obligérent par la capitulation d'aider à la démolition de la citadelle, avec laquelle on fit encore sauter l'enceinte du vieux château qui étoit l'ancienne résidence des Ducs de Montferrat, quoiqu'il fût trop étroit pour faire une longue résistance.

Le Roi T. C. soumit cette année tous ses Sujets à la Capitation, qui consiste en une contribution par tête, chacun à proportion de ses moyens. Les dépenses indispensables causées par la continuation de la guerre, l'obligérent à recourir à ce moyen, qu'on crut devoir être le dernier, & dont on s'attendoit de retirer de si grandes sommes, qu'il ne seroit plus besoin de mettre de nouvelles charges sur le peuple. Cependant l'expérience a fait voir, que quoique cette imposition fût bien rude, elle n'a pas été suffisante pour remplir les besoins, puisqu'il a fallu tous les ans en inventer de nouvelles, sans abolir ni la Capitation, ni aucune de celles qui étoient déjà en usage. Tant il est vrai que la guerre est un gouffre, qui abîme jusqu'aux dernières ressources.

Le même Roi, attentif à tout ce qui mérite les soins d'un Prince qui veut remédier à tous les desordres de ses Etats, employa encore son autorité pour rétablir les Evêques dans l'inspection qu'ils avoient autrefois sur le

Clergé

Clergé Séculier & Régulier. Il les autorisa, 1695.
à l'occasion de quelques désordres arrivés parmi certains Religieux auxquels leurs Supérieurs négligeoient de mettre ordre, à veiller sur leur conduite particuliére & à y apporter sur le champ les remédes qu'ils jugeroient à propos, sans aucun égard à leurs prétendus priviléges, ni aux appels qu'ils pourroient interjetter à des Tribunaux étrangers. Comme cette entreprise alloit directement contre l'autorité du Pape, qui se réserve une inspection particuliére sur le Clergé Régulier, ou qui la confére aux Supérieurs-Généraux de chaque Institut, Innocent XII en fit au Roi des plaintes assez hautes pour l'obliger à protester, qu'il ne prétendoit point déroger à la souveraineté absolue du Chef de l'Eglise dans ces sortes de matiéres: ce qui est le moyen de désarmer la Cour de Rome, sans renoncer néanmoins aux voies de fait les plus contraires à ces protestations, dans les occasions particuliéres, où les excuses accommodent tout.

Le Roi perdit cette même année Mr. de Champvallon, Archevêque de Paris. C'étoit ce Prélat qui persuadoit ordinairement au Roi les entreprises semblables à celles dont on vient de parler, par un chagrin particulier qu'il avoit conçu contre le Pape Innocent XI, sur ce qu'ayant attendu de lui le chapeau de Cardinal, le Pape ne put jamais se laisser persuader de le lui donner, sous prétexte que sa vie & ses sentimens n'étoient pas tels qu'il auroit été à propos, dans un sujet élevé à une si éminente dignité. La conduite de l'Archevêque contribuoit encore à faire croire qu'il étoit capable de faire naître, ou de fomenter

1695. menter les sujets de mécontentement entre les deux Cours, & de conseiller au Roi les attentats dont le Pape se plaignoit : car il ne paroissoit nullement s'assujettir aux bienséances de son Caractére, jusque-là qu'on joua publiquement à Paris sur le Théatre des intrigues de galanterie, dont on l'accusoit d'avoir fourni la matiére.

La France perdit cette même année un sujet considérable par une piété & un savoir extraordinaires. Ce fut Pierre Nicole, de Chartres, qui fit servir toutes ses études à défendre la Religion & à corriger les mœurs, ayant écrit entre autres Ouvrages un Livre de l'Unité de l'Eglise contre la singularité des opinions des prétendus Réformateurs de la Foi; & des Essais de Morale, dans lesquels, par la seule force du raisonnement, il prouva d'une maniére invincible la nécessité de la Vertu.

Le Maréchal de Luxembourg mourut encore cette année. Quoique sa valeur & les bons services qu'il avoit rendus à l'Etat lui eussent acquis une réputation aussi glorieuse qu'aucune autre dont ait joui une personne de son rang, cependant la liberté des sentimens, dont il avoit toujours usé en parlant & en agissant en homme privé, exposa sa mémoire au déchaînement de ceux qui se mettent sur le pied de n'épargner personne. On l'accusa d'avoir employé des moyens extraordinaires pour s'attirer la faveur du Roi & pour la conserver, comme il fit, pendant toute sa vie. Comme on ne trouvoit pas en sa personne les agrémens qui charment le Sexe, la médisance attribua à ces mêmes moyens

moyens l'avantage qu'il eut de plaire à plusieurs Dames, dans une Cour, où la multitude des personnes douées de tous les avantages du corps, sembloit devoir l'empêcher de faire des conquêtes. Enfin une certaine confiance, plutôt aveugle que brave, avec laquelle il se précipitoit dans tous les hazards de la guerre, sans jamais recevoir aucune blessure, faisoit soupçonner que sa bravoure étoit d'une autre trempe que celle de la valeur ordinaire. Mais quelles que fussent les dispositions de son esprit, l'idée que donna de la situation de son cœur dans les derniéres heures de sa vie, l'Orateur qui fit son Oraison funébre, & qui parut par son silence abandonner son apologie sur ces sortes d'accusations, fait voir que quelquefois ceux qui semblent avoir le plus négligé les devoirs de la piété Chrétienne, reçoivent à leur mort de plus grandes graces de Dieu, qui par ce moyen veut encourager les plus lâches, & donner de l'espérance à ceux qui en devroient le moins concevoir. 1695.

Le Roi avoit fait préparer secrettement pendant l'Hiver un armement naval, plus considérable qu'aucun qu'il eût encore fait, puisqu'il consistoit en 30 Vaisseaux de guerre & plus de 400 bâtimens de transport, pourvus de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. Mais au moment que les troupes destinées pour une nouvelle expédition contre l'Angleterre, à dessein d'y rétablir le Roi Jaques, défiloient vers Calais & autres ports de France pour s'y embarquer, l'entreprise fut découverte; & les Anglois s'empressérent si vivement pour la déconcerter en donnant tous les ordres nécessaires pour em- 1696.

pê-

1696. pêcher les François de faire aucune descente, & particuliérement en arrêtant tous ceux qu'on fut être disposés à la favoriser, que le Roi n'en espérant aucun succès, empêcha que la Flotte ne sortît de ses ports. Ce fut le dernier effort qu'il fit pour réduire les Anglois à reprendre le Roi Jaques, qui n'ayant pu rien obtenir dans les conférences de la paix qui commença à se traiter cette année à Ryswyck, se résigna enfin à la nécessité de demeurer en France.

Louis XIV, las d'une guerre qui l'épuisoit, s'étoit particuliérement attaché à diviser les Alliés; car quoiqu'il eût assez souvent remporté des avantages considérables sur eux, il ne laissoit pas cependant de dépeupler son Royaume, & de ruïner ses propres Sujets par les exactions. Le Duc de Savoie lui parut le plus facile à détacher de la Ligue, tant par la considération du peu de profit qu'il retiroit de la guerre, que par les grands avantages qu'il pourroit se promettre d'une paix particuliére. On prétend que le Pape Innocent XII, qui avoit déjà écrit plusieurs Brefs à l'Empereur & au Roi d'Espagne pour les porter à la paix, réussit enfin à y disposer le Duc dans un voyage que ce Prince fit à Lorette avant le commencement de la campagne; & qu'il lui fit parler efficacement par des personnes qu'il trouva sur la route, & qui lui expliquérent les sentimens de S. S. Le Roi, pour faciliter au Duc sa déclaration, à laquelle on crut qu'il l'avoit dès-lors disposé, envoya cette année en Italie une Armée plus considérable que les précédentes. Cette Armée trouvant des facilités extraordinaires, entreprit le siége de Valence; & ce fut pendant

dant ce siége que le Duc déclara son chan- 1696.
gement aux Alliés, leur offrant sa médiation, pour leur procurer tous les avantages qu'ils pouvoient raisonnablement espérer de la situation où étoient les affaires. La partie n'étant plus égale, puisque S. A. R. avec un corps considérable de ses troupes particuliéres passoit du côté des François, le Marquis de Léganez, Gouverneur de Milan & Capitaine-Général des troupes Espagnoles, se crut obligé de consentir à une suspension d'armes, pendant laquelle on accorda, par un Traité signé à Vigevano le 7 Octobre, une neutralité pour l'Italie, jusqu'à ce qu'une paix générale eût fait cesser les hostilités par-tout. Un des articles les plus glorieux au Duc de Savoie, fut le mariage de la Princesse Adélaïde sa fille avec le Duc de Bourgogne, petit-fils du Roi de France. Cette Princesse fut, aussi-tôt conduite en France, & elle arriva le 5 de Novembre à Fontainebleau: mais, à cause de la jeunesse des deux époux, on se contenta de les laisser quelque tems ensemble au lit, & l'entiére consommation du mariage fut différée d'un an.

Pendant que la France finissoit la guerre avec une partie de ses ennemis, le Turc, qui étoit encore aux prises avec l'Empereur, eut à se soutenir contre le Czar, nouvel Allié de S. M. I. Ce jeune Prince, imbu de toutes autres maximes que ses prédécesseurs, avoit envoyé dès l'année précédente des Ambassadeurs à Vienne, à Varsovie & à Venise, qui avoient juré en son nom une Ligue offensive contre l'ennemi commun du Nom Chrétien. Pour faire correspondre les effets aux promesses, il avoit attaqué la Forteresse d'Asoph

ou

1696. ou Afack, & après un siége de plusieurs mois il l'emporta cette année; après quoi il prit encore d'autres places dans les environs, qui le rendirent maître d'un grand pays. L'Empereur cependant, ni aucun des autres Alliés, ne firent rien de considerable de leur côté, la guerre étant devenue plus languissante par la longueur du tems.

Le brave Jean Sobieski Roi de Pologne, qui avoit fait tant de belles actions jusqu'à l'an 1685, mourut aussi cette année, un peu tard pour sa gloire, qui étoit beaucoup diminuée après le grand exploit de la délivrance de Vienne. On s'étoit attendu à une suite d'autres victoires, d'autant plus que la fortune accompagna assez longtems les armes de tous ceux qui combattoient pour la gloire du Nom Chrétien; mais il se tint toujours dans l'inaction. On ne doit cependant attribuer cette conduite qu'aux divisions & aux cabales qui partageoient la Noblesse Polonoise, & qui éclatérent encore avec plus de honte pour la nation après sa mort, lorsque, contre la pratique de tous les siécles depuis l'établissement de ce Royaume, ils refusérent la couronne au Prince Jaques qui en étoit si digne, & par les mérites de son pére, & par sa propre valeur. Une partie de la Noblesse gagnée par les persuasions, ou plutôt par les présens de ceux qui lui parloient de prendre un Roi en France, donna lieu à une autre brigue qui lui offroit un Prince Allemand. Le Duc de Baviére & autres concurrens étrangers se mirent sur les rangs, voyant qu'on ne rendoit justice ni à la Famille royale, ni à ceux de la nation même. Mais le Prince de Conti, Prince très-

digne

digne d'une couronne, & Frédéric-Auguſte 1696.
Electeur de Saxe, formérent les plus gros Partis, & partagérent tous les ſuffrages. Ceux qui applaudiſſoient au mérite du premier, l'ayant élu, ſe hâtérent d'aller faire connoître ſon élection à l'Egliſe par le chant du *Te-Deum*. L'autre partie de la Nobleſſe, non moins conſidérable, offenſée de cette précipitation qu'elle prit pour un mépris de ſon concours, ſe déclara pour l'Electeur; qu'elle proclama & au Camp & à l'Egliſe, comme avoient fait les premiers. Ni l'une ni l'autre de ces élections n'étoit complette, puiſqu'en Pologne les délibérations publiques n'ont aucune force, que par le conſentement unanime de tous ceux qui ont droit de donner leur voix. Mais l'Electeur ayant prévenu ſon compétiteur, & trouvé les moyens d'accroître le nombre de ſes partiſans, fut enfin reconnu Roi dans la Diéte, qu'on nomme de Pacification; le Cardinal Raziowski, Primat de Pologne, qui avoit été pour le Prince de Conti, s'étant laiſſé fléchir à la juſte conſidération de délivrer le Royaume d'une guerre civile. Cette élection du Roi de Pologne ne fut faite que l'année ſuivante.

Celle-ci fut encore marquée par la mort de la Reine Mariane, mére du Roi d'Eſpagne & ſœur de l'Empereur Léopold. Elle avoit été fiancée au Prince D. Baltaſar, premier fils de Philippe IV; mais comme il vint à mourir avant que d'avoir pu conſommer ſon mariage, Philippe l'épouſa lui-même & en eut le Roi Charles. Déclarée Régente par la derniére diſpoſition du Roi, elle ſe mit dans de fâcheux embarras par la faveur & l'autorité extraordinaire qu'elle donna à

1696. son Confesseur, comme on l'a dit ailleurs. De sorte qu'à la fin le Roi ayant pris le gouvernement de l'Etat, elle se relégua elle-même à Tolède, où elle finit ses jours hors du tumulte des affaires, mais non pas peut-être avec toute la satisfaction que son caractére & sa dignité lui sembloient promettre.

1697. La guerre continuant à être onéreuse à tous les Alliés, & la France y trouvant seule ses avantages par les conquêtes qu'elle faisoit de tous côtés, on entreprit enfin tout de bon au commencement de l'année 1697 de la conclure en Hollande, où le Roi Guillaume avoit prêté son château de Ryswyck, près de La Haye, pour y tenir les conférences. Charles XI Roi de Suéde avoit été accepté pour médiateur de toutes les Parties, & le Baron de Lilienrot son Ministre continuoit à y travailler & à écouter les propositions des uns & des autres. On n'avoit cependant pu convenir d'aucune suspension d'armes, au-delà de celle qui avoit été accordée pour l'Italie au Roi d'Espagne ; mais la France continuant de l'attaquer ailleurs, le réduisit à la nécessité d'accepter la paix. Mr. de Pointis ayant conduit quelques Vaisseaux dans l'Amérique, y prit la Ville de Carthagéne, la pilla, & y fit un butin de plusieurs millions. Les Espagnols avoient laissé sans garde & sans défense une place si importante, faute fort ordinaire depuis longtems à la Cour des Rois Catholiques, où les Ministres donnant tous leurs soins à leur agrandissement particulier & s'appropriant les richesses de l'Etat, n'avoient rien de reste à employer à la défense des Etats de la Monarchie. Le Duc de Vendôme se présenta quelque tems après devant Barcelone

par

par terre, & comme le Comte d'Etrées, avec une Flotte de Vaiſſeaux & de Galéres, empêchoit en même-tems qu'on ne pût porter aucun ſecours à la Ville par mer, le Duc réduiſit dès le 5 d'Août les Eſpagnols à lui céder une place qui rendoit les François maîtres de toute la Catalogne. Le Maréchal de Catinat s'étoit d'ailleurs emparé de la Ville d'Ath, dans le Hainaut: de ſorte que le Roi Catholique, qui ne prévoyoit que des pertes dans la continuation de la guerre, donna les mains à la paix pour ſes Etats particuliers. Les Anglois & les Hollandois l'avoient déjà prévenu, & avoient plus ſtipulé en ſa faveur, qu'il n'auroit oſé eſpérer. 1697.

Par cette paix, le Roi de France reſtituoit à l'Eſpagne tout ce qu'il avoit pris ſur elle depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, excepté la Comté de Bourgogne, & quelques places des Pays-Bas. Ces mêmes Puiſſances agiſſant pour l'Empereur & l'Empire, avoient ſtipulé la reſtitution pleine & entiére du Duché de Lorraine en faveur de ſon Prince; celle du Duché de Deux-Ponts & des Principautés de Montbéliard & d'Orange, en faveur des Rois de Suéde & d'Angleterre: enfin elles avoient engagé Louis XIV à rendre à leurs Seigneurs naturels plus de 400 tant Villes, que Bourgs, Châteaux & autres terres conſidérables, dont il s'étoit ſaiſi en vertu des ſentences de ſes Chambres de réunion, qui furent toutes par-là caſſées & déclarées de nulle valeur. Malgré ces nombreuſes reſtitutions, l'Empereur & l'Empire ne pouvoient encore conſentir à la paix, & ils ne la firent que le 30 d'Octobre, qui étoit le dernier jour que le Roi de France leur avoit marqué pour ſe déclarer,

1697. faute de quoi, la ſuſpenſion d'armes auroit fini, & ils ſe ſeroient expoſés à de nouvelles hoſtilités. Cette derniére paix fut donc encore conclue le dernier jour du Traité, & on ajoûta aux reſtitutions déjà accordées pour l'échange de la Ville de Strasbourg, dont l'aliénation ne pouvoit être goûtée par les Etats de l'Empire, celles de Briſac, de Fribourg & du reſte du Briſgau; en ſorte que le Rhin ſervît de ſéparation entre l'Empire & la France.

Il étoit bien facile de juger, que Louis XIV ne ſe portoit à faire de ſi grandes reſtitutions, que dans la vue de ſe dédommager en quelque autre maniére de tant de places & de pays, que la ſupériorité de ſes forces le mettoit en état de retenir, au-moins dans la ſituation où étoient alors les affaires de l'Europe. L'Empereur Léopold & Charles II Roi d'Eſpagne étoient ſi peu propres à la guerre, qu'ils ne pouvoient s'attendre, en la continuant, qu'à de nouvelles pertes. Le Roi Guillaume, quoique reconnu & aimé de la plus grande partie des Anglois, étant néanmoins haï par une partie de la nation qui ſouhaitoit le Roi Jaques, ou tel autre changement qui ſatisfît mieux leur eſprit inquiet, que la paix & le repos de l'Europe. Cela l'obligeoit à des ménagemens, ſouvent incompatibles avec les moyens de faire vigoureuſement la guerre: outre qu'ayant réuſſi à ſe faire reconnoître par celui qui étoit ſeul en état de lui diſputer la couronne, il ſembloit auſſi de ſon côté n'avoir plus aucun autre intérêt, que d'en jouir en repos. Les vues donc qui portérent le Roi de France

ce à donner les mains à la paix, parurent même avant la mort du Roi d'Eſpagne & très peu de tems après la concluſion du Traité, par le ſoin qu'il prit de profiter, par une autre voie que par celle des armes, des moyens de s'aſſûrer une conquête plus importante que tout ce qu'il avoit paru abandonner. On en parlera dans la ſuite. 1697.

Deux jours avant que l'Empereur eût ſouſcrit à la paix de Ryswyck, Marie-Eléonore d'Autriche ſa ſœur, veuve de Michel Coribut Roi de Pologne & de Charles V Duc de Lorraine, mourut à Vienne, avant que de pouvoir jouir de la reſtitution de ce Duché, que la paix venoit de procurer à ſa famille. Le Duc Léopold ſon fils en profita, & s'y étant tranſporté avec toute ſon illuſtre famille, il fut reçu des peuples avec d'autant plus de joie, qu'ayant toujours été très particuliérement affectionnés à leurs Princes, ils avoient été privés de leur préſence depuis très longtems.

Charles XI, Roi de Suéde, étoit mort dès le commencement des conférences pour la paix, qui ſe faiſoient ſous ſa méditation. Comme on vouloit en faire honneur à ſa couronne, on continua à la traiter ſous les auſpices de Charles XII ſon fils, quoique trop jeune encore pour juger par lui-même des intérêts de tant de Puiſſances qui entroient dans ce Traité. Mais les Miniſtres de la couronne étant les mêmes, & leur zéle pour la réconciliation de tant d'illuſtres ennemis ne s'étant point relâché, ils travaillérent avec ſuccès pour leur propre gloire & pour celle de la couronne de Suéde, & vinrent à bout de con-

1697. conclurre un Traité, qui avoit été jugé très difficile.

Ce fut pendant les Conférences de Ryswyck, que le Czar de Moscovie, voulant s'instruire par lui-même des mœurs des nations étrangères, & particuliérement des secrets du Commerce & des moyens de se rendre puissant sur mer, vint en Hollande, à la suite d'une grande Ambassade qu'il envoyoit aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Quoiqu'il voulût être tout-à-fait inconnu on ne laissa pas de lui faire tous les honneurs qu'il vouloit recevoir, & de lui procurer toutes les satisfactions possibles touchant les choses dont il souhaita d'être informé. Il eut aussi une entrevue avec Guillaume Roi d'Angleterre, qui contribua de son côté à lui faire trouver toutes les douceurs, qui pouvoient lui rendre agréable le séjour qu'il fit dans ces Provinces. On dit que l'intention du Czar étoit de voir de la même façon une bonne partie de l'Europe. En effet, quittant la Hollande, il passa en Angleterre, & de-là en Allemagne, & s'aboucha à Vienne avec l'Empereur Léopold, qui lui fit aussi tout le bon accueil possible. Mais des troubles domestiques, qui étoient survenus en Moscovie, l'y rappellérent & finirent ses voyages. Son Général Czéréméof, avec beaucoup d'autres jeunes Seigneurs Moscovites, passérent en Italie, dont ils virent toutes les Cours, & reçurent dans celle de Rome, par ordre du Pape Innocent XII, tous les honneurs qu'ils pouvoient espérer.

Le Roi Guillaume donna les mains cette même année à la condamnation du Chevalier Fenwick, & de quelques autres, accusés au Par-

Parlement d'avoir entretenu des correſpondances ſecrettes avec le Roi Jaques & avec d'autres complices, pour exciter des ſoulévemens en Angleterre, & même pour tuer le Roi Guillaume. Le Chevalier nia toujours fortement les complots & les deſſeins criminels dont on le chargeoit; & les preuves paroiſſoient même le juſtifier, quisqu'on ne ſe ſervoit contre lui que de témoins, qui confeſſoient avoir eu part à ces prétendues conſpirations, & auxquels on accordoit l'impunité en faveur de la dénonciation qu'ils avoient faite des coupables. 1697.

Une grande partie du Palais de Whitehall à Londres fut conſumée par les flâmes, les premiers jours de l'an 1689. Les apartemens particuliers du Roi & de la Reine furent entiérement brûlés, avec la plupart des riches meubles qui les ornoient, la rapidité de feu ayant ôté les moyens de les ſauver. 1688.

Le mois ſuivant faillit à emporter Charles II Roi d'Eſpagne, qui en retournant d'une promenade hors de la ville, tomba évanoui & fut cru mort pendant quelque tems: il revint néanmoins, à force de remédes. Comme ce Prince étoit obſédé de perſonnes, qui toutes avoient leurs vues particuliéres, il changea ſes principaux Miniſtres. Le Comte de Monteray fut privé de la principale direction des affaires, qui fut rendue au Comte d'Oropéſa, à qui on l'avoit ôtée quelques années auparavant, par une ſemblable révolution. Don Antoine d'Ubilla fut fait Secrétaire d'Etat; & le Prince de Darmſtad, parent de la Reine, fut relégué à Tolède avec ſon régiment des Gardes à cheval, que le Roi Charles avoit formé depuis quelque tems.

1698. Le Confeſſeur céda auſſi ſa place à un autre. Sur ces entrefaites le Marquis de Villars, Ambaſſadeur de France, arriva à Madrid avec ſa femme & une ſuite nombreuſe. Il s'y fit bien-tôt remarquer par la ſplendeur de ſa dépenſe, & encore plus par ſon empreſſement à produire, même dans les baſſecours & dans les lieux découverts de ſon Palais, les portraits de la famille royale de France, & principalement des trois fils du Dauphin, avec des ornemens capables d'attirer les regards des moins curieux. Les changemens qui arrivoient dans cette Cour, provenoient des diverſes factions qui partageoient les Grands, dont une partie étoit déjà dévouée au Roi de France. Et comme en Eſpagne il n'y a par ſemaine qu'un ſeul Gentilhomme de la chambre qui parle au Roi, & ſans la permiſſion duquel aucun autre ne lui peut parler, il arrivoit que ces Gentilshommes Servans entrant en ſemaine, tournoient l'eſprit du Roi & lui donnoient les impreſſions qu'ils vouloient, ſe ſervant de ſon autorité & du conſentement qu'il leur prêtoit, pour placer ceux qui étoient de leur faction, ou pour dépoſer ceux qui y étoient contraires.

Pendant ces agitations de la Cour d'Eſpagne, celle de France ſe délaſſoit des ennuis de la guerre dans les exercices d'une autre, qui n'étoit faite que pour le plaiſir & le divertiſſement. Louis XIV, voulant donner du goût pour les armes à ſes petits-fils, enfans du Dauphin, & les initier au métier de la guerre, commanda d'aſſembler une Armée de 70000 hommes autour de Compiégne, où il fit conſtruire un Fort dans toutes les formes, & revêtu de toutes les fortifications qui ſont pré-

préſentement en uſage. Il y conduiſit toute 1698.
ſa Cour; & comme la paix, dont on jouiſſoit alors, excitoit tout le monde à la joie, chacun s'empreſſa d'y paroître avec tout l'éclat & toute la magnificence poſſible. Le Duc de Bourgogne fut déclaré Généraliſſime de cette Armée, & le Maréchal de Boufflers ſon Lieutenant-Général. On fit premiérement des campemens pour deux Partis, comme ſi deux Armées ennemies euſſent été en face l'une de l'autre. Les courſes, les eſcarmouches, les enlévemens, les ſurpriſes de quartiers, furent pratiqués avec la même adreſſe & la même vigueur, que s'il eût été queſtion de combats réels. On fit enſuite l'attaque du Fort, avec tous les travaux uſités dans les ſiéges; tranchées, approches, ſorties, mines & contremines, & tout ce qui ſert à prendre & à défendre une place. Le Roi avoit eu ſoin que dans les tentes des Officiers-Généraux il y eût toutes ſortes de rafraîchiſſemens & de proviſions, pour régaler ceux qui viſiteroient le camp. Lui-même & les Princes du Sang, les Seigneurs & les Dames de la Cour, alloient continuellement de côté & d'autre, pour voir les préparatifs & les fonctions militaires, & étoient reçus par-tout avec la magnifience convenable à des curieux d'une ſi grande importance. On aſſûre que le Roi, qui avoit fait fournir à tous ſes Officiers dequoi paroître avec éclat, dépenſa à ce ſpectacle ſix millions d'écus. En quoi il l'emporta ſur les Empereurs Romains les plus ſplendides, qui, avec des richeſſes beaucoup plus grandes, ne firent pas des dépenſes ſi fortes pour de ſemblables occaſions.

1698. Comme la guerre continuoit encore avec le Turc, six mille Allemans que le nouveau Roi de Pologne entretenoit à sa solde particuliére, & qui défendoient les frontiéres principalement contre les courses des Tartares, en étant venus aux mains avec eux, quoique beaucoup inférieurs en nombre, ne laissérent pas de les mettre en déroute & d'en tuer un plus grand nombre qu'ils n'étoient eux-mêmes. Ainsi la Pologne se vit délivrée pour quelque tems des courses de ces Barbares. Ce fut un sujet de joie toute particuliére au nouveau Roi, de pouvoir par ce service témoigner la reconnoissance qu'il devoit au reste de la Noblosse, qui venoit de le reconnoître. Il en étoit redevable aux bons offices du Pape Innocent, qui souhaitant ardemment la paix, avoit envoyé pour cet effet un Nonce en Pologne. Celui-ci ayant eu plusieurs conférences à Lovitz, place du Primat du Royaume, le premier & le Chef des Mécontens de l'élection du Roi Auguste, les avoit enfin disposés à rompre le *Recez* ou la Confédération qu'ils avoient faite contre lui, & avoit amené le Primat, le Maréchal & les principaux de la Confédération à Varsovie, où il les présenta au Roi, à qui ils jurérent fidélité: & par-là cessa la division ou Scission de la Pologne, comme l'appelle un Auteur qui en a écrit une Histoire particuliére.

L'Electeur de Brandebourg ayant plusieurs fois demandé à la République de Pologne le payement de certaines sommes, dont elle étoit convenue dès l'an 1657 avec Frédéric-Guillaume son pére, pour les secours qu'elle avoit reçus de lui dans la guerre contre la Suéde dont il a été parlé en son lieu, conduisit

duisit des troupes devant la ville d'Elbing 1698.
dans la Prusse, & l'ayant pressée par un siége violent, il s'en rendit maître en peu de jours. L'Electeur répondit aux plaintes des Polonois, que cette ville lui ayant été hypothéquée pour sureté de la dette, il pouvoit, au défaut du payement, se saisir de l'hypothéque. Il protesta que son intention n'étoit point de la retenir, dès qu'il seroit satisfait, ou qu'on lui auroit donné d'autres assurances du payement effectif; & il permit aux habitans de continuer dans la fidélité & dans les autres devoirs de Sujets envers la Couronne de Pologne, content d'y tenir une garnison de ses propres troupes.

Malgré les négociations commencées avec les Turcs, les Venitiens ne laissérent pas de battre encore cette année leur Flotte dans l'Archipel, entre les Iles de Chio & de Mételin, où leurs vaisseaux la rencontrérent. Ce fut le dernier acte d'hostilité de cette guerre, qui duroit depuis 14 ans, & la paix fut conclue à Carlowitz, les premiers jours de l'année suivante 1699. 1699.

Par cette paix, que l'Empereur & ses Alliés conclurent avec les Ministres de la Porte, sur les confins de la Hongrie, on jura une trêve de 20 ans, selon la coutume des derniers Empereurs, qui n'ont jamais accordé de paix perpétuelle aux ennemis jurés de la Religion Chrétienne; & le Sultan renonça à toute sorte de propriété & de prétention sur le Royaume de Hongrie & sur la Principauté de Transylvanie, excepté la ville de Temiswar & une Banlieue qui seroit réglée, de même que toutes les nouvelles limites qui sépareroient dans la suite les deux Empires.

1699. On remarqua, à l'occasion de ce réglement des limites, que les Turcs, tout Barbares qu'ils sont, se montrérent plus faciles & plus traitables à déterminer les bornes d'un très-grand pays, que bien des Princes Chrétiens, qui souvent font de grandes difficultés & reprennent les armes pour les dépendances de quelque ville, & même d'un bourg. La République de Venise demeura en possession de toute la Morée, & de toutes les Iles & places qu'elle avoit acquises sur les côtes de l'Albanie & de l'Epire; abandonnant seulement ce qu'elle avoit conquis au-delà du Détroit de Corinthe. Les Polonois eurent Caminieck, qu'ils n'avoient point repris, & que les Turcs leurs cédérent aux instances de l'Empereur & de la République de Venise. Avec les Moscovites, le Sultan ne consentit qu'à une tréve de deux ans, pendant laquelle ils retiendroient Azoph & ce qu'ils avoient pris sur les côtes de la Mer Noire. Cette paix fut peut-être la premiére, par laquelle les Ottomans firent des cessions ou des restitutions si considérables, eux qui ont pour maxime de Religion, de ne jamais rendre aux Chrétiens les terres, dans lesquelles on a une fois exercé le culte de leur Religion. Mais ce qui est encore plus considérable, c'est l'ingénuité avec laquelle ils reconnurent que Dieu avoit puni, par les pertes continuelles de 16 années de guerre, la perfidie avec laquelle il avoient violé la derniére tréve avec l'Empereur, en anticipant d'un an la déclaration de guerre, qu'ils pouvoient faire l'année suivante sans violer leur foi. Cette leçon pourroit être utile à plus d'un Prince, si on vouloit l'écouter plutôt que l'espérance des con-

conquêtes, quand les occasions les feront paroître faciles. 1699.

Les noces du Roi des Romains, célébrées au commencement de cette année, furent un autre sujet de joie pour la Cour Impériale. L'Empereur son pére lui avoit choisi pour épouse la Princesse Wilhelmine, fille de Jean-Frédéric Duc de Brunswick-Hanover, qui étoit alors à Modéne auprès de sa sœur, épouse du Duc Rinalde. Le Cardinal Buoncompagno, Archevêque de Bologne, passa à Modéne pour y bénir le mariage au nom du Pape; & le Duc y fit la fonction de Procureur, en épousant la Princesse au nom du Roi. On s'empressa, par-tout où elle passa, à lui faire tous les honneurs possibles; & elle trouva à l'entrée de l'Allemagne une Cour magnifique, & toutes les commodités imaginables sur sa route jusqu'à Vienne.

Ce fut dans ce même-tems que Charles II Roi d'Espagne, ayant reconnu le Prince Electoral de Baviére pour son successeur au cas qu'il mourût sans enfans, le Marquis d'Harcourt, Ambassadeur de France, fit de terribles plaintes contre cette déclaration. On tâcha de l'appaiser, en lui représentant que la chose ne devoit causer aucun chagrin au Roi son maître, puisque, quand il auroit eu des prétentions sur la Monarchie d'Espagne, il y avoit renoncé solemnellement. Mais il ne fut pas besoin de disputer longtems, le Prince Electoral de Baviére, qui avoit été conduit en Flandre auprès de son pére, y étant mort d'une maladie de peu de jours, dont on ne sut pas trop rendre raison.

Le Roi T. C. fit déclarer quelque-tems après, au Roi Guillaume & aux Etats-Géné-

1698. raux des Provinces-Unies, qu'il étoit prêt, pour prévenir les disputes qui pourroient naître touchant la succession du Roi d'Espagne, dont les infirmités donnoient lieu de croire qu'il ne vivroit pas longtems, de convenir de ses prétentions, dont il ne croyoit pas qu'on le voulut entièrement priver. Comme la grande étendue de la Monarchie d'Espagne donnoit sujet de craindre qu'un Prince entreprenant, qui en seroit revêtu, n'aspirât à donner la loi au reste de l'Europe, il fut convenu entre ces trois Puissances, qu'on en feroit le partage qui suit : Que Charles Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Léopold, succéderoit aux Royaumes d'Espagne, aux Indes, & à ce que le Roi vivant possédoit dans les Pays-Bas : Que les Royaumes de Sicile & de Naples, avec les places de Toscane, seroient donnés au Duc d'Anjou second fils du Dauphin; & le Duché de Milan à la Maison de Lorraine, qui céderoit son propre Duché à la France, à qui il demeureroit uni.

Charles ne fut pas plutôt informé de ce partage qu'on prétendoit faire de ses Etats, qu'il en fit faire de très-grandes plaintes au Roi Guillaume; & son Ambassadeur, en parlant à ce Prince, s'exprima sur ce sujet en termes si forts, que Guillaume lui fit ordonner de sortir de Londres & de l'Angleterre. Le Roi de France, pour donner un plus grand poids à ce partage, en parla lui-même à tous les Ministres Etrangers qui étoient auprès de lui, & le fit communiquer à toutes les Cours. L'Empereur fut le premier à le desapprouver, & il ne se trouva aucun Prince qui, par son approbation, voulût y prendre part. Et comme, d'un autre côté, le Roi d'Espagne pa-

parut avoir entiérement recouvré sa santé, 1690.
la chose fut en quelque sorte mise en oubli.

Louis XIV fit renouveller cette année l'Académie des Sciences, établie depuis longtems à Paris; ou plutôt, il fit jouir les Académiciens de leurs pensions, dont les besoins de la guerre avoient empêché le payement. La ville de Paris, pour témoigner au Roi son zéle particulier, lui fit élever au milieu d'une grande place, où la Maison de Vendôme avoit eu autrefois un Palais, une magnifique Statue équestre, qui lui fut solennellement dédiée en présence des Magistrats, au bruit de toutes sortes d'instrumens militaires, & aux acclamations du peuple.

Jamais Prince, peut-être, ne reçut plus de louanges, tant à cause de la longueur de son régne, que des prospérités presque continuelles dont il jouit. Cet encens néanmoins ne l'empêchoit pas de songer à établir son pouvoir. C'est dans ce dessein qu'il faisoit travailler sans relâche à une nouvelle ville, sous le nom de Neubrisac, ou Nouveau Brisac, pour l'opposer à la vielle ville de ce nom, qu'il s'étoit obligé de restituer à l'Empereur par la paix de Ryswyck, & dont il ne s'étoit encore pu résoudre à se désaisir, aussi la garda-t-il jusqu'à ce que la neuve, qui n'étoit qu'à 5000 pas de l'autre, fût en état de défense.

Le Roi employa encore son autorité dans une autre occasion, qui ne le rendit peut-être pas moins odieux à une partie de ses propres Sujets. La suppression de l'Edit de Nantes avoit donné lieu à la conversion de beaucoup de Prétendus Réformés: mais une grande partie de ceux-ci avoit feint d'entrer dans

1699. dans des sentimens, dont ils n'étoient point persuadés; ils assistoient aux exercices de la Religion Romaine, l'esprit rempli de leurs opinions particuliéres, & ne se prêtoient à ces apparences de Catholicisme que pour conserver leurs biens. Le concours d'une Foire qui se tient à Usez en Languedoc le 12 du mois d'Août, ayant assemblé dans cette ville une grande quantité de ces prétendus convertis, ils se crurent autorisés par leur nombre à faire un exercice public de leur prémiére Religion. La chose étant découverte, ils furent attaqués par des soldats, qui les mirent en fuite; & le Ministre qui les assistoit dans cette fonction, fut fait prisonnier.

Le Troupeau dissipé, ayant honte d'avoir ainsi abandonné son Pasteur, s'assembla la nuit suivante & l'enleva par force des prisons publiques, avec un tel fracas & de telles menaces de faire pis, que la force n'étant pas suffisante pour les mettre à la raison, les Magistrats employérent la douceur pour les appaiser. Le Roi fut informé de cette affaire, & des fréquens dangers, que couroit la paix intérieure du Royaume d'être troublée par ces soulévemens & ces tumultes, qui n'étoient ni rares, ni peu considérables. Mais le zéle de la Religion, ou la gloire de soutenir les résolutions qu'il avoit une fois prises, le fit roidir contre la crainte des révoltes; & depuis ce tems-là ses Ministres employérent les supplices ou le bannissement, contre ceux qui voulurent retourner aux erreurs qu'ils avoient abjurées.

Il s'éleva encore une autre espéce de dissension en France, qui ne put s'appaiser que par

par le ſacrifice d'une victime conſidérable. 1699.
Les viſions des Quiétiſtes, diſciples de Molinos Prêtre Eſpagnol, avoient trouvé des approbateurs en France, ou du moins des perſonnes qui portoient l'exercice de l'Oraiſon mentale à des extrémités, qu'on croyoit toucher au Quiétiſme défendu. Comme ces contemplatifs outrés prétendoient ſuivre le ſentiment des anciens Péres de l'Egliſe, Mr. de Fénelon, Archevêque de Cambrai & Précepteur des Enfans de France, écrivit un livre ſur cette matiére, dans lequel, en expliquant les ſentimens des Saints, il parut favoriſer la nouvelle Secte. Comme ce Prélat s'étoit rendu odieux à une perſonne, que ſa faveur auprès du Roi faiſoit reſpecter de presque tout le Royaume, quelques-uns crûrent lui faire plaiſir d'accuſer l'Archevêque de Cambrai d'erreur, & ayant fait un extrait extrêmement rigoureux de ſon livre, déférérent au Pape pluſieurs expreſſions, qu'il condamna, le Roi ayant déjà prévenu ſa condamnation par une autre ſentence qui l'avoit privé de l'inſtruction des Princes. Rien n'étoit plus naturel que de croire, que l'entêtement ordinaire aux ſavans de défendre leurs opinions, obligeroit Mr. de Fénelon à ſoutenir les ſiennes, ou du moins à les expliquer en leur donnant un ſens qui les mît à couvert des flétriſſures de la condamnation; & qu'ainſi il donneroit lieu à ceux qui cherchoient ſa perte, de le faire encore priver de ſon Bénéfice. Mais comme ce Prélat avoit de plus ſaines idées de la charité Chrétienne, que ceux qui cherchoient à le détruire pour plaire à une perſonne dont les reſſentimens étoient auſſi injuſtes que déraiſonnables, il

pri

1699. prit sans balancer le parti de se soumettre, & de laisser à tout le monde la liberté de penser ce qu'il voudroit de la censure de son livre, & de la conduite de ses ennemis.

L'Empereur accorda cette année au Grand-Duc de Toscane le titre d'Alteſſe Royale, que le Roi de France avoit donné au Duc de Lorraine à l'occasion de son mariage avec une fille du Duc d'Orléans.

La Reine de Pologne, veuve du Roi Jean Sobieski, peut-être pour s'épargner le chagrin de vivre parmi une Nobleſſe qui en avoit usé avec si peu d'égard envers ses enfans, se retira à Rome pour y passer le reste de ses jours. Le régne de son mari lui avoit donné les moyens de le pouvoir faire avec un éclat proportionné à sa Dignité.

Les Princes & les Etats Protestans d'Allemagne, à la Diéte de Ratisbonne, consentirent à rayer dix jours de leur Calendrier, & à se conformer aux Princes Catholiques Romains, qui dès le tems du Pape Grégoire XIII s'étoient soumis à cette correction du Calendrier, jugée nécessaire par les plus habiles Astronomes, pour suivre exactement le cours annuel du Soleil.

L'Electeur de Brandebourg restitua la ville d'Elbing aux Polonois, qui lui engagérent de nouveau les joyaux de la couronne, jusqu'à l'acquit de la somme de trois cens mille écus, à laquelle l'Electeur s'étoit relâché d'une plus grande somme qui lui étoit dûe; moyennant la promeſſe que la Diéte fit de le satisfaire incessamment, faute de quoi elle consentoit qu'il se saisît de nouveau d'Elbing.

Christian V, Roi de Dannemarc, mourut cette année, après une vie traversée de beaucoup

coup d'inquiétudes & d'agitations, qui vinrent des démêlés qu'il eut avec les Ducs de Holstein-Gottorp. La chaleur avec laquelle parlent divers Historiens, pour ou contre la bonne-foi de ce Prince, fait que sa mémoire est assez douteuse, que le blâme & la louange demeurent incertains parmi les nations éloignées, qui manquent des informations nécessaires pour en découvrir la vérité. 1699.

La mort enleva encore quelques autres personnes, plus connues parmi les gens de Lettres, que parmi les Ministres des Princes. Mr. Arnaud, Prêtre & Docteur de Sorbonne, mourut au pays de Liége dans un lieu presque inconnu, où il s'étoit retiré pour être moins en butte aux poursuites de certaines gens, qui vouloient à toute force qu'il fût héretique, parce qu'il avoit vivement attaqué leurs opinions particulières. Ni l'applaudissement universel qu'il s'attira, ni l'estime que firent des Papes *mêmes* de sa Catholicité & de *son mérite*, ni sa naissance qui l'avoit allié avec des Ministres d'Etat du prémier ordre à la Cour de France, n'avoient pu arrêter le cours de la persécution émue contre lui. Et la postérité qui lira les Ecrits de ce grand homme, voyant la force de ses raisons & la justice de sa cause, ne pourra assez admirer les étranges effets de la prévention, qui obstine souvent des gens qui en devroient être les plus exemts, dans les résolutions les moins raisonnables.

Le Cardinal d'Aguire, que la mort enleva environ le même tems au milieu de la Cour de Rome, ne fut connu que des seuls Théologiens & Canonistes, pour lesquels il avoit composé plusieurs volumes donnés au pu-

1699. public; & du Pape Innocent XI, qui l'avoit tiré de son Cloître & de l'Université de Salamanque où il étoit Professeur, pour le revêtir de la Pourpre & le récompenser du zéle avec lequel il avoit écrit contre les Propositions du Clergé de France de l'an 1682. Sujet d'ailleurs peu propre à la vie publique & à faire figure à la Cour de Rome, parce que la plupart de ceux qui la composent étant peu pourvus de la science requise pour traiter les matiéres les plus essentielles de la Religion, qu'on y examine tous les jours, n'estiment guéres cette science dans les autres.

1700. C'est pour donner une idée de la grandeur de cette Religion, que les Souverains-Pontifes ont introduit la cérémonie du Jubilé de l'Année Sainte. Le Pape Innocent XII la célébra au commencement de celle-ci, avec toute la solennité & la pompe dont la Cour de Rome a coutume d'accompagner ses fonctions Ecclésiastiques. Ce qui paroîtra peut-être incroyable à plusieurs, & qui est pourtant vrai, c'est que comme les Catholiques accoururent de tous côtés, pour participer à ces Indulgences qui durent toute l'année, & que les pauvres sont gratuitement reçus & logés pendant trois jours dans les Hopitaux de Rome, chacun dans celui de sa nation; le nombre de ceux qui furent traités cette année dans le Grand Hôpital qu'on appelle de la Trinité & qui subsiste par la libéralité des Papes, passa cent soixante mille personnes. Innocent XII, qui prenoit un plaisir particulier à faire des honnêtetés aux étrangers, se trouva plusieurs fois dans cet Hopital, servant quelquefois de ses propres mains les pauvres, & leur donnant des marques de sa libéralité. Il mourut lui-

même

même cette année, sans en pouvoir voir la fin comme il le souhaitoit ardemment, après avoir rendu son Pontificat d'environ dix ans recommandable, particulièrement par l'abolition du Népotisme qui avoit si fort deshonoré la mémoire de quelques Papes. Les derniers jours de son Pontificat furent encore marqués par la condamnation du sentiment d'un fameux Missionaire de la Chine, qui avoit osé écrire, dans un livre sur la Religion & les Coutumes de cette nation, que la probité des Chinois & la pureté de leur morale étoient si grandes, qu'on pouvoit assurer qu'ils connoissoient & servoient Dieu d'un culte naturel, suffisant pour les justifier: doctrine, comme on voit, qui alloit à rendre la Grace de la rédemption & des mérites de J. C. inutile à leur égard. Cette condamnation avoit déjà été faite dans l'Ecole de Sorbonne en France. Elle parut être un préjugé de celle qui suivit quelques années après, d'une autre opinion des mêmes Missionaires, trop favorable au culte de Confucius Philosophe Chinois, & à celui des morts partiqué par la nation, aussi-bien qu'à beaucoup d'autres impiétés incompatibles avec la Religion Chrétienne, & qu'on prétendoit excuser à la faveur de quelques restrictions ou sens particuliers, qu'on n'a point jugé être l'intention de ceux qui les pratiquoient. 1700.

Le Cardinal Albani fut choisi, le 23 de Novembre, pour successeur d'Innocent, & il prit le nom de Clément XI, parce que les Cardinaux l'élurent le jour de la fête de ce Saint. Ce Pape, né dans Urbin Ville de l'Etat Ecclésiastique, étoit parvenu aux honneurs par son seul mérite, le Pape Innocent

XI

1700. XI l'ayant fait Secrétraire des Brefs, & Alexandre VIII Cardinal, de ſon propre mouvement, & par la ſeule eſtime dûe à ſa capacité. Ce qu'il y eut de ſingulier dans ſon élection, fut qu'il n'avoit que cinquante ans, & que les Cardinaux ne firent aucune attention à leur maxime ordinaire, de ne choiſir que des ſujets de l'âge le plus avancé, afin de donner plutôt lieu à une nouvelle élection, & de flatter un plus grand nombre de prétendans de l'eſpérance de pouvoir arriver à cette ſuprême Dignité. Celui-ci n'y aſpiroit nullement; il refuſa conſtamment, pendant trois jours, d'acquieſcer à ſon élection; mais enfin il ſe laiſſa vaincre, & fit eſpérer à tout le monde un gouvernement heureux. On verra néanmoins dans la ſuite, qu'il n'a pas été exemt de trouble.

Sur la fin de l'année, l'Empereur reçut à Vienne les complimens & les préſens, que le Sultan Muſtapha lui envoyoit en confirmation de la paix de Carlowitz. Les uns & les autres marquoient la ruſticité & l'avarice des Turcs. L'Ambaſſadeur étoit entré à Vienne avec un train de 300 perſonnes, pour jouir d'un entretien plus conſidérable, que la bonté de l'Empereur lui fit généreuſement aſſigner, afin qu'il pût nourrir ce nombreux cortége; mais peu de jours après il en congédia la plus grande partie, & continua à demander incivilement qu'on lui fournît ce qui ne lui étoit plus néceſſaire. Les préſens, qui ſelon l'accord devoient valoir 200000 florins, furent encore d'une beaucoup moindre valeur, quoique ceux de l'Empereur ſurpaſſaſſent inconteſtablement cette ſomme, conſiſtant tous en vaiſſelle d'or & d'ar-

d'argent & en bijoux, dont le prix n'étoit point douteux; au-lieu que ceux du Sultan consistoient en chevaux, armes, tentes, & autres équipages de guerre, auxquels son Ambassadeur donnoit tel prix qu'il lui plaisoit. 1700.

Le Roi des Romains avoit eu l'année précédente une fille, pour premier essai de la fécondité de sa nouvelle épouse; il eut cette année un fils, à qui on donna le nom de Léopold-Joseph.

Charles II Roi d'Espagne, mourut à Madrid, après avoir paru si bien remis d'une assez longue maladie, que l'on rendit publiquement graces à Dieu du recouvrement de sa santé. Ce Prince, né d'un pére avancé en âgé, & peut-être un peu indisposé par l'usage des plaisirs qu'on l'accuse d'avoir trop recherchés, ne jouit jamais d'une santé parfaite; & les maniéres gênées de la Cour d'Espagne ne servirent pas à la fortifier. Mais d'autre côté, Charles fut d'une piété & d'une chasteté incomparables, n'ayant jamais négligé aucun devoir de la Religion, ni eu aucun commerce avec aucune femme, hormis les deux épouses légitimes qu'il eut. Elles ne lui donnérent point d'enfans, soit à-cause de la foiblesse de son tempérament, soit qu'on eût employé quelque autre moyen pour causer cette stérilité.

Comme le Roi de France déclaroit assez ouvertement par son Ambassadeur à Madrid qu'il s'attendoit à la succession, l'Empereur, pour y maintenir ses droits, y avoit envoyé le vieux Comte de Harrach, afin d'avoir l'œil à ce qui se passeroit, & d'entretenir le Roi Charles dans la disposition qu'il avoit toujours témoignée de ne vouloir point d'autre

suc-

1700. successeur que l'Archiduc Charles, fils de S. M. I. Le Comte demeura à Madrid, jusqu'à ce que voyant la santé du Roi rétablie, comme on le croyoit, il retourna à Vienne, & laissa seulement son fils en Espagne. Le Roi étant retombé peu après dans la maladie dont il mourut, le jeune Comte de Harrach ne put jamais obtenir de le voir pendant les derniers jours qu'il vécut, tant le soin de ceux qui le gardoient étoit grand, pour empêcher qu'on ne dérangeât quelque chose dans les dispositions qu'on avoit faites avec tant de dépenses & de peines. Après la mort de Roi, on publia un Testament par lequel on prétendit qu'il avoit nommé Philippe Duc d'Anjou, second fils du Dauphin, pour son successeur à tous ses Etats; lui substituant le Duc de Berry, au cas qu'il mourût sans enfans; & Charles Archiduc d'Autriche, second fils de l'Empereur, au défaut de l'un & de l'autre. On assure que le Testament fut véritablement fu & approuvé par le Roi Charles, mais seulement dans les dernières heures de sa vie: on prétend que tandis qu'il luttoit contre la mort, le Cardinal Portocarrero le lui présenta & le lui fit approuver, sous prétexte que toute autre disposition donneroit lieu à une sanglante guerre, que le Roi de France étoit prêt à déclarer, s'il se voyoit frustré d'une succession à laquelle il s'attendoit; & qu'ainsi il seroit cause lui même de tous les maux que ses peuples souffriroient par cette guerre. Quoi qu'il en soit de ces circonstances, dont on n'eut pas trop de certitude, parce que personne n'assista aux dernières heures du Roi, hors ceux dont le témoignage est suspect; le Roi Très Chrétien, informé de ce qui

qui, s'étoit passé à Madrid, accepta la succession, & ayant reconnu & traité le Duc d'Anjou son petit-fils en Roi, il se disposa à l'envoyer en Espagne; ce qui n'eut lieu néanmoins qu'au commencement de l'année suivante. 1700.

Pendant celle-ci Mr. de Fériol, Ambassadeur de France, étant arrivé à Constantinople, y reçut des désagrémens à sa premiére audience, les Turcs ayant voulu l'obliger à quitter son épée dans cette fonction. Cette nation est si barbare dans ses maniéres, qu'il est plus étonnant de voir des Princes Chrétiens lui envoyer des Ambassadeurs sans des besoins pressans, que de voir ces peuples manquer aux égards de la civilité.

Auguste Roi de Pologne, sur les instances que ses nouveaux Sujets lui faisoient de licentier & de faire sortir du Royaume quelques troupes étrangéres qu'il y avoit introduites, les envoya avec quelques autres troupes Polonoises en Livonie. Elles y commencérent le siége de Riga, & donnérent lieu à une sanglante guerre entre lui & le Roi de Suéde, laquelle a causé des maux infinis, non seulement au Roi de Pologne, mais encore aux propres Pays héréditaires de l'Electeur.

Le Traité de Travendal mit fin aussi, cette année, aux animosités & à la guerre entre le Roi de Dannemarc & le Duc de Holstein-Gottorp. Le dernier consentit à rentrer dans les premiéres alliances entre les deux branches de leur commune Maison, & le Roi lui fit payer 250000 risdales, pour le dédommager des pertes qu'il lui avoit causées par la guerre qu'il lui avoit faite.

1700. Les Ecossois faillirent à en faire naître une autre entre les couronnes d'Espagne & d'Angleterre. Les Espagnols possèdent de grandes terres dans cette partie de l'Amérique méridionale, qu'on nomme Terre-ferme, vers la côte septentrionale; mais c'est plus par la renommée de leur puissance, que par un domaine effectif; une grande partie de ces peuples connoissant à peine le nom des Espagnols, ou ne le connoissant que par le commerce qu'ils veulent bien avoir avec eux. C'est le témoignage d'un Missionaire qui avoit passé une grande partie de sa vie dans ces Pays, & qui assure que dans ceux même que l'Espagne compte pour les siens, il n'y a pas mille Espagnols pour un million d'habitans; ce qui fait que le Corps de ceux-ci est plutôt un mélange de différens peuples que le commerce rend amis, qu'un Etat uni par les liens d'une même sujetion. Les Ecossois voyant donc qu'ils pourroient tirer de grands avantages des établissemens qu'ils feroient autour du Golfe de Darien, y envoyèrent quelques Vaisseaux. Aussi-tôt qu'ils eurent abordé, leurs gens commencèrent à travailler à ce dessein, s'insinuant dans l'amitié des peuples, & leur offrant de trafiquer de leurs propres denrées. Les Espagnols se plaignirent de cette entreprise, comme d'un attentat & d'une invasion des Ecossois sur leurs terres; & comme le Roi Charles qui vivoit encore en fit porter des plaintes au Roi Guillaume, celui-ci, par un égard peut-être outré pour ces remontrances, obligea pour lors les Ecossois à abandonner leur entreprise.

Comme le Testament du Roi Charles II attiroit

troit l'attention de tout le monde sur les suites, qu'auroit une disposition si peu attendue, il se passa peu de choses considérables dans le reste de l'Europe pendant l'année 1701 & les suivantes, qui n'eussent du rapport à ce grand événement. Le Pape Clément XI, qui avoit le génie & le cœur tout François, ne se tint pas dans les termes d'un simple compliment, en félicitant le Duc d'Anjou sur cette grande succession par un Bref particulier; il le fit de la maniére du monde la plus vive, & qui faisoit voir qu'il parloit de toute l'affection de son cœur. Il ne démentit jamais ces sentimens: au contraire, il les témoigna en toute rencontre, soit en favorisant de tout son pouvoir les deux couronnes de France & d'Espagne, ou en témoignant qu'il desapprouvoit non seulement les efforts des partisans de la Maison d'Autriche, qui ne manqua pas de se déclarer contre la disposition du Testament de Charles II, mais encore leurs discours, tant à Rome que dans le Royaume de Naples. Il écrivit à l'Empereur pour lui persuader de ne point envoyer de troupes en Italie, dès-qu'il fut que ce Prince pensoit à revendiquer le Duché de Milan, occupé par les troupes du Roi de France sous le nom de son petit-fils. Il fit mettre dans le château St. Ange le P. Diaz, Religieux de l'Ordre de St. François, qui avoit autrefois été Confesseur de Charles II, & enlever tous ses papiers, parce qu'il publioit à Rome les Lettres qu'on lui écrivoit d'Espagne sur la maniére dont le Testament avoit été fabriqué. Et s'il refusa de donner l'investiture du Royaume de Naples au Roi Philippe, c'étoit parce qu'il ne pouvoit la 1701.

1701. luí accorder ſans offenſer formellement l'Empereur, qui la lui demandoit auſſi pour l'Archiduc Charles ſon fils, & qui auroit pu ſur cette démarche le traiter en ennemi déclaré.

Comme le ſentiment & l'inclination particuliére du Pape n'étoit pas une déciſion, ſur laquelle le reſte de l'Europe crût devoir ſe régler; il ſe faiſoit de tous côtés des préparatifs pour deſavouer cette reconnoiſſance pacifique du St. Pére, & l'on ſe mettoit en diſpoſition de la traverſer par la force, & de toutes les maniéres poſſibles. L'Empereur, qui y étoit le premier intéreſſé, déclara que les renonciations ſolemnelles du Roi de France, les droits de ſa Maiſon, & la diſpoſition conſtante du défunt Roi Charles II dont il étoit ſûr par les lettres & les aſſurances réïtérées qu'il en avoit reçues juſqu'au tems où l'on prétendoit que ce Prince avoit fait, ou approuvé le Teſtament qu'on avoit produit, faiſoient indubitablement voir que la Monarchie d'Eſpagne appartenoit à celui de ſes fils qu'il voudroit nommer. Et après quelques oppoſitions que ſa tendreſſe paternelle mettoit au départ de l'Archiduc Charles ſon fils, ayant effectivement nommé ce Prince Roi d'Eſpagne en lui tranſportant ſes droits, il fit agir auprès des Princes de l'Empire, des Rois de Portugal & d'Angleterre, & des Etats-Généraux des Provinces-Unies, pour les diſpoſer à s'allier avec lui pour tirer raiſon du Roi de France, qui lui avoit enlevé une ſi riche ſucceſſion. Il réuſſit preſque auprès de tous, & réſolu d'employer la force, il mit des troupes ſur pied, dont il fit marcher les premiéres en Italie.

Cependant, dès les premiers jours de l'année,

née, les Vicerois & les Gouverneurs de principaux Etat de la Monarchie d'Espagne ayant, aussi-bien que les Grands qui étoient à Madrid, reconnu le Duc d'Anjou pour Roi sous le nom de Philippe V, celui-ci partit de France, & arriva le 28 de Février au Palais du Buen-retiro, maison de plaisance des Rois Catholiques à quelques lieues de Madrid, en attendant que cette ville eût fait les préparatifs nécessaires pour le recevoir. Il avoit fait précéder des ordres, pour éloigner de cette capitale quelques personnes, qu'il ne croyoit pas qui dussent voir son arrivée avec plaisir. La Reine, veuve du Roi Charles, avoit été priée de se retirer à Tolède, & elle l'avoit fait. Le Grand Inquisiteur, Evêque de Ségovie, fut relégué à son Evêché. Le Confesseur du feu Roi eut ordre de se retirer, pour avoir osé dire assez publiquement que le Roi l'avoit assuré, avant que de mourir, qu'on l'avoit induit à ce Testament, par la crainte de causer la ruine de ses Royaumes, s'il le refusoit. Le Généralat de la Mer avoit été ôté au Comte de Melgar, Amirante de Castille; & l'on avoit fait d'autres changemens par ordre du nouveau Roi, qui faisoient juger qu'il ne croyoit pas tout le monde également dans ses intérêts. A ces changemens près, & à la douleur que causa la mort de plusieurs personnes, qui furent écrasées dans la foule le jour de son entrée, le peuple de Madrid le reçut avec assez d'applaudissement. Personne ne témoigna en public desapprouver ce qui s'étoit passé, & l'on ne parut point choqué de voir le Roi environné d'un Ambassadeur de France, & de quelques Ministres de moindre 1701.

1701. rang, que le Roi son grand-père lui avoit donnés pour le conseiller. Ainsi Philippe commença son régne assez paisiblement.

Le premier desagrément qu'il éprouva, fut le refus que firent les Catalans de recevoir pour Vicerοi le Comte de Palme, neveu du Cardinal Portocarréro, au-lieu du Prince de Darmstat, à qui le Roi Charles avoit donné ce gouvernement quelques années auparavant, avec un régiment de Gardes Allemandes, pour commencer, disoit-il, d'introduire cette nation en Espagne, & préparer les Espagnols à recevoir l'Archiduc son neveu. Il avoit souvent prié l'Empereur de le lui envoyer, prévoyant combien sa réception une fois agréée, & ce Prince établi & reconnu auprès de lui pour son héritier présomptif, épargneroit de soins & de peines pour l'y faire passer après sa mort. Mais l'Empereur s'en étoit toujours excusé, sur la considération que cet envoi feroit une espéce d'augure & de pronostic de mort au Roi Charles, à qui la vue d'une personne destinée à lui succéder feroit naître continuellement cette pensée. Le second desagrément que Philippe essuya, fut la nécessité où il se vit réduit de renvoyer un Confesseur Jésuite qu'il avoit amené de France avec lui; parce que l'Ordre de S. Dominique ayant toujours eu la prérogative de fournir un Confesseur ordinaire aux Rois Catholiques, il n'étoit pas raisonnable de violer ce privilége en arrivant.

Ces petits chagrins étoient d'ailleurs abondamment compensés par l'assurance que le Roi son aieul tenoit prêtes des forces formidables pour le maintenir sur le Trône, & que généralement tous les Gouverneurs des

parties les plus éloignées de la Monarchie l'avoient reconnu. Le Duc de Médina-Sidonia Vicerοi de Naples, le Duc d'Escalone Vicerοi de Sicile, le Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanez, & le Duc de Bavière Gouverneur des Pays-Bas, quoique sollicités par l'Empereur, avoient tenu ferme pour lui. Ce dernier avoit non seulement fait reconnoître le Duc d'Anjou dans la Flandre, mais en avoit fait sortir quinze ou seize mille hommes de troupes Hollandoises, que le Roi Charles avoit mises en garnison dans les meilleures villes de ce pays. L'Electeur de concert avec le Roi de France avoit fait entrer à l'improvu dans un même jour un plus grand nombre de troupes Françoises, qui les obligérent à leur en laisser la défense. L'Electeur, non content de cet important service, avoit encore fait en sorte en Allemagne que d'autres Princes s'unissent à lui, sous prétexte d'empêcher que l'Empire ne prît part dans cette querelle, & n'altérât, comme il disoit, la paix dont il jouissoit. Le Prince Héréditaire de Wolfenbuttel, se trouvant à Paris, avoit de même traité avec le Roi au nom de son pére, & pour une pension de 60000 livres s'étoit obligé d'armer 8000 hommes, en apparence pour s'opposer à l'érection d'un neuviéme Electorat, mais en effet afin que le Roi de France pût s'en servir où il le jugeroit à propos. Le Prince Clément Electeur de Cologne, frére de l'Electeur de Bavière, étoit allé plus avant, & avoit reçu garnison Françoise dans ses places; mais afin que personne ne l'accusât d'avoir introduit des troupes étrangéres dans l'Empire, il leur avoit donné le nom de trou-

1701. troupes du Cercle de Bourgogne, sous le quel il disoit qu'elles ne devoient plus être considérées comme ennemies, quelque changement qui arrivât, & quelque engagement qu'il pût prendre dans l'affaire de la succession. Il avoit aussi mis garnison Françoise dans la ville de Liége; & comme le Baron de Mean, Grand-Doyen du Chapitre, ne paroissoit pas approuver cette introduction, le Marquis de Montrevel qui commandoit ces troupes le fit enlever en plein jour, mettre sur un cheval, & le fit conduire en cet équipage prisonnier en France.

Comme Louis XIV, en donnant des troupes à l'Electeur de Cologne, ne lui donnoit pas d'argent pour les faire subsister, ce Prince fit assembler les Etats à Bonn, pour les obliger d'approuver ce qu'il avoit fait & lui fournir de l'argent, ou l'autoriser à en exiger du peuple. Le Chapitre de Cologne prétend avoir un droit particulier de Coseigneurie avec les Electeurs, & que ceux-ci ne peuvent sans son consentement faire aucune imposition. En vertu de ce droit, le Chapitre s'opposa aux desseins du Prince Clément, desapprouva ce qu'il avoit fait, protesta contre tout ce qu'il pourroit faire dans cette matière; & afin de n'être pas exposé aux suites que pourroit avoir son ressentiment, il fit entrer des troupes Hollandoises dans la ville de Cologne.

Cette introduction des Hollandois à Cologne fut moins considérable par le sujet de plainte qu'elle donna au Roi de France, que par le prétexte qu'elle lui fournit pour autoriser ce

qu'il

qu'il avoit fait dans les divers Etats de la Couronne d'Espagne. En effet ce Prince, qui par la crainte des troupes qu'il avoit jettées dans les villes des Pays-Bas, avoit obligé les Hollandois à reconnoître le Roi Philippe, avec la seule clause qu'ils espéroient que le Roi auroit quelque égard aux prétentions de l'Empereur & à leur propre sureté, fit assez connoître qu'il trouvoit mauvais qu'ils eussent envoyé des troupes à Cologne. Mais comme il n'étoit pas encore à propos de faire éclater son ressentiment, pour ne leur pas donner lieu de se repentir de la reconnoissance qu'ils avoient faite, il continua de tenir son Ambassadeur à la Haye, pour traiter avec eux de la nature des moyens qu'ils prétendoient qu'on employât pour leur sureté particuliére. Les Etats-Généraux ne se hâtant point de s'expliquer, donnérent le tems à Guillaume Roi d'Angleterre, & aux Princes qui s'étoient déclarés à la Diéte de Ratisbonne en faveur de l'Empereur, de prendre leurs mesures. Ces derniers contraignirent pas la force des armes, ceux qui disoient n'avoir armé que pour conserver le repos de l'Empire, à se ranger à leur parti; & lorsque toutes ces Puissances se furent mises en état d'employer la force, alors les Etats-Généraux proposérent leurs Articles de sureté, si bien concertés & si étendus, que le Roi de France, qui n'étoit nullement disposé à les accorder, rappella son Ambassadeur de la Haye. Par-là il donna la liberté aux Provinces Unies de s'allier avec les autres Puissances, qui voyoient la nécessité de s'opposer de concert à l'énorme puissance de la Monarchie Françoise, qui seroit en état de 1701.

1701. donner la loi à toute l'Europe, si elle venoit à pouvoir disposer paisiblement de toutes les forces de celle d'Espagne.

Pendant que ces négociations se faisoient dans les Pays-Bas, le Prince Eugéne de Savoie conduisit l'Armée de l'Empereur en Italie, où les François, maîtres du Duché de Milan, non contens de l'attendre sur les frontiéres de cet Etat, s'étoient allé retrancher aux frontiéres du Tyrol sur les terres de Venise. Cette République s'étoit déclarée pour la neutralité; mais cela ne l'empêcha pas d'armer pour défendre ses terres de l'oppression de l'un & de l'autre parti. Quelques précautions cependant que les François eussent prises, les Impériaux, en prenant un petit détour, évitérent leurs barricades & entrérent sur le territoire de Vérone. Il falloit traverser la riviére d'Adige, pour s'avancer du côté du Milanez: le Prince Eugéne, après avoir donné deux ou trois fois le change aux François, la passa sans opposition, de même que l'Adda & le Pô, & les poussa même à Carpi & à Chiari, où ils n'eurent pas l'avantage. Le Duc de Mantoue, qui avoit fait espérer au Pape, à l'Empereur & aux Venitiens qu'il demeureroit neutre, se déclara en faveur de la France; & ayant reçu garnison Françoise dans sa capitale, la guerre se fit dans ses Etats, qui en furent le théatre pendant quelque tems.

L'Allemagne le devint aussi par la déclaration du Duc de Baviére, qui, sur une Lettre du Roi de France, ayant quitté les Pays-Bas Espagnols après y avoir reçu les François, repassa à Munick, pour y soutenir leur parti avec ceux qu'il croyoit avoir engagés à le

le seconder, sous prétexte de conserver la paix dans l'Empire, & d'empêcher qu'aucun Prince ou qu'aucun Etat ne prît part à la querelle de la succession.

Dès le commencement de l'année, l'Empereur avoit donné les mains au changement que Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, fit de son titre de Duc ou de Marquis, en celui de Roi de Prusse. Cette Principauté, dont l'Electeur jouissoit avec la République de Pologne qui en possédoit une partie, ne relevoit pas de l'Empire, en sorte qu'il dépendit de l'Empereur d'en donner l'investiture; mais il voulut bien par son exemple animer les autres à reconnoître, dans la personne de l'Electeur, une qualité qu'il s'attribuoit de son autorité particulière, & qui n'auroit été reconnue que de ses propres Sujets, si les Couronnes étrangères n'y eussent volontairement acquiescé. La chose passa à la Cour de Vienne, qui consentit de traiter Frédéric en Roi, comme firent aussi plusieurs autres Princes d'Allemagne à son imitation; mais d'autres ne furent pas si faciles à se déclarer, & ce n'est qu'avec le tems, que le nouveau Roi a obtenu la reconnoissance de tous les autres Etats de l'Europe. Ce Prince, pour rendre l'époque de sa Royauté plus mémorable, institua l'Ordre des Chevaliers appellés de l'Aigle noir, à cause que la croix ou la médaille de l'Ordre est un Aigle d'or émaillé de noir, avec la lettre F sur le cœur de l'Aigle, lettre initiale du nom du Fondateur.

L'Empereur fit arrêter cette même année & mettre en prison le Prince Ragotzi, sur l'avis certain qu'il eut que ce Prince avoit tou-

1701. touché une grosse somme d'argent pour faire révolter les Hongrois, & les engager dans une nouvelle guerre contre lui. L'Original du Traité fut trouvé; & tout autre Prince que Léopold, plus jaloux de sa conservation, ne se seroit pas contenté de mettre en prison un homme si dangéreux. Aussi le Prince Ragotzi, qui savoit ce qu'il avoit à craindre, se vit à peine enfermé, qu'il chercha les moyens de s'échaper; comme il fit quelque tems après, ayant corrompu l'Officier qui le gardoit. Il ne se vit pas plutôt en liberté, qu'il alla travailler efficacement à dégager sa parole envers ceux avec qui il avoit traité pour faire soulever les Hongrois. Il y excita les Protestans, sous prétexte de la violence qu'on faisoit à leur Religion, quoiqu'il fût lui-même Catholique; & les autres, sous celui de la violation de leurs priviléges. Ainsi commença la guerre de Hongrie, par la facilité de la nation à entrer dans ces engagemens militaires, plus conformes à son génie turbulent, qu'au repos & aux occupations d'une vie pacifique. La voie par laquelle l'Empereur vint à la connoissance des Traités du Prince Ragotzi, fut la surprise qu'on fit à Lintz d'un Capitaine nommé Longueval, particulièrement attaché à la personne de ce Prince. Comme il y avoit quelques indices qu'il pouvoit bien être chargé d'une négociation dangéreuse, & qu'il avouoit lui-même qu'il venoit de Hongrie & s'en alloit en France, il fut arrêté, & convaincu de servir à des correspondances criminelles, par les Lettres qu'il portoit. Ce Capitaine a vécu longtems après à la Cour de l'Empereur, qui le gratifia même d'une pension: ce qui a fait croire à plusieurs,

sieurs, que cette indemnité n'étoit pas seu- 1701
lement la récompense qu'on a coutume de promettre à ceux qui révélent de bonne foi leurs complices & le secret du dessein; mais une gratification extraordinaire pour avoir volontairement découvert le crime du Prince Ragotzi, par un sentiment d'horreur pour son entreprise, quoiqu'il y eût donné les mains dans le commencement, & qu'il se fût chargé de servir à la correspondance que ce Prince entretenoit avec les ennemis de l'Empereur.

La guerre n'étoit point encore déclarée entre la France & l'Empire. L'Electeur de Baviére, avec quelques Princes, travailloit ouvertement à détourner les autres d'entrer dans aucun engagement particulier en faveur de Sa Majesté Impériale, pendant qu'il les faisoit solliciter de l'aider de leur secours. Chacun de son côté faisoit de son mieux pour accroître son parti. Une partie des Princes de la Maison de Brunswick s'employérent efficacement, pour retirer les autres de l'alliance qu'ils avoient contractée avec le Roi Très-Chrétien, & se mirent même en état de les y contraindre par la force, en cas de résistance & d'obstination. L'Electeur de Cologne avoit reçu garnison Françoise dans ses places, sous prétexte que c'étoient des troupes de l'Empire, auxquelles il donnoit, comme on l'a dit, le nom de troupes du Cercle de Bourgogne. Et comme, après cette démarche, sa déclaration pour la France n'étoit plus équivoque, l'Electeur Palatin fit arrêter quarante-quatre bateaux de toutes sortes de munitions de guerre, chargées à Metz pour être transportées à Bonn au service de ces troupes. La France ayant réclamé cette pri-

1701. prise, qui valoit plus de cent mille écus; cette démarche justifia la saisie qui en avoit été faite, & découvrit pleinement le dessein du Roi d'allumer la guerre dans l'Empire; comme elle le fut bien-tôt après, par les hostilités que l'Electeur de Bavière commença dans le Cercle de Souabe.

Jaques II Roi d'Angleterre mourut cette année au Château de St. Germain en Laye, que le Roi de France lui avoit donné pour sa demeure après qu'il eut perdu la couronne d'Angleterre. Ce Prince parut tout autre dans les dernières années de sa vie, qu'il n'avoit été pendant sa prospérité; & il sembla avoir étouffé dans sa disgrace, toute son ambition & toutes ses pensées de régner. Il s'étoit tellement donné à la dévotion, soit qu'il y fût porté par le chagrin de son état, ou par un véritable mépris des grandeurs du monde, qu'il ne paroissoit pas avoir jamais eu d'autres sentimens; jusques-là qu'après sa mort plusieurs canonisérent sa patience & ses autres vertus, & en voulurent faire un Saint à miracles. Il rendit particuliérement recommandable son attachement à la Foi Catholique, par les fortes recommandations qu'il fit, avant sa mort, au Prince de Galles son fils, de ne la jamais abandonner, quelque avantage qu'on lui promît, ou dont il pût se flatter, en la quittant. Louis XIV reconnut aussitôt après cette mort, le même Prince de Galles pour Roi d'Angleterre; se croyant sans doute dégagé de la promesse qu'il avoit faite au Traité de Ryswyck, de n'inquiéter en aucune maniére le Roi Guillaume dans la possession de la couronne d'Angleterre, puisqu'une telle reconnoissance ne lui devoit

devoit pas être plus fâcheuse, que celle qu'il avoit continué de faire du Roi Jacques II depuis sa destitution, sans que le Roi Guillaume eût témoigné en être offensé.

Philippe Duc d'Orléans, frére unique du Roi, mourut encore cette année. Prince qui par son humeur pacifique, & par le repos dans lequel il vécut pendant tant d'années, se rendit plus recommandable que n'avoit fait le Duc d'Orléans, frére de Louis XIII, par toutes les entreprises qui firent tant parler de lui. Cette humeur paisible du dernier Duc étoit sans doute le fruit des soins que le Roi son frére avoit pris de l'éloigner des affaires, & de lui ôter les occasions de s'y mêler trop avant. Louis XIV. conduisit néanmoins en quelques occasions ce Prince en Flandre, où il lui donna moyen d'acquérir de la gloire, comme à la prise de St. Omer & à la bataille de Montcassel. Son mariage avec la Princesse Palatine, sœur du dernier Electeur de la premiére branche de cette Maison, mort sans enfans, avoit donné lieu, à la désolation du Palatinat, dont le Roi se saisit l'an 1688, & qu'il abandonna l'année suivante, après l'avoir ruiné.

Le nouveau Pape Clément XI étoit vivement sollicité de terminer la question agitée depuis si longtems entre les Missionaires de la Chine, attendu que les instructions qui avoient été produites pour juger du droit des parties étoient plus que suffisantes. Mais ne pouvant encore se résoudre d'en venir là, quoique son prédécesseur eût été les derniers temps de sa vie dans la dispositions de le faire, il nomma M. de Tournon Suvegard d'origi-

1701. gine, à qui il donna le titre d'Archevêque d'Antioche & de Légat à latere, avec un pouvoir absolu sur toute sorte de Missionnaires dans l'étendue de sa Légation; & il l'envoya en cette qualité à la Chine, afin qu'il vît & reconnût de nouveau sur les lieux le véritable état des affaires, & qu'il lui en envoyât ses informations, sur lesquelles il promit de prononcer. Il nomma encore divers Ecclésiastiques de toutes sortes de nations, auxquels il fit donner de l'argent pour le voyage de la Chine, & pour aider son Légat dans les recherches pour lesquelles il l'envoyoit dans ce pays-là. Le Pape étoit disposé à envoyer des Nonces aux Cours de Vienne, de Paris & de Madrid, leur offrir sa médiation pour appaiser à l'amiable la grande querelle qui les armoit l'une contre l'autre. Mais l'Empereur lui ayant fait représenter qu'il ne pouvoit plus écouter aucune proposition sans le concours de ses Alliés, dont une partie ne voudroit point traiter avec ses Nonces, Clément se désista d'en envoyer.

Le Roi de France de son côté, résolu de ne point abandonner une succession qui étoit échue à son petit fils avec tant de bonheur, employoit les moyens les plus efficaces pour la lui assurer. Le Marquis del Vasto & le Prince de Caserte, deux Seigneurs de la première noblesse de Naples, ayant pris le parti de s'éloigner de cette capitale, & témoignant par-là ne pas approuver le changement qui y étoit arrivé, Louis XIV, à qui les principaux Ministres d'Espagne avoient déféré une souveraine autorité de disposer de tout comme il le jugeroit à propos, fit confisquer

fisquer les biens de ces deux Seigneurs. Le Comte d'Etrées, qui vint à Naples avec quelques vaisseaux François, demanda avec instance que comme ils étoient encore dans la ville de Bénevent enclavée dans le Royaume, quoiqu'appartenant à l'Eglise, ils y fussent pris & traités comme rebelles. Mais s'ils échapérent aux poursuites des François qui gouvernoient le Royaume de Naples pour le Roi Philippe, d'autres succombérent à la rigueur du gouvernement, & furent les victimes de leur zéle inconsidéré. La mort de Charles II ayant inopinément donné lieu à la substitution d'un successeur étranger à son propre sang, on prétend que le Duc de Médina-Céli, Vicerοi de Naples, avant que de se déclarer absolument en faveur de Duc d'Anjou, avoit tenté secrettement quelques-uns de la Noblesse de se déclarer en faveur de lui-même & de le reconnoitre pour Roi de Naples, fondé sur les anciennes prétentions de sa Maison, que les Historiens Espagnols font venir des anciens Rois de Castille & de Léon; mais que n'y ayant pas trouvé les esprits disposés, il avoit fait reconnoitre Philippe par son autorité. On vit dans la suite que cette reconnoissance ne partoit point d'une volonté sincére, puisque dès le moment que les Napolitains purent se déclarer en faveur d'un autre, ils coururent au-devant de lui, sans attendre la violence ou la force; comme on le verra dans son lieu. 1701.

Nonobstant cette reconnoissance de Philippe pour Roi de Naples, une grande partie de la Noblesse de ce Royaume inclinoit pour l'Archiduc Charles, qui envoya le Baron de Chassignet sous le titre de Ministre,

1701. ou Solliciteur de ſes intérêts particuliers à la Cour de Rome. Ce Baron traita ſecrettement avec la Nobleſſe Napolitaine mécontente, & concerta avec elle de faire déclarer & la ville & le Royaume en faveur de l'Archiduc. Ceux qui s'engagérent dans cette entrepriſe furent le Prince de la Macchie de la Maiſon Caraccioli, Don Bernard & Don Jérôme Aquaviva, le Prince de la Riccia, le Duc de Téléſe, Don Carlo de Sangro, Don Militie Caraffa, Don Joſeph Capeu, & autres; au nom deſquels on ſema même dans les rues de Naples un Manifeſte, par lequel ils reconnoiſſoient le Roi Charles III pour légitime Souverain. Une partie de ceux ci, & le Baron de Chaſſignet à leur tête, s'étant préſentés à Naples le 20 de Septembre, ſuivis de quelque peuple, y proclamérent l'Archiduc, en faiſant voir ſon portrait. Mais n'ayant pas été ſoutenus d'un aſſez grand nombre de partiſans pour encourager tout le peuple à les ſuivre, le Vicerοi, auprès duquel une autre partie de la Nobleſſe s'étoit retirée, eut le tems de prévenir les ſuites de ce ſoulevement. Il fit courir à cheval par la ville une partie de ces Nobles, pour retenir le peuple dans l'obéiſſance du Roi Philippe; & fit marcher les troupes contre ceux qui s'étoient déclarés. Ceux-ci, contraints de ſe défendre, le firent pendant quelque tems dans des maiſons & dans le clocher d'une Egliſe; mais n'ayant pu s'y maintenir, quelques-uns furent faits priſonniers, pendant que les autres ſe ſauvérent. L'affaire échoua principalement, parce que la crainte d'être découverts obligea d'anticiper l'entrepriſe d'un jour; ce qui fut cauſe que les troupes

pas destinées pour le secours, qui ne devoient arriver que le jour suivant, ne purent prêter aucune assistance. Entre les prisonniers qui furent arrêtés, Don Carlo de Sangro & le Baron de Chassignet furent les plus considérables. Le premier eut la tête tranchée à Naples, avec quelques autres Napolitains, comme prétendus Sujets du nouveau Roi & nés dans le Royaume de Naples; & le second fut emmené à Paris, où on le mit à la Bastille.

Le Roi de France, à qui l'on donna part de cette exécution, la loua, & exhorta même le Vicerei d'en user avec toute sorte de rigueur contre ceux qui n'approuveroient pas le gouvernement présent. Cette exhortation faite dans les commencemens d'un régne, tems que les Souverains affectent de signaler par leur douceur, ne donna pas une idée avantageuse de la modération du nouveau gouvernement. On trouva aussi que le Pape n'avoit pas rempli ses obligations de son Office, en regardant d'un œil tranquille ces cruelles exécutions, lui qui, comme Seigneur Suzerain du Fief de Naples, pouvoit espérer de voir son intercession respectée, & le supplice des coupables différé, s'il eût voulu s'y entremettre. Ce qu'il fit, fut de réclamer l'Immunité Ecclésiastique en faveur de quelques condamnés, que le Vicerei avoit fait prendre dans diverses Eglises, même hors du Royaume de Naples, & qui, après bien de la peine, furent élargis. Le Palais du Duc de Télé à Naples fut démoli, & comme on ne put le prendre lui-même, on le flétrit par une Inscription infamante. Pour arrêter ces exécutions, l'Ambassadeur de l'Empereur à Rome

1701 me fit avertir le Duc d'Uzéda, Ambaſſadeur du Roi Philippe dans la même Cour, qu'on eût à traiter les priſonniers qui tomberoient entre les mains des François à Naples pour avoir ſoutenu le parti de l'Archiduc Charles, en priſonniers de guerre; autrement, qu'on traiteroit avec la même rigueur dont il ſeroit uſé contre eux, ceux qui étoient déjà tombés ou qui tomberoient encore entre les mains des Impériaux en Lombardie.

Ceux-ci, comme on l'a déjà dit, ayant donné le change en Italie aux François, s'étoient déjà avancés, & rendus maîtres de Guaſtalla, de la Mirandole & de Borſello: ils s'étoient même étendus dans le Plaiſantin, afin de renfermer les François dans le ſeul Duché de Milan. Les François de leur côté, voyant cette rapidité de progrès, abandonnérent d'eux-mêmes Bozzolo, Gazzolo,
1702. Caſal-Maggiore, après avoir fait leur Quartier-général à Luzzara dans le Mantouan. Le Maréchal de Villeroi, que le Roi de France avoit ſubſtitué à Mr. de Catinat dans le commandement de l'Armée, ſe tenoit à Crémone, comme dans une ville plus grande & plus ſûre, & s'y divertiſſoit pendant le froid du mois de Janvier. Le Prince Eugéne, averti de la confiance dans laquelle il vivoit, y introduiſit quelques-uns de ſes gens, par un égoût qui ſervoit à la décharge des immondices de la ville, & qui lui fut tenu ouvert par un Curé logé tout auprès. Ceux-ci lui ouvrirent une porte, par où il entra avec quelque Infanterie; & il ſe ſeroit rendu maître de la place, ſi ceux qui par ſon ordre devoient accourir de l'autre côté du Pô, avoient pu paſſer la riviére; mais ceux qui gardoient

le pont, l'avoient rompu à la premiére allarme. Ses gens néanmoins tuérent quantité de François, qui, éveillés par le bruit de cette Camisade, étoient accourus, & qui furent surpris avant que de pouvoir joindre leurs compagnons & se rendre à la défense des portes. Le Maréchal lui-même, & divers autres tant Officiers que soldats, furent enlevés, & emmenés prisonniers. Cependant, comme les Impériaux étoient moins nombreux que la garnison même, ils sortirent de la Ville vers le matin, & se retirérent en bon ordre avec leur butin. 1706-11

Ce fut par une entreprise aussi hardie que celle-ci, que le Marquis Davia, & les Colonels Hussars Evergini & Paul Diack, entreprirent de faire une autre course aux portes de Milan. Ils entrérent même dans la Ville, où il leur eût été facile, s'ils avoient voulu, d'enlever la Princesse de Vaudemont, femme du Gouverneur du Milanez, lequel se trouvoit alors à l'Armée des deux Couronnes. Ce Parti, marchant tête levée par-tout, exigea premiérement 900 pistoles de la Ville de Pavie, si elle vouloit sauver ses fauxbourg & ses maisons de plaisance du pillage & de l'incendie. De-là il entra à Milan par la porte Romaine, jetta au peuple l'argent qu'il trouva dans la caisse des Receveurs des Gabelles de cette porte, & ayant crié dans les rues & fait crier, Vive l'Empereur & la Maison d'Autriche! il alla dîner à une maison de plaisance nommée la Bélingéra à quelques milles de la Ville, où le Prince de Vaudemont avoit coûtume de s'aller délasser des fatigues de son Gouvernement, parmi les Joueurs & autres Baladins qu'il avoit fait venir de France dès

le

1702. le commencement de son gouvernement. Après cette expédition, le Parti repassa les rivières, chargé du butin qu'il avoit fait dans les Palais de la Noblesse Milanoise dévouée à la France; & rejoignit le Camp Impérial dans le Mantouan, sans avoir rien rencontré qui osât lui faire tête.

Le Roi Philippe, qui étoit arrivé d'Espagne à Naples dès le 16 d'Avril, y avoit été reconnu & complimenté par le vieux Cardinal Barberin, que le Pape lui envoya dans cette Ville avec le titre de Légat à latere. Mais sa présence ne changea pas la face des affaires en Italie; quoiqu'après son arrivée en Lombardie, il eût donné bataille aux Impériaux près de Luzzara dans le Mantouan, où ses troupes commandées par le Duc de Vendôme prétendirent avoir remporté l'avantage. Nonobstant cette bataille, les Impériaux continuérent à tenir bloquée la Ville de Mantoue, & à faire des courses dans le Milanez, presque toujours avec avantage, parce que les peuples les favorisoient, par une ancienne antipathie pour la nation Françoise. Ceux-ci cependant firent le siége de Guastalla, qu'ils prirent; & s'avançant dans le Modénois, en confisquérent l'Etat au profit du Roi de France, parce que le Duc étoit censé s'être déclaré pour l'Empereur, en abandonnant au Prince Eugéne Bersello, qu'il n'étoit pas en état de lui refuser. Le Duc s'étoit retiré à Bologne avec sa famille, d'où, après bien des Traités inutiles qui se firent à Rome pour lui faire obtenir une neutralité du Roi de France, il retourna enfin dans ses Etats, quand les Allemans en eurent repris la capitale.

Ce

Ce n'étoit pas en Italie seulement, que se faisoit la guerre pour revendiquer la succession d'Espagne en faveur de la Maison d'Autriche. Les Anglois ayant déclaré qu'ils maintiendroient à quelque prix que ce fût le Roi Guillaume sur le trône d'Angleterre, contre tous les efforts que pourroit faire le fils du Roi Jaques, reconnu Roi par la France; Guillaume fit aussi déclarer le Parlement en faveur de l'équilibre de l'Europe. Il en tira des promesses positives d'en être puissamment soutenu dans la guerre, qu'il étoit nécessaire pour cela de faire au Roi de France & aux Espagnols, qui s'étoient déclarés pour le Duc d'Anjou. Quelques jours après cette déclaration, il se blessa en tombant de cheval à la chasse, & mourut peu de tems après: on prétend, néanmoins, que, même sans cet accident, il n'auroit pas pu vivre longtems. Sa mort ne changea rien aux affaires de la nation, qui reconnut sans aucune opposition la Princesse de Dannemarck, sœur de la Reine Marie épouse du défunt Roi Guillaume, & fille du Roi Jaques II. La Reine porta sur le trône le même zèle pour la cause commune; elle déclara dès les premiers momens qu'elle fut saluée Reine, qu'elle vouloit entrer dans tous les engagemens que le Parlement avoit approuvés, le soutenir, & donner les mains à tout ce qu'il jugeroit nécessaire dans les conjonctures présentes. 1702

Quelques jours après la mort du Roi Guillaume, Louis XIV fit une nouvelle tentative sur l'esprit des Hollandois, pour les détacher de l'Alliance de l'Empereur. Il leur fit représenter, par un Secrétaire que son Ambassadeur avoit laissé à La Haie en se retirant

1702. retirant après la rupture des conférences, qu'ayant recouvré leur liberté par la mort de leur Stathouder qui les avoit toujours tenu sujets, il espéroit qu'ils reconnoitroient à la fin le peu de fondement qu'ils avoient de s'engager dans une querelle qui ne les touchoit en rien, & dans laquelle ils n'étoient entrés que pour plaire à leur Stathouder, ou pour n'oser lui contredire: Que la Paix étant l'état dans lequel leur République trouvoit ses plus grands avantages, il ne doutoit point qu'ils ne le préféraſſent à toute la gloire & à tous les avantages qu'ils pourroient obtenir dans une guerre, dont le succès ne seroit peut-être pas auſſi heureux qu'ils pourroient s'en flatter. Les Etats-Généraux répondirent à ces insinuations, que la déférence qu'ils avoient eue pour les conseils du Prince d'Orange leur Stathouder, n'étoit point une marque qu'ils dépendiſſent de lui en aucune maniére, ou que leur liberté en fût moindre; mais qu'elle venoit uniquement de ce qu'ils avoient trouvé ses conseils bons, & avantageux au bien de leurs affaires: Que la résolution qu'ils avoient prise de concourir à engager le Roi Très-Chrétien de donner à la Maiſon d'Autriche la satisfaction qu'elle avoit sujet d'espérer, étoit fondée sur la néceſſité de ne point abandonner la cause d'un allié ſi conſidérable, & sur la juſte crainte de voir perdre l'équilibre de l'Europe, que Sa Majeſté témoignoit encore vouloir conſerver, & dans lequel ils croyoient que conſiſtoit leur ſûreté particuliére: Quils n'armoient qu'à regret, déſirant la paix plus qu'aucune autre Puiſſance; & qu'ils mettroient les armes bas, dès que le Roi voudroit avoir égard aux

paroîtroit disposé à y condescendre. Ces réponses n'ayant pas été du goût du Roi de France, la nouvelle Reine d'Angleterre lui déclara la guerre le 4 de Mai, & les Etats le 15, comme défenseurs de la Monarchie d'Espagne; & la Reine de plus, pour avoir nommé de son autorité particuliére un Roi d'Angleterre, contre la reconnoissance qu'avoient fait les trois Royaumes de sa personne pour légitime Reine. 1702.

Aussi-tôt leurs Armées commencérent d'agir, tant par terre que par mer. Le Général Coehorn, à la tête de l'Armée Hollandoise, après avoir rasé les Lignes que les François avoient faites pour défendre leurs places de Flandre, attaqua & prit le Fort de St. Donat dans la même province, où les François avoient déjà tenté de surprendre quelques places appartenant aux Provinces-Unies. Le Marquis de Bedmar, nouveau Gouverneur des Pays-Bas, à la tête des Espagnols, tenta de faire le siége de *Hulst*; mais il n'osa continuer, à la vue de l'Armée de Hollande, laquelle ayant pris Keiserswert après un siége très-chaud, vint faire celui de Venlo, & ensuite celui de Ruremonde, qu'elle emporta. Ces conquêtes obligérent les François d'abandonner Nuits, & quelques autres petites places, qui étendirent & assurérent beaucoup les frontiéres des Provinces-Unies. Il arriva une chose singuliére, à la prise de Venlo. Les Généraux ayant fait sortir l'Armée de ses Lignes, & fait faire une décharge générale de mousqueterie, en réjouissance de la prise de Landau par le Roi des Romains, dont ils venoient de recevoir la nouvelle; les assiégés, croyant que c'étoit une disposition à une at-

1702. attaque générale, demandérent à capituler & rendirent la place.

Après la prise de Ruremonde, l'Armée Hollandoise marcha vers Liége; & à son arrivée, les François qui s'étoient saisis de cette place du consentement de l'Electeur de Cologne, se retirérent dans la citadelle. Elle fut assiégée le 14 d'Octobre, & emportée d'assaut le 29: la bréche ayant été forcée, la garnison & le Gouverneur furent obligés de se rendre à discrétion. L'autre Forteresse, dite de la Chartreuse, fut prise trois jours après à force de bombes. Cette maniére d'attaquer prit son nom du Général Coehorn, qui s'en servit dans cette occasion pour la premiére fois; au-lieu qu'elle devoit plutôt porter le nom de Louis XIV, qui, longtems auparavant, avoit pris diverses places dans les Pays-Bas, à force de bombes & de boulets rouges, qui empêchoient les soldats de se défendre, & désespérant les bourgeois, obligeoient bientôt les uns & les autres à se soumettre.

On a dit que Landau avoit été pris. Ce fut le Prince de Bade qui en commença le siége: mais il fut continué par le Roi des Romains, qui voulut faire sa premiére campagne sous ce Prince, fameux par sa belle conduite en Hongrie; mais qui semble n'avoir pas toujours voulu se servir de toute son habileté, quand il a eu en tête les François. Le Roi Joseph crut qu'il ne pouvoit commencer à devenir soldat dans une meilleure occasion que celle-ci, où il s'agissoit de contraindre les ennemis de son frére à lui faire justice au sujet de la Monarchie d'Espagne.

L'Empire avoit déclaré dans la Diéte de Ratisbonne, qu'il entroit dans les intérêts de

de l'Empereur & de sa Maison. Les Princes de Wolfembutel & de Brunswick, quoiqu'entiérement engagez dans le parti ennemi, avoient été ramenés à celui de l'Empire par les troupes des autres Princes de leur Maison, & celles de quelques autres Puissances. La seule Maison de Baviére, consistant dans l'Electeur de ce nom & dans son frére le Prince Clément Electeur de Cologne, demeura attachée à la France contre la Maison d'Autriche. L'Electeur Maximilien avoit tâché d'engager les Cercles de Franconie & de Souabe, voisins de ses Etats, à une neutralité, disant que la querelle de la succession ne regardoit point l'Empire; & il prétendoit se servir de la force pour les y contraindre, comme si c'eût été un crime aux autres de prêter les mêmes secours à l'Empereur, qu'il se croyoit permis de prêter à ses ennemis. Après les formes ordinaires des Avocatoires publics, & des insinuations particuliéres que l'Empereur fit précéder, il envoya le Comte de Schlick à l'Electeur de Baviére, pour l'obliger à déclarer positivement s'il vouloit adhérer à la grande Alliance de tous les Princes de l'Empire, & lui dénoncer qu'en cas de refus, il seroit traité comme ennemi. L'Empereur fit dans ce même tems sortir de Ratisbonne Mr. de Chamois Ministre de France, qui continuoit ses mauvais offices contre lui; & qui, quoiqu'il prétendit le contraire, n'avoit plus le droit d'y demeurer, l'Empire ayant déclaré ennemi le Roi son maître. Mais cela même fit éclater les dessein de l'Electeur de Baviére, qui ne se voyant pas encore suffisamment appuyé, avoit fait semblant de prêter l'oreille à des accommodemens. Car 1702.

1702. ayant su ou cru les troupes Françoise à portée, il surprit alors la ville d'Ulm capitale de la Souabe, en y envoyant quantité d'Officiers déguisés en paysans & en gens de métier, qui s'étant attroupés à la porte en égorgérent les gardes, & donnérent moyen à des troupes réglées d'entrer & de se saisir de la place, en continuant de massacrer tous ceux qui voulurent faire quelque résistance. On remarqua que l'Officier principal, l'favori du Duc, & qui s'étoit chargé de la réussite de cette entreprise, fut tué lui-même en habit de boucher, qu'il avoit pris pour se mieux déguiser. L'Electeur, devenu maître de cette place, assembla son Armée auprès; & il envoya cependant excuser cette démarche à la Diéte de Ratisbonne, par la raison qu'il avoit été contraint d'en user ainsi pour la sureté de sa personne & de ses Etats, avec promesse de ne rien changer dans la forme du gouvernement de la Ville, qu'il laisseroit jouir de ses priviléges. Il est certain, au moins le publia-t-on ainsi, que l'Electeur avoit été flatté de l'espérance d'une couronne, & que sa pensée, aussi-bien que la promesse des François, étoit de relever l'ancien Royaume de Baviére, qui seroit composé de ses propres Etats, & des meilleures Villes des Cercles voisins. On eut quelque sujet de le croire par les étendarts dont il se servit au commencement de cette expédition, & qui indiquoient par des symboles la grandeur des desseins qu'il rouloit dans son imagination. La suite a fait voir qu'il se trompoit, dans la facilité avec laquelle il croyoit que ses entreprises pourroient réussir.

Il ne fut pas moins trompé dans son attente,

te, lors de la surprise d'Ulm. Il se flattoit, d'abord après cette expédition, d'aller au secours de Landau du côté d'Allemagne, tandis que le Maréchal de Catinat y viendroit du côté de France. Mais le fameux Incendiaire Mélac, Gouverneur de cette place, n'eut pas le tems d'attendre ce secours; & le Roi des Romains, avant même la fin du siége, ayant fait quelques pas pour aller au-devant du Maréchal de Catinat qui s'avançoit, celui-ci le tint quitte d'une bataille & retourna en arriére. Après la prise de Landau, le Prince de Bade conduisit son Armée vers Fribourg en Brisgau, dans le dessein de Barrer les François, qu'on savoit se préparer à aller joindre le Duc de Baviére. Il les rencontra en effet & en vint aux mains avec eux à Fridlingue près du Rhin vis à vis d'Huningue, avec un succès si équivoque, que l'un & l'autre parti s'attribua la victoire. Ce qu'il y a de certain c'est que, les François joignirent l'Electeur, qui s'avança pour les rencontrer, & qui se saisit en chemin faisant de Gunsbourg & de Memmingue. 1702.

Les choses ne réussirent pas si heureusement à l'Electeur de Cologne, son frére. On a parlé de la dispute qu'il eut avec son Chapitre, que l'Empereur soutint contre lui. Outre cela, pendant que la garnison Françoise s'occupoit à fortifier Bonn, on lui enleva quantité de petites places de son Electorat, qui retrécirent beaucoup son domaine. Il voulut assembler les Etats mais l'Empereur par ses Avocatoires empêcha les membres de s'y rendre. L'Evêque d'Hildesheim, dont il étoit Coadjuteur, étant venu

1702. à mourir, la même autorité l'empêcha d'entrer en poſſeſſion de cet Etat; & à la fin l'Armée des Alliés s'étant approchée de Bonn pour en faire le ſiége, il fut contraint d'en ſortir, & n'y rentra plus pendant la guerre, ayant erré de ville en ville au gré du Roi de France, qui penſoit alors à autre choſe qu'à lui faire recouvrer ſes Etats.

Le Maréchal de Tallard, après avoir ruiné le pays de Berg, s'étant approché de la ville de Cologne, les déſolations qu'il avoit déjà cauſées ailleurs, diſpoſérent les Magiſtrats à accepter la neutralité qu'il leur offrit. Mais les armes de l'Empereur étant devenues peu de tems après les plus fortes dans cet Electorat, & ayant obligé la capitale à rentrer dans l'engagement des autres Etats de l'Empire; le Maréchal, par ordre du Roi, vengea cette infraction par l'invaſion du Duché de Lorraine, à qui il avoit accordé la même neutralité. Il fit même offrir au Duc d'autres Etats & d'autres revenus au dedans du Royaume, s'il s'y vouloit réfugier. Mais le Duc s'en excuſa, & aima mieux vivre dans une petite ville de ſes Etats nommée Luneville, que de ſe dérober à l'amour de ſes Sujets, plus attachés à leurs Princes qu'aucun autre peuple du monde.

Ce fut dans cette même campagne, que le Duc de Bourgogne parut dans les Pays-Bas à la tête de l'Armée Françoiſe, ayant ſous lui le Maréchal de Boufflers, qui la commandoit réellement. Sur l'eſpérance de quelques intelligences qu'on avoit ménagées dans la ville de Nimégue, il s'avança dans le Duché de Cléves, où il faillit à ſurprendre le Comte d'A-

d'Athlone, qui commandoit une Armée beaucoup inférieure à la Françoiſe. Ce Comte, pour s'aſſurer, & pour aſſurer Nimégue & la Gueldre Hollandoiſe, s'étant retiré ſous le Canon de cette place, l'Armée du Duc de Bourgogne, qui ſe vit par-là hors d'état d'exécuter ſon deſſein, déchargea ſon chagrin ſur la ville & le pays de Clévés. Elle y dépouilla les payſans, les faiſant marcher ainſi dénués de tout où on les commandoit; pilla & maſſacra tous ceux qui faiſoient quelque réſiſtance, ou qui refuſoient de payer la taxe qu'on leur impoſoit; enleva abſolument de la ville de Cléves tout le grain qui y étoit; & tua plus de mille, tant cerfs que chevreuils & autres bêtes, dans le Parc du Roi de Pruſſe, qui eſt près de cette ville. 1702.

La Mer fut encore le théatre de pluſieurs hoſtilités. Le Chevalier de Fourbin s'étant fait voir dans le Golfe Adriatique avec ſept ou huit vaiſſeaux portant la banniére d'Eſpagne, infeſta les côtes de l'Iſtrie Impériale, où il brûla Fiume, & prit ſur ceux de Trieſte quelques barques chargées de grain, qu'il fit jettez dans la mer; mais s'étant de nouveau préſenté devant Terſacz, autre place de la Morlaquie, ſes gens y furent maltraités & repouſſés. La République de Veniſe, qui avoit réſolu d'obſerver une exacte neutralité entre les Couronnes qui ſe faiſoient la guerre, ne s'oppoſa point à ces hoſtilités, ni aux courſes du Chevalier de Fourbin ſur le Golfe, quoiqu'il portât une banniére étrangére: elle qui avoit autrefois empêché que les Eſpagnols ne traverſaſſent cette mer avec leurs vaiſſeaux, pour conduire une Princeſſe des côtes de la

1702. Pouille sur les terres de la Maison d'Autriche, sous prétexte que le domaine de cette mer lui appartient. Elle avoit cependant puissamment armé, & nommé le Marquis du Hamel, Officier du Roi de Prusse, pour commander ses troupes; mais ces troupes n'étoient que pour se défendre en Terre-ferme.

Les Flottes Angloise & Hollandoise, unies ensemble, exercérent de plus grandes hostilités contre l'Espagne. Ayant pénétré dans la baie de Cadix, elles firent répandre parmi les Espagnols un Manifeste, par lequel elles déclaroient qu'elles n'étoient venues que pour soutenir les droits de la Maison d'Autriche sur la Monarchie d'Espagne, promettant de s'abstenir de toutes sortes d'hostilités, si on les recevoit comme amies & qu'on se déclarât contre les François, qui, sous le nom du Duc d'Anjou, avoient usurpé ses Etats. Comme personne ne parut s'intéresser pour eux, les Flottes s'avancérent vers le Port de Ste. Marie, dont elles se saisirent, & y firent prisonniéres quelques milices qui gardoient la ville. Elles soumirent de même le Fort de Ste. Catherine qui n'en étoit pas éloigné; pendant que les François se retirérent au fond de la baie & enfoncérent quelques vaisseaux, pour empêcher que les Anglois & les Hollandois ne les y poursuivissent. Il est certain que ces Flottes ayant porté l'épouvante dans le pays, elles y auroient fait des progrès considérables, si les soldats n'eussent commencé à user de violence contre les peuples, & particuliérement s'ils n'eussent profané les Eglises dans la petite ville de Ste. Marie, d'où la plupart des habitans s'étoient retirés à leur venue par

par ordre du Gouverneur. Car cette conduite ayant irrité le zéle que les Eſpagnols ont pour la Religion Catholique, ils coururent aux armes & repouſſérent les ennemis, qui furent contraints de ſe retirer & d'abandonner l'eſpérance qu'ils avoient de faire ſoulever ces peuples, naturellement ennemis des François auxquels ils ſe voyoient ſoumis. La Reine d'Angleterre, fâchée de ce mauvais ſuccès, fit châtier dans la ſuite les auteurs de ce deſordre. 1702.

Cette affaire ayant mal réuſſi, l'Amiral Rook détacha dix vaiſſeaux chargés de troupes, pour aller dans les Indes Orientales; & ayant appris que Mr. de Châteaurenaud avoit amené les galions d'Eſpagne à Vigo pour ne les point expoſer au danger qu'ils auroient couru en abordant à Cadix, il réſolut d'aller les attaquer avec le reſte de ſa Flotte pendant qu'ils étoient dans la baye, ou de les pourſuivre dans leur retraite. Vigo eſt une ville ſur l'Océan occidental, dans la Galice, avec un bon port & une baye qui s'avance juſqu'à Redondello, autre ville ou bourg à ſix milles de-là, où les vaiſſeaux peuvent arriver, & où, pour plus grande ſureté des galions, Mr. de Châteaurenaud les avoit fait avancer. Mais l'Amiral Rook, réſolu d'en avoir ſa part, fit force de voiles, & eſſuyant la décharge des canons de Vigo, pouſſa juſqu'à Redondello, où il trouva que les ennemis ſe fortifioient, & ſe diſpoient à le recevoir. Le Duc d'Ormond fit mettre pied à terre à deux mille hommes, qui allérent attaquer un beaucoup plus grand nombre d'Eſpagnols, poſtés dans un Fort ou Château qui défend la ville. Le gros des Eſpagnols, après quelques eſcar-

1702. mouches, ayant abandonné la partie pour se sauver dans les montagnes, trois cens François & quelques Espagnols se renfermérent dans un vieux château pour s'y mieux défendre. Mais comme ils crurent que dans les premiers momens où l'ennemi n'étoit point encore a couvert, il n'y avoit qu'à l'attaquer pour le mettre en desordre, ils en sortirent presque aussi-tôt & s'avancérent fiérement contre les Anglois; qui les ayant fait recevoir par quelques compagnies de grenadiers, les mirent bientôt eux mêmes en desordre & se saisirent ainsi de la Forteresse. La Flotte Angloise s'avança cependant contre l'estacade que les François avoient déjà formée de vaisseaux, de mâts, de cables, de chaines & d'autres matériaux, pour se défendre. Elle fut forcée; & pendant qu'on y travailloit & que la chose commençoit à réussir, les François, desespérés de ne pouvoir l'empêcher, firent eux mêmes couler à fond, échouer ou bruler les galions & leurs propres navires. De sorte que la prise ne fut que de six vaisseaux de guerre & de neuf galions, de trente sept qui composoient la Flotte, le reste ayant été dissipé & perdu. Les François avoient déjà fait porter à Lugo, 25 lieues au-delà dans la Galice, une partie de la charge des galions; ainsi les victorieux ne profitérent pas de tout le butin. Mais comme ils se rendirent encore maîtres de Redondello, où l'on avoit aussi sauvé quelques effets de la Flotte, & qu'on repêcha une partie de ce qui étoit dans les vaisseaux enfoncés ou brûlés, la prise ne laissa pas d'être très-considérable; sans compter les Officiers & les soldats

soldats qui dans cette occasion furent faits prisonniers, au nombre d'environ 500. 1702.

Pendant que les Anglois & les Hollandois pilloient la Flotte du Roi Philippe, celui-ci faisoit faire le procès à l'Amirante de Castille, qui, ayant été nommé pour aller Ambassadeur à Paris, s'étoit retiré en Portugal, d'où l'on veut qu'il ait écrit au Pape pour l'assurer que la seule raison de sa conscience & de son honneur l'avoit obligé de quitter le parti du nouveau Roi, convaincu que, de la maniére dont les choses s'étoient passées pour le mettre sur le trône d'Espagne, on ne pouvoit le servir sans offenser l'une & l'autre. Le Roi de Portugal lui-même, qui avoit reconnu le Duc d'Anjou pour Roi sous de certaines conditions, & en particulier sous celle d'être secouru d'un certain nombre de vaisseaux & de troupes, voyant les Anglois & les Hollandois prêts à fondre sur lui, & ne recevant point de secours, avoit renoncé à ses engagemens. Il entra même peu après dans la grande Alliance, sur la considération sans doute du besoin qu'il y avoit de s'opposer à la puissance exorbitante d'un Roi, qui disposoit des deux plus puissantes Monarchies de l'Europe.

Ce n'étoit pas au seul sujet de la succession d'Espagne, que l'Europe étoit en mouvement. La Pologne sentit ses agitations particuliéres, & devint le théatre d'un spectacle, qui n'eut peut-être jamais son pareil. Le Roi Auguste ayant, comme on a dit ailleurs, envoyé dans la Livonie ses troupes Saxonnes, mêlées de Polonoises, non seulement elles ne prirent point Riga qu'elles y avoient assiégé; mais Charles XII Roi de Suéde étant accouru au

1702. secours de ses Sujets, les dégagea, & repoussa les Polonois dans leur propre Royaume, où il les suivit. Le Roi Auguste s'étoit attiré la haine de la haute Noblesse de Lithuanie, en voulant exécuter une des promesses qu'on avoit exigées de lui à son couronnement; c'étoit de rendre communes à toute la Noblesse les premieres charges de ce Grand-Duché, qui avoient été jusqu'alors entre les mains de peu de familles du premier rang, qui les partageoient entre elles, & dont la famille de Saphiéha étoit la plus considérable. Cette Noblesse voyant le Roi de Suéde à portée de donner de l'occupation au Roi Auguste, & de l'empêcher de poursuivre son dessein, l'appella en Lithuanie & se joignit à lui. Une Diéte, qui fut assemblée dans ce tems-là, envoya des Députés à Charles, pour le prier de ne point entrer plus avant sur les terres de la République, qui ne pourroit considérer cette entrée que comme une hostilité & une déclaration de guerre. Cette entrée des Suédois reveilla encore dans le Royaume de Pologne la Faction qui avoit été contraire à l'élection du Roi Auguste, quoiqu'elle se fût réconciliée avec lui; ce qui fit qu'on ne prit aucune résolution vigoureuse dans la Diéte. Le Roi de Suéde en profita, & arriva à Varsovie, d'où le Roi Auguste & quelques Sénateurs s'étoient retirés. Là il protesta, qu'il poursuivroit à toute outrance son ennemi, jusqu'à le détrôner; & il refusa de donner audience à un Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces Unies, qui vouloit lui offrir un projet de paix & de satisfaction, de laquelle il auroit pu être content. Auguste de son côté, se voyant si vivement poursuivi,

fit

fit venir à son secours des troupes de Saxe, 1702.
& rechercha l'alliance du Czar de Moscovie. On en vint à une bataille le 19 de Juillet près de Cracovie, où les deux Rois se trouvérent & firent de leur mieux. Mais les Polonois, dont une partie n'étoit pas sincérement dans les intérêts d'Auguste, n'ayant pas fait ce qu'on avoit sujet d'attendre d'eux, le Roi de Suéde demeura victorieux, & son ennemi fut obligé de céder le champ de bataille. Charles XII perdit dans cette action le Duc de Holstein-Gottorp son beau-frere, tué par l'ennemi, ou par ceux à qui sa conduite emportée étoit depuis longtems devenue odieuse. Le Roi de Suéde ne trouvant rien qui s'opposât à lui, fit son entrée à Cracovie, où l'Empereur lui fit offrir sa médiation pour un accommodement; mais il la refusa, comme il avoit fait celle de la République. Il se déclara cependant contre la France à la Diéte de Ratisbonne, où il fit assurer que son contingent de troupes seroit prêt pour servir dans l'Armée de l'Empire. Le Cardinal Radziowski Primat de Pologne, étant venu trouver le Roi de Suéde, anima tous les ennemis du Roi Auguste à se déclarer; quoique le Général Oginski eût battu en Lithuanie les partisans des Sapiéha & des Suédois; & les Moscovites, les troupes de ces derniers dans la Livonie. Le Sénat cependant, mieux intentionné que ce Prélat, se déclara pour son Roi & forma une Confédération en sa faveur, qui soutint encore quelque tems le parti de ce Prince: mais à la fin Auguste succomba, plus sous la mauvaise volonté de ses Sujets que sous la force de son ennemi, comme on le dira dans la suite.

1703. Le Pape, malgré l'indisposition habituelle de ses jambes, qui s'enfloient de tems en tems, résolut dès les premiers jours de l'an 1703, de faire le voyage de Lorette, avec peu de suite, pour éviter les fraix & l'embarras. Le but de ce pélerinage étoit de demander à Dieu la paix, par l'intercession de la Ste. Vierge. L'Etat Ecclésiastique fut affligé cette année par de fréquens tremblemens de terre, qui ruïnérent presque entiérement beaucoup de villes, & qui épouvantérent toutes les autres. Rome même eut sa part de ces secousses; ce qui fit faire aux Romains des priéres publiques, & des résolutions de réformer leur luxe. Le Royaume de Naples se sentit aussi de ce fléau, qui inspira la même terreur à ses habitans. L'affliction que causoient ces calamités, fut en quelque sorte adoucie par l'arrivée des Envoyés de l'Empereur des Abissins. Ce Prince demandoit au Pape des Missionaires, pour l'instruction de ses Sujets; & on lui en envoya.

L'Empereur avoit donné au Prince Eugéne de Savoie la Charge de Président du Conseil de guerre, qu'avoit eue le Comte de Mansfeld, qui se reposoit des soins d'un Emploi si important sur des gens plus affectionnés à leurs propres intérêts, qu'à ceux de Sa Majesté Impériale. Comme cette Charge retenoit le Prince Eugéne à Vienne, le Duc de Vendôme parut primer presque toute la campagne en Italie sur le Comte de Starembergg, de qui il empêcha non seulement les progrès, mais à qui il enleva quelques places, comme Berfello dans le Modénois. Ses troupes

co-

cependant ne laissérent pas d'être maltraitées 1709
quelquefois par les Impériaux, comme il arriva près de la Mirandole, où le Comte Albergotti avec un corps considérable fut battu & mis en fuite.

L'Intention du Duc de Vendôme, mais dans laquelle il ne réussit point, étoit de pénétrer au travers du Tirol jusques en Baviére pour y joindre le Duc. Ce Prince, ayant dès l'année précédente levé entiérement le masque & s'étant déclaré contre l'Empereur, entra dans le Tirol au commencement de celle-ci, & après la prise de Kufstein & de Rotemberg, fut reçu à Inspruck avec tant de facilité par la Régence qui envoya même au-devant de lui, que bien des gens soupçonnérent que sa réception avoit été précédée par des pratiques qui avoient applani les obstacles, auxquels le Duc devoit naturellement s'attendre. Mais si ceux qui étoient chargés du soin de la Province se montrérent si prompts à recevoir le Duc de Baviére, le peuple de la campagne ne se trouva nullement disposé à favoriser l'ennemi de son Prince. L'Electeur s'étant engagé dans les montagnes pour pénétrer d'Inspruck en Italie, ou pour ouvrir les chemins d'Allemagne & des Pays héréditaires aux François qui y venoient d'Italie; les paysans, dont une grande partie sont chasseurs, se saisirent des hauteurs des montagnes, & en roulant des pierres, mirent premiérement le desordre dans les troupes Bavaroises, & se servant ensuite d'armes à feu en firent un tel carnage en plusieurs fois, que l'Armée de l'Electeur en fut absolument ruinée. Ainsi quoi-

1703. quoiqu'il eût eu, selon quelques-uns, 30000 hommes en entrant dans le Tirol, il n'osa tenter de se retirer à découvert; il se tint resserré & caché tantôt ici, tantôt là, pendant quelques mois: ce qui donna lieu au bruit de sa mort qui se répandit par-tout, & que son inaction fit croire à plusieurs. On prétend que ce qui aigrit le peuple contre lui, fut que, non content de s'être rendu maître de la Province, il voulut s'y faire reconnoître Souverain, & se fit prêter le serment de fidélité comme tel; ce que les peuples, de tout tems affectionnés aux Princes de la Maison d'Autriche, ne purent se résoudre à souffrir. Le Duc de Vendôme, qui devoit pénétrer dans le Tirol du côté d'Italie, n'eut pas à la fin un meilleur sort, puisqu'après avoir forcé quelques passages & châteaux du côté du Trentin, & même mis le siége ou fait quelque dégât autour de la ville de Trente, il fut contraint de tout abandonner, apprenant le mauvais succès des armes de l'Electeur & l'approche des Impériaux. La seule satisfaction qu'il eut, fut de ruïner dans son retour tous les lieux qu'il étoit obligé de quitter.

Le Maréchal de Villars cherchoit à se joindre du côté d'Allemagne au Duc de Baviére, que l'on supposoit devoir se rendre aisément maître du Tirol, & se rendre ensuite sur le Danube, où ses troupes avoient emporté Neubourg au commencement de la campagne, & où sa jonction avec le corps d'Armée de ce Maréchal faisoit espérer toutes sortes d'avantages. En effet, le Maréchal de Villars ayant fait mine de vouloir attaquer le Prince de Bade, perça dans la Forêt-Noire,

&

& par la vallée de Kintzig, & arriva sur le Danube. après avoir pris quelques petites places sur sa route. Il campa entre les villes de Lavingen & Dillingen, vers lesquelles le Prince de Bade conduisit aussi son Armée. Celui-ci, comme s'il eût été dans la disposition d'en venir aux mains avec le Maréchal, appella auprès de lui le Comte de Stirum, qui avec le Comte Schlick avoit eu ordre d'entrer en Baviére, & d'y faire le dégât chacun de son côté: ce qu'ils avoient exécuté assez ponctuellement, quoique le Comte Schlick eût été battu par l'Electeur avant son entreprise du Tirol. Cette union du Comte de Stirum, & la manœuvre que le Prince de Bade lui fit faire en lui marquant la route qu'il devoit tenir pour se joindre à lui, donna lieu au Maréchal de l'attaquer avec avantage, & fournit occasion à plusieurs de dire que le Prince, après avoir laissé passer le Maréchal quand il pouvoit lui disputer le passage du Rhin, lui avoit encore procuré le moyen de battre ce Général. La vérité est que le Prince de Bade ne fit rien de remarquable cette année; & que le Maréchal trouva d'autres obstacles, qui l'empêchérent de faire plus de progrès que ceux qu'on a rapportés. Comme l'Empereur & le Roi de France avoient chacun divers corps d'Armée en Allemagne, ces forces partagées n'étoient guére en état de faire des grandes choses. 1703.

Louis XIV avoit mis cette année le Duc de Bourgogne à la tête d'un autre corps d'Armée, qui faisoit la plus grande partie de ses forces, & les Maréchaux de Villeroi & de Boufflers devoient commander sous lui.

Quoi-

1703. Quoique la prémiére destination fût que ce Prince commanderoit en Flandre, cependant on le vit paroitre en Alsace, où il se rendit prémiérement maitre du Fort de Kehl vis-à-vis de Strasbourg au côté droit du Rhin, & ensuite il fit le siége de Brisac, qui se défendit assez longtems, mais qui se rendit à la fin le 7 de Septembre: après quoi le Duc de Bourgogne retourna à Versailles. On employa cent-vingt piéces de canon, & quarante mortiers, à ce siége. Dès le mois de Décembre de l'année précédente, les François avoient voulu surprendre cette place, en faisant mettre le feu aux magasins par deux soldats: mais ils furent surpris sur le fait, dans le-tems que les troupes qui s'étoient assemblées à Neubourg & au Neuf-Brisac étoient prêtes, & les prémiéres déjà embarquées sur les bateaux, la nuit du 19 au 20 de ce mois que se devoit faire l'incendie des magasins, pour profiter de la confusion où cet accident mettroit la ville & la garnison.

Le Comte de Malborough, élevé à la dignité de Duc par la Reine d'Angleterre à la fin de l'année précédente, en récompense de ses services, s'étant mis à la tête des troupes Angloises & Hollandoises, fit le siége de Bonn, principale Forteresse & résidence de l'Electeur de Cologne; & l'emporta après une vigoureuse attaque, le 3 de Mai On avoit pris par escalade, dès le commencement de la campagne, Traerbach, ville sur la Moselle; mais le château s'étant défendu, on en abandonna le siége pour des entreprises plus importantes. Huy, place de l'Evêché de Liége, avoit de même été prise après

un

un siége dans les formes. Les villes de Limbourg & de Gueldre le furent dans la suite. 1703.

Vers le milieu de la campagne, après la prise de plusieurs Forts en Flandre, se donna la bataille d'Ekeren; après laquelle, quoique les François prétendissent avoir remporté la victoire & mis les Alliés dans une entière déroute, ceux-ci ne laissérent pas de tenir la campagne & de faire les trois derniers siéges dont on a parlé, auxquels les François ne s'opposérent que très foiblement. La prise de Landau suivit à la vérité celle de Brisak, le Maréchal de Tallard s'étant rendu maître de la premiére de ces places par la maniére impitoyable dont on a vu faire quelques siéges par l'un & l'autre parti, savoir, à force de bombes & de boulets rouges, qui triomphent à la fin de la plus vigoureuse résistance, si la place n'est secourue. C'est ce que les Généraux de l'Empereur ne purent entreprendre, obligés de faire tête dans le même tems à plusieurs Armées ennemies, en Baviére, en Italie, sur le Danube & sur le Rhin. Outre que le Prince de Bade, qui étoit Généralissime de toutes les forces de l'Empereur en Allemagne, usa de tant de ménagement dans le dessein principal qu'il avoit de s'opposer à la jonction des François avec les Bavarois, qu'il parut avoir plus de soin de garder ses troupes, que d'en venir aux mains. Car quoiqu'il se fût trouvé plus d'une fois en présence du Maréchal de Tallard, celui-ci ne laissa pas d'arriver où il voulut, & d'exécuter tout ce qu'il avoit projetté; si l'on en excepte l'entreprise sur la ville d'Augsbourg, où à la vérité le Prince de Bade re-

1703. repoussa les François & les Bavarois, & les empêcha pour-lors de s'en saisir.

Les choses qui se passérent en Italie furent plus avantageuses à l'Empereur, quoiqu'il n'y fit pas des conquêtes considérables. Les troupes de France s'étant avancées dans le Tirol, le Duc de Vendôme avoit compté d'employer dans cette entreprise principalement les troupes du Duc de Savoie, sous prétexte qu'étant accoutumées à grimper & à vivre sur les montagnes, elles rendroient un meilleur service dans cette expédition, où il falloit porter la guerre dans un pays montagneux. Le Duc refusa cependant de prêter ses soldats pour ce dessein, & s'excusa sur ce qu'il s'étoit bien obligé à défendre les Etats de la Monarchie d'Espagne en faveur du Duc d'Anjou, mais non pas à aider le Roi de France à attaquer l'Empereur. Cette excuse, ou peut-être quelques soupçons qui étoient déjà entrés dans l'esprit du Roi de France, causés par les nouveaux avantages que le Duc demanda pour renouveller son Traité, le déterminérent à faire arrêter & desarmer tous les soldats Sujets du Duc qui servoient dans son Armée d'Italie; ce que le Duc de Vendôme exécuta le 27 de Septembre. Le Duc, informé de cette détention & de ce desarmement, rompit alors avec le Roi; & le Prince d'Iversberg s'étant rendu à Turin, y conclut avec lui une alliance au nom de l'Empereur, & par conséquent de tous ceux qui avoient déjà pris le parti de Sa Majesté Impériale. Alors le Duc de Vendôme eut ordre d'agir contre le Duc de Savoie, comme contre un ennemi déclaré; & les Impériaux se hâtérent de lui en-

envoyer des secours pour le soutenir. Le jeune Prince de Vaudemont fut le premier qui lui en conduisit; & le Général Visconti, qui lui en amenoit un autre, franchit tous les obstacles que les François lui purent opposer. Ayant pris sa route avec environ deux mille chevaux, par les Etats de Plaisance, de Parme & de Gênes, après une seule rencontre d'importance qu'il eut à Serravalle sur les frontières des Génois, & de laquelle il se tira avec peu de perte, il arriva dans le Comté de Nice & joignit les premières troupes Impériales à celles que le Duc de Savoie avoit déjà sur pied. Entre les troupes du Duc, étoient ses habitans des Vallées, communément appellés *Barbets* par ceux des pays voisins, auxquels il permit de retourner dans leur pays après les en avoir chassés pour la Religion, & qui lui rendirent dans la suite de très-importans services. Le Duc de Vendôme, obligé de faire tête à ces deux ennemis, ne remporta pas les avantages dont il avoit pu se flatter jusqu'alors; parce que les passages du Piémont furent fermés aux secours de France; & que d'ailleurs le Duc de Savoie s'étant déclaré dans un tems que les secours d'Officiers, de troupes, d'armes & d'argent passoient de France en Italie sans crainte & sans soupçon, ce Prince usa de représailles en arrêtant tout ce que la France envoyoit à son Général. 1705.

Le Roi de Portugal, après la neutralité à laquelle il s'étoit arrêté lorsqu'il se déclara libre des engagemens contractés avec la France, se détermina encore à s'allier avec l'Empereur; & cette déclaration fut un autre avantage très-considérable pour les Alliés. Ce

Prince

1703. Prince ayant considéré qu'un Roi de Castille, soutenu des forces de la France, pourroit faire revivre des prétentions sur le Portugal, capables de réduire son Royaume à la sujetion dans laquelle il tomba au tems de Philippe II; & que même le nouveau Roi Philippe ajoûtoit déjà à ses autres titres celui de Roi de Portugal; jugea que le parti le plus avantageux pour lui étoit d'entrer dans la grande Alliance, qui pourroit l'assurer pendant la guerre & pendant la paix contre les prétentions de Philippe. Louis XIV fit ce qu'il put pour le ramener au moins à la neutralité; il lui envoya pour cela des Ambassadeurs ordinaires & extraordinaires. Mais le Roi de Portugal tint ferme, assuré de puissans secours de la part de l'Angleterre & de la Hollande, qui en effet les lui firent tenir en troupes & en argent, aussi-tôt qu'il se fut déclaré.

La déclaration du Roi de Portugal fit déterminer l'Empereur à transférer, par une cession solemnelle, les droits qu'il prétendoit lui être acquis sur la Monarchie d'Espagne, à l'Archiduc Charles son second fils, du consentement du Roi des Romains, auquel ils sembloient premiérement dévolus; & à le disposer d'aller, sinon en prendre possession, du moins les disputer en personne. Jusqu'à ce que le Roi de Portugal se fût déclaré, il n'y avoit aucun Etat où l'Empereur pût envoyer son fils pour y soutenir avec dignité ses droits sur cette succession, dont les Etats d'Espagne sont la partie principale: mais pouvant alors arriver en Portugal sans opposition, il se mettoit en état de combattre son rival de près, & dans le centre même de la Monarchie

chie. Cette déclaration de l'Empereur, & 1703.
la ceſſion qu'il fit de ſes droits ſur les Etats d'Eſpagne à l'Archiduc, ſe fit à Vienne le 12 de Septembre, en préſence de toute la Cour & des Miniſtres étrangers, excepté celui du Pape qui ne s'y trouva point, & qui ayant le jour ſuivant demandé une audience, ne put l'obtenir ni alors dans la ſuite. Le Pape, qui avoit déjà donné des marques d'une partialité déclarée pour la France, ne put ſe déterminer à cette reconnoiſſance; juſqu'à ce qu'ayant éprouvé que les ſecours des deux Couronnes étoient inutiles & impuiſſans pour le ſoutenir dans ce refus, il ſe vit à la fin contraint d'y venir, comme on le dira ailleurs. Les Miniſtres de toutes les autres Puiſſances qui étoient alors à Vienne, ayant applaudi à la déclaration de l'Empereur, & reconnu l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne ſous le nom de Charles III, l'Empereur donna part de cette réſolution à la Reine de la Grande-Bretagne, aux Etats-Généraux des Provinces-Unies, au Roi de Portugal & au Duc de Savoie, qui répondirent tous par des lettres de congratulation & des promeſſes réitérées d'aider le nouveau Roi à conquérir ſa Monarchie.

L'Archiduc partit de Vienne ſept jours après avoir été déclaré Roi, avec 150 perſonnes de ſuite ſeulement, afin de pouvoir faire ſon voyage avec plus de promtitude & moins d'embarras. Il fut reçu par-tout avec les marques de reſpect dûes à ſa Dignité. Il s'arrêta un jour à Duſſeldorp auprès de l'Electeur Palatin ſon oncle; d'où pourſuivant ſon voyage vers la Hollande dans un

Yacht,

1703. Yacht, il toucha Nimégue & Rotterdam, & arriva à La Haie le 3 de Novembre. Il fut reçu sur la frontiére par des Députations expresses des Etats-Généraux; & de la Province particuliére de Hollande, dès-qu'il y entra.

Pendant que ce Prince faisoit son voyage, les Amiraux des Flottes d'Angleterre & de Hollande jointes ensemble, ayant exécuté en Portugal les commissions dont ils étoient chargés, côtoyérent l'Espagne, où ils firent savoir par des Manifestes semés en divers lieux, que l'Archiduc Charles avoit été déclaré Roi d'Espagne & reconnu par la plus grande partie des Puissances de l'Europe; & que venant avec leur secours prendre possession de ses Etats, il traiteroit avec distinction ceux qui reconnoissant la justice de ses droits, se mettroient en état de le recevoir. Les Flottes s'étant ensuite avancées sur les côtes de Toscane, achetérent à Livorne quantité de munitions de guerre pour le service des Alliés en Lombardie. Le voisinage de cette Flotte allarma le Pape, qui persistant dans sa partialité pour la France, avoit refusé tout fraîchement de permettre qu'on exposât le portrait de l'Archiduc avec l'habit des Rois d'Espagne, dans l'Eglise Allemande de Rome, à l'occasion des réjouissances qu'y firent ceux de cette nation après la déclaration de l'Empereur en faveur de ce Prince.

Les Vaisseaux François, qui s'étoient laissé voir dans la Mer Adriatique, & y avoient insulté les côtes de l'Istrie & de la Croatie Impériale, s'étoient retirés dans leurs ports, à la premiére nouvelle que les Flottes Angloise & Hollandoise avoient passé le Détroit;

troit ; prévoyant bien qu'ils n'étoient pas capables de se mesurer avec cent vaisseaux Anglois & Hollandois, dont près de la moitié étoient des vaisseaux de ligne. Ce fut après leur départ, que le Sénat de Venise fit faire l'exécution de deux Bannis de la République, qui avoient osé retourner dans la ville & y lever des soldats, sous prétexte qu'ils étoient devenus Officiers du Roi Philippe, dans les troupes duquel ils avoient pris parti. Le Roi de France fut extrémement irrité de cette exécution, qui paroissoit mépriser si hautement le caractère d'Officiers de guerre employés à son service. Ce fut pour se soustraire à son ressentiment, que le Sénat revêtit son Ambassadeur ordinaire à la Cour de France, du titre d'extraordinaire, pour en faire des excuses au Roi, qui n'ayant plus le Chevalier de Fourbin dans le Golfe avec son Escadre, fut obligé de se contenter de cette satisfaction. 1703.

Ce Prince avoit d'autres sujets de chagrin dans son propre Royaume, qui occupoient une partie de ses soins. Le nombre des ennemis qui se déclaroient contre la France, ayant réveillé dans le cœur des prétendus Convertis du Languedoc le zéle pour leur ancienne Religion, ils commencérent à s'attrouper pour en faire l'exercice ; & leur nombre s'accrut si fort qu'ils prirent les armes, & commencérent à vouloir jouir par force de la liberté de leur culte, que le Roi leur avoit ôtée. Les exhortations, ni les menaces du châtiment, ne les ayant point ébranlés, le Roi envoya contre eux le Maréchal de Montrevel avec des troupes réglées. Ce Maréchal, exécutant à la rigueur les me-

1703. naces du Roi, les traita avec la dernière sévérité par-tout où il les put joindre, & où il se trouva le plus fort. Les Cévennes & le Vivarais furent les principaux théatres des sanglantes exécutions qui se firent aussibien d'un côté que de l'autre : car les cruautés qu'on exerçoit contre les Révoltés, les ayant jettés dans le desespoir, les portérent à toute sorte d'excés, non seulement contre les milices employées à les réduire, mais contre les Catholiques & contre leurs Eglises, en représailles de la rigueur dont on usoit contre eux. Aussi, tout autant que les troupes du Roi en pouvoient attraper, on les rouoit tout vifs ou on les bruloit à petit feu, ne considérant en eux que le caractére de rebelles aux ordres du Roi, & celui de relaps dans une Religion qu'ils avoient abjurée volontairement, au moins en apparence. Ces cruautés réciproques alloient à détruire tout le pays, si elles avoient duré; & le Roi même avoit déjà donné ordre de raser tous les villages d'où ces mécontens étoient sortis & où ils faisoient leur retraite. Mais enfin la persécution cessa, quand les Camisars cessérent de se montrer; ce qui n'arriva néanmoins que quelques années après. Ce nom de Camisars fut donnée aux Religionnaires des Cévennes par dérision, parce que la plupart des paysans en France s'habillent de toile, ou portent une espécé de chemise ou de surtout de toile sur leurs habits.

Un autre contre-tems, qui donna sans doute de l'inquiétude au Roi de France, fut le peu d'approbation que trouva en Espagne le voyage qu'y fit le Cardinal d'Etrées. Comme le nouveau Roi étoit jeune, rien n'é-

n'étoit plus à propos que de mettre auprès 1704.
de lui des personnes capables de lui donner de bons conseils, & soigneuses de prévenir tout ce qui pouvoit déranger le gouvernement établi. Le Roi Philippe ne fut pas plûtôt de retour en Espagne de son voyage d'Italie, que le Cardinal d'Etrées le suivit à Madrid, & fut reçu dans les Conseils & employé dans les affaires. Jusques-là le Cardinal Portocarrero avoit paru occuper le premier rang, & comme il avoit été le premier mobile de la révolution & celui à qui le Roi Philippe avoit dû son établissement en Espagne, il sembloit gouverner; & les Espagnols avoient quelque sujet de se flatter qu'ils n'obéissoient qu'à un de leurs compatriotes. Mais quand on vit un Cardinal François, & aussi résolu & aussi décisif que le Cardinal d'Etrées, parler dans les Conseils, proposer ses avis & y entraîner les autres par la hauteur de ses expressions, le Cardinal Espagnol se sentit vivement choqué; il protesta même contre cette nouveauté, & demanda d'être déchargé du soin de présider à la Cour, & de dire son avis sur les affaires, dont il voyoit que la direction dépendoit d'autres conseils que des siens. Le Roi de France balança quelque tems entre la résolution de soutenir, ou de rappeller le nouveau Ministre qu'il avoit envoyé au Roi son petit-fils, & dont il jugeoit que l'assistance lui étoit nécessaire. La Princesse des Ursins, pour qui le Cardinal Portocarrero avoit obtenu le poste de première Dame de la Reine, étant entrée dans ce différend entre les deux Cardinaux, se déclara pour son bienfaiteur; & par cela même elle s'attira l'in-

1703. dignation du Roi de France, qui lui envoya un ordre de sortir d'Espagne. Mais la Reine ayant témoigné que cet éloignement la chagrineroit beaucoup, & encore plus le Cardinal Portocarréro, qui se voyoit autant offensé par ce bannissement, que par la préférence que l'on donnoit au Cardinal d'Etrées, Louis XIV consentit enfin à le rappeller & à laisser la Princesse en Espagne.

La distraction d'une grande partie de l'argent des gallions sauvés à Vigo, que le Roi Philippe fit passer en France pour payer les frais de la Flotte Françoise qui avoit servi à la conduite de ces gallions, fut un autre sujet d'amertume pour les Espagnols, qui voyoient qu'au-lieu d'être secourus gratuitement, ils étoient obligés de payer bien cher une assistance inutile. Ces murmures chagrinerent beaucoup le Roi de France, qui ne trouvoit point de moyens de contenter les Espagnols, quelques efforts qu'il fit, & quelque ménagement qu'il apportât pour les disposer à concourir à leur propre sureté. Il étoit impossible qu'il employât ses Sujets à la défense de l'Espagne, sans qu'ils s'attiraſſent la plus grande considération & les plus grands profits: cependant la chose étoit mal entendue par les Espagnols, qui auroient voulu être défendus sans qu'il leur en coutât rien.

La mort de Madame de Nemours fournit encore une autre matiére de querelle à la Cour de France. Cette Princesse avoit joui jusqu'à sa mort de la Principauté de Neufchâtel, que le Roi prétendit réunir à son domaine, en vertu d'une vente ou d'un échan-

ge

qu'avoit fait de ses droits sur cet Etat le Prince de Conti, à qui l'Abbé de Longueville, frère de la Duchesse, les avoit cédés par un espèce de Testament, dont on a parlé ailleurs. Cependant le Roi de Prusse prit le titre de Prince de Neufchâtel, & après bien des mouvemens faits de part & d'autre à cette occasion, il en est demeuré en possession, par la préférence que donnèrent dans la suite les Etats de cette Principauté à ses raisons sur celles du Roi, comme on le dira ailleurs. 1703.

Le Roi de France avoit encore réuni à son domaine la Principauté d'Orange, dès le temps de la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre. Le Prince de Conti prétendoit aussi en être propriétaire, à titre de la Cession du même Abbé de Longueville; & il s'en étoit saisi en son propre nom, au commencement de cette année, en vertu d'un second échange qu'il fit avec le Roi, de quelques autres terres contre cette Principauté. Cette affaire fut encore un sujet de différend pour le Roi de Prusse, qui, à la mort du Roi Guillaume, avoit aussi pris le nom de Prince d'Orange, comme héritier substitué aux fiefs de la Maison de Nassau.

Comme les agitations extraordinaires qui s'excitent dans un pays, ont coutume de calmer celles des pays voisins, ou parce qu'il est impossible à la force humaine d'agir par-tout en même temps, ou parce que l'attention qu'on prête d'un côté suspend les mouvemens qu'on pourroit se donner de l'autre; l'Angleterre en particulier, si prompte à s'émouvoir pour ses querelles domestiques, passa cette année sans aucune opposition le grand Acte de la Succession à la Cou-

1703. ronne, en faveur du Prince, & de la Maiſon d'Hanover, comme iſſu du ſang de Stuart & d'une fille légitime de Jaques VI Roi d'Ecoſſe, & I du nom en Angleterre. Cet Acte ſuppoſoit l'excluſion du fils de Jaques II que Louis XIV avoit reconnu Roi d'Angleterre, ſous le nom de Jaques III; & cette excluſion étoit fondée principalement ſur la profeſſion qu'il faiſoit de la Religion Catholique. C'eſt pourquoi le Parlement paſſa un Acte, qui déclaroit coupable de haute-trahiſon quiconque oſeroit oppoſer quelque choſe contre la Succeſſion ainſi établie dans la Ligne Proteſtante; & l'on dreſſa une formule d'Abjuration du Prince de Galles, que les membres du Parlement, & généralement toutes les perſonnes conſtituées en dignité, furent obligés de jurer.

La Pologne traitoit de la tranſlation de la Couronne, avec beaucoup moins d'union & de repos. Le Roi de Suède y étant entré avec une Armée, ſous prétexte de ſe venger de la guerre que le Roi Auguſte avoit portée dans la Livonie, & trouvant les eſprits de la Nobleſſe diviſés entre eux, alloit en avant, &, ſans ſe déclarer ennemi de la République, faiſoit la guerre à outrance contre ceux qui ſe croyoient obligés de tenir le parti de leur Roi. Ceux-ci paroiſſoient être le plus grand nombre, quoiqu'ils ne le fuſſent pas en effet. Cela étoit cauſe que, quelques belles proteſtations qui ſe fiſſent dans les Diétes, d'aſſiſter ce dernier & de le ſoutenir contre les efforts du Roi de Suéde, qui n'alloient pas à moins qu'à le détrôner, toutes ces promeſſes n'aboutiſſoient à rien. Non ſeulement on avoit pris

des

des résolutions de s'opposer aux Suédois, qui exerçoient toutes sortes d'hostilités dans le Royaume; mais on avoit même formé une Association & une Ligue, dans laquelle tous se montroient promts à s'enrôler pour la défense de l'Etat contre les étrangers. Mais quand il étoit question d'en venir au fait, le plus grand nombre refusoit de se déclarer; & peu à peu le Roi de Suéde, profitant de cette desunion, fit proposer une autre Association par le Cardinal Primat, qui avoit dessein, sous prétexte de procurer la paix, d'assembler une Diéte générale, où il fût pourvu aux moyens de la rétablir à quelque prix que ce fût. La Noblesse, & le Cardinal Primat plus que tous les autres, ne voyoit qu'avec chagrin ses terres ruïnées, comme elles l'étoient par la licence que prenoient par-tout les troupes, tant Suédoises que celles de l'Armée de la Couronne, de vivre à discrétion sous prétexte de la subsistance nécessaire. Pour avancer cette paix, le Primat avoit reçu le Roi de Suéde dans Varsovie, & celui-ci avoit peu après employé son Armée au siége de Thorn, qui paroissoit la place la plus forte, & celle qui soutenoit le plus hautement le Roi Auguste. Celui-ci voltigeoit par-tout où il croyoit être le plus en sureté; & dans la derniére nécessité de ses affaires il traita pour avoir du secours, avec le Czar de Moscovie, qui étoit ennemi déclaré des Suédois & qui les poursuivoit déjà dans la Livonie. Le Czar lui promit ce secours, & dès-lors il pensa à faire entrer des troupes en Pologne, pour les unir à celles de la République. Celles-ci témoignoient jusqu'alors tenir pour 1705.

1703. le Roi Auguſte; & les Suédois, qui en toute autre choſe uſoient de voies de fait comme des ennemis déclarés, n'exerçoient aucune hoſtilité contre elles, pour ne pas ſe faire abſolument déclarer ennemis de la nation. Il y eut pluſieurs Députations de part & d'autre, & celles qui venoient de la part des Diétes pour prier le Roi de Suéde de donner la paix au Royaume, n'en rapportoient autre choſe que des excuſes, fondées ſur ce qu'il ne pouvoit conſidérer leurs inſtances comme celles de la nation, tant que les Aſſemblées ſe tiendroient ſous les yeux de ſon ennemi, qui leur donnoit la loi & les faiſoit parler comme il vouloit.

Cependant les Suédois continuoient le ſiége de Thorn, qui, après s'être bien défendu, ſe rendit enfin le 12 d'Octobre. Comme la perte de cette Place priva le Roi Auguſte de ſon principal ſoutien, dès-lors la Nobleſſe ſe jetta à l'envi entre les bras du Roi de Suéde, & le fit l'arbitre des ſatisfactions qu'il demandoit. L'Armée de la Couronne demeura ferme cependant, & quelque artifice dont uſât Charles pour la faire déclarer en ſa faveur, il ne put jamais l'y diſpoſer: ce qui ne fit que prolonger les maux de la Pologne, parce qu'il ſe trouva toujours deux Partis qui ſe diſputérent le terrein, à la ruine des provinces, où les troupes de l'un & de l'autre faiſoient leurs marches ou exerçoient leurs hoſtilités. Le Czar demandoit que la République le ſecourût, & entrât dans l'alliance qu'il avoit faite avec le Roi Auguſte, afin qu'on n'eût pas lieu de conſidérer comme ennemies les troupes qu'il envoyeroit, & qu'elles reçuſſent le traitement

ment de troupes auxiliaires. La chose sem- 1703.
bloit dépendre de la Diéte, que le Primat avoit indiquée à Varsovie pour les derniers jours de l'année; quoique le Roi Auguste, prévoyant ce qu'elle pourroit résoudre contre lui, l'eût déclarée illégitime, comme faite sans sa convocation & son autorité. Telle étoit la situation des affaires, à la fin de 1703.

L'année suivante commença par la conti- 1704.
nuation des mêmes efforts du Roi Auguste pour se conserver sur le trône, & du Roi de Suède pour l'en déposséder. Ce dernier avoit un puissant Parti en Pologne, à la tête duquel étoit le Cardinal Primat, ennemi irréconciliable du Roi dès le tems de son élection, à laquelle ce Prélat s'étoit opposé en se déclarant hautement pour le Prince de Conti. Il avoit été contraint de dissimuler son ressentiment à la Diéte de Pacification, parce que toute la nation avoit alors reconnu Auguste. Mais, soit qu'il crût devoir témoigner, par la continuation de son inimité, le zéle avec lequel il avoit embrassé le parti de la France, de laquelle on ne doutoit point qu'il n'eût reçu de fortes gratifications, selon la coutume des Polonois, de se vendre au plus offrant dans ces sortes d'occasions; ou par quelque autre motif que ce fût, il n'avoit point cessé de se déclarer contre le Roi dans toutes les rencontres où il l'avoit pu, & de le traverser de toute sa force. Le Pape même, voyant les choses poussées aux dernières extrémités, avoit écrit deux fois au Cardinal, pour lui représenter le devoir & la fidélité d'un bon compatriote, & l'obligation que lui imposoit son

1764. Caractère de soutenir les intérêts de la Religion Catholique, qui ne pouvoit que souffrir beaucoup par l'appui qu'on donnoit à un Prince d'une croyance différente. Mais il n'avoit rien pu gagner sur son esprit; & quoique ce Prélat parût quelquefois se retirer & laisser prendre aux affaires le cours qu'elles auroient pris sans son intervention, il s'entendoit néanmoins toujours avec les ennemis du Roi. Il le fit bien voir dans la suite, lorsque ceux-ci étant venus à bout de détrôner Auguste par l'élection d'un nouveau Roi, il y donna aussi-tôt les mains, bien qu'il eût refusé de se trouver à leur Assemblée.

Auguste, voyant son Parti le plus foible, avoit eu recours, comme on l'a dit, au Czar de Moscovie. L'Ambassadeur de ce Prince en Pologne, voyant que les ennemis du Roi trouvoient mauvais que Sa Majesté Czarienne se mêlât dans leurs affaires, avoit vivement protesté en public que son Prince avoit autant de droit de porter ses armes en Pologne pour le secours d'un Roi reconnu, & legitime possesseur du trône, que le Roi de Suéde d'appuyer la révolte de quelques-uns de ses Sujets. Il ajouta que la République, dont l'honneur étoit si intéressé à la défense de son Roi, n'ayant point empêché les Suédois d'entrer dans le Royaume, elle ne devoit point trouver mauvais que les Moscovites y entrassent. Malgré cela, les ennemis du Roi s'assemblérent à Varsovie, dans la ferme résolution de passer outre à l'élection d'un nouveau Roi, en dépit de tout ce que les plus pacifiques pu-

rent leur représenter pour les en dissuader. 1704.
Auguste, prévoyant que les suffrages d'une nouvelle élection pourroient bien tomber sur le Prince Jaques, fils aîné du dernier Roi Sobieski, le faisoit observer de près. Il découvrit par des Lettres interceptées, qu'en effet le Roi de Suéde le flattoit d'obtenir la couronne. Sur ces preuves, il le fit enlever dans la Silésie, d'où il devoit se rendre en Pologne, pour profiter de la disposition de l'Assemblée des *Mécontens*; il le fit conduire en Saxe, avec son frére Constantin qui se trouvoit alors avec lui: après quoi il quitta lui-même son Electorat où il étoit venu faire un tour, & alla s'opposer à ce qu'on méditoit de faire contre lui à Varsovie. Tout ce qu'il put gagner fut de former une Confédération dans la ville de Sendomir, de ceux qui suivoient son parti; & de protester dans une grande Assemblée qu'il tint à Cracovie, contre tout ce que ses ennemis feroient & feroient à Varsovie, cassant & déclarant nulles toutes leurs déliberations. Il convoqua même la Posposite Russienne, qui est un Arriére-ban ou un Commandement général à toute la Noblesse de monter à cheval, & de suivre le Roi; ce qui ne se fait que dans le cas d'un péril éminent pour la République. Mais ce commandement ne fut point exécuté, par la division des esprits, & parce que le Roi n'insista pas absolument, voyant d'ailleurs que l'Armée de la Couronne lui étoit fidéle, ou du moins qu'elle ne se déclaroit point pour ses ennemis. En effet, elle ne se déclara pas pendant tout le cours de la guerre, quelque effort que fissent

1704. les Suédois, & le Parti opposé au Roi, pour l'attirer à eux.

Le Roi de Suéde, outre l'encouragement que sa présence donnoit aux ennemis du Roi Auguste pour les porter aux dernières extrémités contre lui, poussoit de plus la guerre pour achever de réduire tout le reste des places qui le reconnoissoient encore. Il fit le siége d'Elbing, ou plutôt il contraignit cette ville à se rendre, en menaçant d'user de la dernière rigueur contre ses habitans, si on ne lui en ouvroit les portes. En effet, ceux-ci ayant tardé quelques jours à obéir, outre deux cens soixantes mille écus auxquels il les condamna, il leur fit payer autant de mille écus, qu'il avoit attendu d'heures le résultat de leurs délibérations. Dantzic fut forcée de même à payer une somme proportionnée; & on la contraignit, pour se racheter de plus grandes vexations, à promettre qu'elle reconnoîtroit le Roi qui seroit élu.

Cette élection se fit enfin le 14 de Juillet, à la vue & en quelque façon sous le mousquet des Suédois. Le peu de Noblesse qui s'étoit assemblé, élut Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie & Général de la Grande Pologne, sur qui le Roi de Suéde avoit fait tomber les suffrages, dès que l'enlévement du Prince Jaques Sobieski lui avoit ôté le moyen de faire élire ce Prince. Quelque peu nombreuse que fût cette Assemblée, il ne laissa pas de s'y trouver des Nonces qui étoient venus expressément pour s'opposer à l'élection, & les acclamations furent interrompues par des protestations contraires, suffisantes pour la rendre nulle. Cependant,

com-

comme la force décidoit, Charles fit reconnoître ce nouveau Roi, qui prit le nom de Stanislas I & qui commença à la tête de son Parti, à faire les fonctions & à prendre les ornemens de sa nouvelle Dignité. 1705

L'éloignement du Roi de Suéde avoit donné lieu aux Moscovites d'entrer dans la Livonie, où ils s'étoient rendus maîtres de Nerva & de Durpt, à dessein d'y faire de plus grandes conquêtes. Un autre corps entra en Lithuanie, pour s'unir aux troupes du Roi Auguste, & l'aider à se soutenir contre ses ennemis. Avec ce secours, Auguste se tourna du côté de Varsovie, d'où le nouveau Roi, le Primat & toute leur Cour se retirérent à la hâte. Le Général Horn Suédois, s'étant retiré dans le château avec quelques troupes, y fut fait prisonnier de guerre, aussi-bien que l'Evêque de Posnanie qui y étoit resté malade, & qui avoit fait la fonction de Primat dans l'Assemblée convoquée pour l'élection. Le Roi de Suéde fut obligé de retirer ses troupes, dispersées çà & là pour subsister. Elles emportérent en se retirant jusqu'à l'argenterie des Eglises, pour se payer des contributions auxquelles on avoit taxé les habitans. Mais enfin Charles XII, ayant retiré son Armée, fit face au Roi Auguste, qui ne se trouvant plus égal en forces, prit le parti de se retirer premiérement en Siléſie, & ensuite en Saxe. Le Roi de Suéde l'y suivit, sans se mettre en peine de la déclaration que la Diéte de Ratisbonne avoit faite au commencement de la guerre entreprise pour la succession d'Espagne, que l'on regarderoit comme ennemis de l'Empire tous ceux qui

1704. attaqueroient, pour quelque cause que ce fût, aucun de ses membres.

Le refus que le Pape fit d'approuver l'élection du Roi Stanislas, ne changea rien dans la situation des affaires de ce Royaume, qui continua d'éprouver les mêmes agitations les années suivantes. Ce Pontife avoit bien d'autres chagrins. Dès le commencement de l'année, de nouveaux tremblemens de terre avoient entiérement ruïné les villes de Narni, Spolette, Nocéra & autres dans l'Etat Ecclésiastique, & réduit les peuples à de grandes extrémités. Il s'étoit aussi intéressé dans la guerre entre les Couronnes: & comme, à la fin de l'année précédente, Louis XIV étant entré en défiance du Duc de Savoie, avoit fait arrêter ses troupes & obligé ce Prince à s'unir aux ennemis de la France; le Pape, par zéle pour cette Couronne à laquelle son inclination particuliére l'attachoit puissamment, ou pour éteindre la guerre en Italie, vouloit obliger le Duc à demeurer au moins neutre, à desarmer, & à confier aux Suisses quelques-unes de ses places, pour gages de sa neutralité. C'étoit ce que le Roi de France souhaitoit, ne pouvant ramener ce Prince à son parti; & il avoit prié le Pape de se charger de cette négociation, en lui envoyant une longue Déduction, qui fut rendue publique, des sujets de défiance qui l'avoient porté à en venir aux extrémités avec lui. Mais les remontrances du St. Pére ne purent rien sur l'esprit du Duc; non plus que celle qu'il fit cette même année au Roi de France en faveur du Duc de Modéne, que le Roi avoit dépouillé de ses Etats. Les sollicitations de quelques Princes d'Italie, & l'hon-

neur

1704.

mais qu'il se faisoit valoir auprès de monsieur particulierement de ces Provinces, l'avoient obligé de se mêler de l'accommodement de ce Duc, qui, étant premierement retiré à Bologne, étoit passé à Rome pour y traiter de plus près l'effet de l'entremise du Pape. Il y eut plusieurs conférences entre le St. Pére & le Cardinal d'Etrées, pour cet accommodement; on publia même qu'il avoit été fait. Mais la condition que la France exigeoit du Duc, qu'il donnoit son Ministre qui avoit reconnu à Vienne l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne, n'ayant pu lui être accordée, tout fut rompu. On a lieu de croire que ce fut en vengeance de ce refus, que le Roi de France fit entiérement démolir Berfello, qui étoit la seule place forte que le Duc de Modéne eût dans ses Etats.

La querelle des deux grands rivaux qui se disputoient la succession d'Espagne, étoit encore le branle à d'autres Princes d'Italie, qui changérent de condition cette même année. Le Duc de Mantoue, qui s'étoit donné à la France dès le commencement de la guerre, reçut une épouse des mains de Louis XIV; & fut déclaré Généralissime de toutes les troupes des deux Couronnes en Italie. Il y mena sa nouvelle épouse, qui étoit Duchesse d'Ebeuf: mais elle n'eut point alors, ni dans la suite, grand sujet de se réjouir de cette alliance; le Duché de Mantoue ayant continué d'être le théatre de la guerre, jusqu'à ce que les François furent obligés de quitter l'Italie. Le Duc de la Mirandole en eut par son mariage part: sa capitale & son pays furent pris & repris par les deux Armées; & les François, qui en étoient

lors

1704. lors les maîtres, l'ayant obligé à faire une déclaration qui les autorisoit à s'y maintenir contre l'Empereur, la protection sous laquelle il s'étoit mis par cette déclaration, fut cause dans la suite que les François, forcés de quitter l'Italie, ne purent le rétablir dans ses Etats.

La guerre se faisoit vivement dans le Milanez & le Piémont, où l'Empereur, voulant appuyer le Duc de Savoie qui s'étoit nouvellement déclaré pour lui, avoit donné ordre qu'on fît passer des troupes pour le soutenir. Nous avons vu comment le Général Visconti entreprit de lui mener du secours. Son détachement étoit de 2000 hommes, la plupart cavalerie : avec ce petit corps, il sut vaincre tous les obstacles, ainsi qu'on l'a dit, & arriva en Piémont avec 900 chevaux & 400 fantassins, ayant perdu le reste dans quelques rencontres. Ceci étoit arrivé vers la fin de l'année précédente. Celle-ci, le Duc de Vendôme voyant bien que le plus fort de la guerre se feroit du côté du Piémont, retira les troupes qu'il avoit dans le Modénois, dont on s'étoit saisi dès l'année précedente au nom du Roi de France, & où les François vivoient comme en pays ennemi. Il laissa quelques autres troupes dans le Mantouan pour faire tête aux Impériaux; après quoi il marcha droit à Turin par ordre du Roi, & dans la vue de porter au Duc un plus rude coup en lui enlevant sa capitale. Le Duc s'étoit avancé jusqu'à Verceil, qu'il abandonna pour regagner Turin, & disputer le passage aux François. Les Armées se rencontrèrent près de Turin, & en vinrent aux mains sans rien décider. Cepen-

dant

duit cette action fut cause que le Duc de Vendôme ne poursuivit pas sa marche, & que le Duc de Savoie demeura à Crescentin avec le Général Starenberg, qui, avec le même bonheur qu'avoit eu le Général Visconti, lui avoit amené un autre corps de troupes Allemandes, qu'on faisoit monter à seize ou dix-sept mille hommes. 1704.

Comme ce secours ne permettoit pas au Duc de Vendôme de rien entreprendre sur Turin, il assiégea Verceil qu'il prit sans peine, ce qui fit faire le procès au Commandant. L'importante place de Suse, qu'un autre corps de troupes Françoises avoit assiégée, ne fut pas mieux défendue par le Commandant, aussi lâche que celui de Verceil, fut condamné à la mort comme lui; mais dans la suite Son Altesse Royale lui pardonna. La prise de Verceil donna lieu au siége de Verrue, que le Duc de Vendôme entreprit en présence de l'Armée du Duc de Savoie, qui étoit toujours à Crescentin. Ce voisinage fit durer le siége sept mois, par les secours continuels que le Duc jettoit dans la place, avec laquelle il entretenoit communication par le moyen d'un pont sur le Pô; ce qui coûta beaucoup de monde aux assiégeans. Le Duc fut une fois-même à Verrue, d'où il fit une sortie sur les François avec un vigueur sans exemple. Mais malgré toute sa résistance, la place fut enfin obligée de capituler. Le Duc de Vendôme avoit eu moins de peine au siége d'Ivrée, qu'il fit en même tems que celui de Verrue, & qui ne l'arrêta que peu de jours. Du côté du Mantouan, les armes de France eurent à peu près le même succès, car comme la plus grande partie des

trou-

1704. troupes de l'Empereur étoit passée en Piémont, ce qui en retenoit autant du Pô ne put conserver diverses petites places du Duché de Mantoue, qui furent reprises par les Généraux François.

Les grands coups se donnoient cette année du côté de l'Allemagne. Les armées de France & de Bavière avoient paru y triompher dès le commencement. Le Comte d'Arco leur rendit Brisak le 15 de Février; mais il lui en coûta la tête, le Conseil de guerre ayant jugé qu'il n'avoit pas fait son devoir dans la défense d'une si importante place. Cette conquête fut suivie de la prise de Passau, que le Cardinal de Lamberg son Evêque entreprit presque offrir à l'Electeur de Bavière, ce qui fit murmurer bien des gens; & de celle de Kempten. Augsbourg avoit été contraint de se rendre à discrétion, dès les derniers jours de l'année précédente. Enfin, ce qui étoit bien plus important, l'Armée de Furstemberg envoyée au secours de l'Electeur l'avoit joint sans aucune opposition, quoique tout le monde s'attendit que le Prince Louis de Bade, qui commandoit les forces de l'Empereur du côté du Rhin, empêcheroit cette jonction. Cependant, après tous ces avantages, les François & les Bavarois furent battus coup sur coup, & leur défaite fut complette. Cette grande révolution mérite bien que nous nous y arrêtions un peu.

La résolution qu'avoit prise le Roi de France d'envoyer des troupes à l'Electeur de Bavière, pour le soutenir & lui donner les moyens de faire une plus puissante diversion, avoit obligé l'Empereur à rechercher de nouveau les secours de la Reine d'Angle-

1701.

générale, considérant l'importance de cette guerre, avoit donné ordre au Duc de Marlborough d'y conduire un corps de Troupes, qui fut en état de s'opposer efficacement aux desseins des François & du Duc de Bavière. Ces troupes étoient en partie Angloises & en partie Hollandoises. Le Prince Eugène de Savoie, que l'Empereur avoit mis à la tête des siennes, brûloit d'impatience de s'unir avec ces troupes auxiliaires & de relever un peu la réputation de son Parti, qui paroissoit fort diminuée par le peu d'opposition qu'on avoit fait aux François à leur entrée en Allemagne. Cependant la jalousie tout-à-fait hors de saison que témoignoit le Prince Louis de Bade, qui vouloit être présent à tout ce qu'on entreprendroit, formoit un obstacle, au cas qu'il fallût en venir aux mains; car il avoit positivement défendu de le faire qu'il n'y fût. Delà fut cause que Mr. le Duc de Marlborough, qui entra le premier en Allemagne avec dix régimens de cavalerie, alla se joindre au Prince Eugène, laissant les autres troupes qui le suivoient au Prince de Bade, qu'il pria de continuer d'avoir l'œil à ce qui se passeroit autour du Rhin, & d'empêcher qu'il ne vint d'autres François outre ceux qui avoient pénétré dans la Souabe. Lui & le Prince Eugène de Savoie, voyant les François & les Bavarois fortifiés dans un camp près de Dolsheim sur le Danube, résolurent de les y enfermer, quoiqu'ils fussent beaucoup inférieurs en nombre à leurs ennemis, & que le terrein élevé sur lequel les François s'étoient retranchés rendit encore l'attaque plus difficile. Cette attaque se fit le 2 de Juillet, & 1704.

1704. & la montagne de Schellenberg fut investie de plusieurs côtés avec tant de bravoure, que les François & les Bavarois, après s'être défendus de leur mieux, se firent contraints de céder; mais la plupart y perdirent la vie, ceux qui voulurent se sauver s'étant noyés dans le Danube. Toutes leurs tentes, leur bagage & leur attirail de guerre demeurèrent au pouvoir des victorieux. Les Bavarois étoient au nombre de seize bataillons, & les François de cinq, outre neuf escadrons de cavalerie de l'une & de l'autre nation. L'Electeur, s'étant sauvé avec peine, passa par Donawert où il prit la garnison qu'il y avoit laissée, & commanda qu'on mit le feu aux magasins qu'il y avoit faits, & à la ville; & qu'on rompit le pont qui traversoit le Danube, afin qu'on ne pût le poursuivre. Il se retira promptement dans ses Etats, & de là à Augsbourg où le reste des François échappés du combat s'étoient rendus. Mais ils ne purent se mettre en sureté dans ce poste, parce que l'Electeur, en s'en rendant le maître, l'avoit fait démanteler, après en avoir tiré de grosses sommes d'argent, & 128 pièces de canon, qui composoient l'artillerie de la ville.

Les peuples du Tirol, que l'Electeur avoit si maltraités lorsqu'il fut contraint de quitter cette province, ravis d'avoir occasion de tirer leur revanche des Bavarois, entrèrent dans la Bavière, où la frayeur de la dernière déroute avoit tout jetté dans le désordre & dans la consternation. Mais ce fut encore bien pis le mois suivant, lorsque le Maréchal de Taillard eut joint l'Electeur avec le reste des troupes Françoises qui étoient

tolent en Allemagne. Ulm & Passau, chacun
dans leur genre, effacent la honte de la der-
nière défaite, en vinrent encore aux mains
avec le Prince Eugène & le Duc de Malbo-
rough à Hochstet, & furent de nouveau bat-
tus avec une si grande perte, qu'à peine en
lit-on une semblable dans l'Histoire des der-
niers tems. Outre le nombre de leurs morts
qui fut considérable, les François laissèrent
douze à treize mille prisonniers au pouvoir
des Alliés. Cette bataille, qui se donna le
13 d'Août, remplit la Hollande & l'Alema-
gne de François & de Bavarois prisonniers.
Le Maréchal de Tallard, qui se trouva du
nombre avec 350 Officiers, fut conduit en
Angleterre; & l'Electeur, n'ayant plus de res-
source en Allemagne, se retira aux Pays-Bas,
dont le Roi de France lui rendit alors le
Gouvernement, sous le titre de Vicaire du
Roi Philippe dans ces Provinces. La ville
d'Ulm, où il avoit laissé garnison, fut atta-
quée & se rendit, de même que Memmin-
ghen; & le Prince de Bade, qui dès avant
la bataille avoit commencé le siége d'Ingol-
stat en Bavière, alla faire celui de Lan-
dau. La prise de cette place étoit d'une bien
plus grande importance, les villes de Bavière
ne pouvant manquer de tomber tôt ou tard
entre les mains de l'Empereur, comme étant
hors d'état d'être secourues. Elles firent
néanmoins encore quelque difficulté de se
soumettre, & il falut employer les menaces
& la force, & même l'autorité de l'Electrice,
pour les obliger à se rendre. Cette Princesse,
voyant alors tout perdu si elle s'obstinoit à
une plus longue résistance, desarma quelques
troupes qui s'étoient mises en campagnes
c'é-

1705. c'étoit une condition du Traité qu'elle fit devoir l'Empereur, à la bonté duquel elle se remit entièrement.

Les Ministres des Electeurs de Baviére & de Cologne furent obligés de sortir de Ratisbonne après cette déroute, le Prince Clément n'ayant pas été plus heureux que son frére dans le siége de Bonn qu'il avoit entrepris; & de plus ayant fait battre des médailles, où il taxoit indirectement l'Empereur de Tyran, & donnoit à son frére le titre de dernier Vengeur de la Liberté Germanique.

D'autre du même parti cherchoient à la venger d'une maniére encore plus indigne, savoir par les incendies des villes, & par le massacre de ceux qui témoignoient le plus de zéle pour le parti de S. M. Impériale. On surprit à Malence & à Nurenberg des malheureux, qui confessérent être venus pour mettre le feu à ces grandes villes; & d'autres scélérats à Cologne, où ils étoient entrés en habits déguisés, pour enlever l'Evêque de Raab, Prince de Saxe-Zeits, ou le massacrer en cas qu'ils ne pussent le tirer hors de la ville. Un Partisan nommé La Croix, qui s'est rendu fameux par ses entreprises, le plus souvent malheureuses, mais toujours malfaisantes & d'une malice & d'une cruauté particuliére, eut la hardiesse de réclamer ces scélérats, comme étant de ses troupes; fondant leur justification & la sienne sur les loix de la guerre, qu'il disoit permettre de telles entreprises. Mais la ville de Cologne fit exécuter ces malheureux, & témoigna par-là sa juste horreur pour ces maximes, selon lesquelles aucun Prince ne seroit en sûreté au milieu

de

de ſes gardes & de ſon palais, s'il étoit per- 1704
mis d'armer contre eux, par l'eſpérance du gain, la fureur de quelque deſeſpéré.

Le ſiége de Landau avoit été commencé par le Prince de Bade le 12 de Septembre; & la ville ſe rendit le 22 de Novembre au Roi des Romains, qui étoit parti de Vienne pour prendre part aux victoires que remportoient ſes Généraux. Cette conquête termina la campagne d'Allemagne, & ne laiſſa rien à ſouhaiter à l'Empereur pour l'entiére proſpérité de ſes armes, que la réduction des mécontens de Hongrie. Ceux-ci avoient commencé à Chemnitz des conférences, pour convenir avec les Miniſtres de S. M. I. Ceux de la Grande-Bretagne & des Etats-Généraux s'étoient portés pour médiateurs; mais ils ne réuſſirent point, parce que les Hongrois ne voulurent rien relâcher de leurs prétentions.

Une double entrée dans les Lignes des François du côté des Pays-Bas, la priſe de la ville de Gueldre, celle du Fort Iſabelle qui fut détruit, & celle de Traerbach ſur la Moſelle, furent les avantages que les Alliés remportérent dans ces Provinces. Les grands détachemens que les deux partis avoient faits pour l'Allemagne, ne permirent pas de faire ailleurs des entrepriſes plus conſidérables: mais la guerre devint plus vive dans les Pays-Bas les années ſuivantes, lorſque l'Allemagne fut délivrée des François & des Bavarois.

La France continua toute cette année à ſentir l'inquiétude que lui cauſoient les Camiſars, qui ſe multipliérent ſi fort, qu'on ne pouvoit plus marcher en aſſurance dans les en-

1704. endroits du Languedoc où ils couroient la campagne, ne donnant aucun relâche aux Maréchaux de Montrevel & de Villars, qui furent envoyés l'un après l'autre pour commander les troupes reglées que le Roi étoit obligé de leur opposer. Cela dura jusqu'à ce que le Roi donna à quelques-uns d'eux la liberté de sortir de France. La naissance d'un Duc de Bretagne, dont la Duchesse de Bourgogne accoucha, réjouit sensiblement ce Prince, dont les armes n'étoient pas heureuses par terre. Elles ne le furent guéres plus par mer, dans la bataille que le Comte de Toulouse Grand-Amiral de France donna aux Anglois & aux Hollandois en-deçà du Détroit, & dont nous parlerons tout à l'heure.

La Flotte de ces deux nations avoit conduit en Portugal l'Archiduc Charles, reconnu Roi d'Espagne par les Alliés, & soutenu de leurs forces pour disputer cette couronne au Roi Philippe. Ce Prince s'étoit embarqué en Hollande, les premiers jours de l'année; il avoit relâché en Angleterre, où la Reine lui fit tout l'accueil imaginable; & de là il étoit arrivé à Lisbonne le 7 de Mars. Les Flottes ayant débarqué les troupes que les Etats-Généraux & la Reine de la Grande-Bretagne envoyoient au Roi de Portugal, poussérent jusqu'au Détroit, & côtoyant l'Espagne elles allérent devant Barcelone, où le Prince de Hesse-Darmstat espéroit, par le moyen de quelques intelligences qu'il y avoit pratiquées, de faire déclarer cette ville pour le nouveau Roi. La chose n'ayant point réussi, les Flottes se contentérent de bombarder cette place. Mais au retour, ayant tê-

un

au conseil de guerre, elles résolurent d'assié- 1704.
ger Gibraltar. Elles y débarquérent quelques troupes, & canonnérent si vigoureusement la ville, qu'au bout de quatre jours, les soldats s'étant d'ailleurs déjà saisis du terrein qui joint à la terre-ferme la péninsule où la ville est bâtie, le Commandant Espagnol se rendit. Ce fut le 4 d'Août, qu'il céda la premiére place d'*Espagne* au compétiteur de Philippe V.

Ce Prince n'étoit pas fans inquiétude à Madrid. Il venoit de perdre Gibraltar. Le Comte de Melgar, Amirante de Castille, au lieu de se rendre à la Cour de France où il étoit nommé Ambassadeur, avoit pris le chemin de Portugal, comme on l'a dit, & plusieurs personnes de qualité l'avoient suivi, & continuoient à le suivre. Le Roi de Portugal, Don Pierre, s'étoit détaché de ses intérêts; & prenant pour raison le défaut des secours que le Roi de France lui avoit promis, & sans lesquels ses Etats auroient demeuré exposés aux insultes des Puissances alliées à la Maison d'Autriche, il se préparoit à faire la campagne avec le Roi Charles. Philippe cependant ne se découragea point; il déclara qu'il vouloit se mettre à la tête de ses troupes, leva de nouveaux régimens; & usant de diligence, il prévint ses ennemis; & enleva quelques petites places aux Portugais sur les frontiéres de l'Estremadure, ceux-ci & leurs troupes auxiliaires ne s'étant point encore mis en campagne. Le Duc de Berwick, fils naturel de Jaques II Roi d'Angleterre, étoit venu de France avec des troupes pour le secourir. Les Portugais inquiétérent leur tour quelque

1704. autres petites places des Espagnols, sur les mêmes frontières: mais les entreprises ne feront pas de grande importance de ce côté-là.

La plus grande attention du Roi Philippe étoit à retirer Gibraltar des mains de ses ennemis. Il y envoya ses Principales forces sous la conduite du Marquis de Villadarias, qui avec quelques régimens François en fit le siége, mais inutilement. Le Comte de Toulouse, sorti des ports de Provence avec la Flotte Françoise, non seulement ne se présenta point pour soutenir le Marquis & assiéger la place par mer, comme on l'avoit projetté; mais il fut contraint d'en venir à un combat avec la Flotte d'Angleterre & de Hollande, qui continuoit à demeurer dans ces mers pour allarmer les côtes d'Espagne. Cette Flotte le joignit au dedans du Détroit entre Marbella & Malaga, & l'engagement se fit le 23 d'Août. Quoique le Roi de France fit chanter le *Te-Deum* à Paris pour la victoire qu'il prétendoit avoir remportée dans cette action, il n'eut pas grand sujet de s'en réjouir; car il y perdit un nombre considérable de vaisseaux & de troupes, & ne put néanmoins secourir le siége de Gibraltar. Ainsi le Marquis de Villadarias fut obligé de se retirer sur l'arrière saison, après que la Flotte d'Angleterre & de Hollande eut rafraichi la place de troupes & de munitions.

Philippe avoit des sujets de chagrin dans sa Cour même. Madame de la Tremouille, veuve du Duc de Bracciano, Prince Romain de la Maison des Ursins, n'ayant rien à faire à Rome depuis la mort de son mari, fit enforte d'entrer pour première Dame d'hon-

chanoine auprès de la Princesse Adélaïde de Savoie, quand elle fut mariée au Roi Philippe. Cette Dame, connue sous le nom de Princesse des Ursins, étant à Madrid, se mêla aussi avant qu'elle put dans les affaires, & donna la braule à la plupart des mouvemens qui agitèrent les Cours. Personne ne doutoit qu'elle ne dût une grande partie de son avancement dans celle d'Espagne, à la faveur du Cardinal Portocarréro, qu'elle avoit autrefois connu à Rome, pendant le séjour qu'y faisoit cette Eminence. Il s'étoit même souvent mêlé de la réconcilier avec le Duc de Bracciano son mari, qui eut de la peine toute sa vie à s'accommoder de la liberté & des manières Françoises, dont la Duchesse vouloit jouir dans un pays où les coutumes sont plus sévères. Le Cardinal, quoique le premier, le plus puissant & le plus zélé de tous ceux qui avoient mis le Roi Philippe sur le trône d'Espagne, n'étoit pas cependant le plus accrédité à la Cour du nouveau Roi, qui dépendant de la direction qu'il recevoit de France, se trouvoit souvent en opposition avec les conseils de S. E. La Princesse des Ursins qui, comme première Dame de la Reine, étoit toujours aux côtés de cette Princesse, trouvoit moyen d'avoir part à tous les conseils, & comme les résolutions se prenoient souvent sans l'avis, & même contre les insinuations du Cardinal, & qu'il en témoignoit du chagrin, on soupçonnoit la Duchesse de le fortifier dans sa mauvaise humeur, & de lui donner même souvent avis de ce qui se passoit, ou de ce qu'on se disposoit à faire contre son gré. Le Roi de France, dont les résolutions étoient toujours 1704

1702. fermes, & qui jaloux de son autorité ne souffroit point qu'on s'opposât impunément à ce qu'il vouloit, fit donner ordre à la Duchesse de sortir de Madrid, & de retourner chez elle. Ce coup de foudre empêcha toutes les répliques & les oppositions; & le commandement du départ fut si rigoureux, qu'il lui fut même défendu de parler en chemin au Maréchal de Tessé, que le Roi envoyoit pour nouveau Général à son petit-fils. La Princesse obéit alors: mais dans la suite le Roi, quelque ferme qu'il fût dans ce qu'il avoit une fois résolu, reconnoissant que cet éloignement contribuoit plus qu'il n'avoit cru à aliéner de ses intérêts d'autres personnes, & particuliérement le Cardinal Portocarréro, se relâcha, & la Princesse retourna en Espagne, comme on le dira bientôt.

Au commencement de 1705 les mauvaises humeurs se réveillérent dans l'esprit des Ecossois; & pour prévenir ce qu'on en pouvoit craindre de sinistre, on conçut le dessein d'unir tellement les deux Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, qu'ils n'en fissent plus qu'un seul, & que le bon exemple & l'autorité des plus puissans portât les autres au repos & à la paix. Cette union fut projettée & mise entre les matiéres qui s'agiteroient dans le Parlement, comme les plus importantes à l'intérêt de la Nation. Et comme ce projet offensoit quelques esprits des plus inquiets de la nation Ecossoise, & que ceux-ci entraînoient les autres dans des desseins capables de déconcerter entiérement la bonne correspondance qui régnoit entre les deux peuples, il fut résolu dans le Parlement d'Angle-

gleterre de traiter les Ecossois comme étrangers, & de leur retrancher tous les avantages qu'ils tiroient d'être avec les Anglois les Sujets d'un même Souverain. Ce Parlement avoit d'ailleurs déjà établi la Succession de la Couronne dans la Maison de Hanover, en considération de son alliance avec la Maison dominante en Angleterre. La Princesse Sophie, mére du Duc-Electeur de Hanover, étant fille de l'Electeur Palatin Erédéric V, & de la Princesse Elizabeth, fille de Jaques I Roi d'Angleterre. Les Ecossois, ayant eu autrefois leurs Rois particuliers, ne croyoient pas devoir être obligés de se conformer aux Anglois dans le choix de cette Ligne étrangére, substituée à celle qui étoit alors sur le trône, quoique ces nouveaux successeurs à la couronne descendissent des mêmes Princes qui ont autrefois régné dans leur propre Royaume d'Ecosse. L'intérêt même de la Religion Protestante sembloit encore les devoir déterminer à accepter ce qui avoit été résolu en Angleterre. Cependant ils ne laissoient pas de se montrer éloignés de cette résolution, & le consentement qu'ils y donnérent dans la suite n'eût dû qu'à la persévérance de la Reine & du Parlement d'Angleterre à pousser cette affaire, & au choix de plusieurs Sujets bien intentionnés de la nation Ecossoise, qui étant appellés à Londres pour en traiter, y donnérent enfin les mains, convaincus des avantages considérables que l'Ecosse trouveroit dans cette Union. 1705.

La France s'affoiblissoit de jour en jour, par la guerre que lui attiroit la succession d'Espagne, & qui l'obligeoit à tenir des Armées en Flandre, en Allemagne, en Italie,

1705. & en Espagne même, depuis que le Roi de Portugal se fut déclaré pour la Maison d'Autriche. A tout cela se joignoient les troubles causés par les Religionaires, qui, dans l'embarras où ils voyoient le Royaume, continuoient à s'attrouper dans le Langedoc, & obligérent le Roi d'y envoyer encore des troupes pour achever de les réduire. Cette année fut pourtant la dernière de ces mouvemens, le Roi ayant pris le parti, après avoir tâché de les exterminer par les supplices, de leur donner la liberté de sortir du Royaume. Plusieurs profitérent de cette permission, principalement leurs Chefs, qui, étant ordinairement ceux qui ont le moins à perdre, lévent l'étendard & entrainent les peuples dans la révolte, d'où ils ont souvent le bonheur de se tirer, pendant que les autres y succombent. Le Roi, considérant que les supplices, les hostilités, & la sortie d'une grande partie des soulevés avoient considérablement diminué les habitans du Languedoc, permit à la province de naturaliser jusqu'à vingt-mille étrangers.

Louis XIV se vit encore obligé de céder dans une autre rencontre, par rapport à l'Espagne, d'où il avoit fait sortir dès l'année précédente la Princesse des Ursins, pour les raisons qu'on a dites. Comme cet éloignement déplaisoit à plusieurs personnes du premier rang qu'on étoit obligé de ménager, le Roi, qui vouloit conserver leur affection au Roi Philippe, fit faire de grands honneurs à cette Princesse à Paris, & la renvoya comblée de présens en Espagne, où elle fut reçue avec autant de satisfaction, que son départ avoit causé de chagrin à ses partisans.

L'ar-

L'arrivée du Roi Charles en Portugal, annonçoit de grands changemens en Espagne. Les Grands de la nation, peu contens de 1765.
être vus jusques-là obligés de se conformer en tout aux modes de la Cour de France & de déférer à des Ministres étrangers, commençoient à témoigner une liberté extraordinaire, & dans leurs discours, & par le refus des emplois qu'on leur faisoit offrir. Cela obligea les deux Rois à les faire observer, & à user d'une grande réserve à l'égard de plusieurs, ce qui les aigrit encore davantage. Le Comte de Belgar, Ambassadeur de Castille, entretenoit des correspondances en Espagne qui ne pouvoient être ignorées dans une Cour, qui vivoit dans le soupçon & dans la défiance. On commença d'entendre parler de conspirations, vraies ou supposées, qui donnèrent lieu à des emprisonnemens & à des destitutions de charges; ce qui ne fit encore qu'accroître les murmures, & le nombre des mécontens. Le Marquis de Léganez, autrefois Gouverneur de Milan, avoit dès ce tems-là même donné quelque occasion de parler de lui, par le commerce de lettres & de présens qu'il entretint avec le Maréchal de Tessé pendant la dernière guerre, où ils commandoient, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour le Roi de France. Il se trouva enveloppé dans ces soupçons, qui mirent dans la défiance tous les Grands contre le Ministère de Philippe. Il étoit Général de l'Artillerie d'Espagne, & Concierge du *Buen-retiro*, chargé de la dernière confiance auprès des Rois-Catholiques, qui avoient coutume de prendre l'air presque sans suite dans ce Palais, confient leurs personnes à ce Ministre.

1705. Le Marquis, accusé ou soupçonné de n'être pas dévoué au Gouvernement, fut enlevé & envoyé en France, & relégué au Château-Trompette, qui est la forteresse de la ville de Bourdeaux. Les familles puissantes en Espagne entretiennent une union extraordinaire entre elles, soit parce qu'elles sont presque toutes alliées ensemble, ce qui fait que les Gentilshommes portent les noms de plusieurs familles; ou par jalousie de leur rang & de leurs priviléges, à la conservation desquels ils croyent que cette union contribue infiniment. Il n'étoit donc pas difficile de prévoir que l'extrémité à laquelle on s'étoit portè envers le Marquis de Léganes, animeroit beaucoup ses partisans.

Cependant le Roi Philippe trouva bon d'entreprendre encore une autre chose, qui, bien qu'elle n'eût rien d'odieux que la nouveauté, ne laissa pas de faire quantité d'autres mécontens. Il avoit déclaré le Comte de Tilly Capitaine de ses Gardes, & pour lui marquer plus de distinction, il voulut qu'il eût l'honneur de s'asseoir dans sa Chapelle; & pour cet effet il fit mettre un tabouret derrière sa chaise. Toute la Cour parut surprise de l'honneur extraordinaire que le Roi faisoit à ce Seigneur; & comme les Grands d'Espagne, même ceux de la première classe, ne jouissoient point de ce droit, ils refusèrent tous d'accompagner le Roi à sa Chapelle: mais il les vit s'absenter, sans pour cela révoquer ce qu'il avoit fait. L'Ambassadeur de France étoit outre cela à la tête du Conseil d'Etat, & même la plupart des affaires s'expédioient entre le Roi, l'Ambassadeur, & celui qu'on appelle à Madrid le

Se-

Secrétaire des Dépêches universelles, qui est plutôt un Ministre exécuteur des ordres du Souverain qui doivent être souscrits par lui, qu'un Conseiller qui ait voix dans les délibérations. 1705.

Le Maréchal de Tessé étoit aussi venu de France; il avoit été revêtu du commandement général de toutes les Armées d'Espagne, & toutes les troupes, de quelque nation qu'elles fussent, avoient ordre de lui obéir. Le siége de Gibraltar, emporté l'année précédente par la Flotte d'Angleterre & de Hollande, duroit toujours, & le Marquis de Villadarias faisoit de son mieux pour reprendre cette place, lorsque le Maréchal de Tessé arriva au camp, & déploya sa commission de Généralissime. Le Marquis, considérant cette commission comme injurieuse à sa conduite ou à ses talens pour la guerre, & d'ailleurs ne se trouvant pas disposé à servir comme subalterne, quitta son emploi, & en écrivit même au Roi de France, en des termes qui faisoient connoître son mécontentement. Le Maréchal de Tessé continua le siége, & Mr. de Pointis s'approcha par mer pour tâcher de réduire la place; mais la Flotte Angloise commandée par l'Amiral Leake, & la Hollandoise qui étoit encore dans cette mer, l'ayant obligé de quitter la partie, & jetté du secours dans la ville, le Maréchal de Tessé fut contraint de lever le siége, & donna le plaisir au Général Espagnol de se voir vengé de l'affront qu'on lui avoit fait.

Les nouvelles taxes, dont les dépenses de la guerre obligeoient le Roi Philippe à charger ses Sujets, donnèrent un autre sujet de mé-

1705. contentement à la nation, & particulièrement aux Catalans, qui refuſérent ouvertement de s'y ſoumettre. La crainte qu'on eut que ce peuple, le plus hardi & le plus déterminé de l'Eſpagne, ne ſe portât à quelques extrémités, obligea le Roi à y envoyer des troupes pour ſoutenir ſon autorité. Ceci même fut un nouveau ſujet de murmure, qui produiſit enfin la perte de cette Province.

Charles III s'étoit embarqué à Lisbonne dès le 14 de Juillet ſur la Flotte Angloiſe & Hollandoiſe, avec le Comte de Peterborough, que la Reine d'Angleterre avoit déclaré Général de ſes troupes dans l'expédition qu'on méditoit ſur la Catalogne. Le Prince de Darmſtad, qui en avoit été Vicerοi ſous le régne de Charles II & qui y avoit entretenu beaucoup de correſpondances, ſe joignit à Charles à ſon paſſage devant Gibraltar, qu'il avoit ſi bien défendu contre les Eſpagnols & les François. Il étoit en effet le plus capable de faire réuſſir les deſſeins qu'on avoit ſur cette Province. La Flotte arriva devant Barcelone, & ayant débarqué les troupes, elles commencérent à faire le ſiége du château de Montjouy, qui couvre la place. Le Prince de Darmſtad, qui ſe trouvoit aux lieux les plus expoſés, eut le malheur d'être tué dans une attaque. Cependant la préſence du Roi Charles, & l'émulation des troupes compoſées de diverſes nations qui rivaloient à l'envi de ſe ſignaler, obligea la garniſon, tant du Fort que de la ville, à ſe rendre le 14 de Septembre. Le Vicerοi Eſpagnol, de la Maiſon de Velaſco, voulut emmener avec lui ceux qu'il avoit fait empriſonner comme ſuſpects, ſous prétexte qu'il n'avoit

n'avoit rien été stipulé en leur faveur dans la 1705.
Capitulation ; mais le peuple se souleva contre
eux, fut à l'allumer, aussi-bien que
quelques autres Officiers Espagnols & Fran-
çois, qui vouloient se retirer, & qui n'eurent
point de plus sûre retraite que les vaisseaux
armés de la Flotte. Le Comte de Peterbo-
rough voulut bien les y recevoir, après quoi
il les fit mettre à terre sur les côtes du Royau-
me de Valence. Non seulement presque toute
la garnison de Barcelone prit parti dans les
troupes de Charles, mais tous les peuples
de la Principauté de Catalogne se déclarè-
rent pour lui : de sorte que ce Prince n'eut
qu'à envoyer recevoir les soumissions des
villes, après avoir publié une Déclaration
par laquelle il les prenoit toutes sous sa pro-
tection. Les Royaumes d'Arragon & de Va-
lence suivirent bien-tôt cet exemple ; & dès-
lors il parut que le Roi Charles auroit pu
devenir maître de toute l'Espagne, par le
grand nombre d'Espagnols qui quittèrent
le parti du Philippe, s'il eût eu assez de
troupes pour obliger les François à se re-
tirer.

Le Roi de Portugal, voulant faire une di-
version pendant que Charles attaquoit son
rival du côté de la Catalogne, envoya son Ar-
mée sous la conduite du Marquis des Minas,
qui prit Salamanque, Valence d'Alcantara,
Albuquerque, le château de Morvan, & en-
treprit même le siége de Radajox : mais il
ne put l'emporter, à cause des grandes for-
tifications de la place.

En Flandre, le Duc de Bavière, à la tête
des troupes Françoises & Espagnoles, prit
Huy, & se saisit de la ville de Liége ; mais il

1705. n'ofa entreprendre de faire le siége du château, à cause de l'arrivée du Duc de Marlborough, qui fit reprendre Hui par un détachement, & qui envoya insulter les Lignes que le Roi de France avoit fait faire pour la défense de ses places. Elles furent forcées, & le Duc repoussa les François jusqu'à Louvain, & fit divers prisonniers, particuliérement des Bavarois, qui se défendirent le mieux. Sout-leuw & Vliet furent les deux seules places que les Alliés attaquérent & emportérent dans les Pays-Bas, où l'Electeur de Baviére eut toujours soin d'éviter d'en venir aux mains, dans la crainte de perdre encore une bataille comme celle d'Hochstet. La plus éclatante entrepriſe qu'il fit cette campagne, fut de défendre par un placard affiché dans toutes les places qui reconnoissoient son gouvernement, de donner le titre d'Empereur au Roi des Romains, que toute l'Europe reconnoissoit en cette qualité.

Le Prince Clément son frére résolut cette même année d'embrasser l'état Ecclésiastique, & prit les Ordres sacrés. Le motif qu'on avoit eu pour le laisser jouir des prérogatives de cet état, sans s'y être engagé par le sacerdoce, étoit afin qu'il pût un jour se marier, pour soutenir sa Maison. Mais la nombreuse famille de l'Electeur de Baviére rendoit desormais cette précaution inutile. On crut qu'un autre motif avoit causé cette résolution, & que le Prince Clément reçut ce conseil de la part du Roi de France, qui étoit bien aise de le voir engagé dans l'Eglise, pour obliger le Pape à contribuer à son entretien, au cas que la fortune continuât à se montrer peu favorable à son parti, & qu'il ne pût lui pro-

cu-

cuter son établissement dans l'Electorat de Cologne. La Cour de France lui avoit autrefois offert de le marier avec une Princesse du Sang Royal, lorsque le Roi, disposé à favoriser l'établissement du Prince de Furstemberg dans l'Electorat de Cologne, cherchoit par cette voie à porter le Prince Clément à se désister d'y prétendre: mais les changemens arrivés dans les affaires, disposèrent Louis XIV à prendre d'autres mesures. 1705.

La mort de l'Empereur *Léopold*, arrivée à Vienne le 5 de Mai, après un régne de 48 ans, ne changea rien dans le cours des affaires d'Allemagne, & de sa Maison particulière. Son fils Joseph, élu Roi des Romains dès l'an 1690, fut reconnu Empereur sans aucune contradiction; & le Sultan, à qui l'on conseilloit de se prévaloir de l'occasion de cette mort & des embarras où étoit la Maison d'Autriche, pour renouveller la guerre, afin de se relever des pertes que ses prédécesseurs avoient faites en Hongrie, déclara qu'il vouloit observer la paix de Carlowitz. Les seuls Hongrois continuoient la guerre; & quoiqu'ils eussent paru disposés à vouloir la paix, & donné les mains à des conférences qui se tinrent à Chemnitz dans la Haute Hongrie, ils les rompirent néanmoins & recommencèrent les hostilités. Ils n'y trouvèrent pas cependant de grands avantages. Le Prince Ragotzi, qui étoit le Chef du parti contraire à l'Empereur, s'étant flatté de se faire au moins Souverain de la Transilvanie, se disoit déjà reconnoître pour tel, plus par la force, que par le droit qu'il pouvoit avoir à cet Etat; car ce droit n'étoit

1705. fondé sur ce que deux Reines de la Maison avoient tenu cette Principauté, qui ne fut jamais héréditaire, & dans laquelle il avoit vu d'autres Princes qui n'étoient point de sa famille. L'Empereur s'en étoit fait reconnoître Souverain, après les victoires qu'il avoit remportées sur les Turcs en Hongrie. Pour y conserver son autorité, il tenoit des troupes sous le Général Rabutin, qui obligèrent premièrement l'Armée des Hongrois d'abandonner le siége ou le blocus de Clausenbourg qu'elle avoit formé, & défirent ensuite presque entièrement le Prince Ragotzi lui-même, qui eut de la peine à se sauver. Mais comme ce Prince agissoit dans toute la Hongrie par les voies de fait, obligeant les peuples à prendre les armes pour lui sous peine du fer & du feu, il rentra bientôt en campagne avec de nouvelles troupes, qui n'étant pas intéressées à soutenir ses prétentions, lui manquèrent souvent dans le besoin, & se battirent fort mal. C'est ce qui causa toutes les déroutes qu'il essuya dans cette guerre, & qui lui donna aussi la facilité de paroître toujours de nouveau en état de faire tête. Cependant, comme cette guerre domestique empêchoit l'Empereur de faire servir une grande partie de ses forces dans la guerre que les Alliés avoient entreprise à la considération, non seulement le Duc de Marlborough, declaré Prince de l'Empire sous le nom de Prince de Mindelheim, alla à Vienne pour tâcher d'accommoder ces affaires; mais la Reine de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces Unies envoyèrent des Députés exprès, pour traiter avec le Prince Ragotzi lui-même, & les

autres

autres Chefs de son parti. Ces Députés se rendirent à Tirnau dans la Haute Hongrie, où le Prince Ragotzi avoit reporté la guerre depuis la défaite de Transilvanie. Et ayant voulu faire le Siége de Léopolstat, il avoit été de nouveau mis en déroute & la place ravitaillée. Comme le changement de Souverain, arrivé par la mort de l'Empereur Léopold, donnoit lieu aux Hongrois d'espérer que le nouveau Prince signaleroit son avénement au trône par quelque grace particulière, les Députés firent ce qu'ils purent pour leur persuader de s'en prévaloir, les assurant que le nouvel Empereur Joseph y étoit tout disposé. Cependant, après bien des négociations & des conférences, on se sépara sans rien conclurre; & les Hongrois ayant demandé des priviléges & des graces, qu'ils savoient bien qu'on ne leur pouvoit accorder sans abandonner le Royaume à leur bonne foi, ils en vinrent ouvertement à protester qu'ils vouloient être leurs maîtres, sans aucune dépendance de l'Empereur, ni du Turc. Les hostilités ayant recommencé, le Prince Ragotzi fut de nouveau battu à plate couture avant la fin de l'année, par le Général d'Herbeville, qui lui enleva son artillerie, ses bagages, & le principal étendart de ses gardes, & qui trouva parmi les prisonniers, un nommé Bellegarde, qui se disoit Ministre du Roi de France auprès du Prince Ragotzi. Le Général Rabutin en avoit trouvé un autre, revêtu du même Caractère, & qui se nommoit Verville, parmi ceux qu'il fit prisonniers à la journée de Clausenbourg. Le Prince Ragotzi parut en campagne un mois après, en Décembre, & fut encore battu près

1703. près de Samosvivar par le même Général d'Herbeville: ce qui fut cause que plusieurs Villes rentrérent dans l'obéissance de l'Empereur, & demandérent de nouvelles conférences pour avoir la paix.

Les Bavarois, que le parti embrassé par leur Prince obligeoit de traiter avec quelque dureté, par l'attachement qu'ils témoignoient à vouloir le rétablir, se rendoient de jour en jour plus suspects. Ils attirérent l'attention des Ministres de l'Empereur sur leur conduite; & par-là on découvrit quantité de complots, qui obligérent à leur laisser moins de liberté. On apprit entre autres, que, contre les articles du Traité conclu l'année précédente avec l'Electrice, on n'avoit point procédé sincérement à la livraison de l'artillerie & des munitions de guerre, dont on découvrit en Baviére une grande quantité, aussi-bien que d'argent. Cela fit desarmer les habitans, qui ne laissérent pas de parler & d'agir comme des gens qui vouloient employer la force pour changer leur condition présente, quoique l'Electeur, depuis la perte des batailles de Schellemberg & d'Hochstet, & les changemens arrivés en Allemagne, ne fût nullement à portée de les soutenir. Le Comte de Gronsfeld réprima par la force ces premiers efforts en plusieurs endroits, & leur apprit que les exhortations & les placards, qu'on leur faisoit tenir au nom de l'Electeur, étoient des moyens trop foibles pour faire réussir leurs soulévemens, & ne feroient qu'empirer leur condition. Cela n'empêcha pas que vers la fin de l'année ils ne se missent en campagne, soutenus de quelques régimens de troupes réglées qui s'étoient

toient glissés en Bavière, & qu'ayant obligé 1705.
quelques places à se déclarer pour eux, ils n'entreprirent le siége de Munich. Ils formérent cette entreprise la veille même de Noël, & se présentèrent devant la ville avec du canon. Le Gouverneur, ne s'étant point attendu à cette visite dans une saison où l'on est ordinairement dans l'inaction, & ayant besoin de quelque tems pour appeller du secours, leur fit faire des propositions pour les amuser. Cette démarche leur persuada qu'ils n'avoient qu'à demander pour tout obtenir: Ils firent des propositions extravagantes, & telles qu'ils n'en auroient pu faire de plus hautes, s'ils avoient déjà été maîtres de toute la province. Pendant le tems qu'on employoit à aller & venir pour régler le Traité, le Général Kriechbaum, qui n'étoit qu'à trois lieues de là avec un corps de troupes Impériales, averti par le Comte de Louvestein qui commandoit à Munich, fondit à l'improvvu sur les Bavarois, & les prenant à dos pendant que la garnison sortie de la place les attaquoit de front, les défit entiérement, en laissa trois mille sur le champ de bataille, fit 700 prisonniers, & prit toute l'artillerie & les munitions qu'ils avoient apportées. Comme l'Electeur avoit encouragé cette entreprise par des emissaires & des ordres positifs de la faire, le nouvel Empereur poussa les choses contre lui avec plus de chaleur & de ressentiment que n'avoit fait son pére, & ce Prince fut mis l'année suivante au Ban de l'Empire, comme on le dira ci-après.

Les affaires n'allérent pas si heureusement pour l'Empereur sur le Rhin, par quelques mes-

1705. mes intelligences survenues à la Cour de Vienne peu avant la mort de l'Empereur Léopold, qui firent négliger les préparatifs nécessaires. Le Prince Eugène, revenu à Vienne dès la fin de l'année précédente, y rendit compte de la campagne, & trouva l'Empereur dans la prévention qu'on auroit pu faire davantage que ce qu'on avoit fait, vu le nombre de troupes qu'il supposoit avoir composé son Armée dans ce pays-là. Le Prince, intéressé à lever ces soupçons, supplia l'Empereur d'approfondir la chose. Le Président du Conseil de Guerre, n'ayant eu pour excuse d'un manquement qui venoit tout de sa part, que des paroles qu'il prétendoit qu'on lui avoit données & qui n'avoient point eu d'effet, ce qui l'avoit empêché d'envoyer plus de troupes en Italie; le Prince s'excusa de servir davantage, tant que la direction des affaires seroit entre les mains d'un homme qui en manquant si essentiellement à son devoir, lui faisoit perdre les occasions de faire des progrès qu'il avoit lieu d'espérer. Sur cela l'Empereur le revêtit lui-même de la Présidence de ce Conseil, & remit entre ses mains la disposition de tout ce qui regardoit la guerre. Les choses étoient si fort en arrière par la négligence passée, que Mylord Malborough étant venu en Allemagne pour y commencer d'agir, & n'y trouvant point les choses préparées, s'en retourna dans les Pays-Bas, où il ne se fit que ce qu'on a rapporté.

En Italie, où le Prince Eugène avoit commandé l'Armée qui étoit encore sur les frontières du Milanez, il ne se passa rien de considérable que la bataille de Cassano, dont

les deux partis s'attribuerent la victoire, quoi- 1705.
que le Prince Eugène, qui en la donnant avoit prétendu passer l'Adda, ne réussit point dans ce passage. Tout le fruit qu'il en remporta, fut de détourner les François de faire le siége de Turin, à quoi ils étoient disposés après la prise de Verrue & de Chivas. L'importance d'empêcher ce passage les obligea d'y envoyer leurs troupes, & ce fut contre ces troupes que le Prince eut à combattre. Il les fit en effet tout le reste de la campagne, les faisant courir tantôt d'un côté tantôt de l'autre, pour l'empêcher d'entrer dans le Duché de Milan. Ils avoient enfin pris Verrue, après six mois de siége, & après avoir tiré 170000 coups de canon contre cette place. Le Duc de Vendôme n'en eut que les ruines, le Baron de Freising ayant fait sauter ce que le Duc avoit laissé d'entier, parce qu'il lui refusa les honneurs qu'on a coutume d'accorder, dans les capitulations, aux garnisons qui ont fait leur devoir. Villefranche & Nice furent prises de même par les François, & Chivas abandonné par le Duc qui s'étoit retiré à Turin. Il s'attendoit d'y être assiégé, lorsque le Duc de Vendôme courut soutenir le Grand-Prieur son frere, pour faire tête aux Impériaux. Les belles fortifications de Vercell eurent le sort de celles de Verrue, par ordre du Roi de France, qui voulant mortifier le Duc de Savoie, avoit envoyé le Maréchal de la Feuillade pour l'assiéger dans sa capitale. Il l'entreprit en effet; mais le manque de troupes & la saison avancée firent différer ce siége jusqu'à l'année suivante. Mr. de la Feuillade ayant voulu faire au moins quelque chose, condui-

1705. fit ſes troupes du côté d'Aſti, pour ſe dédommager en quelque façon par la priſe de cette place. Mais le Duc de Savoie ſortit de Turin, le ſuivit, & le battit près d'Aſti, que le Maréchal fut ainſi contraint d'abandonner. La plus grande perte que fit ce Prince fut celle Montmélian, qui fut enfin contraint de ſe rendre aux François, après une attaque & un blocus de plus d'un an.

La cour de Rome eut auſſi ſes agitations cette année. Le Pape avoit ſouffert qu'on fît le procès au Marquis del Vaſto, Seigneur Napolitain qui n'avoit point ſuivi le parti du Roi Philippe, ſur ce qu'il avoit maltraité un de ſes domeſtiques qu'on lui avoit aſſuré vouloir attenter à ſa vie. & publié une affiche dans laquelle il accuſoit le Cardinal de Janſon de l'avoir voulu enlever, ou même faire mourir. Sur cela le Comte de Lamberg, Ambaſſadeur de l'Empereur, ſe retira de Rome & emmena ce Marquis, que Sa Majeſté Impériale avoit revêtu de la charge de Lieutenant-Général de ſes Armées, rompant tout commerce entre la Cour de Vienne & celle de Rome. Le Pape, qui avoit approuvé que le Gouverneur de Rome condamnât le Marquis à avoir la tête coupée ; accorda dans le même tems au Roi Philippe le pouvoir de faire juger & de châtier par le bras Séculier les Eccléſiaſtiques de ſes Etats qui refuſoient de le reconnoître; pendant qu'il menaçoit d'excommunier les troupes Impériales qui faiſoient quelques marches dans le Ferrarois: & par-là il aigrit encore les affaires, qui faillirent d'en venir à une rupture dans les formes.

On applaudit davantage au parti qu'il prit 1705
de mettre fin à la controverſe ſur les Céré-
monies Chinoiſes dont il condamna l'uſage
dans les nouveaux Chrétiens, par une Déci-
ſion rendue le 20 Novembre, qui juſtifia le
ſentiment de ceux qui les avoient improu-
vées : mais elle mécontenta les autres, qui
les excuſoient comme des Cérémonies pure-
ment civiles. Cette controverſe avoit duré
plus de 60 ans, & avoit déjà été pluſieurs
fois décidée ſur des expoſés différens, les
recours & les appels en ayant fait entrepren-
dre de nouvelles réviſions.

La mort du P. Tyrſo Gonzalés fut encore
un événement, qui attira les yeux du public
ſur la Compagnie des Jéſuites, qui avoit au-
trefois voulu dépoſer ce Général, & par-là
étouffer le zéle qu'il avoit témoigné en con-
damnant de certaines opinions, & en s'ef-
forçant de faire ceſſer quelques abus qui s'y
étoient gliſſés. Comme la choſe étoit ſans
exemple, le Général trouva auprès du Roi
d'Eſpagne, dont il étoit Sujet, une protec-
tion qui fit ſuſpendre par le moyen du Pape
Innocent XII. les procédures de cette dépo-
ſition; & le P. Gonzalés conſerva juſqu'à ſa
mort ſon emploi, quoique ſa perſonne fût
peu agréable à ceux qui ne pouvoient s'ac-
commoder de la rigueur de ſes opinions, de
ſon déſintéreſſement & de ſon zéle.

La Reine de Pologne, qui depuis tant
d'années faiſoit ſon ſéjour à Rome, quitta
cette Ville pour paſſer en Lombardie, ou pour
s'aboucher à Padoue avec l'Electrice de Ba-
viére, qui avoit auſſi quitté Munich pour s'y
rendre. Il y a de l'apparence que cette en-
trevue n'avoit été procurée que pour adou-

cir

1705. de le chagrin de l'une & de l'autre, par des consolations réciproques. Cependant ce chagrin augmente quand l'Electrice, voulant retourner en Bavière, & étant arrivée sur les confins du Tirol, on ne lui permit pas de passer plus avant. Cela l'oblige de reprendre le chemin de Venise, où elle resta jusqu'après la paix, partie dans la capitale, & partie dans une petite Ville des Etats de cette République.

1706 1716. Les événemens de l'année suivante ne donnèrent pas grand sujet de mieux espérer pour le parti qu'avoit embrassé l'Electeur de Bavière, mari de cette Princesse, & par conséquent pour les propres affaires de sa famille. L'Empereur, persistant à tirer raison des Princes de cette Maison, fit proposer à la Diète de Ratisbonne de mettre les deux Electeurs au Ban de l'Empire: ce qui fut exécuté à Vienne le 29 d'Août, dans les formes ordinaires en de semblables dégradations. Il fit encore transférer de Munich à Clagenfurt dans la Carinthie, les enfans de l'Electeur; il donna un Gouverneur à la province, & lui fit connoître par la pésanteur du joug dont il la chargea, que les peuples ne feroient qu'empirer leur condition, en tentant de se remettre sous la domination de leur Prince par la voye des révoltes & des entreprises séditieuses. Les grands coups se frappèrent cette année en Italie, en Espagne, & en Flandre, avec des succès si éclatans, que le parti du Roi Philippe paroissoit devoir être abattu sans ressource, si la vigueur des conseils du Roi de France ne l'eût soutenu par des résolutions proportionnées à ses revers.

Com-

Comme la déclaration du Duc de Savoie 1706
en faveur des Alliés étoit un obstacle à la conservation des Etats d'Italie qu'reconnoissoient le Roi Philippe; Louis XIV ayant vu ses armes si heureuses jusqu'alors dans ce pays-là, avoit fait entreprendre le siége de Turin, dernière ressource du Duc, après la perte de presque tous ses Etats. Le Maréchal de la Feuillade avoit commencé ce siége dès le 15 du mois de Mai. Les Impériaux étoient encore sur les rives de l'Adige, où le Duc de Vendôme avec une Armée suffisante semblois les tenir en échec. Ce Général avoit été revêtu par le Roi d'une Surintendance sur toutes les troupes, & sur tous les intérêts de la France en Italie: de sorte qu'il n'y avoit aucun danger, que le défaut de concert & de subordination entre les Chefs pût s'opposer au bon succès des armes. La chose avoit déplu sans doute au Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanez, qui ayant fait tomber cette belle Province entre les mains du Roi de France, & y ayant jusqu'alors tranché du Souverain, se voyoit par-là soumis à un autre, & sa conduite sujette à examen. Le Roi de France lui avoit déjà fait offrir une place à Madrid dans le Conseil de la Monarchie, pour le tirer d'un pays où sa présence n'étoit pas trop agréable. Les dépenses d'une Cour très nombreuse qu'il entretenoit, ses entreprises assez souvent extraordinaires ou inutiles, & presque toujours à la charge des peuples & des particuliers, dont il tiroit à tâche d'emprunt de grandes sommes, qu'il ne se trouvoit presque jamais en état de payer, l'avoient depuis longtems rendu odieux. D'ailleurs les airs de grandeur qu'il affectoit,

&

1706. & sa passion pour les intérêts de la France, dès le tems même de la vie du Roi Charles, étoient tout-à-fait contraires au caractère des Lombards, & à leur affection pour la Maison d'Autriche. Ce Prince s'étoit excusé d'accepter le poste de Conseiller de la Monarchie, peut-être autant pas la crainte de ne pouvoir sortir du Milan sans s'exposer à la mortification qu'il avoit déjà essuyée ailleurs, que par le plaisir qu'il avoit de faire le Souverain dans une si bonne & si riche Province. Ce fut au sortir de Bruxelles, qu'il reçut la mortification dont je viens de parler: ses effets furent arrêtés jusqu'au payement de ses dettes, & il auroit couru risque d'être arrêté lui-même, si le Roi Guillaume ne l'eût fait sortir de la ville dans son carosse. Mais enfin le Roi de France, considérant ses intérêts plus que la satisfaction du Gouverneur, jugea à propos de conférer la souveraine autorité dans toutes les affaires au Duc de Vendôme, sans avoir égard au chagrin que le Prince de Vaudemont en pourroit avoir.

Le Duc signala les commencemens de cette campagne par la bataille de Calcinnato, où Montchall, dont il s'attribua l'honneur. Le Prince Eugéne de Savoie, qui venoit de Vienne pour commander les Impériaux, n'étoit point encore arrivé en Italie. Dès-qu'il y fut, non seulement il passa l'Adige, & donna le change aux François qui s'étoient fortifiés le long du rivage de ce fleuve, & les battit même en quelques rencontres: mais sa principale vue étant de conduire au Duc de Savoie des secours suffisans pour dégager sa capitale, il franchit toutes les rivières, & le Pô même, quelque mouvement que le don-

donnât le Duc de Vendôme pour l'arrêter. 1706.
Les François ayant perdu en Flandre la bataille de Ramelies, dès le mois de Mai, Louis XIV retira d'Italie le Duc de Vendôme, qu'il croyoit seul capable de rendre le cœur aux troupes Françoises, qui sembloient l'avoir perdu dans cette journée. Le Duc d'Orléans fut envoyé en sa place commander en Italie; mais il ne réussit pas mieux à empêcher les Impériaux de pénétrer dans le Piémont. Après avoir passé le Pô, ils se jettérent dans le Modénois, où ils forcérent Final, Carpi & Reggio; & enfin après 31 jours de marche, le Prince Eugéne joignit le Duc de Savoie le 1. de Septembre. Le Duc d'Orléans, ayant vu qu'il ne pouvoit traverser cette marche, s'étoit aussi rendu dans le Piémont, où il avoit pris la direction du siége de Turin, qu'il espéroit d'emporter avant la jonction des Impériaux avec le Duc, les travaux étant très avancés, & se fondant d'ailleurs sur la promesse de Mr. Tardif, Ingénieur en chef: Mais quelques intrigues de Cour le firent échouer. Le Duc de Savoie & le Prince Eugéne, ayant pris quelques jours pour rafraîchir & encourager leurs troupes, se présentérent le 7 de Septembre devant les Lignes du Duc d'Orléans, où ils le forcérent, & le défirent entiérement. Les victorieux trouvérent dans les retranchemens & sur les batteries, 158 piéces de canon & 58 mortiers. La quantité des autres munitions de guerre étoit presque incroyable. Les François eurent plus de quatre mille morts, & les prisonniers furent encore en plus grand nombre. Mais le plus grand avantage de la victoire fut la réduction de presque toutes

1706. les places du Piémont & du Milanez, & celle de Goito avec quelques autres dans le Mantouan; où cependant les Impériaux, qui y étoient restés en assez petit nombre, eurent quelque desavantage sous le commandement du Prince héréditaire de Hesse-Cassel, que le Comte de Médavi obligéa de lever le siége de Castillone *delle Stivere*. Les François s'étoient retirés prémiérement sous les murs de Pignerol; mais ne s'y croyant pas en sureté, ils passérent au-delà de Suse. Le Duc de Savoie ayant délivré sa capitale & voulant profiter de sa victoire, fit le siége de Casal, qui se rendit après huit jours d'attaque. Le reste de la campagne fut employé par ce Prince à rétablir ses affaires dans le Piémont, & à ramener les peuples à son obéissance. On publioit à la Cour de France, que le Duc d'Orléans rentreroit dans le Piémont avant la fin de la campagne; mais la perte qu'il avoit faite ne le permit pas, & il retourna à Versailles sans avoir fait d'autre tentative.

Les affaires n'allérent pas mieux en Flandre pour la France. Le Maréchal de Villeroi y eut le commandement des troupes, sous l'Electeur de Baviére, & la campagne ayant commencé par la petite guerre, & par des entrepriſes de peu d'importance, on en vint vers la fin du mois de Mai à une bataille générale, qui fit changer de face presque à tous les Pays-Bas. Le Roi de France avoit une Armée très considérable dans ce pays-là: mais il y avoit lieu de juger que ces troupes ne seroient pas des meilleures, par la maniére dont une grande partie avoit été ençôlée, le Roi ayant dès l'Hiver passé forcé les milices que les Intendans des Provinces

avoient

avoient levées, à recruter les anciens régi- 1706.
mens, sous peine des galéres pour ceux qui refuseroient de marcher après avoir été tirés au sort, ou qui déserteroient. La bataille se donna à Ramélies en Brabant. Mylord Malborough étoit à la tête des Alliés, avec Mr. d'Ouwerkerke Général des troupes Hollandoises. La défaite des François fut si complette, qu'elle entraîna la réduction d'une partie du Brabant, l'Electeur de Baviére, qui depuis la bataille s'étoit retiré sous les murs de Bruxelles avec le débris de son Armée, ayant abandonné cette ville aussi-bien que toute la province, pour se retirer plus avant, & se couvrir des places de France plus avancées. Outre les morts, le nombre des prisonniers qu'y firent les Alliés, est presque incroyable. Les villes de Bruxelles, de Louvain, de Malines, de Gand, abandonnées, se soumirent aux vainqueurs, & les Etats de Brabant envoyérent leur reconnoissance au Roi Charles. Mr. d'Ouwerkerke, avec une Armée particuliére, alla encore faire le siége d'Ostende; & en huit jours il se rendit maître d'une ville, qui avoit autrefois résisté pendant plus de trois ans à toutes les forces du Roi d'Espagne. Menin, Dendermonde, & Ath, se rendirent presque avec la même facilité; & par le contrecoup de cette victoire, le Roi de France fut affoibli de tous les autres côtés, en tirant d'Allemagne & d'Italie une partie de ses troupes pour les envoyer aux Pays-Bas, dans la crainte que les Alliés, y faisant de plus grands progrès, ne pénétrassent dans son propre Royaume. Par bonheur, il avoit fait aborder dans les ports de France quelques vaisseaux Espagnols venus

1706. des Indes, qui étoient richement chargés d'argent: il s'en saisit, & donna aux propriétaires des billets de monnoje, ou des assurances de les rembourser, quand l'état de ses affaires le permettroit. Ces billets, dont il avoit déjà répandu une grande partie dans son Royaume, y causérent alors & dans la suite une grande altération dans le Commerce, qui a besoin d'argent comptant pour rouler.

Il avoit employé la plus grande partie de cet argent à former un gros armement naval, dans la vue de faire le siége de Barcelone, qu'il jugeoit être, comme il l'étoit en effet, de la derniére importance pour obliger le Roi Charles qui y avoit été reçu l'année précédente, d'en sortir, & pour ramener les Royaumes d'Arragon & de Valence, qui s'étoient déclarés pour lui contre Philippe. Celui-ci, avec une Armée composée d'Espagnols & de François, devoit entreprendre ce siége par terre, pendant que le Comte de Toulouse avec la Flotte, qu'on avoit chargée du plus grand nombre de troupes & de provisions qu'il avoit été possible, devoit le soutenir par mer & faire son attaque particuliére. Ce siége fut commencé le 2 d'Avril par l'un & par l'autre, & poussé avec la derniére vigueur. Le Fort de Montjouï, après que les assiégés l'eurent défendu autant qu'il purent, fut abandonné le 25 du même mois, pour ne point exposer les troupes qui le défendoient, à rester prisonniéres de guerre. Mais enfin le 8 de Mai la Flotte Angloise & Hollandoise ayant paru en mer, le Comte de Toulouse, après avoir mis à terre la plupart de ses munitions, remit à la voile vers la Pro-

Provence ; & Philippe, deux jours après, 1706.
leva le siége avec tant de précipitation, qu'il laissa la plupart de son artillerie & de ses munitions dans son camp. Ce qui parut étonnant, fut que la Flote n'avoit fait entrer dans la ville qu'environ six-mille hommes; qu'il y avoit déjà deux bréches faites, par lesquelles les assiégeans pouvoient monter à l'assaut; & que les apparences étoient plutôt pour eux que pour les assiégés. Philippe prit avec son Armée, le chemin du Royaume de Navarre; fort inquiet au sujet des mouvemens de l'armée portugaise.

Cette Armée commandée par le Marquis des Minas, fortifiée de quelques troupes Angloises & Hollandoises que Mylord Galloway conduisoit, & animée par le courage de ce Général, avoit commencé sa campagne par la prise d'Alcantara, & continuoit à réduire les autres places qui se trouvoient sur la route de Madrid; où elle comptoit de joindre le Roi Charles. Sa confiance étoit fondée sur les secours qui étoient allé joindre ce Prince en Catalogne, & qu'on espéroit devoit être suffisans pour déterminer les Espagnols, dont on croyoit que la plupart n'étoient dans le parti du Roi Philippe, que parce qu'ils ne pouvoient avec sureté se déclarer pour son compétiteur. En effet, les Manifestes imprimés que Mylord Galloway faisoit semer sur la route, étoient cause qu'il ne trouvoit que peu ou point de résistance, les villes ouvrant leurs portes à ses troupes, sans qu'il fût besoin de les y forcer. Cette facilité détermina le Roi Philippe, qui étoit retourné à Madrid, à en faire sortir la Reine son épouse, & à en sortir lui-même, pour se retirer

1706. tirer dans la Navarre, après avoir fait transporter en France les joyaux les plus précieux de la couronne. Mais quelques personnes jalouses de la prospérité de Charles, ou peut-être de la gloire de ceux qui le portoient sur le trône d'Espagne avec tant de valeur & de fortune, lui déconseillèrent de se rendre à Madrid, jusqu'où l'Armée Portugaise avoit pénétré, & où elle l'avoit fait proclamer Roi. Ce Prince ayant donc laissé passer le moment favorable sans en profiter, Philippe ranima ses partisans, retourna lui-même à Madrid; & comme son rival ne paroissoit point, ceux qui l'avoient fait proclamer se retirèrent, se voyant seuls trop foibles contre les forces réunies du Duc de Berwick & du Roi Philippe. Cependant la guerre se fit encore quelque tems entre les deux Armées, qui campèrent à la vue l'une de l'autre, sans oser en venir à aucune décision. Charles ne s'étant point uni avec ses troupes aux Portugais, resta seulement maître des Royaumes d'Arragon & de Valence, où même il ne put se conserver dans la suite. Philippe, secouru d'un nouveau corps de troupes Françoises, que Mr. de Légal lui amena par la Navarre, témoigna son ressentiment à ceux qui s'étoient déclarés contre lui, & particuliérement aux Magistrats de Madrid, qui avoient reconnu le Roi Charles. Il les destitua de leurs charges, ou les relégua hors de la ville. La Reine Douairiére ne fut pas exemte de ce ressentiment: Philippe la tira de Tolède, & la fit passer en France, pour avoir témoigné quelque plaisir de la révolution des affaires: peut-être se flattoit-elle de trouver du soulagement à

sa condition, considérant le peu d'avantage qu'elle avoit tiré de son indifférence à l'égard de ce qui s'étoit passé à la Cour, pendant les derniers jours de la vie du Roi Charles II son époux. Philippe avoit d'ailleurs quelque sujet de craindre que le séjour de cette Princesse en Espagne ne servit d'occasion à de nouveaux Troubles. 1706.

Charles, qui étoit demeuré à Barcelone pendant tout le siége, y jouit du spectacle des monumens de son triomphe qui étoient restés dans le camp de son adversaire, savoir de 140 piéces de canon, 43000 bombes, 20000 boulets, & un nombre presque infini d'autres munitions de guerre. Il y exerça aussi sa charité envers 2000 malades restés dans le camp des assiégeans, que le Maréchal de Tessé recommanda à Mylord Peterborough après la retraite de l'Armée Françoise, & que Charles, voulut qu'on traitât avec toute l'humanité possible. Après que ces soins divers l'eurent occupé quelque tems, il marcha en Arragon, où il fut proclamé à Sarragosse & dans presque toutes les autres villes de ce Royaume. Cartagéne dans celui de Valence fut assiégée par ses troupes, & se soumit, aussi bien qu'Alicante. Valence, capitale du Royaume de ce nom, s'étoit rendue au Comte de Peterborough dès avant le siége de Barcelone, quoique le Général de las Torres, Capitaine plus hardi que prudent, & les Evêques de Murcie & d'Origuela, qui étoient montés à cheval & avoient pris les armes pour le Roi Philippe, fissent tous leurs efforts pour arrêter la défection des villes, qui fut suivie de celle des Iles de Majorque & d'Ivica. Partout où ce Général & les Evêques pou-

1706. voient arriver, & où ils trouvoient les esprits disposés en faveur du Roi Charles, ils mettoient tout à feu & à sang: conduite plus propre à rebuter & à aigrir ces peuples, qu'à les ramener. En effet, un des plus puissans motifs qu'eurent ceux de Saragosse de quitter le parti de Philippe, fut le ressentiment hors de saison qu'y témoigna le Maréchal de Tessé au commencement de la campagne, pour la mort de deux soldats François que quelques particuliers avoient tué à l'écart: ce qui fit soulever le peuple, mit la vie du Maréchal en danger, & l'obligea de sortir de la ville. La fin de la campagne laissa l'Espagne ainsi partagée, & la querelle en état d'être encore disputée, la victoire ne s'étant déclarée entiérement ni pour l'un ni pour l'autre parti.

Don Pierre II Roi de Portugal, mourut vers la fin de l'année à Lisbonne, & laissa la couronne à Don Jean son fils aîné. A son avénement au trône, celui-ci déclara qu'il vouloit remplir les engagemens de son père, & pressa la levée des nouvelles troupes que le Roi défunt avoit ordonnée quelque tems avant sa mort. Il parut dans quelques Grands de la nation Portugaise, de la disposition en faveur du Prince Don François, frère puîné du nouveau Roi, comme s'ils avoient voulu l'élever au préjudice de son frére. Mais le parti étant trop foible, & les insinuations des étrangers, qui auroient pu tirer avantage d'une guerre civile, manquant des forces nécessaires pour la soutenir, ils n'osérent se déclarer ouvertement. Il est certain que quelques-uns de ces Grands, qui furent autrefois employés aux affaires, dans le tems qu'on traitoit le ma-

mariage du Duc de Savoie avec l'Infante Isabelle, alors héritiére préſomptive de la couronne de Portugal, étoient ouvertement dans les intérêts de la France; ce qui fut cauſe qu'ils n'eurent aucun emploi conſidérable, dès que le Roi Don Pierre fut entré dans la grande Alliance. 1705

La Reine d'Angleterre, qui par le moyen de ſa Flotte avoit délivré Charles du ſiége de Barcelone, & qui penſoit à frapper encore de plus grands coups, fit équiper une autre Flotte conſidérable, dont la deſtination ne fut point connue. Cependant le Roi T. C. ſuppoſant qu'elle n'avoit d'autre vue que de venir inſulter les côtes de ſon Royaume, donna les ordres les plus preſſans de les munir toutes. Il fit marcher non ſeulement les Milices des provinces maritimes, mais encore le Ban & l'Arriéreban de la Nobleſſe; & fortifier & munir d'artillerie tous les endroits où l'on avoit ſujet de craindre quelque deſcente. Cette Flotte ſe trouva prête à la fin, & mit même en mer: mais ayant été maltraitée par la tempête, elle fut contrainte de rentrer dans ſes ports; d'où, après s'être raccommodée, elle prit la route de Portugal, & y porta de nouveaux ſecours.

Le Parlement d'Angleterre continua de s'appliquer à deux grandes délibérations, dont la premiére fut effectuée cette année, & l'autre n'eut ſon effet que quelques années après. La premiére fut de naturaliſer la Princeſſe Sophie, Douairiére de Hanover, qui avoit été déclarée l'année derniére, Héritiére de la couronne Brittannique, en cas de mort de la Reine Anne ſans enfans; & ſon petit-fils le Prince Electoral, George-

1706. Auguste, à qui, outre la Pairie de naturalisation, la Reine envoya l'Ordre de la Jarretière, une Patente de Pair d'Angleterre, avec les titres de Baron, Comte, Marquis & Duc de Cambridge, tous les autres titres étant attachés à des terres qui en étoient revêtues. La seconde affaire que le Parlement continua de traiter, fut l'Union du Royaume d'Ecosse à celui d'Angleterre, en sorte que les deux peuples n'en fissent plus qu'un, & que tous deux jouissent des mêmes prérogatives, & fussent gouvernés par un seul Parlement composé des deux nations. Comme la chose dépendoit du réglement de beaucoup d'autres, toute cette année & une bonne partie de la suivante furent employées à la terminer.

La Cour Impériale, qui travailloit depuis bien des années à la réduction des Hongrois, fut flattée celle-ci d'y réussir; mais elle ne put en venir à bout. Quoique les armes de l'Empereur ayent presque toujours été victorieuses des Hongrois, ceux-ci n'ont pourtant pas laissé de se soutenir longtems; & comme la guerre actuelle étoit la sureté de leur Chef le Prince Ragotski & des autres qui les commandoient, & qu'elle enrichissoit les troupes occupées par tout à butiner & à ravager, il n'est pas étonnant que les uns & les autres ne prêtèrent point l'oreille à des propositions de paix, les plus avantageuses même qu'ils pussent raisonnablement espérer. Au commencement de la campagne, ils furent forcés de quitter le Transilvanie, & le siége d'Edenbourg; ce qui donna lieu à une suspension d'armes, & à des conférences qui se renouérent à Turnau, pour trouver les moyens

moyens de parvenir à un accommodement. 1706.
L'Empereur écrivit à la nation une lettre, pleine de tendreſſe & de proteſtations de bienveillance, qui fut rendue publique. Les préliminaires de l'accord furent arrêtés, & l'armiſtice prolongé, afin de donner tout le tems aux mécontens d'examiner ce qui leur convenoit. Mais tout cela n'aboutit à rien, & ils rompirent les conférences par l'invaſion de la Ville de Strigonie, d'où ils furent chaſſés bien ôt après par l'Armée de l'Empereur, qui prit ſur eux la place d'aſſaut, & les paſſa tous au fil de l'épée. Pour ſe venger de cette perte, le Prince Ragotski, qui inſiſtoit toujours à être fait Prince de Tranſſilvanie, chaſſa les Jéſuites de toutes les places qui étoient dans ſon parti, les croyant le plus grand obſtacle à ſa prétention. Et quoiqu'en cela il ſoit indubitable qu'il s'eſt trompé, il faut pourtant avouer que ces Peres formoient un obſtacle très-puiſſant à la réconciliation des Hongrois, par le grand aſcendant qu'ils avoient ſur l'eſprit de l'Empereur Léopold, qui leur donnoit libéralement les biens qu'il confiſquoit à ceux qui ſe rendoient coupables d'entrepriſes contre ſon autorité; les Hongrois ne pouvant ſe réſoudre à poſer les armes, tant qu'on ne leur reſtitueroit pas des biens, qu'ils s'imaginoient n'avoir perdus que parce qu'on avoit eu l'adreſſe de les faire paroître coupables.

L'Empereur ne fit point d'autre perte cette année du côté du Rhin, parce que la bataille de Ramelies obligea les François de rappeller leurs troupes d'Allemagne. Cependant, elles y avoient déjà dégagé le Fort Louis, qu'on avoit tenu bloqué tout l'Hiver, forcé

1706. les Lignes, pris Bischweiller, Drusenheim, & Haguenau; soit par la négligence du Prince Louis de Bade, ou par le mauvais état des troupes, qui empêcha ce Général de s'y opposer aussi vigoureusement qu'il auroit pu faire, étant le plus fort.

Les choses prirent cette année un plus mauvais train pour le Roi Auguste, qu'elles n'avoient fait la précédente, qui lui avoit donné un compétiteur appuyé d'une puissance capable de le soutenir. Ces deux Princes, savoir le nouveau Roi Staniſlas & le Roi de Suéde, voyant qu'Auguste cherchoit à se joindre au Czar dont les troupes s'avançoient vers la Lithuanie, se hâtérent de le traverser & de le combattre, avant qu'il eût joint ce secours. Dès le mois de Février il se donna une bataille entre leurs Armées, auprès de Frauenstat, où les Saxons, & quelques Moscovites qui étoient déjà en Lithuanie, furent défaits par les Suédois, qui usérent d'une grande cruauté envers les vaincus. L'Armée victorieuse s'étant fait recevoir à Vilna capitale de la province, vit tout plier sous elle. Les Moscovites tâchérent envain d'en faire autant à Grodno, & de se joindre en plus grand nombre au Roi Auguste: la chose ne leur devint facile, que par un plus grand malheur pour ce Prince. Le Roi de Suéde avoit pris la résolution de leur donner le change, & de s'en aller en Saxe, où étant en état de lui ôter les moyens de faire la guerre, il le réduiroit à la nécessité de laisser le trône à son compétiteur. Auguste s'attendoit d'autant moins à cette diversion, que dès le commencement de la guerre ouverte pour la succession d'Espagne, l'Empire, en

se déclarant pour l'Empereur dans la Diéte de Ratisbonne, avoit résolu de traiter comme Ennemi public, celui qui feroit la guerre à quelque Prince de l'Empire. Cela fit que, dès que la résolution du Roi de Suéde fut connue, la Diéte pria le Roi de Prusse d'employer ses remontrances auprès de ce Prince, pour le détourner de porter ses armes dans l'Electorat de Saxe. Mais ces représentations furent inutiles: Charles XII y conduisit son Armée, & s'étant saisi de Leipsik dont il exigea 130 mille écus, il établit son quartier à Altranstat. De-là, il fit signifier aux Saxons, de ne plus reconnoître le Roi Auguste pour leur Prince, mais le seul Prince Electoral son fils; & qu'on eût à lui payer à lui-même une somme égale à celle que le Roi Auguste tiroit de son Electorat, pour faire la guerre en Pologne. L'Empereur lui envoya un de ses Ministres, pour le porter à modérer ces prétentions: mais ses remontrances n'eurent pas plus d'effet que celles du Roi de Prusse, & Charles continua d'exiger de la Saxe de si grandes contributions, qu'enfin le Roi Auguste résolut d'acheter la paix à toutes les conditions que son ennemi voudroit, & envoya des Commissaires pour en traiter avec lui. Ces conditions furent, qu'Auguste renonceroit à la couronne de Pologne, & que non seulement il en laisseroit jouir le Roi Staniflas, mais qu'il le reconnoîtroit même en cette qualité par une lettre qu'il lui écriroit. Le Roi Auguste souscrivit à ce Traité, quoique son Armée en étant venue aux mains dans ce tems-là, auprès de Calix en Pologne, avec les troupes Suédoises qui y étoient restées, les eût défaites, & eût remporté un 1706.

1706. avantage capable de donner un autre tour aux affaires. Cette paix paroît si étonnante à toute l'Europe, que comme les démarches des Princes sont toujours observées, & donnent lieu à ceux qui n'en comprennent pas les motifs, d'en soupçonner souvent d'extravagans, plusieurs s'imaginérent que ces deux Rois n'avoient pas poussé si loin, l'un les avantages de la force supérieure, & l'autre l'humiliation & la complaisance pour le vainqueur, sans qu'il y eût du mystere sous une réconciliation si disproportionnée, & quelque projet concerté entre eux, qu'on verroit bien-tôt éclorre par leurs forces unies. Mais le tems fit voir que cette imagination n'avoit aucun fondement, & les suites qu'eut ce Traité ne laissérent penser autre chose, si non qu'il fut pour-lors le pur effet de la force & de la nécessité.

Le Pape eut sa part des embarras que donnent aux Princes les tems fâcheux. Il s'étoit déclaré pour Auguste contre l'élection d'un nouveau Roi, & avoit hautement desapprouvé la conduite de ceux qui y avoient eu part, & particuliérement des Ecclésiastiques qui paroissoient devoir faire le plus d'état de ses insinuations. Il eut à-la-vérité le plaisir de voir qu'on osât intimer & rendre publiques les censures dont il avoit frappé le Cardinal Primat, ce qui plus qu'aucune autre maladie causa la mort de ce Prélat; mais il eut aussi le chagrin de voir répondre à ces censures par un Ecrit public, plein de mépris pour son autorité, qu'on attribua plutôt aux Suédois protecteurs du Roi Stanislas, qu'aux Catholiques qui suivoient le parti de celui-ci.

Clément XI eut de nouveaux sujets de dé-

mê-

mêlée avec l'Empereur, roi, selon à celui qui dissolent déjà les deux Cours, obligerent la Cour de Vienne à faire retirer le Nonce. C'est une coutume que les Empereurs croyent fondée en droit, de nommer pour une fois, après leur établissement sur le trône Impérial, aux premiers Bénéfices qui vaquent dans toutes les Eglises d'Allemagne. Droit appellé dans ce pays-là *des premieres Prieres*, *Jus primarum precum*. Le Pape ne loit point cet usage, mais il prétendoit que l'Empereur ne pouvoit s'en servir, qu'après en avoir reçu la permission ou l'Indult de son siége; ce qu'il vouloit que chaque Empereur fût tenu de faire: & sur cette prétention, il desapprouvoit les nominations du nouvel Empereur Joseph. Clément, quoique Pape depuis six ans, prétendit encore faire une visite dans les Eglises nationales de Rome, & y ordonner tout ce qu'il jugeroit à-propos; ce que les Couronnes, Protectrices de ces Eglises, ainsi que des nations qui leur étoient soumises, prétendoient ne pouvoir se faire que de leur consentement & avec leur permission. Le Roi Charles avoit un sujet de mécontentement particulier, de ce que le Pape ne vouloit accepter aucune des nominations qu'il faisoit aux Bénéfices, situés dans les provinces de la Monarchie d'Espagne qui le reconnoissoient déjà; & il s'offensa encore plus, de ce qu'il ne voulut point souffrir qu'on exposât son portrait dans l'Eglise de S. Charles à Rome; comme c'étoit la coutume, puisqu'il étoit devenu maître de la ville de Milan, & de presque tout le Duché. Enfin Clément ayant créé dix-neuf Cardinaux, l'Empereur eut encore avoir une nouvelle occa- 1706.

sion

1706. sion de chagrin, en ce que, dans une promotion si nombreuse, il n'avoit fait aucune créature à sa considération; & que, sans aucun égard au mécontentement, que témoignoit S. M. I. contre Mr. Palavicini Gouverneur de Rome, qui avoit condamné le Marquis del Vasto quoique qualifié du titre de son Lieutenant-Général, il l'avoit revêtu de la pourpre, comme pour le récompenser de ce qu'il avoit fait, & l'assurer contre les ressentimens qu'il en pouvoit craindre. L'Empereur cependant, qui n'avoit plus d'Ambassadeur à Rome, y envoya vers la fin de l'année le Cardinal Grimani, pour y veiller à ses intérêts, & pour ne pas paroître vouloir entiérement rompre avec une Cour, que tous les Princes Catholiques tâchent d'avoir pour amie.

Mais ce qui mérita le plus d'attention parmi les événemens de cette année, fut la disposition que témoigna le Roi de France de vouloir terminer la guerre, en faisant faire les premiéres propositions de paix aux Alliés, par le moyen de l'Electeur de Baviére, qui écrivit sur ce sujet au Duc de Malborough & aux Etats-Généraux. Ceux-ci lui témoignérent par leur réponse les dispositions réciproques, où étoient les Etats & leurs Alliés, d'en venir à un accommodement, si le Roi se résolvoit à faciliter la chose par des propositions qui leur parussent raisonnables. Il n'y avoit pas d'apparence que le Pape fût pris pour médiateur dans cette négociation; sa partialité pour la France lui ayant fait perdre la confiance de la Maison d'Autriche, & son Caractére l'éloignant d'une partie des Alliés de cette Maison qui professent une croyance différente de la sienne. Comme per-

personne ne paroissoit sur les rangs pour entre- 1706.
prendre cette médiation, les Suisses firent pré-
senter des lettres à l'Empereur, par lesquelles
ils lui offroient leur entremise dans cette affai-
re. L'Empereur ne les croyant peut-être pas
assez puissans pour faire valoir leur médiation,
ou assez libres pour gagner la confiance de tous
les intéressés, la chose en demeura aux ter-
mes où l'avoient portée les avances du Roi de
France; & il n'y eut que le Pape, qui ap-
plaudit au zéle des Cantons Catholiques, par
un Bref particulier qu'il leur adressa.

Le Pontife souhaitoit la paix générale avec 1707.
d'autant plus de passion, que la continuation de
la guerre en Italie le jettoit tous les jours dans
de nouveaux embarras. Non seulement on n'a-
voit pas reçu, comme il le souhaitoit, les plain-
tes qu'il avoit faites de ce que les deux Armées
se rendoient à charge aux Légations de Ferrare
& de Bologne; mais les Impériaux de-
mandérent positivement des quartiers dans ces
deux provinces, à quoi il n'étoit nullement dis-
posé de consentir, quo qu'il ne pût l'empêcher.

Les conquêtes de l'Empereur en Espagne
& en Lombardie lui donnant la confiance de
former des prétentions, le Cardinal Grimani
demanda, que comme le Pape avoit souffert
que les Polonois missent les armes du Roi
Stanislas sur la porte de leur Eglise à Ro-
me, quoiqu'Auguste n'eût perdu la possession
du Royaume que par la force qui l'avoit
contraint de l'abandonner, il fût de mê-
me permis d'arborer celles du Roi Charles
sur les portes des Eglises des Catalans & des
Milanois, qui reconnoissoient ce Prince pour
leur légitime Souverain. La Cour de Rome
a pour maxime, d'observer avec la derniére

exac-

1704. exactitude une infinité de formalités, qui fournissent à un esprit chagrin mille occasions de dispute & de plainte.

Pendant que Clément XI tâchoit de se démêler le mieux qu'il pouvoit des embarras où l'exposoient sa partialité, & le soin de ses droits & des droits de son Caractère; la guerre se faisoit, ou plutôt s'achevoit dans la Lombardie avec des progrès si étonnans pour les Alliés, que cette scène, qui avoit duré six ans, finit entiérement en leur faveur. A celle-ci on en vit succéder une autre, qui l'embarrassa pas moins le St. Pére, & qui lui fit changer entiérement les mesures qu'il avoit gardées jusqu'alors.

Le château de Milan, qui se soutenoit encore après la reddition de la ville, se rendit à la fin au commencement de cette année, après un siége de quelques semaines, le Gouverneur Espagnol ayant reconnu que ses soldats prenoient l'occasion des sorties qu'il leur faisoit faire, pour déserter. La Ville de Tortone prise d'assaut; le château de Casal rendu au Duc de Savoie, à qui l'Empereur envoya après cette prise l'Investiture de tout le Duché de Montferrat, aussi-bien que de l'Alexandrin, de la Lumelline, de la Ville de Valence, & de la Vallée de Seica, parties très-considérables du Duché de Milan; & celui de Modéne rendu au Duc de ce nom, déterminérent à la fin le Roi de France à racheter le reste des troupes qu'il avoit encore dans le Mantouan & dans le voisinage, & que les conquêtes des Impériaux tenoient comme renfermées, par la cession volontaire de tous les lieux où elles étoient. Cette cession fut conclue à Milan par le Comte de Mé-

Médavi avec le Prince Eugène, le 13 de Mars: les François sortirent de Crémone, de Valence, de Mantoue, de la Mirandole, & de Sabionetta, emportant pour marques d'honneur dix piéces de canon pour toutes ces places. Le Comte de Médavi & les Commissaires François avoient proposé le rétablissement des Ducs de Mantoue & de la Mirandole dans leurs Etats: mais comme ces Princes s'étoient engagés sans nécessité dans le parti contraire à l'Empereur, celui-ci ne leur voulut rien accorder, & fit même quelque tems après passer leur Proscription & leur Ban à la Diéte de Ratisbonne: de sorte que le Duc de Mantoue eut le chagrin, quelques jours avant sa mort, d'apprendre qu'il mouroit dépouillé de tous ses Etats, avant qu'un Traité de paix générale pût adoucir sa condition. La Princesse d'Elbeuf, que le Roi T. C. lui avoit donnée pour femme quelques années auparavant, se trouva, par l'abandonnement que les François venoient de faire des Etats de son mari, sans moyen de se prévaloir de quoi que ce fût: & se voyant d'ailleurs comme entiérement abandonnée par le Duc, qui s'étoit retiré à Venise, elle prit le parti de retourner en France avec la Princesse & le Prince de Vaudemont, qui ne retira une partie de ses riches meubles des mains de ses créanciers, qu'en donnant des cautions suffisantes pour le payement de ses dettes. Ce Prince se vit doublement malheureux dans cette occasion: il pleuroit la perte de son fils unique, qui étoit mort dès les premiéres années de cette guerre au service de l'Empereur; & il perdoit le Gouvernement du Milanez, après lequel 1707.

1707. quel il n'eſpéroit plus d'obtenir d'autre emploi, n'ayant plus rien à ſa diſpoſition qui pût contribuer à relever les affaires de ceux dont il avoit embraſſé le parti.

La guerre d'Italie étant ainſi terminée par la ſortie de tous les François de la Lombardie & du Piémont, l'Empereur tourna ſes penſées à la conquête du Royaume de Naples, vers lequel il fit marcher ſes troupes, deſormais inutiles en Italie, faute d'ennemi. Il demanda l'agrément du Pape pour leur paſſage par l'Etat Eccléſiaſtique; & Clément ne pouvant faire autrement, l'accorda. Mais ce fut avec une ſi grande défiance, qu'il fit murer huit portes de la ville de Rome; & parce que les Comtes Martinitz & Davia, Généraux de l'Empereur, entrérent dans cette ville avec un cortége de cent-cinquante perſonnes à cheval, il ſe crut perdu, quoiqu'il n'eût aucun ſujet de craindre. Le Roi de France, prévoyant le deſſein de l'Empereur ſur le Royaume de Naples, avoit écrit quelque tems auparavant au Pape, & l'avoit prié d'offrir ce Royaume, & le reſte des Etats d'Italie, à l'Empereur, pour le Roi Charles; pourvu qu'on voulût faire la paix à cette condition. Il prévoyoit ſans doute, que les troupes Imperiales y ſeroient reçues par-tout ſans aucune oppoſition, & s'empareroient même de la ville de Naples. En effet, tout le peuple de cette capitale témoigna ſa joie de ſe voir ſous la domination de la Maiſon d'Autriche. De ſorte que le Duc d'Eſcalona Viceroi, avec une partie des plus conſidérables Officiers qui le voulurent ſuivre, ſe retira à Gaëta, où il eſpéroit du moins d'être reçu à compoſition, & de ſe racheter en remettant

tant cette place. Il fit tout ce qu'il put pour la bien munir: mais le Comte de Taun réuſſit encore mieux à la bien attaquer, comme il le fit, après que Capoue & d'autres places ſur cette route ſe furent rendues. Car ayant fait conduire ſoixante piéces de canon à ce ſiége, quoique ſon Armée ne fût que de cinq ou ſix mille hommes, il battit ſi vivement la place, que la bréche étant faite le 30 Septembre, il y fit donner l'aſſaut à deux heures après midi, & l'emporta; les premiers qui la forcérent ayant couru ouvrir les portes pour introduire la cavalerie, qui, comme eux, fit main baſſe ſur tout ce qui ſe préſenta. Le Duc d'Eſcalona s'étoit cependant retiré dans le château, avec ſes principaux Officiers & 1500 hommes, qui ne s'étant pas attendus à une priſe ſi ſoudaine ſe trouvérent hors d'état de faire une longue défenſe. C'eſt pourquoi le Duc ſe rendit & tous ceux qui l'accompagnoient, mais à diſcrétion, le Général de l'Empereur n'ayant pas voulu le recevoir autrement. Cette priſe coûta la vie à 300 Impériaux, & au Général Vaubonne, qui mourut quelques jours après, de ſes bleſſures. La ville abandonnée au pillage enrichit les victorieux, & le ſeul Vice-roi perdit 400000 écus en eſpéces, qui étoit le fruit du gouvernement de ce Royaume; ſelon la louable coutume des Grands de la nation Eſpagnole, & particuliérement de ſes deux prédéceſſeurs immédiats dans ce même gouvernement, qui y avoient encore mieux fait leurs affaires, & s'étoient tous deux autant diſtingués par leur attachement conſtant au parti de la France. Le Duc d'Eſcalona fut transféré à Naples: il eut le chagrin d'y arriver en plein jour, à

1707

che-

1707. cheval & l'épée, & d'enuyer les railleries & les reproches du petit peuple, auquel il ne s'étoit nullement rendu agréable, & qui lui soufflettoit à haute cris d'être brûlé lui-même par les mains du bourreau, comme il avoit fait brûler le Manifeste & les Avocatoires du Roi Charles.

Les choses n'allèrent pas si bien pour ce Prince en Espagne. Le Marquis de Bay reprit Alcantara, & le Comte de Tilly quelques autres places en Arragon, qui s'étoient déclarées l'année précédente pour son parti. Le Duc de Berwick, en attendant l'arrivée du Duc d'Orléans, que le Roi de France envoyoit en Espagne pour commander l'Armée principale du Roi Philippe, faisoit tête aux Généraux du Roi Charles; & les ayant joints dans la plaine d'Almanza au Royaume de Valence, il remporta sur eux une victoire très-considérable, puisqu'ils y perdirent plus de sept mille hommes, morts ou prisonniers. Charles, qui étoit resté à Valence, retourna en Catalogne, à cette nouvelle; & le Duc d'Orléans étant arrivé se mit à la tête de l'Armée victorieuse, & remit la plupart des Villes des Royaumes de Valence & d'Arragon au pouvoir du Roi Philippe. Celui-ci jugeant la sévérité nécessaire pour relever son autorité, traita toutes ces places avec la dernière rigueur, faisant raser les murailles des Villes, leur ôtant tous leurs privilèges, & exigeant de grosses sommes d'argent pour punir les peuples du penchant qu'ils avoient témoigné pour son adversaire. Il avoit déjà saisi & réuni à son domaine tous les biens qui en avoient été aliénés, & les revenus de la couronne qui avoient été distraits pour

des

des grandes entreprises particulières. Outre cela, comme le Roi son grand-père étoit celui à qui il devoit son principal soutien, nouvellement il avoit souffert que quelques Vaisseaux venus de Indes, allassent décharger leurs richesses dans les ports de France, quand il avoit donné les mains à un Traité particulier, qui rendoit le commerce de ces riches provinces commun aux François & aux Espagnols, à l'exclusion de tous les autres peuples. Le Duc d'Orléans, continuant à jouir des faveurs de la fortune, après la réduction des places moins considérables, entreprit le siége de Lérida, qui étoit une conquête d'importance. Il le commença le 14 de Septembre, & emporta la place le 30 de Novembre suivant. Mylord Galloway, & les autres Chefs des troupes du Roi Charles, s'offrirent entreprendre de le faire lever, & éviterent même les occasions d'en venir aux mains, tant à cause de l'infériorité de leur nombre, que pour ne pas exposer les affaires de leur parti à une plus grande ruine, s'ils étoient battus une seconde fois. Le Marquis de Bay prit encore sur les frontières de Portugal Ciudad Rodrigo, & quelques autres petites places.

La Reine, épouse de Philippe, accoucha cette année d'un fils, qui fut nommé, selon la coutume d'Espagne, Prince des Asturies, & pour la naissance duquel les Espagnols qui étoient dans ses intérêts firent des réjouissances extraordinaires.

La Duchesse de Bourgogne accoucha en France d'un autre Prince, à qui le Roi Louis son bisayeul donna le nom de Duc de Bretagne, qu'avoit déjà porté un autre enfant de la même Princesse, né & mort l'année pré-

1707.

1707. cédente. Cette naissance réjouit autant les François, que l'autre avoit réjoui les Espagnols; & il semble que ce fût dans la confiance que ce Prince présageoit une prospérité extraordinaire, qu'on publia par-tout que le Roi alloit extrêmement augmenter le nombre de ses troupes, & qu'il espéroit de triompher de tous côtés de ses ennemis.

La menace ne fut pas sans effet, du côté d'Allemagne. Quoique le Duc de Malborough y eût fait un tour, pour s'aboucher de la part de la Reine de la Grande-Bretagne avec les Rois de Suéde & de Prusse, & qu'il eût exhorté sur son passage les Allemands à se mettre en état d'éluder les efforts du Roi de France; cependant ils se laissérent surprendre, & donnérent lieu au Maréchal de Villars de faire de cruelles exécutions dans les Cercles du Rhin, de Franconie & de Souabe, & d'en emporter un riche butin. La mort du Prince Louis de Bade, arrivée le 4 de Janvier, ayant laissé vacante sa charge de Généralissime des troupes de l'Empire, le Markgrave de Bareith, qui étoit le plus ancien Général & qui avoit déjà possédé cette charge avant le Prince, la reprit, & il se préparoit à commander l'Armée Impériale. Mais, soit par le peu de confiance que les autres Généraux & les Cercles avoient en ce nouveau Général, ou par la lenteur naturelle des Allemands, les troupes ne se trouvérent point assemblées en nombre suffisant pour faire tête au Maréchal, quand il passa le Rhin. De sorte que n'ayant trouvé presque aucune résistance, il força les Lignes de Bruhl & de Stolhoffen, saccagea Dourlac & quelques petites Villes voisines, pour donner de

la

la terreur; & s'avançant dans le Wirtemberg, il exigea de groſſes contributions, avant que le Markgrave de Bareith fût en état de s'oppoſer à ſes courſes. Le Maréchal, ne rencontrant point d'oppoſition, s'avança juſqu'à Ulm. Il demanda avec menaces à cette Ville, & obtint la liberté d'un Colonel François & de quelques autres, qui y étoient retenus comme ôtages du payement d'une ſomme de plus de 200000 livres, que les François avoient autrefois empruntée de la ville pour le ſervice de leurs troupes, lorſqu'ils en étoient les maîtres. Outre les contributions exorbitantes que le Maréchal exigeoit partout, il voulut perſuader les Cercles de Franconie & de Souabe d'embraſſer la neutralité, & de ne point prêter leurs forces pour une guerre, qu'il diſoit ne regarder que la ſucceſſion d'Eſpagne. Mais ayant été obligé de faire des détachemens conſidérables de ſes troupes pour les envoyer en Provence, il ne put ſe ſervir de la force pour faire réſoudre les Cercles à ce qu'il ſouhaitoit; & il fut même contraint de ſe rapprocher du Rhin, n'étant plus en état de ſe ſoutenir au milieu du pays ennemi où il s'étoit engagé. 1707.

Le peu de troupes, qui s'étoient trouvées dans les Lignes avec le Markgrave de Bareith, s'étoient retirées ſous le canon de Philibourg, où le Markgave demanda & obtint ſa démiſſion; & l'Electeur de Hanover, à la priére de l'Empereur, ſe chargea de leur conduite, & du titre de Généraliſſime de l'Armée de l'Empire. Cet Electeur ſe rendit au camp, & voyant que le Maréchal n'entreprenoit plus rien, la campagne

1707. étant en effet finie, il distribua son Armée en quartiers d'hiver, & la quitta. Mais ayant appris que Mr. de Vivans, un des Généraux François, se prévalant de cet éloignement, s'étoit remis à la tête d'un corps de troupes, & recommençoit à lever des contributions au-delà du Rhin, il rassembla les siennes, & envoya contre lui le Général Comte de Merci, qui le surprit & lui tua environ deux mille hommes: ce qui fit retirer le reste, & obligea les François à repasser le Rhin.

Louis XIV n'eut pas dans son propre Royaume, les mêmes avantages qu'il avoit eus en Allemagne. Car pendant que les Généraux & les troupes particuliéres de l'Empereur faisoient la conquête du Royaume de Naples, le Duc de Savoie avec d'autres troupes, commandées par le Prince Eugéne, entra dans la Province, & y fit le siége de Toulon, qui devoit être soutenu par mer, par les Flottes d'Angleterre & de Hollande. Ces deux Princes ayant forcé le passage du Var qui separe la Provence du Piémont, s'avancérent vers la place, & occupérent quelques hauteurs voisines, sans que le Maréchal de Tessé entreprit de s'y opposer, ou d'en venir aux mains. Cependant l'entreprise du siége devint impraticable, tant parce que le Maréchal les ayant prévenus avoit jetté une trop forte garnison dans la place, que par plusieurs autres contretems; & en particulier par les vents, qui ne permirent pas à la Flotte d'arriver à tems, ni de demeurer à l'ancre devant le port & sur les côtes voisines, & par conséquent de fournir aux assiégeans les choses nécessaires pour un

siége.

siége. Ainsi, après avoir bombardé la ville, 1707.
le Prince Eugéne ramena ses troupes de cette expédition infructueuse, sans que le Maréchal de Tessé s'opposât à sa retraite. Il alla ensuite faire le siége de Suse, qu'il emporta; & il ôta par ce moyen la commodité aux troupes Françoises de rentrer en Italie. Les François, pour n'être point engagés à soutenir d'autres siéges, abandonnérent eux-mêmes la Pérouse, qui est une place très forte dans la Vallée de ce nom, par où l'on entre, dans les autres Vallées, appellées des Vaudois. Nous avons dit que ces peuples, qui se trouvent compris dans les Etats du Duc de Savoie, lui avoient témoigné un zéle & une fidélité extraordinaire dans la derniére guerre & dans celle-ci, du moment qu'il leur eut permis de retourner dans leurs Vallées. Mais dans la suite, le Duc avoit été contraint de les faire sortir, ce qu'il fit pour complaire au Roi de France, lorsque ce Prince supprima l'exercice de la Religion Prétendue Réformée dans son Royaume, afin que ses Sujets de cette Religion ne trouvassent point d'asyle dans ces Vallées, qui confinent au Dauphiné & à la Provence.

Quoique les Pays-Bas fussent le théatre le plus ordinaire des grandes entreprises militaires, il ne s'y passa rien de fort considérable cette année. Les Ducs de Baviére & de Vendôme y commandoient les troupes Françoises, & la campagne avoit commencé par une action, qui devoit en apparence avoir de grandes suites. Le Colonel Gueten, du parti des Alliés, sortit de la ville d'Ath où il avoit son quartier d'hiver, & pénétra avec un très petit corps de cavalerie jusqu'aux envi-

1707. rons de Paris. La, sous les yeux de la Cour de France, il enleva Mr. de Béringhen, Grand-Maître de la petite Ecurie du Roi, qui venoit de conduire S. M. à Marly, & qui se retiroit. Cet enlévement étant su, & n'ayant pu se faire assez promtement parce que Mr. de Béringhen se portoit mal, on usa de tant de diligence & on envoya des coureurs de tant de côtes, que quoique Mr. de Gueten eût partagé sa troupe en trois corps afin de mieux cacher sa retraite, il fut atteint avec le sien & fait prisonnier, avant que d'avoir franchi les frontiéres de la France. Comme son entreprise n'avoit rien qui fût contre les loix de la guerre, & qu'au contraire le courage de tenter un enlévement si difficile, & si dangereux de toute maniére, parut tout-à-fait héroïque, non seulement le Roi ne lui en témoigna aucun mécontentement, mais il le traita avec toute l'honnêteté & l'estime possibles; & après l'avoir régalé, comme firent aussi M. de Béringhen son prisonnier, & d'autres personnes considérables de la Cour, il lui donna le choix de la ville de France qu'il voudroit pour sa prison.

Le Roi eut plus de chagrin d'un commencement de soulévement, que firent les peuples du Querci, à l'occasion des taxes qu'ils refusérent absolument de payer parce qu'elles étoient exorbitantes, & les réduisoient à la derniére misére. Il firent quelques desordres, auxquels le desespoir porte ordinairement les révoltés, & massacrérent quelques-uns des préposés au recouvrement des impôts. Mais comme ce soulévement n'étoit animé que par la fureur d'une populace aveugle, le Roi eut bien-tôt

tiré

tiré raison de cette entreprise par la force, & remis les soulevés dans le devoir. Cependant, pour prévenir quelque révolte mieux concertée, & qui pût recevoir de l'appui du dehors, il adoucit pour quelque tems la condition de ce peuple, & diminua les impositions. 1707.

La querelle pour la succession à la Principauté de Neufchâtel, que la mort de la Duchesse de Nemours avoit laissée vacante, fut un autre sujet de chagrin pour le Roi, qui s'y engagea avec hauteur, fit agir ses Ministres de même; & qui cependant ne réussit point à la faire ajuger au Prince de Conti, ni à aucun de ses Sujets, qui se présentans en grand nombre avec des titres différens, prétendoient tous à cette succession. Les Etats de cette Principauté, s'érigeant en Juges des droits de tous ces prétendans, après les avoir tous ouïs, l'ajugérent au Roi de Prusse, qui leur étoit recommandé par la Reine de la Grande-Bretagne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, comme héritier de la Maison d'Orange, à laquelle ce Fief avoit autrefois appartenu & devoit par conséquent retourner, quoique par la négligence des derniers Princes, il en en eût été détourné au profit de quelques familles particulières.

La nécessité de faire circuler les billets de monnoie par tout le Royaume, donna encore quelque inquétude au Roi Très-Chrétien, qui fut obligé d'ouïr les remontrances qu'on lui fit de tous côtés contre cette introduction des billets dans les Provinces, d'y avoir égard & de la suspendre, ou même de la révoquer tout-à-fait, s'il ne vouloit voir dépérir entiérement le Commerce. Ces billets

1707. lets avoient eu lieu jusqu'alors dans la capitale, où l'argent & les espèces étant plus abondantes, les aisés pouvoient attendre sans trop de perte leur remboursement. Mais le Commerce ne subsistant dans les provinces que par le cours effectif des espèces, où elles sont beaucoup plus rares, vu l'étendue des pays & la quantité des habitants; & les billets absorbant, pour ainsi dire, ces espèces, à la place desquelles ils étoient substitués; c'étoit fait du Commerce, s'il ne fut heurté à la résolution de leur donner cours dans tout le Royaume. Les dépenses infinies, auxquelles la nécessité de continuer la guerre en tant d'endroits obligeoit le Roi T. C. lui causoient toutes ces inquiétudes. Et il est étonnant que la profonde connoissance qu'avoit ce Prince des affaires, & la vue des embarras auxquels il s'exposoit inévitablement, lui aient laissé entreprendre cette guerre.

La Cour de Rome lui fournit encore un autre sujet de desagrément, quoique beaucoup moins sensible & d'un remède plus facile. La querelle du Jansénisme ne finira jamais parmi le Clergé de France, parce que sa durée & sa fin dépendent de deux principes incompatibles, & cependant soutenus avec le même attachement par les deux Cours de Rome & de France. Le Roi, qui prêtoit quelquefois l'oreille aux Jésuites, ou à leur cabale, (car ils veulent se rendre considérables dans toutes les Cours par le soutien de quelque parti,) ayant demandé au Pape qu'il fit une nouvelle condamnation du Jansénisme, Clément la fit par deux Brefs, l'un adressé au Roi, & l'autre au Clergé; & la fit avec tant de zèle, qu'il, il prit le Roi, où lui re-

com-

commanda en particulier, d'écraser ces Enfans d'iniquité, qui osoient encore soutenir ce que son Siége avoit autrefois foudroyé. Cette foudre cependant fit plus d'éclat que d'effet; & le Roi étant occupé d'autres soins qui ne lui permettoient pas d'appuyer les censures de Rome, l'on entendoit plus que jamais soutenir sur les bancs de la Sorbonne les Propositions de l'an 1682. Le fondement de ces Propositions étant, que les Brefs des Papes ne sont point irréfragables, & que leur autorité n'est infaillible que quand elle est soutenue de l'approbation & du concours de l'Eglise en corps; dès-là toutes leurs censures n'ont d'autre force, que celle d'obliger ceux qui n'en sont pas contens, à un *silence respectueux*. Le Pape apprenant que le Roi, après avoir reçu son Bref, l'avoit donné aux Evêques, & que ceux-ci l'avoient examiné avant que de le rendre public, lui en écrivit un second, dans lequel il se plaignit comme d'un attentat, que les Evêques eussent osé revoir & examiner ses Ordonnances, prétendant qu'elles devoient être reçues avec une obéissance aveugle, & exécutées de même. Mais ce second Bref n'eut pas plus d'effet que le premier, & pour celui qu'il avoit adressé la premiére fois aux Evêques, l'Archevêque de Paris ne voulut pas l'ouvrir, sous prétexte qu'on lui donnoit des titres qui ne lui appartenoient pas; & ainsi il se délivra de l'embarras d'y faire une réponse, qui auroit pu donner lieu à de nouvelles plaintes d'un côté ou de l'autre. 1707.

Les démelés que l'Empereur eut avec le Roi de Suéde, étoient bien plus fâcheux & d'une

1707. d'une plus dangéreuſe conſéquence. Charles XII ayant pourſuivi le Roi Auguſte dans la Saxe, non ſeulement avoit traverſé à main armée la Sléſie qui appartient à l'Empereur, ſans ſe mettre trop en peine ſi la choſe lui étoit agréable; mais pendant le long ſéjour qu'il fit en Saxe, il fit faire des propoſitions à S. M. I. capables de ſemer de la diviſion, & de donner lieu à des ruptures. Quinze cens Moſcovites, ou environ, qui s'étoient vus pouſſés par les Suédois lorſqu'ils entrérent en Allemagne, s'étoient avancés juſqu'au Rhin, & s'y comportoient comme des troupes qui avoient pris parti au ſervice de l'Empire contre la France. Le Roi de Suéde les conſidérant comme ſes ennemis, les fit demander à l'Empereur, & prétendoit qu'il les lui livrât. Il ſe tint encore plus offenſé, quand il eut appris que ces troupes s'étant débandées avoient regagné la Pologne par divers chemins, & s'étoient miſes hors de la portée de ſon reſſentiment. Les Officiers de ce Prince s'étant mis en devoir de faire des troupes à Breſlau, ces nouveaux enrôlés leur furent enlevés par les Magiſtrats du lieu, parce qu'il n'eſt permis à perſonne de lever du monde dans les Etats d'un autre Prince, ſans en avoir eu ſon conſentement exprès. La Princeſſe Ragotski, que l'Empereur avoit fait transférer en Bohême, y fut enlevée & conduite en Poméranie, par des perſonnes à la vérité vêtues à la Hongroiſe, mais qu'on dit avoir été des Suédois, comme le lieu où l'on avoit conduit cette Princeſſe, ſembloit le juſtifier, puiſqu'il étoit dans les Etats du Roi de Suéde.

Les affaires du tems étant par tout la matiére

tière la plus ordinaire des conversations de toute sorte des personnes, il arriva à Vienne que le Comte Zobor, Chambellan de l'Empereur, se trouvant dans une compagnie avec le Baron de Stralenheim, Envoyé du Roi de Suède, laissa échaper quelques discours, qui paroissoient desapprouver la conduite de ce Prince. Cet Envoyé en ayant fait de grosses plaintes, l'Empereur envoya le Comte en arrêt à Gratz, & dans la suite il l'abandonna au ressentiment du Roi, qui le fit conduire à Stetin; d'où néanmoins il le fit relâcher sans autre ressentiment, quand la prémiére confiance fut rétablie entre lui & Sa Majesté Impériale. 1707.

Le Général Patkul, né Sujet de Suéde, mais qui étoit passé au service du Roi Auguste dès le commencement de la guerre, ne profita point de la paix d'Altranstat, Auguste ayant été contraint par un des articles de cette paix de le rendre au Roi de Suéde, qui le fit rompre vif & écarteler à Stockholm.

Ce fut encore à la sollicitation de Charles XII, que le Roi de Prusse fit de nouvelles instances à la Diéte de Ratisbonne, pour la cassation, ou l'interprétation en faveur des Protestans, du quatriéme Article de la paix de Ryswyck entre l'Empereur & la France; prétendant que la clause, qui assure la conservation de la Religion Catholique dans l'état où elle étoit alors dans tous les lieux qu'on obligeoit le Roi de France à restituer, y avoit été ajoutée par surprise, & ne devoit avoir aucune force. En effet le Roi de Suéde, se portant pour protecteur des Protestans de Siléfie, demanda à l'Empereur qu'on leur restituât les Temples & les

1707. Ecoles qu'ils avoient eues dans cette province avant ce Traité de paix, & dont la seule autorité de l'Empereur Léopold les avoit dépouillés. La chose fut faite selon ses instances, pour ne pas donner lieu à quelque démarche plus vigoureuse de la part de ce Prince, qui obligeât l'Empereur d'opposer la force à la force. En un mot on peut dire que le Roi de Suéde n'avoit qu'à demander, pour obtenir.

Ce Prince, après avoir donné au Roi Auguste, & en avoir reçu toutes les marques de la confiance la plus grande pendant le séjour qu'il fit en Saxe, reprit le chemin de la Pologne, où le Parti qu'Auguste avoit abandonné subsistoit toujours, sous l'appui du Czar de Moscovie, du Grand-Général & de l'Armée de la Couronne. Ce Parti non seulement refusoit de reconnoître le Roi Stanislas, mais témoignoit être disposé à en venir à la nomination d'un autre Prince, plutôt que de se soumettre à celui-là. Comme les Polonois avoient témoigné jusqu'alors peu de fermeté dans leurs résolutions, le Czar ne se fiant pas entiérement à eux, n'attendit point le Roi de Suéde, & se retira vers les frontiéres de ses propres Etats où il soutint la guerre, jusqu'à ce que Charles XII, par la déroute entiére de ses troupes, se vit hors d'état de la continuer, comme on le dira dans la suite.

L'Angleterre conclut cette année la grande affaire projettée & traitée dans son Parlement par les principaux de la nation Ecossoise, de réduire les deux peuples en un, avec une entiére communication de tous les droits & prérogatives de l'un & de l'autre, sous

sous le nom de Grande-Bretagne. Cette entreprise souffrit de grandes difficultés; mais elles furent enfin applanies par les soins de la Reine, qui n'omit aucun des moyens propres à la faire réussir. On assembla le premier Parlement des deux Nations unies, qui ratifiérent leur Union dans cette Assemblée avec toutes les marques d'une satisfaction reciproque. Mais comme ces grands ouvrages, qui ont coûté tant de peine à achever, ont encore besoin de tems pour s'affermir, il est à souhaiter que celui-ci se fortifie de jour en jour, sans quoi on ne peut être entiérement sûr du parfait établissement de cette Union. Pendant que les Anglois travailloient à unir les deux Royaumes, il s'étoit glissé à Londres quantité d'étrangers d'une condition obscure, qui ayant abusé quelques esprits foibles, travaillérent à rabattre la joie que causoit cette Union, en prédisant la désolation & la ruine de la ville capitale, & de tout le Royaume. Ce qu'il y eut de plus singulier, fut que quelques-uns, qui vouloient passer pour des Esprits-forts, ne craignirent point de se ridiculiser en voulant faire passer ces fanatiques pour Prophétes, & leurs visions pour des oracles. On vit des livres publiés en leur faveur, & pour accréditer leur fanatisme. Mais les Ecclésiastiques, obligés à veiller sur ces attentats téméraires, s'étant joints aux Magistrats pour conserver leur Religion, & faire cesser les tremblemens superstitieux de ces prétendus Illuminés, les nouveaux Prophétes furent châtiés par des censures & par des peines corporelles; & ne laissérent à leurs Avocats que la honte de les avoir voulu défendre. 1707.

La Reine de la Grande-Bretagne eut l'an- 1708.

1708. née ſuivante des affaires plus importantes à démêler, que les viſions de ces fanatiques, qui n'étoient capables de ſéduire que des eſprits auſſi foibles que les leurs. Le Roi de France, ſuppoſant que l'union du Royaume d'Ecoſſe à celui d'Angleterre devoit avoir ſenſiblement offenſé pluſieurs Ecoſſois, & peut-être ayant été ſollicité par quelques-uns de ces mécontens, forma la réſolution de ſe prévaloir de cette diſpoſition en faveur du Prince qu'il avoit reconnu pour Roi d'Angleterre ſous le nom de Jaques III, & d'Ecoſſe ſous celui de Jaques VIII. Il fit travailler ſourdement pendant tout l'Hiver à un puiſſant armement de mer, & publia même qu'ayant envoyé devant en Ecoſſe un vaiſſeau avec des armes & des munitions de guerre, les unes & les autres avoient été reçues avec applaudiſſement par un puiſſant Parti, prêt à favoriſer le nouveau Prince. Quand tout fut prêt, il fit monter ce Prince ſur la Flotte compoſée de 9 vaiſſeaux de guerre, 16 frégates & 30 Armateurs; & chargée de ſept à huit mille hommes de troupes réglées, de treize mille fuzils, de dix mille ſelles, d'autant de brides & de paires de piſtolets; & il l'envoya recueillir le fruit des bonnes intentions, qu'on diſoit que les Ecoſſois avoient pour lui. Le projet étoit, que cette Flotte débarqueroit les troupes dans la Baie d'Edimbourg, parce qu'on ſuppoſoit que c'étoit dans cette capitale que le Prince avoit le plus grand nombre de partiſans. Mais au moment que le Chevalier de Fourbin, qui commandoit la Flotte, voulut entrer dans la Baie, il fut averti qu'il étoit pourſuivi par une Flotte plus nombreuſe que la ſienne, qui le joindroit in-

ſail-

faillîblement dans ce lieu-là, & avec laquelle il ſeroit contraint d'en venir aux mains. C'étoit une Flotte de vaiſſeaux Anglois & Hollandois, que la Reine de la Grande-Bretagne avoit aſſemblés aux premiers bruits de cette expédition. Le Chevalier de Fourbin, & le Prince même, qui ne prenoit que le nom de Chevalier de S. George juſqu'à ce que le ſuccès de ſon entrepriſe lui permit de prendre celui de Roi, étoient d'avis de faire une deſcente ſur quelque rivage de la baie, de s'y retrancher, & après avoir déchargé les vaiſſeaux de toutes les proviſions, de les faire échouer, afin que les Anglois ne pûſſent s'en prévaloir. Ils eſpéroient qu'étant une fois à terre leurs partiſans les viendroient trouver & qu'avec eux ils compoſeroient une Armée, capable de former quelque entrepriſe qui les méneroit plus loin. Mais le Conſeil de guerre ne jugeant pas à propos de tout expoſer, ſans aucune certitude d'être ſoutenus, vu qu'on ne voyoit aucun ſignal de perſonnes qui paruſſent être prêtes à ſe déclarer pour eux, il fut conclu de reprendre le large, de côtoyer l'Ecoſſe en s'avançant vers le Nord, & de tenter la deſcente dans quelque autre port, où l'on n'eût pas l'ennemi ſi près, & à portée de déconcerter l'entrepriſe. La Flotte Françoiſe raſa donc la côte pendant quelque tems, & mit du monde à terre, afin d'enlever quelque pilote Ecoſſois, qui, connoiſſant les lieux, la pût conduire dans quelque port ſeptentrional du Royaume. Mais la choſe n'ayant pu réuſſir, & la mer étant devenue orageuſe, le Chevalier de Fourbin fut obligé de reconduire ſes vaiſſeaux à Dunkerque, d'où il étoit parti, n'en 1708.

1708. ayant perdu qu'un, que les Anglois forcerent dans sa retraite, & dont ils se rendirent maîtres.

Cette tentative ayant aigri de nouveau la nation Angloise, affectionnée au gouvernement de la Reine, le Parlement proscrivit par une nouvelle condamnation le Prince de Galles, le déclara non seulement déchu de toutes ses prétentions sur la couronne, mais ennemi public, & déclara traitres tous ceux qui, de quelque maniére que ce fût, seroient dans ses intérets. Et pour fortifier encore cette déclaration, il forma une espéce d'abjuration de ce Prince, que tous furent contraints de faire, avec un serment particulier. On fit arrêter quantité de personnes suspectes, qui cependant furent relâchées quelque tems après, parce qu'il ne paroissoit pas qu'il y eût aucun sujet de craindre quelque chose de leur part. Un seul Lord & quelques Anglois, qui avoient été pris sur le vaisseau François dont on a parlé, furent condamnés, comme ayant été pris les armes à la main contre le gouvernement. Mais bien que la sentence contre ce Lord eût été prononcée, la Reine lui accorda tant de délais qu'elle ne fut point exécutée, & qu'il est mort dans sa prison, comme on le dira dans la suite.

Cette Princesse perdit la même année le Prince George de Dannemarc son époux, qui avoit toujours vécu dans une très grande union avec elle, quoiqu'elle n'eût pu partager sa Royauté avec lui, la nation ne l'ayant pas jugé à propos. Il ne laissa pas néanmoins, pendant tout le cours de sa vie, de jouir de toute la considération que méritoit son rang, & de la premiére & plus impor-

tante

même charge de l'Etat, qui est celle de Grand-Amiral. Il auroit même vu le Duc de Glocester son fils sur le trône: s'il eût plu au Ciel de lui conserver sa vie; mais il étoit mort dès l'an 1700.

Les embarras domestiques n'empêchèrent pas la Reine Anne d'envoyer de puissans secours en Portugal, où l'Amiral Leake transporta des troupes & des munitions en abondance. Elle nomma Mylord Gallowai qui étoit alors à Barcelone, Général de ses forces en Portugal, & son Ambassadeur & Plénipotentaire auprès de cette Couronne: ce qui le consola du malheureux succès de la bataille d'Almanza, où il avoit perdu une main.

Les opérations militaires ne furent pas considérables en Espagne, entre les Portugais & les Espagnols. Les premiers reprirent & fortifiérent quelques petites places sur leurs frontières, que les autres leur avoient enlevées l'année précédente. Du reste, ils s'occupérent à célébrer le mariage de leur Roi, qui ayant demandé une Archiducheſſe d'Autriche, sœur de l'Empereur Joseph la reçut vers la fin d'Octobre. Cette Princeſſe avoit fait par terre le voyage jusqu'en Hollande, où elle s'embarqua sur une Flotte Angloise qui l'y vint prendre, & la porta à Lisbonne. Le Roi Charles reçut aussi lui-même à Barcelone la Princeſſe Christine de Wolfenbuttel, qu'il avoit souhaitée pour épouse, & que les mêmes vaisseaux d'Angleterre & de Hollande lui avoient conduite dès le 25 de Juillet. On rendit aux deux Reines, pendant leur voyage, tous les honneurs dûs à leur rang, dans les Etats compris dans la Grande Alliance, & même dans ceux des Puissances neutres. La

Prin-

1708. Princesse de Wolfenbuttel reçut en Passage sur les terres de Venise, le titre de Reine Catholique, du Général Delfini qui fit au nom du Sénat les honneurs de sa réception. La République de Gênes se montrant plus scrupuleuse, on ne voulut point de ses honneurs, & la Reine passa *incognito* sur les terres de cet Etat: pour s'aller embarquer à Vado.

Le Duc d'Orléans, venu en Espagne pour y commander la principale Armée du Roi Philippe, assiégea la ville de Tortose en Catalogne, & la prit; après quoi il fit un détachement pour investir Dénia, qui fut contrainte de se rendre dans la suite. C'étoit beaucoup, que de faire ces deux conquêtes dans un pays où les Armées ne peuvent pas être nombreuses, parce qu'elles n'y sauroient subsister; & c'étoit beaucoup pour le Roi Charles, que de perdre deux places dans une campagne, lui qui en possédoit si peu en Espagne. Mais il n'étoit pas facile aux Alliés de lui envoyer de grands secours, parce qu'il falloit les transporter en Catalogne par mer, & que cette voie ne réussit pas toujours également. Les choses cependant n'allérent pas par-tout aussi heureusement pour le Roi Philippe. Oran, que les Mores avoient assiégé dès l'année précedente, fut pris au commencement de celle-ci, & la garnison Espagnole fut contrainte de se retirer à Mazalquivir. Le Duc du Noailles voulut faire le siége de Gironne, & il ne put l'exécuter, faute d'argent; ce qui empêcha les troupes du Roi Philippe de faire de plus grands progrès.

La Cour de ce Prince étoit terriblement brouillée: on n'y entendoit parler, tous les jours que de destitutions de charges, de proscrip-

criptions & d'empriſonnemens de perſonnes 1708.
ſuſpectes au gouvernement; parce qu'en effet ce gouvernement étoit abandonné au caprice, plutôt qu'à la direction, de deux perſonnes auxquelles la nation ne pouvoit prendre aucune confiance. C'étoient Mr. Amelot Ambaſſadeur de France, & la Princeſſe des Urſins. La maniére abſolue dont le Roi de France vouloit gouverner l'Eſpagne, faiſoit conſidérer ſon Ambaſſadeur comme une perſonne chargée d'ordres ſouverains, & auquel il n'étoit permis à qui que ce fût, pas même au Roi, de contredire. La Ducheſſe, ſelon le génie de ſon ſexe, prétendant de gré ou de force avoir part aux affaires, en vouloit régler une partie à ſa fantaiſie, & s'entendoit avec le Miniſtre de France pour arriver à ſes fins. Les intérêts des Grands de la nation à Madrid, comme dans toutes les autres Cours, étoient différens, chacun y ayant ſes vues & ſes prétentions particuliéres, ſélon leſquelles il auroit fallu ſe régler pour avoir la paix, ce qui étoit impoſſible; & d'un autre côté, il leur étoit difficile de diſſimuler leur reſſentiment, quand on les négligeoit. Ces différens intérêts étoient cauſe du peu d'harmonie qui régnoit à la Cour, & auroient produit des desordres bien plus grands dans les affaires, ſi celles que la guerre occaſionne n'euſſent tourné une partie des penſées de ce côté là, pour la ſureté commune.

La Cour de France, outre le mouvement qu'elle s'efforçoit de donner aux affaires étrangéres, avoit encore ſes agitations particuliéres. Le Roi, non content des ſoins qu'il avoit pris pour mettre le fils du Roi Jaques II en état de s'établir en Ecoſſe, travailloit à

1708. à ramener le jeune Roi de Portugal à son parti, ou du moins à une neutralité qui diminuât le nombre des ennemis de son petit-fils. Ses soins ne réussirent pas mieux à Lisbonne qu'ils avoient fait en Ecosse, quelque offre qu'il fît faire au Roi de Portugal. Il avoit échoué encore dans l'affaire de la Principauté de Neufchâtel, & quoiqu'il eût recommandé le Prince de Conti, avec menaces de l'y établir par les armes en dépit de quelque autre concurrent que ce fût, les Etats n'avoient pas laissé d'en ajuger la possession au Roi de Prusse. Comme il témoignoit encore d'y vouloir employer la force, le Corps Helvétique proposa une surséance d'hostilités & une neutralité touchant ce procès, jusqu'à ce qu'il pût être jugé ou décidé dans le Traité de la Paix générale. Le Roi acquiesça enfin à cette neutralité, en laissant les choses dans l'état où elles étoient, c'est-à-dire, en laissant le Roi de Prusse dans la possession. Il le fit sans doute dans la vue de réunir ses forces pour les employer à la guerre capitale, qu'il soutenoit pour maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne.

La vigilance & l'activité de ses Ministres & de ses Officiers, fit tomber entre ses mains, au commencement de cette campagne, la ville de Gand par surprise, & celle de Malines par capitulation: mais il échoua dans une entreprise pareille, qu'il avoit formée sur Anvers & Oudenarde. Ses Armées s'étant mises en campagne, il nomma le Duc de Bourgogne, & le Duc de Vendôme sous lui, pour commander celle de Flandre, dans laquelle le Duc de Berry, & le Roi Jaques sous le nom de Chevalier de S. George qu'il avoit

voit pris en allant en Ecosse, devoient combattre comme volontaires. Le Duc de Baviére eut le commandement de celle d'Alsace. Afin que toutes choses fussent prêtes avec la derniére exactitude dans les Pays-Bas, le Comte de Chamillard, Premier Ministre de France, fit un voyage exprès dans les principales villes, pour reconnoître si les magazins, & les autres choses nécessaires pour assurer le succès des entreprises, étoient en bon état. Après quoi les Princes joignirent les troupes, que l'honneur d'avoir parmi elles des gages si chers de la confiance que le Roi avoit en leur valeur, parut avoir disposées à faire des choses extraordinaires. Le Prince Eugéne de Savoie & le Duc de Malborough se trouvoient à la tête de l'Armée des Alliés, avec laquelle les François avoient affaire. Cela les obligeoit à de grands ménagemens, pour ne point commettre la réputation de l'héritier présomptif de la couronne au hazard d'une défaite, qui ne pouvoit avoir que des suites très fâcheuses. Le Duc de Bourgogne, plein de feu, ne s'accommodoit d'aucun délai; & le Duc de Vendôme, plus éclairé sur le train que pouvoient prendre les affaires, agissoit avec une lenteur circonspecte, mais plus sûre. On crut que ce fut la premiére source de la mesintelligence qui parut entre ces deux Généraux, & des mauvais succès qui accompagnérent les desseins qu'on avoit formés. 1708.

Les Généraux des Alliés, plus d'accord, & aussi résolus que le Duc de Bourgogne d'en venir aux mains, en cherchoient l'occasion; mais le Duc de Vendôme l'évitoit avec soin. Les Armées, très nombreuses de part & d'autre,

1708. d'autre, se côtoyoient la rivière de Brendre entre deux. Mais le 10 de Juillet, les Alliés ayant passé cette rivière à Lessines, & le Duc de Vendôme s'approchant de l'Escaut pour le passer, toujours dans la pensée de ne se point engager, les Alliés par une marche forcée gagnérent Oudenarde, & par conséquent l'autre rive de l'Escaut qui partage cette ville. Aussi-tôt ceux des leurs qui étoient passés, attaquérent une partie des François qui avoient passé la même rivière à Gavre. Leurs Généraux se voyant par-là obligés à les soutenir, le combat devint général, le reste des deux Armées joignant les troupes de son parti. Cette bataille se donna presque sans artillerie, les uns ni les autres n'ayant pas eu le tems de la faire suivre. Elle n'en fut pas moins sanglante, & elle dura depuis deux heures après midi jusqu'à la nuit. Mais enfin les François qui avoient le plus souffert, ayant été pour la pluspart mis en déroute, se retirérent partie à Gand, partie à Tournay; & quelques-uns repassérent l'Escaut à la nage, pour se sauver où ils crurent le pouvoir faire avec le plus de sureté. Ils laissérent environ quatre-mille morts sur le champ de bataille, & presque le double de prisonniers, outre 34 étendarts & 95 drapeaux pris par les Hollandois en particulier, qui étant arrivés tard au combat, & ayant attaqué l'Armée Françoise en flanc, lui firent souffrir la plus grande perte. Les Anglois, qui étoient extrémement animés dans cette guerre, parce que le Roi de France s'efforçoit de leur donner le Prince de Galles pour Roi, ne voulurent ni recevoir ni donner quartier. Les Princes de France, échapés

échapés de ce combat, se retirérent à Gand. 1708.
Ils allérent, avec le reste de leurs troupes qui avoient pris cette route, camper à Lovendeghen sur le canal qui conduit de cette Ville à Bruges, après avoir distribué les blessés qu'ils avoient, & qu'on fit monter au nombre de 5000, dans ces Villes.

Après cette déroute, qui menaçoit de plus fâcheuses suites, le Duc de Vendôme fit des détachemens pour renforcer les garnisons de Lille, d'Ypres & de Tournay, où le Duc de Berwick arriva deux jours après la bataille. Les Alliés de leur côté, ayant employé une partie de leurs troupes à raser les Lignes dont les François couvroient leur Pays, en envoyérent une autre dans l'Artois pour y établir des contributions. Ensuite ils investirent Lille, dont ils commencérent le siége le 13 d'Août, quoique le Duc de Berwick fût de l'autre côté de la Deule, faisant mine de vouloir l'empêcher. Il laissa pourtant former le siége sans rien tenter: la tranchée fut ouverte le 22, & l'on poussa les travaux avec toute la vigueur possible.

Lille est la place la mieux fortifiée de l'Europe, Mr. de Vauban y avoit employé tout son art; & on la considéroit plutôt comme un bel ouvrage & le modéle d'une fortification parfaite, que comme une forteresse qui dût être d'aucun usage à la France, à cause du grand nombre d'autres places fortifiées qu'elle a dans la Flandre, devant & autour de celle-ci. C'est pourquoi les François l'appeloient *la Belle inutile*. Le siége en ayant pourtant été fait, le Roi donna des ordres précis de la secourir; & en effet, les Ducs de Bourgogne & de Vendôme firent quelques tenta-

1708. tives pour cela. Mais comme il y avoit une Armée d'observation, avec laquelle il auroit fallu en venir aux mains, la chose ne réussit point. Les François, pour tirer quelque avantage de l'occupation que ce siége donnoit aux forces des Alliés, firent diverses courses, & particuliérement dans l'Ile de Cadsant qu'ils avoient derriére eux, & dont ils emportérent des contributions. Ils firent même entrer quelques munitions dans la Ville assiégée, par le moyen de quelques compagnies de cavalerie, dont chaque cavalier étoit chargé d'un sac de poudre. Mais comme ils s'étoient introduits dans les Lignes sous le nom d'amis, la ruse étant découverte & quelques sacs ayant pris feu par les coups qu'on tira sur les premiers qui entrérent, plusieurs périrent dans cette rencontre, & les autres furent rechassés hors des Lignes. Cependant les assiégeans manquoient de munitions, les François ayant occupé presque tous les passages; ils délibéroient même déjà de lever le siége; lorsque le Major-Général Web leur amena un convoi considérable, après avoir battu Mr. de la Motte, qui l'avoit attaqué sur sa route à Wyneindal avec des forces fort supérieures. Après l'arrivée de ce convoi, le Duc de Vendôme voulant se dédommager de la perte de Lille, qu'il voyoit devoir bientôt être emportée, forma la résolution d'empêcher le retour des ennemis vers leur pays, & de faire attaquer Bruxelles. Lille fut prise le 23 d'Octobre, & le Maréchal de Boufflers capitula le 9 Décembre pour la citadelle.

Les Alliés, dégagés de ce siége, méditoient de se rendre maîtres de Gand & de Bruges, dont les François s'étoient emparés par

par surprise au commencement de cette cam- 1708.
pagne. Tandis qu'ils s'y préparoient, l'Electeur de Baviére, chargé d'exécuter l'entreprise formée sur Bruxelles, se rendit devant cette place, & la fit attaquer avec la derniére vigueur, par neuf endroits différens. Le 26 de Décembre il emporta la contrescarpe, d'où ses gens furent chassés avec un massacre terrible, & il se disposoit à faire donner le lendemain un assaut général, pendant que son artillerie jetteroit des boulets rouges dans la Ville; lorsqu'il apprit que les Alliés, sans avoir pu être arrêtés par les François au passage de l'Escaut, s'étoient mis en marche pour lui faire lever le siége. Il le leva en effet le 28, sans les vouloir attendre, & laissa douze piéces de canon & quelques chariots de provisions devant la place, qui se trouva délivrée avant que le secours arrivât. Gand, Bruges, & tout ce que les François avoient repris dans ce pays-là, se rendit de même avant la fin de l'année, qui, par un bonheur tout-à-fait particulier pour les Alliés, avoit été jusqu'alors la plus favorable du monde, l'Hiver n'ayant point encore commencé à se faire sentir.

Il sembloit que les grands coups qui se frapperent dans les Pays-Bas, eussent fait cesser la guerre dans le reste de l'Europe. Il ne se fit rien en Allemagne, où l'Electeur de Hanover, ayant vu terminer à la Diéte de Ratisbonne son affaire du Neuviéme Electorat qui y fut universellement reconnu, avoit pris le commandement général de l'Armée de l'Empire. Il n'eut pas de grandes affaires sur les bras, à cause des gros détachemens que les François avoient été obligés de faire pour la Flandre, qui les empêchérent de rien entreprendre de

1708. ce côté-là. La reconnoissance du Neuviéme Electorat en amena une autre, savoir celle du Roi de Bohême comme Electeur. On convint qu'il auroit le premier rang dans le Collége Electoral, & que ce Royaume seroit compté au nombre des Cercles de l'Empire, avec les charges & les honneurs communs à tous les autres. Il fut encore arrêté dans cette même Assemblée, que la Maison de Baviére venant à manquer, ou à perdre son Electorat, il seroit conféré à un Prince Catholique; & que pareillement un Protestant succéderoit à un Prince de la même Religion, qui viendroit à manquer; mais l'un & l'autre à la nomination de l'Empereur. La même Diéte approuva la restitution de Haut Palatinat à la Maison Palatine de Neubourg, comme l'Empereur le souhaitoit, en exécution du Ban de l'Empire publié contre l'Electeur de Baviére, qui par cette proscription avoit été privé de ses Etats. Cette province n'étoit entrée dans la Maison de Baviére, qu'à l'occasion d'une défection pareille de Frédéric V, Electeur Palatin, mis au Ban de l'Empire sous l'Empereur Ferdinand II.

Le Roi de Prusse signala cette année son zéle pour la réunion des Luthériens & des Réformés, en ordonnant qu'ils prêchassent & fissent les uns & les autres les fonctions de leur culte dans les mêmes Eglises, & s'abstinssent de traiter de controverse & des opinions qui les séparent.

Les Hongrois Protestans, intéressés à la conservation de leur Religion, recoururent à la protection du Roi de Suéde, à la considération duquel l'Empereur s'étoit beaucoup relâché en faveur de ceux de Siléfie. Ils continuoient

tinoient à tenir diverses Assemblées pour 1706.
poursuivre leur guerre particulière, mais sans en venir à aucune conclusion par la diversité de sentimens & d'intérêts, tous n'étant pas également portés à favoriser le Prince Ragotzki, qui vouloit pour sa part tout au moins la Principauté de Transilvanie. L'Empereur ne réussissoit guére mieux dans les Assemblées qu'il faisoit tenir pour le même effet, ne voulant point accorder la Transilvanie au Prince Ragotzki, ni déférer la garantie de la paix qu'il vouloit bien conclure avec eux, à aucune Couronne étrangére; tant parce qu'il considéroit les Hongrois comme des Sujets révoltés, que parce qu'une telle garantie l'auroit souvent pu brouiller avec ces Couronnes, lorsque les mécontens, se prétendant lésés, y auroient eu recours. Ceux-ci en étoient venus l'année derniére jusqu'à faire déclarer le trône vacant, dans une de leurs Assemblées tenue à Onoth; mais l'Empereur se fit reconnoître, comme il l'avoit toujours été, dans une autre tenue à Presbourg; & ayant envoyé le Général Heister pour soutenir son autorité dans le Royaume, il leur enleva les villes des montagnes qui en sont la plus grande force, & qui donnoient auparavant les plus grands moyens à ses ennemis de lui faire la guerre. Cela les obligea de recourir à des secours étrangers, qui leur étoient fournis par des voies secrettes, en argent & en troupes; ce qui n'empêcha pas que quelques-uns des principaux du Parti ne le quittassent, pour se réunir à l'Empereur. Cette défection obligea le Prince Ragotzi à en faire arrêter quelques autres, de peur qu'ils ne fissent aussi leur traité.

1708. La Pologne étoit à peu près dans les mêmes agitations. Les Suédois y étant entrés après leur long séjour en Saxe, & le Pape qui refusoit de reconnoître le Roi Stanislas n'ayant pu convenir jusqu'alors des conditions d'une Alliance avec les Moscovites, qui les pouvoient soutenir; ceux-ci reculèrent devant les Suédois, qui les battirent dans quelques rencontres, sans pourtant leur pouvoir faire abandonner la partie. Cependant ces échecs décourageant le Czar, & l'obligeant des Polonois, ceux-ci donnèrent les mains à des conférences avec les partisans du Roi Stanislas, pour trouver quelque voie d'accommodement, qui leur devenoit d'autant plus nécessaire, que la peste ravageoit une partie de la Pologne. Ces conférences néanmoins étant demeurées inutiles, le Roi de Suède poussa ses avantages contre les Moscovites, passa le Boristhène, les chassant devant lui; jusqu'à ce que s'étant engagé trop avant, il eut l'année suivante les mauvais succès dont on parlera plus bas.

Le Pape fut toute cette année dans la crainte d'une guerre, qui, quoiqu'elle ne lui eût point été déclarée, ne laissa pas de s'obliger aux dépenses & aux précautions d'un armement fort onéreux, & à tenter les voies les plus extraordinaires pour se soutenir. Il refusa dès le commencement de faire rendre les honneurs accoutumés à la Princesse de Wolfenbuttel, épouse du Roi Charles, à son passage en Italie, lui qui avoit envoyé un Légat à Naples à Philippe V, pour le saluer de sa part lorsqu'il fut dans cette ville. Il refusa avec la même fermeté d'approuver aucune nomination aux Bénéfices Ecclésiasti-

ques,

ques, de celles que Charles faisoit dans 1703.
les Etats de la Monarchie d'Espagne qui le reconnoissoient déjà. Ce qui fut cause qu'à la fin celui-ci mit un sequestre sur tous les revenus dont jouissoient dans ces Etats les suppôts de la Cour de Rome, où il défendit de poster ni de faire tenir aucun argent. L'Empereur de son côté, voyant que tous les Princes d'Italie étoient ou dans ses intérêts, ou tout au moins dans des dispositions qui ne lui étoient point contraires, résolut de le faire déclarer & de le détacher, de gré ou de force, de cette partialité outrée qu'il témoignoit pour la France. Les Etats du Pape étoient enfermés dans les siens, & il pouvoit également lui nuire du côté du Duché de Milan, ou de celui du Royaume de Naples. Les troupes qu'il avoit à Milan entrèrent dans le Ferrarois, faisant publier les prétentions du Duc de Modène sur cet Etat, & elles se saisirent de Comachio, comme d'un fief particulier & immédiat de l'Empire. Le Pape voyant que c'étoit tout de bon, sans penser à s'accommoder avec l'Empereur, eut recours au Roi de France, à Philippe V, & à la République de Venise. Le premier, qui n'étoit point fâché de reporter la guerre en Italie en laissant à d'autres la plus grande partie de la dépense, promit tout, & nomma le Maréchal de Tessé pour son Ambassadeur auprès du Pape, & pour Général de l'Armée qu'on formeroit pour cette expédition. La pensée du Roi étoit de former une Ligue des Princes d'Italie, qu'on supposoit y devoir donner les mains, sous le spécieux prétexte de secourir le S. Pére. Le Pape non seulement fit faire des levées, les plus nombreu-

1708. ses qu'il put, dans ses Etats ; mais il en demanda aux Suisses, qui, prévoyant bien ce qui en arriveroit, ne promirent des soldats qu'à condition que le Pape les tiendroit sur pied au moins quatre ans. La République de Venise, qui fut à son tour invitée à entrer dans la Ligue, s'en excusa en termes plus clairs, & offrit pour marque de son zèle envers le S. Siége, de se porter pour médiatrice d'un accommodement entre Sa Sainteté & l'Empereur, ce qui étoit tout ce qu'elle pouvoit dans les conjonctures présentes. Malgré ce refus, Clément, soutenu de l'espérance & des conseils de ceux qui vouloient la guerre, tira du château S. Ange une partie de la somme que Sixte V y avoit laissée pour les besoins extrêmes de l'Eglise, & continua à faire ses préparatifs. Cependant le Collége des Cardinaux ayant écrit en commun une lettre à l'Empereur pour le porter à la paix, ce Prince nomma le Marquis de Prié pour aller à Rome de sa part, & y voir les dispositions qu'il pouvoit y avoir à un bon accommodement. Mais comme la posture la plus vigoureuse est celle dans laquelle on obtient les meilleures conditions, l'Empereur voulut que ses troupes s'approchassent de Ferrare & tinssent cette ville bloquée, aussi-bien que de Bologne, qui leur ouvrit ses portes, & du Fort d'Urbin, situé entre cette ville & celle de Modène, qui est la première digue opposée aux efforts que pourroit faire la Maison d'Este pour reconquérir son ancien patrimoine.

Ces démarches chagrinèrent le Pape, qui n'avoit pas de forces capables de s'y opposer. Il voulut décharger son cœur dans une Homélie qu'il récita, selon la coutume, le jour

de

de la fête de S. Pierre & de S. Paul, ce qu'il avoit commencé de faire dès la premiére année de son Pontificat, prêchant lui-même à toutes les grandes Fêtes. Parlant dans ce Sermon, des oiseaux qui pouvoient être offerts en sacrifice, il dit que Dieu en avoit exclu l'Aigle, à cause de sa rapacité & de son humeur sanguinaire. La Cour de Rome est pleine de gens, qui étudient tout ce qui s'y fait & tout ce qui s'y dit, & qui s'attachent toute cela à deviner les motifs des paroles & des actions de ceux qui y font figure. Le voile, sous lequel le Pape vouloit déguiser sa plainte, ou son ressentiment, n'étoit pas difficile à lever; & entre ceux qui crurent y avoir réussi, il se trouva par malheur un Abbé Génois, qui en dit son sentiment en présence de quelques personnes, qui ne manquérent pas d'en faire leur rapport. Cet Abbé étoit bien reçu chez le Cardinal Grimani. Le Pape, qui vouloit que ses pensées fussent respectées, ou interprétées favorablement, le fit saisir comme détracteur du Souverain; & pour satisfaire son ressentiment, l'Abbé fut condamné à être exécuté à mort. Il le fut effectivement, plus par un effet de son malheur que par la nature de son crime, qui ne le méritoit nullement en particulier. 1708.

Le Cardinal Grimani fut nommé par le Roi Charles, pour succéder dans la charge de Viceroi de Naples au Général Tilly, dont les manières hautes & rigoureuses avoient un peu aliéné les Napolitains. Il avoit cependant conquis une partie des places maritimes de Toscane, qui dépendent de la Couronne d'Espagne; mais la liberté des vivres s'é-

1708. s'étant fait sentir dans la ville de Naples, le peuple vouloit l'en rendre responsable, quoiqu'il ne négligeât rien pour remédier à ce mal, qui étoit commun à toute l'Europe. Il avoit fait transférer à Milan le Duc d'Ellebeuf, Vicerol du tems du Roi Philippe, ayant pris garde qu'il se formoit des cabales pour le tirer de prison; & il donna lieu au Cardinal Grimani, qui venoit lui succéder, d'exercer son zéle à éluder beaucoup d'autres pratiques, qui se formoient souvent par diverses personnes affectionnées à la premiére domination. Le Prince de Darmstat vint avec le Cardinal pour commander les troupes, qu'on croyoit toujours destinées à la réduction de la Sicile au pouvoir du Roi Charles.

Ce fut aux armes d'Angleterre, que ce Prince dut la réduction de l'Ile de Sardaigne. D'Amiral Leake, ayant pris à Vado & porté à Barcelone la Princesse de Wolfenbuttel, épouse de Charles, & passant devant cette Ile, jetta quelques bombes sur la ville de Cagliari sa capitale. Le peuple se souleva, se déclara en faveur du Roi Charles, & aida les Anglois à assiéger le Vicerol & la garnison Prussoise dans le château où elle s'étoit retirée. Celle-ci se voyant hors d'espérance d'être secourue, se rendit prisonniére de guerre, les derniers jours d'Août. Le reste de l'Ile suivit l'exemple de la capitale, & dans quinze jours elle fut toute soumise.

Le 6 du même mois, le Duc de Mantoue mourut à Padoue; heureux en ce qu'il n'apprit pas, avant que de mourir, son dernier malheur, qui fut d'être mis au Ban de l'Empire, & privé de ses Etats, en quoi avoit été ré-

1706 reçûs quelques jours auparavant à la Diéte de Ratisbonne. Comme il s'étoit presque moqué de l'Empereur, au commencement de cette guerre, & qu'après lui avoit fait espérer du moins une neutralité, il s'étoit jetté entre les bras de la France; quand il la vit succomber, il tâcha de faire sa paix: mais l'Empereur, ne croyant pas lui rien devoir, n'eut pas plus d'égard à ses instances, que le Duc n'en avoit eu autrefois aux siennes. Ce Prince se voyoit d'autant plus contraint à rechercher cet accommodement avec l'Empereur, qu'ayant toute sa vie vécu avec peu de soin de l'avenir, il ne s'étoit préparé aucune ressource; & qu'ayant eu récours aux Ministres du Roi T. C. pour toucher les pensions qu'on lui avoit promises, ils lui avoient répondu, que les Traités qu'il avoit faits avec le Roi, ne subsistoient plus, dès qu'il n'étoit plus en état de lui rendre aucun service; les obligations n'étant fondées que sur le pouvoir réciproque de s'entresecourir.

Le Duc de Savoie, plus heureux dans ses engagemens, continua de faire des conquêtes, à la tête de ses troupes, & de celles que l'Empereur lui fournissoit. Ayant feint dès le commencement de la campagne de prendre le chemin de la Savoie, il attira les forces de la France de ce côté-là; & tournant ensuite à gauche, il entra dans le Dauphiné & s'y rendit maître du Fort d'Exilles, de ceux de Fenestrelles & de Mutin, de la ville & du château de la Pérouse dans la vallée de ce nom; tous postes avantageusement fortifiés & par leur situation & par l'art, & qui débouchant dans le Piémont, exposoient auparavant le Duc aux insultes de la France.

1709. L'année 1709 fut à peu près semblable à la précédente; quant aux efforts des deux partis pour finir la grande querelle de la succession. Les grands coups se frappèrent dans les Pays-Bas à l'avantage des Alliés; & partout ailleurs la guerre se fit avec des succès presque égaux. Il n'y eut que l'Italie & le Nord, où les révolutions qui arrivèrent, changèrent absolument la face des affaires.

Le Pape, plus qu'ébranlé de la ruine du parti François en Italie, avoit commencé à prêter l'oreille à ceux qui lui conseilloient de s'accommoder avec l'Empereur; & la négociation entamée se poursuivoit, mais avec une défiance qui sembloit faire connoître que le S. Père auroit bien voulu que les choses eussent pris un autre train. Il nomma cependant l'Abbé Piazza pour aller à Vienne en qualité de Nonce: mais comme le Marquis de Prié, qui étoit à Rome de la part de l'Empereur, avoit un plein-pouvoir de traiter, celui-ci ne voulut point donner de passeport à ce Nonce; se défiant de son côté qu'il n'alloit à Vienne que pour embarrasser le Traité, & que puisqu'il avoit les pleins-pouvoirs nécessaires pour conclurre, c'étoit en-vain qu'on cherchoit d'autres voies, qui ne pouvoient que traîner l'affaire en longueur, & l'embarrasser par de nouvelles difficultés. C'est un préjugé dont on se flatte à Rome plus qu'en aucun autre lieu, que pourvu qu'une affaire soit mise en traité avec des Ministres formés à la politique de cette Cour, elle sera bien difficile si on ne la tourne ensuite où l'on veut qu'elle aille aboutir. Mais le Marquis, Italien lui-même, & qui n'étoit pas moins habile que ceux entre les mains

des-

desquels on vouloit mettre la négociation, trouva éluda ce délai ou ce détour, & se conserva la gloire de l'avoir terminée en dépit de tous les artifices qu'on employoit pour la tirer de ses mains, ou même pour la rompre entiérement. En effet le Maréchal de Tessé, ne cessant de combattre la résolution du Pape, & ayant réussi à lui donner de nouvelles espérances de se tirer d'affaire par la voie de la force, le porta à rallentir les soins qu'on se donnoit pour son accommodement. L'Empereur, choqué de ce procédé, donna ordre à ses troupes d'avancer dans l'Etat Ecclésiastique, & de marcher même vers Rome; ce qu'elles firent. Cette marche acheva de convaincre le Pape, que la voie qu'il prenoit ne tourneroit qu'à sa perte, & que les espérances du secours de la France & d'une Ligue en Italie, étoient sans aucun fondement. Le Maréchal de Tessé, après avoir écrit deux lettres au Pape, dans lesquelles il se répandoit en plaintes vagues & en raisons qu'il croyoit capables de lui mettre des scrupules dans l'esprit, partit de Rome; & le Roi Philippe chassa le Nonce de Madrid, & séquestra tous les revenus de la Cour de Rome dans les lieux de son obéissance.

Le prémier fruit de la réconcilation du Pape avec l'Empereur, fut la cassation des Sentences portées contre le Marquis del Vasto & le Prince de Caserte, qui n'avoient été rendues qu'ensuite de la résolution qu'on avoit prise de mortifier tous ceux qui ne reconnoissoient pas, aussi promtement qu'on vouloit, le Duc d'Anjou pour Roi de Naples. Cependant l'exécution de la paix, quoique résolue, étoit encore retardée par la

1709. manière dont le Pape reconnoîtroit le Roi Charles, sa tendresse pour le parti François ne lui permettant de proposer que des reconnoissances défectueuses & équivoques, qui ne satisfaisoient pas l'Empereur. Il vouloit même différer cette reconnoissance jusqu'à la paix générale, qui sembloit alors être prochaine, par les négociations dans lesquelles le Roi de France étoit entré avec les Alliés. Mais enfin ces négociations ayant été rompues, par le refus que fit ce Prince de ratifier les Préliminaires dont les Ministres étoient convenus à la Haie, le Pape à la fin franchit le pas, & reconnut Charles pour Roi d'Espagne; appaisant par la force de la nécessité les scrupules de conscience, qu'il vouloit qu'on crût être le seul motif qui le retenoit dans son premier parti. Il fit encore plus: Mr. Piazza ayant été admis à Vienne pour Nonce ordinaire de S. S., il y donna à Don Annibal Albani son neveu la qualité de Nonce Extraordinaire, faisant courir le bruit qu'il l'envoyoit comme médiateur de la paix générale, quoique son Caractére l'éloignât de la confiance que les Alliés, d'une Religion différente de la sienne, pouvoient prendre en lui: outre que ceux-ci ne paroissoient point encore disposés à la paix. Aussi le neveu du Pape passa-t-il dans la suite, comme exécuteur d'une commission particuliére, à la Cour du Roi Auguste, qui se disposoit à retourner de nouveau en Pologne, & qui, en considération de cet envoi, accorda aux Catholiques des libertés dans la Saxe, dont il n'avoient point joui depuis que cette Province s'étoit séparée du S. Siége.

L'Em-

L'Empereur ne réuſſit pas ſi heureuſement 1709.
à terminer ſes différends avec les Hongrois, qui ayant ſouvent fait eſpérer de ſe ſoumettre, ſans l'avoir jamais voulu faire qu'à des conditions qu'il ne croyoit pas devoir accorder, eurent enfin hautement recours au Sultan, qui, par un exemple de fidélité aſſez rare, refuſoit depuis longtems de les ſoutenir, quoiqu'il y fût fortement excité par les ennemis de la Maiſon d'Autriche; & cela par la crainte qu'on ne lui reprochât de violer la derniére paix de Carlowitz. Comme les mécontens ne recevoient plus de dehors une partie des ſecours qui les avoient ſoutenus, & que pluſieurs non ſeulement de leurs Chefs, mais même des Villes & des Comtés entiéres, continuoient à rentrer dans l'obéiſſance de l'Empereur, le Général Heiſter, Chef également vigilant & heureux, non ſeulement conſerva ce qu'on avoit pris ſur eux, mais leur enleva de nouvelles places, & les battit dans quelques rencontres. On eſpéroit que ces avantages réduiroient le Parti à ſe réconcilier avec ſon Prince. Et comme la guerre n'avoit été entrepriſe & ne ſe continuoit qu'au profit particulier du Prince Ragotzi & de quelques autres Chefs, qui par une paix auroient perdu toute la conſidération où ils étoient, quoiqu'on continuât à faire grand bruit du prétexte des Libertés de la Nation & de la Religion; les bonnes intentions de ceux qui voyoient le Royaume s'abîmer tous les jours dans de plus grands malheurs que ceux qu'on faiſoit ſemblant de craindre, reſtérent ſans effet: & il y avoit toute apparence que la guerre ne finiroit en Hongrie, que lorſque

1709. la force auroit entiérement soumis l'un ou l'autre des deux partis.

L'échec que les armes de l'Empereur reçurent sur le Rhin, les mit hors d'état de profiter de la foiblesse du parti contraire, qui en avoit détaché presque toutes ses forces, pour s'en servir dans les Pays-Bas. Le Comte de Mercy passa ce fleuve avec un Corps de Cavalerie, pour donner la main, comme on le crut, à une entreprise projettée dans la Comté de Bourgogne, dont les peuples, détachés depuis plus de 30 ans de la Monarchie d'Espagne, n'ayant encore pû prendre les inclinations Françoises promettoient de se soulever. Mais ce Général n'ayant pas été soutenu à tems par l'Electeur d'Hanover, qui n'étoit point encore venu prendre le commandement de l'Armée, il fut battu & sa troupe défaite: après quoi les François passérent le Rhin à leur tour, & firent quelques ravages au-delà. Les mouvemens de l'Armée des Alliés du côté d'Italie, d'où elle pénétra environ ce tems-là par la Savoie jusqu'au Rhône & se rendit maîtresse d'Annecy qui n'en est éloigné que de quatre lieues, donnoient lieu de penser que le détachement de la cavalerie du Comte de Mercy, ayant passé le Rhin près de Bâle, prendroit la route des montagnes de Bourgogne, où il ne pouvoit être arrêté par aucune place, & qu'il iroit sur les bords du Rhône soutenir le passage des troupes d'Italie. Par-là, on auroit porté la guerre dans la Province de France la plus riche, & aux portes de Lyon, la seconde ville du Royaume. Outre que ce passage du Rhône une fois assuré, donnant lieu aux mécontens du Languedoc de se déclа-

alliés, il eſt ſûr qu'on auroit porté à la France le plus rude coup, qu'elle eût reçu depuis longtems. Le peu de ſuccès de cette entrepriſe fait bien voir que les grandes révolutions ſont particuliérement en la main de Dieu; & que, quelque facile & quelque bien concerté que ſoit un projet, cependant il ne réuſſit qu'autant qu'il le juge à propos.

Au reſte, ce qui fut cauſe que les troupes des Alliés détachées du Piémont, & parvenues juſqu'au Rhône, ne firent rien de plus conſidérable que d'éloigner les François d'une province, qu'il falut abandonner de nouveau à la fin de campagne, fut l'abſence du Duc de Savoie de cette Armée: abſence qu'on crut cauſée par l'irréſolution où le tenoit la Cour de Vienne, à l'occaſion du renouvellement de ſon alliance avec l'Empereur. Car ce Prince, ne s'étant engagé dans cette alliance que pour trois ans, la renouvelloit toujours au bout de ce terme, & ſtipuloit de nouvelles conditions. Et comme cette fois il demandoit la ceſſion de quelques terres dans le Duché de Milan, qui ſembloit mettre dans une trop grande ſujetion la capitale de cet Etat, ces conditions furent longtems débattues, avant que de pouvoir convenir qu'elles lui ſeroient cédées, ou quelques autres à ſon gré. Cette irréſolution fut cauſe, comme on a dit, que, hors cette courſe, tout le reſte ſe paſſa dans une défenſe réciproque de ſes frontiéres du côté du Dauphiné, ſans en venir à aucune action qui donnât l'avantage à l'un des partis ſur l'autre.

L'attention étoit toute tournée du côté des Pays-Bas, où la rupture des négociations donna lieu aux grands coups qui ſe frappé-

1709. mit de ce côté-là, & qui fut suivi d'une bataille, & la prise de deux villes très-considérables. Le Roi de France voyant que la continuation de la guerre lui étoit extrêmement à charge, commença d'abord par prendre toutes les précautions qu'il put pour soutenir ses affaires; il fit tirer des Lignes pour couvrir ses places de Flandre, & mit un autre Général à la tête de son Armée: le Duc de Vendôme fut privé du commandement, pour donner satisfaction au Duc de Bourgogne qui lui imputoit les mauvais succès de la dernière campagne, afin de s'en disculper lui-même; & le Comte de la Motte fut relégué sur ses terres, pour avoir rendu la ville de Gand, où il avoit treize mille hommes de garnison. Après avoir fait tous ces arrangemens, Louis XIV envoya en Hollande le Président Rouillé & le marquis de Torci, non pour y faire des propositions de paix, mais pour entendre à quelles conditions les Alliés voudroient la conclurre. Les Ministres des Alliés, qui avoient été envoyés à la Haye sur les bruits répandus dès l'année précédente de cette disposition du Roi de France, & qui étoient munis des instructions nécessaires pour un Traité si important, formèrent un Projet, ou des Préliminaires, dont il parut à propos de convenir avant que de passer plus avant dans cette négociation, comme étant des articles indispensables, & sans lesquels on ne pouvoit entrer en conférence sur les autres, ni conclurre aucune paix.

Ces articles étoient au nombre de 40, & portoient: Que le Roi de France reconnoîtroit le Roi Charles pour unique & véritable Roi de toute la Monarchie d'Espagne. Que, dans

dans deux mois, à commencer du premier de Juin, le Roi s'obligeroit à faire enfor-te que le Duc d'Anjou son petit-fils quitrât l'Espagne, & qu'il restituât de bonne foi tout ce qui dépendoit de cette Monarchie, dont aucune partie ne pourroit être unie à la couronne de France, sous quelque prétexte & à quelque titre que ce fût. Qu'il restitueroit la Ville de Strasbourg & le Fort de Kehl, dans l'état où ils étoient; & que tous les autres qu'il avoit sur le Rhin, depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, seroient démolis, sans pouvoir prétendre aucun dédommagement pour les fraix qu'il y avoit faits. Qu'il ne posséderoit à l'avenir l'Alsace que sur le pied & dans le sens littéral du Traité de Westphalie, c'est-à-dire, avec le seul droit de Préfecture sur les dix Villes Impériales de cette province. Qu'il reconnoîtroit la Reine Anne pour seule & véritable Reine de la Grande-Bretagne, & la succession de cette couronne dans la Ligne Protestante, comme elle est établie par les Actes du Parlement. Qu'il feroit raser toutes les fortifications de la ville & du port de Dunkerque, sans pouvoir les rétablir. Qu'il feroit sortir de France celui qui prétend être Roi de la Grande-Bretagne. Qu'il consentiroit à ce que le Roi de Portugal jouît de tous les avantages établis en sa faveur, par son Traité avec le Alliés. Qu'il reconnoîtroit le Roi de Prusse en cette qualité, & qu'il ne le troubleroit point dans la possession de la Principauté de Neufchâtel. Qu'il céderoit les villes de Furnes, d'Ypres, le Fort de Knocke, Warneton, Comines & Warwick, avec leurs dépendances, aux Etats-Généraux en toute propriété; & les Villes 1709.

1709. les de Lille, Tournai, Condé & Maubeuge pour y tenir garnison, & pour en former, avec le reste des Pays-Bas Espagnols une Barriére pour la sureté de leurs provinces. Qu'il rendroit toutes les places de ces mêmes Pays-Bas, qu'il avoit prises sur la couronne d'Espagne, dans l'état auquel elles se trouvoient alors. Qu'il rendroit au Duc de Savoie tout ce qu'il lui avoit enlevé depuis le commencement de la guerre, & qu'il le laisseroit jouir de tous les Etats, & de toutes les places qui lui étoient cédées par l'Empereur & ses Alliés, de même que des villes d'Exiles, Fenestrelles & Chaumont, la Vallée de Pragelas, & tout ce qui étoit au-delà du mont Genévre, en sorte que ces monts servitoient de barriére & de limites entre la France & le Piémont. Que les demandes & les prétentions des Electeurs de Cologne & de Baviére seroient remises à la négociation du Traité de paix. Que le Roi reconnoitroit le neuviéme Electorat, érigé en faveur de la Maison de Hanover. Qu'il restitueroit, avant la fin de deux mois convenus pour traiter, & pendant lesquels il y auroit un armistice, les villes de Namur, de Mons, de Charleroi, de Luxembourg, de Condé, de Tournay, de Maubeuge, de Nieuport, de Furnes, d'Ypres, de Dunkerque, de Strasbourg, & autres stipulées.

Ces Articles ayant été débattus, demeurérent arrêtés entre les Ministres Plénipotentiaires des Alliés, & ceux du Roi Très-Chrétien: mais avec une réserve de la part de ceux-ci, que le Roi les agréeroit, sans quoi ils ne seroient point censés conclus; ce qui fit qu'ils ne les signérent point. On les envoya au-

au Roi, qui refusa positivement d'y acquiescer & désapprouva hautement la conduite de ses Ministres qu'il rappella sur le champ. 1709.

Le refus du Roi ayant donc ainsi disposé les choses à la continuation des hostilités, & la commodité de maintenir de grandes Armées ayant attiré les forces les plus considérables des deux partis dans les Pays-Bas, les Alliés chercherent, dès le commencement de la campagne, à en venir aux mains, dans la confiance que la plupart des troupes de France étant composées de gens tirés au sort dans les provinces, & n'allant pas volontairement à la guerre, elles ne feroient pas leur devoir comme des soldats d'inclination & de profession. Mais la même considération obligeant les Généraux François à les ménager, ils refuserent une bataille, dont ils n'avoient pas sujet d'attendre un succès favorable. Le Prince Eugène de Savoie & le Duc de Malborough, ayant donc partagé leurs forces, s'attachérent le 7 de Juillet au siége de Tournay, employant une partie de leurs troupes à réduire la place, & l'autre à observer les François & à empêcher qu'ils ne les troublassent. Le Duc de Malborough eut la principale direction du siége, qui ne put être que sanglant & meurtrier, vu les fortifications extraordinaires de la place, & la nombreuse garnison qui la défendoit. Cependant, par le moyen de cent piéces de canon, & des mortiers à proportion, la ville fut forcée à se rendre le 29 du même mois, & la citadelle, incomparablement plus forte que la ville, le 3 de Septembre; sans que le Maréchal de Villars entreprît rien de considérable pour le secours de l'une ou de l'autre

1709. tre. Ce qu'il y eût de particulier fut, que la garnison de la ville s'étant retirée au château, fut contrainte de se rendre prisonniére de guerre quand la citadelle capitula. Les Alliés se justifiérent assez mal de cette espéce de violence faite aux loix de la guerre, par l'exemple du Roi Très-Chrétien, qui dans plusieurs rencontres n'avoit eu aucun égard à la belle défense des places qu'il avoit prises, & qui avoit voulu retenir leurs garnisons prisonniéres de guerre. Celle de Tournay, qui consistoit en 440 Officiers & 3837 Soldats, eut cependant l'honneur de sortir armée. Au sortir de la place, on tint compte de la qualité & de la quantité de ceux qui sortoient; & on les laissa aller, à condition que le Roi de France renvoieroit incontinent le même nombre d'Officiers & de soldats des Alliés, de ceux que ses troupes avoient pris dans d'autres occasions.

Le siége de Tournay étant fini, & la saison encore favorable, les Alliés présentérent une seconde fois la bataille au Maréchal de Villars, qui la refusa, comme il avoit fait avant le siége. Alors les Généraux des Alliés envoyérent investir la ville de Mons, autre place des plus considérables & des plus fortes des Pays-Bas, & de celles que le Roi Très Chrétien avoit autrefois fait fortifier pour qu'elles servissent comme d'une barriére insurmontable à ses propres Etats, quoique, par la paix de Ryswyk, il l'eût rendue au Roi d'Espagne. Le Maréchal de Villars, considérant l'importance de la place, voulut se mettre en état d'en empêcher le siége. Il fit approcher son Armée, mais avec tant de précaution, qu'elle se trouva retranchée entre

tre des bois, des fossés & des abattis ou barricades, avant que les Alliés pussent l'attaquer. Ils le firent cependant le 11 du même mois de Septembre. L'Infanterie commença l'attaque par divers endroits, exposée au feu des François qui étoient couverts de triples retranchemens; ce qui rendit la perte des Alliés très considérable. Mais dès qu'à coups de haches, & après la manœuvre nécessaire pour défaire les abattis d'arbres & combler les fossés, ils se furent ouvert le chemin dans la plaine où étoit l'Armée Françoise, & qu'ils eurent donné lieu à la Cavalerie d'agir, les Maréchaux de Villars & de Boufflers jugérent à propos de se battre en retraite. L'Infanterie Hollandoise, qui força le pas le plus difficile, souffrit aussi davantage. Les Listes des morts & des blessés, que l'on publia de part & d'autre, s'accordent si peu, qu'il est difficile d'en fixer le nombre. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette bataille fut la plus sanglante qu'on eût vue depuis longtems; & que les Alliés perdirent plus de monde que les François. Le Maréchal de Villars y fut blessé. Toute la gloire que ce Général, & le Maréchal de Boufflers, s'attribuérent en donnant avis au Roi de cette bataille, fut d'avoir fait une très-belle retraite, & d'avoir enfoncé plusieurs fois l'Armée des alliés; mais ceux-ci n'en étoient pas d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'est que le siége de Mons, fut commencé, continué, & fini avec le même succès que celui de Tournay, sans avoir été aucunement troublé par ceux qui avoient un si grand intérêt à montrer que ce combat n'avoit pas diminué leurs forces, & sans que les Alliés se missent en peine de faire 1709.

des

1709. des Lignes. Cette bataille fut appellée de Taniéres, & de Malplaquet, parce qu'elle se donna entre ces deux villages.

Le siége de Mons fut commencé le 9 du même mois de Septembre, c'est-à-dire, 8 jours après la bataille ; & pendant cet intervalle de tems, les Maréchaux introduisirent dans la place trois nouveaux bataillons, en sorte que la garnison étoit forte de plus de 20000 hommes, avec 74 piéces de canon, & une abondance de provisions, telle qu'on en voit ordinairement dans les places du Roi de France. Cependant ce siége fut si vivement poussé par deux attaques, que dès le 25 d'Octobre le Marquis Grimaldi se rendit. Cette conquête mit fin aux opérations de la campagne dans les Pays-Bas.

A ces mauvais succès des armes de la France, se joignoit un épuisement de finances si grand, que le Roi, & à son exemple, les Princes & les personnes allées, envoyerent à la Monnoie une partie de leur vaisselle d'or & d'argent, pour en battre des espéces. Dans cette fâcheuse situation, Louis XIV. fit faire quelques propositions de paix aux Alliés, par le Ministre du Duc de Holstein-Gottorp, qui se rendit de Paris à La Haye pour cet effet. Le Roi y faisoit quelques offres à chacun des Alliés, & souhaitoit que, sans s'en tenir aux Préliminaires qu'on lui avoit proposé de signer, on tînt des Conférences, dans lesquelles on pourroit applanir les autres difficultés. Mais comme, parmi ces offres, il n'étoit point parlé de la cession de la Monarchie d'Espagne qui étoit l'article capital, tout se passa en envois & renvois de couriers, qui n'aboutirent à rien pour-lors.

Le Roi de France pour cette année la résolution de rappeller toutes les troupes Françoises qui étoient en Espagne. Ses vues étoient de donner quelque satisfaction aux Espagnols, qui témoignoient tous les jours de nouveaux mécontentemens contre les étrangers, particuliérement dès qu'ils voyoient que le Roi de France traitoit de la paix, & paroissoit disposé à leur laisser à eux seuls le soin de maintenir le Roi son petit-fils, & à se servir de ses troupes pour la défense de son propre Royaume. Le Duc d'Orléans avoit eu le commandement de l'Armée du Roi Philippe cette campagne, & dès le commencement il eut des démêlés avec Mr. Amelot, Ambassadeur de France, qui, sans doute autorisé par le Roi T. C., prétendoit disposer de tout selon ses vues, dont le Duc souhaitoit que quelques-unes étoient injurieuses à son crédit & à son caractère. Et comme la Cour, selon sa coutume, prenoit parti pour l'un ou pour l'autre, l'Ambassadeur s'érigeoit en Juge, & parloit avec hauteur de ceux qui sembloient le desservir, quelque titre que leur donnât leur rang ou leur emploi. Le Roi de France, à qui les plaintes de cette conduite ne manquoient pas de revenir, jugea à propos à la fin de rappeller l'Ambassadeur. Les choses prenoient d'ailleurs un tour favorable au Roi Philippe, par rapport à la disposition des Grands. La Cour témoigna beaucoup de joie, à la reconnoissance qu'il fit faire de son fils comme Prince des Asturies, & héritier présomptif de la couronne. Il se servit de cette disposition des esprits, favorable à ses intérêts, pour porter les Evêques à user des censures de

l'Eglise

l'Eglise contre les Ecclésiastiques qui se montroient affectionnés au parti de la Maison d'Autriche. Mais ces avantages étoient contrebalancés par le chagrin qu'il reçut ensuite de prendre que le Pape, en faisant sa paix avec l'Empereur, avoit pris la résolution de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Espagne. Ce fut dans les mouvemens du ressentiment qu'il en eut, qu'il fit sortir le Nonce pontifical de sa Cour, & en suite de toute l'Espagne; il fit fermer le Palais de la Nonciature, saisir tous les papiers qui concernoient ce Tribunal, & même intercepter tout commerce de ses Sujets avec la Cour de Rome.

Ce qui l'inquiétoit encore davantage, c'étoit les démarches que sembloit faire le Roi son grand-père pour avoir la paix, même à quelque condition. Il avoit tout lieu d'appréhender, si la chose arrivoit, que demeurant avec les seuls Espagnols à se défendre, ceux-ci, pour finir la guerre & pour réunir à leur Monarchie les Etats qui en étoient déjà démembrés, ne fissent pas tout ce qu'ils pourroient pour le soutenir. Voyant donc qu'en effet le Roi de France rappelloit toutes les troupes Françoises d'Espagne, il donna ordre d'y faire revenir en leur place toutes les Espagnoles & les Wallonnes qui étoient dans les Pays-Bas; il fit faire des levées extraordinaires dans tous les Royaumes d'Espagne qui lui obéissoient; & employa tous les moyens possibles pour avoir de l'argent. Ces grandes agitations donnant le branle à beaucoup d'humeurs inquiétes, causérent de terribles appréhensions dans les esprits sur l'état présent & futur des affaires, & mirent en mouvement ceux que la force seule avoit jusqu'alors ré-

pri-

guerre. Philippe eut le regret d'apprendre que beaucoup de Grands commençoient à parler haut, & à témoigner leur mécontentement. Il apprit encore, que la mésintelligence avoit éclaté entre ses Généraux Espagnols, par l'antipathie des nations, & à l'occasion des conjonctures peu favorables aux deux Couronnes. Cela l'obligea de sortir de Madrid, pour aller se mettre lui-même à la tête de ses troupes, & prévenir la mésintelligence. Il y alla en effet, mais il y demeura peu, ayant été rappellé à Madrid par la mort du Cardinal Portocarrero, & par la crainte des mauvaises suites que pouvoit avoir le mécontentement de ceux qui étoient restés à la Cour, & qui, mieux informés qu'on ne vouloit de ce qui se passoit aux Pays-Bas au désavantage des armes Françoises, se mocquoient ouvertement des feux de joie qu'on y faisoit faire, comme si on avoit gagné la bataille de Mons. Les exploits cependant ne furent pas fort éclatans dans la Catalogne, où le Duc de Noailles battit du côté du Roussillon un détachement de l'Armée du Roi Charles; & celle-ci, après avoir passé le Ségre, se saisit de Balaguer, où elle fit prisonniers trois bataillons François. Philippe fut plus heureux dans le Royaume de Valence, où Dénia & Alicante se rendirent à lui; toutes deux places importantes, & particulièrement la dernière, qui est un port de mer des plus fréquentés qui soient sur les côtes d'Espagne.

On vit cette année en Pologne la plus surprenante de toutes les révolutions, que peuvent causer les vicissitudes de la guerre. Charles XII, Roi de Suède, avoit réduit le

Roi

Roi Auguste à abdiquer la couronne, & lui avoir substitué un autre Roi. Mais voyant que celui-ci, qui n'avoit été élu que par la moindre partie de la nation, trouvoit dans le Royaume un parti opposé, appuyé du Czar de Moscovie avec lequel Auguste avoit fait alliance; il résolut de pousser encore le Czar à bout, & de porter la guerre dans ses propres Etats, où il comptoit de lui faire subir la même peine qu'il avoit fait souffrir au Roi Auguste, c'est-à-dire, de le contraindre à renoncer à sa couronne. Comme il avoit besoin de troupes pour l'exécution de ce dessein, & qu'il n'en pouvoit pas tirer de Suéde autant qu'il lui en falloit, il tâcha d'attirer dans ses intérêts le Général des Cosaques Moscovites: car cette nation, qui habite l'Ukraine, province frontière entre la Pologne & la Tartarie, est divisée en trois autres nations, tributaires de la République de Pologne, de l'Empereur de Russie, & de la Porte. L'ayant effectivement disposé à le suivre avec les milices de sa nation, il s'avança vers son pays, pour unir à son Armée quarante mille hommes que Mazeppa, ce Général, lui faisoit espérer. Le Czar, informé de la disposition du Général Mazeppa, prévint le Roi de Suéde & tomba sur les Cosaques avec de si grandes forces, que la plus grande partie de ceux qui avoient pris les armes, les quittérent, & que Mazeppa ne put conduire qu'environ mille hommes au Roi. Ce Prince néanmoins, se croyant assez fort avec ce petit secours, poursuivit son dessein, & s'avança vers la Moscovie. Il y étoit d'autant plus animé, que le Czar, ou par la crainte de se commettre, ou par politique afin de l'engager

ger toujours davantage, se retiroit avec ses troupes au-dedans de son pays, qu'il faisoit ravager en se retirant, afin d'ôter à son ennemi les moyens d'y subsister. Il avoit cependant remporté un avantage considérable sur le Général Lewenhaupt, qu'il surprit & défit, lorsqu'il venoit pour s'unir au Roi avec de nouvelles recrues, & une quantité considérable d'argent & de munitions, dont les Moscovites profitérent. Le parti du Roi Stanislas avoit eu aussi un échec en Lithuanie, où l'Armée de la Couronne l'obligea, avec le Général Suédois Crassau, à se retirer vers la Vistule. 1709

Malgré ces deux déroutes, Charles, prévenu de sa bonne fortune, voulut avancer. Il passa, en escarmouchant toujours avec les Moscovites, toutes les riviéres jusqu'à celle du Nieper ou Boristhéne, qu'il mit encore derriére lui, quoique déjà bien avancé dans la Moscovie. Le Czar avoit fait venir le Prince son fils à l'Armée, afin qu'il apprît à défendre un Etat qui devoit lui appartenir: & se trouvant dans un danger éminent de voir passer la Souveraineté en d'autres mains, il se mit à la tête du principal corps de ses troupes; tandis que le Général Renne en commandoit un autre pour observer les démarches du Roi de Suéde, afin de l'empêcher de s'étendre & de chercher ailleurs sa subsistance. Le Roi commençoit à se voir pressé dans un pays ruïné, & outre cela il se trouvoit chargé de quantité de malades, que la faim ou les blessures lui rendoient inutiles. Le Czar avoit eu la précaution de faire ruïner les ponts, que le Roi avoit jettés sur le Boristhéne, pour le passer, & de lui ôter les moyens d'en refaire d'au-

1709. tres. Ces considérations disposérent Charles à hâter son entreprise, & à chercher l'occasion d'en venir aux mains avec son ennemi. Et comme il étoit servi par des troupes fidelles & aguerries, il en détacha une partie contre le Général Renne, qui surprirent & défirent absolument tout le corps qu'il commandoit. Délivré de crainte de ce côté-là, Charles marcha avec toute son Armée vers Pultawa, qui étoit la seule place dans ce pays-là, où il pût être en quelque sureté; tous les autres postes, qu'il avoit fait fortifier en arrivant & en pénétrant dans le pays, lui étant inutiles, & lui causant toujours quelque perte, lorsqu'il étoit obligé de les défendre, ou d'en retirer ses troupes. Ce dessein ne fut pas plutôt connu du Czar, qu'il envoya son Général, le Prince Menzikof, pour le prévenir. Ils usérent l'un & l'autre de tant de diligence, qu'ils se trouvérent en même tems sous les murailles de cette Ville, le Roi de Suéde d'un côté de la riviére de Wortska, sur laquelle la ville est bâtie, & le Général Moscovite de l'autre. Le Roi, voyant combien il lui importoit de se rendre maître de cette place, y fit donner coup sur coup trois assauts, qui furent soutenus avec courage par la garnison, que le Prince Menzikof trouva le moyen de fortifier. Et cependant le Czar, étant arrivé à son Armée avec le reste de ses forces, & ayant passé la riviére au-dessous & au-dessus de la ville, fit attaquer le Roi le 25 de Juin, (quelques-uns veulent que ce soit le Roi qui ait commencé l'attaque,) & il se donna une bataille fi acharnée, que, de quelque courage que les Suédois fussent animés, soit par la présen-

fence de leur Roi, ou par le déſeſpoir de 1709.
leurs affaires, ils furent accablés, & mis entiérement en déroute.

Le Roi, avec ce qu'il put rallier de monde, ſe retira vers le Boriſthéne, dont il s'étoit éloigné pour faire le ſiége de Pultawa. Etant arrivé près du fleuve, il envoya un de ſes Officiers-Généraux offrir ou demander la paix au Czar, aux mêmes conditions que le Czar lui-même la lui avoit demandée quelque tems auparavant. Le Czar les refuſa, & lui fit dire que les choſes n'étoient plus au même état, où elles étoient lorſqu'il les avoit fait propoſer. Ce fut alors que le Roi de Suéde, prévoyant qu'il alloit être inveſti, & contraint d'en venir à une nouvelle bataille, dans laquelle il pourroit bien perdre la liberté, prit la réſolution de paſſer le Boriſthéne à la nage, avec environ trois cens cavaliers, des principaux & des mieux montés de ſon Armée; & ayant gagné l'autre rive, il prit avec ſa troupe le chemin d'Oczacow dans la petite Tartarie, d'où il ſe rendit à Bender, place du Turc à l'embouchure du Danube. Le Général Lewenhaupt, étant demeuré ſur la rive du Boriſthéne, y fut bientôt ſuivi par le Czar, réſolu de pourſuivre ſa victoire, & d'en tirer tous les avantages qu'il pourroit. Il envoya encore cette fois le Prince Menzikof devant lui, avec ordre d'offrir aux Suédois une capitulation raiſonnable, s'ils vouloient ſe rendre. Ils le firent, & ils ſe rendirent tous priſonniers de guerre au nombre de 16287, tant ſoldats qu'autres perſonnes attachées au ſervice du Roi de Suéde, avec tout ce qui appartenoit à ce Prince. On prétend que, dans la ſeule caiſſe militaire, il ſe

1709. trouva deux millions d'écus en espéces, des étendarts au nombre de 142, avec toute la Chancellerie, les meubles & les équipages, que les grands Princes ont coutume de porter dans leur marche.

Le Roi Auguste, voyant une si grande révolution dans les affaires, & ayant encore en Pologne un grand parti qui n'avoit point voulu reconnoître le Roi Staniſlas, & qui le rappelloit lui-même, résolut de se servir de l'occasion pour reprendre une couronne, que la seule force l'avoit obligé d'abandonner. Son retour en Pologne en fit sortir le Roi Staniſlas, avec le Général Crassau, qui avec un corps de Suédois étoit demeuré auprès de lui. Ce Général parut pendant quelque tems disposé à conduire ses troupes en Saxe, pour y faire une diversion au Roi Auguste, qui se seroit vu par-là obligé à défendre son propre pays. Mais l'Empereur & la Diéte de Ratisbonne ayant déclaré qu'ils prendroient pour une hostilité & pour une déclaration de guerre, l'entrée des Suédois dans une province de l'Empire; & ceux-ci n'étant pas en assez grand nombre pour pouvoir se promettre des avantages considérables s'ils s'engageoient dans cette entreprise, ils prirent le parti de se retirer dans la Poméranie Suédoise avec le Roi Staniſlas, qui choisit son séjour & celui de sa famille à Stetin, capitale de cette Province. Les Suédois faillirent encore à tomber dans un autre inconvénient, en faisant leur retraite. Le Roi de Prusse ne vouloit point leur accorder de passage sur ses terres, parce qu'ils venoient de Pologne où régnoit la peste, & qu'il craignoit qu'ils ne la portassent dans ses

Etats:

Etats: ce qui fut cauſe que les Suédois, ſans entrer dans aucune ville, ſe virent réduits à camper, & à reçevoir leur ſubſiſtance des lieux par où ils paſſoient, ſans aucune communication, & comme des gens dont le commerce étoit ſuſpect. 1709.

Le Roi Auguſte fit précéder un Manifeſte, contenant les raiſons qu'il avoit de reprendre la couronne de Pologne; & en ayant fait donner avis à tous les Princes ſes alliés, il fit ſon entrée dans le Royaume, où le Czar le vint voir: & à cette occaſion il eut encore une entrevue avec le Roi de Pruſſe, à Marienwerder. On ignora le ſujet des conférences que ces Princes eurent entre eux, & de celles qui ſe tinrent dans une autre entrevue entre le Roi de Dannemarc, le Roi Auguſte & le Roi de Pruſſe, au retour d'un voyage que le premier de ces Princes avoit fait en Italie, où il avoit voyagé pour ſon plaiſir ſous le nom de Comte d'Oldembourg. Ce qui devint public, depuis cette derniére entrevue, fut la réſolution que prit le Roi de Dannemarc de porter la guerre dans la province de Schonen, que le Roi ſon pére avoit été contraint de céder à la Suéde par le Traité de Fontainebleau de l'an 1679. Comme l'éloignement du Roi de Suéde donnoit lieu d'eſpérer de grands avantages ſur des Sujets qui ſembloient n'avoir point de Chef, le Roi de Dannemarc fit une deſcente ſans aucune oppoſition, près d'Elſingbourg, le 12 Novembre, & cette ville fut abandonnée à ſon arrivée. Il en prit poſſeſſion, dans la penſée de la faire fortifier, & d'y établir ſes magaſins pour continuer la guerre. L'agitation de la mer fut cauſe qu'il ne put débar-

1709. quer ſa groſſe artillerie, ni s'attacher au ſiége d'aucune autre place. C'eſt pourquoi, comme la ſaiſon devenoit tous les jours plus mauvaiſe, il retourna à Copenhague, & y paſſa l'Hiver à faire des préparatifs pour continuer ſes conquêtes, auſſi-tôt que la ſaiſon lui permettroit de former de nouvelles entrepriſes.

1710. La Grande-Bretagne ne parut pas cette année auſſi tranquille au dedans, que les bons ſuccès des Alliés au dehors ſembloient lui donner ſujet de l'être. L'Occaſion de ces troubles fut la plainte d'un particulier à la Chambre des Communes aſſemblées en Parlement, au ſujet de deux Sermons prêchés par un Eccléſiaſtique nommé Sacheverel; un des quels, prononcé le 16 de Novembre dernier à Londres, en préſence du Lord-Maire, avoit été enſuite imprimé ſous le titre de *Danger de la part des faux Freres dans l'Egliſe & dans l'Etat*. Il prétendit que ce Sermon contenoit des maximes diamétralement oppoſées à la derniére révolution ſur laquelle étoit fondé le gouvernement préſent, auſſi bien qu'à la ſucceſſion dans la Ligne Proteſtante, & qui par conſéquent tendoient à ſemer la diſcorde, & à porter les peuples à la révolte. Comme pluſieurs membres de la Chambre déclamérent contre cette licence du Prédicateur, & que perſonne n'ouvrit la bouche pour le défendre, il y fut conclu que ces Sermons étoient des Libelles ſcandaleux, injurieux à Sa Majeſté & à ſon gouvernement, ainſi qu'aux deux Chambres du Parlement, par l'autorité deſquelles la ſucceſſion dans la Ligne Proteſtante avoit été établie; qu'ils étoient capables d'aliéner les cœurs des

des bons Sujets, & de les faire soulever : 1710.
c'est pourquoi elle ordonna que le Dr. Sacheverel, & l'Imprimeur de ses Sermons, comparoîtroient le jour suivant, pour ouïr la censure qu'on leur feroit, ou la sentence qui seroit donnée contre eux. Le Docteur parut en effet le lendemain ; mais ayant trouvé dans la Sale appellée des Requêtes, environ 150 Ecclésiastiques des principaux de la ville, & encouragé peut-être par leur présence, il répondit hardiment aux interrogatoires qu'on lui fit, & chargea même le Lord-Maire de Londres d'avoir non seulement approuvé sa doctrine & de l'avoir remercié de ce qu'il avoit dit, mais même de lui avoir commandé de faire imprimer son Sermon. Le Lord-Maire ayant nié de lui avoir jamais donné ni une telle approbation, ni un tel ordre, le Docteur fut mis sous la garde d'un Sergent d'armes de la Chambre, & le premier Délateur eut ordre de porter son accusation à la Barre des Seigneurs de la part de la Chambre même, qui fourniroit contre le Docteur les chefs de cette accusation & les preuves du crime de malversation dans une affaire capitale; & elle nomma dès l'heure même un Commité pour les dresser, avec pouvoir d'examiner les papiers & les personnes qu'il seroit nécessaire pour la conviction du coupable.

Cette affaire, peu considérable dans ses commencemens, devint très importante dans la suite, par le grand nombre de ceux qui s'y intéressérent. Et ce qui donna lieu d'en mal juger, fut la qualité & le nombre des partisans que trouvérent & le Docteur & sa doctrine. Car cette doctrine n'alloit pas à

1710. moins qu'à détruire les fondemens du gouvernement établi par la révolution, & par l'abdication du Roi Jaques ; puisque s'il étoit vrai, comme le prétendoit le Docteur, que l'obéissance passive & la soumission aveugle aux Souverains, quels qu'ils puissent être & quoi qu'ils puissent entreprendre, fût de Droit divin, le Roi Jaques ni ses héritiers n'avoient jamais pu perdre leurs droits, & tout ce qui avoit été fait au contraire devoit être censé abusif, dépourvu de tout droit, & par conséquent injuste & sans aucune force d'obliger en conscience les peuples à y acquiescer.

Les partisans du Docteur se trouvérent principalement dans la Chambre Haute : le nombre en fut si considérable, & leur crédit si grand, que la Reine se vit bientôt accablée d'Adresses pour & contre ce nouveau parti. Le Docteur lui-même s'étant promene par diverses Provinces, ensuite d'une sentence très douce qui lui défendoit seulement de prêcher en public pendant quelques années, reçut des applaudissemens ou des affronts, selon la disposition des habitans des lieux par où il passoit ; les uns le recevant en procession comme un Apôtre, & les autres le chassant & brûlant son effigie, comme celle d'un hérétique & d'un apostat : ce qui étoit capable d'exciter des séditions, & de mettre aux mains les uns contre les autres les habitans d'un même lieu, qui se trouvoient partagés en divers sentimens. Ceci paroîtroit inconcevable, si l'on ne savoit la facilité de la nation Angloise à s'entêter des sentimens les plus extraordinaires. On sait d'ailleurs que par tout pays, le peuple agit

sans

sens raisonner, & se laisse entrainer par ceux 1710.
qui le veulent séduire. Mais ce qui surprend, c'est qu'il y eût des personnes de qualité & de bon-sens engagées dans ces troubles, n'y ayant rien de plus aisé que de voir les conséquences déraisonnables qui naissent de ce principe outré; puisque, supposé que la doctrine du Dr. Sacheverel fût vraie, il s'ensuivoit de toute nécessité, que l'établissement du Roi Guillaume avoit été injuste. Aussi est-on forcé de reconnoitre que l'approbation que donnoient ceux qui sembloient favoriser le Docteur, n'étoit qu'un prétexte pour parvenir où ils parvinrent en effet l'année suivante; c'est-à-dire, pour faire changer le Ministére & relever un des Partis de la nation, qui sembloit entiérement abattu sous l'autre.

On sait que depuis plusieurs siécles, la nation Angloise est divisée en deux Partis, qu'on nomme Toris & Whigs. Quoiqu'ils ne soient point caractérisés par aucun sentiment particulier au sujet du gouvernement, cependant, comme tout sert à des gens qui veulent brouiller, il arrive quelquefois, comme dans cette occasion, que la doctrine de l'obéissance aveugle est particuliérement professée par les Toris. Ce furent eux qui embrassérent le parti du Docteur Sacheverel, & se firent appeller Anglicans Rigides; mais aussi ils se servirent de ce prétexte pour déposséder des premiéres charges de l'Etat leurs rivaux, qui se faisoient connoitre sous le nom de Whigs, & de Mitigés ou Modérés. Il n'y a aucun pays où la tolérance dans le gouvernement soit plus nécessaire qu'en Angleterre, où la bizarrerie des esprits est

1710. cause qu'on se laisse prévenir de sentimens souvent très singuliers, sur les matières même les plus importantes: c'est pourquoi toutes les Sectes y sont tolérées sous le nom de Nonconformistes, quoiqu'il n'y ait qu'une Religion dominante qu'on appelle celle de l'Eglise Anglicane, qui est professée par la Cour & par le plus grand nombre de ceux qui font figure dans l'Etat. Comme la douceur en matière de gouvernement est la voie la plus propre à maintenir la paix parmi des peuples libres comme sont les Anglois, il est naturel que la Cour protége les Mitigés ou Modérés, comme plus complaisans, & moins disposés à troubler la tranquillité publique. C'est pourtant une des finesses de la Cour, de témoigner aussi dans quelques rencontres plus de faveur au Parti opposé: par-là elle prévient, d'un côté, les mécontentemens auxquels elle donneroit lieu, si elle se montroit constante à favoriser toujours un même Parti, ce qui ne pourroit manquer de porter l'autre au découragement & peut-être au desespoir; & d'un autre côté elle tient les deux Partis également attachés à ses intérêts, en leur faisant voir qu'il n'y a point d'autre moyen d'obtenir les graces & les emplois, & qu'elle n'ôte à personne l'espérance d'y parvenir.

Le Parti des Whigs, c'est-à-dire des Modérés, étant donc dans la faveur de la Reine, & remplissant depuis longtems les premières Charges de l'Etat, l'autre éclata enfin à l'occasion des Sermons du Docteur Sacheverel. Ces Sermons parurent scandaleux à tous les Modérés, qui voulant déployer leur zéle contre lui comme contre un boute-feu qui avoit dessein

dessein de troubler l'Etat, les autres, mécontens de leur trop longue faveur, en prirent occasion de s'opposer à eux. Non qu'ils eussent aucun attachement aux maximes que prêchoit Sacheverel; mais parce qu'ils vouloient, sous prétexte de son innocence, ou du moins d'un zéle pardonnable, décrier ses persécuteurs & les déposséder de la faveur, en les accusant de malversation dans les affaires du gouvernement. La Reine ne put s'empêcher d'entrer dans cet examen, pour ne pas trahir les intérêts de la couronne, quelque penchant qu'elle eût à en protéger quelques-uns. La recherche de la conduite des affaires publiques étant commencée, il fut facile d'impliquer avec les prémiers beaucoup d'autres personnes, qui étoient dans leurs intérêts, ou parce que leur défense les touchoit comme amis, ou peut-être parce qu'ils avoient aussi eu quelque part dans la malversation. Cela causa un grand dérangement dans le Ministére & dans la faveur, & donna lieu enfin à renouveller le Parlement tout entier, en cassant le premier & lui en substituant un autre. 1710

Quoiqu'on eût lieu d'attendre de ce nouveau Parlement une plus violente persécution contre ceux qu'on accusoit de tant de fautes, il se comporta néanmoins avec tant de modération, qu'on ne s'apperçut presque d'aucun changement dans les affaires: il se montra aussi zélé à la continuation de la guerre, & à fournir à la Reine les subsides pour soutenir la grande Alliance, que l'autre, qui par ce mérite avoit joui de la faveur de la Reine & de l'estime de tous les autres Alliés. Cette estime étoit si universelle & si grande,

1710. que quelques-uns des Alliés prévenus en faveur de ceux qui étoient alors en place, & craignant que d'autres n'euſſent pas les mêmes ſentimens ou les mêmes diſpoſitions pour le ſoutien de la cauſe commune, s'étoient avancés juſqu'à prier la Reine de les continuer dans les emplois & dans le Miniſtére. On ne peut néanmoins refuſer à cette Princeſſe la gloire de s'être comportée dans cette criſe ſi dangéreuſe, avec une politique très éclairée, & des maniéres ſi engageantes, qu'elle ſut conſerver ſes premiers ſerviteurs, & en acquérir d'autres, dans le tems même qu'elle élevoit ceux-ci ſur la ruïne des premiers. Une de ſes adreſſes, ſans doute, fut de ménager par degrés la chute du Parti, & de laiſſer quelque tems entre la crainte & l'eſpérance ceux qui devoient perdre ou poſſéder les emplois publics. Elle trouva par ce moyen des adouciſſemens, qui firent ſouffrir aux uns avec patience leur deſtitution, par la conſidération du nombre de perſonnes de leur parti qui reſtoient dans la faveur; & elle ôta à ceux qu'elle avançoit tout ſujet de s'enorgueillir & d'inſulter aux dépoſſédés, en les tenant en bride par la qualité & le nombre de ceux du Parti contraire qui conſervoient encore leurs emplois & leur crédit, & qui étoient en état de balancer leur faveur.

On s'eſt étendu dans ce récit ſur les choſes qui ſe paſſérent cette année en Angleterre, parce qu'en effet la nation ne parut s'occuper que de pratiques qui tendoient à juſtifier ou à noircir divers Sujets, qui avoient eu, ou avoient encore de l'emploi dans le maniment des affaires. Rien n'eſt plus curieux que de

de lire le grand nombre d'Ecrits pleins de feu & de vivacité, qui parurent sur ces matiéres: on y voit les artifices les plus recherchés, que la politique sache employer pour venir à bout des desseins les plus difficiles. Ce qui parut sur-tout merveilleux dans toutes ces pratiques, c'est que celui qui par son élévation paroissoit être l'objet principal de l'envie & de la jalousie du Parti contraire, se soutenoit contre toutes les attaques, quoique ceux qui le touchoient de plus près eussent perdu la faveur de la Cour. Mais, outre que ceux-ci avoient peut-être donné lieu à la diminution de leur crédit, par quelque irrégularité reconnue dans leur conduite; la fermeté de la Reine à ne rien vouloir entendre qui pût l'obliger à détruire le plus beau de ses ouvrages, affermit la grandeur & la gloire de ce digne Sujet, & fit que ses ennemis n'osérent se déclarer contre une faveur si constante. 1710.

En effet le Duc de Malborough, (car c'est lui qu'on a ici en vue) au milieu des agitations de la Cour & de la nation occupée des soins de réformer le Ministére, continua à marcher d'un pas ferme dans la carriére de la gloire. Jamais il ne fit tant de conquêtes en une campagne, qu'il en fit cette année. L'Armée des Alliés en Flandre assiégea & prit quatre places, Douay, Béthune, Aire & S. Venant; & la conduite de ce grand Général força l'envie même d'avouer, que si le souverain commandement des Armes de la nation pouvoit être dans les mains d'un homme qui fût plus universellement aimé, il ne pouvoit être dans celles d'un Conquérant plus heureux, plus prudent & plus brave.

1710. Le reſte de ce qui ſe paſſa cette année dans la Grande-Bretagne, ſe réduit à peu de choſes intéreſſantes pour le public. On vit arriver à Londres dans le mois d'Avril quatre Princes, ou Principaux de cinq ou ſix Nations, qui habitent entre la Nouvelle Angleterre & le Canada, & qui dans ce tems de guerre entre les Anglois & les François prirent le parti des premiers contre les ſeconds; car les hoſtilités ſe faiſoient auſſi bien ſentir dans ces pays éloignés, que dans le Continent de notre Europe. Le ſujet de leur Ambaſſade étoit, peut-être plus que toute autre choſe, la curioſité que leur avoient inſpiré les Anglois de voir la magnificence de la Cour de Londres. La vue d'un objet ſi frappant pour des peuples ſauvages, & les honnêtetés qu'on leur fit dans cette capitale, dûrent leur inſpirer un grand zéle à ſeconder les Anglois dans la guerre qu'ils faiſoient aux François en Amérique, où il ſembloit qu'ils vouloient s'établir dans ce que ceux-ci poſſédent de ces pauvres provinces, dont tout le commerce ne conſiſte guére que dans quelques pelleteries. Ils furent introduits à l'audience de la Reine, mais vêtus & couverts, contre l'uſage de ceux de leur nation qui vont preſque nuds; & l'on prononça en leur nom un diſcours ſur les idées qu'ils avoient des affaires, & qui aboutit à témoigner l'eſtime qu'ils faiſoient de la Reine, & à l'aſſurer du dévouement de leurs peuples à ſes intérêts, & de leur conſtante fidélité dans ſon alliance. On leur fait ajouter quelque diſpoſition à embraſſer le Chriſtianisme, & demander des Prédicateurs pour cet effet, proteſtant qu'ils avoient re-

refusé ceux que les François leur avoient 1710.
envoyés. Mais les relations suivantes ne nous ont point appris qu'aucun Ministre se soit chargé de cette Mission, quoique, dès le tems du Roi Guillaume, il se soit formé en Angleterre une Société pour la propagation de la Foi, dans laquelle on entretient aux dépens de la Couronne divers Sujets, qui témoignent être animés de ce zéle, & disposés à porter l'Evangile parmi les peuples Infidéles.

L'Irlande, où est le plus grand nombre de ceux qu'on appelle Jacobites (ainsi nommés à cause de leur attachement au Roi Jaques, & depuis sa mort, à sa Famille), fut aussi celui des trois Royaumes où l'émotion que le Docteur Sacheverel avoit excitée causa le desordre le plus honteux. Je veux parler de l'attentat, que quelques-uns commirent à Dublin sur la statue du Roi Guillaume. La ville avoit fait ériger cette statue à la gloire de ce Prince, pour éterniser la mémoire de la liberté que la nation en général croyoit qu'il lui avoit procurée en la délivrant du danger de tomber sous le pouvoir despotique, & de voir refleurir la Religion Catholique-Romaine dans les trois Royaumes de la Grande-Bretagne. Ces mal-intentionnés se servirent des ténébres de la nuit pour outrager cette statue, en la salissant de boue, & en lui ôtant des mains le bâton de commandement qu'elle portoit, parce que le Roi y étoit représenté comme Général d'Armée. Le Parlement du Royaume, qui étoit alors assemblé, fit des instances très vives au Vicerοi pour la punition de ceux qui en seroient trouvés coupables, & l'on offrit de grosses ré-

1710. récompenſes à ceux qui les découvriroient. Mais comme il ſuffit de deux perſonnes, & même d'une ſeule, pour exécuter de ſemblables entrepriſes, la choſe demeura ſecrete. Les Magiſtrats firent ce qui ſe pouvoit dans cette rencontre: ils ſe rendirent en corps devant la ſtatue, & remirent dans ſes mains le bâton de commandement qui en avoit été ôté; afin de témoigner par-là leur deſaveu de l'attentat commis contre le reſpect dû au feu Roi.

Le Royaume d'Ecoſſe fit revivre cette année l'exemple de cette illuſtre piété, qui avoit autrefois fait changer en Temple les horreurs d'un cachot de l'ancienne Rome. Un Gentilhomme nommé Burleigh ayant été condamné à mort pour avoir tué un Maître d'Ecole à Edimbourg, & ſes parens ayant inutilement ſollicité ſa grace; une ſœur qu'il aimoit beaucoup, & dont il étoit aimé de même, réſolut de le ſauver au hazard de ſa propre vie. Elle lui reſſembloit entiérement, & l'âge n'ayant point encore fait paroître ſur le viſage du frére aucune marque qui diſtinguât le ſexe, elle s'introduiſit dans la priſon ſous prétexte de le conſoler; & ayant changé d'habits avec lui, elle lui donna le moyen de ſortir vers le ſoir, une main ſur ſon viſage, comme eſſuyant avec un mouchoir les larmes qui lui tomboient des yeux. Tout étant prêt pour aſſurer ſa fuite, le coupable ſe vit ſouſtrait aux pourſuites de la Juſtice. Au lieu du frére ou trouva la ſœur, réſolue d'expier aux dépens de ſa propre vie le crime qu'elle avoit fait, ſi on peut lui donner ce nom. Mais comme en Angleterre on ne juge que ſelon la lettre de la Loi, & qu'il

ne s'y en trouva aucune qui parlât de la pu- 1710.
nition d'une semblable entreprise, ce silence lui servit de défense & d'absolution.

Comme les Puissances qui étoient en guerre pour la succession d'Espagne avoient un égal intérêt à la terminer, pour épargner les peuples qui en souffroient; les négociations de la paix qu'on avoit entamées l'année dernière, & qui avoient été rompues, furent reprises celle-ci, mais par des personnes interposées & par lettres. La Cour de Rome, qui prenoit beaucoup de part dans les affaires des Princes de sa Communion, voyoit avec regret qu'en celle-ci qui étoit si importante, on n'eût aucun égard à sa médiation. Le Pape Clément XI avoit envoyé son neveu Annibal Albani à Vienne, sous prétexte d'y terminer le démêlé qui duroit encore entre les deux Cours au sujet de la ville & du Comté de Comachio. Il souhaita que ce jeune Prélat pût être considéré pour quelque chose, soit comme Ministre du Pape, soit comme son neveu, dans les Traités qu'on alloit négocier. Il y avoit toute apparence que ce seroit en Hollande qu'on renoueroit cette négociation, & l'on disoit déjà que ce Prélat s'y devoit rendre, sans néanmoins prendre pour-lors aucun Caractére. Mais les Etats-Généraux des Provinces-Unies firent entendre à la Cour de Vienne, où Albani continuoit de faire son séjour, que son arrivée dans leurs Etats ne leur seroit point agréable, ne pouvant y paroître revêtu d'aucun Caractére, pour lequel la différence des Religions leur permît d'avoir égard.

Ils avoient peut-être encore une autre raison, pour ne pas souhaiter qu'un Nonce du Pa-

1710. Pape vint chez eux avec l'autorité attachée à cette qualité. Il y avoit plusieurs années que les Catholiques-Romains de ces provinces étoient desunis au sujet du traitement fait à Mr. Codde, Vicaire Apostolique ou Pasteur général de cette Mission, que le Pape avoit déposé dès l'année 1704, sans spécifier aucune faute qui méritât cette flétrissure. Cela étoit cause que le Clergé Séculier n'avoit point voulu recevoir son successeur, pendant que les Réguliers employés dans la Mission, & les Jésuites en particulier, déféroient non seulement aux ordres de Rome, mais traitant de rebelles ceux qui n'avoient pas la même soumission, entrainoient une partie des Catholiques dans leurs sentimens. Cette desunion avoit eu de si fâcheuses suites pour le repos des peuples, que les Etats particuliers de la Province de Hollande, la plus grande & la plus peuplée de toutes, avoient cru devoir éloigner ces Péres par un ordre, auquel il leur falut obéir. Ils savoient qu'un Nonce du Pape, que ces Péres auroient mille moyens d'intéresser dans leurs affaires, ne manqueroit pas de remuer beaucoup de ressorts pour procurer leur retour, & pour aigrir encore d'avantage les esprits qu'on cherchoit à calmer, & qui en effet avoient beaucoup perdu de leur agitation depuis cet éloignement des Jésuites. C'est pourquoi les Etats-Généraux, ne voulant pas s'exposer à retomber dans les premiers inconvéniens, ne souhaitoient point que le Nonce vint dans leurs provinces. Albani ne pouvant donc aller en Hollande, ne demeura pas oisif à la Cour de Vienne. Après y avoir exécuté les commissions dont il étoit chargé, il passa en Hon-

Hongrie avec le Cardinal de Saxe-Zeits, qui portoit aux Mécontens de ce Royaume les conditions de la paix & des graces que l'Empereur vouloit bien leur accorder, pour faire ceſſer leur mécontentement. Mais les égards dûs à la médiation d'un neveu du Pape n'eurent alors aucun effet ; & l'on vit bien qu'il n'y avoit que le tems, & des efforts plus efficaces, dont on pût attendre la fin des troubles. 1702.

Le chagrin que le Pape put recevoir de voir ſa médiation & ſes offices refuſés, n'étoit rien en comparaiſon des embarras où le tenoient ſon zéle pour la conſervation de ſon autorité, & ſa partialité pour la France, de laquelle il paroiſſoit ne pouvoir ſe dépouiller; quelques pas qu'il eût déjà fait pour ſe rapprocher de la Maiſon d'Autriche. Le Marquis de Prié étoit à Rome de la part de l'Empereur, depuis les premiéres démarches de la réconciliation de ſa Sainteté avec ce Prince. Il devoit y paroître avec le titre d'Ambaſſadeur, & tout l'éclat de ce Caractére ; mais comme la ſatisfaction du Roi Charles alloit de pair avec celle que demandoit S. M. I., Clément ne pouvoit ſe réſoudre à tout ce qu'on demandoit de lui en cette rencontre ; & quoiqu'il eût reconnu l'Archiduc, ou fût prêt à le reconnoître pour Roi d'Eſpagne, il ne vouloit néanmoins lui envoyer qu'un Internonce à Barcelone. La qualité d'Internonce eſt celle d'un Miniſtre du troiſiéme ordre, inférieure à celle de Nonce, & que la Cour de Rome a coutume de donner à ceux qu'elle envoye à des Princes ſubalternes. Le Roi Charles de ſon côté en uſoit avec les démonſtrations du plus profond reſpect envers le

Sé-

1710. St. Siége : il avoit nommé pour son Ambassadeur d'obédience, un Sujet qualifié du titre le plus relevé; c'étoit le Prince d'Avellino, qui se rendit à Rome pour y faire cette fonction & y soutenir ce Caractére. Comme les Ministres de la Cour de Rome sont pleins d'adresses pour paroître libéraux & donner peu, & qu'ils vouloient prévenir les plaintes que pourroit faire le Roi Charles sur la qualité du Sujet qu'on lui envoyoit, on avoit fait partir pour Barcelone l'Abbé Lucini revêtu de celle d'Internonce, avec Mr. Bichi déclaré Nonce auprès du Roi de Portugal; & on avoit chargé celui-ci des Brefs que le Pape envoyoit au Roi Charles, afin qu'il les reçût des mains d'un Prélat qualifié du titre ordinaire de Nonce. Il n'y a pas d'apparence que Charles se fût contenté de ce rafinement de politique, qui laissoit toujours imparfaite la reconnoissance que le Pape faisoit de sa Royauté : Mais cette finesse même ne put servir; car le vaisseau sur lequel les Prélats s'étoient embarqués à Gênes, se trouvant favorisé du vent quand il fut sur les côtes de Catalogne, & le Capitaine ne voulant point perdre cet avantage, mais continuer sa route, l'Internonce fut contraint de le quitter, & de se faire porter par un bâtiment du pays dans le port de Barcelone, & le Nonce Bichi continua sa route vers le Portugal. L'arrivée de l'Internonce ne satisfit point le Roi Charles, qui refusa de l'entendre, à moins qu'il ne se fît donner la qualité de Nonce : sur quoi le Pape ayant eu beaucoup de peine à se déterminer, la chose traîna un an tout entier, jusqu'à l'envoi de Mr. Spinola; quoique le Prince d'Avellino & le Mar-

Marquis de Prié euſſent enfin paru en public revêtus de leur Caractére, & euſſent fait au St. Pére tout l'honneur qu'il pouvoit ſe promettre de cette double Ambaſſade. 1719.

Le Prince d'Avellino eut de ſon côté des chagrins à eſſuyer, avant que de prendre publiquement les marques de ſon Caractére d'Ambaſſadeur. Le Pape avoit trouvé bon d'accroître de quelques priviléges les honneurs du Cérémonial, en faveur des Cardinaux. Un de ces nouveaux priviléges étoit, qu'ils ne ſeroient plus obligés à faire les complimens de bien venue aux Ambaſſadeurs des Têtes couronnées à leur arrivée à Rome, mais que ceux-ci les préviendroient en leur donnant avis de leur arrivée, ſans quoi les Cardinaux ne ſeroient tenus de leur rendre aucun honneur. Il eſt étonnant que les Papes, voulant faire paſſer les Cardinaux pour des Miniſtres du St. Siége tout occupés du ſoin de l'intégrité de la Foi & des matiéres les plus importantes de la Religion, prennent eux-mêmes tant de ſoin de leur procurer des honneurs purement mondains, & qui ſont ſi fort oppoſés à l'eſprit de leur état.

Le Miniſtre de l'Empereur avoit encore de plus fâcheux démêlés avec le St. Pére, qui ne pouvant goûter aucune raiſon qui juſtifiât la retention de Comachio, ni les droits de l'Empire & de la Maiſon d'Eſte ſur ce petit Etat, comptoit pour de nouvelles offenſes tous les momens que l'Empereur différoit cette reſtitution. Les choſes en ſont venues là par l'indolence des derniers Empereurs, & par les proſpérités dont ils ont laiſſé jouir

les

1710. les Papes: ce qui fait que ceux-ci regardent comme un attentât tout ce que les premiers font pour relever leurs droits, quelque clairs qu'ils puiſſent être; & fondent ſur le paſſé, de quelque nature qu'il ſoit, un préjugé de raiſon & de juſtice, contre lequel ils croyent qu'il n'eſt point permis de réclamer.

Sa Sainteté avoit encore une autre querelle avec le Duc de Savoie, au ſujet de ce qu'on appelle la dépouille des Eccléſiaſtiques, les biens meubles deſquels appartiennent au Pape en divers pays, où ce droit du St. Siége eſt reçu. La coutume eſt que les Papes nomment un Officier, qui a ſoin de les faire jouir de ce droit; & cet Officier eſt rarement pris parmi les Sujets du Prince, dans les Etats duquel cette coutume a lieu. Mais comme un étranger peut ſouvent excéder dans l'exercice de cette charge, ſoit par zéle d'avancer les intérêts du St. Siége, ſoit dans la vue de ſes propres avantages; le Duc après la mort d'un riche Bénéficier de ſes Etats, avoit commandé à quelques-uns de ſes propres Miniſtres de faire un Inventaire de tout ce que celui-ci avoit laiſſé, dans la vue de faire faire au Pape les remontrances convenables, au cas qu'il fût quelque uſage de ce bien qui ne fût pas ſelon les loix de l'équité, & l'avantage de ſes Sujets. Le Duc jugeoit, comme il eſt aſſez raiſonnable, que le ſuperflu des Eccléſiaſtiques appartenant aux pauvres, aucune raiſon n'approuvoit que ce qu'un d'eux avoit accumulé par eſprit d'avarice, dût être enlevé à ceux à qui il devoit naturellement appartenir, & tranſporté ailleurs au profit de gens, que les bienfaiteurs ne pouvoient avoir eu en vue quand ils avoient en-

enrichi l'Eglise de leurs libéralités. Cet ordre du Duc parut au Ministre ordinaire du Pape une entreprise digne des censures les plus grandes; &, selon le pouvoir attaché à son office, il lança l'excommunication majeure contre tous ceux qui s'étoient ingérés dans cet Inventaire. Le Duc le voyant autorisé par le Pape, s'en plaignit hautement à S. S. Et comme un sujet de déplaisir en attire souvent d'autres qui y ont quelque rapport, il fit faire à Rome une nouvelle proposition, par laquelle il demanda que les Bénéfices situés dans ses Etats ne pussent être chargés d'aucune pension, si ce n'étoit en faveur de ses propres Sujets. De plus, les Rois de France & d'Espagne ayant obtenu depuis longtems les droits de Régale dans leurs Etats, le Duc demanda encore la communication de ce droit. Il alléguoit pour appuyer sa prétention, qu'il n'étoit pas moins souverain chez lui que ces Princes l'étoient dans leurs Royaumes, & qu'il pouvoit produire les mêmes raisons qui avoient disposé le St. Siége à les laisser jouïr de ce droit, (que quelques-uns croyent même attaché inséparablement à leur Couronne ;) puisque comme Prince Chrétien il protégeoit l'Eglise & les Ecclésiastiques, ce qui est le fondement & le motif pour lequel on les a investis de ce privilége. Le tems de la déférence aveugle aux résolutions du St. Siége, quelles qu'elles soient, est passé: les Princes d'aujourd'hui proposent avec beaucoup plus de liberté, & soutiennent avec beaucoup plus de vigueur, ce qu'ils croyent leur être avantageux; & à moins que les Papes n'ayent des raisons ou des forces suffisantes, ils sont souvent contraints de 1710.

s'ac-

1710. s'accommoder au tems, ou à la cupidité de ceux qui cherchent à s'approprier les droits dont ils jouiſſoient autrefois.

Clément avoit une autre querelle à démêler, qui étoit plus de la compétence de ſon Siége. Les Miſſionaires qui continuoient à prêcher la Foi Chrétienne à la Chine, plaidoient devant lui ſur des difficultés, qui rendoient leur miniſtére peu uniforme. Les Jéſuites, qui les premiers avoient porté la Foi dans ce grand Empire, continuoient de traiter leurs proſélytes avec une ſi grande complaiſance au ſujet des rites ſuperſtitieux de la nation, qu'ils ne les obligeoient preſque à rien de plus qu'à confeſſer l'unité de Dieu & ſa ſouveraineté ſur les créatures, & à quelques articles aſſez ſuperficiels touchant le myſtére de la rédemption du genre-humain. Les Miſſionaires des autres Ordres, & particuliérement les Religieux de St. Dominique & de St. François, étant venus à la Chine, ne trouvérent pas que cette maniére d'annoncer Jéſus-Chriſt fût ſuffiſante pour le ſalut, ou tout au moins ils crurent que les ſuperſtitions qu'on toléroit à ceux qui profeſſoient la Foi Chrétienne, étoient blâmables. Ils avoient déjà eu recours pluſieurs fois au Saint Siége pour en obtenir des déclarations préciſes de ce qui devoit être permis, ou retranché; & les avoient obtenues diverſes fois, & particuliérement l'an 1704, du Pape vivant. Car ce Pontife, comme on l'a dit, avoit envoyé Mr. de Tournon ſur les lieux, & l'avoit revêtu du pouvoir de Légat *à Latere*, & enſuite de la pourpre pour rendre ſon autorité plus reſpectable. Il lui avoit enjoint, ſur les relations qu'il avoit données de

de la Controverſe, de condamner ce qui l'a- 1710
voit déjà été pluſieurs fois dès le commencement de la diſpute, & ce dont les Jéſuites ne convenoient point: auſſi ne s'y conformoient-ils nullement, ſous prétexte que la connoiſſance qu'on avoit donnée de l'affaire au S. Siége n'étoit pas juſte, & que par conſéquent, elle ne pouvoit être ſujette à condamnation.

Comme ils avoient proteſté contre les derniers decrets & qu'ils continuoient dans leur pratique, prétendant que la ſentence n'étoit que proviſionelle, & qu'on pouvoit en conſcience n'y point déférer, dans la confiance que le S. Pére mieux inſtruit la révoqueroit à la fin, & rejétteroit les imputations de leurs ennemis; le Pape donna cette année un nouveau decret, portant qu'il avoit jugé définitivement & avec une entiére connoiſſance de cauſe, & qu'on ne devoit point ſe flatter que de nouvelles inſtructions du procès le puſſent faire changer de ſentiment. Non ſeulement il s'expliqua avec la derniére préciſion & de la maniére la plus claire, mais entendant que les Jéſuites trouvoient encore des difficultés ſur l'explication de quelques termes, & mettoient de nouveaux embarras à l'exécution de ce qu'il avoit ordonné, il fit intimer par un Officier de l'inquiſition au Général des Jéſuites, un ordre préciſ de les obliger à s'en tenir à ce ce qui étoit décidé; intimation qu'il fit enregiſter parmi les Actes de ce redoutable Tribunal, afin que ſi on venoit à y contrevenir, cette contravention fut cenſée une desobéiſſance formelle & une révol-

1710. te contre un point capital de Foi & de Religion. Le Général promit alors, au nom de sa Compagnie, une résignation entiére aux ordres de Sa Sainteté. Cependant, comme les ménagemens que les Missionaires Jésuites ont à la Chine leur attire un grand nombre de prosélytes qu'ils ne pourroient peut-être pas conserver autrement; la suite a fait voir que la soumission promise en leur nom n'a pas été capable de les faire acquiescer entierement à ces ordres; & l'on verra ci-après, que le Cardinal Légat, pour avoir voulu les faire valoir, s'attira de la part de l'Empereur de la Chine, la prison, comme perturbateur du repos public, & l'expulsion de tous les Missionaires qui avoient été les moteurs de la querelle. Il faut avouer néanmoins que si les Jésuites eurent peu de soumission, l'aigreur avec la quelle fut traitée cette affaire, & le peu de capacité du Légat, contribuerent beaucoup à la désunion scandaleuse qui éclata au grand désavantage du Christianisme.

A ce chagrin qu'avoit le Pape de voir une Compagnie, si dévouée à la gloire du S. Siége, chercher des subterfuges pour se dispenser d'obéir, se joignit celui de voir son Nonce chassé de Madrid, son Tribunal fermé en cette ville, & même les Archives de ce Tribunal saisies par les Ministres du Roi Philippe, par ce qu'il avoit reconnu Charles son compétiteur pour Roi d'Espagne. Clément avoit cherché tous les adoucissemens possibles, pour faire excuser à Madrid la nécessité qui l'avoit forcé d'en venir à cette reconnoissance. Il disoit dans l'Acte qu'il en avoit donné, & qui fut envoyé

à

à Barcelone, qu'il se fondoit sur l'exemple & sur la déclaration du Pape Clément V, qui portoit que, quelque reconnoissance que fissent les Papes, des Princes dont les Etats sont en controverse, cela ne doit être censé donner ou ôter aucune force aux droits de ceux qui les possèdent, ou qui les prétendent légitimement. Mais cela ne diminuoit en rien la Colére de Philippe qui non content d'avoir rompu toute Corréspondance avec Rome, avoit encore ordonné à tous ses Sujets qui se trouvoient en cette ville, d'en sortir en un tems limité. Le Pape faisoit tout ce qu'il pouvoit pour calmer cet orage, & ajoutant quelque rigueur aux démarches pacifiques, il refusoit à son tour de confirmer les Evêques que Philippe avoit nommés. Comme dans ces démêlés, il n'y a guére que la nécessité qui oblige une des parties à céder, & qu'aucune des deux n'en étoit encore réduite à ce point, les choses en demeurérent là; & le Pape & le Roi continuérent dans leur éloignement réciproque. 1710.

Un autre incident sembloit devoir encore commettre Sa Sainteté avec le Roi de France, qui vivoit d'ailleurs en assez bonne intelligence avec lui; si on en excepte la condamnation faite par le Parlement, d'une Bulle, par laquelle le Pape avoit censuré un Livre composé en France, où S. S. croyoit ses droits & les prérogatives de son Caractére peu menagés; & l'affaire du Cardinal de Bouillon, dont on parlera ci-après. La chose cependant tourna d'une autre maniére, & le Roi T. C. ne s'en prit qu'à la République de Venise. Quoiqu'il ne manquat pas de Sujets propres à être employés à la Cour de Rome,

1710. me, la France étant remplie de Prélats également capables & bien intentionnés pour son service, il fit choix néanmoins du Cardinal Ottoboni & lui donna le titre de Protecteur de la Couronne de France; peut-être dans la vue de lui procurer des occasions de dépenser les revenus ecclésiastiques, dont son grand oncle le Pape Alexandre VIII l'avoit si prodigieusement enrichi pendant la courte durée de son Pontificat. Le Cardinal, sous le régne de son oncle, & même depuis, s'étoit trouvé en quelques rencontres chargé des affaires de la République de Venise, & par conséquent avoit été dans la participation des secrets du Sénat, inséparable d'un ministére de cette importance. Ce n'est point la coutume, qu'un Sujet une fois employé par un Prince dans les affaires de la derniére confiance, passe au service d'un autre pour y gérer le même emploi, sans l'agrément du premier; & cet agrément ne s'accorde guéres avec la crainte qu'ont tous les Souverains, que leurs affaires, quand même elles ne seroient pas des plus secrettes, ne viennent à la connoissance des autres, particuliérement s'il y a peu de tems que le Sujet s'est trouvé dans l'emploi, & si les mêmes affaires sont encore en quelque maniére sur le bureau. Le Sénat de Venise fit donc savoir au Cardinal, que l'engagement qu'on lui proposoit étoit incompatible avec la confiance qu'on lui avoit témoignée, & qu'on pouvoit encore avoir en lui; & qu'au cas qu'il se résolût à le prendre, on ne pourroit regarder ni lui ni ses parens que comme des gens étrangers, & qui ne faisoient point d'état de l'estime publique. Le Roi de France

s'of-

s'offensa de cette déclaration, & ne pouvant obliger le Sénat à la retracter, il rappella de Veniſe ſon Ambaſſadeur, & fit éclater par-là ſon mécontentement. 1706

L'affaire du Cardinal de Bouillon intéreſſa plus ſenſiblement le S. Pére, quoiqu'alors, ni bien longtems après, il ne témoignât que foiblement au Roi le déplaiſir qu'elle lui devoit naturellement cauſer. Ce Cardinal étoit depuis dix ans disgracié de la Cour de France, &, pour des raiſons qui ne vinrent pas toutes à la connoiſſance du public, il vivoit relégué dans ſes Abbayes, avec défenſe de venir à la Cour, ou de s'en approcher de plus près que de trente lieues. Las à la fin de cet exil, il prit la réſolution de ſortir de France & de ſe rendre à Rome, où ſa dignité de Doyen du Sacré Collége lui offroit un aſyle & un ſéjour plus agréable. Il fut à Arras, prenant l'occaſion de viſiter ſon Abbaye de Vicogne qui eſt dans ces quartiers-là, & ayant écrit de là une lettre au Roi, par laquelle il lui remettoit ſon Cordon bleu & les charges qu'il tenoit de lui, il paſſa par le camp des Alliés avec une eſcorte que le Prince d'Auvergne ſon neveu lui avoit procurée, & ſe rendit à Tournay. Le Roi, informé de cette fuite, lui fit faire ſon procès au Parlement; &, ce qui paroît incroyable, fit rendre un Arrêt, par lequel il ordonna que la perſonne de Son Eminence, le P. de Montiers Jéſuite, & Mr. de Sarte Gentilhomme du même Cardinal, ſeroient pris au corps & menés aux priſons de la Conciergerie du Palais. Tout le monde penſa & parla de cet Arrêt comme il voulut; mais on ne pouvoit comprendre que le Roi T. C.

1710. se fût abandonné à un ressentiment si excessif contre le prémier Prince de l'Ordre Ecclésiastique, pour lequel toutes les Puissances de la Communion Romaine, & S. M. même aussi-bien que ses prédécesseurs, ont eu tant d'égards dans toutes les occasions. Il n'y eut personne qui ne s'attendît que le Pape prendoit un fort intérêt à un procédé, qui l'offensoit si vivement dans la personne la plus proche de sa Dignité; aussi le fit-il: il employa même tout ce qu'il crut le plus capable d'adoucir l'esprit du Roi. Mais reconnoissant que ce qu'il faisoit étoit inutile alors, il crut devoir attendre du tems, des dispositions plus favorables au rétablissement des prérogatives du sacré Caractere qui étoient violées, & à celui de la personne du Cardinal dans les bonnes graces de S. M.

L'Allemagne, parmi ces amertumes que la France causoit au S. Pére, lui fournit cette même année deux sujets de consolation particuliére. Son neveu avoit passé, avec la qualité de Nonce, de Vienne en Saxe, où le Roi Auguste, non content de lui faire tout le bon accueil dont il se put aviser, accorda à sa considération & aux priéres du Pape (dont le Nonce lui présenta les Brefs,) une entiére liberté aux Catholiques de professer publiquement leur Religion dans toute la Saxe, d'ouvrir deux Eglises à Dresde capitale de l'Electorat; & lui promit de disposer autant qu'il pourroit l'esprit & le cœur de son fils, unique héritier de ses Etats, à embrasser la Religion Catholique-Romaine. Ces nouvelles apportées au S. Pére le réjouirent infiniment, & il fit connoître l'excés de sa joie par les louanges qu'il donna au Roi Auguste

guſte dans un Conſiſtoire public; témoignant par-là qu'il approuvoit hautement ſon retour en Pologne, comme il reconnoiſſoit ſon droit à cette Couronne en refuſant conſtamment de donner ſon approbation à l'élection de Staniſlas, quoique reconnu par les Polonois. 1710

La converſion du Prince Antoine Ulric, Duc de Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel, qui de Luthérien ſe fit Catholique, fut un autre ſujet de joie pour le Pape: il l'en félicita par un Bref tout plein de louanges de ſa réſolution, & d'encouragemens à perſévérer dans ſon nouvel engagement. Ce Prince, grand-pére de la Princeſſe femme du Roi Charles, ayant ſans doute entendu les raiſons par leſquelles on avoit perſuadé à ſa petite fille d'embraſſer la Religion Catholique Romaine, les avoit trouvées ſi fortes qu'il s'étoit cru obligé d'y déférer, & avoit fait ſon abjuration entre les mains de l'Archevêque de Malines.

La ville de Rome fut encore ſpectatrice cette année d'une autre ſcéne, qui paroiſſoit devoir cauſer un plus grand deſordre que celui qui en arriva. Le Roi Philippe, ayant obligé tous les Eſpagnols ſes Sujets qui étoient à Rome d'en ſortir, en avoit retiré à plus forte raiſon ſon Ambaſſadeur le Duc d'Uzéda, qui y étoit dès le tems du Roi Charles II. Selon la coutume, il habitoit un Palais qui appartient en propre à la couronne d'Eſpagne, & ſon départ paroiſſoit donner gain de cauſe au Prince d'Avellino, venu nouvellement avec le même titre d'Ambaſſadeur d'Eſpagne de la part de Charles. On publioit que celui-ci avoit quelque deſſein de ſe ſaiſir du

1710. Palais, & d'y aller faire sa demeure; ce qui ne pouvoit se faire qu'en obligeant par la force Mr. Molines Auditeur de Rote, à qui le Duc d'Uzéda avoit cédé le Palais en sortant de Rome, à le quitter. Molines étoit le seul Ministre qui restât pour la défense des droits du Roi Philippe: il avoit rempli ce Palais de soldats, & vouloit repousser la force par la force, au cas qu'on en fût venu là. Mais le Ministre du Roi Charles n'ayant rien attenté, le Palais demeura à Molines, avec qui le Pape continuoit de traiter, pour porter le Roi Philippe à renouer la premiére correspondance avec lui.

Quelques mouvemens que se fussent donnés les Ministres de France, pour former en Italie une nouvelle Ligue contre les Alliés, ou plutôt contre la Maison d'Autriche, sous prétexte d'assister le Pape contre l'Empereur; la chose n'avoit point réussi, & les Etats de ce pays continuérent à jouir de la paix que leur avoit procuré le départ des François d'Italie; si on en excepte la Sardaigne, sur laquelle ceux-ci firent cette même année une nouvelle tentative. La République de Venise même reconnut en qualité de Roi l'Electeur de Brandebourg, ce qu'elle n'avoit point fait jusqu'alors; & traita avec le Roi Auguste, comme légitimement rentré en possession de la couronne de Pologne. La France n'avoit encore fait aucune déclaration en faveur de l'un ni de l'autre de ces deux Princes, comme engagés tous deux dans la grande Alliance: son exemple n'empêcha point cependant le Sénat de Venise de reconnoître le Roi Auguste; & cela peut-être avec d'autant moins de peine, que la nouvelle brouillerie

lerie où elle se trouvoit avec le Roi Très-Chrétien à l'occasion du Cardinal Ottoboni, 1719.
étoit cause que ce Prince avoit rappellé de Venise Mr. de Pompone son Ambassadeur.

Par une autre suite de la décadence où étoient les affaires de France en Italie, les Princes de la Mirandole perdirent sans ressource les Etats que leur Maison avoit possédés pendant plusieurs siécles, parce qu'ils s'étoient déclarés pour elle pendant que le Roi Philippe étoit en possession du Duché de Milan. Les troupes Françoises étant sorties de ce Duché sans pouvoir rien obtenir en leur faveur; & le Duc de Modéne, par son attachement aux intérêts de la Maison d'Autriche, ayant mérité d'être dédommagé des pertes qu'il avoit faites à cette occasion, l'Empereur lui céda le Duché de la Mirandole & le Marquisat de Concordia, moyennant une somme d'argent qu'il donna, pour aider Sa Majesté Impériale à soutenir les frais de la guerre qu'il avoit sur les bras. Cette cession se fit sans aucune opposition efficace, d'autant que les Princes de la Mirandole n'avoient pu engager la Cour de Vienne d'avoir pour eux des égards, dont leur attachement à la France les faisoit juger indignes.

L'affaire de Sardaigne, ou l'entreprise que les François formérent sur cette Ile, fit un plus grand éclat. Quoique ce Royaume se fût déclaré pour le Roi Charles, cependant, (comme il arrive d'ordinaire après des révolutions récentes) il ne manquoit pas de personnes disposées à se prêter au Parti dépossédé. Le Duc de Turfis, autrefois Général des galéres de Génes, & qui en tenoit encore une partie à sa disposition, traitoit depuis quelque tems de la réduction de cette Ile

1710. avec le Duc d'Uzéda, qui de Rome avoit passé à Gênes. Ces deux Seigneurs ayant fait une abondante provision d'armes & des autres choses nécessaires à la guerre, les chargérent sur les galéres du Duc de Tursis, & sur quelques vaisseaux de transport qu'ils avoient loués à Gênes. Il étoit venu de France quantité d'Officiers & de soldats pour cette expédition, & l'on faisoit monter le nombre de ceux-ci jusqu'à 12000 hommes. L'entreprise, concertée pour le mois d'Avril, ne put s'exécuter alors, à cause des vaisseaux Anglois & Hollandois qui étoient dans la Méditerranée, employés à transporter des grains & des troupes de Naples & de Final en Catalogne. Mais enfin, comme le Comte de Cifuentes Vice-Roi de Sardaigne, ayant eu quelque vent de ce dessein, veilloit avec une attention extraordinaire sur les personnes suspectes; ceux-ci, de crainte d'être découverts, pressérent les Ministres du Roi Philippe de hâter l'entreprise. Ainsi les galéres & les bâtimens de transport partirent de Gênes au commencement du mois de Juin, & ayant abordé sur diverses côtes de l'Ile de Sardaigne, les François tentérent de débarquer en trois endroits différens: mais ils ne purent le faire qu'en un, appellé *Terra nuova*, où 200 hommes étant descendus à terre, s'y retranchérent le mieux qu'ils purent, en attendant un plus grand nombre pour entreprendre quelque chose. Les galéres n'ayant pu arriver en Sardaigne, s'étoient retirées à Bonifacio, port de l'Ile de Corse peu éloigné de Terra-nuova. Ceux qui avoient débarqué dans ce dernier port, leur ayant donné avis de leur débarquement & demandant du secours, le Commandant leur envoya

voyent encore 200 hommes, en attendant que les 1710.
galéres puſſent arriver avec le reſte des troupes qui étoient deſſus. Ces galéres mirent effectivement en mer pour cela, le 15 du même mois; mais elles ne purent avancer à cauſe du gros tems, qui fit même périr une barque chargée de ſoldats & de munitions; & pour ſurcroit de malheur, l'Armée navale des Alliés ayant paru vers Terra-nuova, y débarqua des troupes le jour ſuivant, qui obligérent les 400 François à ſe rendre priſonniers de guerre, & à leur abandonner ceux du pays qui les étoient venus joindre. Les galéres du Duc de Turſis ayant appris ce contretems, & ne ſe croyant pas en état de faire tête aux Alliés, prirent dès le lendemain le parti de ſe retirer à Ajazzo dans la même Ile de Corſe: mais ſur l'avis qu'elles eurent que les Anglois les venoient chercher, elles prirent la route de Gênes, laiſſant dans ce port leurs tartanes avec 400 ſoldats & le reſte de leurs proviſions, qui tombérent ainſi au pouvoir des Alliés.

L'Empereur n'eut cette année que des ſujets de ſatisfaction, quoique la lenteur des Etats de l'Empire à fournir leurs contingens en troupes & en argent, fût cauſe que l'Armée qui devoit agir ſur le Rhin ne fit rien du tout, & ne ſeconda en aucune maniére les efforts que les Alliés firent en Italie, en Eſpagne & en Flandre. L'Electeur d'Hanover, voyant cette négligence des Cercles à le mettre en état de ſe faire honneur & d'agir contre la France, obtint à la fin de l'Empereur d'être déchargé du commandement, qui fut donné au Prince Eugéne de Savoie, quoique ce Prince fût déjà chargé de celui de l'Armée de Flandre. On avoit perdu toutes les eſpé-

1710. rances de paix que les Conférences de Gertruydemberg avoient fait naître dans l'esprit de tout le monde, dès que le Roi de France avoit refusé de ratifier les Préliminaires accordés par ses Ministres, & quand on eut vu que les nouvelles propositions qu'il sembloit faire par le Ministre du Duc de Holstein-Gottorp, qui résidoit auprès de lui & qu'il envoya pour cet effet en Hollande, n'aboutissoient à rien sur quoi les Alliés pussent faire fonds. Ce qu'il y eut de plus consolant pour S. M. Impériale, pour la Maison duquel se faisoit principalement la guerre, fut que les Etats-Généraux des Provinces-Unies se déclarérent généreusement disposés à persévérer dans l'Alliance, & à continuer la guerre avec la même vigueur, jusqu'à ce qu'on pût obtenir une paix telle qu'on la souhaitoit.

Cette déclaration des Provinces-Unies ranima les efforts des Alliés contre la France; & l'Empereur en particulier fit tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, soit en fournissant au-delà de son contingent pour l'Armée du Rhin, ou en faisant de nouveaux efforts pour terminer la guerre de Hongrie, qui lui causoit une très fâcheuse diversion, & l'empêchoit de faire ailleurs tout ce qu'il auroit voulu. Mr. Urbich, Envoyé de S. M. Czarienne auprès de lui, ayant été faire un voyage à Moscou, & passant à son retour par la Hongrie, avoit vu le Prince Ragotzi, & s'étoit chargé de porter ses propositions à l'Empereur. Il prit même avec lui un Officier de ce Prince, qu'il prétendoit conduire à Vienne pour y traiter avec les Ministres des prétentions du Parti. Mais en passant par Comorre, le Général Palfi ne trouvant cet Officier muni d'aucun passe-

port

port qui l'autorisât à passer du camp ennemi à 1716.
la Cour de l'Empereur, le retint; ce qui donna lieu au Ministre Moscovite, à son arrivée à Vienne, de faire de grandes plaintes, comme si on eût violé les droits de son Caractére. On le fit néanmoins revenir de son chagrin, en lui représentant que n'étant ni prié ni avoué de ceux qui avoient intérêt dans la révolte des Mécontens, il n'auroit pas dû se charger si légérement d'une commission qui ne regardoit point son ministére, d'autant plus que ce qu'il avoit à proposer de leur part étoit précisément ce qu'on ne pouvoit leur accorder sans un très grand préjudice à la réputation de S. M. I. En effet, ils ne demandoient rien moins qu'une amnistie générale & un oubli de tout le passé, sans aucune satisfaction; mais au contraire, une restitution de tout ce qui leur avoit été ôté, & une approbation générale de tout ce qu'ils prétendoient sous le nom de leurs priviléges. Néanmoins, à sa considération, on voulut bien rendre la liberté à l'Officier arrêté à Comorre; qui, touché de cette bonté de l'Empereur, passa à son service.

Les affaires des Hongrois, bien loin d'être dans un état à leur inspirer la confiance de faire de si hautes demandes, alloient au contraire tous les jours en déclinant. Le Pape de son côté, pour favorifer l'Empereur & détacher du parti des Mécontens les Ecclésiastiques, dont le nom sert toujours de beaucoup pour autorifer ceux auxquels ils s'unissent, ménaça le Clergé de l'excommunication, s'il ne se réconcilioit avec l'Empereur son Souverain, & s'il ne portoit les peuples à cette soumission. Les Généraux de l'Empereur,

1710. faisant aussi agir la force, les pressoient tous les jours davantage; & sans parler de diverses rencontres où les Mécontens eurent toujours du dessous; le Général Heister leur prit Neuhausel, forteresse de très grande importance, dont la perte fut pour eux ou précédée ou suivie de celle de Leitch, Atwan, Zolnoc, Erla ou Agria; & de plusieurs châteaux fortifiés, qui les rendoient maîtres de la campagne. La défaite du Roi de Suéde, l'embarras où se trouvoient les Turcs, & le retour du Roi Auguste en Pologne, les privoient de toute espérance de secours étranger; & quoique quelques troupes Suédoises échapées de la malheureuse bataille de Pultawa se fussent jointes à eux, les plaintes qu'en fit faire l'Empereur, firent venir du Roi de Suéde même des ordres qui les obligérent à quitter la Hongrie. L'Empereur continuoit cependant dans la Diéte de Presbourg à leur offrir une amnistie, à des conditions que l'état de leurs affaires leur auroit dû faire accepter avec remercîment: mais le Prince Ragotzi & quelques autres de leurs Chefs, qui se sentoient peut-être trop coupables pour prendre une entiére confiance en ces promesses, s'obstinoient à les refuser, & retenoient par force les peuples dans cette même obstination. Elle n'étoit pas cependant générale, & souvent l'on voyoit des particuliers de distinction, & même de petits cantons, retourner à l'obéissance, dès qu'il le pouvoient faire sans se trop exposer aux violences des Mécontens. Cette révolution devint à la fin si générale, que l'année suivante le Parti rebelle se trouva entiérement ruïné, & tout le Royaume soumis.

La Baviére étoit depuis quelques années

au

au pouvoir de l'Empereur; mais ce Prince, 1704
à l'exemple d'Alexandre, ſembloit ne conquérir que pour donner. Quoiqu'il eût pu, en vertu des priviléges de ſon Caractére Souverain, & des Capitulations même qu'on lui avoit fait jurer à ſon avénement à l'Empire, diſpoſer en faveur de lui-même de cette province dont les Etats de l'Empire avoient déclaré l'Electeur déchu; cependant il ne penſoit qu'à enrichir de cette dépouille les Princes voiſins, les uns à titre de dédommagement des pertes que l'Electeur leur avoit fait ſouffrir, & les autres à cauſe des bons ſervices rendus à Sa Majeſté & à la cauſe commune. Quelque partiſans de l'Electeur, toujours paſſionnés pour ſes intérêts, ayant été ſurpris en des partiques contraires à la paix & au repos public, furent enlevés par ordre du Conſeil Aulique; ce qui fit échouer leurs complots: car les projets de ſoulévement demeurent ordinairement ſans effet, lorſque ceux qui en ſont les auteurs, ou les fomentateurs, ne peuvent leur communiquer le mouvement par leur préſence. Mais la guerre ſe continua en Eſpagne, & dans les Pays-Bas, où les deux partis agirent avec vigueur.

La nation Eſpagnole ne pouvoit ſouffrir que toutes choſes paſſaſſent par les mains des François, ſous prétexte des ſecours que ceux-ci lui donnoient; & particuliérement que les troupes Françoiſes, s'autoriſant du beſoin qu'on avoit d'elles, traitaſſent avec hauteur les ſoldats & les Officiers Eſpagnols. Le Roi Philippe, ou plutôt la Cour de France, fatiguée des plaintes de la nation ſur les articles que l'on vient de toucher, réſolut d'éprouver ſi les Eſpagnols abandonnés à leurs propres for-

1710. forces & à leur conduite, seroient capables de faire tête au parti qui disputoit la couronne à Philippe. Celui-ci donc congédia & renvoya à son grand-père toutes les troupes Françoises qui étoient en Espagne, avec cette réserve cependant, qu'un bon corps de ces troupes demeureroit en Navarre, afin de s'en servir si le besoin l'y obligeoit. Au-lieu des François, il rappella en Espagne toutes les troupes Espagnoles & Walonnes qui étoient dans les Pays-Bas, laissant la défense de ces provinces au Roi son aieul, qui y étoit particuliérement intéressé. Pendant les prémiers mois de cette année, aussi-bien que pendant les derniers de la précédente, on ne vit que des marches de troupes; le Roi de France ayant accoutumé ses soldats, contre la pratique ancienne, à marcher même pendant l'Hiver, afin de leur ôter, en les dépayfant souvent, toute occasion de s'attacher à aucun lieu particulier, & les empêcher d'y prendre des engagemens qui les rendent moins disposés à partir quand il en est besoin.

Le Roi Philippe, en éloignant les troupes Françoises d'Espagne, interdit encore aux François le Commerce des Indes. C'étoit l'article qui pesoit le plus aux Espagnols, qui voyoient avec un extréme déplaisir, que les grands profits que faisoit autrefois la nation dans ce Commerce étoient passés aux François, qui, par la tolérance du Roi Philippe, & par l'activité qui leur est propre, l'avoient tout attiré à eux, sous le prétexte des vaisseaux que le Roi T. C. fournissoit pour conduire aux Indes & en ramener les galions d'Espagne. Pour suppléer aux vaisseaux François, Philippe commanda qu'on en bâtit de nouveaux à

Ca-

Cadix & dans les autres ports de son obéis- 1710.
sance; & il fit retirer de toutes ces villes maritimes les Consuls François, qui s'y étoient établis depuis son avénement à la couronne. Il s'agissoit encore de suppléer au besoin d'argent, qui est le prémier soutien & le grand mobile de toutes les entreprises. Pour y réussir, Philippe introduisit la vénalité de toutes sortes d'Offices, même des militaires; ce qu'on n'avoit point encore vu en Espagne, où le mérite, ou la faveur du Roi, décidoient de la distribution des charges. De cette manière la porte des Emplois fut ouverte pour de l'argent; ce qui est de tous les inconvéniens le plus ruineux à un Etat, où le Prince ne voit pas toutes choses par ses yeux. Car quoiqu'en France, où cette vénalité est pratiquée, les choses aillent peut-être bien; cela ne doit être attribué qu'à la vigilance du Roi, qui n'attend pas le plus souvent que ses Sujets lui viennent demander les charges; mais qui choisit lui-même ceux qui les doivent remplir, quand ce sont des emplois importans & qui regardent immédiatement son service, & oblige ces personnes à en payer la finance: ainsi les emplois tombent entre les mains de ceux qui les peuvent remplir, & le Trésor du Roi y trouve son avantage. Au-lieu qu'en Espagne des grandes richesses sont presque toutes entre les mains de gens peu capables d'exercer les emplois. Car outre la présomption naturelle, les richesses & le génie particulier de la nation leur font considérer ces charges comme au-dessous d'eux; & comme des choses qui ne méritent pas de les occuper.

Mr. d'Iberville étoit arrivé en Espagne les derniers jours de l'année précédente, en qualité

1710. lité d'Envoyé ou d'Ambaſſadeur Extraordinaire du Roi de France. Ses commiſſions demeurérent ſi ſecrettes, que Mr de Blécour, Ambaſſadeur Ordinaire, n'en eut aucune connoiſſance; ce qui donna lieu de croire qu'il étoit venu propoſer au Roi Philippe tous les changemens dont on vient de parler, & qu'il avoit faits dans la forme du Gouvernement; & peut-être encore lui notifier la néceſſité où ſe voyoit le Roi Très-Chrétien de l'abandonner. Il avoit eu lieu de connoître la diſpoſition des Alliés lorſqu'ils dreſſérent les Préliminaires, que le Roi ſon aieul leur avoit fait demander par Mr. de Torci, comme on l'a dit ailleurs. Ce qui parut c'eſt, que le Roi Philippe témoigna beaucoup de chagrin de la commiſſion du nouvel Ambaſſadeur, ſe voyant dans la néceſſité de ſoutenir, ſans beaucoup de moyens, la dépenſe infinie de tant de nouveaux armemens, car on levoit des troupes par toute l'Eſpagne pour ſuppléer aux Françoiſes qui repaſſoient les monts, & de conſtruire des vaiſſeaux, dont on vouloit ſe ſervir pour le convoi ordinaire des Flottes de l'Amérique.

Au plus fort de ces ſoins chagrinans, l'heureuſe arrivé de la Flotille fut d'un grand ſoulagement au Roi. Elle arriva à Cadix le 2 de Mars, ſans aucune mauvaiſe rencontre. Les droits que le Roi en retira, avec l'argent qu'elle portoit pour ſon compte particulier, lui donnérent les moyens de pouvoir à une partie des fraix les plus preſſans, & le firent réſoudre à ſe mettre cette année à la tête de ſes troupes, pour montrer aux Eſpagnols qu'il étoit véritablement réſolu de répondre à la fidélité qu'ils lui témoignoient; quoique l'épreuve où ils venoient de le mettre en l'obligeant

de

de ſe priver des ſecours de la France, lui dût 1714.
être extrémement ſenſible. Peut-être que l'attachement que les Eſpagnols témoignoient au Roi Philippe étoit auſſi équivoque, que la confiance que ce Prince leur montroit; puiſque c'eſt ſuppoſer un renverſement total du génie & de la fierté naturelle de la nation Eſpagnole, que de la croire inſenſible à la perte de toutes ſes prérogatives & de l'égalité, tout au moins, qu'elle a toujours ſoutenu opiniâtrement lui être dûe à l'égard de la nation Françoiſe: prétention qu'elle voit irréparablement anéantie en demeurant ſujette à un Roi de la Maiſon de Bourbon, qui n'aura apparemment jamais la moindre penſée d'entrer en concurrence pour ces prérogatives & cette égalité avec la France.

La détention Duc de Medina-Céli, le prémier & le plus important Miniſtre du Roi Philippe, reſſeré avec toutes les rigueurs dont on peut uſer envers un priſonnier d'Etat, atteint & convaincu de l'attentat le plus hardi contre la Majeſté Royale, fut un autre coup qui attira l'attention, & fournit matiére aux diſcours de toute la nation Eſpagnole. Ce Miniſtre, dans les prémiéres années de la révolution, ou de l'établiſſement du Roi Philippe ſur le trône d'Eſpagne, étoit Viceroi de Naples. Pendant qu'il exerça cet emploi, non ſeulement il ſe prêta à tout ce qu'on voulut pour faire déclarer malgré eux les Napolitains en faveur du changement de Souverain; mais il donna des preuves d'un zéle preſque furieux, contre ceux qui ne ſe ſoumirent pas aveuglément à une nouveauté qui trouvoit ſi peu d'approbateurs dans l'Europe, comme il paroit par le nombre des

Puis

1710. Puiſſances qui s'alliérent dans la ſuite pour en empêcher l'effet. Il fit empriſonner & décapiter pluſieurs perſonnes de la prémiére qualité, & démolir les Palais de ceux qui échapérent à ſes recherches ; les gibets, & les autres ſupplices deſtinés à la punition des perſonnes d'un moindre rang, ne furent point épargnés à tous ceux qui lui tombérent entre les mains. Ces preuves d'un dévouement qui paroiſſoit au-deſſus de tout ſoupçon, lui avoient entiérement acquis l'eſtime des Rois Louis & Philippe, qui lui avoient de leur côté témoigné une entiére confiance, & l'avoient aſſuré de leur conſtante affection. Cependant, après le voyage que Philippe fit à Naples, le Duc avoit été privé de ce Gouvernement, au lieu duquel on lui en avoit donné un autre, qui paroiſſoit plutôt un exil que la récompenſe d'un ſervice. Cela fit qu'il le refuſa & qu'il demeura à la Cour, où le chagrin de ſon état préſent lui faiſant quelquefois tenir avec ſes amis des diſcours qui tendoient à blâmer la conduite qu'on tenoit dans les affaires publiques, cela lui attira plus d'une fois des avertiſſemens, de la part du Roi, d'être plus ſur ſes gardes & de mieux régler ſes diſcours. Les diſpoſitions d'un eſprit aigri ſemblent autoriſer à croire, que ſon reſſentiment le porta enfin à des entrepriſes contre les intérêts du Roi Philippe, & que ce Prince fut forcé de le faire arrêter. Cependant il ne ſe ſeroit point porté à cette extrémité contre un Sujet, duquel il diſſimuloit depuis longtems le mécontentement particulier, ſans l'avis que lui fit donner le Marquis d'Aſtorga. Ce Seigneur étant ſur le point de mourir, fut obligé, à ce qu'on crut, par ſon Confeſſeur pour la déchar-

ge

ge de sa conscience, de déclarer ce que le Duc méditoit secrettement; & il y a toute apparence qu'il étoit lui-même impliqué dans ses desseins, puisqu'il en avoit connoissance. Philippe ayant reçu, après la mort du Marquis d'Astorga, un billet cacheté, que le mourant avoit donné ordre de ne remettre qu'à lui-même, fit appeller le Duc de Medina-Céli, sous prétexte d'affaires; & s'étant entretenu quelque tems avec lui sans lui témoigner aucune défiance, il l'envoya sous le même prétexte des choses dont il lui avoit parlé, au Secrétaire d'Etat. Dès qu'il fut dans l'appartement de celui-ci, il fut arrêté par un Capitaine des Gardes, qui le conduisit la même nuit hors de la ville, & le consigna à un Capitaine Irlandois, qui, avec 50 soldats, le mena au château de Ségovie, avec ordre de ne laisser voir ni parler à personne. Le Roi envoya en même tems saisir tous les papiers du Duc, & fit arrêter ceux de ses domestiques qui pouvoient avoir eu part à son entreprise, comme les Secrétaires: on arrêta en même tems un Gentilhomme, qu'on savoit avoir eu grande part à sa confiance. Le Roi nomma des Commissaires pour l'examen des papiers qu'on avoit saisis; & ceux-ci, après bien des procédures, le jugérent coupable. Mais la sentence de mort fut changée en une prison perpétuelle, où il mourut l'année suivante, sans qu'on ait su certainement quel étoit son crime. Il est naturel de croire que c'étoit quelque intelligence avec les ennemis du Roi, & quelque convention secrette avec eux d'agir en leur faveur, pendant que Philippe feroit la campagne. Ce soupçon est confirmé par le parti que prit le Roi, de ne point se mettre 1710.

cet-

1710. cette année à la tête de ses troupes, quoiqu'il l'eût résolu d'abord. D'autres incidens néanmoins lui firent reprendre cette résolution.

En effet, se voyant des forces suffisantes pour faire tête au Roi Charles, dont l'Armée jusqu'alors étoit très peu nombreuse parce que les secours qu'il attendoit d'Italie n'étoient point encore venus, il alla à Saragosse & fit investir Balaguer, place frontière de l'Arragon, dans l'espérance que le Comte de Staremberg n'oseroit ou ne pourroit y amener du secours, ou qu'au moins la place seroit prise avant que ce secours fût arrivé. Le Comte avoit été contraint de laisser une partie de ses troupes du côté de Gironne pour s'opposer au Duc de Noailles, qui ayant une Armée de ce côté-là, pouvoit le venir prendre par derrière, ou faire le siége de cette ville. Mais enfin le secours de troupes étant arrivé d'Italie, le Roi Charles, quoiqu'encore inférieur à Philippe avec ce renfort, qui étoit de quatre mille chevaux & de quelque infanterie, se résolut à hazarder une bataille. Les François avoient quitté le siége de Balaguer, & s'étoient retirés au-delà de la Ségra & de la Noguéra, comme s'ils eussent perdu toute la confiance que la supériorité de leurs forces leur devoit inspirer. Charles les suivit, & passa ces deux rivières. Philippe, espérant d'empêcher les Alliés de passer la dernière, envoya quelques régimens de cavalerie à Alménara pour cet effet: on fait monter cette cavalerie à 26 escadrons. Ce détachement ayant été attaqué par l'Armée du Roi Charles, le reste de la cavalerie de Philippe, avec une partie de l'infanterie, fut détaché pour les soutenir. Tout fut mis en déroute, &

& Philippe obligé de se retirer avec le reste de son infanterie sous le canon de Lérida : mais étant tombé malade, il prit la route de Saragosse, & donna ordre à ses troupes de l'y suivre. Cette Bataille se donna le 27 de Juillet. Le Marquis de Villadarias conduisoit la prémiére cavalerie qui fut attaquée, & qui en pliant tomba sur le secours que Philippe envoyoit pour la soutenir, & le mit en desordre. Ce Prince crut, on ne sait sur quel fondement, que ce Général n'avoit pas bien su, ou voulu faire son devoir en cette occasion : il le priva de ses charges, mais de la maniére dont on en use avec les Grands qu'on veut encore un peu ménager, c'est à dire, qu'il l'obligea à démander sa démission. 1710.

Dès que le reste de l'Armée du Roi Philippe se fut mis en marche, vers l'Arragon, Charles, informé de cette marche, fit aussi avancer la sienne pour la couper, & pour profiter des avantages que quelques-uns de ses détachemens avoient déjà remportés dans ce Royaume après la prémiére bataille. Les prémiéres troupes qu'il envoya à cette poursuite, s'étant trouvées à un défilé près de Penalva, déjà occupé par celles du Roi Philippe, il y eut là une escarmouche, dans laquelle les Alliés perdirent quelques chevaux. L'Armée Espagnole ayant cependant forcé sa marche & gagné Saragosse, fut renforcée des troupes que Philippe avoit fait venir à la hâte des Royaumes d'Andalousie & de Valence. Charles ayant aussi passé l'Ebre le 19 d'Août, se trouva avec son Armée si près de celle des Espagnols, qu'on ne put s'empêcher des deux côtés d'en venir aux mains. Dès la pointe du jour du 20, les deux Armées, postées en vue l'une de l'autre, com-

1710. commencérent à se canonner réciproquement jusques vers le midi, que l'action s'engagea. Le Général Stanhope, Anglois, attaqua le prémier la cavalerie ennemie, pendant que l'infanterie monta sur des hauteurs où étoit postée l'aile droite des Espagnols, qui fut forcée à céder le terrein, après avoir fait toute la résistance possible. Le reste des troupes du Roi Charles ayant combattu avec la même vigueur, toute l'Armée de Philippe fut en peu d'heures entiérement défaite. Elle perdit plus de six mille hommes tués, & environ autant de prisonniers, 15 étendarts, 72 drapeaux, 22 piéces de canon, & tout son bagage. Quelque infanterie Espagnole s'étant retirée pendant la déroute dans une maison forte près des murailles de Saragosse, où elle faisoit mine de se vouloir défendre; le Roi Charles, qui s'étoit trouvé par-tout pendant l'action, encourageant les siens par sa présence & par sa voix, la fit menacer de ne lui point donner de quartier si elle attendoit qu'on l'eût forcée; ce qui fit qu'elle se rendit aussi prisonniére de guerre, avec le Général Mahoni qui s'étoit renfermé avec elle. Le nombre des Officiers faits prisonniers dans cette action monta jusqu'à six-cens, & on n'a guére donné de bataille où la victoire ait paru plus complette en faveur d'un parti, quoique dans la suite elle soit devenue, par les incidens & les revolutions qu'on dira, presque inutile à celui qui l'avoit remportée.

Pendant que cette déroute rempliſſoit de consternation le Roi Philippe, & qu'il envoyoit courier sur courier à son grand-pére pour avoir de nouveaux & puissans secours, & le Duc de Vendôme pour les commander: Char-

Charles profitant de son avantage entra dans 1706
Saragosse, qui lui ouvrit ses portes. Il reçut de la ville un présent de soixante & dix mille écus, pour la faveur qu'il lui fit de lui rendre ses priviléges, dont elle avoit été dépouillée par Philippe, à cause de la joie qu'elle avoit fait paroître en 1705, lorsque les Royaumes d'Arragon & de Valence reconnurent le Roi Charles. Les Arragonois ont autrefois eu leurs Rois particuliers, & ne se voyent qu'avec regret sous la domination de ceux de Castille.

Charles ayant mis ordre à ce qu'il crut nécessaire pour maintenir Saragosse sous son obéissance, partagea son Armée, qui n'étoit pas trop nombreuse: il en envoya une partie pour s'assurer du reste du Royaume d'Arragon, & prit avec l'autre le chemin de Madrid. Après diverses marches, pendant lesquelles il s'assura de quelques places sur sa route, & des moyens de faire subsister les troupes dans un pays naturellement peu fertile, il arriva le 21 de Septembre à Alcala de Henarez, d'où le Général Stanhope avec un détachement de cavalerie & d'infanterie prit les devans vers Madrid, pour y porter les nouvelles de l'arrivée du Roi Charles, & donner à cette ville des assurances qu'on la traiteroit avec toute sorte de douceur; si elle recevoit ce Prince comme son Souverain légitime. Quatre Deputés partirent de Madrid pour venir baiser les mains de Charles, qui y fit son entrée le 27: mais il n'y trouva pas grand monde, Philippe ayant laissé des troupes après lui, pour obliger les Tribunaux & les Grands de le suivre. Car apprenant que Charles s'approchoit, il avoit pris le parti de se retirer avec la Reine son épouse, son fils & sa Cour,

1710. à Valladolid, ancienne résidence des Rois de Castille : mais ne se croyant pas en sureté dans cette place peu fortifiée, il se rendit à Vitoria sur les frontiéres de la Biscaye & de la Navarre. Il emporta dans cette retraite, tout ce qu'il put des meubles du Palais & des richesses de la Couronne.

Cependant Charles, occupé des moyens de faire subsister sa petite Armée, étoit contraint d'en faire des détachemens pour divers endroits afin de ramasser des vivres. Il ne laissa pourtant pas d'avancer avec la plus grande partie vers Tolede, comme la place la plus importante, & la plus commode pour y recevoir les Portugais. Il avoit dépêché des courriers aux Généraux de cette nation, pour les prier de le venir joindre avec leurs troupes, qui lui étoient absolument nécessaires pour se maintenir dans un pays qui n'osoit se déclarer & à la vue d'un compétiteur qui par une diligence extraordinaire, & par les grands secours que le Roi de France lui envoyoit de tous côtés, lui seroit bientôt supérieur en forces. En effet le Marquis de Bay, à la nouvelle de la premiére bataille perdue par le Roi Philippe, quitta l'Andalousie pour aller à son secours avec tout ce qu'il put ramasser de troupes, & l'avoit soutenu autant qu'il avoit été possible dans la seconde bataille qu'il avoit aussi perdue. Après cette perte, il avoit rallié tout ce qu'il avoit pu des débris de son Armée, & s'étoit heureusement soutenu à Tudéla dans la Biscaye, où il avoit mis la Famille Royale en sûreté. Connoissant d'ailleurs l'importance d'empêcher la jonction des Portugais à l'Armée du Roi Charles, il étoit de nouveau retourné dans l'Estramadure, où avec 4000 che-

chevaux, il voltigeoit avec tant d'adresse, 1712.
que sans donner prise sur lui, & en évitant d'en venir aux mains, il tint en échec l'Armée Portugaise, & l'empêcha de se rendre aux instances que Charles lui faisoit de s'avancer, dans la crainte de laisser les provinces du Roi de Portugal exposées aux ravages de la cavalerie Françoise. Cette crainte fut cause que le Roi Jean ne voulut jamais consentir quelque priére que lui en fissent les Ministres des Alliés qu'il vînt à la Cour, non seulement à ce que son Armée entiére s'avançât dans la Castille; mais pas même que les troupes Angloises & à la solde de la Reine d'Angleterre, qui étoient dans son Armée, marchassent où on les attendoit, quoique Mylord Galloway & les autres Ministres & Officiers Anglois s'engageassent à soutenir le risque, & à fournir du leur, tous les frais de leur marche. Le jeune Roi répondit toujours avec la même fermeté, qu'il n'étoit pas de son intérêt ni de la prudence de laisser ses propres Etats exposés pour concourir aux entreprises d'un autre, & que S. M. B. lui ayant donné ces troupes pour son propre secours, il ne pouvoit consentir à s'en priver dans une occasion si dangereuse. Cette fermeté du Roi de Portugal à refuser la jonction de ses troupes, fut la prémiére cause qui empêcha Charles de se soutenir dans la Castille, & une des principales ressources du Roi Philippe.

Celui-ci voyoit tous les jours croître ses forces par l'arrivée des renforts qui lui envoyoient les Gouverneurs de toutes les provinces d'Espagne, qui demeurérent attachés à ses intérêts en une conjoncture si délicate, où il sembloit que la fortune l'eût entiérement a-

1710. bandonné après la perte de deux batailles, & l'arrivée de son compétiteur au centre de la Monarchie & à la résidence même des Souverains. Mais les plus puissans secours lui vinrent du côté de la France, d'où le Roi T. C. fit défiler avec une diligence incroyable une si grande quantité de troupes, que son Armée se vit à la fin plus nombreuse qu'elle n'avoit été avant ces deux déroutes. L'arrivée du Duc de Vendôme, Général expérimenté, contribua aussi très efficacement à retablir ses affaires. Philippe s'étant ainsi remis en état de pousser son rival à son tour, celui-ci, après avoir tenu environ deux mois Madrid, Tolède, & quelques autres moindres places dans la Castille, prit le parti de se retirer vers le Royaume d'Arragon, pour se rendre de là en Catalogne. Il étoit forcé de diviser ses troupes en plusieurs corps, pour pouvoir subsister. C'est ce qui donna lieu à une action, où la fortune commença à lui tourner le dos.

Le Général Stanhope, avec 8 bataillons Anglois & autant d'escadrons, avoit pris la route de Brihuéga, qui est une petite ville dans la Castille neuve. Se voyant joint par le Duc de Vendôme & le Roi Philippe, il prit le parti de s'y défendre en desespére, & ne se rendit prisonnier de guerre, que quand il se vit sans aucune ressource. Dès que le Général Staremberg eut les prémiéres nouvelles de l'engagement où se trouvoient les Anglois, il réunit tous les détachemens qui suivoient une autre route que la sienne, & à la tête de tout ce qu'il avoit de troupes il prit le chemin de Brihuéga. Philippe, qui venoit de réduire les Anglois à la nécessité de se rendre, vint à sa rencontre, & l'ayant joint auprès

de

de Villa-Viciosa à une lieue de Brihuéga, les Armées, après s'être canonnées quelque tems, en vinrent aux mains, & ne se séparérent qu'à la nuit. Les deux partis avouent qu'ils furent chassés tour à tour du champ de bataille, & qu'on se battit de part & d'autre avec la derniére vigueur & le dernier acharnement, les Alliés n'ayant voulu faire aucun quartier, & les Espagnols en usant de même. La boucherie fut grande, particuliérement des Officiers, qui furent massacrés à la tête de leurs troupes, pendant que celles-ci ne laissoient pas de s'opiniâtrer au combat, & de le reprendre, sans y être conduits que par le seul desir de se signaler. C'est ce qui fit durer la bataille depuis trois heures après midi jusqu'à la nuit, que les Espagnols se retirérent en desordre, à ce qu'assura le Général Comte de Staremberg dans la Lettre qu'il écrivit au Roi, Charles déjà arrivé à Barcelone, en lui rendant compte de cette journée. Ce Général demeura ainsi maître de toute l'artillerie du Roi Philippe, qu'il pointa même contre les bataillions de ce Prince qui étoient en déroute. Il continua de demeurer sur le champ de bataille encore tout le lendemain 10 de Décembre, & ne pouvant recouvrer des chevaux pour emmener cette artillerie, non plus que la sienne, il en fit bruler les affûts & les roues, & reprit sans être poursuivi le chemin de Barcelone. Ce Général ne dit pas, dans sa relation, que son aile gauche ayant été mise en déroute au commencement, ne perdit ses bagages, qui furent pillés par la Cavalerie, & par les payfans. Au reste, le nombre des morts

1710.

1710 du côté des Espagnols, tant à l'attaque de Brihuéga qu'à la bataille, selon la plupart des relations, montoit au-delà de sept mille : perte beaucoup plus grande que celle des Alliés.

La campagne ne fut pas si sanglante dans les Pays-Bas, parce qu'il ne s'y donna point de bataille. Les siéges qui s'y firent ne furent pourtant pas moins importans. Le Roi T. C., dès la fin de l'année dernière, avoit fait adresser aux Etats-Généraux des Provinces-Unies certaines propositions de Paix, mais en termes si ambigus & si généraux, que ne sachant quel fonds faire sur ces offres, on n'y avoit répondu qu'avec des complimens & des expressions à peu près de la même espéce. Le 2 de Janvier de cette année, le Roi voulut bien parler plus clairement, & en termes plus précis; il renvoya en Hollande, pour y être communiqué aux Ministres de tous les Alliés, l'Ecrit suivant, qui fut rendu public, & qui expliquoit ses intentions sur les difficultés principales qui pouvoient retarder la conclusion de la paix.

„ I. Qu'à l'égard de l'Espagne, il donnoit „ une promesse authentique de reconnoitre, „ immédiatement après la signature du Traité de paix, l'Archiduc Charles d'Autriche „ en qualité de Roi d'Espagne, & généralement de tous les Etats dépendans de cette „ Monarchie, tant dans l'ancien, que dans „ le nouveau Monde, à la réserve des Etats „ & Pays cédés au Roi de Portugal & au „ Duc de Savoie. en vertu de leurs Alliances avec l'Empereur, & des places qu'on „ s'étoit engagé de laisser aux Etats-Généraux „ des Provinces Unies.

„ Que,

„ Que, pour l'exécution & entier effet de 1710.
„ cette promesse, le Roi T. C. promettoit
„ non seulement de retirer tous les secours
„ qu'il avoit pu donner au Roi son petit-
„ fils, mais encore de ne lui fournir desor-
„ mais aucune assistance pour se maintenir
„ sur le trône, de quelque nature que ce fût.
„ Et que, pour gage de cette promesse,
„ il étoit prêt de consigner aux Etats-Géné-
„ raux quatre de ses places en Flandre,
„ pour être par eux gardées jusqu'à ce que
„ les affaires d'Espagne fussent terminées,
„ comme étages & comme sureté de la pa-
„ role qu'il donneroit de ne s'intéresser ni di-
„ rectement ni indirectement aux affaires de
„ cette Monarchie. Qu'il promettoit pareil-
„ lement de défendre à ses Sujets, sous de
„ rigoureuses peines, de prendre parti dans
„ les troupes du Roi Philippe, s'obligeant
„ d'apporter une attention si vive à faire ob-
„ server ses défenses, qu'aucun n'y contre-
„ viendroit.

„ Que S. M. vouloit bien aussi consentir
„ que la Monarchie d'Espagne, ni aucune
„ de ses parties, ne fût jamais unie à la Mo-
„ narchie Françoise, & qu'aucun Prince de
„ sa Maison ne pût ni régner ni rien ac-
„ quérir dans l'étendue de la Monarchie
„ d'Espagne, par aucune des voyes, qui
„ seroient toutes spécifiées.

„ Que les Indes Espagnoles seroient com-
„ prises dans tout ce qui seroit dit au sujet
„ de la Monarchie d'Espagne, comme en
„ composant une partie principale; & que
„ le Roi promettroit qu'aucun vaisseau de
„ ses Sujets n'iroit aux Indes, soit pour exer-

1710. „ cer le commerce, soit sous quelque autre
„ prétexte que ce fût.

„ II. A l'égard de l'Empereur & de l'Empire, que le Roi rendroit la ville & citadelle de Strasbourg, au même état où elles sont présentement. Que le Fort de Kehl seroit de même rendu, avec l'artillerie spécifiée dans le 8. Article des Préliminaires, la Ville de Strasbourg devant desormais être rétablie dans les prérogatives & priviléges de ville Impériale, & en jouir, ainsi qu'elle en jouissoit avant que d'être sous la domination de S. M. Qu'il consentiroit pareillement à rendre à l'Empereur la ville de Brisac avec son territoire, & l'artillerie spécifiée dans le 9. Article des Préliminaires; & se contenteroit de posséder l'Alsace suivant le sens litéral du Traité de Westphalie, & les Articles 10 & 11 des Préliminaires. Qu'il laisseroit à l'Empire la Ville de Landau, avec la liberté d'en démolir les fortifications. Qu'il raseroit enfin celles qu'il avoit fait bâtir sur le Rhin depuis Bâle jusqu'à Philipsbourg, & qui seroient toutes spécifiées. Qu'il consentiroit que la ville de Rhinfeld fût remise au Landgrave de Hesse-Cassel; & que le 4 Article du Traité de Ryswick fût discuté dans les Conférences.

„ Qu'il reconnoitroit l'Electeur de Brandebourg en qualité de Roi de Prusse, promettant de ne le point troubler dans la possession de Neufchâtel & de Valengin: & particuliérement, qu'il reconnoitroit le neuviéme Electorat érigé en faveur du Duc d'Hanover.

„ III. A l'égard de l'Angleterre, que le
„ Roi

„ Roi reconnoîtroit la Princeſſe Anne en 1713
„ qualité de Reine de la Grande-Bretagne,
„ & l'ordre de la ſucceſſion à cette Couron-
„ ne, ainſi qu'elle eſt établie dans la Ligne
„ Proteſtante ſuivant les Actes du Parlement.
„ Que S. M. céderoit l'Ile de Terre-Neuve
„ à cette Couronne, & conviendroit d'une
„ reſtitution réciproque de tout ce qui a été
„ occupé dans les Indes, tant de la part de
„ la France que de celle de l'Angleterre,
„ depuis la préſente guerre.

„ Que S. M. feroit raſer toutes les fortifi-
„ cations de Dunquerke & combler le port,
„ avec promeſſe qu'elles ne pourroient jamais
„ être rétablies. Qu'elle conſentiroit pareil-
„ lement au deſſein que le Roi d'Angleterre
„ avoit formé de ſortir de France auſſitôt
„ que la paix ſeroit faite, pourvu qu'il eût
„ une entiére liberté de ſe retirer, & d'aller
„ où il voudroit, & qu'il y jouit d'une neu-
„ tralité parfaite.

„ IV. A l'égard des Etats-Généraux des
„ Provinces-Unies, le Roi leur céderoit pour
„ former une Barriére, toutes les places é-
„ noncées dans l'Article 22 des Préliminai-
„ res, ſavoir Furnes, le Fort de Knocque,
„ Menin, Ipres, Lille, Tournay, Condé &
„ Maubeuge, avec leurs dépendances, &
„ aux conditions ſpécifiées par ce même
„ Article.

„ Quant aux places des Pays-Bas qui ap-
„ partenoient encore au Roi d'Eſpagne, le
„ Roi retirant ſes troupes desdites Places, fe-
„ roit en ſorte qu'elles fuſſent remiſes au pou-
„ voir de l'Archiduc immédiatement après
„ la ſignature de la paix; & S. M. confirmeroit
„ ce qu'elle avoit promis aux Etats-Généraux

1710. „ au sujet de leur Commerce, & l'Art. 25 des
„ Préliminaires seroit ponctuellement suivi.
„ V. A l'égard du Duc de Savoie, que le
„ Roi accorderoit les demandes que les Al-
„ liés de ce Prince avoient faites pour lui par
„ les Articles 27 & 28 des Préliminaires,
„ mais que S. M. demandoit aussi que les
„ Electeurs de Cologne & de Bavière fus-
„ sent rétablis dans leurs Etats & Dignités,
„ & leurs Ministres admis aux Conférences
„ de la paix pour y défendre leurs intérêts.
„ Qu'enfin, s'agissant d'un Traité de paix, &
„ non d'une Tréve, le tems que l'on mar-
„ queroit pour l'exécution de ces conditions
„ seroit, suivant l'usage ordinaire des Trai-
„ tés, après l'échange des ratifications &c.

Quoique ces conditions fussent en partie celles que les Alliés avoient demandées pour Préliminaires, cependant on ne crut pas devoir les accepter, parce qu'elles ne paroissoient pas terminer la guerre, & que la paix particuliére que le Roi T. C. vouloit bien faire avec les Alliés, laissoit ceux-ci aux mains avec le Roi Philippe. En effet, il étoit naturel de penser que les secours de la France ne lui manqueroient jamais, quelque promesse que fît le Roi T. C de ne le point assister; puisqu'on avoit vu que le rappel qu'il avoit fait des troupes Françoises d'Espagne n'avoit pas empêché que, sous prétexte de désertion, il n'en fût resté une grande quantité, dont on avoit même fait des bataillons entiers, qui étoient demeurés en Espagne. On ne jugea donc pas à propos de s'engager en aucun Traité, du succès duquel on ne pouvoit se promettre une paix générale. Cependant, comme quelque tems après

la

la proposition de ces propositions, le Roi T. 1716.
C. fit demander des passeports pour des Ambassadeurs qu'il vouloit envoyer en Hollande, on les lui accorda sans difficulté. Ces Ambassadeurs furent le Marquis d'Uxelles & l'Abbé de Polignac. On les conduisit à Gertruidenberg, ville sur les confins du Brabant, dans la Hollande Méridionale, & on leur envoya deux Députés des Etats-Généraux, pour entendre le sujet de leur Commission. On publia, que cette Commission regardoit uniquement l'explication du 37 Article des Préliminaires, sur lequel le Roi, qu'on disoit donner les mains à tous les autres, se montroit encore disposé à convenir, moyennant quelques tempéramens. Cet Article portoit: „ Qu'en cas que S. M. exécutât tout „ ce qui avoit été dit auparavant, & que „ toute la Monarchie d'Espagne fût rendue „ & cédée au Roi Charles, comme il étoit „ accordé par les Articles, dans le terme „ stipulé; on étoit convenu que la cessation „ d'armes des Parties en guerre continueroit „ jusqu'à la conclusion & à la ratification „ des Traités de paix à faire.

Cet Article étoit assurément capable de recevoir des tempéramens, si on eût véritablement eu envie de les trouver: mais les Conférences ayant roulé dès le commencement sur des points & des propositions toutes différentes du contenu de l'Article, les Alliés mirent leur Armée en campagne dans les Pays-Bas sous la conduite des mêmes Généraux qui l'avoient commandée les années dernières; & après avoir forcé les Lignes des François, ils entreprirent le siége de Douay. Cette ville, située sur la Scarpe en-

1710. tre Arras & Tournay, une des plus grandes & des plus riches de celles dont le Roi T. C. s'étoit saisi l'an 1667 en vertu des droits de la Reine son épouse, étoit tellement fortifiée par les soins que le Roi a toujours eu d'assurer ses frontiéres, que l'entreprise de l'assiéger, à la vue d'une très-puissante Armée, paroissoit presque téméraire. Cependant l'ouverture de la tranchée se fit le 4 de Mai, & le siége ayant été continué avec toute l'habileté & la vigueur possibles, les assiégés furent réduits à se rendre le 25 du mois suivant. Ils ne résistérent si longtems, que par le soin qu'avoient eu les Généraux des assiégeans d'épargner les troupes, & d'emporter la place plutôt par des travaux souterrains, que par des assauts meurtriers. Aussi un siége si long ne couta-t-il aux assiégeans qu'environ deux mille hommes, & la grandeur & l'importance de la place sembloient en demander beaucoup d'avantage, si l'on eût suivi l'usage introduit dans les guerres précédentes, de sacrifier sans pitié la vie des soldats pour hâter la reddition des places. Avec la ville de Douay, les Alliés se rendirent maitres du Fort appellé de la Scarpe, espéce de citadelle qui communique avec la ville, quoiqu'elle en soit éloignée de plusieurs centaines de pas, y ayant même un autre plus petit Fort entre deux pour assurer la communication du premier avec la Ville. On remarqua que les François, dans la défense de Tournay, se confiant aux mines qui y étoient déjà, n'en firent point de nouvelles contre les assiégeans; au-lieu que, pendant le siége de Douay, les assiégés travaillérent continuellement

mant à en faire de nouvelles, outre celles 1710.
qu'il y avoit déjà: de sorte que les assiégeans furent dans une nécessité continuelle de sonder, pour ainsi dire, le gué, & de travailler aux contremines, pour s'assurer du terrein sur lequel on vouloit faire les approches.

Le Maréchal de Villars, qui commandoit l'Armée du Roi T. C. en Flandre, vit commencer & finir ce siége, sans se mettre en devoir de le traverser, quoiqu'on publiât tous les jours que le Roi ne souffriroit jamais la perte de cette place, sans tenter de l'empêcher. L'Armée du Maréchal étoit en effet assez nombreuse pour livrer une bataille: mais peut-être n'osoit-il se promettre autant d'intrépidité de la part de ses troupes, que les Alliés s'en promettoient des leurs, parce que depuis quelque tems les soldats en France étoient plutôt forcés qu'invités d'aller à la guerre.

La saison étoit encore favorable; & comme le Maréchal de Villars, au lieu de chercher les occasions de combattre les Alliés, s'étoit premiérement retiré derriére de nouvelles Lignes qu'il avoit faites pour se couvrir, & ensuite sous le canon d'Arras, dans la supposition peut-être que les Alliés penseroient à assiéger cette place; ceux-ci marchérent à Béthune, Ville à la vérité de peu d'étendue, mais réguliérement fortifiée, & défendue par tous les ouvrages que l'Art a inventés pour la défense des places. Elle n'est sur aucune riviére considérable, mais elle est en partie environnée de marais, qui en rendent les approches difficiles. Elle fut investie le 18 de Juillet, & se rendit le 28 d'Août, sans que le Maréchal de Villars, qui

1710. avoit quitté Arras pour venir se poster à Vendeville, avec apparence de vouloir livrer un combat, se résolut à en tenter l'entreprise et à troubler le siége.

La prise de Berthune fut encore suivie du siége et de la prise de S. Venant & d'Aire; que les Alliés emportèrent avec le même bonheur, la première dès le 30 de Septembre, c'est-à-dire au bout de 10 jours de siége, & l'autre le 9 de Novembre. Ce dernier siége ne fut pourtant guére plus long que le premier; mais ce qui fit différer les attaques, fut la nécessité de détourner quelques rivières, auxquelles on avoit donné un autre cours pour en faire passer les eaux aux environs de la place.

Ces siéges cependant ne se passèrent pas sans quelque tentative de la part des François, qui tâchérent de se dédommager de la perte de tant de places. Un de leurs Partisans, nommé Du Moulin, s'étant pourvu de quantité d'échelles, traversa avec un corps de troupes le Brabant, & étant arrivé la nuit du 5 d'Août aux portes de Louvain, il fit entrer par escalade en deux endroits un bon nombre des siens dans la Ville, où s'étant unis, & jettés sur quelques soldats & bourgeois qui étoient à la porte de Bruxelles, ils s'en emparérent & introduisirent leurs camarades, qui étoient environ cent dragons. Ceux-ci avec les premiers s'étant assemblés dans une place de la ville, le Partisan envoya commander au Bourguemestre par un de ses Officiers, de lui envoyer deux personnes du Magistrat pour otages. L'Officier s'étant acquitté de sa commission avec plus de hauteur qu'il ne faloit, un des bourgeois, qui s'é-

prirent des affûts des canons de leur Chef, le renverſa mort d'un coup de fuſil. Le Parti étant ſurvenu, envoya une perſonne de la Ville, qui n'ayant point rapporté de réponſe telle que le Partiſan l'attendoit, ce Chef en commanda à ſes ſoldats de ſe préparer à mettre le feu à la ville. Sur quoi le Bourguemeſtre, qui avoit fait ſonner le beffroi, & qui ſe voyoit alors accompagné d'un nombre de bourgeois ſuffiſant pour faire tête, s'avança ſans bruit contre lui & chargea ſa troupe avec tant de vigueur, qu'après quelques décharges le Partiſan & les ſiens gagnérent la porte de la ville, & ſe retirérent. Le Conſeil d'Etat, établi en Flandre par les Etats-Généraux, ayant appris le danger qu'avoient couru les bourgeois de Louvain, & le bonheur avec lequel ils s'en étoient tirés, écrivit aux Magiſtrats de la ville une lettre pleine d'éloges de la valeur & de la fidélité que la bourgeoiſie avoit témoignée en cette rencontre; & joignit à la lettre une Clé d'or, afin qu'elle reſtât dans les Archives de la ville, comme un monument éternel de l'une & de l'autre.

Les Conférences de Gertruidenberg étoient finies dès le 20 de Juillet, & pour en juſtifier en quelque ſorte la rupture, les Plénipotentiaires de France écrivirent une lettre au Penſionaire de Hollande, dans laquelle ils en ſpécifioient les cauſes. " Ils s'y plaignoient „ qu'on leur avoit fait de nouvelles propo„ ſitions, au-delà de celles dont ils avoient „ eu ordre de traiter; & qu'on avoit refuſé „ l'offre d'argent qu'ils avoient faite de „ la part du Roi, & les autres ſuretés „ qu'il donnoit de ne ſe plus mêler de la

guer-

1710. „ guerre d'Espagne. Ils prétendoient qu'on „ avoit voulu obliger le Roi de faire seul la „ guerre à son petit-fils, & de le contrain„ dre à renoncer à sa couronne, & cela dans „ un espace très-court, après lequel ils ac„ cusoient les Alliés de vouloir rentrer en „ guerre avec la France, quoiqu'on eût exé„ cuté de la part de celle-ci tout le reste des „ Articles ou des Conditions préliminaires „ proposées. Enfin, qu'on ne vouloit enten„ dre à aucun partage ou division de la Mo„ narchie d'Espagne, quoique ce fût le seul „ moyen d'avoir la paix." Cette lettre ayant été communiquée à tous les Ministres des Alliés, les Etats-Généraux des Provinces-Unies rendirent publique, de leur consentement, une Déclaration en forme de Manifeste, pour servir de réponse, afin que tout le monde pût juger de quel côté venoient les obstacles à la paix. Cette Déclaration est du 27 du même mois de Juillet, & portoit en substance: „ Que c'étoit aux Ministres du „ Roi de France qu'il falloit attribuer la rup„ ture des Conférences & l'éloignement de „ la paix, puisqu'ils s'étoient départis des „ fondemens sur lesquels on avoit commen„ cé la négociation, & que par des difficul„ tés, qui ne servoient qu'à l'embarrasser, „ ils avoient cherché à rendre impossible „ l'exécution du point capital, qui étoit la „ restitution de l'Espagne & des Indes au Roi „ Charles. Qu'on n'avoit jamais voulu écou„ ter d'autre proposition que celle-ci ne fût a„ gréée, & que la France même en étoit con„ venue & y avoit donné les mains, avant que „ Mrs. Rouillé & de Torey vinssent en Hol„ lande, & par conséquent avant la formation

„ des

» des Articles préliminaires, dans lesquels 1712.
» cette reſtitution étoit ſuppoſée & expliquée,
» & que les Miniſtres de France avoient ap-
» prouvée: qu'ainſi on ne devoit point trou-
» ver étrange que les Alliés inſiſtaſſent ſur ce
» point capital, n'étant entrés en négociation
» que pour en régler d'autres, qui n'altéras-
» ſent point celui-là, mais au contraire en
» rendiſſent l'exécution plus aſſurée. Qu'on
» avoit fait ſavoir dès la premiére Conférence
» aux Plénipotentiaires du Roi, que de don-
» ner aux Alliés quelques villes dans les Pays
» Bas pour leur ſervir d'otages, & tenir lieu
» de la ſureté qu'ils prétendoient de trouver
» dans le 37. Article des Préliminaires, cela
» ne pouvoit être accepté, parce que les Al-
» liés ſe trouveroient par-là engagés dans une
» guerre particuliére & incertaine avec l'Eſ-
» pagne, pendant que la France jouiroit de la
» paix; qu'il faloit traiter d'une Paix généra-
» le: de quoi les Plénipotentiaires mêmes
» parurent ſi convaincus, que dans cette Con-
» férence & les ſuivantes, il ſembla qu'ils
» traitaſſent ſérieuſement des voyes d'obliger
» le Roi Philippe à ſe déſaiſir de ce qu'il poſſé-
» doit encore de la Monarchie d'Eſpagne:
» mais inſinuant en même tems, que des
» deux voyes qui ſe préſentoient, la contrain-
» te & la perſuaſion, la premiére ne pouvant
» être que très dure au Roi Très Chrétien,
» on pouvoit parvenir à l'autre en laiſſant une
» partie de cette grande ſucceſſion au Roi Phi-
» lippe, en conſidération de laquelle il ſe laiſ-
» ſât perſuader de ſe déſaiſir du reſte. Enſuite
» de quoi ils avoient propoſé pluſieurs parta-
» ges, c'eſt-à-dire pluſieurs parties de la Mo-
» narchie qu'on pourroit laiſſer à ce Prince,

» le

1710. „ le reste ou le gros de cette Monarchie
„ demeurant au Roi Charles : qu'ils s'étoient
„ réduits à la fin aux seuls Royaumes de
„ Sicile & de Sardaigne. Qu'ayant paru
„ être contens de cette disposition, au cas
„ que les Alliés l'acceptassent, ils en étoient
„ revenus à des propositions de donner
„ des subsides pécuniaires aux Alliés, pour
„ les aider à conquérir l'Espagne & les In-
„ des ; ce qui ne supposoit qu'une paix
„ particuliére avec la France seule, contre
„ le but capital des négociations, qui é-
„ toit que la paix fût générale avec tous
„ ceux qui se trouvoient en guerre. Que
„ lesdits Plénipotentiaires avoient toujours
„ refusé de s'expliquer clairement sur les
„ intentions du Roi Très Chrétien, d'éva-
„ cuer l'Espagne & les Indes, au cas qu'on
„ laissât au Roi Philippe les deux Royaumes
„ mentionnés ; ce qui avoit fait interrompre
„ les Conférences, où ne furent reprises
„ que quand lesdits Plénipotentiaires de Sa
„ Majesté Très-Chrétienne eurent fait en-
„ tendre aux Députés qu'ils avoient le pou-
„ voir & l'ordre de s'expliquer positivement
„ sur ce qu'on leur demandoit. Que les
„ Conférences ayant été renouées, ces Mes-
„ sieurs avoient pris prétexte que les der-
„ niéres propositions qui leur avoient été
„ faites, étant ambiguës, S. M. n'avoit pu
„ répondre rien de précis ; à quoi les Dé-
„ putés avoient répliqué ce qu'ils avoient
„ dit plusieurs fois, & qu'ils ne croyoient
„ sujet à aucune équivoque ou ambiguité,
„ savoir, que les Alliés ne pouvoient ac-
„ cepter aucune proposition de subside pour
„ sureté de la parole que S. M. T. C. consen-

„ toit

„ toit véritablement à ce que la Monarchie 1710
„ d'Espagne fût restituée au Roi Charles,
„ parce qu'on ne pourroit jamais s'accorder
„ là-dessus, tant à l'égard des sommes que
„ de la sureté des payemens, non plus qu'à
„ l'égard des suretés que donneroit la Fran-
„ ce de n'assister directement ni indirecte-
„ ment le Duc d'Anjou; & beaucoup plus,
„ ce qui étoit la principale & essentielle rai-
„ son, parce qu'on ne parloit point de paix
„ générale, & que par-là on laissoit les Al-
„ liés dans la nécessité de reconquérir l'Es-
„ pagne & les Indes, ce qui étoit contraire
„ à leurs intentions, & au premier projet
„ dont on étoit déjà convenu & que le Roi
„ T. C. lui-même avoit accordé, & à l'é-
„ gard duquel les Alliés ne pouvoient de-
„ meurer incertains, comme ils l'étoient en
„ effet, attendu que les Plénipotentiaires
„ ayant proposé un partage, & s'étant eux-
„ mêmes réduits aux Royaumes de Sicile &
„ de Sardaigne, comme devant demeurer
„ au Roi Philippe, ils ne promettoient de la
„ part du Roi T. C. que des subsides pécu-
„ niaires & des suretés insuffisantes pour
„ parvenir à la paix générale, qu'on avoit
„ eu uniquement en vue dans toute la négo-
„ ciation. Que le Roi T. C. ne devoit pas
„ trouver mauvais que les Alliés demandas-
„ sent pour la Maison d'Autriche la restitu-
„ tion de l'Espagne & des Indes, non seu-
„ lement au Duc d'Anjou qui les détenoit,
„ mais principalement à lui-même, qui,
„ contre une renonciation & des Traités
„ solemnels, s'en étoit mis en possession de
„ la manière qu'on savoit, & qui par con-
„ séquent étoit obligé à les restituer, sans

„ pou-

1710. „ pouvoit alléguer aucune impoſſibilité rai-
„ ſonnable au contraire, puiſqu'il étoit cer-
„ tain que le Duc d'Anjou n'ayant aucun ap-
„ pui ni reſſource hors de l'Eſpagne qu'au-
„ près de S. M. T. C. il n'oſeroit s'engager
„ à vouloir retenir l'Eſpagne & les Indes,
„ ſi Sa Majeſté vouloit de bonne foi & ſé-
„ rieuſement lui déclarer ſa volonté à cet
„ égard, & lui en faire ſentir les effets en
„ cas de beſoin, particuliérement ayant en
„ tête tous les Alliés. Que ceci étoit d'au-
„ tant plus évident, que ſans cela le Roi
„ T. C. n'auroit pu promettre cette reſtitu-
„ tion, comme il avoit fait avant même que
„ d'entrer dans la prémiére négociation, &
„ n'auroit pu la poſer comme le prémier fon-
„ dement, ſur lequel avoient roulé toutes les
„ Conférences. Qu'on ne pouvoit même
„ penſer autrement, ſinon que S. M. avoit
„ bien ſu l'intention & la volonté de ſon
„ petit-fils, de ſe déſiſter de l'Eſpagne &
„ des Indes, ou qu'il connoiſſoit les moyens
„ de l'y contraindre s'il étoit néceſſaire; puiſ-
„ qu'autrement il s'enſuivroit que Sa Majeſ-
„ té auroit dès le commencement voulu jouer
„ les Alliés, en leur promettant une cho-
„ ſe ſi eſſentielle, qu'il n'auroit pas eu la
„ volonté ou le pouvoir d'effectuer. Qu'il
„ étoit facile de détruire ce que les Pléni-
„ potentaires avoient dit & répété pluſieurs
„ fois en des termes odieux, que les Dépu-
„ tés avoient ſouvent varié, s'étoient con-
„ tredits en différentes propoſitions, en avoi-
„ ent fait de contraires aux Articles des Pré-
„ liminaires, & s'étoient retractés en un tems
„ de ce qu'ils avoient avancé en un autre;
„ puiſque ces Députés n'avoient jamais eu

„ d'au-

„ d'autre penſée, ſinon, que la propoſition 1714.
„ d'un partage faite de la part de la Fran-
„ ce, l'étoit dans le ſens, que ſi on pouvoit
„ s'accorder là-deſſus, on leveroit toutes
„ les difficultés qui s'étoient rencontrées
„ juſqu'alors dans l'exécution des Préliminaires; ce qui ne ſeroit point, dans le cas
„ que le Duc d'Anjou ne voulût pas quitter
„ l'Eſpagne, puiſqu'alors il faudroit conti-
„ nuer la guerre contre lui, & laiſſer la Fran-
„ ce en repos, d'où le Duc pourroit tirer
„ les mêmes ſecours qu'il avoit tiré juſqu'a-
„ lors: Qu'à la vérité, on avoit bien agité
„ dans la pénultiéme Conférence, ſi on ne
„ pourroit point trouver des moyens propres
„ pour aſſurer aux Alliés la reſtitution de
„ l'Eſpagne & des Indes plus efficacement;
„ mais que les Députés ne s'étoient jamais
„ pour cela départis de leur prémier ſenti-
„ ment, qui étoit que la propoſition du par-
„ tage avoit été faite pour faciliter ladite
„ reſtitution, & comme un moyen d'exécu-
„ ter les Articles préliminaires en toutes leurs
„ parties; les ſeuls diſcours tenus ſur ce ſu-
„ jet par les Plénipotentiaires, ayant donné
„ lieu d'appréhender que l'intention de la
„ France ne fût pas conforme à la leur,
„ & de demander des éclairciſſemens, en
„ répétant toujours les proteſtations de s'en
„ tenir au point capital, ſavoir, de la ſû-
„ reté que devoient avoir les Alliés à l'é-
„ gard de la reſtitution de l'Eſpagne & des
„ Indes. Que bien loin d'avoir varié dans
„ leurs propoſitions à meſure des avantages
„ que la guerre apportoit aux Alliés, quoi-
„ que très conſidérables par la conquête de
„ la ville & citadelle de Tournay, par la

„ vic-

1710. „ victoire de Malplaquet, la réduction de
„ Mons &. la prise de Douay, on ne pou-
„ voit pas dire qu'ils eussent accru leurs de-
„ mandes en quoi que ce fut. Et que, quant
„ à ce qu'on disoit de la dureté de vouloir
„ réduire le Roi Très-Chrétien à effectuer
„ la restitution de l'Espagne avec ses seules
„ forces, c'étoit vouloir qu'on ne se sou-
„ vint plus de la facilité avec laquelle lui
„ seul s'étoit emparé de toute cette grande
„ Monarchie, & avoit mis tout le reste de
„ l'Europe dans le danger de subir le même
„ sort, & trouver cette restitution plus a-
„ mére que celle qui se rencontre tous les
„ jours dans la restitution des choses injuste-
„ ment acquises ou possédées: outre qu'on
„ ne pourroit persuader à personne, que le
„ Duc d'Anjou ni les Espagnols voulussent
„ s'opposer par la force à l'effet de cette resti-
„ tution, dès qu'ils seroient assûrés que l'in-
„ tention sincére du Roi étoit qu'elle se fit
„ effectivement. Qu'enfin, c'étoit à tort que
„ les Députés se faisoient honneur de n'avoir
„ refusé aucune proposition qui leur eut été
„ faite, & de ne s'être jamais retractés, ni
„ d'avoir varié sur aucun point, puisqu'ils
„ n'avoient jamais répondu sur celui de décla-
„ rer la guerre au Duc d'Anjou, au cas qu'il
„ refusât de sortir d'Espagne & de céder la
„ couronne au Roi Charles, ce qui étoit ce-
„ pendant le point capital de toute la négo-
„ ciation; & qu'étant venus pour traiter d'un
„ équivalent sur le trente-septiéme Article
„ des Préliminaires, & après avoir promis
„ de s'en tenir à tous les autres Articles, ils
„ avoient eux-mêmes proposé un partage,
„ pour servir d'équivalent, & l'avoient ref-

„ traint

„ traité à la Sicile & à la Sardaigne, & que 1716.
„ lorſqu'on leur demandoit de déclarer poſi-
„ tivement ſi, en cas que les Alliés ſe contan-
„ taſſent de cet équivalent, le reſte des Préli-
„ minaires ſeroit ſigné & exécuté, ils pre-
„ noient cette demande pour un deſſein de
„ rompre les Conférences & la négociation.
„ Que pour ce qui regardoit les plaintes que
„ les Plénipotentiaires faiſoient des traite-
„ mens dont on avoit uſé envers leurs perſon-
„ nes, elles étoient auſſi mal fondées que les
„ défaites par leſquelles ils prétendoient ſe
„ juſtifier ſur le fait des négociations; Qu'il
„ étoit faux qu'on leur eût preſcrit le terme de
„ 15 jours pour avoir les dernières réponſes
„ de la Cour, le terme laiſſé à leur liberté
„ n'ayant été réduit par eux-mêmes à ſix
„ jours, que pour montrer que la réſolution
„ étoit déjà priſe de partir; & pour compo-
„ ſer une Lettre qui paroiſſoit n'avoir eu pour
„ but que de donner de mauvaiſes impreſſi-
„ ons aux Sujets tant de l'Angleterre, que des
„ Provinces-Unies contre le Gouvernement,
„ comme ſi ceux qui ſont à la tête des affai-
„ res étoient ſeuls la cauſe de la continua-
„ tion d'une guerre ſi onéreuſe & ſi ſangian-
„ te. Qu'ils ne ſavoient point en quoi leur
„ Caractére avoit été moins que reſpecté,
„ puiſqu'ils avoient conſenti de voir finir
„ Caractére, & qu'on ne leur avoit fait au-
„ cun traitement indigne de leur naiſſance
„ & de leurs emplois; qu'ils avoient eux-
„ mêmes refuſé de traiter dans la ville d'An-
„ vers, & accepté Gertruidenberg pour le
„ lieu du Congrés; qu'on n'avoit empêché
„ perſonne de les viſiter, toutes les rigueurs
„ n'ayant point paſſé l'uſage ordinaire d'in-

„ ter-

1710. „ terroger les étrangers qui se présentent
„ aux portes des villes frontiéres en tems de
„ guerre; & beaucoup moins ouvert leurs
„ Lettres, puisqu'ils ne s'étoient jamais plaints
„ qu'on eut arrêté aucun de leurs Couriers,
„ qu'on n'avoit ni permis ni ouï parler d'au-
„ cun Livre injurieux ou Libelle écrit contre
„ la France, avant leur arrivée, ni pendant
„ leur sejour. Qu'ainsi on ne pouvoit pren-
„ dre toutes ces plaintes que comme des
„ prétextes mendiés pour donner quelque
„ couleur à la rupture des Conférences, qui
„ d'ailleurs n'avoient guéres l'air que d'a-
„ musement, puisque, s'il y avoit eu une
„ véritable disposition à conclure, rien n'é-
„ toit plus facile, & il auroit fallu beaucoup
„ moins de tems pour le faire, qu'on n'en
„ avoit employé à conférer".

On publia, quelque tems après la rupture des négociations, que la Cour de France donneroit au jour un autre Manifeste ou Déclaration publique, contenant les raisons pourquoi elle en étoit venue là: mais le Roi jugea sans doute plus à propos d'agir que de parler, & par la conduite qu'il tint en ce même tems il parut que les dispositions qu'il avoit témoignées à abandonner le Roi son petit-fils, n'étoient guére sincéres, puisqu'encore qu'il eut rappellé les troupes Françoises d'Espagne, elles y retournérent aussi-tôt après, & la liaison entre les deux Rois parut plus forte que jamais. Il est vrai que la déroute de l'Armée du Roi Philippe en Espagne donna lieu à quelques Grands de ce Royaume de prier le Roi T. C. par une lettre écrite en commun, & souscrite, à ce que l'on prétend, par la plupart d'entre eux, de

pren-

prendre soin de son petit-fils. Mais comme, 1713
dès le commencement de la révolution, on avoit vu ces mêmes Grands offrir à Louis XIV la direction de toutes les affaires de leur Monarchie, il ne seroit pas étonnant que s'étant dès ce tems-là montrés partisans de la Faction qui éleva le Roi Philippe sur le trône, ils se fussent encore déclarés pour lui & pour son aieul dans un tems où ils avoient tout à craindre pour leur parti. En effet, dans l'état où étoient les choses, il ne falloit qu'un peu plus de forces de la part du Roi Charles, & le souvenir de l'ancienne jalousie entre les nations Espagnole & Françoise, pour délivrer entiérement la couronne de Castille du joug de la France: ce qui seroit sans doute arrivé, si les principaux de la nation se fussent déclarés pour les victorieux, après les deux batailles d'Alménara & de Saragosse. Mais il étoit dit que les Espagnols travailleroient eux-mêmes à rabaisser le faste, avec lequel ils ont autrefois soutenu leur puissance; & que la vigilance & l'activité extraordinaire de Louis XIV le feroient triompher de tous ses ennemis jusqu'à la fin de sa vie.

Au commencement de cette même année, ce Monarque vit sa famille accrue d'un nouveau Prince, que la Duchesse de Bourgogne mit au monde le 2 de Février, & que le Roi déclara aussi-tôt Duc d'Anjou: ce qui fit juger qu'il ne pensoit guére alors à retirer son petit-fils d'Espagne, puisqu'il remplissoit le titre qu'il lui avoit autrefois donné On en vit encore une autre preuve: car le Clergé de France, assemblé quelque tems après à Paris, lui fournit 24 millions pour l'aider à

1716. soutenir les dépenses de la guerre, & pour se rédimer du payement de la Capitation imposée sur tout le Royaume quelques années auparavant. Ce Prince; à la vérité, essuya cette année des malheurs qui éprouvérent sa constance: je veux parler des places que les Alliés lui prirent aux Pays-Bas, & des batailles qu'il perdit en Espagne. Mais, outre que la perte de ces places ne fut considérée que comme des démarches lentes que les Alliés faisoient pour le dépouiller peu à peu, & qui leur coûtoient de très grands efforts; ses Armées restant entiéres à faire tête aux ennemis, ne laissoient pas de soutenir son crédit & ses forces. La joie d'avoir pourvu avec une diligence presque incroyable au rétablissement des affaires de son petit-fils en Espagne, qui se vit par-là non seulement égal en forces, mais supérieur à ceux qui venoient de triompher de lui, dut lui être autant & plus sensible que n'avoit été le chagrin de sa defaite.

Ce qu'il parut prendre à cœur au-delà de tout ce qu'on avoit sujet de croire, fut l'éloignement du Cardinal de Bouillon, qui sortit de France, comme on l'a dit. Non content de l'avoir fait traiter avec la derniére rigueur par le Parlement de Paris, il écrivit au Cardinal de la Trimouille à Rome, afin d'informer le Pape de ce qu'il avoit fait, & pour défendre aux François d'avoir aucun commerce avec le Cardinal de Bouillon au cas qu'il se rendit à Rome. Et pour mettre le comble à son ressentiment, le Conseil d'Etat supprima l'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne imprimée plusieurs années auparavant avec permission, & le Roi priva Mr.

Boisse, Auteur de cette Histoire, des pen- 1718.
sions & des emplois dont il jouissoit.

La mort enleva le 8 de Juin une personne qui avoit beaucoup fait parler d'elle, & de l'amour que le Roi de France lui avoit porté. C'étoit Mademoiselle de la Vallière, qui, ayant su s'attirer les prémières affections de ce Prince encore jeune, en avoit reçu des honneurs & des richesses considérables selon le monde. Mais, beaucoup plus sage que celles, que le plaisir & les avantages d'une vie qui ne peut durer que peu de tems, retiénent dans le crime, elle rompit généreusement ces liens; & quoique soutenue par la faveur constante du Roi, elle se jetta dans la voie du salut. Elle embrassa le rigoureux Institut des Carmélites déchaussées, & y persévéra avec une constance chrétienne jusqu'à la mort, c'est-à-dire pendant l'espace de 39 ans.

Le Roi maria environ ce même tems, le Duc de Berry, troisiéme fils du Dauphin, avec Mademoiselle d'Orléans, & lui donna un établissement digne de son rang & de sa naissance, par des appanages proportionnés.

La descente, que firent quelques troupes Angloises au port de Cette sur la côte de Languedoc, n'eut point d'autre réussite que de causer quelque alarme dans la province, & d'y attirer une partie des troupes Françoises qui étoient en Espagne, & dont l'éloignement facilita les prémiers avantages que les armes de Charles remportérent sur celles du Roi Philippe dans ce Royaume, vers la fin du mois de Juillet. Une Flotte Angloise, chargée de troupes, d'argent & de provisions de bouche & de guerre, se trouva heureu-

1710. ſement à portée pour découvrir l'entrepriſe que les Ducs d'Uzeda & de Turſis avoient ſorurée ſur l'Ile de Sardaigne; & après avoir mis cette Ile en ſureté, ayant débarqué ſa charge à Barcelone, elle donna pendant quelque tems de la jalouſie aux côtes d'Eſpagne & de France; juſqu'à ce que, pour rendre cette terreur plus effective, elle alla mettre à terre la nuit du 24 au 25 de Juillet, 15 à 1600 hommes près du port de Cette. Ces troupes ne trouvant aucune oppoſition, ſe ſaiſirent du bourg, du Fort qui eſt auprès, & de quelques poſtes ſur cette frontiére, d'auſſi peu de conſéquence que les prémiers. Ils s'avancérent enſuite juſqu'à Agde, & ſe rendirent maîtres des fauxbourgs de cette ville; ce qui répandit l'alarme dans le pays. Comme la renommée faiſoit les ennemis plus nombreux & plus redoutables qu'ils n'étoient en effet, le Duc de Roquelaure Gouverneur de la Province envoya, dès les prémiers avis qu'il eut de cette deſcente, un courier au Duc de Noailles Commandant dans le Rouſſillon, qui fit incontinent marcher 1000 cavaliers avec chacun un grenadier en croupe, & cela avec tant de diligence, qu'ils ſe trouvérent le 28 à portée d'attaquer ces nouveaux hôtes, qui s'étoient introduits où on ne les attendoit pas. Les Anglois, qui s'y étoient attendus, ſe rembarquérent avec leur petit butin: il n'y eût que ceux qui étoient reſtés dans le Fort, qui furent obligés de ſe rendre priſonniers de guerre, au nombre d'environ cent.

Quoiqu'il ſoit aſſez naturel de croire que les Alliés n'avoient en vue que de faire une diverſion; cependant on ne doit point douter que le Languedoc, & les provinces voiſines

Sues du Vivarets & des Cévennes, étant pleines de gens irrités de la contrainte où ils sont forcés de vivre par rapport à la Religion, si les Alliés avoient pu se saisir de quelque place de défense, la guerre que le Roi eût été obligé de faire dans son propre Royaume pour les en chasser, seroit devenuë plus embarrassante & plus dangereuse pour lui que toute autre. Car il n'auroit pu prendre aucune confiance en cette sorte de Sujets, qui auroient sans doute plutôt favorisé que repoussé les étrangers; & qui peut-être, en se déclarant en foule pour eux & pour la liberté de Religion, auroient donné lieu à une guerre civile. En effet, les avis étant venus quelque tems après à la Cour, que deux nouveaux Chefs de ceux qu'on appelloit Camisards se trouvoient à Usez chez un riche marchand, le Duc de Roquelaure eut ordre de s'en saisir; ce qu'il ne put exécuter, ces gens s'étant mis en défense contre les soldats, dont ils tuérent quelques-uns: mais ils furent à la fin tués eux-mêmes, & leur hôte roué tout vif, pour avoir donné retraite à des rebelles dans sa maison. On publia qu'on avoit trouvé sur eux des lettres, qui faisoient connoître qu'ils avoient des intelligences avec les étrangers, & qu'ils s'étoient engagés à faire des soulévemens dans ces provinces. 1710.

Aussi tôt après la rupture des Conférences de Getruidenberg, Louis XIV avoit publié un renouvellement des Traités avec le Roi Philippe son petit-fils. Comme les pertes que ce jeune Prince avoit essuyées en Espagne, obligeoient le Roi son aïeul à faire des efforts extraordinaires, on vit sortir du Cabinet de S. M. T. C. un infinité de nouveaux

1710. moyens pour avoir de l'argent. Mais comme ils ne regardoient qu'un certain ordre de personnes, qui se trouvoient interessés dans quelque emploi particulier, & qu'ils étoient encore insuffisans pour les besoins actuels de l'Etat, on eut recours à l'imposition du Dixiéme denier sur tous les Sujets du Royaume: imposition qui s'étendit non seulement sur la dixme de tous leurs revenus ordinaires; mais de tous les moyens qu'ils avoient de subsister par leur industrie, par leur travail, ou de quelque maniére que ce fût. Cette charge parut d'autant plus rude, qu'elle étoit imposée sans aucun adoucissement; la Capitation, & toutes les autres tailles & taxes jusqu'alors inventées pour avoir de l'argent, devant subsister comme auparavant. Les remontrances de quelques Parlemens du Royaume en faveur de leurs provinces, ne changérent rien dans cette disposition, parce que les plaintes ne faisoient point cesser le besoin que le Roi avoit d'argent.

On ne sait par quel chagrin particulier S. M. défendit alors tout le commerce que ses Sujets faisoient avec la Hollande, particuliérement celui des vins de France, dont il s'est toujours débité une si grande quantité dans les Provinces-Unies, au grand profit des François qui vivoient de ce commerce, & du Roi même qui en retiroit de gros droits. Comme ce commerce demeuroit libre aux Anglois, peut-être eut-on en vue de faire naître quelque jalousie entre ces deux nations; ce qui néanmoins n'eut aucun effet, les Hollandois n'ayant point cessé de recevoir des vins de France, par le moyen des Anglois & des autres nations neutres. Ainsi tout le

mal

tial qu'il leur fit, fut de les obliger à payer 1710.
le vin plus cher.

En se privant du commerce avec les Provinces-Unies, Louis XIV en acquit un autre bien plus avantageux pour ses Sujets, en le mettant en état de partager avec l'Espagne les richesses des Indes Occidentales, par le moyen d'une Société entre les François & les Espagnols, à laquelle Philippe & son Conseil furent obligés de donner les mains, en reconnoissance des puissans secours qu'ils recevoient de Sa Majesté Très-Chrétienne. Comme l'indolence naturelle des Espagnols est cause qu'ils ne donnent guére que leur nom au commerce des Indes, les autres nations, par le moyen de leur travail, jouissant sous leurs auspices de la plus grande partie du profit; on devoit s'attendre que les François, plus actifs & plus laborieux, pouvant trafiquer de leur chef & comme compagnons de négoce, en attireroient à eux tout l'avantage. C'est ce qui fit ouvrir les yeux aux Anglois, qui dès-lors conçurent le dessein de s'aller établir dans ces riches provinces, & de former une nouvelle Compagnie, qui n'eût d'autre intérêt que celui de cet établissement & d'en procurer la réussite. C'est ce qu'ils exécutérent l'année suivante, comme on le dira en son lieu.

Cette année vit encore jetter les semences d'une nouvelle guerre en Allemagne & en Pologne, où le calme paroissoit être rétabli par la chute du Roi de Suéde, qui, après avoir perdu la bataille de Pultawa contre le Czar, s'étoit retiré à Bender dans les Etats du Grand-Seigneur. Un corps de troupes Suédoises étoit resté dans la Prusse Royale

1710. sous les ordres du Général Crassau: c'étoit des efforts de ce Général qu'il sembloit attendre quelque ressource dans ses affaires, après avoir eu le chagrin de voir que toutes ses instances, soutenues des sollicitations du Ministre de France à Constantinople, n'avoient pu empêcher que le Sultan ne renouvellât sa paix avec le Czar, contre qui il ne devoit plus par conséquent espérer de déclaration favorable de la Porte. Les Puissances alliées contre la France, prévoyant que malgré la déclaration du Roi de Dannemarc contre la Suéde, le Général Crassau pouvoit faire des efforts contre la Saxe, capables de reporter la guerre dans l'Empire & de causer une puissante diversion, proposérent à la Régence de Suéde une neutralité pour les provinces que le Roi possédoit en Allemagne. Cette neutralité les auroit assurées contre les efforts que pouvoit faire de son côté le Roi Auguste, qui étoit retourné en Pologne dans la vue de se retablir entiérement dans ce Royaume par ses propres forces, & par celles des Polonois qui l'avoient rappellé; & d'ailleurs l'Empire même auroit été intéressé à défendre le Roi de Suéde, comme un de ses principaux Membres, & son Allié. La Régence, déjà embarrassée à défendre les provinces de la Suéde contre le Roi de Dannemarc, donna provisionellement les mains à cette neutralité: mais Charles refusa d'y consentir, sous prétexte des avantages qu'il pouvoit espérer de cette guerre; & fut cause par son refus, que les Alliés qui avoient proposé la neutralité, résolurent de la soutenir, & pour cet effet de former à frais communs une Armée capable de s'opposer aux efforts

que

que pourroient faire les Suédois pour allumer la guerre dans l'Empire. Il se fit pour cet effet une Alliance particuliére des Rois de Pologne, de Dannemarc & de Prusse avec les autres Confédérés, qui devoient contribuer à cet armement: mais on convint néanmoins de ne point agir, à moins que les Suédois de leur côté ne commençassent les hostilités. 1710.

On fut six mois en Suéde sans recevoir des nouvelles du Roi, tout ce qu'on en savoit depuis sa malheureuse défaite, c'est qu'il étoit toujours à Bender. Dans cette conjoncture, le Senat se crut obligé de faire convoquer les Etats du Royaume, afin d'autoriser les dispositions qu'on pouvoit faire, au nom de cette Assemblée générale. Elle se tint à Stockholm au mois d'Août; & comme, après les bruits qui avoient couru de la mort du Roi, on avoit eu enfin des avis certains qu'il étoit plein de vie à Bender, on lui envoya un Gentilhomme pour recevoir ses ordres, & régler les affaires par sa direction immédiate. On fit cependant tout ce qu'on put, qui fut d'inviter par un Placard tous les sujets & habitans du Royaume, qui avoient de l'argenterie, à la porter à la Monnoie pour en faire des espéces, avec assurance de leur payer l'intérêt de leur prêt à 6 pour cent. On fit de la monnoie de tout le cuivre que les Mines royales avoient rapporté cette année, & on mit de nouvelles impositions sur les caroſſes, & sur les autres choses qui ne sont à l'usage que des plus aisés; en quoi la Noblesse témoigna qu'elle vouloit porter sa part des charges publiques, pour en soulager le peuple.

1710. On ne put cependant empêcher par ces précautions que les Moscovites n'emportassent la ville d'Elbing, dont le Roi de Suéde étoit demeuré le maître depuis son entrée en Pologne; & que le Roi de Dannemarc, qui s'étoit déclaré ennemi dès l'année dernière, ne se rendit maître de Christianstat & de Carelshaven dans la Scanie, où il ne trouva point alors d'opposition. Mais à la fin le Général Steinbock ayant mis sous les armes vingt-cinq mille hommes dans les provinces intérieures de la Suéde, livra bataille aux Danois, & les défit entiérement: après quoi poursuivant sa victoire il reprit les places qu'ils avoient emportées, & les réduisit à la seule ville d'Elsinbourg. Cette ville ne pouvant faire une longue défense, & les Danois se voyant battus d'une nombreuse artillerie, ils prirent le parti de repasser la mer, & d'abandonner la province de Scanie, c'est-à-dire, tout ce qu'ils avoient occupé des Etats du Roi de Suéde.

La guerre alors ne se fit plus que par mer. Les Suédois avoient aussi armé une Flotte, non seulement pour défendre leurs ports, mais pour avoir leur revanche de l'entreprise des Danois. Le Czar de Moscovie, ami de tous ceux qui se déclaroient contre le Roi de Suéde, avoit fait alliance avec le Roi de Dannemarc, & lui avoit promis des troupes que celui-ci devoit envoyer prendre sur les côtes de la Prusse Polonoise. Les vaisseaux Danois étoient prêts à faire le transport, & la Flotte Suédoise étoit alerte de son côté pour l'empêcher: les Danois cependant ne laissérent pas de passer; mais craignant d'apporter dans leur pays la Peste, dont on sçait

soit que les Moscovites étoient attaints par 1716.
la guerre qu'ils faisoient en Livonie & en Finlande qui en étoient infectées, ils s'en retournèrent sans rien faire. Ils ne furent pas plutôt retournés sur leurs côtes, avec une Flotte marchande qui venoit de Dantzic à Coppenhague, que la Flotte Suédoise se présenta pour les combattre. Leur rencontre se fit près de l'Ile d'Amach, où tous les vaisseaux Danois s'étoient retirés. Ils y furent battus; & comme cette Ile est proche de Coppenhague, le Roi de Dannemarc craignant qu'après cet avantage les Suédois ne fissent une descente & ne formassent quelque entreprise, assembla tout ce qu'il put de troupes près de sa capitale, fit dresser sa tente dans le camp, & prit toutes les mesures possibles pour sa défense. Les Suédois cependant, contens de la prise de quantité de vaisseaux marchands qu'ils enlevèrent en cette occasion, se retirèrent dans leurs ports. Ils voulurent même dans la suite rendre quelques prisonniers qu'ils avoient faits dans les places reprises; mais comme le mal contagieux avoit commencé à se répandre dans quelques provinces de Suéde, le Roi de Dannemarc ne voulut point qu'on les reprit.

Ce Prince, qui croyoit avoir mis ses affaires sur un si bon pied dès le commencement de la guerre qu'il avoit déclarée, voyant tous ses desseins échoués, fit un grand changement parmi ceux qui avoient eu de l'emploi dans ses troupes. Le Général Lewenhaupt, qui en avoit eu le commandement en chef, fut destitué, aussi-bien que quelques Officiers; & d'autres, qui avoient témoigné plus de fermeté dans quelques occasions parti-

1710. culiéres, furent avancés, & montérent aux prémiéres charges. Tous ces contretems arrivés au Roi de Dannemarc l'empêchérent de tenter cette année une nouvelle descente dans la province de Schonen, comme il l'avoit projetté; & se trouvant assez empêché à mettre en sureté ses propres provinces, il ne songea qu'à réparer son Armée & sa Flotte, qui avoient été extrémement endommagées l'une & l'autre.

Si les affaires du Roi de Suéde fussent ablées aussi bien dans la partie de ses Etats qui étoit attaquée par le Czar de Moscovie, il auroit eu tout sujet de se louer de la fortune: mais c'étoit tout le contraire; & par un surcroit de malheur, non seulement la Livonie & la Finlande furent affligées de la Peste, mais les Moscovites lui enlevérent la prémiére de ces provinces toute entiére, & firent des progrés considérables dans l'autre. La ville de Riga, capitale de la Livonie, après un siége assez long, fut contrainte de se rendre; & malgré la capitulation, l'on retint la garnison prisonniére de guerre, à cause de quelques inobservations de Traités & de quelques violations du Droit des Gens, que le Czar accusoit les Suédois d'avoir commis en d'autres rencontres au commencement de la guerre. Le Fort de Dunamonde, situé à l'embouchure de la Duine dans le golfe de Riga, céda aux mêmes efforts. Rével & Pernau se rendirent de même dans la suite; aussi-bien que Kexholm, la plus forte place & le prémier magazin de la province de Livonie. Il est vrai que, comme on l'a dit, la Peste infectant cette province, les garnisons devinrent presque par-tout en si petit nombre par

la

la mort ou la maladie des soldats, qu'il étoit impossible qu'elles résistassent à des attaques aussi vigoureuses. La ville de Wibourg, capitale de la Carélie sur le golfe de Finlande, fut aussi emportée par les Moscovites le 24 Juin, sous la conduite de l'Amiral Apraxin. 1716

Pendant que le Général Czérémétof triomphoit dans la Livonie, le Czar étoit à Pétersbourg, où il recevoit les nouvelles de toutes ces conquêtes. Comme dans la guerre qui se fit en Livonie, le Duché de Courlande qui lui est voisin souffrit beaucoup par la manière absolue, dont les Moscovites ont coutume de se servir de tout ce qui leur est nécessaire; le Czar voulut user de générosité envers le Duc, Souverain de cette province, jeune Prince doué de très belles qualités. Il le reçut dans son alliance, en lui donnant pour épouse la Princesse Anne sa niéce, fille du feu Czar, Jean son frére, avec 300000 écus de dot, & tous les avantages qu'il pouvoit se promettre de cette union. Les noces furent célébrées au mois de Novembre à Pétersbourg, où Sa Majesté Czarienne s'étoit rendue, après avoir visité les conquêtes de ses Généraux. La cérémonie se fit avec une magnificence vraiment royale. Mais toute cette grande fortune ne fut pas de longue durée pour l'époux, qui, environ deux mois après, conduisant dans ses Etats son épouse déjà enceinte mourut en chemin, d'une fiévre chaude qui l'emporta en peu de jours.

La douleur que le Czar eut de cette mort, fut suivie quelque tems après d'un sujet de chagrin beaucoup plus considérable: mais le cœur de ce Prince, accoutumé aux grands

1710. desseins & aux hautes entreprises, étoit supérieur à tous les contretems. On ne cessoit de représenter au Sultan, que les prospérités du Czar, dont les armes triomphoient aux dépens du Roi de Suéde, pourroient à la fin devenir fatales à ses propres Etats ; afin de l'engager par-là à protéger hautement ce Prince exilé. Ces sollicitations le firent enfin résoudre à changer de Vizir, celui qui l'étoit alors ayant des sentimens tout différens, & ne cessant de lui persuader la neutralité dans une affaire qui pouvoit le commettre avec tous ses anciens ennemis, s'il se déclaroit contre le Czar, dont la plupart des Princes étoient alliés. Numan Bacha fut mis en sa place. Prévenu de l'idée que le Sultan se feroit beaucoup d'honneur par une protection éclatante, & croyant même qu'un Empereur Musulman étoit obligé indispensablement par sa dignité à prêter son secours à tous les Princes opprimés, il fit enfin résoudre le Sultan à la guerre en faveur du Roi de Suéde, contre ceux qui s'opposeroient au retour de ce Prince dans ses Etats. Mais comme le nouveau Vizir portoit ses vues encore plus loin, & qu'il prétendoit régler toute la Monarchie par ses lumiéres particuliéres, sans observer les ménagemens que les conjonctures rendent souvent nécessaires ; le Sultan le renvoya à son Gouvernement ; & donna les Sceaux à un troisiéme Vizir nommé Méhémet Bacha, fils d'un Médecin, & qui s'étoit avancé par sa propre conduite à la Cour Ottomane. Celui-ci trouvant les choses disposées à la guerre, ne s'y opposa pas ; d'autant plus que le Kan des Tartares, les Janissaires & même le Mufti s'étoient jettés dans

dans le parti du Roi de Suéde ; les premiers, 1711.
par impatience de demeurer oisifs, & de n'avoir aucune occasion de butiner sur les Chrétiens ; & le dernier, par une cabale de Cour, qui croyoit sans doute trouver son compte dans cette entreprise.

Le Sultan avoit de tems à autre fait quelques présens au Roi de Suéde, pour lui donner les moyens de se soutenir. Il s'étoit assemblé auprès de ce Prince, outre ceux qui l'avoient suivi après sa déroute, quantité de Suédois & de Polonois de son parti, qu'on faisoit monter environ à trois mille hommes. Le Palatin de Kiovie étoit à la tête de ces derniers, & il avoit employé à Constantinople tous les ressorts possibles pour porter la Cour à la rupture. Les choses étant enfin tournées à la guerre, le Sultan fit tenir de plus grandes sommes au Roi de Suéde, afin qu'il se préparât, & accrût le nombre de ses adhérens ; & fit déclarer en même tems au Ministre du Czar, qu'il ne pouvoit refuser sa protection & son secours au Roi de Suéde, & qu'il vouloit le faire reconduire dans ses Etats avec une Armée capable de lui faire surmonter tous les empêchemens qu'on y pourroit mettre. L'Ambassadeur du Czar avoit sans doute bien des choses à répondre à cette proposition, & des choses fort justes & qui n'auroient pas fait honneur à la sincérité des promesses du Sultan & de son Conseil, qui venoit de renouveller la paix avec son maître ; car il n'y avoit que six mois que ce renouvellement s'étoit fait avec toute la solemnité possible. Il y a même toute apparence qu'il en dit quelques-unes, puisqu'il fut mis en prison au Château des sept Tours. Quoi qu'il

1710. qu'il en soit, le Czar fit protester quelque tems après, come il avoit déjà fait auparavant, qu'il ne s'opposeroit point au retour du Roi de Suéde dans ses Etats, pourvu qu'il y voulût rentrer avec des sentimens d'ami, après avoir terminé par une bonne paix les sujets de leur querelle, & la guerre qu'il lui avoit déclarée pour avoir prêté quelques secours au Roi Auguste, que ses propres Sujets avoient abandonné, & dont lui Roi de Suéde avoit entrepris la ruine, sans autre intérêt que celui de sa vengeance particuliére. L'Empereur fit aussi représenter au Sultan, que si Sa Hauteſſe ne prenoit les armes contre le Czar que pour procurer le retour du Roi de Suéde dans ses Etats, il pouvoit l'éviter, puisqu'il offroit lui-même à ce Prince un passage par la Hongrie, & par ses provinces héréditaires. D'ailleurs la République de Venise s'étoit aussi montrée promte à le recevoir, s'il plaisoit au Grand-Seigneur de le faire conduire dans leur ville par quelques-uns de ses vaisseaux, s'obligeant de le transporter ou dans quelque port de France, ou encore plus loin, s'il le souhaitoit. On assure que le Grand-Seigneur, qui à la maniére lente avec laquelle il s'étoit disposé à la guerre, & à la promtitude encore plus grande avec laquelle il fit ensuite la paix, paroissoit déjà disposé à s'accommoder, fit proposer au Roi de Suéde ces deux moyens de s'en retourner dans ses Etats; & que le Roi les refusa absolument, insistant sur la promesse qu'on lui avoit faite d'une Armée de quarante mille hommes tout au moins, avec laquelle il vouloit repasser par la Pologne, & y faire sans doute de nouveaux efforts

forts pour en chaſſer le Roi Auguſte. On verra dans ſon tems quel effet eut cette proteſtation. 1710.

Auguſte, retourné en Pologne l'année précedente, y attendoit que, ſelon la coutume du pays, une Diéte l'eût reconnu de nouveau pour Roi avec les ſolemnités ordinaires. Cette Diéte avoit été indiquée pour le mois de Février de cette année à Varſovie; & malgré la Peſte qui avoit infecté beaucoup de lieux qui n'en étoient pas éloignés, elle ſe tint au tems préfix: mais le Roi eut le chagrin de voir que chacun vouloit propoſer les points ſur leſquels devoient rouler les déliberations, & que perſonne ne vouloit accepter ceux des autres. La plupart des Députés ſe répandirent auſſi en de grandes plaintes ſur le ſéjour des troupes Moſcovites en Pologne, & encore plus ſur le peu de diſcipline qu'elles obſervoient, & les accablantes contributions qu'elles exigeoient pour leur ſubſiſtance. Le Miniſtre du Czar auprès du Roi voulut bien écouter ces plaintes, accorder tout ce qu'il pouvoit pour tenir mieux en bride ces troupes, & ſe charger d'écrire à ſon Maître pour obtenir le reſte. Mais comme le ſéjour du Roi de Suéde en Turquie, & les inſtances qu'on ſavoit bien qu'il faiſoit pour porter le Sultan à une rupture, tenoient toujours la Pologne expoſée au danger d'avoir la guerre; la Diéte régla encore l'Armée de la Couronne, & pourvût en quelque maniére à ſa ſubſiſtance: de ſorte que ces deux points, qui paroiſſoient être les plus importans, ayant été ajuſtés, le reſte fut auſſi terminé avec plus d'union & de concert, qu'on n'en avoit eſpéré des diſpoſitions échauf-

1710. chauffées avec lesquelles on avoit commencé la Diéte. Le Roi y fut reconnu unanimement, au moins personne ne protesta contre cette reconnoissance. Il reçut des congratulations sur son retour, conféra des charges à divers Sujets, & se remit en possession de tous les droits attachés à la Royauté. Il fut visité par le Prince de Moscovie, héritier présomptif de la couronne, qui commença par la Pologne le voyage qu'on disoit qu'il avoit entrepris pour visiter toute l'Allemagne. Il se rendit aussi quelque tems après en Saxe, ce qui parut dans la suite être le but principal de ses courses, puisqu'il y vit plusieurs fois la Princesse de Wolffenbutel, qu'on assura dès-lors que Sa Majesté Czarienne lui avoit destinée pour épouse.

Le Roi Auguste ayant expédié l'affaire de la Diéte, qui étoit l'intérêt général du Royaume, pensa à son intérêt particulier, & se rendit en Prusse pour avoir raison de la ville de Dantzic qui avoit livré ses bagages au Roi de Suéde, lorsque celui-ci étoit le plus fort en Pologne & le poursuivoit. Le Roi faisoit monter le dédommagement qu'il prétendoit de cette perte, à 500000 écus, & peut-être que ce qu'il avoit perdu valoit bien cette somme: mais la ville étoit alors en un si pitoyable état, & par les pertes qu'elle avoit elle-même souffertes, & par la Peste qui venoit de la ruiner presque entiérement, qu'il se laissa fléchir & diminua de beaucoup ses prétentions.

La déclaration de la Porte en faveur du Roi de Suéde, acheva de rendre comme certain le danger où la Pologne craignoit d'entrer, par une nouvelle guerre avec les Infidéles.

Le

le Roi en étant averti, hâta autant qu'il put toutes les dispositions qu'il crut propres pour une vigoureuse défense. Il accrut la garnison de Caminieck, & le Czar lui ayant laissé un souverain commandement sur ses troupes, il en fit défiler une partie vers la Podolie pour couvrir cette frontière, & s'opposer aux projets que le Roi de Suède voudroit faire en Pologne, s'il se trouvoit qu'il pût disposer de l'Armée du Sultan. Il repassa ensuite en Saxe, pour y préparer les secours qu'il pouvoit tirer de ses propres Etats, pour le soutenir sur le trône où il étoit remonté. Car quoique les Polonois, en le recevant de nouveau, eussent protesté dans leur dernière Diète qu'ils feroient de ses intérêts particuliers ceux de la République, & que par conséquent ils le soutiendroient de toutes leurs forces; cependant il n'ignoroit pas que les secours qu'il en tireroit d'ailleurs ne lui seroient pas inutiles: d'autant plus que les Turcs, en se déclarant pour le Roi de Suède, publioient qu'ils ne vouloient point rompre avec la République de Pologne, dans la vûe sans doute de partager les esprits de la nation, & de la refroidir sur l'article de la défense du Roi, sous prétexte que sa cause étoit distinguée de celle de la République. On verra ci-après les raisons de l'un & de l'autre côté, & ce qui finira les événemens de cette année par le récit des négociations, qui se glissèrent dans le corps de la République des Suisses & des Grisons, quoique cette nation n'eût aucune part directe dans la guerre. 1710.

La France, qui tire une grande quantité de troupes de ces Républiques, a coutume

de

1710. de tenir un Ministre à Soleurre avec titre d'Ambassadeur; & celui-ci, comme ayant à faire à des gens qui ont besoin de son maître, a coutume de les traiter avec beaucoup de hauteur, & d'entrer en connoissance particuliére de tout ce qui regarde le général des Cantons, & souvent les intérêts des familles particuliéres. Il est à remarquer que, comme il fait sa résidence ordinaire à Soleurre, tous les Sujets de ce Canton sont particuliérement dévoués au service de la France; & il est presque inouï qu'aucun bourgeois ou personne de quelque considération de la ville ou du territoire de Soleurre, ait pris engagement avec aucun autre Souverain que Sa Majesté Très-Chrétienne. Cet attachement particulier, ou plutôt cette confiance que les Ministres de France ont encouragé, donna lieu aux embarras où se trouvérent le Corps Helvétique & les Grisons; les entreprises formées depuis, ayant été des suites ou des représailles de la prémiére qui fut faite à Soleurre.

Un certain Officier des troupes de l'Empereur, nommé Renaud, ayant été soupçonné d'avoir eu part à quelques intrigues formées dans la Comté de Bourgogne au commencement de cette année, Mr. du Luc, Ambassadeur de France, averti qu'il étoit en cette ville, le fit enlever de sa propre autorité, & sans faire intervenir l'Autorité publique des Magistrats de Soleurre. Il fit la même chose quelque tems après, à l'égard d'un jeune homme du pays des Grisons, qui étudiant alors à Genéve, fut tiré de la ville sous ombre de promenade, & conduit sur les terres de Savoye qui en sont proches, où des personnes apostées de prirent,

& &

& l'emmenérent dans une Citadelle du Comté de Bourgogne. Ce jeune-homme étoit fils d'un nommé Masner, Conseiller de la ville de Coire, & d'une famille considérble au pays des Grisons. Masner le pére, ayant vu enlever comme de bonne prise divers effets, pour la sureté desquels il avoit obtenu un passeport du Maréchal de Villars, s'étoit mis à user de représailles contre quelques Couriers François qui passoient par son pays, & les avoit dépouillés. Non content de ces satisfactions, il s'étoit saisi, de son autorité particuliére, de la personne d'un nommé Merveilleux, qui faisoit les fonctions d'Interprété ou d'Agent de l'Ambassadeur du Luc auprès des Grisons, & dont le frére étoit celui qui avoit tiré son fils de Genéve & l'avoit livré aux François. L'Ambassadeur fit grand bruit de cette derniére détention: mais comme Masner protestoit de n'en être venu là que pour ravoir son fils, qu'on lui avoit enlevé avec une supercherie toute visible, l'affaire fut mise en traité, & entre les mains de personnes tiérces & autorisées par l'Ambassadeur, au nom duquel on promit à Masner la restitution de son fils, au cas qu'il rendit le prisonnier qu'il avoit fait de son côté, & qu'il vint en personne donner quelque satisfaction à l'Ambassadeur, de l'enlévement de son Interpréte. Masner satisfit à tout ce qu'on exigeoit de lui, il rendit la liberté à Merveilleux, & fut à Soleurre faire à l'Ambassadeur les complimens dont on étoit convenu. Mais l'Ambassadeur, quoiqu'il le reçut fort bien & parût être satisfait, s'excusa de la restitution de son fils, sous prétexte qu'il avoit promis de s'interposer pour obte- 1718

nir

1710. nir sa liberté, mais que la Cour ne trouvoit pas à propos de la lui rendre, ce qui ne dépendoit plus de lui ; qu'il avoit satisfait de son côté à tout ce qu'il avoit du promettre. Masner étoit revêtu d'une charge de Commissaire de l'Empereur, à l'occasion du passage que ses troupes font souvent obligées de faire du Tirol en Italie par le pays des Grisons. Aussi le Baron de Gruth, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale, prit en main la cause de celui-ci, qui continuoit à se plaindre de la mauvaise-foi dont on en avoit agi avec lui, & écrivit & reçut quelques Lettres du Ministre de France sur cette affaire, chacun d'eux se plaignant & tâchant de justifier le parti qu'il avoit pris. Il paroît par les lettres de Mr. du Luc, que le sujet pour lequel on retenoit le jeune Masner, étoit afin d'obliger le père à la restitution des sommes qu'on l'accusoit d'avoir enlevées aux Couriers, sans faire mention de ce qu'on lui avoit retenu auparavant : Masner y étoit traité de voleur public, & l'Ambassadeur n'y montroit aucune disposition de le contenter sur la liberté de son fils. Masner de son côté, sans nier le fait, s'en tenoit à la foi publique, qui seroit honteusement jouée, s'il étoit permis aux Princes de desavouer leurs Ministres, & de se moquer des promesses qu'ils font à ceux qui traitent avec eux, fondés sur l'assurance de l'accomplissement de ce que ceux-ci auroit promis. Mais il se plaignoit en-vain : ce qui le porta à la fin, se confiant sans doute à une plus puissante protection, à entreprendre une nouvelle représaille plus importante que la première, & qui pût obliger la Cour de France à lui rendre son fils.

Mr.

Mr. de Vendôme, Grand Prieur de France, 1703
après avoir voyagé environ deux ans en Italie, exilé en quelque maniére de la Cour de France, avoit réſolu de s'en rapprocher, & de ſe rendre en Suiſſe auprès de l'Ambaſſadeur. Comme il ſortoit de Veniſe, pour ne point toucher la Lombardie qui étoit au pouvoir du Roi Charles & de l'Empereur, il prit ſon chemin par les Griſons. Ce fut en ce pays où Maſner, averti de ſa venue, ſe trouva avec une troupe de gens armés; & ayant appris de lui-même qu'il étoit François & même Grand-Prieur de France, il l'arrêta au milieu de ſes gens, en lui proteſtant qu'il en uſoit ainſi pour ſe venger du mépris qu'avoit fait juſqu'alors l'Ambaſſadeur de France des juſtes inſtances qu'il lui avoit adreſſées pour ravoir ſon fils, que ce même Ambaſſadeur avoit fait enlever, & promis de rendre quand il relâcha ſon Interpréte ou ſon Agent. Le Grand-Prieur fut conduit par les ſoldats qui accompagnoient Maſner, dans un Château du Tirol dépendant de l'Empereur, qui, ou du moins ſon Gouverneur dans cette province, parut autoriſer par-là le reſſentiment de Maſner. L'Ambaſſadeur du Luc écrivit une lettre foudroyante aux Ligues Griſes, dans laquelle il leur demanda au nom du Roi, outre la liberté du Grand-Prieur, un châtiment proportionné à ce qu'il appelloit attentat dans la perſonne de Maſner; & il obtint en effet une partie de ſes demandes, les Ligues ayant enfin formé une eſpéce de Tribunal à Ilanz de pluſieurs Députés, avec autorité de connoître & juger de cette affaire. Cependant Mr. Mayning, Envoyé de la Reine de la Grande-Bretagne

aux

1610. aux Grisons, & le Baron de Greuth, donnérent divers Mémoires à ces Messieurs, dans lesquels ils tâchérent de les rendre sensibles à l'injure qu'on leur faisoit en les traitant avec tant de hauteur dans une chose où l'Ambassadeur étoit visiblement dans le tort, ayant lui-même donné lieu par le premier enlévement du fils de Masner, au ressentiment qu'il en avoit témoigné, & depuis par son refus d'exécuter sa promesse, aux plaintes qu'il en avoit faites, & au désespoir qui l'avoit porté à se procurer raison par cette seconde représaille. Il parut néanmoins dans la suite, que les représentations de ces Ministres ne purent vaincre la crainte que les Grisons avoient de la France, ni les porter à faire usage de leur Souveraineté, & à différer la condamnation de celui qui sembloit faire de si justes plaintes.

Ces brouilleries se trouvérent impliquées avec d'autres, qui firent connoître que le Corps Helvétique, non plus que celui des Grisons, n'étoit pas aussi respecté par la France qu'il le croyoit. Un particulier nommé Hector, François réfugié à Copet dans le pays de Vaud, en correspondance avec les Ministres du Roi Très-Chrétien, s'étoit engagé avec eux d'enlever une certaine somme d'argent que la Reine de la Grande-Bretagne envoyoit de Berne à Genéve; ce qu'il devoit exécuter par le secours de quelques soldats de la garnison de Versoi, petite place du pays de Gex sur le bord du Lac de Genéve, à deux lieues ou environ de cette ville. Mr. Stanian, Ministre de la Reine de la Grande-Bretagne auprès des Cantons, ayant eu nouvelle de ce complot, demanda qu'Hector fut arrêté, & l'obtint

tint. On le trouva pourvu d'une Commission pour cet exploit, & autorisé de patentes d'un Secrétaire d'Etat du Roi de France, à qui il servoit depuis longtems d'espion, & en cette qualité avoit eu part à beaucoup d'entreprises d'importance. Les Seigneurs du Canton de Berne, à qui le pays de Vaud est soumis, le condamnérent à un banniſſement perpétuel de leurs terres. Cela n'empêcha pas, quelques mois après, les partisans zélés de la France d'entreprendre d'autres enlévemens sur le même Lac, & dans les terres du même Canton de Berne. Un Envoyé du Duc de Savoye s'étant rendu à Genéve pour passer de là au pays de Valais, ne se fut pas plutôt embarqué sur le Lac, qu'il rencontra deux barques chargées de soldats François, qui s'étoient mis en possession de visiter tous les bâtimens, & d'exercer une Jurisdiction souveraine sur tout ce Lac. Il n'évita une seconde fois de tomber entre leurs mains, que parce qu'il s'étoit pourvu d'une escorte & qu'apparemment les François s'apperçurent qu'ils n'étoient pas les plus forts. Un Prince de la Maison de Saxe-Eisenach courut encore le même risque; & les Mémoires de Mr. Stanian présentés sur cette matiére ne servirent qu'à faire comprendre au Corps Helvétique qu'il devoit tout tolérer, comme n'y pouvant mettre ordre, ou procéder également contre tous ceux qui violoient la Souveraineté de son territoire; qu'autrement, il entendroit toujours des plaintes de quelque côté, sans y pouvoir donner de pleines satisfactions. 1710.

Clément XI, qui venoit d'entrer dans l'onziéme année de son Pontificat, étoit à peu 1711.

1711. près dans la même situation. Placé entre la Maison d'Autriche & celle de France, son penchant pour celle-ci lui fit faire au commencement beaucoup de démarches, dont l'autre se crut véritablement offensée. Les Etats de la Couronne d'Espagne en Italie, & particuliérement le Royaume de Naples disputé par les deux Maisons, firent naître l'occasion à celle d'Autriche de donner de grands chagrins au Saint Pére. Les quartiers pris sur ses terres, & le passage d'une Armée au travers de l'Etat Ecclésiastique, l'obligérent à employer toute sorte de moyens pour s'y opposer, jusqu'à recourir aux armes: mais tous ses efforts ne servirent qu'à faire traiter ses Sujets avec encore moins d'égard. Une partie de son domaine demeura même entre les mains du plus fort, sans que les menaces, ni la voie des négociations, lui pussent servir à retirer la ville & le Comté de Comachio des mains de l'Empereur. Celui-ci, en vertu des droits qu'il prétendoit appartenir à la Couronne Impériale, & pour procurer quelque satisfaction à la Maison de Modéne, dont les prétentions avoient été expressément réservées dans la paix des Pirénées, continuoit encore à retenir ce Comté, & ne paroissoit nullement disposé à s'en désaisir. La supériorité du parti de l'Empereur ayant enfin rangé presque toute l'Italie sous son pouvoir; &, malgré les instances de la France, & le prétexte de la défense du Pape, aucun Etat d'Italie n'ayant voulu former une Ligue pour s'opposer à cette supériorité; le S. Pére se soumit enfin à la nécessité commune, & commença de traiter avec les Ministres de l'Empereur. Le Marquis de Prié étoit

était à Rome avec le titre d'Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Impériale: mais comme le Pape avoit toujours de nouvelles difficultés à opposer, ou de nouvelles demandes à faire, le Marquis différoit aussi de paroître en public, & de donner à la Cour de Rome une satisfaction à laquelle elle est très sensible; c'est de voir les Ambassadeurs avec des trains magnifiques & proportionnés à la grandeur de leurs Maîtres, faire la cour au Saint Pére, & témoigner par leur soumission le respect dû à sa Dignité. Enfin les choses en étant venues, à ce qu'on prétend, aux termes d'un accommodement final, le Marquis avoit pris Caractére sur la fin de l'année dernière: & le jour même de l'anniversaire du couronnement du Pape, il avoit paru avec un cortége aussi magnifique & aussi nombreux, qu'on en eût vu depuis longtemps. Il avoit pris alors la prémiére audience solemnelle; car pour des audiences particuliéres, il en avoit eu plusieurs dés son arrivée à Rome, c'est à dire pendant l'espace de plus de deux ans, puisqu'il y étoit depuis le 24 Octobre 1708. Pour marquer la réconciliation toute entiére du Pape avec la Maison d'Autriche, le Prince d'Avellino parut aussi en public au commencement de cette année, avec le titre d'Ambassadeur du Roi Charles III, ensuite de la reconnoissance que le S. Pére avoit faite de ce Prince pour Roi d'Espagne: reconnoissance qui mécontenta si fort le Roi Philippe, malgré les restrictions dont elle étoit accompagnée, qu'il en étoit venu à cause de cela à une rupture manifeste avec le Pape. Malgré ce mécontentement, le Pontife donna encore au Roi Charles une autre

1711.

1711. satisfaction qu'il attendoit de lui : ce fut de lui envoyer en qualité de Nonce un Prélat du prémier ordre. Mr. Spinola, nommé pour cet effet, partit de Rome pour Barcelone, où il suppléa au défaut du prémier envoi de l'Abbé Lucini, qui n'avoit que le titre d'Internonce.

Le Saint Pére poussa encore plus loin les marques de l'estime qu'il témoignoit pour la Maison d'Autriche, en donnant diverses commissions en faveur de la Cour de Vienne; à son neveu Don Annibal Albani, qu'il avoit envoyé il y avoit plus d'un an en Allemagne. Il lui ordonna de moyenner, autant qu'il pourroit, en employant l'autorité du Siége de Rome, le retour des Hongrois à l'obéissance de l'Empereur; & il le chargea de quelques autres petites graces qu'il est d'usage de demander aux Papes, & par lesquelles ils temoignent leur affection envers les Princes; quoiqu'à dire le vrai, ces graces soient d'une telle convenance, que le refus qu'ils en feroient causeroit plus d'embarras, qu'il ne relèveroit leur autorité. On s'attendoit même qu'il créeroit ce neveu Cardinal pendant son séjour à la Cour de Vienne, tant parce que les Prélats envoyés avec le caractére de Nonce n'ont point coutume de sortir des Cours Royales sans être revêtus de cette dignité, que pour favoriser d'autant plus l'Empereur en lui donnant lieu de gratifier à son tour ce neveu & toute sa Maison, à qui on publoit qu'il étoit effectivement disposé de conférer le titre de Prince de l'Empire. Mais la mort de l'Empereur Joseph, arrivée contre toute espérance le 9 Mai de cette année, apporta de nouveaux obstacles à l'avancement de ce ne-

neveu, & jetta le Pape dans de nouveaux 1711.
embarras, par l'engagement qu'il prit de recommander les Electeurs de Cologne & de Baviére, & de faire jouir son neveu de certains droits dans l'élection d'un nouvel Empereur, que les Electeurs ne furent point disposés à lui accorder.

La mort de l'Empereur arriva dans un tems, où toutes choses paroissoient s'acheminer dans l'Empire à un heureux dénouement des grands projets que l'on y avoit formés. Joseph, tout plein de zéle pour la continuation d'une guerre, sans laquelle il voyoit bien qu'on ne pouvoit espérer d'arriver au but de la Grande Alliance, employoit tous ses soins pour avancer les préparatifs de la campagne. Ses troupes particuliéres furent prêtes dans tous les lieux où il les devoit fournir : il y ajouta même un renfort pour l'Espagne, où le Roi Charles son frére en avoit le plus grand besoin. Il se hâta pour cet effet d'assoupir les restes de la guerre que lui faisoit le Prince Ragotzi en Hongrie, & passant par-dessus tous les égards qui l'avoient retenu jusqu'alors, il accorda dans la Diéte de Presbourg, qu'il avoit ouverte en dernier-lieu pour ouïr les griefs de la nation & pour trouver les moyens d'un accommodement final, une amnistie générale à tous les mécontens, sans en exclure les Chefs, ni même le Prince Ragotzi qui en avoit été jusqu'alors excepté. Il promit en outre une restitution générale de tous les biens, qu'on leur avoit confisqués en conséquence de leur révolte. Ces conditions parurent d'autant plus favorables aux mécontens, que leurs armes devenoient tous les jours plus malheu-

1711. reuses, & qu'ils ne faisoient plus la guerre qu'avec des pertes continuelles. Les Généraux de l'Empereur, qui les pressoient avec toute la vigueur possible malgré la rigueur de l'Hiver, venoient de leur enlever Agria, Caffovie, Ungwar, & la plupart des places qui leur restoient encore; en sorte que le Prince Ragotzi & le Comte Bérézini, qui étoient les principaux du parti, ne pouvant plus tenir la campagne, s'étoient retirés en Pologne; & l'on disoit même que le Prince avoit eu recours au Sultan, pour l'engager contre l'Empereur dans les affaires de Hongrie. Mais le Comte Caroli, un autre des principaux Chefs, accepta l'amnistie qui fut publiée après la mort de l'Empereur, & passa avec un bon corps de troupes au service de l'Impératrice Régente, qui, en attendant d'Espagne le Roi Charles, avoit pris le gouvernement des Pays héréditaires. Cette Pacification ou Amnistie accordée aux Hongrois fut publiée à Zatmar le 29 d'Avril, souscrite au nom des Comtes Jean Palfi Ban de Croatie, & Erdod Général-Maréchal-de-Camp de l'Empereur, tous deux Généraux & Plénipotentiaires de Sa Majesté Impériale, & par un Conseiller Aulique envoyé en Hongrie pour achever le Traité.

Ce Traité contenoit X Articles, dont les principaux, comme on a dit, étoient le pardon général, & la restitution des biens confisqués, avec une formule de serment de la part de l'Empereur, & d'acceptation des Hongrois. Par ce formulaire, moyennant la déclaration & la promesse que faisoit Sa Majesté Impériale pour elle & ses successeurs, de maintenir les droits, les loix & les libertés,

tés, tant dans les affaires Politiques que dans les Ecclésiastiques, des Religions reçues, approuvées, ou tolérées, les acceptans promettoient d'être fidèles jusqu'au dernier soupir, à lui & à son légitime successeur dans le Royaume. Le Traité fut ensuite exécuté à Carlstat le 19 du mois de Mai, par plus de quarante personnes qualifiées, tant du Royaume de Hongrie, que de la Principauté de Transilvanie; les Notaires qui reçurent l'Acte de cette acceptation ayant fourni par procuration les noms de beaucoup d'autres qui avoient pareillement accepté l'amnistie, & promettoient la même obéissance & la même fidélité. Le Comte Caroli fut celui qui accepta l'amnistie avec le plus d'éclat & de cérémonie. Il étoit auprès de Zatmar, à la tête de 22 régimens, qui faisoient environ 12000 hommes. Le Comte Palfi s'étant avancé avec un détachement des troupes de l'Empereur qu'il commandoit, & avec le Conseiller Aulique envoyé par l'Empereur, s'approcha du Comte Caroli; & après les prémiers complimens & les félicitations de part & d'autre, le Comte Palfi se promena seul à cheval avec le Conseiller entre les deux lignes sur lesquelles étoient rangés les régimens, comme s'il les avoit passés en revue. Tous les Officiers & soldats, à mesure qu'il passoit devant eux, avoient la tête nue, & une main élevée en haut, en signe de soumission & de fidélité; après quoi leurs drapeaux, qu'ils avoient toujours tenu bas, furent portés au nombre de 149 aux pieds du Comte Palfi, qui en envoya d'abord une douzaine à Vienne, pour marque de cette grande pacification. 1711.

1711. Cependant le Comte Esterhasi refusa de rendre Mongatz; & le Prince Ragotzi, à qui cette place appartient, s'étant retiré, comme on a dit, hors du Royaume; la paix parut accrochée par-là. Et comme ce Prince, quoique hors d'état de former un corps de troupes considérable, avoit néanmoins encore beaucoup de partisans qui s'étoient renfermés dans cette place & dans deux autres, dont les Commandans ne trouvérent pas à propos de se soumettre; la Cour de Vienne ne put profiter autant qu'elle auroit souhaité de cette pacification, pour employer ailleurs la plupart des troupes Impériales qui avoient servi en Hongrie.

La déclaration de guerre, que le Sultan venoit de faire contre le Czar de Moscovie, fut un pressant motif de continuer à veiller, avec plus de soin encore, à la conservation de ce Royaume. Car quoique le Grand-Vizir eût dépêché un Chiaoux à Vienne, pour assurer Sa Majesté Impériale de la disposition où étoit le Sultan d'observer religieusement la dernière paix de Carlowitz; cependant la Porte venant de rompre la paix qu'elle avoit jurée au Czar peu de mois auparavant, c'auroit été une imprudence bien grande de s'en fier à des protestations aussi équivoques que celle-là. On reçut néanmoins ce Chiaoux à Vienne le 7 d'Avril, veille du jour que l'Empereur Joseph tomba malade de la maladie dont il mourut. Il étoit adressé au Prince Eugéne, comme au Prémier Ministre & prémier Général de l'Empereur; & quoique celui-ci fût pressé de partir pour les Pays-Bas, il différa néanmoins son départ jusqu'à ce qu'il lui eût donné audience publique: ce

qu'il

qu'il fit à la tête de tous les Membres du Conseil de guerre, avec toute la magnificence & l'éclat que demandoit la dignité de sa charge & la gloire de Sa Majesté Impériale. Toute la commission de l'Envoyé Turc roula sur des protestations d'une religieuse & exacte observation de la dernière paix avec les Pays héréditaires de l'Empereur, nonobstant l'engagement pris par le Sultan contre le Czar de Moscovie. Elle étoit exprimée dans une lettre du Vizir qu'il rendit au Prince, afin que celui-ci en assûrât Sa Majesté Impériale. Le Prince y répondit par des assurances réciproques, & partit dès le lendemain, après avoir laissé au Comte d'Erbestein, Vice-Président du Conseil de guerre, le soin de donner audience au Chiaoux quand il voudroit s'en retourner : il le chargea aussi de lui remettre une lettre pour servir de réponse à celle du Vizir, remplie d'assurances mutuelles du desir de vivre en bonne intelligence avec les Etats de Sa Hauteſſe; & le présent dont on a coutume de gratifier les Ministres étrangers. 1711.

Le Prince Eugéne ne fut pas plutôt parti de Vienne, qu'il apprit, par un Courier qu'on lui dépêcha, & qui le joignit à quelques lieues de Nuremberg, la mort de Sa Majesté Impériale. Ce Prince ayant senti dès le 8 d'Avril de grand maux de tête accompagnés de vomissemens, on reconnut le lendemain que c'étoit la petite-vérole. La maladie eut son cours ordinaire pendant huit jours, & les pustules sortirent assez heureusement, de sorte que l'on croyoit l'Empereur hors de danger. Mais comme ce mal est extrêmement dangereux pour les personnes d'un âge mûr,

1711. sur les cinq heures du soir du 16 il se trouva extraordinairement oppressé; & bien ce connut que la petite vérole étoit rentrée. L'Empereur, averti du danger où il étoit, se résolut à la mort avec toute la fermeté possible. Il s'y prépara par les dispositions les plus chrétiennes, & mourut fort tranquillement & avec une pleine connoissance, entre dix & onze heures du matin du lendemain 17 d'Avril, à l'âge de 32 ans, 8 mois, 3 semaines & 2 jours.

Comme il n'avoit point fait de testament, & que tous ses Etats étoient dévolus à son frère unique le Roi Charles qui étoit pour lors en Espagne, l'Impératrice sa mère prit le soin du gouvernement jusqu'à son arrivée; & s'appliquant aux affaires avec un zéle qui a peu d'exemples, elle exécuta toutes les disposition que l'Empereur avoit faites; soit pour l'entiere réduction de la Hongrie, ou pour la continuation de la guerre avec les Confédérés. Cette vigueur fut cause que la pacification de Hongrois eut son entier accomplissement, comme on a vu; & que ni la nouvelle déclaration de guerre du Sultan, ni des exhortations du Prince Ragotzi, ne purent détourner les bien-intentionnés de souscrire à l'amnistie & d'accepter les articles que l'Empereur leur avoit accordés.

La mort de ce Prince, qui paroissoit naturellement devoir apporter beaucoup de changemens dans les affaires des Alliés, ne les dérangea point du tout. Le Comte de Sinzendorf, Ministre de Sa Majesté Impériale à La Haye, informé par un Courier de cette mort, en donna avis dès l'heure même

à

à leurs Hautes Puissances, & les trouva dis- 1711.
posées non seulement à la continuation de la guerre, mais même à recommander, comme elles firent, par des lettres particulières à tous les Electeurs l'élévation du Roi Charles au trône de l'Empire. La Reine de la Grande-Bretagne entra dans les mêmes sentimens. Il n'y eut que le Roi de France & les Electeurs de Cologne & de Baviére, qui conçurent de grandes espérances de pouvoir profiter de cette mort.

La nouvelle n'en fut pas plutôt venue à Versailles, que le Roi envoya conférer avec ces Electeurs, afin de concerter les mesures les plus propres pour tirer avantage de cette révolution. On commença dès lors à publier que les armes du Roi Très-Chrétien, commandées par l'Electeur de Baviére, feroient les plus grands efforts du côté de l'Allemagne, & que ce Prince tâcheroit de rentrer dans son pays à la faveur de l'embarras où l'on supposoit que se trouveroient la Cour de Vienne & l'Empire, par la mort de l'Empereur Joseph. Ce devoit être un nouveau motif à cet Electeur pour se porter avec tout le zéle possible à cette guerre, de sçavoir que l'Empereur avoit notablement démembré les Etats de Baviére, qui étoient demeurés à sa disposition par le Ban de l'Empire. Outre la ville de Donawert, à laquelle il avoit rendu le rang de ville Impériale, l'Evêque d'Augsbourg en avoit eu quelques-unes pour le dédommager des pertes que l'Electeur lui avoit causées. Le Cardinal Evêque de Passau en avoit obtenu quelques autres, parce qu'elles étoient à sa bienséance. Le Comté de Lamberg, neveu de cette Eminence & Grand-

Ecuyer de l'Empereur, avoit eu le Landgriat de Leuchtenberg avec le titre de Prince; & Sa Majesté Impériale avoit joint à son Archiduché d'Autriche quelques autre places fortifiées, pour lui servir de frontiére. Il n'y avoit que la force, qui pût rétablir l'Electeur dans la possession de ces biens aliénés. Cependant les effets ne répondirent point pour-lors aux espérances que les bruits lui donnoient lieu de concevoir, soit que les forces de Louis XIV ne répondissent pas au desir qu'il pouvoit avoir de l'assister, ou que d'autres égards l'empêchassent de s'y employer aussi efficacement qu'il auroit pu. En compensation de ce rétablissement par les armes, dont l'Electeur pouvoit se flatter, le Roi Philippe lui transporta & céda tous les droits & la possession des places qu'il tenoit dans les Bays-Bas, le faisant reconnoître Souverain absolu de ces provinces à Namur & à Luxembourg, les deux villes les plus importantes de celles qui lui obéissoient. L'Electeur prit en effet possession de ces deux villes: mais comme la guerre continuoit dans toute sa force, quoique cette cession fût considérable en elle-même, elle ne pouvoit guére être utile à l'Electeur, que par le pouvoir qu'elle lui donnoit de disposer des revenus de ce pays comme des siens propres; car d'ailleurs il dépendoit des forces des deux Couronnes d'Espagne & de France, pour se soutenir.

Les projets du Roi Philippe, qu'on publia dès le commencement de l'année, n'alloient pas à moins qu'à subjuguer toute la Catalogne, & à obliger le Roi Charles à l'abandonner. Cependant le Comte de Staremberg ayant

ayant fait face du côté de l'Arragon, il n'y eut que le Duc de Noailles qui fit le siége de Gironne, & se rendit maître de cette place le 25 de Janvier; après quoi toutes les opérations se réduisirent à la prise de quelques châteaux & petites places de part & d'autre. Outre la maladie de la Reine qui donna quelque appréhension au Roi Philippe, sa Cour étoit troublée par la jalousie de plusieurs Grands de la nation, & du Duc de Vendôme même, contre la Princesse des Ursins, qui s'étoit attiré un si grand crédit dans les affaires du gouvernement, que le Roi s'étoit vu contraint déjà plus d'une fois de l'éloigner, &, ce qui est plus surprenant, de la rappeller. C'étoit pourtant vouloir que les partis & les cabales régnassent à la Cour, où cette femme intriguante & impérieuse avoit l'adresse de tourner les choses à son gré & selon ses vues particulières. 1711.

Cette année, la mort délivra le Roi Philippe du soin de garder deux prisonniers d'Etat, dont la vie devoit naturellement le tenir en quelque inquiétude, à cause des liaisons & du crédit qu'ils avoient dans le Royaume. Le prémier fut le Duc de Médina-Céli, transféré, après la bataille de Saragosse, de la prison de Ségovie à celle de Pampelune, où l'on dit qu'il mourut subitement le 26 de Février. Le second fut le Marquis de Léganez, qui, après avoir été Viceroi de Valence & de Catalogne, & Gouverneur de Milan pour Charles II, & avoir reconnu comme les autres le Roi Philippe, étant devenu suspect dans la suite, fut conduit en France & renfermé au Château de Vincennes, où il mourut le 28 du même mois

1711. de Février, deux jours après le prémier. Ces deux morts, arrivées à-près l'une de l'autre, donnérent lieu à de grands soupçons, peut-être mal fondés, qu'elles n'avoient point été naturelles ; d'autant plus qu'on publia que le prémier étoit mort subitement ; & le second, après une saignée faite à contretems, & que personne, hormis le Médecin, ne jugeoit à propos.

La France qui devoit, aussi-bien que l'Espagne, faire de grands efforts pour arrêter les progrès des Alliés qui lui avoient enlevé l'année précédente quatre places, vit cependant encore cette année faire le siége de Bouchain, qui se rendit le 12 de Septembre, sans que le Maréchal de Villars, qui, dit-on, avoit promis au commencement de la campagne de grandes choses au Roi, pût garder ses Lignes ni empêcher le siége. Il avoit à la vérité formé le dessein de surprendre Lille ; mais l'entreprise ayant été découverte à tems, n'eut point d'effet, & tout se réduisit pendant le cours de la campagne à de petites courses, & à des prises & reprises de quelques postes peu importans.

Le Roi avoit fait marcher quelques détachemens de son Armée vers l'Allemagne, où l'on publioit (comme on a dit) que l'Electeur de Bavière commanderoit une puissante Armée, capable de le faire rentrer dans son pays, ou du moins de troubler l'élection de l'Empereur, à laquelle le Collége Electoral ne vouloit point l'admettre. Mais tout se passa encore de ce côté-là à s'observer ; le Maréchal d'Harcourt, qui étoit à la tête des troupes Françoises en l'absence de l'Electeur, n'ayant pas de forces suffisantes pour

se

se connoître, avec le Prince Eugéne de Savoye, à qui l'Empereur avoit donné le commandement de l'Armée de l'Empire, sur le refus absolu qu'en fit cette année l'Electeur d'Hanover. Les Electeurs de Cologne & de Baviére avoient écrit inutilement à celui de Mayence, comme Chef du Collége Electoral, pour être appellés à l'élection, ils ne reçurent point de réponse. Se voyant négligés, ils se contentérent de publier de longues protestations en forme de Manifestes, qui aboutirent à peu prés à la même chose. Ces plaintes étoient toutes fondées sur le privilége de leur caractére d'Electeur, qui leur donnoit le droit d'assister à l'élection & d'y donner leur suffrage, ce qui n'étoit contesté de personne: mais il n'en étoit pas de même de la justice du procédé qu'ils avoient tenu depuis la mort du Roi d'Espagne Charles II & dès le commencement de la dispute pour la succession de ce Prince. C'étoit sur ceci que les Electeurs ni l'Empire n'étoient point d'accord avec eux, puisque, bien loin d'avoir trouvé leurs démarches justes, ils les avoient condamnées comme convaincus de révolte & de félonie, pour s'être séparés de tout le Corps Germanique, avoir eu recours à une Puissance étrangére déclarée ennemie, en avoir introduit les troupes en Allemagne & dans l'Empire, & leur avoir abandonné leurs places, par le moyen desquelles ces étrangers avoient fait avec eux une cruelle guerre en divers Cercles de l'Empire, jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par les armes: après quoi ces Electeurs, au lieu de se réunir au Corps Germanique, avoient persisté dans le parti de leur en-

1711.

1711. ennemis, quoiqu'ils les eussent reconnus par une fatale expérience, incapables de les soutenir.

En effet il n'étoit pas croyable que le Roi Très-Chrétien, engagé depuis tant d'années dans une guerre de très grosse dépense, continuât avec la même ardeur à la soutenir, étant obligé tous les ans de recourir à de nouveaux moyens, pour tirer de ses peuples l'argent nécessaire. Un de ces moyens avoit été, les années derniéres, de donner cours aux billets de monnoie pour argent comptant dans tout le Royaume; ce qui avoit extrêmement dérangé le commerce dans les grandes villes, & les avoit obligées d'en faire de fortes plaintes. Pour remédier en quelque sorte à ce desordre, la Cour avoit trouvé à propos cette année de supprimer tous ces billets; & par une surcharge encore plus onéreuse que la charge même à ceux qui en étoient saisis, on les obligeoit de rapporter ces billets au Trésor Royal pour y être reçus comme argent comptant, mais à condition qu'ils ne feroient que la cinquéme partie d'une somme qu'on devoit fournir en espéces dans le même tems, & qu'on retenoit au nom du Roi, avec promesse d'en accorder un intérêt assez haut à la vérité, mais dont le payement étoit sujet à bien des risques & des retardemens. De cette sorte, quiconque avoit pour 2500 écus de billets, devoit y joindre dix autres mille écus d'argent comptant, faute de quoi on ne recevoit point ses billets, qui sans cela lui devenoient inutiles, le Roi ayant défendu de les recevoir dans le commerce. L'usage de ce papier étoit encore devenu la source d'une

au-

autre perte très considérable, pour ceux qui avoient été contraints de les prendre. Comme on refusoit de les échanger contre d'autres effets, & même de les recevoir en payement pour les denrées nécessaires à la vie, il falloit pour les convertir en argent, y perdre plus de la moitié, sous le titre d'*agio*, terme Italien, qui signifie l'intérêt, qu'on retire du prêt d'une somme d'argent. Il se trouvoit quantité d'Usuriers, qu'on nommoit Agioteurs, qui les achetoient à ce bas prix, colorant leur avarice du risque & de l'attente à quoi ils s'exposoient nécessairement, jusqu'à ce qu'il plût au Roi de les rembourser. La Cour voyoit, & souffrit pour quelque tems la menœuvre violente & frauduleuse de ces Usuriers: mais à la fin elle les mit eux-mêmes sous le pressoir, les taxant tous à des sommes très fortes, comme possesseurs de biens mal acquis; & par-là elle trouva le moyen de profiter de l'iniquité des autres, & du vol qu'ils avoient fait à ceux qui avoient été contraints de leur abandonner leurs billets pour subvenir à leur nécessité présente. 1721.

A ces moyens d'avoir de l'argent, qui furent mis cette année en pratique par la Cour de France, on joignit celui des nouvelles Taxes, dont la création est un fonds inépuisable pour les projets des gens d'affaires, qui sont richement récompensés quand ils en trouvent quelque espéce qui n'a point encore été connue. Les grands armemens, que le Roi faisoit par mer & par terre, demandoient des finances proportionnées aux frais qu'il faloit faire. Et quoique depuis longtems les troupes se plaignissent d'être mal payées;

1711. payées ; cependant, comme il y a mille entrepriſes qui ne peuvent être exécutées ſans argent comptant, il en faloit abſolument à un Prince qui avoit des prétentions à ſoutenir en tant de lieux différens.

La mort du Dauphin fut un revers, qui paroiſſoit devoir rappeller toute l'attention du Roi au dedans de ſon Royaume : cependant elle ne changea rien aux réſolutions qu'il avoit formées ; comme celle de l'Empereur Joſeph n'apporta aucune altération aux deſſeins de la Cour de Vienne, ni des Alliés. Le Dauphin avoit toujours vécu dans l'inaction & dans l'éloignement de toute ſorte d'affaires publiques, ſi on en excepte deux campagnes qu'il fit à la tête des Armées, l'une ſur le Rhin & l'autre en Flandre, & où le ſuccès répondit peut-être trop à l'attente qu'on avoit conçue de ſa bonne conduite. Il tomba malade le 7 d'Avril, dans ſa maiſon de Meudon, ſon ſéjour le plus ordinaire & celui de ſa petite Cour : mais ſon mal avoit ſi peu d'apparence de danger, qu'il ſoupa encore le 9 en compagnie, & ne donna aucune marque qu'il y eût à craindre pour ſa vie. Cette même nuit cependant, ce Prince s'étant trouvé plus mal, les Médecins le crurent attaqué d'une fièvre pourprée ; juſqu'à ce que le matin du 11, il parut que c'étoit la petite-vérole. Le mal eut ſon cours, ſans qu'on ſût encore ce qu'on devoit craindre : mais le 14 ſur les dix heures du ſoir le Dauphin tomba en apoplexie & mourut une heure après, ſans ſentiment, & par conſéquent ſans qu'on pût le préparer à la mort par la reception des Sacremens & par les autres pratiques de la piété Chrétienne. Le Roi ne

ſe

se trouva point à cette mort, quoique dès le 10 il eût été averti de la maladie; sans doute parce qu'on ne croyoit point la mort si prochaine. Des la nuit du 16, on porta le corps, sans être embaumé & presque sans cérémonie, à S. Denis, accompagné des Gardes du corps, & suivi d'un seul carosse où étoient deux Aumôniers, deux Gentilshommes de la chambre, & le Curé de Meudon. L'Evêque de Metz, Prémier Aumônier de ce Prince, présenta le corps au Prieur de l'Abbaye, qui répondit selon la coutume au discours par lequel on lui consignoit ce dépôt; & après les priéres ordinaires que firent sur le champ les Religieux, le corps fut mis dans le caveau de la Maison Royale, sans aucune autre cérémonie, les services solemnels s'étant faits par ordre du Roi dans les lieux accoutumés. Le Dauphin mourut âgé de 49 ans, 4 mois, 14 jours, & laissa de Marie-Anne de Baviére, sœur de l'Electeur de ce nom, qu'il avoit épousée l'an 1680, les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berri, dont le prémier eut le titre de Dauphin, & le second est Philippe V, Roi d'Espagne. Comme l'inclination du Dauphin le portoit à vivre éloigné des affaires, & que par un respect extraordinaire pour le Roi son pére, il se contentoit d'une Cour & d'un éclat fort médiocre, par rapport à sa naissance & à sa dignité d'héritier présomptif d'un Royaume si puissant; ses effets & l'appanage dont il avoit joui ne se trouvérent monter qu'à trois millions, y compris son Palais de Meudon & les terres qui en dépendoient. Le Roi donna cette maison au nouveau Dauphin pour 1711.

1711. pour sa part, & partagea le reste entre le Roi Philippe & le Duc de Berri.

Le Roi, en particulier, profita cette année d'une autre dépouille : ce fut celle du Cardinal de Bouillon, qui ayant voulu faire sortir secrettement de France ses riches meubles, & quelques sommes d'argent qu'il avoit en dépôt en divers endroits du Royaume, le Roi, qui en fut averti, les fit arrêter & les confisqua. Ce Prince avoit déjà commandé la démolition d'un magnifique tombeau, que le Cardinal avoit fait construire pour lui & pour sa famille dans son Abbaye de Cluny; & l'on ne peut assez s'étonner qu'un Roi si juste, & si maître de ses passions, poussât si loin son ressentiment contre un Prélat revêtu d'un caractère si respectable, & cela sans égard aux bons offices du S. Pére, qui lui avoit fait si souvent remontrer par son Nonce la douleur qu'il ressentoit de voir le premier Prince de l'Eglise si durement traité.

Le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, attira encore sur lui les yeux de la Cour, par un démêlé où il entra, à cause de sa Jurisdiction lézée. Le P. Quesnel, Prêtre de l'Oratoire, fameux par ses écrits, & par les accusations de Jansénisme qu'on lui a intentées, avoit autrefois composé des Réflexions morales sur le Nouveau Testament. Ce livre avoit paru pour la première fois à Châlons, où le Cardinal étoit alors Evêque; & ce Prélat le jugeant très utile, l'avoit muni de son approbation, à laquelle étoient jointes celles de quelques autres Prélats & Docteurs. Les Jésuites prétendirent qu'il blessoit l'intégrité de la foi, & accusé-

rent

vent hautement son auteur de suivre la doc- 1711.
trine condamnée de Jansénius. Ils avoient eu déjà quelques démêlés avec le Cardinal. Leurs ennemis disent qu'à cette occasion, le Pére le Tellier, Confesseur du Roi, trouva moyen d'engager les Evêques de Lançon & de Gap à écrire au Roi, pour lui représenter le danger qu'ils prétendoient que couroit la Religion Catholique en souffrant que, sous le nom & l'approbation du Cardinal, le livre du P. Quesnel continuât d'être dans les mains de tout le monde. Les Evêques firent en outre imprimer des Mandemens par lesquels ils défendoient la lecture de ce livre, comme rempli d'erreurs pernicieuses, & trouvérent moyen de faire courir ces Mandemens dans la ville même de Paris, & d'en faire afficher des exemplaires aux portes du Palais Archiépiscopal. Le Cardinal, piqué de cette entreprise, & sans doute encouragé par le peu d'attention que le Roi avoit paru faire à la lettre que les Evêques lui avoient écrite, fit à son tour publier un Mandement, par lequel il flétrissoit ceux des Evêques, qui étant étrangers dans son Diocése n'avoient point eu de pouvoir canonique de se mêler d'y faire les Docteurs, puisque lui seul étoit chargé de ce soin, & le Juge naturel de la bonne ou mauvaise doctrine qu'il falloit y prêcher ou y proscrire. Et dans l'Idée que les Jésuites étoient ceux qui avoient mis les Evêques en mouvement, il s'en vengea sur eux, en leur interdisant la prédication & la confession, sous prétexte que les Eglises de son Diocése étoient suffisamment pourvues de Ministres pour l'un & pour

1711. pour l'autre. Cette interdiction n'étoit pas universelle: mais ceux qui en étoient exemts trouvoient leur pouvoir si limité, qu'on voyoit bien que le Cardinal leur avoit voulu faire sentir l'étendue du sien. Le Roi lui ayant parlé de l'éclat que feroit cette affaire, & des fâcheuses suites qu'auroient indubitablement ces interdictions, S. E. lui répondit, que, quoiquelle s'en remît à tout ce que Sa Majesté jugeroit à propos d'en ordonner, elle croyoit n'avoir pu moins faire en cette rencontre pour la défense légitime de ses droits & de sa dignité. Comme toute la Cour prenoit parti dans ce démêlé, & que le moins qu'on en dût craindre étoit de grands desagrémens, & des reproches scandaleux de part & d'autre; le Roi, qui ne vouloit être taxé d'aucune partialité en cette affaire, en remit l'accommodement au Dauphin, qui mourut avant que de l'avoir conduite à sa fin. On publia après sa mort des Ecrits, comme venus de lui, par lesquels il paroissoit qu'il panchoit plus du côté des Jésuites que de l'Archevêque; & la chose en demeura là pour-lors.

Si le prétexte du Jansénisme faisoit du bruit en France, la question du Culte Chinois en faisoit encore plus à Rome. On y eut nouvelles, que non seulement les Jésuites n'avoient point acquiescé aux ordres du Cardinal de Tournon, qui y publioit les défenses & la condamnation des Cérémonies Chinoises, autorisées par ces Péres; mais que, sous prétexte de troubles excités dans l'Empire par des nouveautés qui divisoient les esprits, l'Empereur avoit fait emprisonner le Cardinal, & chasser tous les Missionaires qui se sou-

soumettoient à ſes Mademens. Les Jéſuites, chez qui le Cardinal avoit été mis en priſon, pour ne pas perdre le crédit qu'ils ont acquis dans cet Empire, & en même tems pour ne pas paroître réfractaires aux ordres du Pape qui les avoit condamnés ſe prévaloient, d'une expreſſion inférée dans la Sentence par laquelle il eſt dit que la Sacrée Congrégation n'entendoit point de donner par ſon Decret aucune atteinte à celui du Pape Alexandre VII. Ils prétendoient par là, qu'ils avoient l'approbation d'un Souverain-Pontife, & qu'ils ne pratiquoient & ne ſouffroient autre choſe que ce que celui-ci avoit jugé bon & utile; à quoi par conſéquent le nouveau Decret ne pouvoit être contraire, quelque bruit que leurs ennemis fiſſent de leur condamnation; & quoiqu'ils publiaſſent, „ que cette „ approbation d'Alexandre ne tombant que „ ſur un expoſé peu fidéle, cela ne pouvoit „ les juſtifier: d'autant que leur Pére Martinitz, qu'ils envoyérent alors de la Chine en Europe pour ſe défendre d'accepter „ les premiéres déciſions obtenues par les „ Miſſionaires des Ordres de S. Dominique „ & de S. François, n'avoit point accuſé „ juſte dans ſon expoſé, & avoit tû ou pallié ce que les autres trouvoient de repréhenſible dans la pratique des choſes qui „ étoient alors en controverſe; & qu'ainſi „ Alexandre, à la vérité, avoit approuvé ce „ qui n'étoit point criminel, mais non pas „ ce que les Jéſuites permettoient & pratiquoient en effet". Tel étoit le langage de leurs adverſaires dont le parti étoit trop nombreux, & trop fort, pour qu'ils puſſent avoir raiſon. On ne voyoit cependant en I-

1711.

ta-

1711. talie, en France, & en Allemagne, qui écrits qui tendoient à la justification des Jésuites. Ils rouloient principalement sur ce qu'on vient de dire de la permission accordée par Alexandre VII; & sur ce que le dernier Decret du Pape ne pouvoit être tout au plus que provisionel & rendu sur des informations peu sincéres, qui devant un jour nécessairement donner lieu à la vérité connue, n'obligeoient à présent qu'à quelques égards de ne pas paroître desobéissans, & obstinés dans la défense d'une cause qui n'étoit point encore reconnue pour juste. On inféroit de là que ceux à qui cette justice étoit connue, n'étoient point flétris par cette condamnation; & qu'en laissant faire ceux qui étoient sur les lieux, on ne pouvoit refuser de les croire innocens, & qu'on devoit s'abstenir de blâmer leur conduite.

Le Pape, informé que ces Ecrits & ces insinuations se répandoient de tous côtés par les partisans des Jésuites, & peu accoutumé à une si vigoureuse résistance, fit encore cette année une nouvelle Déclaration, par laquelle il ôtoit la liberté à tout le monde d'interpréter sa Sentence, la déclaroit de nouveau définitive & non provisionelle, prise après une connoissance entiére & indubitable des faits qui y avoient donné lieu, & formée après tous les examens & toutes les précautions capables de donner la certitude aux décisions du S. Siége. Clément XI parloit sur cette affaire d'un ton si absolu, que le Résident ordinaire de la Couronne de Portugal lui ayant un jour fait part de l'intention où étoit le Roi son maître de lui envoyer une Ambassade, pour faire au S. Siége la

soumission, qu'on nomme d'obédience, & 1711.
pour le prier de faire cesser les troubles que causoient dans l'Empire de la Chine les derniers Decrets qu'on y avoit envoyés; le Pape répondit, que si l'Ambassa leur ne venoit que pour l'obliger à changer ce Decret, il pouvoit s'épargner la peine d'un si long voyage. Les Portugais semblent avoir pris part dans cette contestation en faveur des Jésuites, puisqu'ils se chargérent des Missionnaires exilés, & les retinrent en prison: ce qu'on ne peut attribuer qu'à ce que la plupart des Missionaires Jésuites, qui travaillent à la Chine, sont Portugais de nation. Le Cardinal lui-même, prisonnier chez eux à Manille dans les Iles Philippines, est enfin mort dans sa prison, ce qui a donné une nouvelle occasion à leurs ennémis, de parler d'eux sans ménagement. De quoi n'est pas capable l'esprit de parti, lorsqu'il est appuyé sur le specieux prétexte de la religion!

Le Roi Très-Chrétien, qui avoit trouvé bon l'année précedente de rompre le Commerce de ses Sujets avec ceux des Provinces-Unies, quoiqu'il le laissât libre avec les Anglois, jugea aussi à propos cette année de donner la permission aux Armateurs François de se saisir de tous les vaisseaux des Puissances neutres qu'ils pourroient attraper, excepté de ceux du Grand-Duc de Toscane. Ceci dérangea particuliérement le Commerce des Génois & des Venitiens, qui commencérent aussi de leur côté à prendre quelques mesures en common pour la sûreté de leurs navires. On ne s'étonna point que le Roi eût pris cette résolution contre les Génois, qui ayant déjà ci-devant tenté d'obte-

1711. nir de la Porte la liberté de trafiquer sous leur propre banniére avec les sujets du Grand-Seigneur, l'avoient enfin tout fraichement obtenue, & s'étoient mis au commencement de cette année à faire leur négoce à Constantinople & dans les Echelles du Levant, sans passer par les mains des François, ni se servir de leur banniére. La résolution du Roi obligea ces deux Républiques à faire leurs remontrances à Sa Majesté, qui n'y eut pas beaucoup égard; c'est pourquoi, elles pensérent à donner des escortes à leurs Marchands pour assurer leur navigation. Cela ne se put faire sans de grosses dépenses, & par conséquent sans rehausser le prix de plusieurs denrées. Les Venitiens & les Génois furent contraints d'en venir là, parce que la France n'ayant point depuis quelques années de Flotte en mer, elle se servoit des Armateurs particuliers, auxquels on donnoit des vaisseaux du Roi pour troubler la navigation de ses ennemis.

Il y eut encore cette année une autre interdiction de Commerce, capable de causer le même chagrin aux Puissances Maritimes, qui en font leur affaire principale. Quoique les Alliés eussent fait consentir la Régence de Suéde à une neutralité pour les provinces d'Allemagne appartenantes à cette Couronne, cependant Charles XII n'ayant point voulu y consentir, dans l'espérance que ses troupes pourroient beaucoup incommoder le Roi Auguste en Pologne, cela avoit obligé ces mêmes Alliés à former une Armée à frais communs, capable d'arrêter les entrepriſes des Suédois du côté de la Poméranie. Le Czar, allié du Roi Auguste, devoit y

en-

envoyer des troupes, aussi-bien que le Roi 1711.
de Dannemarc; celui-ci dans la vue particuliére de causer de ce côté-là une puissante diversion, & de pouvoir pousser avec plus de succès la guerre qu'il avoit entreprise du côté de la Scanie. Non seulement le Roi de Suéde ne témoigna point faire cas de tous ces préparatifs; mais il commanda à tous ses vaisseaux de courir sur les étrangers, & d'empêcher tout Commerce de quelque Puissance que ce fût avec les places que les Moscovites lui avoient enlevées dans la Livonie, & ailleurs: ce qui le commettoit avec tous ceux qui négocient dans la Mer Baltique, & ne pouvoit que nuire beaucoup au Commerce même des Puissances neutres.

Ce Prince en vint sans doute à prendre cette résolution, dans la confiance du succès qu'avoient eu ses sollicitations à la Porte, qui s'étoit déclarée dès l'année derniére en sa faveur. Le Grand-Vizir, après beaucoup de préparatifs & de délais, se mit enfin cette année en campagne: mais ce qui parut encore plus étonnant, c'est que dès les prémiers coups il mit fin à la guerre. Il n'y avoit personne qui ne s'attendit à de très grands efforts, dans une conjoncture où deux des plus grandes Puissances de l'Europe étoient résolues d'en venir aux mains. Le Czar étoit à la vérité presque seul de son côté, & même ses troupes étoient dispersées en plusieurs endroits, une partie en Pologne, une autre sur les frontiéres de la Poméranie, outre celles qui lui étoient nécessaires pour la défense des places qu'il avoit conquises dans la Livonie & dans la Finlande. Mais ses forces étoient grandes, & l'at-

1711. tention qu'il apportoit à les animer par sa présence & par tous les encouragemens possibles, les rendoit encore plus considérables : sans compter la jonction de celles des Vaivodes de Moldavie & de Valachie, qui s'étoient déclarés pour lui. D'un autre côté celles du Grand-Seigneur ne paroissoient pas moindres, attendu la grandeur de ses Etats, l'union ordinaire des Tartares qui grossissent ses Armées quand elles marchent, & un corps de Suédois échapés avec leur Roi de la dernière défaite de Pultawa, & un autre de Polonois conduit par le Palatin de Kiovie, qui continua toujours à demeurer attaché aux intérêts de ce Prince.

Toutes ces apparences promettoient, comme on a dit, de très grands efforts, & toute l'Europe s'attendoit d'apprendre des nouvelles d'une très sanglante bataille, dès que ces puissans ennemis en viendroient aux mains. En effet, les Armées se rencontérent vers le milieu du mois de Juillet sur le Pruth, à quelques lieues de l'endroit où ce fleuve se décharge dans le Danube : mais tout ce qu'on apprit fut, qu'après trois engagemens assez légers, on avoit mis bas les armes, & que la paix avoit été conclue entre les deux Empereurs. A la vérité, plusieurs prévoyoient bien que le Sultan, s'étant plutôt laissé entrainer que persuader à commencer ou à renouveller cette guerre, elle pourroit bien n'être pas poussée fort loin, puisqu'elle n'avoit été entreprise que sur les instances du Roi de Suéde, soutenues à la Porte par les offices de l'Ambassadeur de France, & par l'impatience du Kam des Tartares, qui ne s'accommodoit point de la paix. Cela cau-

cause le changement de Vizirs; dont deux 1711.
avoient été déposés pour n'avoir point concouru assez vivement aux souhaits de ces promoteurs de la guerre. Mais enfin l'étendart étant déployé & les troupes mises en campagne, personne ne s'attendoit à un dénouement si prompt, & à une pacification aussi subite. Ce fut encore un nouveau sujet d'étonnement, de voir écouler des mois entiers sans aucune certitude des conditions sous lesquelles cette paix avoit été conclue, quoiqu'on ne laissât pas de se préparer à la guerre sur les frontiéres de la Poméranie, où tous ces préparatifs n'aboutirent pas à grand' chose.

Le Roi Auguste s'étant transporté, avec son fils, de Saxe en Pologne dès le mois de Juin, s'aboucha à Jaroslau avec Sa Majesté Czarienne; & leurs Ministres y réglérent sous leurs yeux les dispositions qu'il eurent nécessaires pour soutenir le rétablissement entier & assuré du Roi Auguste sur le trône, où il avoit été rappellé. Ce Prince venoit d'être reconnu de nouveau par une Diéte de la nation Polonoise, qui lui avoit promis tout l'attachement & la fidélité possibles; si l'on en excepte les Prussiens, qui dans leur Diéte particuliére avoient formé tant de difficultés, qu'elle finit sans aucune conclusion. L'intérêt le plus pressant du Roi étant de faire ensorte que les Suédois ne pussent l'inquiéter du côté de la Poméranie, & encore moins se jetter sur la Saxe, depuis le dernier refus qu'avoit fait le Roi de Suéde de s'en tenir à la neutralité conclue; il sollicita la jonction des troupes destinées par la nouvelle Alliance du Nord. Elles s'avan-

1711. cérent en effet, les Polonois d'un côté, & les Danois de l'autre, & s'étant élargies sur leur route par la réduction de quelques petites places, elles se trouvérent près de Stralsund, & en commencérent le siége. Il falloit de la grosse artillerie pour le continuer avec succès, & la Flotte Danoise qui la portoit ayant été dispersée par la tempête, les choses allérent lentement; ainsi l'année finit sans que la place eût été réduite, toutes les hostilités ayant abouti à quelques rencontres par mer & par terre.

Jusques-là cette nouvelle guerre, impliquée avec celle qu'on craignoit en Pologne, ne fut considérable que par l'entrevue du Czar de Moscovie, & des Rois de Pologne, de Dannemarc, & de Prusse, qui se virent en divers endroits pour consulter sur les moyens de réussir dans leurs entreprises. Le Czar, à l'occasion de son voyage en Pologne & en Saxe, traita, conclut & fit consommer le mariage du Prince Impérial son fils avec une Princesse de Wolfenbutel, sœur de l'Impératrice régnante. Il maria aussi, comme on l'a déjà dit, une des filles de son frère au Prince Souverain de Courlande; qui étant mort peu de mois après à la fleur de son âge, laissa l'Administration de son État, dans lequel il avoit été nouvellement rétabli, au Prince Alexandre son oncle, jusqu'à ce qu'on vit si la Princesse son épouse lui donneroit un successeur.

La Couronne Impériale étoit vacante par la mort de l'Empereur Joseph; & quoique depuis longtems il semble qu'elle ne puisse sortir de la Maison d'Autriche; cependant vu l'état des affaires, si on ne pouvoit abso-

folaient empêcher que le frére du dernier Empereur ne fût mis en sa place, on pouvoit du moins troubler son élection, & lui susciter des embarras. Les Electeurs de Cologne & de Baviére avoient été déclarés, par un Decret de la Diéte de Ratisbonne, déchûs de leur dignité Electorale, & par conséquent privés du droit de donner leurs suffrages dans la prochaine élection. Ils avoient écrit l'un & l'autre à l'Electeur de Mayence, dont l'office est d'appeller les Electeurs à Francfort, quand on doit procéder à l'élection, ne s'étant point vus invités à s'y rendre; mais cet Electeur ne leur donna aucune réponse, non plus qu'au Maréchal de Villars, qui se trouvant à la tête de l'Armée de France sur le Rhin, lui avoit écrit sur le même sujet. Louis XIV, qui dès les prémiéres nouvelles de la mort de l'Empereur Joseph avoit fait venir auprès de lui l'Electeur de Baviére, donna lieu de croire, comme on le publia alors, que cet Electeur commanderoit cette campagne l'Armée de France; parce qu'étant Allemand, il avoit les moyens de faire de grandes brigues dans l'Empire, & pourroit pendant cet interrégne le rétablir, ou du moins obliger les Allemands par la force à le recevoir à l'élection, ou la troubler par les allarmes qu'il leur donneroit. Le Roi Charles, qui sans aucune contradiction avoit été reconnu Souverain de tous les Pays héréditaires de la Maison, avoit obligé le Prince Eugéne à quitter les Pays-Bas, & à se mettre à la tête de l'Armée de l'Empire en Allemagne. Soit que ce Général trouvât les moyens de rendre inutiles tous les desseins des François, ou même 1711.

1711 que le Roi de France craignit que l'Electeur de Baviére ne se servît du crédit & de l'autorité qu'il auroit, pour faire sa paix avec les Allemands, si on lui laissoit le commandement de l'Armée de France, il ne l'eut point en effet; & ce que fit le Maréchal d'Harcourt fut si peu de chose, que les Electeurs firent tranquillement leur élection, & mirent le 12 d'Octobre le Roi Charles sur le Trône Impérial, sans aucune division de sentimens, & avec l'applaudissement de toute l'Europe. Toutes les Puissances avoient paru s'intéresser à cette élection: le Pape, la Reine de la Grande-Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies en avoient écrit au Collége Electoral, pour leur recommander la personne de ce Prince.

Le nouvel Empereur étoit déjà parti de Catalogne, & avoit laissé l'Impératrice son épouse aux Catalans, qui avoient suivi si constamment son parti, pour gage des puissans secours qu'il leur promettoit, afin qu'ils se pussent conserver sous sa domination. Il leur avoit fait agréer son départ, à cause de la nécessité où il étoit d'aller prendre possession de ses Pays héréditaires, qui lui étoient échus par la mort de l'Empereur Joseph son frére unique; & il étoit à Milan lorsqu'il reçut la nouvelle qu'il avoit été élu à Francfort. Tous les Princes & toutes les Républiques d'Italie lui envoyérent des Ambassadeurs, pour le féliciter sur cette élection. Le Pape, qui avoit envoyé depuis longtems son neveu en qualité de Nonce en Allemagne, pour tâcher d'ajuster les differends où la Cour de Vienne étoit entrée avec celle de Rome au sujet des affaires d'Italie, lui envoya encore

core un Cardinal revêtu du caractère de Légat *à Latere*, qui eſt l'Ambaſſade la plus ſolennelle, que le Siége de Rome ait coutume d'envoyer pour ces ſortes de félicitation. 1711.

Ce fut de Milan que l'Empereur Charles VI écrivit aux Etats-Généraux, au ſujet des nouvelles propoſitions de paix qu'on lui avoit envoyées, & ſur leſquelles il proteſtoit de ne vouloir entrer en aucun traité, puiſqu'on l'y privoit de tous les Royaumes d'Eſpagne & des Indes, qui, ſelon le nouveau Projet, demeuroient au Roi Philippe, contre l'engagement ſolennel & tant de fois renouvellé par tous les Alliés, de n'entendre à aucune propoſition de paix ſans cette reſtitution. Mais le ſort en étoit jetté, & dès les mois de Juin & de Juillet, le Sr. Prior, qui avoit autrefois été Secrétaire d'Ambaſſade en France, y fit quelques voyages ſecrets; & Mr. Ménager, Conſeiller du Roi Très-Chrétien dans ſon Conſeil de Commerce, en fit d'autres en Angleterre, qui aboutirent enfin aux Préliminaires qu'on va dire, ſur leſquels la Reine crut qu'on pouvoit traiter de la paix, & réſolut d'inviter tous les Alliés d'envoyer pour cet effet des Plénipotentiaires à Utrecht. Les Préliminaires que Mr. Ménager préſenta, & qui furent acceptés par le Conſeil de la Reine de la Grande Bretagne le 8 d'Octobre, ſe réduiſoient à ceci: „ Qui le Roi voulant contribuer de „ tout ſon pouvoir au rétabliſſement de la „ paix générale, S. M. déclaroit, I. Qu'elle reconnoîtroit la Reine de la Grande„ Bretagne en cette qualité, comme auſſi „ la Succeſſion de cette Couronne ſelon l'é„ tabliſſement préſent. II. Qu'elle conſenti-

1711. „ roit volontiers & de bonne foi, qu'on prît
„ toutes les mesures justes & raisonnables,
„ pour empêcher que les Couronnes de Fran-
„ ce & d'Espagne ne fussent jamais réunies
„ en la personne d'un même Prince; Sa Ma-
„ jesté étant persuadée qu'une puissance si
„ excessive seroit contraire au bien & au re-
„ pos de l'Europe. III. Que l'intention du
„ Roi étoit que tous les Princes & Etats
„ engagés dans cette guerre, sans aucune
„ exception, trouvassent une satisfaction rai-
„ sonnable dans le Traité de paix qui se fe-
„ roit; & que le Commerce fût rétabli &
„ maintenu à l'avenir à l'avantage de la
„ Grande-Bretagne, de la Hollande, & des
„ autres nations qui ont accoutumé de tra-
„ fiquer. IV. Que comme le Roi vouloit
„ aussi maintenir exactement l'observation
„ de la paix lorsqu'elle auroit été conclue,
„ & que l'objet qu'il se proposoit étoit d'as-
„ surer les frontières de son Royaume, sans
„ inquiéter en quelque manière que ce fût
„ les Etats de ses voisins; Sa Majesté pro-
„ mettoit de consentir par le Traité qui se-
„ roit conclu, que les Hollandois fussent mis
„ en possession des places fortes qui y se-
„ roient spécifiées dans les Pays-Bas, les-
„ quelles serviroient à l'avenir de Barrière
„ pour assurer le repos de la Hollande con-
„ tre toute sorte d'entreprises du côté de la
„ France. V. Que le Roi consentoit aussi
„ qu'on formât une autre Barrière sûre &
„ convenable pour l'Empire & pour la Mai-
„ son d'Autriche. VI. Que quoique Dun-
„ kerque eût coûté au Roi de très grosses
„ sommes, tant pour l'acquérir que pour le
„ fortifier, & qu'il fût nécessaire de faire

„ en-

„ encore une dépense considérable pour en- 1712.
„ raser les ouvrages; Sa Majesté vouloit bien
„ cependant s'engager à les faire démolir
„ immédiatement après la conclusion de la
„ paix, à condition qu'on lui donnât un équi-
„ valent pour les fortifications à sa satisfac-
„ tion: Et comme l'Angleterre ne pouvoit
„ pas fournir cet équivalent, que la discus-
„ sion en fût remise aux Conférences qui se
„ tiendroient pour la négociation de la paix.
„ VII. Que lorsque les Conférences pour les
„ négociations de la paix seroient formées,
„ on y discuteroit, de bonne foi & à l'amia-
„ ble, toutes les prétentions des Princes &
„ Etats engagés dans cette guerre; & qu'on
„ ne négligeroit rien pour les régler &
„ terminer à la satisfaction des parties in-
„ téressées.

Il avoit fallu quelque chose de plus que des raisons, pour persuader aux Anglois d'abandonner tout à coup le but de la Grande Alliance, & après une guerre de dix ans, dans laquelle on avoit eu les plus heureux succès qu'on auroit pu espérer, relâcher au Roi de France le gros de la Monarchie d'Espagne, c'est-à-dire tout ce qu'il auroit pu lui-même espérer, si ses armes eussent été victorieuses. Aussi les choses étoient tout-à-fait changées en Angleterre; c'étoit un nouveau Parlement, de nouveaux Ministres; & à la tête de ceux-ci, un Ministre favori & accrédité, qu'on avoit trouvé moyen de remettre dans les bonnes graces de la Reine après avoir été autrefois éloigné des affaires, & qu'elle avoit fait tout nouvellement Comte d'Oxford & Grand-Trésorier du Royaume. Le Duc de Malborough, après

1711. avoir eu le chagrin de voir dépossedés de leurs emplois tous ceux qui lui appartenoient en quelque maniére que ce fût, ne tarda pas à se voir lui-même destitué de toutes ses charges, & de plus appellé en Justice pour rendre compte de certaines sommes d'argent, qu'il avoit tirées tous les ans, selon la coutume pratiquée par tous les autres Généraux de la Couronne. Enfin le Parlement, dans la vue de seconder le Ministére tout déclaré pour la paix, quoiqu'on fît toujours dire à la Reine qu'elle ne la feroit point sans avoir procuré une pleine & entiére satisfaction à tous ses Alliés, commença à mettre sur le tapis des recherches, qui aboutirent toutes à déclarer, ou que ceux qui avoient été employés dans les affaires avoient malversé, ou que tous les Alliés avoient manqué à leurs obligations.

Tout ce manége avoit pour but de justifier l'empressement que l'on témoignoit pour la paix; & l'on faisoit d'ailleurs entendre au peuple qu'elle étoit absolument nécessaire, attendu les besoins de l'Etat, & l'épuisement où se trouvoit la nation. Comme en Angleterre, plus qu'en aucun pays du monde, il y a liberté de tout dire & de tout écrire, on voyoit tous les jours quantité de libelles, où les esprits partagés se chargeoient réciproquement du malheur des affaires publiques. Mais enfin la Reine, au milieu de tous ces bruits, marchant droit à son but, nomma l'Evêque de Bristol Garde du Sceau Privé, & le Comte de Strafford, pour ses Plénipotentiaires, & leur commanda de se préparer à se rendre à Utrecht, qu'on avoit désigné pour y tenir les Conférences du

Trai-

Traité de paix générale. Le Comte de Gallas, Ministre de l'Empereur à Londres, fit tout ce qu'il put pour ralentir la grande ardeur qu'on témoignoit pour la paix, sur de Préliminaires si dommageables à Sa Majesté Impériale, & selon lesquels il voyoit bien que l'Angleterre s'accorderoit, ou peut-être étoit déjà d'accord avec la France, quelque protestation qu'on parût faire au contraire, & quelque assurance qu'on affectât de donner qu'on ne concluroit rien sans les Alliés & sans leur avoir procuré une entière satisfaction. Il s'efforça même de rendre suspects quelques-uns de ceux qui étoient les plus favorables à la paix. Ce qu'il gagna fut de se faire interdire la Cour, & de se rendre inutile à servir l'Empereur auprès d'une Princesse, qui lui fit défendre de se présenter devant elle. 1711

Dans ce même mois de Decembre, où la Cour d'Angleterre exécuta & rendit publique la résolution qu'elle avoit prise de faire la paix, l'Empereur fut couronné à Francfort, avec la même tranquillité qu'il avoit été élu, & prit possession du gouvernement de l'Empire, que les deux Vicaires, le Comte Palatin du Rhin & l'Electeur de Saxe, avoient administré depuis la mort de l'Empereur Joseph, selon les Constitutions anciennes, lorsqu'on n'a point élu de Roi des Romains du vivant de l'Empereur. Tout s'y passa avec l'agrément de tout le monde, si on excepte peut-être celui de Mr. Albani, Nonce & neveu du Pape, qui sans doute, selon les Instructions de la Cour de Rome toujours attentive à étendre & à faire valoir ses droits, s'étoit assez hautement intéressé pour faire re-

1711. recevoir les deux Electeurs de Cologne & de Bavière à l'élection, & s'étoit même disposé à faire des protestations contre les nouveaux titres de Roi & d'Electeur, que le Marquis de Brandebourg & le Duc d'Hanover avoient pris du consentement de tous les Etats de l'Empire, sans qu'on crût qu'il fût besoin de l'autorité de la Cour de Rome pour cela, comme peut-être elle s'en flattoit. Mais le Nonce fut conseillé de s'abstenir de ses protestations, qui non seulement ne seroient point considérées, mais qui pourroient produire de mauvais effets par rapport à la Cour même de Rome.

Le Pape avoit une autre guerre dans Rome même, où il avoit de la peine à conserver son autorité, bien loin de la pouvoir étendre jusqu'en Allemagne. Dès que S. S. eut reconnu Charles pour Roi d'Espagne, celui-ci prétendit disposer tout au moins des Bénéfices situés dans les provinces de ce Royaume qui le reconnoissoient. Le Gouvernement Ecclésiastique ayant son centre à Rome, d'où, aussi-bien que de la confirmation du Pape, tous les Prélats dépendent, & encore plus les nationaux qui se trouvent bénéficiés dans Rome même, il étoit arrivé que Mr. Molinez, Auditeur de Rote & attaché aux intérêts de Philippe V, avoit commandé, au nom de ce Prince, aux Espagnols qui étoient à Rome, d'en sortir & d'aller recevoir les ordre du Roi Philippe en Espagne. Le Pape trouva mauvais que Mr. Molinez prétendit user de cette autorité dans sa capitale; & comme ce Prélat se trouva d'une humeur assez réfolue pour n'en vouloir pas démordre, le Pape

le

le suspendit de l'exercice de sa charge d'Auditeur de Rote; & parce qu'il ne crut pas devoir marquer un grand chagrin de cette suspension, il lui ordonna encore de s'abstenir de toute fonction Ecclésiastique. 1711.

Le Roi Philippe, qui avoit passé toute la campagne hors de Madrid, apprenant à son retour le démêlé de son Ministre avec le Pape, ne se trouva point disposé à donner raison au S. Pére; & la brouillerie alla si avant, qu'il fit fermer quelque tems après le Tribunal de la Nonciature en Espagne, & défendit toute sorte de recours à la Cour de Rome, pour les choses qui faisoient le sujet du différend. Ces démêlés ne l'empêchoient pas de s'appliquer aux affaires qui regardoient particuliérement son service. Ses finances avoient besoin d'être redressées, l'argent étant le premier nerf de toutes les entreprises. Il étoit déjà venu de France, dès les premiéres années de son établissement sur le trône d'Espagne, des gens habiles, qui y avoient mis la main: mais ce fut apparemment sans succès, puisque le Comte de Bergeik y fut encore appellé à cette occasion, & y employa utilement ses soins.

La campagne s'étoit passée sans aucun événement important en Catalogne, les nouveaux projets de paix ayant ralenti les démarches de part & d'autre. Philippe, qui comptoit d'avoir bonne part au Traité de paix, nomma des Ambassadeurs pour y aller soutenir ses intérêts. Ceux-ci se disposérent à y paroître avec un faste extraordinaire, selon le génie de la nation Espagnole, qui donne beaucoup aux apparences. Mais comme le point capital de toute la négociation

con-

1711. consistoit dans la question, à qui devoit appartenir la possession du Royaume même d'Espagne, sur lequel aucun des Alliés ne s'étoit encore déclaré, le projet de traiter la paix à la satisfaction de tous les intéressés & particuliérement de la Maison d'Autriche subsistant encore ; on n'avoit pu se résoudre d'accepter dans le Congrès les Ambassadeurs du Roi Philippe, considéré jusqu'alors comme dénué du droit de posséder cette Monarchie.

Ces pourparlers de paix firent encore cause que la campagne de Flandre se passa avec peu d'éclat, eu égard aux années précédentes. Le Maréchal de Villars à la tête des troupes de France, ne jugeant pas à propos de rien hazarder, se tenoit derriere les lignes qu'il avoit fait faire pour sa défense le long de la riviére du Sanset. Le Duc de Malborough, demeuré seul à la tête des Alliés depuis le départ du Prince Eugéne pour l'Allemagne, où l'on publioit que la France feroit les plus grands efforts pour troubler l'élection de l'Empereur, ne laissa pas de forcer les Lignes du Maréchal sans aucune perte, ayant par stratagéme détourné l'attention du Général François, qui ne se trouva pas où il devoit être pour empêcher cette invasion. Comme le Maréchal demeuroit dans l'inaction, le Duc de Malborough fit le siége de Bouchain ; petite place à la vérité, mais forte, étant située dans un marais qui la couvroit, & en défendoit les approches presque de tous côtés. Le Maréchal se posta avec son Armée si près des assiégeans, que les sentinelles se parloient souvent. Cependant n'ayant point fait mine d'en

vou-

rendoit venir aux mains, le Duc emporta la place le 11 de Septembre, & fit prisonniére la garnison, encore forte d'environ deux mille hommes. Ce fut sur le peu d'importance de cette conquête, que les ennemis du Duc, qui avoient gagné le dessus à Londres, prétendirent de le railler à son retour, en disant qu'il avoit consumé toute sa campagne à la prise d'un Colombier. 1711

La mort du Prince de Nassau-Orange, Stathouder de Frise, survint pendant ce tems-là, par un malheur imprévu. Ce Prince se noya avec une seule personne de sa suite, pendant que tout le reste trouva moyen de se sauver, le bateau qui le portoit de Moerdyck au Strienis, Sas ayant été renversé par un coup de vent à trente pas du rivage. C'étoit entre ce Prince & le Roi de Prusse qu'étoit la dispute pour la succession des bien du feu Prince d'Orange, mort Roi d'Angleterre. Le Prince s'y croyoit appellé par une substitution de sa branche à celle de Guillaume I Prince d'Orange, fondateur de la Liberté des Provinces-Unies; & le Roi fondoit ses raisons sur la proximité du sang avec le dernier mort, dont sa mére étoit la tante. Le Roi de Prusse étoit alors à La Haye, où il étoit venu pour terminer ce différend; & le Prince y venoit aussi pour le même effet. Les affaires paroissoient être en termes d'accommodement, lorsque cette mort en fit suspendre la conclusion. Elles demeurérent néanmoins réglées par un accord provisionel fait avec Leurs Hautes-Puissances comme Exécuteurs testamentaires du feu Roi Guillaume, & ratifié par la veuve du Prince défunt, au nom, & de la fille qu'elle avoit

1711. avoit déjà mise au monde, & du fils dont elle accoucha heureusement quelques mois après la mort de son époux.

Les derniers jours de l'année furent marqués par le couronnement du nouvel Empereur Charles VI, dont la cérémonie se fit à Francfort la 29 de Décembre. Ce Prince ayant reçu en passant les hommages de la Province du Tirol hérédiaire à sa Maison, arriva à Francfort le 19 de ce mois. On l'y reçut avec tous les honneurs accoutumés en semblables occasions; & la pompe du couronnement, auquel assistérent en personne les Electeurs & Archevêques de Maience, de Trévez, l'Electeur Palatin, & les autres par Procureurs, fut telle qu'on la pouvoit souhaiter, tant par le grand concours d'étrangers, que par la magnificence & l'éclat du train de tous ceux qui y eurent quelque part. Outre les graces que le nouvel Empereur fit à plusieurs personnes en cette occasion, il créa 20 Chevaliers de la Toison d'or, entre lesquels il y eut plusieurs Princes Souverains: ce que n'avoient point fait, depuis la mort du Roi d'Espagne Charles II, ni l'Empereur Léopold, ni l'Empereur Joseph. Philippe V ayant attiré à soi ce droit, quoique la fondation de cet Ordre illustre n'ait rien de commun avec la Couronne d'Espagne, & qu'il ait été établi par les Ducs de Bourgogne.

L'Empereur étant arrivé à Vienne, réforma quantité d'Officiers & de dépenses qu'on avoit introduites ou tolérées sous les gouvernemens précédens; afin d'avoir de quoi fournir aux frais de la guerre qu'il étoit résolu de continuer, la France ne paroissant pas

dis-

disposée à faire une paix telle qu'il croyoit 1711.
la devoir obtenir. En effet, dès qu'il eut reçu la copie de la Lettre circulaire, par laquelle la Reine de la Grande-Bretagne invitoit tous les Alliés à envoyer leurs Plénipotentiaires à Utrecht pour y traiter d'une paix générale, & qu'il eut su les conditions sous lesquelles elle prétendoit qu'on la dût traiter, il en avoit écrit aux États-Généraux, pour leur représenter le préjudice que ces prétendues conditions ou Préliminaires lui faisoient, en le déboutant de son droit sur les plus grandes & plus importantes pièces de la Monarchie d'Espagne: il les prie de persévérer dans les engagemens de la première Alliance, & de l'aider à disposer la Reine de la Grande Bretagne à rejetter les propositions de la France: ou, s'il falloit en venir à un Traité, que ce fût sous des conditions sûres, honorables, & telles qu'on avoit lieu de se les promettre d'une guerre si heureusement poussée jusques là.

Les États-Généraux n'étoient pas éloignés des sentimens de l'Empereur touchant la paix, & ils se trouvérent encore plus offensés d'une Déclaration, où la Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre, par un Résultat du 21 Février qui fut rendu public, les accusoit ouvertement de n'avoir point satisfait aux obligations, dont ils s'étoient chargés par les articles de la Grande Alliance; les Anglois prétendant, en conséquence de ce manquement, être déchargés de leurs propres obligations, & en liberté de traiter la paix, même séparément, avec la France. Tout alloit à Londres sur le même pied, & tout parloit le même langage,

en

1711. en dépit de ceux qui auroient voulu continuer la guerre. Ce qui paroîtroit incroyable, si on ne savoit aussi qu'il y a beaucoup de gens capables de changer de sentiment par d'autres motifs que celui de l'évidence des raisons ; les passions, & l'intérêt, causant souvent des changemens d'une extrémité à l'autre, quoique le système des affaires soit toujours le même. Aussi les Etats-Généraux firent-ils présenter à la Reine une longue Déduction, par laquelle ils se justifiérent des manquemens que leur attribuoit la Chambre des Communes. Ils lui représentoient aussi par un autre Ecrit, le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur les offres du Roi Très-Chrétien pour une paix, qui laissât tout le monde dans la liberté & dans l'assurance de jouir tranquillement du sien, puisqu'en retenant l'Espagne dans sa Maison, l'exorbitance de ses forces, & la facilité avec laquelle il formoit des prétentions sur les Etats des autres Princes, continueroient à tenir tout le monde en allarme.

Mais il paroît que le sort en étoit jetté, & sur la déclaration que voulut bien faire Louis XIV, qu'on pourroit considérer les Articles qui avoit été proposés, non comme des Préliminaires dont on fût convenu, mais comme des propositions sur lesquelles on pourroit traiter, avec une entière liberté à chacun de les rejetter & de proposer toute autre chose ; on se résolut d'entrer en négociation. Tous les Princes de l'Europe, intéressés ou non dans la guerre, envoyérent donc leurs Plénipotentiaires à Utrecht, où, selon l'intimation de la Reine, les Conférences se devoient ouvrir le 6 de Janvier ; mais

mais elles ne commencérent en effet que le 1719.
29 du même mois. L'Empereur y envoya, comme les autres, après la déclaration qu'on avoit faite, que les Préliminaires ne seroient considérés que comme des propositions, sur lesquelles chacun pourroit dire son avis & les rejetter, s'ils n'y trouvoit pas son compte. En attendant qu'on parle de ces Conférences, comme l'année s'écoula presque toute entiére sans aucune conclusion importante, on rapportera brièvement ce qui se passa de remarquable cette même année dans tout le reste de l'Europe.

Clément XI, après avoir combattu pendant plus de douze ans les sentimens de la nature, qui apparemment le portoient à communiquer à son sang quelque partie des avantages que la grandeur de sa condition lui donnoit les moyens de lui faire, déclara enfin Cardinal l'aîné de ses neveux, fils de son frére Don Horace Albani. Celui-ci se trouvoit alors incommodé, & paya peu de tems après le tribut à la nature, sans avoir jamais pu, à l'exemple de tant d'autres fréres de Papes, participer à aucune faveur qui le tirât de son premier état. Il est certain que Clément se montra un peu dur à ce frére, qui, ayant toutes sortes de bonnes qualités, donnoit en quelque façon des assurances de ne point abuser de l'élévation que lui donneroit une condition un peu plus accommodée. Mais Clément avoit été celui qui, sous le Pape Innocent XII, avoit minuté la Bulle de l'abolition du Népotisme, & des abus qu'avoient commis plusieurs Papes dans la prostitution, plutôt que dans la distribution des honneurs & des richesses du

Pon-

1712. Pontificat à leurs frères & à leurs neveux. Don Annibal Albani, que le Pape fit Cardinal par une promotion particulière, étoit ce neveu qu'il avoit envoyé en Allemagne avec la qualité de Nonce, & qui voyagea dans les Cours de Vienne, de Pologne, dans celles des Electeurs Ecclésiastiques; & qui avoit assisté en dernier lieu à l'élection & au couronnement de l'Empereur, où il avoit prétendu des égards, ou tout au moins fait des remontrances, qui furent inutiles. On avoit cru que le S. Pére le déclareroit Cardinal pendant le cours de cette Nonciature, ou du moins à l'occasion du couronnement de l'Empereur, pour donner plus de relief à cette cérémonie: mais, soit que la compétence pour les prérogatives de la dignité entre le Cardinal & les Electeurs fît craindre quelque dispute capable de troubler l'harmonie & la paix dans cette fonction, ou pour quelque autre motif, le Pape attendit que le Nonce fût de retour à Urbin sa patrie, où il lui envoya la *Barette*; après quoi il le fit venir à Rome avec la pompe qui accompagne un Cardinal-neveu, le reçut dans le Palais, & l'admit ensuite à la connoissance & au maniment des affaires.

Comme la Cour de Rome a des intérêts par tout le Monde Chrétien, elle se voit souvent engagée dans des démêlés avec les Princes, qui ne tombent pas toujours d'accord de l'étendue des droits qu'elle prétend lui appartenir. On a déjà parlé du grand différend qu'elle avoit avec la Cour de Vienne au sujet de Comacchio, dont l'Empereur étoit en possession depuis quelques années,

Léo-

Léopold ayant prétendu que cette Ville relevoit de l'Empire, quoique Clément VII en eut pris poſſeſſion ſur la fin du ſeiziéme ſiécle, comme d'une dépendance du Duché de Ferrare, qu'il réunit au S. Siége. Outre cette diſpute, qui a enfanté une quantité prodigieuſe de Livres & d'Ecrits pour & contre les prétentions de l'un & de l'autre parti, le Pape en avoit une autre avec le Duc de Savoie, de laquelle nous avons auſſi dit un mot ci-deſſus : c'étoit au ſujet d'un droit appellé *dello Spoglio*, ou des Dépouilles, c'eſt à-dire de la ſucceſſion des Eccléſiaſtiques qui en mourant laiſſoient du bien du provenu de leurs bénéfices, ſans avoir teſté. Enfin il y avoit encore une autre diſpute ſur le tapis, qui faiſoit de la peine au S. Pére, quoique le ſujet ne regardât directement ni les droits ni les intérêts du S. Siége. C'eſt la coutume, que les Princes de la Communion Romaine recommandent le ſoin de leurs intérêts à la Cour de Rome, à un Cardinal, qui prend le titre de Protecteur de cette Couronne, & qui en l'abſence des Ambaſſadeurs, & même ſouvent tandis qu'ils ſont à Rome, prend ſoin particuliérement des affaires Eccléſiaſtiques de la nation, & employe ſes moyens & ſon crédit à ſoutenir ſon Caractére. C'eſt ordinairement un Cardinal de la nation, à qui cette protection eſt recommandée : mais tous les autres y peuvent être employés ; & les Princes, comme faiſoit en cette occaſion le Roi de France, préférent ſouvent ceux qui paſſent pour avoir le plus grand crédit en Cour, & pouvoir faire une dépenſe plus ſplendide. Louis XIV avoit nommé le Cardinal Ottoboni, & celui-ci n'étoit pas éloi-

1688.

gné

1689. gné de se charger de cet emploi : mais il avoit été retenu jusqu'alors de le faire, parce que la République de Venise, dont il étoit né Sujet, & dont il avoit ménagé pendant quelque tems les intérêts du vivant de son grand-oncle Alexandre VIII, n'approuvoit pas, comme on l'a déjà dit, qu'ayant su son secret & ayant été son Ministre, il entrât dans la confiance d'une autre Couronne. Mais enfin il se détermina à recevoir publiquement l'honneur que le Roi Très-Chrétien lui faisoit, & sans avoir d'égard pour la République de Venise, ni pour l'intérêt de sa famille qui fut pour cela contrainte de se retirer à Rome, il éleva les Armes de France sur la porte de son Palais, & prit publiquement le titre de Protecteur. Comme ces sortes de résolutions sont ordinairement suivies de plusieurs desagrémens, le S. Pére ne vit pas avec plaisir un engagement qui pouvoit donner lieu à de fâcheux embarras sous ses yeux & dans la ville même de Rome. Car quoique la République de Venise eût paru recevoir avec soumission les marques que le Roi Très-Chrétien lui avoit données de son ressentiment de ce qu'elle s'opposoit à sa volonté en cette affaire, on sait bien néanmoins que les Princes n'oublient guéres les intérêts de leur dignité, quelque semblant qu'ils fassent de dissimuler; & qu'il n'arrive guére d'occasions de se venger de ceux qui leur ont manqué, dans lesquelles ceux-ci n'ayent lieu de craindre, de quelque protection dont ils jouïssent, ou de quelque dignité dont ils soient revêtus.

Parmi ces desagrémens, le S. Pére eut un grand sujet de joie dans une affaire qui lui te-

tendit fortement au cœur ; la conduite qu'il 1711.
avoit tenuë, depuis son commencement, n'a
pas que trop fait voir le vif intérêt qu'il y
prenoit. Le Général des Jésuites, à la tête de
ses Assesseurs & Procureurs Généraux de tou-
tes les Provinces de son Ordre, se rendit aux
pieds de Sa Sainteté, & lui fit une protes-
tation solemnelle au nom de sa Compa-
gnie, d'acquiescer à toutes les déclarations
& condamnations émanées du S. Siége au
sujet du Culte Chinois, & des questions si
longtems agitées au Tribunal de l'inquisition.
Rien n'étoit plus propre à persuader le St.
Pere du zéle des Jésuites pour la propaga-
tion de la Foi ; puisque malgré tant de dé-
marches faites de leur part pour détourner
cette condamnation, & tant d'instances pour
obtenir des éclaircissemens qu'on leur avoit
toujours refusés, ils aimoient mieux man-
quer d'une indulgence qui leur paroissoit né-
cessaire envers leurs Prosélytes que d'expo-
ser davantage la Religion Chrétienne au mé-
pris des Chinois, en prolongeant une Con-
troverse qui n'avoit déjà duré que trop long-
tems. Cependant, quoiqu'ils se fussent sou-
mis de bonne foi, cette affaire fit encore du
bruit, comme nous le verrons ci-après ; les
Missionnaires exilés ; dont l'animosité n'é-
toit point satisfaite, les ayant déférés de
nouveau, sous prétexte qu'ils n'exécutoient
pas ce qu'ils avoient promis.

Le Pape, comme intéressé aussi-bien que
les autres Princes au Traité de la paix gé-
nérale, nomma un Sujet pour se rendre à
Utrecht, & prendre soin, autant qu'il le
pourroit, de tout ce qui pouvoit regarder

1712. les intérêts du S. Siége. Ce Ministre ne pouvoit se revêtir d'aucun Caractére qui fût universellement reconnu, à cause du grand nombre de Protestans qui devoient assister au Congrès. Mais, quoiqu'il n'eût point, il ne laissa pas d'être considéré de tous les Catholiques comme Ministre du S. Pére, & d'être traité par les autres avec tous les égards dûs à cette qualité.

Clément fit encore au mois de Mai une promotion de dix-sept Cardinaux, dont onze furent déclarés & six autres retenus in petto. Parmi ces derniers on fut affligé que l'Abbé de Polignac, un des Plénipotentiaires du Roi Très-Chrétien, y étoit compris; & la raison qui fit différer sa nomination publique fut sans doute afin qu'il pût continuer ses négociations à Utrecht, d'où le Roi auroit été en quelque façon contraint de le rappeller, s'il avoit été revêtu publiquement de la Pourpre.

Les hostilités continuoient en Italie comme ailleurs, nonobstant les Conférences commencées à Utrecht. Les troupes de l'Empereur y travailloient à réduire les places maritimes de Toscane, annexées au gouvernement du Royaume de Naples. Porto-Ercole & le Fort Philippe furent réduits dès le mois de Mai. Mais comme les troupes qui firent cette expédition étoient destinées pour la Lombardie & le Piémont, où l'on comptoit de faire une guerre plus importante, elles n'entreprirent aucun autre siége, & suivirent la route qu'on leur faisoit prendre.

L'Empereur, qui avoit extrêmement à cœur les affaires d'Espagne, y envoya de gros

ren-

renforts de troupes & de bonnes sommes 1712.
d'argent, afin que le Comte de Staremberg
pût non-seulement conserver la Catalogne,
mais encore faire, s'il étoit possible, des
conquêtes sur les Royaumes voisins. Les
François avoient attaqué Cardonne dès l'an-
née dernière, & le Comte de Staremberg
l'avoit secourue, & obligé les ennemis de
lever le siége. Comme les moyens de faire
la guerre de part & d'autre n'étoient pas
fort grands, le Roi Philippe, à qui on fit
savoir que les Anglois avoient fait ou fe-
roient bien-tôt leur paix, & qu'ils avoient
même déjà accepté une suspension d'armes
entre eux, & les Couronnes unies de France
& d'Espagne, ne se mit pas beaucoup en
peine de faire ce qu'il auroit fait sans cela,
c'est-à-dire de se mettre en meilleur état:
comptant, comme il arriva en effet, que les
Anglois, qui avoient un corps considérable
de troupes en Espagne, ne concoureroient à
aucune entreprise contre lui. En effet le
Comte de Staremberg, qui voyoit cette par-
tie de ses troupes peu disposée à le suivre,
se contenta de menacer Roses & Gironne,
& n'assiégea ni l'un ni l'autre. Tous ses pro-
grès aboutirent à la prise de Cervéra, que
les François abandonnèrent, ayant d'ailleurs
perdu Tarragone, dont la garnison Angloise
demeura saisie, sans vouloir relever de son
commandement.

Le Roi de Portugal fut forcé à la même
inaction, par les ordres qui vinrent de la
part de la Reine d'Angleterre aux troupes
Angloises de demeurer dans la neutralité
jusqu'à ce qu'on les eût rappellées: ce qui se

1712. fit à la fin, les Officiers & les soldats Anglois ayant été rembarqués, ou cassés sur les lieux, & privés de leur solde, par ordre de la Reine.

Tout cela se faisoit pour obliger les Alliés d'accepter la même suspension d'armes, que la Reine avoit conclue sans leur aveu ou leur consentement. Ce fut pour la détourner de cette résolution, que l'Empereur, avant que d'ouvrir la campagne aux Pays-Bas, envoya le Prince Eugéne à Londres. Il avoit ordre de lui remontrer la convenance qu'il y avoit de pousser la guerre, si on vouloit profiter des Traités de paix qu'elle avoit fait commencer à Utrecht, puisque la continuation vigoureuse de ce qu'on avoit si heureusement fait pendant tant d'années, alloit amener les choses au point où l'on avoit toujours voulu les porter, c'est-à-dire à une paix, par laquelle la France étant bornée à ses anciennes limites, la Maison d'Autriche rentreroit en état de tenir la balance de l'Europe égale, & mettroit tous les Alliés en sureté contre les forces excessives de cette Couronne, qui s'étant saisie de la Monarchie d'Espagne, ne faisoit plus qu'une même Puissance avec elle. Le Prince lui représenta les nouveaux efforts que l'Empereur & l'Empire étoient disposés de faire pour finir glorieusement la guerre, & pour ôter le sujet de plaintes qu'on faisoit contre lui, qui y étant le premier, & le plus intéressé, sembloit en laisser tout le soin & le poids aux Alliés, & à l'Angleterre principalement, ainsi que la Chambre Basse l'avoit insinué à Sa Majesté. Ce qu'il y eut de singulier dans

la conduite que la Cour d'Angleterre tint a- 1711.
vec ce Prince, c'eſt qu'elle feignit de faire cas de ſes remontrances, & d'entrer dans ſes vues ; ce qui fut cauſe qu'une partie conſidérable des troupes de l'Empereur demeura deſtinée à agir ſur le Rhin. Il paroît depuis que ce partage de forces étoit préciſément ce que la Cour d'Angleterre ſouhaitoit, afin de rendre par-là le parti de l'Empereur moins puiſſant dans la Flandre, où elle avoit ſans doute déjà réſolu de faire ce que nous rapporterons dans la ſuite.

L'Empereur venoit de pacifier la Hongrie, ou plutôt il venoit de donner ſon approbation à tout ce qui avoit été accordé aux Hongrois les derniers jours de la vie de l'Empereur Joſeph ; la mort de ce Prince, par un bonheur aſſez rare, n'ayant rien dérangé dans leurs diſpoſitions, parce que leurs principaux Chefs, le Prince Ragotzi & le Comte Bérézini, s'étoient retirés hors du Royaume. Pendant ce calme & ces bonnes diſpoſitions du peuple & des Grands de Hongrie, l'Empereur s'y rendit, après avoir établi tout ce qu'il jugea le plus à propos pour bien gouverner ſes Pays héréditaires, ſoit en changeant les Miniſtres, ou en retranchant quelques abus qui s'y étoient gliſſé, & ſur-tout en faiſant une réforme univerſelle de tout ce qui conſumoit inutilement ſes revenus ; afin de ſe mettre en meilleur état de continuer la guerre. Son deſſein étoit de mettre la dernière main, dans une Diéte qu'il avoit fait aſſembler, à l'entier rétabliſſement du repos & de la paix dans ce Royaume, & au ſoulagement des griefs qui avoient donné lieu au ſou-

1712. soulévement. Tout se fit avec une satisfaction réciproque ; & l'Empereur ayant été couronné avec toute la pompe de ses prédécesseurs, confirma par une condescendance nécessaire les priviléges ordinaires de la nation, & donna un peu plus de liberté aux Religionnaires. Le Clergé lui en fit des plaintes, auxquelles il répondit en s'excusant sur les égards qu'il devoit avoir pour la paix & la tranquillité du Royaume.

L'Empereur fit aussi, par de nouveaux égards pour la Maison de Bavière, transférer les fils de l'Electeur, de la ville de Clagenfurt dans la Carinthie à celle de Gratz capitale de la Stirie, qui, ayant été autrefois la demeure des Princes d'une branche puinée de la Maison d'Autriche, avoit un Palais & des commodités proportionnées à l'importance de ceux qui l'avoient habité. L'aîné de ces Princes, réduit à souffrir, par l'éloignement de son pére des intérêts communs de l'Empereur & de l'Empire, écrivit à cette occasion, une lettre à Sa Majesté Impériale, pour la remercier, & la féliciter sur son couronnement ; mêlant adroitement à son compliment, des prières de ne lui point imputer la faute de son pére, & lui faisant des protestations d'un attachement, d'autant plus nécessaire aux Princes de l'Empire, que tous ceux qui ont voulu s'en éloigner, ont fait une fatale expérience du malheur qui paroit attaché à cette résolution.

L'Empereur ne put donner que des paroles à une plainte, qui lui fut portée cette année au nom du Roi de Suéde, de ce que les Danois & les Polonois étoient entrés

à

à main armée dans la Poméranie qui relevoit 1712.
de sa Couronne, & qui devoit être considérée comme province de l'Empire. Il répondit, que le Roi devoit s'attribuer ce chagrin, puisque la neutralité pour ses Etats d'Allemagne lui ayant été offerte, & même ayant été acceptée par la Régence qui gouvernoit ses Etats en son absence, il l'avoit refusée ou l'avoit rompue; & qu'ainsi ayant voulu la guerre, c'étoit à lui de penser aux moyens de la soutenir, sans qu'il pût prétendre avec raison se servir de l'autorité Impériale pour la faire cesser. Cette guerre avoit commencé dès l'année précédente, & outre les deux Rois de Dannemarc & de Pologne qui l'avoient commencée, le Czar y étoit entré cette année pour un tiers, & avoit fait passer vingt mille hommes de ses troupes dans cette province. La ville de Stralsund avoit continué d'être plutôt bloquée qu'assiégée dans les formes, parce que la grosse artillerie, qui venoit par mer de Dannemarc pour ce siége, avoit en partie péri, & le reste étoit rendu inutile par la tempête qui avoit dispersé la Flotte sur laquelle elle étoit embarquée.

On disoit depuis longtems, que le Roi de Suède étoit prêt à partir de Bender pour se mettre à la tête de ses troupes. A la vérité, il étoit vrai à la veille de faire ce retour avec tous les agrémens qu'il avoit attendus, par la guerre renouvellée entre le Czar & le Sultan, principalement à sa sollicitation & à celle du Kam des Tartares, qui étoit entièrement dans ses intérêts. Mais cette nouvelle guerre ne fut

1712. qu'un feu de paille ; & ayant été suivie d'une paix, qui eut son entier effet par la restitution effective que fit le Czar de la Forteresse d'Asoph & de quelques autres Forts sur les bords de la Mer noire, qui étoient tout le fruit qu'il avoit retiré de sa dernière guerre contre la Porte, Charles fut contraint de remettre son retour à un autre tems. Cette restitution avoit fait tomber les armes des mains du Sultan, qui ne voulut plus prendre d'autres engagemens en faveur du Roi de Suéde, que celui de le faire accompagner jusques dans ses Etats par une escorte convenable, mais non pas telle qu'elle l'obligeât à rompre avec ses voisins. Comme Charles XII n'avoit point travaillé à se réconcilier avec le Czar, ni avec le Roi Auguste, & qu'il lui falloit nécessairement traverser les Etats de l'un ou de l'autre de ces Princes pour retourner en Suéde, l'escorte que le Sultan lui faisoit offrir ne lui paroissant pas suffisante pour s'ouvrir par la force un passage sur les terres de ses ennemis, il fut contraint de rester à Bender encore la plus grande partie de cette année. Le Palatin de Kiovie qui l'avoit suivi & qui étoit toujours demeuré attaché à sa fortune, de même que quelques autres de ses partisans & quelques troupes, firent plusieurs courses en Pologne, mais qui ne dérangérent pas beaucoup les affaires du Roi Auguste. Ce qui auroit été le plus favorable au Roi de Suéde, c'étoit une suspension d'armes qui se traitoit pour la Poméranie au nom des Alliés, qui craignant qu'à la fin cette guerre n'entraînât toute l'Allemagne de gré ou de

for-

force, & ne l'empêchât de s'appliquer à celle qu'il importoit le plus de terminer, auroient voulu remettre la décision de cette querelle particuliére à un autre tems, & s'étoient mis en état de la faire cesser, en destinant des troupes pour maintenir cette neutralité & cette suspension d'armes. 1712.

Comme si cet esprit de division eût dû régner par-tout, les Suisses, qui depuis si longtems n'avoient eu aucune guerre dans leur pays, l'y firent entre eux cette année; & quoiqu'elle durât peu, elle ne laissa pas d'être animée & sanglante. Il s'étoit élevé depuis quelque tems une dispute entre l'Abbé de S. Gal & ses Sujets du Comté de Tockembourg, sur le fait de la Religion. L'Abbé, prétendant que les Protestans y avoient pris un plus grand pied qu'ils ne devoient, se servoit de son autorité pour les resserrer, & réduire leur exercice à une moindre étendue que ce qu'ils prétendoient & dont ils étoient en possession. Divers Cantons & petits Pays particuliers ont des Alliances qui leur sont propres entre eux, & qu'ils étendent selon le besoin à d'autres qui demandent leur protection. Les Cantons Catholiques en ont une particuliére entre eux, & les Protestans en ont une avec tous ceux de leur Religion. Entre les Cantons Protestans, ceux de Berne & de Zurich sont incomparablement plus puissans que tous les autres, & il est naturel qu'ils s'intéressent & plus facilement & plus vivement que les autres, dans toutes les affaires qui regardent la Religion Protestante. Les esprits partagés dans le Comté de Tockembourg s'étant aigris,

1712. gris, on en vint aux hostilités dès le mois d'Avril; & les deux Cantons de Zurich & de Berne y prirent part, sans beaucoup se mettre en peine d'une lettre que leur avoient écrit en commun les Electeurs de l'Empire, excités à cela par les Evêques de Constance & de Bâle, qui auroient voulu voir cette querelle appaisée dans ses commencemens, & prévenir les mauvaises suites qu'elle donnoit lieu de craindre.

Cette déclaration des deux Cantons Protestans attira celle des Cantons Catholiques: ils prirent ouvertement le parti de l'Abbé, & de ses Sujets Catholiques de Tockembourg qui avoient pris les armes. Ce fut en-vain qu'on tint quelques Diétes pour appaiser cette affaire: chacun rapporta chez soi ses passions & ses sentimens; & les offices des Puissances étrangéres ne servirent pas davantage à pacifier les esprits. Les Cantons de Lucerne, de Soleurre & de Fribourg envoyérent des troupes, qui occupérent quelques postes, dans la vue de traverser les desseins des Cantons de Zurich & de Berne, & d'empêcher la jonction de leurs troupes. Ces postes furent assiégés par celles-ci, qui forcérent en plusieurs lieux les obstacles qu'on opposoit à leur marche. On tenta encore par d'autres Assemblées de convenir de quelque chose, & de suspendre les hostilités: mais elles n'aboutirent à rien, & les troupes grossirent de part & d'autre. On prétend que celles des Protestans montoient à plus de soixante mille hommes; les Grisons, les Genévois, ceux de Neufchâtel, & d'autres petits Alliés des Suisses Protestans, leur ayant envoyé

voyé des renforts, chacun selon son pouvoir. 1712
Les Catholiques étoient beaucoup moins nombreux. En tout ceci, le Nonce du Pape & l'Ambassadeur de France agissoient avec tant d'ardeur pour animer le Parti Catholique, que les choses en vinrent à des menaces de la part de ceux-ci, de renoncer à leur Alliance avec le Corps Helvétique, & de se donner, pour se délivrer du danger présent, les uns à la France & les autres à l'Empereur.

La guerre étant devenue comme générale, à cause de la déclaration que firent les Cantons Catholiques en faveur de l'Abbé de S. Gal, on fit des siéges de places, qui furent emportées; & comme la supériorité étoit du côté des Protestans, il en fallut venir à des accommodemens, afin que le Parti Catholique ne fît pas de plus grandes pertes. La paix se fit enfin au mois de Juillet: on abandonna aux victorieux la possession de la plupart des places qu'ils avoient prises, & on les admit à la Seigneurie & à la Régence commune de quelques autres Pays Catholiques.

Cette paix, signée par les Députés envoyés pour en traiter, ne plut pas au peuple de quelques petits Cantons Catholiques, qui recommencérent les hostilités, & entraînérent les autres par leur exemple à en faire de même: & le dépit animant également les uns & les autres, quoique par divers motifs; après le saccagement de quelques places & diverses rencontres, on en vint à une bataille, donnée à quatre reprises & en divers endroits. Les Catholiques, qui y firent une perte consi-

1712 rable, rentrèrent avec de bons sentimens de paix; & elle fut enfin conclue au mois d'Août, par l'entremise des Cantons neutres, à peu près aux mêmes conditions que la première.

L'Abbé de S. Gal, le premier auteur de la guerre, se retira dès le commencement des hostilités à Constance, & de là à Milan. Il avoit sans doute espéré que sa qualité de Prince de l'Empire lui attireroit des secours du côté de l'Allemagne. Dans cette vue il avoit fait part de ses démêlés à Sa Majesté Impériale, & à la Diéte de Ratisbonne. L'un & l'autre étoient portés à le secourir encore par un autre motif, savoir, que le Comté de Tockembourg, premier sujet de la guerre, avoit été autrefois considéré comme un Fief relevant de l'Empire. La chose est indubitable, si on a égard aux siécles un peu reculés: mais après l'établissement de la République des Suisses, ceux-ci ayant prétendu que tout ce qui étoit entré dans leur Union devoit être également considéré comme indépendant de toute Jurisdiction étrangére, ils ont aussi étendu leur Souveraineté, peut-être avec moins de raison, sur tout ce qui reconnoissoit quelqu'un de leurs Confédérés, comme est l'Abbé de S. Gal. Ce fut dans la confiance & sur l'appui de ce droit, que les Cantons de Berne & de Zurich en écrivirent à la Diéte de Ratisbonne, pour la détourner d'entrer dans la connoissance de ce différend; à quoi la situation des affaires d'Allemagne contribuoit du moins autant, que les raisons que ces Cantons pouvoient alléguer pour la justice de leur cause. Cependant, ce que les deux

leurs Cantons affirment dans leurs Manifeſtes 1711.
eſt vrai, qu'il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la Religion dans le démêlé de Toggenbourg entre l'Abbé de S. Gal & le peuple de cette petite province, mais qu'il y avoit de l'oppreſſion de la part de ce Prélat, dont les Sujets avoient un juſte motif de ſe plaindre; il faut reconnoître que le Droit naturel autoriſoit ceux-ci à recourir à une protection étrangère. Mais auſſi, on ne peut nier que le dépit & la paſſion ne confondent ſouvent ces deux choſes, lors même qu'elles ſont très-diſtinctes, en couvrant l'une du manteau de l'autre, ou en les faiſant toutes deux agir en des rencontres, où l'une n'a que très-peu ou point de part. Il eſt difficile, quand on a beaucoup de pouvoir, de réſiſter à la tentation de ſe mêler des choſes qui ne nous regardent point, & deſquelles nous eſpérons tirer de grands avantages, comme il arriva dans cette occaſion.

Mais la grande affaire, qui tint pendant toute cette année les yeux de l'Europe attentifs à ce qui en arriveroit, fut celle des Conférences pour la paix, que la Reine de la Grande-Bretagne, qui peut-être étoit la ſeule qui la crût néceſſaire & faiſable, avoit indiquées dans la ville d'Utrecht. Il eſt certain que ſa penſée étoit de faire agréer une tréve ou ſuſpenſion générale de toute ſorte d'hoſtilités, pendant que les Miniſtres ſeroient occupés à ce Traité. Mais comme les Alliés devoient demeurer chargés, pendant cette tréve, de la même dépenſe pour l'entretien de leurs troupes; & que la France dont les pertes avoient

1712 en augmenté sous les ans par l'épuisement où elle se trouvoit, en devoit seule tirer avantage; on ne put convenir de ce point, qui y fut proposé dès la seconde Conférence, & l'on fit de part & d'autre les préparatifs ordinaires pour l'ouverture de la campagne. Les Plénipotentiaires de la Reine d'Angleterre arrivérent les premiers à Utrecht, comme ceux qui prenoient le principal intérêt au Traité; & les autres continuérent à se rendre successivement en cette ville, après qu'ils eurent obtenu, comme on a dit, une déclaration précise, que ce qu'on avoit publié touchant les conditions d'une paix générale ne pourroit être considéré comme un projet arrêté & des Préliminaires dont on fût convenu en aucune maniére, mais comme une chose dite sans aucune obligation d'y déférer.

1713. Comme c'étoit la France qui paroissoit avoir démandé ces Conférences, ses Plénipotentiaires, le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac & Monsr. Ménager, proposérent les premiers, le 29 de Janvier, les conditions & les articles sous lesquels le Roi Très-Chrétien entendoit de faire la paix. Ces conditions consistoient dans „ la reconnoissance de la Reine d'Angleterre, & „ quelques cessions ou restitutions aux Anglois; dans la démolition de Dunkerke; „ à donner une Barriére suffisante aux Hollandois; à laisser à l'Empereur ce qu'il „ possédoit de la Monarchie d'Espagne, „ pourvu que le reste demeurât au Roi Philippe; & à prendre de concert des mésures, afin que les Couronnes de France „ & d'Espagne ne pussent jamais être réu-

„ nies

nies sous le domaine d'un seul Prince. 1714
Ils prouvirent outre cela „ de convenir „ à l'amiable avec le Roi de Portugal sur „ leurs prétentions réciproques ". Les Plénipotentiaires des Alliés ayant pris du tems pour communiquer ces propositions à leurs Souverains, il fallut attendre leurs réponses pour continuer les Conférences, qui demeurérent ainsi suspendues jusqu'au 5 de Mars, que les Plénipotentiaires des Alliés proposérent chacun ce que leurs Maitres prétendoient de la France; par une espéce de retour, qui fit juger qu'on ne feroit pas de grands progrès dans ce Traité, vu l'éloignement des choses que ces deux partis proposoient. Les François demandérent cependant que les Plénipotentiaires du Roi Philippe fussent admis aux Conférences; mais ils ne purent l'obtenir.

Nous avons dit que le Prince Eugéne étoit passé Londres, pour faire un dernier effort sur l'esprit de la Reine & la porter à la continuation de la guerre, qui peut-être dans cette derniére campagne amèneroit les choses au but de l'Alliance qui avoit été jusqu'alors si heureuse, & donneroit lieu à une paix honorable & sûre pour tous les Alliés. Nous avons rapporté aussi, que l'on parut avoir égard à ses remontrances; & en effet, on lui promit que le Duc d'Ormond, qu'on avoit substitué au Duc de Malborough pour commander l'Armée, se rendroit aux Pays Bas, & seroit chargé de coucourir à tout ce qui seroit jugé avantageux à la gloire des armes communes. Cependant le Prince ayant commencé la campagne par le siége & la prise du Quesnoy, & se prépa-

rant

1713. rant à livrer bataille au Maréchal de Villars, le Duc d'Ormond déclara qu'il avoit ordre de s'abstenir de toutes hostilités contre la France, avec qui la Reine étoit convenue d'une suspension d'armes: & ordonna à toutes les troupes qui étoient à la solde de la Grande-Bretagne, de s'unir à lui, en se séparant de ceux qui vouloient la continuation de la guerre. Comme la plupart de ces troupes étoient Allemandes, toutes, excepté celles du Duc de Holstein, & un régiment d'avanturiers qui ne dépendoit que de son Colonel nommé Walef qui l'avoit levé, refusérent de se soumettre à cet ordre, & demeurérent sous la conduite du Prince Eugéne.

Cependant, comme la défection des Anglois seuls affoiblissoit beaucoup l'Armée des Alliés, le Prince ayant entrepris le siége de Landreci, mit de gros corps de troupes à Dénain & à Marchiennes pour la sureté des convois. Le Maréchal de Villars, devenu hardi par le changement arrivé parmi les Alliés, tomba successivement sur l'un & l'autre de ces corps, qui ne purent recevoir de secours, les défit, & empêcha que Landreci ne fût pris. Non content de ces avantages, il assiégea lui-même & prit Douai, que la diversité des sentimens entre les Généraux des Alliés empêcha le Prince de secourir, comme il en avoit pris la résolution.

Les Etats-Généraux, voyant le préjudice que recevoit l'honneur des Alliés par l'abandon que la Reine d'Angleterre faisoit de la cause commune, lui écrivirent de la maniére la plus forte & la plus touchante, pré-

tendant qu'il y alloit de sa propre gloire, 1713.
en renonçant ainsi aux intérêts communs, à la veille d'obtenir une plus glorieuse. Ils lui représentèrent, que l'accord dont on parloit ne satisferoit aucun des Alliés; qu'il donneroit le moyen à la France de reprendre le dessus, & d'augmenter même ce pouvoir exorbitant qui avoit fait trembler toute l'Europe, & contre lequel elle avoit jugé qu'il étoit indispensable de s'armer pour en prévenir les suites. Mais cette Princesse, qui, pendant qu'elle écouta le conseil de personnes bien intentionnées pour le bien public, avoit glorieusement régné, s'étoit entièrement livrée à des Conseillers que tout le monde savoit avoir été gagnés: les poursuites qui se firent au Parlement contre eux après sa mort, ayant assez fait connoître que c'étoit le sentiment commun. Avec de pareilles dispositions, les Etats-Généraux ne devoient pas s'attendre qu'elle changeât rien dans la résolution qu'on lui avoit fait prendre; aussi ne donna-t-elle d'autre réponse, sinon qu'elle ne consentiroit à aucune paix, où ses Alliés ne trouveroient pas une satisfaction *raisonnable*. Par le terme de *raisonnable*, elle entendoit sans doute, ce qu'elle-même jugeroit tel; car excepté l'Angleterre, la France, & le Duc de Savoye à qui la Reine donna de son plein pouvoir le Royaume de Sicile, en l'ôtant au Roi Philippe, aucun des Alliés n'y trouva de juste satisfaction.

Cette paix fut enfin signée le 11 d'Avril, & d'une maniére furtive, à l'occasion d'un rendez-vous donné chez l'Evêque de Bristol & le Comte de Strafford, Ministres de

1713. de la Reine d'Angleterre. Les Anglois signérent les premiers, les Ministres du Duc de Savoye les seconds, ceux de Roi de Portugal ensuite, ceux du Roi de Prusse, & ceux des Etats-Généraux les derniers: ce qui les occupa tout le jour, & jusqu'à deux heures après minuit, parce qu'il falut lire les Traités particuliers de chacun, avant que de les souscrire. On a dit que cette signature fut furtive; en effet personne, non pas même les Domestiques des Ministres, n'étoit informé de ce qui se passoit; les visites mutuelles des Plénipotentiaires, & les repas qu'ils se donnoient ordinairement, ayant empêché qu'on ne soupçonnât la vérité; quoique chacun fût déjà persuadé que cette paix se feroit, quelque répugnance qu'y eussent la plupart des Ministres. Aussi ne fit-on à Utrecht aucune démonstration de joie pour la conclusion de ce Traité, & les Ministres qui l'avoient conclu se retirérent l'un après l'autre sans éclat & sans bruit.

Le même jour de la signature de la paix, les François avoient fait proposer des conditions à l'Empereur, sous lesquelles le Roi T. C. offroit de la faire avec S. M. I: mais le Comte de Sinzendorf, Ministre & Plénipotentiaire de celui-ci, refusa de les accepter, sous prétexte qu'il manquoit d'un pouvoir suffisant pour y souscrire. Il publia même quelque tems après, un Ecrit, dans lequel il apportoit les raisons de son refus, & prétendoit montrer l'injustice du procédé tenu dans cette affaire: de sorte qu'il n'y eut rien d'arrêté à Utrecht, qu'une

ne suspension d'armes & une neutralité pour l'Italie, dont on fit un Traité particulier. 1713.

La guerre se continua donc en Allemagne entre l'Empire & la France, qui y fit de si grands progrès, qu'enfin l'Empereur fut contraint d'en venir à de nouvelles négociations. Le Roi de Prusse Frédéric I étoit mort dès le 25 Février, & son fils Frédéric-Guillaume lui avoit succédé. Ce Prince qui fournissoit pour son contingent, en qualité d'Electeur de Brandebourg, un nombre considérable de troupes à l'Armée de l'Empire, & qui étoit demeuré attaché à l'Empereur, ayant formé, de même que le Landgrave de Hesse-Cassel, des prétentions que S. M. I. ne crut pas pouvoir satisfaire; les troupes de ces deux Princes, la plupart Cavalerie, ne se trouvérent pas disposées à seconder les desseins du Prince Eugène. Cela fut cause que les François assiégérent Landau & Fribourg, & les emportérent, sans que le Prince pût s'y opposer. La Cour de Vienne, voyant l'impossibilité qu'il y avoit d'empêcher de plus grandes pertes, prêta enfin l'oreille aux nouvelles propositions de paix, que la France lui fit faire. Le Prince Eugène & le Maréchal de Villars, qui commandoient les deux Armées, s'aboucherent au Château de Rastadt appartenant au Prince de Bade, & établirent un Traité, qui fut continué & conclu l'année suivante à Bade en Suisse, par les Ministres de l'une & de l'autre Couronne, & souscrit par les deux Généraux qui s'y rendirent à cet effet. Par ce moyen, la grande guerre pour la succession d'Espagne, commencée & soutenue avec tant

1713. tant d'animosité & tant d'effusion de sang, finit alors en Allemagne & aux Pays-Bas.

Elle n'étoit pas encore terminée en Catalogne. Les Anglois s'étant postés frodes ment à solliciter la conservation des privilèges de cette province, les Catalans, après le départ des troupes Impériales, continuérent dans le refus de se soumettre sans cette condition. Le Duc de Berwick, arrivé dès l'année derniére en Espagne pour y commander les troupes du Roi Philippe, entreprit de les y contraindre par la force. La ville de Barcelone fut bloquée tout l'Hiver, & fut attaquée dans les formes pendant toute l'année suivante jusqu'au 11 de Septembre, qu'elle fut prise d'assaut par Mr. de Berwick, ainsi que nous le dirons plus au long dans la suite.

Malgré le séjour que le Roi de Suéde faisoit encore en Turquie, la guerre qu'il avoit allumée dans le Nord ne laissoit pas de s'y faire par ses Généraux. Le Comte de Steinbock, qui commandoit ses troupes, avoit extraordinairement aigri les esprits par l'incendie qu'il fit de la ville ouverte d'Altena qui appartenoit au Roi de Dannemarc, sous prétexte que ses ennemis y avoient quelques magasins, & qu'ils avoient bombardé la ville de Staden dans la Poméranie Suédoise. Comme cette incendie se fit au plus fort de l'Hiver, quantité de pauvres familles périrent de faim & de froid. Les Généraux Danois & Saxons reprochérent cette cruauté au Comte, qui se défendit le mieux qu'il put; mais, sans s'arrêter à cette guerre de paroles, il bar-

fit les Alliés à Gadebusch, & les poussa jus- 1713.
ques dans le Holstein. Cependant, il s'y trouva dans la suite lui-même si resserré près de la ville de Tonningen, que le Duc de Holstein qui se tenoit à Stockholm lui permit d'occuper, qu'il fut à la fin contraint de se rendre prisonnier de guerre avec toute son Armée. Cet événement arriva le 16 de Mai, & parut finir la guerre en Poméranie. L'éloignement de ses troupes, qui furent transportées en Suède, donna lieu au siége de la ville de Stetin, que l'Armée des Alliés, Danois, Saxons & Moscovites, assiégea & réduisit enfin à se rendre. Mais comme les pertes que faisoit la Couronne de Suède pouvoient rendre suspecte la puissance du Roi de Dannemarc, il convint de bonne grace avec ses Alliés de mettre cette nouvelle & importante conquête en séquestre entre les mains du Roi de Prusse, qui avoit jusqu'alors été neutre dans cette querelle. Le Czar, content de son côté de la gloire que ses armes avoient remportée dans ce siége, conduisit ses troupes en Finlande, y prit la Ville d'Abo, & traita rudement cette province.

Non seulement le Roi de Suède n'avoit aucun moyen d'empêcher toutes ces pertes; mais il se trouvoit lui-même persécuté dans son asyle de Bender. Les Ministres du Sultan, on ne sait par quelle bizarrerie, voulurent l'obliger à quitter les Etats de leur maître, & à s'en retourner en Suède. Sur le refus qu'il fit de partir sans avoir les suretés nécessaires pour son voyage, ils le traitèrent par force à Andrinople où étoit le Grand-Seigneur, sans aucun égard pour la

1713. Dignité Royale. La Cour du Sultan, comme toute autre, eſt ſujette à être agitée par les factions, & les cabales y régnent comme par-tout ailleurs. Le Kam des Tartares, lié d'une inclination particuliére avec le Roi de Suéde, ſollicitoit vivement la Porte de l'aſſiſter. Le Roi Staniſlas étoit arrivé à Bender pour remontrer à Charles XII. l'état des affaires de Poméranie & de Pologne. On faiſoit paſſer le retour du Roi Auguſte dans ce Royaume où il s'étoit rétabli, pour un affront fait au Grand-Seigneur, qui ayant accordé aſyle & promis ſa protection à Charles, paroiſſoit s'être engagé à maintenir tout ce qu'il avoit fait. On donnoit des idées ſiniſtres à Sa Hauteſſe, de ce que le Czar de Moſcovie s'étoit allié avec le Roi Auguſte, & le défendoit contre le Roi de Suéde. Ce fut donc pour cela qu'on lui déclara la guerre, & que ſes Ambaſſadeurs furent mis en priſon aux ſept Tours. Le Divan néanmoins, pour ne rien faire trop à la hâte, envoya des perſonnes en Pologne pour ſavoir comment les choſes s'y paſſoient. Ces Envoyés furent fort bien traités par le Roi Auguſte; ils apprirent la défaite de l'Armée Suédoiſe, avec la perte de Stetin; & (ce qui fit peut-être le plus d'impreſſion) ils furent informés que la Régence de Suéde avoit ſollicité pluſieurs fois le Roi à entrer en négociation de paix, ſans qu'il y voulût conſentir. Ils en firent leur rapport. Là-deſſus le Sultan renouvella ſa paix avec les Moſcovites, & réduiſit tous ſes ſoins pour le Roi de Suéde à demander qu'on lui permit de paſſer par la Pologne, en retournant dans ſon pays, avec une cor-

cette de 6000 hommes qu'il lui donneroit 1713.
pour l'accompagner ; sans s'intéresser plus avant à la fortune de ce Prince, à qui il n'avoit rien fait savoir de sa réconciliation avec les Moscovites & les Polonois. Auguste, pour ne paroître pas abuser de la bonne fortune qui le favorisoit, accorda généreusement cet article, & fit publier une amnistie générale pour Stanislas Leczinski que les Suédois appelloient Roi de Pologne, & pour tous les Polonois qui se trouvoient auprès du Roi de Suéde, dont quelques-uns, comme le Prince de Sapiecha & le Comte Tarlo, avoient déjà prévenu cette déclaration & avoient été très bien reçus à Varsovie. Il y en eut peu qui acceptérent alors cette amnistie, mais leur refus n'ayant pas leurs affaires ; & le Roi de Suéde, aussi bien que ses adhérens, eurent le chagrin de voir le Roi Auguste sur le trône, & leurs ennemis faire de nouveaux progrès dans la Poméranie Suédoise.

Cependant, comme cette guerre du Nord intéressoit le reste de l'Europe, qui sembloit être pacifié, la Reine d'Angleterre offrit sa médiation pour la finir. L'Empereur & l'Empire, à qui elle touchoit de plus près, s'y employérent inutilement, par la fermeté du Roi de Suéde qui vouloit pour article préliminaire, avant que d'entrer en aucun traité, qu'on lui restituât tout ce qu'on lui avoit pris. La Reine d'Angleterre proposoit à la vérité de mettre en séquestre toutes les places Suédoises de la Poméranie ; & c'étoit tout ce qu'auroit pu prétendre Charles XII, s'il eût été en état de faire tête à ses ennemis, & de traiter avec eux d'é-

1713. d'égal à égal : mais ayant été l'agresseur & la fortune n'ayant pas secondé toutes ses vues, c'étoit trop prétendre que de vouloir qu'on lui restituât tout ; le sort des armes étant ce qui décide ordinairement des prétentions bien ou mal fondées des Princes, & ce qui doit régler leurs desirs, s'ils sont raisonnables... Les Etats de l'Empire, du consentement de S. M. I., ayant indiqué une Assemblée à Brunswick, pour trouver les moyens de pacifier cette querelle, avoient proposé de lever une Armée de vingt-mille hommes, pour obliger par la force à demeurer en repos, ceux qui voudroient pousser plus loin les hostilités & refuseroient de se soumettre à leur médiation, ou à l'arbitrage de S. M. I. : mais comme cet expédient obligeoit de faire un nouvel armement, à l'entretien duquel il se trouveroit peu d'Etats prêts à contribuer, la chose fut renvoyée à un autre tems, & l'on songea à de nouveaux moyens de réconciliation.

Le Prince Ragotzi se flattoit d'avancer ses propres affaires, par la nouvelle guerre que la Porte avoit paru disposée à soutenir en Pologne, & qui auroit pu facilement s'étendre jusqu'en Hongrie. Exclus de l'amnistie accordée par l'Empereur aux Hongrois mécontens, il alloit tantôt à Constantinople & tantôt à Paris, pour y mendier du secours & entrer en Transilvanie, dont il prétendoit être Roi ou Seigneur. Il est connu de tout le monde, que l'Empereur, pendant la dernière guerre du siécle précédent, contre le Turc, s'étoit saisi de cette Principauté sur le Prince Michel Abaffi, qui soutenoit les Hon-

Hongrois armés contre lui, & l'avoit obligé à se reconnoître son Vassal, la province ayant autrefois fait partie du Royaume de Hongrie, auquel il la déclara réunie. Le fils d'Abaffi, qui portoit aussi le nom de Michel, étoit mort à Vienne, où l'Empereur Léopold l'avoit obligé de renoncer à ses prétentions. Le Prince Ragotzi n'avoit pour tout fondement des siennes, que la jouïssance qu'avoient eu de ce domaine quelques-uns de ses ancêtres, & que les acclamations de quelques mécontens, qui ne manquent jamais dans ces quartiers-là. D'ailleurs, quoique le Turc & Louis XIV l'eussent reconnu pour légitime Souverain de cette Principauté, son droit n'en devenoit pas plus solide. Mais enfin le Sultan, sur lequel le Prince Ragotzi fondoit ses espérances, s'étant résolu à la paix; ce Prince, qui dès la fin de l'année dernière avoit fait un voyage inutile à Londres pour recommander ses intérêts à la Reine, retourna celle-ci à Paris, où le Roi de France lui témoigna beaucoup de considération. Il ne fit cependant aucune démarche pour lui procurer quelque avantage, puisqu'il signa la paix, comme on le verra, sans rien stipuler en sa faveur. 1712.

La Cour de Rome eut cette année de nouveaux desagrémens. Le P. Jouvenci Jésuite, & Historiographe de la Compagnie, ayant publié son Histoire, le Parlement de Paris y trouva plusieurs choses répréhensibles, & nonobstant l'approbation du Maître du Sacré Palais Censeur Pontifical, & la faveur que le Pape avoit accordée à l'Ecrivain; il interdit non seulement ce livre; mais il obligea encore les supérieurs des trois Mai-

1713 sons des Jésuites de Paris, à venir faire au Parlement, un desaveu formel des sentimens de leur confrere. Ce qui ne fut pas une petite mortification pour le St. Pere, qui d'un autre côté n'étoit pas traité avec plus d'égards par la Cour de Vienne, dont, malgré ses instances, il ne pouvoit obtenir la restitution de Comachio. Il se voyoit en outre dans la nécessité de défendre l'autorité & l'immunité de l'Eglise, dans le Piemont, & dans le Royaume de Naples où la Jurisdiction Ecclésiastique étoit en Conflit perpétuel avec les Ministres Royaux, & ses Censures négligées au point qu'elles ne produisoient aucun effet. Pour compenser en quelque sorte ces chagrins, Clément eut la satisfaction de voir à Rome un Prince Tartare, venu exprès pour marquer son obéissance au St. Siége. Il fut présenté par les Jésuites, & le Pape lui ayant fait rendre tous les honneurs dus à son rang, quelqu'uns répandirent sans fondement que c'étoit un Prince supposé. L'affaire des Cérémonies Chinoises se réveilla cette année: le Pape ayant reçu avis de la Chine, que les Jésuites ne s'étoient point conformés à ses Censures, comme leur Général le lui avoit promis. Ce qui l'indisposa tellement contre eux, qu'il se porta enfin deux ans après, à en publier de nouvelles, comme nous le dirons dans la suite.

Clément fut encore occupé d'une autre affaire, qui regardoit les Réflexions morales du P. Quesnel sur le Nouveau Testament. Les diverses approbations qu'avoit eu ce livre, qui pendant 40 ans avoit été entre les mains de tout le le monde, ne purent le mettre à l'abri de ses foudres. Cette con-

dam-

damnation, datée du 10 de Septembre, eut 1714.
de si grandes suites, qu'on aura lieu d'en parler plus d'une fois.

La conversion du fils du Roi Auguste à la Religion Catholique; & la recherche que fit le Patriarche Grec d'Alexandrie de la Communion Romaine, en recevant le *Pallium* du Pape, en signe de cette reconnoissance, furent deux sujets de satisfaction particulière pour le Pontife, qui en parla en termes magnifiques au Sacré Collége.

La qualité de Roi attribuée au Duc de Savoie par le Traité d'Utrecht, qui obligea Philippe à lui céder la Sicile, fut une source de joie & d'honneur pour la personne & pour la famille de ce Prince, à laquelle tous ses Sujets prirent part. Il étala sa nouvelle Dignité dans une Assemblée de tous les Grands de ses Etats le 22 de Septembre, où il se fit voir revêtu des ornemens royaux, & changea les titres de ses enfans, donnant celui de Duc de Savoie à son aîné, & au second celui de Prince de Piémont. Il s'embarqua quelque tems après à Nice, pour aller prendre possession de son Royaume, & arriva le 10 de Novembre à Palerme, où il fut reçu au milieu des acclamations de ses nouveaux Sujets. Ils avoient cependant fait de fortes instances à Madrid pour n'être pas séparés de la Couronne d'Espagne: mais les intérêts de l'Europe en avoient décidé autrement. Le nouveau Roi de Sicile reçut à Palerme, la veille de Noël, la Couronne Royale avec les cérémonies accoutumées, & envoya demander au Pape l'Investiture ordinaire: mais comme il avoit déjà des démêlés avec la Cour de Rome, & qu'il en survint

1714. vint d'autres dans la suite, le Pape ne lui accorda pas alors sa demande. Ce Prince étant resté tout l'Hiver en Sicile, fit assembler les Etats du Royaume vers la fin du mois de Mars 1714; & après les avoir consultés sur la maniére d'établir une bonne administration dans le Gouvernement, il ordonna tout ce qui lui parut nécessaire pour cet effet, selon les instructions qu'ils lui en firent. Le droit de l'immunité Ecclésiastique, qu'il refusoit, le tenoit avec la Cour de Rome; & une autre prétention du Pape encore plus importante, d'abolir le Tribunal qu'on appelle en Sicile *de la Monarchie*, & qui est établi depuis plusieurs siécles, rendit la dissension plus éclatante. Il sera parlé, ci-aprés, des effets que produisirent ces disputes.

Le Pape ayant marié Don Charles son neveu avec une fille du Comte Borromée Milanois, d'une famille des plus illustres & des plus puissantes de ce Duché, reçut des applaudissemens de cette alliance. Elle lui fit effectivement plus d'honneur, que la recherche d'une épouse pour ce neveu entre les Princesses, qui peut-être ne lui auroit point manqué. La plupart des Papes, prédécesseurs de Clément, étoient à peine élevés au Pontificat, qu'ils tâchoient par toutes sortes de voies d'agrandir leurs familles & de leur conférer le titre de Prince; quoique l'expérience ait convaincu le public, que ces établissemens des Maisons Papales n'ont jamais duré au-delà de quelques générations, au bout desquelles les familles se sont éteintes.

L'arrivée d'un Prince de Géorgie à Rome,

me, pour demander des Missionaires qui allassent prêcher dans ce Royaume, donna une joie plus solide à Clément, quoique ce Prince fût venu en très petit équipage & en habit de Moine. Il lui fit tout le bon accueil possible, & lui accorda sa demande. L'éclat extraordinaire avec lequel parut aussi à Rome, dès le commencement de l'année, le Comte de Gallaz Seigneur Bohémien, pour y soutenir la qualité d'Ambassadeur de S. M. I., réjouit encore beaucoup la Cour du Pape, qui compte ces bruyantes démonstrations d'honneur envers le Souverain-Pontife, pour des marques d'estime & de respect fort importantes. Il est certain qu'aucun Ambassadeur n'avoit paru à Rome depuis très longtems, avec plus de pompe, que le fit ce riche Seigneur pendant le cours de son Ambassade, que l'Empereur lui fit continuer au-delà du terme ordinaire. 1714.

La Princesse Béatrix de Médicis, veuve du défunt Electeur Palatin Jean-Guillaume de Neubourg, ayant pris le parti de s'en retourner à Florence, le Grand-Duc, dans une Assemblée des plus considérables de son Etat, la déclara capable de succéder au gouvernement de la Toscane, si elle survivoit à lui & à son frère Jean-Gaston. Cette disposition marque véritablement une affection particulière du Grand-Duc envers sa fille: mais ce Prince étoit-il bien sûr, que ses héritiers mâles venant à décéder sans enfans, cette succession ne seroit point détournée ailleurs par d'autres plus puissantes dispositions? On avoit déjà parlé d'une Ligue entre la France, l'Espagne & la Savoie, dont le but semboit être d'employer la force pour

1714. faire valoir certaines mesures prises pour la succession de quelques Etats d'Italie, menacés de manquer d'héritiers.

Peut-être que ceci, autant que toute autre raison, disposa la Cour de Vienne à donner les mains à la paix qui se traitoit à Rastadt entre le Prince Eugène & le Maréchal de Villars, & qui fut enfin conclue le 6 de Mars pour ce qui regardoit les intérêts particuliers de la Maison d'Autriche avec la Couronne de France. Car pour ce qui concernoit l'accommodement des Princes qui relevoient de l'Empire, l'affaire fut remise à une nouvelle Assemblée qu'on tiendroit à Bade en Suisse, où se conclut le 7 du mois de Septembre suivant tout ce qui regardoit les Princes ou Membres du Corps Germanique. Les deux frères Electeurs, l'un de Cologne & l'autre de Bavière, furent rétablis dans leurs Etats; & généralement toutes choses remises, autant qu'il se put, dans l'état où elles étoient avant la guerre.

La paix se fit encore cette année entre l'Abbé de S. Gal & les deux Cantons de Berne & de Zurich, qui, comme on l'a dit, étoient entrés en guerre comme protecteurs des habitans du Comté de Tockembourg, que l'Abbé vouloit troubler dans l'exercice de la Religion Protestante. Cet Abbé qui signa la paix, pour laquelle s'entremirent presque tous les autres Cantons & particulièrement les Catholiques, avoit succédé à celui qui avoit commencé la querelle, & étoit d'un esprit plus pacifique; ce qui fut cause qu'il obtint dans la suite des restitutions plus entières, que celles qui avoient été stipulées par le Traité de paix.

L'Em-

L'Empereur travailla encore, mais avec peu de fruit, à rétablir la paix dans le Nord, en faisant accepter la Ville de Brunswick pour la négociation. Il y envoya le Comte de Metsch pour son Commissaire. La guerre avec le Roi de Suéde, que celui-ci avoit lui-même allumée en Pologne, duroit toujours; & comme le Roi Auguste avoit fait une alliance avec le Czar de Moscovie & le Roi de Dannemarc, & que d'un autre côté le Roi de Suéde retenu à Bender ne vouloit point entendre parler de paix, les hostilités continuoient. La fleur des troupes Suédoises avoit été contrainte, comme on l'a dit, de se rendre prisonnière de guerre à Tonninghen place du Holstein, où le jeune Duc avoit permis au Général Suédois, le Comte de Steinbock, de se retirer & de se mettre à couvert. Cette place fut contrainte de se rendre au Roi de Dannemarc le 8 de Février de cette année. La cause du Duc de Holstein & celle du Roi de Suéde étoit la même, parce que ce jeune Prince, étant considéré comme héritier présomptif de la Couronne de Suéde, vivoit auprès du Roi, & que le Roi se servoit du pays du Duc comme du sien propre. Le Czar de Moscovie de son côté avoit dès l'année dernière conduit sa Flotte en Finlande: il y avoit pris Abo, une des places les plus importantes de la province, & battu les Suédois; la Princesse Ulrique, sœur du Roi de Suéde, déclarée par les Etats Régente du Royaume, n'ayant ni les moyens ni les forces suffisantes pour se défendre. On a dit que les Turcs avoient fait leur paix avec les Moscovites & les Polonois, sans stipuler autre chose en 1714.

1714. faveur du Roi de Suéde de la part de ſes ennemis déclarés, ſinón qu'ils le laiſſeroient paſſer par la Pologne ſans empêchement. Le Sultan demanda, pour l'aſſurance & l'indemnité de ce paſſage, que le Roi de Pologne donnât ſix Seigneurs Polonois, qui ſerviſſent d'ôtages auprès de lui juſqu'à ce que le Roi de Suéde fut arrivé dans ſon pays. Mais Auguſte ayant propoſé cette condition, aucun Polonois ne voulut s'y ſoumettre, & la choſe en demeura là.

Cependant, comme les Etats de Suéde preſſoient le Roi de revenir, il prit enfin le parti de demander à l'Empereur la permiſſion de paſſer ſur ſes terres pour ſe rendre en Allemagne. Il l'obtint, & ayant trouvé à emprunter des négocians Anglois & François quarante mille écus, avec leſquels il paya ſes dettes les plus preſſantes, & ayant reçu en outre du Sultan quelques autres ſommes, il quitta Demirtoca petite Ville près de Conſtantinople, où il étoit depuis quelque tems, & ſe mit en chemin le 1. de Septembre pour la Hongrie. Il fit tant de diligence, qu'il ſe trouva avoir fait plus de cent lieues d'Allemagne en moins de huit jours. Ayant traverſé la Hongrie, il paſſa près des murs de Vienne ſans entrer dans la ville, pour ne point découvrir ſa marche par l'éclat d'une viſite; & il arriva le 21 Novembre à Stralſund, qui fut le premier endroit où il ſe fit connoître publiquement. Il avoit traverſé non ſeulement les Pays héréditaires de la Maiſon d'Autriche, mais une grande partie de l'Allemagne, & s'étoit même arrêté en quelques endroits, mais toujours *incognito*, pour ne point donner lieu aux entre-

treprises qu'on auroit pu faire sur sa personne. 1714.

Arrivé à Stralsund, Charles commença de traiter avec ses Généraux, des moyens de réparer le préjudice que son absence avoit causé à ses affaires. Le Palatin Leczinski, ou autrement le Roi Stanislas, qui l'étoit allé trouver à Bender, avoit déjà gagné les devans avec la plupart des Officiers qui avoient suivi la fortune de ce Prince. Ils avoient tous repassé par les Etats héréditaires, du consentement de l'Empereur, que le Roi de Suéde avoit demandé pour eux, aussi-bien que pour lui: car il est sûr qu'il avoit eu un commerce de lettres avec S. M. I., & qu'il l'avoit assurée qu'il donnoit les mains à l'Assemblée commencée à Brunswick, & qu'il ne se montreroit point éloigné d'en venir à un accommodement raisonnable avec ses ennemis. Ces bonnes dispositions furent cependant assez inutiles par rapport à une suspension d'armes, qu'on demandoit pour traiter la paix avec plus de tranquillité: d'autant plus qu'aux anciennes querelles il avoit commencé de se joindre un nouveau sujet de mécontentement, de ce que les Suédois, sous le nom de Capres & d'Armateurs, s'étoient saisis de plusieurs vaisseaux Anglois, Hollandois & même François, qu'ils conduisoient dans les ports de Suéde, où ils étoient déclarés de bonne prise. Non seulement cette manœuvre ne cessa point à l'arrivée du Roi, mais parut être poussée avec plus de vigueur; ce qui obligea enfin l'Angleterre à prendre des mesures plus efficaces pour garantir ses négocians de la violence de ces pirates.

Le retour du Roi de Suéde, & du Pala-

1714. tin qu'il avoit donné pour Roi à la Pologne, parut réveiller la mauvaise humeur de ceux d'entre les Polonois qui n'avoient jamais été amis du Roi Auguste. Tout étoit partagé en factions dans le Royaume; & les partis, sous un prétexte ou sous l'autre, tenoient tout en confusion. Pendant le mois d'Octobre, il monta à cheval plus de cinquante mille Polonois, qui, sans convenir entre eux du sujet de leur mécontement, menaçoient tumultuairement de faire la guerre à leur Roi. Le prétexte général étoit le séjour des Troupes Moscovites & Saxonnes dans le Royaume, ainsi qu'ils le firent connoître à ceux que le Roi leur envoya pour savoir le sujet de leur armement. Mais comme le Chef de ce soulévement, qui étoit le Châtelain de Kiovie, mourut alors, & que leur Armée n'avoit d'ailleurs aucun moyen de subsister, chacun étant obligé de se pourvoir de vivres à ses frais; bon nombre de ces soulevés commencèrent à quitter la partie; & le reste, ayant appris que le Roi s'approchoit d'eux avec ses troupes Saxonnes, s'écoula peu à peu. Les Polonois voulaient un Roi, qui résidât continuellement parmi eux, & qui n'entretînt aucunes troupes étrangères à son service. Mais comme les esprits étoient extrêmement partagés en Pologne, & qu'Auguste avoit lieu de regarder comme ennemie une partie de la nation qui n'avoit consenti que par force à son élection; il étoit difficile qu'il prît assez de confiance en eux pour éloigner toutes les troupes étrangères, & encore plus qu'il se résolût d'abandonner en quelque manière ses Etats héréditaires de Saxe, en sorte

te qu'il se privât du droit d'y aller disposer 1714.
des affaires du gouvernement.

Quoique les Turcs eussent renouvellé la paix avec le Czar & le Roi Auguste, ils ne laissoient pas de faire de nouveaux armemens, & de se préparer à la guerre; & par-là ils tenoient en jalousie non seulement ces deux Princes, mais encore tous les autres Etats qui leur confinent, savoir l'Empereur & la République de Venise. L'Empereur, qui n'étoit plus embarrassé de la guerre avec la France, étant sorti d'affaires avec cette Couronne par les Traités de Rastadt & de Bade, avoit le moins de sujet de craindre. Il n'y avoit que les Venitiens qui dûssent appréhender ces armemens: ils ne pouvoient presque douter qu'ils n'en fussent l'objet, étant entrés dans la dernière guerre contre eux sans en avoir de sujet particulier, & dans la seule vue d'aider à la cause commune de la Chrétienté contre une Puissance qui, par un ancien motif d'envie ou de religion, en a juré la ruine. On fut incertain sur la destination des armes Turques, jusques vers la fin de cette année, que le Sultan fit demander au Baile ou Ambassadeur de la République les sommes que le dernier Hospodar de Valachie avoit déposées à Venise; après quoi, sur le peu de satisfaction qu'il eut de sa demande, il le fit emprisonner. Ces Hospodar s'appelloit Constantin Bassaraba. Ayant amassé beaucoup d'argent par des exactions qui avoient fait crier les peuples, il irrita la cupidité du Sultan, qui voulut se rendre maître de ses trésors, sous prétexte de punir ses malversations. Il étoit prisonnier aux sept Tours de Constantinople, & on avoit

1714. employé tous les moyens poſſibles, juſqu'à la torture, pour l'obliger à révéler où il avoit mis ſon argent. Enfin le 26 d'Octobre il fut décapité devant la porte du Serrail, de même que ſon fils aîné & ſon beau-frère, en préſence du Grand-Seigneur, qui condamna ſa veuve, & deux petits enfans qui lui reſtoient, à une priſon perpétuelle: mais la veuve, comme on le dira en ſon tems, trouva moyen d'échaper & de ſe retirer en Allemagne. Cette demande, les magaſins & les apprêts militaires qui ſe faiſoient à Theſſaloniques dans la Macédoine, & ſur le rivage de l'Archipel, ne laiſſant plus douter de l'intention du Grand-Seigneur, les Venitiens ſe préparérent à ſoutenir les efforts de ce redoutable ennemi. Ils y employérent tout ce qu'ils purent d'induſtrie & de forces; & ne doutant point que les premiers coups des infidéles ne tombaſſent ſur la Morée, ils eurent une attention particuliére pour en fortifier les avenues & les ports; quoiqu'à bien conſidérer la choſe, il ſoit non ſeulement difficile, mais en quelque ſorte impoſſible de garder un pays tout entier, & d'empêcher les débarquemens qu'on y peut faire.

La France n'avoit plus d'autre guerre que celle qui s'étoit allumée dans l'eſprit des Eccléſiaſtiques de ce Royaume au ſujet de la derniére Conſtitution du Pape. Les uns vouloient qu'on la reçût ſans autre examen; & les autres, qu'on l'examinât, & qu'on demandât au Pape des explications ſur les choſes qui paroiſſoient douteuſes quant au ſens, & même offenſantes, & contraires à la piété & à la bonne morale. Ceux-ci vou-

loient

loient que cette Bulle fût l'ouvrage des Jé- 1714.
suites, qui avoient fait condamner des sentimens qui ne favorisoient pas leur Théologie, dans la vue de se prévaloir de cette condamnation pour accréditer leur morale particulière. Plusieurs Evêques François convenoient qu'il y avoit dans la Bulle des expressions ambigues, & qui avoient besoin d'éclaircissement; & le Cardinal de Noailles, à la tête de ceux qui ne vouloient pas la recevoir sans explication, insistoit à ce que le Pape ôtât toute ambiguïté, & se déclarât sur le sens précis dans lequel il entendoit de condamner les cent & une Propositions qu'il avoit censurées. La Cour de Rome au contraire, jalouse de conserver une autorité à laquelle elle ne peut souffrir qu'on donne atteinte sous quelque prétexte que ce soit, & qui prétend qu'on reçoive sans replique tous ses decrets, ne vouloit admettre aucun appel ou exception de la Bulle; & c'étoit cette variété de sentimens qui causoit la guerre du Clergé, dans laquelle entroit à cette occasion une grande partie du Royaume.

Le Roi étoit pour une acceptation pure & simple; & avoit ordonné que les Prélats s'assemblassent à Paris & y prissent cette conclusion. L'Assemblée se tint au commencement de cette année, dans les formes ordinaires; & le Cardinal de Rohan, qui en étoit Président, y opina pour l'acceptation, & attira la plupart des Prélats à son sentiment. Le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, avec sept autres seulement, fut pour la négative, protestant qu'il ne pouvoit souscrire, sans l'explication & l'expres-

1714. sion d'un sens déterminément mauvais, la censure de Propositions qui pouvoient être entendues en un sens Catholique. Il se fit au mois de Février une autre Assemblée de Prélats pour ramener les esprits à un même sentiment. Elle fut encore plus nombreuse que la précédente, puisqu'il y eut jusqu'à 70 Evêques. Quarante-huit de ceux-ci furent de nouveau pour l'acceptation pure, simple & sans examen, quoi que puissent dire les opposans; & ce fut après cette Assemblée que le Roi parut disposé à permettre que la Bulle fût enregistrée au Parlement, & que l'affaire fût décidée.

Le Pape, qui avoit fort insisté sur cette acceptation, écrivit aux Evêques qui l'avoient faite, pour leur en témoigner son contentement. Il condamna en même tems le Mandement de l'Archevêque de Paris, qui avoit défendu à tous les Curés de son Diocése de publier la Bulle jusqu'à ce que le Pape en eût donné des explications, qui fissent directement connoître quelles étoient les erreurs qu'il avoit condamnées. Le Nonce, voyant les affaires en si bon train, demanda au Roi qu'il obligeât l'Archevêque d'aller à Rome rendre compte au Pape de sa desobéissance, ou de permettre qu'il l'enlevât & l'y fit conduire lui-même. Mais le Roi n'eut garde de permettre cette violence, qui sappoit jusqu'aux fondemens les priviléges de l'Eglise de France, dont les Prélats doivent être jugés en premiére instance, sur les lieux, par d'autres Prélats nommés par le S. Siége.

Le Duc de Berry, troisiéme fils du Dauphin, & frére du Duc de Bourgogne & du Duc d'Anjou devenu Roi d'Espagne, mou-

rut

rut à Paris le 1. de May, d'une indigestion qui étouffa la chaleur naturelle, sans qu'on pût trouver aucun remède pour conserver une vie si précieuse au Roi, qui voyoit par cette mort toute sa postérité en France réduite à un seul arriére-petit-fils, né du Duc de Bourgogne. Cette pensée, capable d'inspirer un profond chagrin à ce Prince si glorieux au dehors, & si infortuné dans sa propre famille qu'il voyoit manquer à ses yeux, le détermina à faire son testament, c'est-à-dire, à déclarer tout ce qu'il vouloit qui fut fait après sa mort au sujet du Gouvernement. Il jugea à-propos que ce testament fût gardé dans le Greffe du Parlement de Paris, qui, pour plus grande sûreté, fit faire un réduit muré pour l'y déposer, & ordonna qu'il seroit fermé à trois clés, dont la premiére resteroit entre les mains du Premier Président, la seconde en celles du Procureur-Général, & la troisiéme en celles du Greffier en chef de la Cour. Le même jour que ce testament fût reçu au Parlement, le Roi envoya un ordre d'enregistrer la Déclaration qu'il avoit faite en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouse, qui ayant déjà auparavant été légitimés, furent par cette Déclaration égalés aux autres Princes du Sang, honorés du même titre, & rendus capables de succéder à la Couronne, après l'extinction de toute la famille royale. Ce privilége, qu'on ne sait pas avoir été jamais accordé à aucun des enfans naturels des Rois de France, ne trouva point alors d'opposition; mais, comme on le dira dans la suite, il fût révoqué, à l'instance de tous les Princes de la famille royale; la chose ayant pa-

1714.

ru

1714. ru non ſeulement peu honorable à ceux-ci, mais injurieuſe à la liberté de la nation, qui après l'extinction de toute cette famille, rentroit en pleine liberté de ſe choiſir un Souverain à ſon gré, ce qui lui étoit interdit par cette Déclaration.

Cette année, l'Eſpagne fut encore agitée de diverſes révolutions, qui jettérent les ſemences d'autres plus grands & plus importans mouvemens, qui s'y firent dans la ſuite. Le Roi Philippe perdit ſon épouſe, Louiſe-Marie ne Savoie, qui mourut d'une maladie dont les perſonnes de qualité ſont rarement atteintes. On ne ſait ſi le changement d'air & de nourriture en fut la cauſe; mais à peine eut-elle demeuré quelques années en Eſpagne, qu'elle ſe vit atteinte des écrouelles, qui l'accompagnérent juſqu'à la mort, & l'obligérent de porter un bandeau ſur l'une & l'autre joue. Elle reſſentoit très-vivement ſon mal, auquel il en ſurvint un autre après ſes derniéres couches, où elle mit au monde le Prince Don Ferdinand. Ce mal devint alors ſi violent, qu'aucun reméde ne put l'arrêter, & qu'il la mit au tombeau le 14 de Février. Le Roi fut ſi touché de cette mort, qu'il abandonna le Palais Royal pour ſe retirer dans celui du Duc de Médina-Sidonia.

La Princeſſe des Urſins cherchant à le conſoler, lui propoſa un autre mariage avec la Princeſſe de Parme, petite-fille du Duc Ranuce II. & fille du Prince Odoard & de la Ducheſſe Dorothée-Sophie de Neubourg, ſœur de l'Impératrice Douairiére, veuve de l'Empereur Léopold. Ce mariage ſe traita avec tant de promtitude & de ſecret, qu'on ne

ne le fut que quand il fut conclu & prêt à 1714.
être exécuté; la situation des affaires présentes, & la guerre où le Roi Philippe étoit engagé avec l'Empereur Charles, n'ayant pas permis qu'on le communiquât à Sa Majesté Impériale. Philippe ayant déclaré sa résolution à ses Conseils qui y applaudirent, envoya ordre au Cardinal Aquaviva, son Ambassadeur à Rome, de passer à Parme pour y faire en son nom la demande de la Princesse. La recherche fut reçue avec toute la joie & la reconnoissance possibles du Duc François, oncle de la nouvelle épouse. Le Pape l'envoya féliciter sur cette grande alliance par le Cardinal Corradin, revêtu de la qualité de Légat. Ce Prélat fit la fonction des épousailles, le Duc François ayant reçu procuration du Roi Philippe pour tenir sa place dans cette cérémonie. Peu de jours après, la Princesse Elizabeth se mit en chemin pour aller trouver son époux en Espagne. Quelques-uns ont écrit que le Pape Clément XI accorda à cette occasion un pouvoir au Duc de Parme, de doter sa nièce d'une expectative sur ses Duchés de Parme & de Plaisance, & de la déclarer son héritière au cas qu'il mourût sans enfans. Cela est assez croyable, eu égard à l'inclination particulière du Pape envers la France, & tout ce qui touche cette Couronne. Mais d'un autre côté il est sûr qu'une telle déclaration n'étoit guère à propos, puisqu'elle donnoit lieu à de nouveaux troubles, & que ce pouvoir de succéder aux Duchés de Parme & de Plaisance accordé aux femmes se trouve déjà exprimé dans l'Investiture que le Pape Paul III donna de ces Etats à son fils Pierre-Louis Farnése.

La

1714. La nouvelle Reine Elizabeth, qui s'étoit embarquée à Seſtri petit port de la République de Génes, ſe trouvant mal de la navigation; dès qu'elle fut arrivée à Marſeille où Louis XIV avoit envoyé de ſes Officiers pour la recevoir, elle ſouhaita de faire le reſte du chemin par terre. Elle traverſa ainſi la France juſqu'aux frontiéres d'Eſpagne, où le Roi Philippe l'envoya recevoir par le Duc de Médina-Sidonia qui lui porta les préſens nuptiaux, & par des Compagnies de Gardes qui l'eſcortérent tout le reſte du voyage. La Princeſſe des Urſins, qui avoit été la premiére cauſe de ſon mariage avec le Roi, vint auſſi à ſa rencontre. Mais comme cette femme s'étoit rendue fameuſe par les agitations qu'elle avoit cauſées à la Cour d'Eſpagne tout le tems qu'elle avoit été auprés de la Reine Louiſe-Marie, par l'aſcendant qu'elle avoit pris ſur l'eſprit de cette Princeſſe, & par le moyen de celle-ci ſur l'eſprit du Roi qui lui permettoit tout; la nouvelle Reine avoit fait entendre au Roi, qu'elle ne la verroit pas volontiers à la Cour, & il avoit déjà donné ordre de la renvoyer en France. Ceci fut exécuté après le premier entretien qu'elle eut avec la Reine, le Capitaine des Gardes de S. M. qui étoit allé au-devant, l'ayant obligée de ſe laiſſer conduire à Bayonne, d'où elle prit ſa route vers la Cour de France, bien mortifiée d'avoir perdu la faveur dont elle avoit joui à celle d'Eſpagne.

Comme cette Dame, qui a beaucoup fait parler d'elle dans l'une & dans l'autre Cour, étoit toute-puiſſante en Eſpagne, & qu'elle vouloit devenir elle-même Souveraine, elle avoit engagé le Roi Philippe à lui accorder

des

des terres dans les Pays-Bas, du revenu de trente mille écus, dont elle jouiroit en toute Souveraineté, & avec le titre de Princesse. Le Roi ayant fait cession de ces pays au Duc de Baviére, elle voulut que le Duc fût chargé d'exécuter cette disposition; & celui-ci n'en ayant pas joui, à cause que par la Paix d'Utrecht les Pays-Bas furent donnés à l'Empereur, elle insista vivement sur cette donation, & voulut engager la Reine d'Angleterre à la faire insérer dans le Traité de paix. En effet, la Reine s'y employa autant qu'elle put, portée encore à cela par les insinuations de Mylord Lexington, que la Duchesse avoit absolument gagné lorsqu'il fut à Madrid pour assister à la Renonciation que devoit faire le Roi Philippe de ses droits à la Couronne de France. Comme l'Empereur ne fit point sa paix à Utrecht, & que les Etats-Généraux des Provinces-Unies eurent la régie des Pays-Bas jusqu'à ce que l'Empereur se fût accommodé avec la France, la Princesse des Ursins renouvella encore ses instances, pour qu'ils voulussent concourir à effectuer la cession du Roi Philippe, & assigner les terres qui devoient composer sa Principauté: mais ils éludérent ses poursuites, en s'excusant sur ce qu'étant seulement dépositaires, ils n'avoient pas le pouvoir de faire aucun démembrement. La chose fut ainsi remise à l'Empereur, déclaré propriétaire de ces provinces pour le tems qu'il en prendroit possession; & alors la Princesse ne manqua pas de faire donner ordre au Maréchal de Villars de continuer ses instances là-dessus au Traité de Rastadt. Le Prince Eugéne se défit de cette poursuite par un re- 1714.

1714. refus absolu de gratifier une personne qui n'avoit jamais rendu aucun service à la Maison d'Autriche, & par une réponse qui valoit la meilleure raison qu'on pouvoit donner de ce refus. Ce fut alors que la Princesse renonça à ses prétentions, & qu'elle en fit un sacrifice à l'impossibilité où elle se vit de les pouvoir obtenir. Elle envoya cette renonciation au Roi T. C. qui avoit eu la bonté de s'entremettre pour elle.

La réduction de Barcelone, qui tomba au pouvoir du Roi Philippe le 12 de Septembre, réjouit beaucoup la Cour d'Espagne. Elle se voyoit par-là délivrée des soins d'une guerre, qui non seulement épuisoit ses Finances, mais qui exposoit le Royaume à de plus grandes révolutions, attendu la part que prenoit l'Empereur à cette guerre, en fournissant aux Barcelonois des moyens de se soutenir; ce qui ne lui étoit point défendu par le Traité d'Utrecht, où l'on ne l'obligeoit à la neutralité avec l'Espagne que pour les Etats d'Italie. Le Duc de Berwick, envoyé par Louis XIV au Roi Philippe pour lui faire des compliments de condoléance sur la mort de sa première épouse, avoit été retenu par ce Prince, & chargé de la conduite de cette guerre. Il s'en acquitta en Général habile; & la Flotte Françoise resserrant la ville de Barcelone par mer, le Maréchal l'assiéger par terre dans les formes, les troupes qui avoient demeuré en Catalogne tout l'Hyver, n'ayant fait autre chose que la tenir bloquée, ainsi que nous l'avons dit; ce qui n'empêcha pas les Barcelonois de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour une longue défense. En effet, ils

tin-

tinrent bon jusqu'au mois de Septembre, 1714. c'est-à-dire une année presque entiére. Enfin les bréches étant faites, comme les assiégés ne parloient point encore de se rendre, malgré toutes les sommations qu'on leur en faisoit, le Maréchal y fit donner l'assaut, & y logea ses troupes. Ce fut alors qui les Barcelonois, dans la crainte de voir leur ville au pillage, & d'être passés au fil de l'épée, demandérent à capituler; ce qui leur fut accordé. Ils obtinrent la vie sauve, & la ville fut exemte de la fureur du soldat, à condition qu'elle payeroit des sommes très fortes, que le Maréchal stipula pour tenir lieu aux troupes du pillage qu'on leur avoit promis, si on la prenoit d'assaut. Les principaux Chefs des Catalans, qui ne s'étoient point soumis, se trouvoient à Barcelone, & se crurent compris dans la capitulation; cependant il plut au Roi Philippe, ou à son Conseil, de les condamner les uns aux Mines & les autres aux galéres. Il crut par-là sauver la parole que son Général leur avoit donnée de leur laisser la vie: mais cette conduite fut fort blâmée, & obstina même davantage les Catalans qui tenoient la campagne, & qui exercérent encore longtems après, sous le nom de Miquelets, la patience & la bravoure des troupes Espagnoles. Montjouy Forteresse contiguë à la ville de Barcelone, & la ville de Cardonne, qui étoient compriſes dans la capitulation, furent rendues de bonne-foi. Mais les Barcelonois ne purent engager ceux qui tenoient la campagne à mettre bas les armes, & à rendre la paix à la province.

L'affaire du Cardinal *del Giudice*, qui, de Pre-

1714. Premier-Ministre de la Monarchie, tomba dans la disgrace du Roi Philippe, donna lieu à divers discours de la part des spéculatifs, qui n'en pénétrèrent point alors le secret. Ce Cardinal, Napolitain de naissance, & dont la Maison, sorti des Ducs de Giovenazzo & des Princes de Cellamare, étoit demeurée attachée au Roi Philippe quand le Royaume de Naples vint au pouvoir de l'Empereur, avoit reçu de grandes marques de distinction & de bienveillance. Il étoit Archevêque de Monréal en Sicile, Bénéfice d'un gros revenu; Grand-Inquisiteur d'Espagne, dignité de la première considération dans ce Royaume, pour un Ecclésiastique; chargé de l'éducation du Prince des Asturies, héritier présomptif de la Couronne; & revêtu du titre de Premier-Ministre & de la direction de toutes les affaires, dont le Roi lui avoit commis le soin après la mort de Reine, parce que sa douleur l'empêchoit d'y vaquer. Ce Cardinal continuoit à jouir de toute sa faveur, lorsque Philippe l'envoya au mois de Mai de cette année auprès de Roi son aieul, pour y conférer en son nom de diverses affaires, qui ne sont pas toutes venues à la connoissance du public. Il demeura à la Cour de France jusqu'à la fin du mois de Juillet, qu'ayant pris congé du Roi à Marly, il s'avisa d'y faire un acte de sa charge de Grand-Inquisiteur d'Espagne, par la promulgation d'un Decret portant condamnation de quelques Ouvrages imprimés & même manuscrits, qui traitent de l'Autorité Ecclésiastique sur le temporel des Princes. Ces livres sont celui que Barclay, Auteur Anglois, fit pour réfuter celui de Bellarmin sur cette matière;

un

un Traité de l'Autorité des Rois, imprimé depuis peu en Hollande; & les autres sont deux Manuscrits qui avoient été lus à Madrid, & composés pour montrer l'indépendance du Roi Catholique de toute Puissance étrangére en ce qui regarde le gouvernement temporel de son Etat. Louis XIV, qui sans doute ne fut informé de ce Decret qu'après le départ du Cardinal, ne lui en fit rien témoigner; mais le Roi Philippe ayant su ce qui s'étoit passé, envoya au-devant de lui, le Duc de Popoli, qui le rencontra sur les frontiéres; & lui intima de la part du Roi, ou de retracter son Decret, ou de renoncer à sa charge de Grand-Inquisiteur. Le Cardinal prit ce dernier parti, & donna par écrit sa démission au Duc; qui lui remit en échange un ordre de rester hors d'Espagne, & d'attendre ce que le tems produiroit en sa faveur. 1714.

L'Angleterre continuoit à éprouver les agitations, où l'avoient mise les derniers changemens des inclinations & de la conduite de la Reine. Comme les Anglois sont naturellement très bouillans, & qu'ils s'attachent avec une ardeur extraordinaire à leurs résolutions, la nation étant d'ailleurs partagée par une division publique entre les *Whigs* & les *Torys*, l'occasion qui se présentoit alors de choisir les membres pour un nouveau Parlement, donnoit lieu à toutes les fraudes & à toutes les violences que les prétendans pouvoient commettre pour se faire élire. Ce n'étoit à Londres & dans les provinces que cabales pour faire réussir ces élections; & comme les partisans de la succession dans la Ligne Protestante, & ceux qui

1714. qui vouloient élever sur le trône le fils du Roi Jaques sans aucun égard à sa Religion, étoient opposés de sentimens dans une affaire que les deux partis jugeoient être capitale, on voyoit tous les jours paroître de nouvelles Brochures pour l'une ou l'autre opinion, où les injures & les recriminations n'étoient point épargnées, & tenoient le plus souvent lieu de raisons. Une maladie, qui attaqua la Reine dès le commencement de l'année, contribua beaucoup à ces mouvemens, d'autant plus violens, que le tems s'approchoit de voir la décision de la dispute par l'installation du successeur. Le Parti de la Cour, aussi-bien que la Reine, étant effectivement gagné en faveur du Prétendant, faisoit les derniers efforts pour lui frayer le chemin au trône. On applanit toutes les difficultés qui retardoient l'exécution du dernier Traité de paix & de commerce avec l'Espagne, afin de l'intéresser dans la cause de ce Prince. Le Ministre d'Hanover présenta un Mémoire, par lequel il prioit la Reine, que, comme cette Maison avoit été appellée à la succession par des Actes réitérés du Parlement, il lui plût d'appeller le Prince Electoral déclaré Duc de Cambrige, pour prendre part aux affaires & assister au Parlement. La Reine, dont la santé s'étoit un peu rétablie, fit éloigner ce Ministre de Londres, comme trop officieux dans les conjonctures présentes; & ne pouvant démentir ouvertement les Actes passés en faveur du Prince, elle lui écrivit ainsi qu'à l'Electeur, & reconnut leur droit; mais leur insinua qu'ils ne devoient pas quitter leur pays pour venir en Angleterre, où la situation

tion des affaires ne permettoit pas leur pré- 1714.
sence.

La Princesse Sophie, Douairière d'Hanover & mére de l'Electeur, qui pressoit le plus vivement pour avoir des assurances que la Couronne de la Grande-Bretagne passeroit dans sa famille, mourut presque subitement le 8 de Juin, dans un âge fort avancé. Mais la Reine Anne ne laissoit pas de se trouver dans les mêmes embarras, pour faire réussir son dessein en faveur du Prétendant. Son Parti n'étant pas le plus fort dans le Parlement, dès que cette Assemblée eut recommencé ses séances, les deux Chambres demandérent avec instance que le Prétendant fût proscrit, sa tête mise à prix, & qu'on assignât même 100000 livres sterling à celui qui délivreroit le Royaume de ce compétiteur à la Couronne. La Reine éluda encore cette instance, en laissant courir la proscription; mais en déclarant que celui-là seul pouvoit espérer la récompense offerte, qui amèneroit le Prétendant devant un Juge de Paix: bien assurée qu'il s'il paroissoit en Angleterre, il y viendroit si bien accompagné, qu'il ne pourroit être pris que par une Armée nombreuse. Cependant, comme les Ministres gagnés n'osoient se promettre de disposer du Parlement entier, au cas que la Reine vînt à mourir avant que les dispositions qu'ils faisoient pour cela fussent établies; ils persuadérent à cette Princesse de casser le Parlement, afin de ne pas trouver les Juges prêts à connoître de leur conduite, s'il se trouvoit séant au tems de cette mort. Cette dissolution du Parlement, faite hors de saison, & avant qu'il eût terminé les affaires qui é-

1714. talent sur le tapis, ne précéda que de peu de jours la mort de la Reine, qu'un mal invétéré enleva le 12 du mois d'Août, sans lui avoir donné le tems de disposer de beaucoup de choses, qu'elle auroit sans-doute exécutées si elle avoit vécu.

Dès le jour même, le Conseil d'Etat, appuyé sur les déclarations plusieurs fois réitérées du Parlement, qui appelloient la Maison d'Hanover à la succession, fit proclamer Roi de la Grande-Bretagne George Electeur d'Hanover; & toute l'administration du Gouvernement se fit en son nom. Malgré le nombre des mécontens, la proclamation se fit sans aucun desordre considérable, à Londres & dans les trois Royaumes. Les soulèvemens & les entreprises en faveur du Prétendant, ne parurent que dans la suite; encore furent-elles en petit nombre, & si foibles, qu'elles n'ont pu jusqu'à présent rien produire en sa faveur. Les nouvelles de la mort de la Reine, & de la proclamation du Roi George, étant portées à Hanover, le nouveau Roi envoya quelques ordres des plus pressans à Londres, & se disposa à y aller lui-même prendre possession de la Couronne, & à y conduire toute sa famille. Il y arriva le 30 de Septembre, & continua de donner ses soins au rétablissement de l'ordre & de la paix dans le Royaume. Il ôta la charge de Secrétaire d'Etat à Mr. S. Jean, devenu Comte de Bollingbrook depuis quelque tems par la faveur de la Reine, & la donna à Mylord Townsend. Il rendit au Duc de Malborough la charge de Général des troupes Angloises, qu'on lui avoit ôtée pour la donner au Duc d'Ormond. Il reçut

la

la Couronne Royale le dernier jour d'Octobre; & le reste de l'année se passa à faire les changemens qui se font d'ordinaire quand un nouveau Souverain monte sur le trône, & que ses vues ne se trouvent pas conformes à celles de son prédécesseur. 1715

Les troubles pour la Constitution, ou la Censure du Pape au sujet du livre des *Réflexions morales du P. Quesnel sur le Nouveau Testament*, continuoient de tenir les esprits partagés en France; le Roi voulant contenter le Pape autant qu'il se pourroit, sans avilir les droits de sa Couronne, ni extorquer des Prélats de son Royaume un consentement forcé. Comme, nonobstant toutes les négociations pour en venir à quelque accommodement, on n'étoit convenu de rien, le Roi résolut d'envoyer une personne à Rome pour traiter de plus près cette affaire; & il choisit Mr. Amelot, à qui il donna le titre d'Ambassadeur, afin de lui attirer plus de considération. Cet Ambassadeur partit dès le mois de Janvier, & reçut de grands honneurs à la Cour du Pape; mais il n'y trouva aucune disposition à se relâcher de quoi que ce fût au sujet de l'affaire pour laquelle il étoit envoyé. Il représenta tout ce qu'il put en faveur des Evêques opposans, obstinés à soutenir que la Bulle donnoit atteinte au Caractére Episcopal. Mais rien ne fut capable d'engager le Pontife à une condescendance qui, selon lui, auroit été criminelle, parce qu'il prétendoit que sa Bulle & ses Censures étoient claires, & sans équivoque, & que tout ce qu'il avoit condamné étoit absolument mauvais.

Le Cardinal de Noailles au contraire, & le

1714. le peu d'Evêques qui refuſoient d'obéir au Pape, ne mettoient point en diſpute, diſoient-ils, le pouvoir & l'autorité du Chef de l'Egliſe; mais ils demandoient que le S. Pere déclarat le ſens précis, dans lequel il condamnoit les Propoſitions, qui étoient ſelon eux très naturellement ſuſceptibles d'une bonne interprétation. Le Roi voyant que ſon Ambaſſadeur à Rome n'avançoit rien par aucune voie qu'il propoſât pour concilier les eſprits, réſolut à la fin d'aſſembler, de ſon autorité, un Concile National de tous les Evêques de ſon Royaume, & de tenir pour condamnés ceux qui ne voudroient pas ſouſcrire à l'avis de la pluralité. Cette réſolution n'étoit pas cependant ſans embarras du côté du Pape, qui, quand il auroit donné les mains à cette convocation, auroit voulu ſans doute y faire préſider ſes Légats Italiens, trop prévenus pour ſon Infaillibilité ſur quelque matiére qu'il décidât: ce qui n'étoit pas un article qu'on pût facilement obtenir de la Cour, ni des Evêques de France, non pas même de ceux qui étoient les plus dévoués au S. Siége.

Les choſes en étoient pourtant venues au point de l'exécution, lorſque le Roi mourut le 1. de Septembre, après peu de jours de maladie, d'une gangréne qui des jambes monta aux parties nobles. Il étoit alors âgé de 77 ans moins quelques jours, étant né le 5 de Septembre 1638. Comme il avoit commencé à régner dès l'an 1642, ſon régne a été plus long que celui d'aucun des Rois ſes prédéceſſeurs: il fut d'ailleurs marqué d'un plus grand nombre d'événemens conſidérables, à cauſe de la part qu'il prit dans toutes

tes les affaires de l'Europe. Il a porté le nom de Grand, & l'a été en effet, eu égard à la grandeur & à la multitude de ses entreprises, & aux succès qui les ont accompagnées. Il faut avouer aussi, qu'il avoit toute la pénétration & toute la conduite nécessaires pour régner par lui-même, & pour régner glorieusement : il est vrai que les circonstances le favorisérent, par le peu de soin qu'eurent les Princes ses contemporains de tenir la main à leurs véritables intérêts, & d'aspirer à la gloire d'un heureux gouvernement. Vers les dernières années de sa vie, la fortune parut moins favorable à ses projets qu'elle ne l'avoit été auparavant; soit que le nerf principal de toutes les entreprises humaines, qui est l'argent, lui manquât, comme on a lieu de le croire par les dettes immenses dont son Tréfor se trouva chargé à sa mort; ou, que les Princes de l'Europe, qui se crurent obligés de traverser le long cours de ses prospérités, eussent trouvé dans leur union & dans les efforts qu'ils firent en commun pour cela, les moyens qui manquoient à chacun d'eux en particulier pour s'empêcher de succomber. Il venoit de finir la plus ruineuse guerre qu'il eût entreprise, par une paix plutôt apparente que solide, puisqu'elle n'étoit appuyée que sur le fondement d'une renonciation que lui-même avoit prétendu insuffisante, lorsqu'il entreprit de mettre son petit-fils sur le trône d'Espagne. Outre cela, il le laissoit brouillé avec la Maison d'Autriche; & l'on crut même que lorsqu'il mourut, il avoit déjà fait des dispositions pour une nouvelle guerre, 1715.

1715. qu'il jugeoit sans doute nécessaire pour affermir la paix à ce Prince.

Louis XIV n'avoit eu d'autre enfant capable de lui donner des successeurs, que le Dauphin, quoique de son épouse Marie-Thérèse d'Autriche, fille aînée de Philippe IV Roi d'Espagne, il eût eu des enfans de l'un & de l'autre sexe; mais ils moururent tous en bas âge. Il eut d'ailleurs de la Marquise de Montespan deux fils naturels, qu'il aima extraordinairement, puisque non seulement il les légitima, mais les déclara Princes de son Sang, & que peu de mois avant sa mort il les fit reconnoître, par une Déclaration vérifiée au Parlement, capables de succéder à la Couronne. Cette disposition, de même que quelques autres exprimées dans son testament, qui avoit été mis en dépôt dans le Greffe du Parlement, ne subsista point: les Princes du Sang s'y opposèrent après sa mort, & obtinrent du jeune Roi que les Princes légitimés seroient réduits au rang de leurs Pairies, comme les autres fils naturels des Rois ses prédécesseurs, qui n'avoient jamais passé au-delà de ces bornes. On a cependant fait revivre depuis cette Clause du testament, en faveur du Duc de Penthievre fils d'un de ces Princes, & en considération de son mariage avec une Princesse de Modène. Louis XIV eut le regret, avant que de mourir, de se voir enlever par la mort, non seulement le premier & l'unique de ses enfans qui lui avoit donné de la postérité, savoir le Dauphin; mais deux fils de celui-ci, les Ducs de Bourgogne & de Berri, & encore un fils du

Duc

Duc de Bourgogne ; c'eſt-à-dire trois Prin- 1715.
ces, que la naiſſance appelloit directement à la Couronne. Il ne reſta d'une ſi belle poſtérité que le ſecond fils du Duc de Bourgogne. Ce jeune Prince fut proclamé & reconnu Roi ſous le nom de Louis XV, dès que la nouvelle de la mort de ſon Biſayeul fut publiée ; & comme il n'avoit que cinq ans, ſon innocence & la douceur de ſon naturel le firent régner ſur les cœurs de ſes ſujets avant même qu'il comprit ſes droits de Souverain.

Le feu Roi avoit établi par ſon teſtament un Conſeil de Régence, à la tête duquel il avoit mis le Duc d'Orléans. Tout devoit y être conclu à la pluralité des ſuffrages ; ce qui pouvoit cauſer des troubles dangereux dans le gouvernement, à cauſe de la diverſité des ſentimens. Cette diverſité ne pouvoit manquer ſur-tout d'avoir lieu dans cette Aſſemblée, & d'y être accompagnée de beaucoup d'aigreur, à cauſe du privilége extraordinaire accordé par Louis XIV à ſes fils naturels, & de la faveur exceſſive que ce Prince avoit témoignée, dans les dernières années de ſa vie, à quelques-uns de eux qui y avoient entrée. Auſſi le Duc d'Orléans n'eut pas plutôt mis la main au gouvernement, que le Parlement, par une Déclaration ſolemnelle, le reconnut pour unique Régent du Royaume, avec le pouvoir de ſe ſervir, ſelon qu'il le jugeroit à propos, du conſeil de ceux qu'il voudroit bien appeller à l'adminiſtration des affaires ſous ſa direction.

Il avoit paru à Paris un ſoi-diſant Miniſtre ou Envoyé du Roi de Perſe, qui par ſes maniéres toutes ſinguliéres amuſa longtems

1715. la curiosité des Parisiens. Cependant le Roi lui fit un honneur qu'il n'avoit accordé depuis 50 ans à aucun autre, qui fut de monter sur son trône pour lui donner audience. Tout le sujet de son Ambassade étoit de lui demander son amitié, au nom du Sophi ou Empereur de Perse. Il en avoit apporté quelques présens de peu de valeur, au-lieu desquels le Roi lui en fit remettre de considérables, quand il voulut s'en retourner. Il lui offrit même quelques Seigneurs pour l'accompagner jusqu'à Marseille, où l'on croyoit qu'il s'alloit embarquer; mais, au-lieu de prendre cette route, le Persan se rendit à St. Malo, passa en Allemagne, & l'on n'entendit plus parler de lui: ce qui donna lieu de croire, que ce pouvoit bien être quelque Avanturier qui avoit revêtu ce personnage pour voyager aux dépens de ceux qui voudroient bien le reconnoître pour Ambassadeur, comme on le fit en France, où pendant tout son séjour il fut défrayé aux dépens du Roi.

Louis XIV avoit paru entrer dans des engagemens avec le Roi de Suéde, dès que ce Prince, comme on le dira bientôt, fut revenu de Turquie. Il lui envoya le Comte de Croissi pour résider auprès de lui, & lui faire obtenir une paix honorable des ennemis qui s'étoient déclarés contre lui après sa déroute de Pultawa, & pendant son absence; ou pour l'assister de ses conseils, s'il falloit continuer la guerre avec eux. Chacun sait les liaisons que la Couronne de Suéde a depuis longtems avec celle de France, & c'est dans les occasions épineuses que l'on en voit éclater les effets. On étoit assez persuadé que Louis

XIV

XIV ayant tant de crédit à la Porte, avoit 1715.
travaillé fortement à son retour dans ses Etats. Cependant comme, outre les bons offices, il falloit encore de l'argent, ou de correspondans solvables, pour l'acquit des dettes que le Roi de Suéde & sa suite avoient faites en Turquie; le retardement de cet acquit fit juger que la France, trop épuisée par les dépenses de la guerre, n'y avoit concouru que par des recommandations, & que le Roi de Suéde avoit trouvé ailleurs des ressources pour se tirer d'intrigue. Dès que l'on vit ce Prince refuser d'entendre parler de paix, & se mettre en état de continuer la guerre, on crut encore que le Roi T. C. lui envoieroit des troupes en Poméranie, où elle se devoit faire: mais cela même lui manqua, & le Comte de Croissi lui remit tout ce qu'il pouvoit alors attendre de la France.

La démolition de Dunkerque, stipulée par le Traité d'Utrecht, fut une autre affaire sur laquelle Louis XIV ne put, ou ne voulut pas entiérement convenir avec l'Angleterre, qui lui avoit envoyé le Comte de Stairs pour en traiter, & résider en qualité d'Ambassadeur auprès de lui. Les Anglois se plaignoient de deux choses; l'une, de ce que la démolition des ouvrages de la ville & du port n'étoit pas entiére, & l'autre, de ce qu'on y avoit entrepris un nouveau canal, qui recevoit autant d'eau qu'il en faudroit pour faire un nouveau port à Mardick, ce qui feroit rendre inutile la destruction de celui de Dunkerque. Le Comte fit des représentations par écrit aux Ministres, qui lui firent des réponses, dont la Cour de Londres ne parut pas contente. Cela fut cause qu'il ne

1715. prit point de Caractère, & ne fit ni entrée, ni aucune fonction de Ministre public.

Louis XIV porta encore les Cantons Catholiques des Suisses à renouveller leur Alliance avec lui, & à traiter dans leur Capitulations de nouveaux articles, qui mirent de la division entre eux & les Cantons Protestans. Nous avons parlé de la querelle que l'Abbé de S. Gal venoit d'avoir avec ses Sujets du Comté de Toggenbourg, dans laquelle les Cantons de Berne & de Zurich étoient entrés, au grand regret des Catholiques, qui avoient vu que la puissance de ces Cantons avoit réduit l'Abbé à ce qu'ils avoient voulu. Le Roi T. C. croyant peut-être ceux-ci disposés à se venger, renouvella avec eux l'Alliance dont on vient de parler, par laquelle ils se déclaroient Arbitre des différends qu'ils pourroient avoir avec leurs confédérés Protestans; & lui de son côté s'engageoit à les défendre avec ses forces, au cas que ceux-ci ne voulussent pas déférer à son arbitrage. Ce Traité étoit resté secret, & c'est peut-être la seule cause pourquoi la division n'éclata pas davantage dans le Corps Helvétique.

Autant que Louis XIV s'étoit montré prompt à condamner au bannissement, & à d'autres peines, ceux qui n'étoient pas disposés à recevoir la Constitution du Pape; autant le nouveau Régent se montra-t-il empressé à rappeller les exilés, & à rétablir dans leur charges & dignités, ceux qui avoient été punis pour cette seule faute. C'est, sans doute, à cette faveur, ou plutôt à l'indifférence du Régent sur les matières de Religion, qu'on doit attribuer tous les

maux

maux qui ont affligé dans la ſuite, l'Egliſe 1715.
de France à l'occaſion du Janſéniſme, & qu'il auroit pu prévenir, en employant ſon autorité pour étouffer cette diviſion dans ſon principe. Le Nonce du Pape, qui ſentoit la conſéquence de tous ces changemens, tenoit dans ſon Palais des Aſſemblées fréquentes des Prélats qui favoriſoient, ou avoient déjà accepté la Bulle. Mais le Régent ſous prétexte que la choſe pouvoit avoir de fâcheuſes ſuites, & ſervir à exciter des brouilleries dans l'Etat, en y intéreſſant les conſciences, lui fit dire qu'il lui feroit plaiſir de ne point ſouffrir tant de viſites, & de laiſſer agir les Evêques chacun ſelon les lumiéres de ſon eſprit, qui pourroit autrement, s'embarraſſer, & recevoir de mauvaiſes impreſſions parmi tant de conſultations. D'ailleurs, comme dans l'Aſſemblée du Clergé qui duroit depuis ſi longtems à Paris, les Prélats ne faiſoient aucune démarche pour en venir à une déciſion unanime, il jugea auſſi à propos qu'ils la terminaſſent; le premier & le principal ſujet, pour lequel ils avoient été appellés, ne ſubſiſtant plus, dès qu'ils avoient pris la réſolution de fournir les ſommes que le feu Roi leur avoit demandées pour les beſoins de la Couronne.

L'arrivée de la Reine Iſabelle ou Elizabeth à la Cour d'Eſpagne, dans les derniers jours de l'année précédente, tenoit le Roi & les peuples dans la joie; le naturel vif de cette Princeſſe inſpirant à tout le monde le contentement qu'elle reſſentoit, de ſe voir élevée à une ſi grande alliance. La Princeſſe de Piombino, qui lui avoit tenu compagnie pendant le voyage, n'ayant témoigné aucune

1715. disposition à faire un plus long séjour à la Cour du Roi Catholique, reprit le chemin d'Italie, généreusement récompensée des soins qu'elle s'étoit donnés pour la Reine pendant le voyage. Philippe, afin de rendre la joie universelle, voulut étendre ses graces sur tout le monde; & pour commencer par le Cardinal *del Giudice* qu'il avoit disgracié, comme on l'a dit, à cause de la censure de certains Ecrits qui traitoient de la jurisdiction du Pape sur le temporel des Rois, il le rappella à la Cour. L'exil du Cardinal avoit paru faire violence à l'autorité du Tribunal de l'Inquisition, dont il étoit Chef, comme Grand Inquisiteur. C'est pourquoi le Roi donna une déclaration publique de desaveu de ce qu'il avoit fait, protestant y avoir été induit par le conseil de gens mal informés des droits de cette Jurisdiction sacrée, & des dispositions où il étoit de la vénérer par tout; voulant que tout ce qu'il avoit fait dans cette affaire fût regardé comme non avenu, & de nulle force pour l'avenir. Le Cardinal rappellé à Madrid fut remis en possession de sa charge, que le Roi déclara n'avoir jamais été vacante, & rétabli de même dans celle de Gouverneur du Prince des Asturies; & afin qu'il pût vaquer à cet emploi avec plus de commodité & d'attention, on lui donna un appartement auprès de celui de ce Prince. Il fut de nouveau déclaré Ministre d'Etat & Chef des Conseils du Roi; ce qui lui assura pleinement la confiance & la faveur dans laquelle il étoit rentré. Le Duc de Médina-Céli, fils de celui qui étoit mort dans sa prison de Ségovie, fut aussi remis en possession des biens

que

que sa Maison avoit dans la Principauté de Catalogne, & qui avoient fait soupçonner son pére de n'être pas entiérement dévoué au parti du Roi Philippe. Le choix, que le Roi avoit fait de lui pour aller porter les joyaux à la nouvelle Reine, étoit un présage de ce rétablissement. Le P. Daubanton Jésuite, que le Roi avoit amené de France pour être son Confesseur, & qu'il avoit été contraint de renvoyer pour ne pas choquer les Péres de l'Ordre de S. Dominique, auxquels le poste de Confesseurs des Rois appartient en Espagne, fut rappellé pour reprendre ses premiéres fonctions. Et, ce qui mit le comble à la joye de tous ceux qui n'approuvoient pas les nouveautés introduites dans le Gouvernement, le Roi, par une Déclaration publiée le 12 de Juin, rétablit toutes choses sur l'ancien pied, & ordonna que le Royaume seroit dorénavant gouverné de la maniére qu'il l'avoit été sous le régne de Charles II. 1715.

L'Ile de Majorque, contre laquelle on faisoit depuis longtems des armemens pour la réduire à la soumission, se rendit quelque tems après, sans attendre les derniéres extrémités, comme avoient fait les Barcelonois; les habitans de Palma, qui en est la seule place forte, ayant contraint la garnison de se rendre. Toutes ces prospérités arrivées cette année au Roi Philippe, le disposérent à accorder enfin une Amnistie générale à tous ceux qui avoient suivi un autre parti que le sien; ce qui rétablit la paix & le repos par toute l'Espagne, & fit régner la confiance, si nécessaire entre le Souverain & les Sujets pour le bonheur des Etats.

Le Pape au contraire, qui avoit déjà beau-

1315. coup d'embarras, se vit encore cette année enveloppé dans de nouvelles affaires, qui lui causèrent bien du chagrin. Il prit part dans des démêlés, qui le portèrent aux extrémités contre le Roi de Sicile, pour une chose de si petite conséquence, qu'on rougit presque de la rapporter. L'Evêque de Lipari faisant vendre des légumes dans un Marché public, & les Officiers Royaux ayant exigé la taxe dont toutes ces sortes de denrées étoient chargées, l'Evêque crie à la violation de l'immunité Ecclésiastique, quoiqu'on lui donnat aussi-tôt toute la satisfaction qu'il pouvoit raisonnablement exiger, en lui rendant l'impôt qu'on avoit pris. Rome prit l'allarme à ce bruit de violation des franchises Ecclésiastiques, & joignit ses plaintes à celles de l'Evêque, qui s'étoit retiré auprès du Pape, après avoir fort inconsidérément lancé des excommunications pour cette affaire. Mais cette démarche n'étoit que le signal, pour commencer une autre guerre bien plus importante. Les premiers Rois de Sicile ayant reconquis cette Ile sur les Sarasins, & y ayant rétabli le culte du vrai Dieu en relevant ou fondant par-tout des Eglises, avoient obtenu des Papes le pouvoir de faire exercer dans cette Ile, l'autorité Pontificale par un Délégué à titre, avec pouvoir de Légat Apostolique, à qui tous les Ecclésiastiques & les Evêques mêmes de l'Ile seroient soumis, & qui pourroit connoître de leurs Sentences. Les Rois eux-mêmes étoient revêtus de ce titre & de cette autorité de Légat, & la faisoient exercer par un Ecclésiastique, dont le Tribunal avoit le titre de *Monarchie*. Comme

les

les idées changent, & que souvent on desapprouve en un tems ce qu'on a approuvé dans l'autre, les Papes des derniers siécles ont voulu, & même quelquesfois tenté d'abolir ce Tribunal : mais comme le Royaume de Sicile est possédé depuis longtems par des Princes puissans, leurs tentatives n'ont pas eu le succès qu'ils en attendoient. Peut-être Clément XI, voyant la Sicile au pouvoir d'un Prince moins redoutable, contre qui par conséquent il pourroit agir avec moins de ménagement, crut-il l'occasion favorable pour tenter de nouveau ce qui n'avoit pas réussi à ses prédécesseurs. Quoi qu'il en soit, dès le mois de Mars de cette année il publia une Bulle, par laquelle il abolissoit le Tribunal de la Monarchie de Sicile, quelque fondement qu'il eût, ou par la concession d'autres Papes, ou par la possession non contredite, en vertu desquelles ses Rois en avoient joui par le passé. Il lança des Interdits & des Excommunications, contre tous ceux qui s'opposeroient à cette abolition. Et comme les esprits se trouvérent partagés, ainsi qu'il arrive toujours, les uns se soumettant, & les autres refusant d'obéir, on vit sortir du Royaume de Sicile & arriver à Rome quantité d'Evêques, de Prêtres & de Religieux de tous les Ordres, qui alloient demander leur subsistance au Souverain-Pontife, & aux besoins desquels il fallut pourvoir. 1715.

D'ailleurs on eut des nouvelles certaines, que le Sultan se préparoit à faire la guerre aux Venitiens. Comme cette guerre devoit approcher les Infidéles de l'Etat Ecclésiastique, sur lequel ils pourroient faire de fâcheuses courses ; le Pape fut obligé de pen-

 ser

1715. fer aux moyens de pourvoir à sa propre sûreté, & de contribuer à celle de la République de Venise, dont la perte auroit entraîné la ruïne de l'Italie, & du Siége de la Religion. Il commença donc à se donner de grands mouvemens dans toutes les Cours Catholiques où il avoit des Ministres, pour engager les Princes à donner du secours aux Venitiens; & leur accorda pour cet effet la levée de diverses sommes sur les revenus Ecclésiastiques de leurs Etats: ce qui est la forme ordinaire de procurer ces secours, que le Pape & les Princes peuvent toujours accorder, sans rien tirer de leurs bourses. Il pourvut autant qu'il lui fut possible à la sûreté de l'Etat Ecclésiastique, & résolut en particulier de faire fortifier la petite Ville de Lorette, afin de mettre à l'abri des incursions ce lieu de concours & de dévotion, où l'on croit qu'il y a un des plus riches trésors de tout le Monde Chrétien.

Le S. Pére eut encore un autre chagrin, à l'occasion des Jésuites. Il avoit déjà fait trois Déclarations, qui condamnoient l'usage de certaines cérémonies, introduites dans l'Empire de la Chine, & approuvées par eux dans les Proselytes, pour des raisons que le Pape ne vouloit point admettre: mais quoiqu'ils se fussent conformés aux ordres de S. S., comme nous l'avons vû; les Missionnaires exilés, jaloux de la faveur dont ils jouissoient, à leur exclusion, les accusérent encore cette année de les négliger. Clément, sans trop examiner la vérité de cette accusation, les condamna de nouveau par une Bulle, datée du 19 Mars, & prescrivit une Formule, qu'eux & tous les Missionaires seroient obligés d'observer.

Le

Le Concile National, que Louis XIV 1715.
vouloit faire assembler en France pour terminer l'affaire de la Constitution, étoit un autre inconvénient, auquel le Pape cherchoit des remédes, qui fussent du goût d'un Roi qui avoit fait tant de choses pour lui. Il ne s'opposoit pas directement à la tenue de ce Concile, tant pour ne pas aigrir les affaires, que parce que la pluralité des voix paroissoit l'assurer d'en tirer avantage. Mais comme il n'y a point de délicatesse semblable à celle de la Cour de Rome, lorsqu'il s'agit de mettre ses intérêts en balance avec quelque chose que ce soit, le Pape mettoit de telles conditions à la tenue de ce Concile, que le Roi même en étant informé dit hautement, que le S. Pére montroit une si grande jalousie de son autorité, qu'il étoit impossible de s'y soumettre en cette occasion.

Les Venitiens, qui étoient les premiers intéressés dans les préparatifs de guerre que faisoit la Porte; informés d'ailleurs que le Grand-Vizir avoit dit que le Sultan prétendoit avoir un droit incontestable sur les effets du dernier Prince de Valachie, dont nous avons parlé ci-dessus; & sachant que leur Baile avoit été mis en prison à Constantinople, n'oublièrent rien pour se mettre en état de défense. Ils firent des levées dans tous leurs Etats, ils négociérent des troupes avec tous les Princes qui leur en voulurent donner, & nommérent pour Général en chef le Comte de Schulembourg, qui avoit fait connoître sa valeur & sa bonne conduite en d'autres occasions. Ils armérent chez eux des vaisseaux & en achetérent dans

Flot-

1715. les autres ports d'Italie, pour s'opposer à la Flotte Ottomane. Le Pape, le Grand-Duc de Toscane & les Chevaliers de Malte leur prioient d'y joindre leurs forces. L'Empereur, dont ils avoient reclamé l'assistance, sensible au danger de la République, dont les pertes accroîtroient les forces des Infidèles, résolut, selon les engagemens de la dernière Alliance, de les secourir en toutes manières. Il employa d'abord ses bons offices auprès du Sultan, pour l'engager à se désister de cette guerre. Il lui offrit sa médiation pour terminer les differends qu'il pouvoit avoir avec la République, & lui fit protester en même tems, que si la Porte étoit résolue d'en venir à une guerre, il ne pourroit pas se dispenser de secourir les Venitiens qui étoient ses Alliés; & qu'ainsi, au-lieu d'un ennemi, elle en auroit deux sur les bras. Le Sultan & le Vizir entendirent cette protestation sans trop s'allarmer, & firent renoncer à leur première entreprise. Ils firent bien comprendre à l'Empereur, qu'on n'avoit aucun dessein de lui nuire, ni de l'attaquer; mais que s'il vouloit prendre parti contre l'Empire Ottoman par la seule envie de se mêler dans la cause d'une République, qui avoit violé la dernière paix en déclarant la guerre à ceux qui ne lui disoient rien, ils espéroient de la justice du Ciel qu'il ne les abandonneroit pas. L'Empereur ne se déclara pas plus ouvertement cette année, mais ils se disposa tout de bon à agir la suivante, lorsqu'il auroit fait tous les préparatifs nécessaires, non seulement pour la défense de ses places, mais encore pour l'attaque de celles des Infidèles.

Ce-

Cependant ceux-ci entrérent dans la Morée, & quelque précaution qu'eût pris la République de Venise pour garder ce pays, les Turcs, par la prise de la seule ville de Napoli de Romanie, se virent maîtres de tout le Royaume. Toute l'Europe parut étonnée, que les Venitiens eussent fait si peu d'efforts pour le défendre. Mais cette conquête, qu'ils avoient faite dans la guerre précédente, (appellée en Italie la guerre des Miracles, parce que les Chrétiens firent presque plus de conquêtes sur les Infidéles qu'ils ne soulaient,) leur étoit devenue si onéreuse, que l'entretien des garnisons leur coûtoit incomparablement plus qu'ils ne retiroient de revenu de tout le Royaume. Ils espéroient d'ailleurs que le Grand-Seigneur, content de cette acquisition, écouteroit plus aisément les propositions de paix qu'ils lui feroient faire, & qu'il les laisseroit en repos. En effet les Turcs, qui furent d'ailleurs très maltraités en Dalmatie, n'entreprirent rien de cette campagne, & leur Flotte ne se présenta nulle part pour en venir aux mains avec celle de la République. 1715.

L'Electeur de Baviére fut remis cette année dans l'entière possession de ses Etats: car quoique, par le dernier Traité de Bade, il dût y rentrer, néanmoins la défiance n'étant point encore éteinte entre l'Empereur & la France, on étoit convenu que l'Electeur ne rentreroit en possession des places principales de ses Etats, qu'à mesure que la France restitueroit celles qu'elle s'obligeoit de rendre à S. M. I. Ainsi le même jour que les François évacuérent Fribourg en Brisgau, la garnison Impériale sortit d'Ingolstad: lorsqu'ils

1715. qu'ils cédérent le vieux Brisac, les Impériaux sortirent de Munick; & l'échange se fit de même du Fort de Kehl près de Strasbourg, avec la ville d'Amberg dans le Haut-Palatinat, le jour qu'elle fut rendue à S. A. E. Après quoi l'Electeur, qui, depuis la cessation des hostilités, continuoit à se divertir en France dans une belle maison qu'il avoit achetée à S. Cloud, où il donnoit souvent des Bals & des fêtes à la Cour de France, résolut enfin de retourner dans ses Etats, où l'Empereur avoit déjà fait reconduire ses fils de Gratz, & où l'Electrice s'étoit de même rendue de Venise.

L'affaire des Limites, au sujet desquelles les Ministres de l'Empereur négociérent presque toute l'année avec ceux des Etats Généraux, ce qui leur fit tenir 48 Conférences à Anvers, se termina enfin cette année le 17 de Novembre, à la satisfaction réciproque des deux parties. Il fut convenu par cet accord, que les Etats auroient garnison dans Namur, Tournai, Menin, Ypres, Furne & dans le Fort de la Knocke; & qu'ils tireroient six cens mille florins des revenus de ces places, pour l'entretien de leurs garnisons; moyennant quoi ils renoncérent à la régie des Pays-Bas, dont la pleine & entiére disposition resta à S. M. I.

On travailloit à Brunswick, mais sans succès, à pacifier le Nord; pendant que le Roi de Suéde, retourné de Turquie, mettoit tout en œuvre pour y renouveller la guerre qu'on vouloit terminer. Le Czar appellé au secours du Roi Auguste, que Charles XII vouloit de nouveau détrôner pour mettre à sa place le Roi Stanislas, fit avancer

cer ſes troupes en Lithuanie, par où les Suédois paroiſſoient devoir envahir la Pologne. Et comme ces troupes auxiliaires ne pouvoient ſubſiſter ſans fouler les peuples, la nation s'étoit partagée en divers partis, dont les uns approuvoient, & les autres condamnoient la venue des étrangers dans le Royaume pour quelque cauſe que ce fût. Le Roi Auguſte renouvella encore cette année ſes Alliances avec le Roi de la Grande-Bretagne comme Electeur d'Hanover, & avec les Rois de Dannemarc & de Pruſſe. Les troupes de toutes ces Puiſſances ſe diſpoſérent à pouſſer la guerre contre le Roi de Suéde, puiſqu'il ne vouloit point de paix. Le Roi de Dannemarc commença par une déclaration, qui condamnoit au gibet 191 Officiers Suédois, qui ayant été faits priſonniers l'année précédente, & ayant obtenu la liberté de vivre en Dannemarc ſur leur parole d'honneur, s'étoient tous ſauvés en Suéde à l'arrivée de leur Roi. 1715.

Ce Prince, à qui le Roi de France envoyoit inſenſiblement des troupes & des Ingénieurs, avoit marié la Princeſſe Ulrique ſa ſœur au Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel, qu'il avoit déclaré Généraliſſime de ſes troupes ſous lui, afin d'avoir pour ami le Landgrave, dont les Etats confinent avec ſon Duché de Deux-Ponts. Se confiant peut-être en cette alliance, & dans les ſecours qu'il eſpéroit encore de recevoir d'ailleurs, le Roi de Suéde déclara hautement qu'il vouloit qu'on lui rendît Stetin & tout ce qui avoit été démembré de ſes Etats, & que ce n'étoit qu'à ces conditions qu'il prêteroit l'oreille aux Traités qu'on lui propoſoit. Ces de-

1715. demandés n'étant point propres à disposer les esprits à la paix, non plus que les hostilités des Suédois dans la Mer Baltique sur toutes sortes de vaisseaux, il commença enfin lui-même la guerre contre le Roi de Prusse, à qui les Alliés avoient confié la garde de Stetin, que celui-ci soutint vigoureusement. L'Ile d'Usedom & le Fort de Penemunde, comme dépendances de Stetin, avoient été occupés par les Alliés, & confiés aussi à la garde du Roi de Prusse. Charles XII, dans la pensée sans doute de faire de plus grands progrès, les attaqua & s'en rendit maître: pendant qu'une Escadre de ses vaisseaux fut défaite par le Général Gabel qui commandoit la Flotte Danoise; les restes de cette Escadre, contraints d'aller échouer contre les rivages de Jutlande & poursuivis par l'Armée victorieuse, ayant été forcés de se rendre. Ce fut dans ce commencement d'hostilités, que le Comte de Croissi, Ambassadeur de France auprès du Roi de Suéde, s'efforça de mettre sur le tapis quelque Traité d'accommodement, & offrit la médiation du Roi son maître, qui se chargeroit volontiers du soin de le faire exécuter. Le Roi de Prusse & les autres Alliés avoient offert cette médiation à S. M. I. qui avoit écrit à Charles, & lui avoit envoyé Mr. de Bentenrieder pour le disposer à la paix. Comme rien n'y déterminoit le Roi de Suéde, ses ennemis unirent enfin toutes leurs forces pour l'attaquer, & l'y faire consentir.

La Ville de Stralsund, grande, forte & opulente, étoit ce que la Suéde possédoit de plus important au-deçà de la mer. Les Alliés résolurent de l'attaquer; & quoique l'entrepri-

paſſe parût très difficile, parce qu'il falloit 1715.
ſe rendre maître de l'Iſle de Rugen dont le rivage n'eſt ſéparé de cette ville que par un petit canal, & qui par conſéquent la domine & la défend, néanmoins le ſiége en fut réſolu, & l'entrepriſe commencée par l'invaſion de l'Iſle. Le Roi de Suéde étoit avec un corps de ſes meilleures troupes dans cette Iſle, pour s'oppoſer au débarquement; mais ſes ennemis le firent dans un lieu qui n'étoit pas gardé: ils pouſſérent & battirent les Suédois près de Putbus, où le Roi fut lui-même un peu bleſſé, ce qui l'obligea de ſe retirer dans Stralſund. Deux mille des ſiens reſtés dans l'Iſle furent faits priſonniers de guerre, & la ville fut alors aſſiégée par les forces unies de tous les Alliés. Quoique l'Armée des Suédois fût retranchée ſous le canon de la place, ce retranchement fut forcé: le feu des bombes conſuma une partie des magazins des aſſiégés; & les bréches ſe trouvant aſſez grandes, les dehors furent emportés par de très ſanglantes attaques. Alors Charles XII, qui avoit toujours animé ſes gens par ſa préſence, s'étant retiré, la ville capitula deux jours après, c'eſt-à-dire le 23 de Décembre, & la garniſon demeura priſonniére de guerre. Ce ſiege, un des plus meurtriers & des plus conſidérables de tous ceux qui ſe ſont faits de nos jours, dura trois mois de tranchée ouverte; & la place, outre les fortifications ordinaires, étoit au commencement défendue par une Armée entiére, qu'il fallut battre pour l'inveſtir. Auſſi les aſſiégeans étoient-ils animés par la préſence des Rois de Dannemarc & de Pruſſe, qui prenant part aux fatigues &

aux

1715. aux dangers du siége, furent un grand encouragement pour les soldats.

L'Ile d'Usedom & le Fort de Pénamunde ayant été repris avant que le siége de Stralsund fût commencé; Charles XII se vit dépouillé de tout ce qu'il possédoit dans ces quartiers-là. D'ailleurs les deux Evêchés ou Duchés de Brême & de Verden demeurérent au pouvoir du Roi de la Grande-Bretagne, comme Duc d'Hanover, à qui le Roi de Dannemarc, qui s'en étoit rendu maître, les avoit consignés; & le blocus de la Ville de Wismar, qui commença à l'entrée de cette campagne, finit enfin au commencement de l'année suivante par la reddition de cette importante place, qui fut obligée de laisser ses défenseurs & sa garnison à la discrétion des ennemis.

Le Roi de Suéde, après tant de pertes, se résolut enfin d'écrire à l'Empereur, & de lui témoigner qu'il étoit disposé à entendre parler de paix; il souhaitoit néanmoins que ce ne fût pas à Brunswick sur les terres de ses ennemis, mais à Breslau en Silésie, Ville de la dépendance de S. M. I. L'Empereur lui écrivit, & envoya un nouveau Ministre pour conférer avec lui; ce qui néanmoins ne produisit rien, les faveurs de la fortune retenant les uns, & l'espérance d'un meilleur avenir empêchant l'autre d'en venir à aucun accord.

Pendant toute cette année, l'Angleterre fut aussi agitée par les mouvemens des divers Partis qui divisoient la nation. Les premiers mois s'employérent à faire des brigues pour choisir les Députés au Parlement que le Roi avoit convoqué. Les uns vouloient qu'on

qu'on recherchât & qu'on punît ceux qui avoient conseillé & fait conclure la dernière paix, qu'ils disoient être opposée à l'honneur & aux engagemens de la nation; & les autres prétendoient les garantir de cette recherche. Comme il n'y avoit guére que la force qui pût mettre ceux-ci à couvert, on entendit parler de mouvemens dans les provinces, sur tout du côté de l'Ecosse, où régne toujours l'ancienne inclination pour la Maison de Stuart. Cette inclination étoit alors vivement fomentée par les amis de l'ancien Ministére, lesquels ayant tout à craindre des recherches que leurs ennemis sollicitoient contre eux, s'étoient engagés à procurer le rappel du Prétendant, qui une fois établi sur le trône de la Grande-Bretagne, non seulement leur assureroit la vie & les biens, mais les combleroit de nouvelles faveurs. Il y avoit deux voies de procurer ce changement, l'une par la force des armes, & l'autre par l'assassinat du Roi qui occupoit le trône. Il semble que l'un & l'autre de ces moyens furent tentés; mais avec le même succès, c'est-à-dire sans réussite. Il courut un bruit, qu'il y avoit une conspiration formée contre la vie du Roi George, & même de toute la famille royale; & sur l'instance que le Roi fit au Parlement, qu'il lui fut permis de faire arrêter les conspirateurs de quelque qualité qu'ils fussent, il l'obtint, & fit mettre en prison quelques personnes qu'on soupçonnoit d'être mal intentionnées, & d'avoir part à ce complot. La Ville de Londres témoigna en cette occasion la part qu'elle prenoit à la conservation de sa personne, & lui promit toute sorte d'attention & de se- 1715.

1715. secours, pour le délivrer des embûches de ses ennemis, s'ils en vouloient à quelque entreprise ouverte contre sa vie. Il y eut encore d'autres villes qui en firent de même. Enfin pour ne rien négliger, le Roi demanda aux Etats-Généraux les huit mille hommes stipulés dans le dernier Traité des Barrières, quand il auroit besoin de ce secours; & les Etats donnèrent ordre de faire marcher ces troupes à la disposition de S. M. Britannique.

Elles ne furent pas inutiles. Les mécontens ayant effectivement levé l'étendart en Ecosse, & commencé à se saisir de quelques places, où ils firent proclamer le Prétendant, comme seul & véritable Roi de la Grande-Bretagne. Le Comte de Marr fut celui qui se mit à la tête de ces soulevés, & l'on découvrit dans la suite que le Prétendant l'avoit autorisé à cela par une Patente qui lui donnoit le titre de Général. Il y eut aussi des troupes embarquées sous le commandement du Duc d'Ormond, qu'on vit voltiger autour de l'Ecosse & faire plusieurs signaux, pour donner sans doute avis de leur arrivée à ceux qui leur avoient promis de faciliter leur descente. Mais comme le Roi George y envoya le Duc d'Argile, avec assez de monde pour leur faire tête, les Ecossois ne répondirent point à ces signaux; & le Prétendant même, qu'on disoit s'être embarqué à S. Malo, retourna à Bar-le-Duc, sans avoir fait aucune tentative.

Le Duc de Gordon & le Comte de Seafort, qui s'étoient mis à la tête des mécontens, se voyant poursuivis, se retranchèrent près de la ville de Perth, ainsi que fit le Duc d'Ar-

gile

gile auprès de celle de Sterlin, pour en venir aux mains, s'il en trouvoit une occasion favorable, & y attendre l'arrivée des troupes Hollandoises. Cependant les soulevés, qui vouloient porter le fer & le feu en Angleterre, & qui se voyoient beaucoup plus nombreux que les troupes royales, quittérent les environs de Perth pour venir à Dumblain, & être plus à portée de passer la riviére de Leith. Ce fut là où le Duc d'Argile eut la hardiesse de les attaquer près de la ville de Prestou, quoique leur Armée fût trois fois plus nombreuse que la sienne. Il s'en tira néanmoins avec honneur, les battit, fit un bon nombre de prisonniers, & mit le reste en fuite. 1716.

Un échec si considérable dérangea tellement les mesures des soulevés, qu'ils n'en revinrent qu'avec peine. En effet, quoique le Prétendant se rendit bientôt après en Ecosse où tout paroissoit le favoriser; quoiqu'on l'y eût reconnu en quelques Villes pour Roi, & qu'on fût même prêt à le couronner; le Roi George fut servi avec tant de zéle & de succès, que ses ennemis furent toujours battus, & la plupart de leurs Chefs obligés de se rendre à discrétion, ou d'implorer sa clémence. Le Monarque victorieux en usa d'une maniére si généreuse à leur égard, qu'il fit grace à plusieurs; & cette indulgence lui gagna quantité des mal-intentionnés. D'ailleurs le Prétendant, à son arrivée à Dundée, jura, à la vérité, de maintenir les Ecossois dans tous leurs droits & priviléges; mais il ne dit pas un seul mot de leur Religion: ce qui fut pris en mauvaise part, & ne contribua pas peu à refroidir un

1716. grand nombre de ſes plus zélés partiſans.

Le Régent de France, qui avoit beſoin d'entretenir la paix & l'union avec l'Angleterre, ne voulut point s'engager dans une guerre ouverte en faveur du Prétendant. Il ordonna même que ce Prince, & ſes principales créatures le Duc d'Ormond & le Vicomte de Bollingbrook, ſe retiraſſent ailleurs, pour faire ceſſer les plaintes des Anglois à leur égard. Louis XIV, qui s'étoit engagé par la paix d'Utrecht à faire ſortir le Prétendant de ſes Etats, ne l'avoit envoyé qu'à Bar-le-Duc, Capitale du Duché de Bar, qui appartenoit alors au Duc de Lorraine, mais qui relève de la Couronne de France: de ſorte que ce Prince y avoit toutes les commodités poſſibles pour entretenir correſpondance avec ſes partiſans, & faire tous les préparatifs que demanderoit une autre expédition dans la Grande-Bretagne. Mais Louis XIV ne fut pas plutôt mort, que le Roi George inſiſta à ce que le Prétendant fût éloigné de Bar-le-Duc, & envoyé quelque autre part. Alors on le fit paſſer à Avignon, où il reſta juſques vers la fin de 1715, que s'étant embarqué à S. Malo, il ſe rendit en Ecoſſe. Nous avons déjà vu quel fut le ſuccès de cette entrepriſe. Le Pape, prié de le recevoir dans ſes Etats, lui aſſigna la ville d'Urbin pour ſa demeure, avec les revenus de cette Légation, & tout ce qu'il pourroit lui fournir d'ailleurs pour l'aider à ſoutenir ſa Dignité.

D'un autre côté, l'affaire de la Conſtitution *Unigenitus* donnoit beaucoup de ſoins au S. Pére. On voyoit tous les jours des Conſultations à Rome & à Paris, pour termi-

miner les cruels différends qu'elle y causoit. 1716.
Le Pape auroit bien voulu que le Régent eût suivi l'exemple du feu Roi, & qu'il eût employé son autorité pour réduire les opposans; mais celui-ci qui faisoit tout servir à ses vuës politiques, dans l'idée que cette guerre Ecclésiastique, empêcheroit le Clergé de les troubler, fomentoit, plutôt qu'il ne cherchoit à arrêter un Schisme si scandaleux, & si dommageable en tout point aux véritables intérêts de l'Etat. Il envoya cette année à Rome l'Abbé Chevalier, Grand Vicaire de l'Eglise de Meaux, pour appuyer avec force les sentimens & les demandes des opposans. Mais plusieurs des Evêques qui avoient accepté la Constitution, craignant avec raison l'inutilité de cette démarche, & même les facheuses suites qu'elle pouvoit avoir, s'unirent en quelque sorte aux autres, en cette rencontre, dans l'espérance que par égard à leur intercession, le S. Pére accorderoit ses explications, qui étoient le seul moyen de terminer cette grande querelle.

On avoit encore pensé à un autre expédient pour obtenir cette pacification C'étoit de composer un Corps de Doctrine sur les articles condamnés, où, sans parler de ces articles, la croyance de l'Eglise fût expliquée; & au cas qu'il fût approuvé par le Pape, les opposans auroient souscrit à l'acceptation de la Bulle, rélativement à ce Corps de Doctrine, c'est-à-dire, autant que les censures y auroient été conformes. Mais comme la Cour de Rome prétend donner la loi, & ne la recevoir de personne, elle refusa ce parti; & l'Abbé Chevalier perdit

1716. inutilement plusieurs mois à informer les Cardinaux & les Prélats Romains, sans les pouvoir faire condescendre à aucun tempérament favorable aux opposans. Les Jésuites de leur côté travailloient avec tout le zéle possible pour faire tomber les oppositions, en publiant par-tout qu'elles entraînoient avec elles la ruine de la Religion. Comme ils ne gardoient aucunes mesures en cette occasion, le Régent leur défendit de tenir les assemblées ou Congrégations d'hommes qui se font dans leurs Colléges, sous prétexte de prévenir l'abus qu'ils en pouvoient faire, & que dans la situation où étoient les choses, elles pourroient causer de grands troubles. Le Général de la Compagnie publia, au commencement de cette année, une Lettre circulaire adressée à toutes les Maisons de son Ordre, par laquelle il leur recommandoit de prier Dieu pour la conservation de la Foi dans le Royaume de France. On crut que les Jésuites prenoient cette voie d'éclat pour se venger de l'Archevêque de Paris & de quelques autres Prélats, qui leur avoient interdit le Confessional & la Chaire dans leurs Diocéses. Mais il sembloit qu'on se fut fait une Loi de condamner toutes leurs démarches. Le Parlement défendit la publication de l'Histoire des Conciles faite ou renouvellée par leur P. Hardouin, parce qu'il avoit inséré dans son Recueil, la Bulle qui faisoit alors tant de bruit, & qu'il en avoit banni plusieurs choses que ce Corps prétendoit favorables aux Libertés de l'Eglise Gallicane.

Le Pape, qui cherchoit toujours de nouveaux moyens pour faire accepter sa Constitu-

tuition, résolut de ne plus expédier de Bulles pour aucun Evêché de France ; dans l'espérance de forcer par-là les esprits à la docilité & à la soumission. Mais la Cour de France résolut de son côté de faire examiner, s'il étoit nécessaire pour ceux que le Roi avoit nommés aux Bénéfices vacans, d'obtenir cette confirmation Papale, introduite dans le Royaume depuis le Concordat : de sorte que le Pontife, qui craignit que la décision ne tournât à son préjudice, s'appaisa de lui-même & envoya l'année suivante les Bulles qu'on lui demandoit. 1716.

Les traverses que son autorité essuyoit en France, n'étoient pas les seules qui le tenoient en inquiétude. La guerre des Turcs, qui avoient emporté l'année dernière la Morée sur les Venitiens, & qui menaçoient de se jetter celle-ci sur l'Italie, lui donnoit des soins encore plus cuisans, & qui mirent tout l'Etat Ecclésiastique dans une grande agitation. Les Corsaires de Dulcigno, devenus insolens par cette conquête, faisoient des courses continuelles sur les côtes du Royaume de Naples & de l'Etat Ecclésiastique, & menaçoient d'en venir à une guerre ouverte ; d'autant plus que l'Empereur, maître de ce Royaume, se disposoit à rompre la paix avec la Porte. Alors on fit à Rome, suivant l'ancienne coutume, de grandes consultations, & de beaux projets d'armement, qui n'aboutirent presque à rien. On y mit sur le tapis celui de former une Croisade pour la défense des Terres de l'Eglise ; mais les Princes sont aujourd'hui si divisés entre eux, & ont des intérêts si opposés, qu'elle ne put avoir lieu. Il falut donc chercher

1716. d'autres moyens. Tout se réduisit, pour tenir le danger éloigné, à solliciter de nouveau les Rois d'Espagne & de Portugal de fournir aux Venitiens le même nombre de troupes & de vaisseaux qu'ils avoient promis, ou plutôt de l'augmenter, ce qu'ils firent l'un & l'autre. D'ailleurs le Pape, qui pressoit l'Empereur de se déclarer contre les Infidèles, obtint du Roi Philippe V une promesse par écrit, qu'il ne troubleroit point la neutralité de l'Italie & qu'il n'attaqueroit aucun des Etats de S. M. I., tandis qu'elle seroit occupée à la guerre contre les ennemis du Christianisme. Mais la manière dont il s'y prit pour engager l'Empereur à cette rupture, sembloit tenir un peu trop du commandement; puisqu'il ne lui accordoit la permission de lever quelques sommes sur le Clergé de ses Pays héréditaires, qu'à cette condition-là. De sorte que l'Empereur lui fit répondre, que dans les occasions où il s'agiroit du soutien de la Religion contre les Infidèles, il seroit toujours disposé à signaler son zéle & à se faire connoître pour le véritable défenseur de cette Religion & du St. Siége; mais que sa Dignité étant indépendante de tout pouvoir humain, personne n'avoit aucun droit de lui commander à cet égard, & que de pareils ordres ne le détermineroient jamais à se déclarer en faveur d'aucune Puissance.

La querelle du Pape avec le nouveau Roi de Sicile demeura au même état toute cette année, c'est-à-dire sans aucune résolution finale, tout s'étant passé en menaces & en exécutions de la part des deux Cours; celle de Rome continua à lancer des Interdits &

des

des Censures, & le Roi à défendre d'y obéir. 1716
Cependant plusieurs Ecclésiastiques sortirent de ce Royaume, & allérent implorer le secours du Pape. La France même entra indirectement dans ce démêle. Sur ce que, dans un Monitoire ou Decret de St. Pere, il étoit exprimé que les Censures avoient toute leur force, de quelque maniére qu'elles vinssent à la connoissance des intéressés, sans qu'il fût besoin de ce qu'on appelle l'*Exequatur*, ou du consentement du Souverain qui en permît l'exécution; le Parlement de Paris déclara cette prétention abusive & capable de troubler l'ordre & le repos public, qui seroit exposé à de trop grands inconvéniens, si des Decrets étrangers y devoient être admis sans connoissance de cause de la part du Souverain, à qui étoient confiées de droit divin la défense & la tranquillité de son peuple.

Le Roi de Portugal demanda & obtint cette année, du Pape, l'érection d'une Eglise Patriarchale dans la Chapelle de son propre Palais, & que celui qui en seroit pourvû, auroit la moitié du Diocése & des revenus de l'Archevêché de Lisbonne, avec le titre de Patriarche des Indes; pendant que les Chanoines de ce nouveau Chapitre porteroient l'habit rouge comme les Cardinaux, & seroient tous qualifiés de Grands du Royaume: dans l'espérance, sans doute, que les fils des familles plus illustres de l'Etat brigueroient à l'envie, l'honneur d'y être admis.

Le Pape accorda aussi aux Péres Jésuites la canonisation solemnelle du vénérable François Régis, de leur Compagnie qui en reçut un nouveau relief.

1716. Au milieu de l'appareil pompeux de cette grande cérémonie, le S. Pere fut obligé de tenir une fâcheuse plainte de la conduite du Cardinal Schrotenbach, chargé des affaires de la Cour Impériale à Rome pendant l'absence du Comte de Gallas Ambassadeur ordinaire, qui étoit allé à Vienne. L'Empereur soupçonnoit le Pape de donner les mains à une Ligue, qui se tramoit contre lui en Italie pour le priver des Etats qu'il y possede. Quelque chagrin que le S. Pere témoignât de la conduite du Roi Philippe, qui savoit que le Nonce Aldovrandi à Madrid étoit appellé aux Conférences les plus secrettes, qu'il étoit nouvellement arrivé à Rome pour des négociations importantes, & qu'il s'en retourneroit bientôt en Espagne. Le Pape se défendit le mieux qu'il put de ce soupçon; mais tant de circonstances le rendoient plausible, qu'on ne s'empêcha assez longtems d'autre chose que de l'effet des effets que pourroit avoir cette Ligue, dont l'heureux succès des armes Impériales prévint alors l'éclat. Mais l'année suivante, le Pape en ressentit le premier le contrecoup, lorsqu'après avoir donné tant d'ombrages à l'Empereur que ses Etats d'Italie ne fussent point attaqués pendant qu'il feroit la guerre aux Infidèles, le Roi Philippe ne manqua d'envahir l'Isle de Sardaigne, & de reprendre tous les Etats d'Italie qui avoient été autrefois unis à la Couronne.

Tandis que l'Empereur étoit occupé à faire des préparatifs contre les Turcs, il lui naquit un fils, auquel il voulut qu'on donnât le titre de Prince des Asturies avec celui d'Archiduc d'Autriche, afin de perpétuer la pré-

prétention qu'il avoit ſur le Royaume d'Eſ- 1716.
pagne. Mais ce fils ne vêcut que peu de mois.

L'Empereur perdit encore, le 8 de Juillet, l'Electeur Palatin Jean-Guillaume de Neubourg, ſon oncle. Ce Prince, doublement allié à la Maiſon d'Autriche, puiſqu'il avoit épouſé Marie-Anne-Joſephe, Fille de l'Empereur Ferdinand III, & que ſa ſœur étoit veuve de l'Empereur Léopold, avoit toujours appuyé cette Maiſon de toutes ſes forces, ſans qu'aucun motif eut jamais pu le détacher des intérêts de l'Empire & de ceux de ſon Chef. Comme il ne laiſſa point d'enfans de ſes deux mariages, l'un avec la Princeſſe Marie-Anne, & l'autre avec la Princeſſe de Toſcane, quoiqu'il eût eu du premier deux fils qui ne vêcurent pas longtems; ſon frére Charles-Philippe, alors Gouverneur du Tirol, lui ſuccéda à l'Electorat.

Deux inſignes brouillons, qui furent arrêtés par ordre de l'Empereur, l'un à Staden en Poméranie, & l'autre à Auric dans l'Ooſtfriſe, donnérent au public un ſpectacle qui excita également ſon indignation & ſon mépris. Le Marquis de Langallerie, qui avoit eu en France la charge de Lieutenant-Général, prétendant avoir reçu quelques chagrins des Miniſtres, avoit paſſé au ſervice de l'Empereur dans ſon Armée d'Italie, & de là à celui du Roi de Pruſſe, où il changea de Religion, & ſe fit Protéſtant. Là, il s'abandonna tellement à de vaines ſpéculations ſur des matiéres au deſſus de ſa portée, qu'il réſolut de ſe faire Chef d'une entrepriſe des plus extravagantes; c'étoit d'établir ſa croyance en Italie, d'y renverſer l'autorité du Pape, & de livrer l'Etat Eccléſiaſtique en proye

1716. aux Infidéles. Pour cet effet il passa en Hollande, où il traita avec un Aga Turc qui s'y trouvoit alors, & de qui il eut l'adresse de tirer des sommes considérables. Par le Traité qu'il conclut avec lui, il s'obligeoit de conduire les forces de Sultan à l'exécution de son dessein, qu'il lui représentoit comme la chose du monde la plus facile. Il engagea dans la même entreprise un autre écervelé, qui se disoit Comte de Linange, & qui étoit un pauvre Gentilhomme du Périgord, qui, après avoir pris toute sorte de formes pour subsister, étoit venu chercher fortune en Hollande. Charmés tous deux de ce nouveau rôle, où il ne s'agissoit pas de moins, pour me servir de leurs termes profanes, que l'établissement de la *Théocratie du Verbe incarné*, ils se mirent en pompeux équipage, & enrôlérent quelques misérables, qui ne savoient où donner de la tête. Mais bientôt après leur départ d'Amsterdam, ils furent arrêtés tous deux presque en même tems. Le Marquis fut conduit à Vienne, où il est mort en prison, après avoir été sur le point de se sauver; & son camarade fut mis en lieu de sûreté pour le reste de ses jours.

L'Empereur, voyant que les Turcs ne vouloient point accepter la médiation qu'il leur offroit pour terminer leurs démêlés avec la République de Venise, leur déclara la guerre; & dès l'ouverture de cette campagne, il remporta sur eux une victoire signalée. Après que les Infidéles eurent passé la Save & se furent avancés vers Salankeman, le 4 d'Août le Prince Eugéne détacha quelques troupes sous les ordres du Comte Pâli, pour

les aller reconnoître. Celui-ci, attaqué par un 1716.
gros détachement que les ennemis avoient fait dans la même vue, se vit obligé de se retirer avec quelque perte. Il étoit bien difficile que les deux Armées, si voisines l'une de l'autre, n'en vinssent aux mains. Aussi le Prince Eugéne, renforcé dès le soir même par un bon corps de troupes que lui amena le Prince de Wirtemberg, résolut de livrer bataille le jour suivant, quoique l'Infanterie Turque se fût mise à couvert par ses chariots. L'attaque des Impériaux fut très vigoureuse, mais la résistance des ennemis ne le fut pas moins. Ceux-ci rompus en divers endroits se rallioient d'abord & revenoient à la charge avec une nouvelle ardeur, jusqu'à ce qu'enfin, après un long & rude combat, leur Infanterie plia & fut contrainte d'abandonner le champ de bataille, avec toute l'artillerie & le bagage, que le Prince Eugéne laissa en proie à ses troupes victorieuses. On prétend qu'il resta 30000 Turcs sur la place, avec le Grand-Vizir & l'Aga des Janissaires. On trouva 150 piéces de canon de tous les calibres, qui furent portés à Vienne, ainsi que 170 drapeaux avec les queues de cheval & les autres marques de la victoire, dont partie fut envoyée à Rome & partie en d'autres lieux de dévotion, selon la coutume des Catholiques.

Le 9 du même mois, le Prince Eugéne détacha le Comte Palfi avec quelques troupes pour aller investir Temiswar, la seule place qui coupat le commerce de la Hongrie avec la Transilvanie. Le Comte y arriva le 18. & le Prince Eugéne s'y rendit le 26 avec toute l'Armée, qui travailla d'abord aux lignes de

1716. circonvallation & de contrevallation ; en sorte que la tranchée fut ouverte le 7. Septembre. Les Généraux Turcs, qui avoient rassemblé un corps de 80 mille Hommes, tentèrent diverses fois d'y jetter du secours, mais inutilement. Le 2 du mois d'Octobre, la Palanque ou ville de Petrowar fut emportée d'assaut à leur vue, & le 12 le Château ou la forteresse se rendit par capitulation. Les restes de la garnison, qui avoit été de douze mille hommes de Troupes réglées, en sortirent avec leurs armes pour aller à Belgrade, mais sans avoir pu obtenir aucune pièce d'artillerie, & chaque homme eut de la poudre & du plomb que pour tirer un seul coup.

Les Turcs ne réussirent pas mieux contre les Vénitiens, puisqu'ils furent obligés d'abandonner le siége de Corfou qu'ils avoient entrepris. Enflés de leur conquête de la Morée, ils croyoient emporter encore le dernier boulevard qui défend l'Italie de leurs approches. Ils se rendirent dans le canal entre la Terre-ferme & cette Isle, avec toute leur Armée, le 8 de Juillet; & après avoir essuyé quelques volées de canon qu'on leur tira de la Ville, ils firent leur débarquement à quelques milles de là, d'où ils s'avancèrent pour attaquer la place. Le Comte de Schulembourg, qui y commandoit avec une assez bonne garnison, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un habile Général. Le siége fut poussé vigoureusement, & soutenu de même jusqu'au 20 d'Août, que le Général Turc, informé sans doute de l'échec que les armes Ottomanes avoient reçu en Hongrie, & obligé d'y mener ses troupes, se disposa à la

la retraite. Cependant il voulut tenter un 1716.
dernier effort, & en venir à un assaut avec ses meilleurs soldats. Il l'entreprit: mais les Turcs furent toujours repoussés avec une si grande perte, qu'ils se rembarquérent à la sourdine, & si à la hâte, qu'ils laissérent leur grosse artillerie, avec quantité de munitions de guerre, & nombre de blessés & de malades.

La division, qui régnoit toujours entre les Polonois, portoit les uns à demander qu'on fît sortir les Troupes Saxonnes du Royaume, & les autres à soutenir le parti du Roi, qui ne vouloit pas demeurer sans gardes au milieu des troubles qui agitoient la nation. Il se passa plusieurs mois en hostilités réciproques, jusqu'à ce qu'au mois de Juin il fut convenu qu'on tiendroit des Conférences à Lublin, pour travailler au rétablissement de la paix. Le Prince Dolgorucki y assista de la part du Czar, qui s'en étoit rendu en quelque sorte le médiateur; & dès le 27 du mois on tomba d'accord qu'il y auroit une suspension d'armes, que les Troupes Saxonnes sortiroient de certaines places, qu'elles camperoient jusqu'à ce qu'on eût réglé toutes choses, & qu'elles vivroient à leurs frais & dépens, sans rien exiger des peuples. Malgré la signature de ces articles, il y eut quantité des Confédérés qui ne voulurent pas y donner les mains, & qui demandoient pour préliminaire de tout accord, qu'on fît sauter la tête au Grand-Général de la Couronne le Comte Siniawski, parce qu'il avoit eu trop d'égard aux volontés du Roi. Ils en vinrent même à une action d'éclat, & ils chassérent les Saxons de la

1716 la ville de Posnanie, quoique ce ne fût pas une de celles qu'ils avoient promis d'évacuer. Ces desordres ayant fait renouer les Conférences, le Médiateur protesta dès les premiers jours, qu'il avoit ordre de la part du Czar son maitre de déclarer la guerre au parti qui refuseroit la paix, sa médiation ayant été acceptée avec cette condition expresse. Les mécontens de leur côté, pour n'être pas forcés d'en venir à ce qu'ils refusoient d'accorder, résolurent entre eux d'avoir deux Armées, l'une de 35000 hommes en Pologne, & l'autre de 18000 en Lithuanie. Quoiqu'il semblât par-là qu'on porteroit les choses aux dernières extrémités, il fut conclu dans une Assemblée qui se tint à Casimir le 3 de Novembre, que la nouvelle Confédération seroit déclarée dissoute dès le moment que le Roi feroit marcher ses troupes Saxonnes hors du Royaume. Suivant cet accord, il y en eut une partie qui prit la route de la Hongrie, où l'Empereur les vouloit bien avoir, & l'autre marcha vers la Saxe.

Si la Pologne parut pacifiée par ce Traité, les Rois de Dannemarc & de Suéde se faisoient toujours la guerre. Il n'avoit pas été possible jusqu'alors de faire goûter aucune proposition de paix à Charles XII, qui insistoit toujours à être remis en possession de tout ce qu'on lui avoit pris, entre les mains de quelque Prince qu'il fût. Le Roi de Prusse demeuroit saisi des importantes places de Stetin & de Stralsund; & le Roi d'Angleterre, comme Duc d'Hanover, tenoit les Duchés de Brême & de Verden, qui lui furent consignés après le prêt d'une somme considérable qu'il fit au Roi de Dannemarc. Com-

me

me la Mer Baltique étoit remplie d'Armateurs Suédois que interrompoient la navigation, & que le Roi de Suéde les autoriſoit par des Déclarations publiques, le Roi de la Grande-Bretagne y envoya une Eſcadre, pour leur donner la chaſſe, & pour aſſurer le commerce de ſes Sujets. Il donna ordre à ſon Vice Amiral de joindre ſes vaiſſeaux à ceux des Danois, en cas de beſoin, & de s'oppoſer de concert à leurs entrepriſes. Le Czar de ſon côté, dont les Sujets ſouffroient auſſi par l'interruption du commerce dans la Mer Baltique, avoit promis au Roi de Dannemarc de joindre une Eſcadre à la ſienne, pour tenter à frais communs une deſcente dans la province de Scanie, ſituée ſi favorablement pour les Suédois, qu'ils étoient preſque les ſeuls maîtres de tout le commerce de cette Mer. Il ſe fit de grands préparatifs pour ce deſſein: mais au point de l'exécution, le Czar recula, ſous prétexte que leurs forces communes n'étoient pas ſuffiſantes pour une telle entrepriſe. Il promit d'ailleurs qu'il augmenteroit les ſiennes pour l'année ſuivante. Ce Monarque, le plus actif & le plus vigilant de tous les Princes de la Terre, & qui ne tenoit rien du génie de la nation Moſcovite, laquelle n'aime point à communiquer avec les étrangers, s'aboucha au mois de Juillet avec le Roi de Dannemarc, & enſuite avec les Rois de Pologne & de Pruſſe. Il ne borna pas là ſes entrevues; il alla de nouveau en Hollande pour y traiter avec les Etats-Généraux de ſes intérêts particuliers, ou pour ſatisfaire ſa curioſité. Quoi qu'il en ſoit, ſes armes jointes à celles de ſes Alliés contre le Roi de Suéde avoient déja pris la vil- 1716.

1716. ville de Wismar. D'un autre côté, le Roi de Dannemarc avoit battu les troupes Suédoises en Norvége, & le Czar avoit emporté la Ville de Cajanebourg, la dernière place de considération qui fût dans la province de Finlande. Toutes ces pertes engagérent le Roi de Suéde à faire de nouvelles plaintes à la Diéte de Ratisbonne, de nouvelles instances auprès de S. M. I. pour en venir à quelque Conférence. Il proposa même quatre Villes hors des Etats de la Maison d'Hanover, afin qu'on en choisît une, où il promit d'envoyer ses Députés pour traiter d'une paix générale. Il avoit déja fait plus d'une fois le même manége, sans se mettre fort en peine de tenir sa parole, d'abord qu'il voyoit la moindre lueur à pouvoir rétablir ses affaires délabrées.

Le Roi d'Espagne, devenu pére d'un Prince que sa nouvelle épouse lui donna le 20 de Janvier de cette année, sembloit ne penser qu'à en témoigner sa joye, & à tenir ses peuples dans la même disposition. Cependant, après avoir goûté les conseils d'un Sujet, qui devint bientôt son Ministre public, & qu'il combla de tous les honneurs & de toutes les graces qui peuvent satisfaire l'ambition d'un simple particulier, il voulut qu'on cherchât tous les moyens possibles pour rétablir la gloire de la nation Espagnole, dans l'état où elle avoit paru au tems de sa plus grande prospérité. Pour faire connoître que ce dessein n'étoit pas chimérique, il fit donner au Prince qui lui venoit de naître, & qu'on nomma Don Carlos, le titre de Prince de Toscane, de Parme & de Castro: ce qui insinuoit qu'il se croyoit fondé à prétendre

dre à la succession de ces Etats; quoique 1736.
l'Empereur se flattât d'avoir droit sur le Grand-Duché de Toscane, dont Charles-Quint avoit donné la première Investiture à la Maison de Médicis, & que le Pape comptât avoir le même droit sur le Duché de Castro, qu'Innocent X avoit réuni au Patrimoine de l'Eglise. Comme de pareils desseins ne peuvent s'exécuter sans faire agir des ressorts cachés & de sourdes pratiques, on entendit bientôt parler de nouveaux complots dans les Royaumes de Naples & de Sicile, où plusieurs témoignoient vouloir rentrer sous la domination Espagnole. Tout cela ne servit qu'à faire emprisonner ou bannir ceux qui eurent le malheur d'être soupçonnés à cette occasion. D'un autre côté le Roi Philippe, autorisé par le Pape à lever de grandes sommes sur le Clergé de ses Royaumes, & en particulier sur celui de l'Amérique qui est fort riche, sous ombre d'équiper l'Escadre qu'il devoit envoyer au secours des Venitiens, mais qui arriva trop tard pour leur être de quelque usage, travailloit à rétablir ses finances, & à se mettre peu-à-peu en état d'entreprendre une nouvelle guerre. Par le même principe, qui portoit les Vicerois de Naples & de Sicile à s'assurer de ceux qui se montroient disposés à y exciter des troubles, Philippe proscrivit quantité de familles qui avoient témoigné quelque zèle pour les intérêts de la Maison d'Autriche. Il y en avoit plusieurs de considérables, qui furent obligées de se retirer à Milan, ou même de passer à Vienne, pour y chercher les moyens de subsister.

On n'a jamais bien su, si ce fut par un soup-

1716. soupçon de la même nature que le Roi s'en prit au Cardinal *del Giudice*, & qu'après l'avoir rétabli dans toutes ſes dignités, le 11 de Juillet il le déchargea de l'éducation du Prince des Aſturies, ſous prétexte qu'il auroit plus de loiſir pour vaquer aux affaires de la Monarchie: mais lorſqu'il voulut aſſiſter au Conſeil d'Etat, il reçut un nouvel ordre du Roi, qui lui en interdit l'entrée. Le Cardinal, perſuadé qu'on cherchoit à le congédier, envoya d'abord ſa démiſſion de la charge de Grand-Inquiſiteur, & de tous les autres emplois qu'il avoit au ſervice de Sa Majeſté Catholique. Cette démiſſion fut admiſe, & il ſe diſpoſa à repaſſer en Italie pour y vaquer à ſes propres affaires, & ſervir le S. Siége en tout ce qu'il plairoit au Pape de lui ordonner.

Quand on apprit cette deſtitution du Cardinal, ſans aucun ſujet apparent, on crut y voir un effet des intrigues de celui qui aſpiroit au Miniſtére & à la ſouveraine direction des affaires, à laquelle il arriva bientôt après. Comme ce nouveau Politique ne pouvoit ſe flatter qu'un Cardinal né Prince, & avec des ſentimens proportionnés à la grandeur de ſa naiſſance, voulût ſe meſurer avec lui; on le ſoupçonna d'avoir procuré cet éloignement du Cardinal, pour ſe frayer le chemin à ſon élévation particuliére. La patrie du Cardinal, qui étoit né au Royaume de Naples, fourniſſoit un prétexte plauſible pour ſe défier de lui; & ſon ambitieux rival ne manqua pas ſans doute de le faire valoir. Quoi qu'il en ſoit, Philippe donna la charge de Grand-Inquiſiteur à [illegible] Mo-

Molines, qui depuis bien des années avoit 1716.
été Auditeur de Rote pour la nation Eſpagnole, & qui en différentes occaſions avoit donné des preuves d'un zéle tout extraordinaire pour les intérêts de ce Monarque. Mais lorſqu'il voulut aller de Rome en Eſpagne pour y jouir de ſa nouvelle dignité, il eut l'imprudence de ſe rendre à Milan ſans être muni d'un paſſeport de l'Empereur, ou de quelqu'un de ſes Miniſtres; de ſorte qu'il y fut arrêté & mis dans le château juſques à la concluſion de la paix, qui n'arriva pas ſi tôt.

Cette année le Roi Philippe attaqua le Ro- 1717.
yaume de Sardaigne, avec la Flotte qu'il diſoit avoir deſtinée au ſecours des Venitiens. Une entrepriſe de cette nature ſurprit tout le monde, ſans excepter les Eſpagnols mêmes, qui ne s'attendoient à rien de ſemblable, après les aſſurances que le Roi avoit données par écrit au Pape, qu'il n'attaqueroit aucun des Etats de l'Empereur en Italie, pendant qu'il ſeroit en guerre avec les Infidéles. Cette violation de la foi publique fut attribuée à l'Abbé Albéroni, pour qui Philippe commença à demander avec des inſtances extraordinaires le chapeau de Cardinal, engagé à cela par la Reine, qui de ſon côté n'oublioit rien pour y faire conſentir le S. Pére. Soit reconnoiſſance, ou tout autre motif qui la fit agir; il eſt certain que l'Abbé avoit eu quelque part à ſon élévation ſur le trône d'Eſpagne; & que ſi la Princeſſe des Urſins fit la premiére ouverture de ce mariage au Roi Philippe, l'Abbé en fit porter la propoſition au Duc de Parme. Pour revenir à la Flotte d'Eſpagne, elle partit de Barcelone le 27 de Juillet, ſous prétexte d'aller joindre celle des

Ve-

1717. Vénitiens; mais, après avoir fait diverses routes pour mieux cacher son jeu, elle alla débarquer ses troupes à une lieue de Cagliari, capitale de la Sardaigne. Cette place & quelques autres de l'Isle, qui ne s'attendoient pas à une pareille visite, furent bientôt emportées.

Dès que le Pape eut accordé le chapeau de Cardinal à l'Abbé Alberoni, Philippe le déclara son Premier-Ministre, & l'exposa ainsi à toutes les plaintes qu'on pourroit faire de sa conduite. L'Ambassadeur de S. M. I. auprès du S. Père fut celui qui en porta de plus vives & de plus éclatantes: il accusa hautement le nouveau Cardinal d'être l'auteur de cette infraction, & d'y avoir engagé le Roi son maître. Ces plaintes, qui sembloient retomber sur le Pape lui-même, le frappèrent si vivement, qu'il menaça de rompre avec le Roi Philippe, de rappeller son Nonce de Madrid, & de révoquer la concession ou l'Indult qu'il avoit accordé, de lever sur le Clergé des sommes, qu'il entendoit ne pouvoir être employées qu'à faire la guerre aux Infidéles. Le Cardinal Paolucci, Premier-Ministre de S. S., eut soin d'apprendre à tous les Nonces qui résidoient auprès des Puissances de la Communion Romaine, le ressentiment que le Pape avoit de la manœuvre du Roi Catholique en cette occasion; & que, bien loin de l'approuver & d'y avoir aucune part, il la condamnoit & avoit pris les résolutions qu'on vient de marquer. Cependant tout cela ne fit pas changer les mesures de la Cour d'Espagne, qui poursuivit son entreprise jusqu'au bout: mais pour arrêter en quelque sorte les plaintes qu'on entendoit de toutes parts & justifier

fier sa conduite, elle fit publier des Manifestes par ses Ministres, & protester, dans quelque Cours, que le Roi s'en tiendroit à cette premiére conquête, sans pousser plus loin ses hostilités en Italie; promesse qui fut aussi peu exécutée, que celle d'envoyer sa Flotte au secours des Venitiens. 1717.

Ceux-ci, favorisés par la diversion que les Impériaux faisoient aux armes des Turcs, les battirent deux fois cette campagne. Le premier combat dura presque deux jours entiers, c'est-à-dire le 13 & le 15 de Juin; & la Flotte Ottomanne, qui étoit sortie le 8 des Dardanelles, y fut très mal-menée. La seconde bataille se donna le 19 du mois suivant, près de Coron sur les côtes de la Morée, & les Turcs y furent encore plus maltraités. Dès l'année derniére, après la levée du siége de Corfou, les Venitiens avoient repris Butrinto, & quantité de provisions de guerre que les Turcs y avoient fait transporter pour s'en servir dans ce siége. Ils étoient rentrés en possession de l'Ile & du Fort de Ste. Maure, que les Turcs avoient de même abandonné en se retirant.

Mais cette campagne fut tout autrement avantageuse aux armes Impériales en Hongrie. Quelque bruit qui fissent les Turcs de leurs grands préparatifs, & de la résolution où ils étoient de se venger cette année, cela n'empêcha pas que les Impériaux ne s'assurassent de Banjoue, place située sur le chemin de Temiswar à Belgarde. D'ailleurs, sur ce qu'on apprit, que l'Hospodar de Valachie Niccolo, fils de Mauro-Cordato, qui avoit été autrefois Interpréte de la Porte Ottomane

1717. mane & un de ſes Deputés ou Plénipotentiaires au Traité de Carlowitz, s'oppoſoit de toutes ſes forces au penchant qu'avoient ces peuples à ſe mettre ſous la protection de l'Empereur; le Général Comte de Stainville, qui gouvernoit la Tranſſilvanie, réſolut de le faire enlever à Buchereſt, lieu de ſa réſidence ordinaire. Il l'exécuta heureuſement par le moyen d'un Parti de trois cens hommes choiſis, qui enlevérent l'Hoſpodar, ſa femme & ſes quatre fils, & les conduiſirent à Hermanſtat en Tranſſilvanie, ſans trouver le moindre obſtacle en chemin. Les Valaques étoient enragés contre le Sultan, de ce qu'il avoit fait couper la tête à leur dernier Prince, par la ſeule envie de s'approprier tous ſes biens, & ils ne cherchoient que l'occaſion de ſecouer le joug. Auſſi envoyérent-ils offrir à l'Empereur la Souveraineté de leur pays, avec promeſſe de lui payer le même tribut de 50000 florins par mois qu'ils donnoient à la Porte, à condition qu'ils auroient la liberté de ſe choiſir eux-mêmes un Hoſpodar. Ce fut alors que la veuve de l'Hoſpodar décapité, qui étoit de la famille des Cantacuzénes anciens Empereurs de Conſtantinople, ſuppſia l'Empereur de vouloir établir un de ſes deux fils dans cette Principauté, dont ils devoient être les héritiers légitimes après la mort de leur pére. Mais, ſoit à cauſe de leur tendre jeuneſſe, ou de quelque autre obſtacle, cette ouverture n'eut pas lieu; & l'Empereur accepta l'offre des Valaques, dont le ſort fut réglé enſuite par le Traité de paix conclu à Paſſarowitz.

Cependant les Troupes Impériales ſorties de

de leurs quartiers d'Hiver se rendirent à Futach, sur les frontiéres de Hongrie, où étoit le rendez-vous général. La grande réputation du Prince Eugéne y attira cette année divers Princes d'Allemagne & des pays étrangers. Sans parler du frére de Sa Majesté Portugaise, qui avoit déjà fait la derniére campagne, on y vit le Comte de Charolois, qui, malgré les oppositions de la Cour de France, se rendit à Vienne avec un seul Page & un valet de chambre; de même que le Prince de Dombes, & deux fils de l'Electeur de Baviére. Les uns & les autres furent très bien reçus de l'Empereur, & se rendirent au-plutôt à l'Armée. La premiére tentative des ennemis, & la seule qui leur réussit, du moins en partie, fut l'attaque de quelques Saïques qui portoient des provisions au camp Impérial. Le Baron Petrasch, détaché pour les soutenir, mit d'abord les Turcs en fuite; mais il eut le malheur d'y être fait prisonnier de guerre, pour les avoir voulu pousser trop loin. 1717.

Pendant que les Infidéles attendoient leurs Troupes de l'Asie, le Prince Eugéne résolut de former le siége de Belgrade. La place fut donc investie le 14 de Juin, & ses Troupes se retranchérent de tous côtés, pour n'être par surprises ou interrompues. Malgré toutes ces précautions, les Turcs s'avancérent peu-à-peu, & vinrent se retrancher auprès des Impériaux, comme s'ils vouloient les assiéger eux-mêmes dans leur camp. Le Prince Eugéne ne s'opposa point du tout à cette manœuvre; ce qui augmenta leur audace, & leur fit croire que la frayeur s'étoit emparée des Chrétiens. Mais le 15 d'Août il

1717. il fit assembler tous les Généraux dans son quartier, & leur déclara qu'il avoit résolu d'attaquer les ennemis cette nuit-là même. Il donna ses ordres à chacun par écrit, & marqua les divers postes que les troupes devoient occuper. A la faveur d'un gros brouillard qui survint, tout s'exécuta sans que les ennemis s'en apperçussent. Le brouillard duroit encore, lorsque le signal fut donné. Les Turcs, qui ne s'attendoient pas à une pareille attaque, crurent d'abord que ce n'étoit qu'un détachement qui venoit les insulter; mais dès que le jour parut, & qu'ils se virent toute l'Armée Impériale sur les bras, ils prirent les armes, & se défendirent autant que la confusion où ils se trouvoient, put le permettre. Attaqués de toutes parts, ils ne savoient où courir: mais revenus un peu de leur surprise, ils se battirent en lions, jusqu'à ce que forcés dans leurs retranchemens, ils furent contraints de tout abandonner aux victorieux, quantité de munitions de guerre & de bouche, 136 piéces de canon, tout leur bagage, l'armement naval qu'ils avoient sur la Save & sur le Danube, avec tous les Forts qu'ils avoient élevés autour de Belgrade. Le Prince Eugéne se trouva par-tout, à son ordinaire; & les Princes étrangers y signalérent leur bravoure: le Prince de Portugal y fut même blessé au bras.

Dès le jour suivant, la ville de Belgrade capitula; & bientôt après les Turcs abandonnérent Sémendria sur le Danube, & Sabatz sur la Save. En un mot, on peut dire que jamais les Chrétiens n'avoient fait une campagne plus glorieuse que celle-ci contre les In-

Subsides, & qu'elle servira à immortaliser le 1717
régne de l'Empereur Charles VI, aussi-bien que le nom de son fameux Général.

Le 24 Février de cette année, les Etats-Généraux des Provinces-Unies remirent les Pays-Bas Catholiques à l'Empereur, qui en prit alors possession, & qui fut reconnu Duc de Brabant. Le 13 de Mai il lui naquit une Archiduchesse, qui ne le consola pas de la mort de son fils, mais qui lui fit espérer que l'Impératrice pourroit lui en donner un autre dans la suite.

Peu s'en falut que l'Angleterre ne se vit enveloppée dans une guerre civile: du moins on y découvrit qu'un Prince étranger cherchoit l'occasion d'y brouiller les affaires, & d'y appuyer ceux qui favorisoient le Prétendant. Le Comte de Gyllemberg, Envoyé extraordinaire du Roi de Suède à Londres, soupçonné d'avoir part à cette intrigue, y fut arrêté le 9 de Février. Le Baron de Goertz, qui résidoit en la même qualité auprès des Etats-Généraux, & qui étoit du secret, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il partit de la Haye; mais il fut poursuivi & arrêté à Arnhem dans la Gueldre. Diverses lettres de ces deux Ministres, qu'on trouva parmi leurs papiers & que le Roi d'Angleterre rendit publiques, firent voir que le soupçon qu'on avoit à cet égard n'étoit pas mal fondé. Le Parlement en parut même si bien convaincu, qu'il accorda au Roi tous les subsides nécessaires pour sa défense, & l'autorisa à faire toutes les Alliances qu'il jugeroit à propos pour la sûreté de sa personne & de ses Royaumes. On prétend que le Roi de Suède s'étoit engagé à passer

1717. en Angleterre avec sa Flotte, & douze mille hommes de troupes réglées: mais une Escadre, que le Roi George envoya dans la Mer Baltique sous les ordres de l'Amiral Bing, servit à le tenir en échec. Cependant Charles nia d'avoir formé un tel dessein, & fit arrêter par représailles les deux Ministres d'Angleterre & des Etats-Généraux, qui résidoient auprès de lui. D'un autre côté le Roi George, qui avoit conclu dès le 4 de Janvier une Alliance offensive & défensive avec la France & les Etats-Généraux, se mit en si bonne posture, qu'il n'eut rien à craindre de ses ennemis, domestiques ou étrangers.

Le Parlement, irrité de tout ce qui se passoit, attaqua le Comte d'Oxford, qu'il regardoit comme le principal auteur de tout ce qui s'étoit fait pendant les dernières années du régne de la Reine Anne, & en particulier de la Paix d'Utrecht, réputée honteuse à la nation, & préjudiciable à tous ses Alliés. La Chambre Basse instruisit donc son procès, & l'accusa dans les formes, de diverses malversations, & même du crime de haute-trahison. Là-dessus le Comte fut envoyé à la Tour; mais lorsqu'il en falut venir à prouver tous ces chefs d'accusation devant les Seigneurs, les Commissaires des deux Chambres ne purent pas convenir de la maniére dont ils y devoient procéder: de sorte que cela fit une espéce de rupture entre les Chambres, & que l'une ne voulut jamais céder à l'autre ce que chacune d'elles appelloit son droit. Que cette dispute fût légitime ou non, il y eut toujours lieu de soupçonner quelque intrigue secrette, qui fit

fit mollir un des principaux Commiſſaires de la Chambre Baſſe & qui ſervit à favoriſer le Comte d'Oxford, dont les Seigneurs demandérent enfin l'élargiſſement, qu'on ne put leur refuſer. Les Communes, outrées de ce qu'un criminel de cet ordre, qu'on ſoupçonnoit d'avoir été penſionnaire de la France, demeuroit impuni, préſentérent une Adreſſe au Roi, pour le ſupplier de l'exclurre de l'Amniſtie que Sa Majeſté venoit d'accorder aux ſoulevés; ce qu'elles obtinrent ſans peine. Du reſte, on vit par les comptes que Mr. Deſmaretz rendit au Régent de France, de la dépenſe faite ſous Louis XIV durant le ſix derniéres années de guerre, qu'en 1713 on avoit employé des ſommes très conſidérables *pour acheter la Paix.* 1717.

Malgré tous les mouvemens que l'Empereur & le Roi de France ſe donnoient pour la rétablir dans le Nord, le Roi de Suéde n'y voulut pas entendre, ſous prétexte qu'on retenoit deux de ſes Miniſtres priſonniers. Ce fut ce qui obligea le Roi d'Angleterre à les relâcher vers la fin de l'année. Mais Charles XII n'en devint pas plus traitable. Le Comte de la Mark, qui avoit ſuccédé à Mr. de Croiſſi auprès de ſa perſonne, eut beau le menacer que la France l'abandonneroit, s'il vouloit continuer la guerre, tout cela ne l'empêcha pas d'aller toujours ſon train. Leurré par le profit qu'il retiroit des priſes de ſes Armateurs, il ne ſe mettoit pas en peine d'abîmer ſes Etats épuiſés d'hommes & d'argent. Cependant l'Eſcadre Angloiſe & la Flotte Danoiſe, jointes enſemble & poſtées à la hauteur de l'Ile de

1717 Bornholm, les tinrent en échec presque toute cette campagne, & assurérent un peu le commerce de la Mer Baltique.

Dès le 30 de Janvier, le Roi de Pologne avoit signé & ratifié la paix avec la Noblesse qui s'étoit confédérée contre lui. Un des principaux articles portoit, que le Roi ne retiendroit que 1200 hommes de ses troupes Saxonnes, pour lui servir de gardes; & que tous les Moscovites sortiroient en même tems de Royaume. Le Roi satisfit à sa promesse, & renvoya ses troupes en Saxe: mais les Russes ne voulurent pas quitter un si bon pays, où ils vivoient en quelque manière à discrétion, sous prétexte qu'ils n'en avoient aucun ordre de la part de leur maître; ce qui causa de nouveaux murmures entre les Polonois.

Le Czar, qui étoit arrivé en Hollande le 17 Décembre de l'année précédente, fit un assez long séjour à Amsterdam: il examina toutes les manufactures qu'il y a dans cette grande ville & aux environs, & il s'instruisit par lui-même de tous les Arts méchaniques qu'on y exerce, afin d'être mieux en état de les introduire dans son pays. La Czarinne, qui le suivoit à petites journées à cause de sa grossesse, fut obligée de s'arrêter à Wésel, où les douleurs la prirent, & où elle accoucha d'un Prince le 13 de Février. Son époux n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il la communiqua aux Etats-Généraux, & les pria d'être les parrains de ce nouveau né; mais il fut averti presque en même tems, qu'il étoit mort le jour de sa naissance. Le Czar se rendit ensuite dans les Pays-Bas Catholiques, où le Marquis de Prié, qui les

les gouvernoit pour le Prince Eugéne, lui fit 1717.
rendre tous les honneurs poſſibles dans tous les lieux où il paſſa. Dès qu'il eut vu les principales villes, il prit la route de Paris, où il arriva le 7 de Juin. Il y fut viſité du jeune Roi, qu'il alla recevoir à ſon caroſſe, & auquel il donna la main juſqu'à l'appartement deſtiné à leur entrevue. On n'oublia rien pour le divertir, & il fut conduit à toutes les maiſons Royales qui ſont autour de Paris. Il y étoit encore, lorſque Mr. Kapanieski, Député de la République de Pologne, y arriva pour le prier de vouloir faire ſortir ſes troupes du Royaume, ſuivant le dernier Traité conclu avec le Roi Auguſte. Le Czar le reçut très favorablement, & lui donna des ordres pour le Prince Czéréméto qui y commandoit ſes troupes, afin qu'il les en retirât au-plutôt. Il quitta Paris au mois d'Août, pour aller prendre les eaux de Spa, qui lui firent beaucoup de bien: auſſi en témoigna-t-il ſa reconnoiſſance par une Inſcription qu'il y fit graver ſur un marbre en ſtile lapidaire. Enſuite il repaſſa en Hollande, où il rejoignit ſon épouſe; & ayant pris de nouveau la route d'Allemagne, il s'en retourna avec elle à Pétersbourg.

Clément XI, toujours appliqué à chercher les moyens de faire recevoir en France la Bulle *Unigenitus*, y avoit écrit dès la fin de l'année derniére quatre Lettres, une au Duc d'Orléans, une autre aux Evêques acceptans, la troiſiéme au Cardinal de Noailles, & la quatriéme à la Sorbonne. Quoique la coutume exige en pareil cas que le Nonce faſſe part de ce qui eſt contenu dans

1717. les Lettres qu'il préſente, celui qui réſidoit alors à Paris ne voulut pas la ſuivre: de ſorte que le Régent défendit à tous les Evêques du Royaume de recevoir aucun Bref, ou Lettre de la Cour de Rome, ſans en avoir obtenu ſa permiſſion ; & pour rendre cette defenſe plus authentique, le Parlement renouvella tous les Edits émanés à ce ſujet, & l'étendit à toute ſorte de perſonnes, en y ajoutant celle d'imprimer ou de publier aucune de ces Lettres ſous quelque prétexte que ce fût.

Le Régent, qui n'avoit pas prévû tous les troubles que cette affaire cauſoit dans le Royaume, penſa, mais trop tard, aux moyens de les appaiſer. Pour cet effet il donna les mains à une nouvelle Aſſemblée du Clergé, & n'oublia rien alors pour engager les Evêques à ſe réunir; mais les ſentimens y furent toujours partagés, de ſorte qu'elle ſe rompit ſans qu'on en vînt à une concluſion finale. Le Cardinal de Noailles inſiſtoit à ce qu'on declarât incapables de cenſure au moins 25 des Propoſitions condamnées, ſoutenant qu'elles ſe trouvoient en propres termes, ou en termes équivalens, dans l'Ecriture, ou dans les Saints Péres; & qu'on pouvoit condamner les autres dans le ſens auquel le Pape les entendoit, & non dans celui que le P. Queſnel leur avoit donné; enfin qu'on devoit accepter la Bulle avec connoiſſance de cauſe, & non par une obéiſſance aveugle & ſervile, indigne de l'Epiſcopat. Mais ſur ce que les Acceptans ne voulurent point ſouſcrire à ces conditions, l'Aſſemblée ſe rompit, & les Oppoſans réſolurent d'en appeller à un Concile Général, &

& d'en venir pour cet effet aux proteſtations 1717.
néceſſaires. Une partie de la Sorbonne, preſque tout le Clergé inférieur du Diocéſe de Paris, & pluſieurs Communautés Religieuſes, ayant adhéré à l'Appel, on le déclara au Nonce, qui en fit de grandes plaintes au Régent, ſans en obtenir aucune ſatisfaction.

Le Pape, informé de cet Appel, le taxa non ſeulement de téméraire, mais auſſi de ſéditieux, d'hérétique & de ſchiſmatique, & en fit bruler la copie par la main de Bourreau, devant l'Egliſe de la Minerve, où ſe tient le Tribunal de l'Inquiſition, qu'on appelle à Rome le Saint Office. Le Régent, pour ne pas rompre tout-à-fait avec le Pape, relégua les Evêques Appellans dans leurs Diocéſes, & ferma pour un tems les Ecoles de la Sorbonne. Il défendit auſſi toute ſorte de diſpute & d'Ecrits ſur la Conſtitution, & ordonna à tous les Evêques de n'inquiéter perſonne là deſſus, juſqu'à ce qu'il eût envoyé le Duc de la Feuillade à Rome, pour tâcher d'amener le Pape à quelque tempérament. Le Cardinal de Biſſi, & quelques autres Prélats, ayant repréſenté à ce Prince, que dans l'état ou étoient les choſes, la Tolérance étoit plus capable d'allumer le feu de la diviſion que de l'éteindre; le Régent qui ne l'avoit que trop éprouvé, reçut, néanmoins fort mal, cet avis. C'eſt ce qui fit dire à pluſieurs que ſon deſſein étoit, non de finir la querelle, mais de la renfermer entre les ſeuls Eccléſiaſtiques.

La Chambre de Juſtice, qu'il avoit établie l'année derniére pour la recherche de ceux qui avoient eu le maniement des Finances, fut ſupprimée celle-ci. Peut-être craignit-on,

1717. que si l'on poussoit cette perquisition plus loin, il ne s'y trouvât tant de monde embarrassé, que tout le Royaume en seroit dérangé. Quoi qu'il en soit, il en revint des sommes très considérables dans les coffres du Roi, ou dans la bourse de ses Ministres; & il y eut quelques Fermiers ou Sous-Fermiers condamnés aux galéres, pour intimider les autres à l'avenir.

Mais la grande affaire, qui attira les yeux de toute la France, fut celle des Princes légitimés, le Duc de Maine & le Comte de Toulouse. Nous avons dit que Louis XIV ne se borna pas à les déclarer légitimes, mais qu'il voulut encore qu'ils eussent la préséance sur tous les Pairs du Royaume, & les reconnut enfin pour Princes du Sang, capables de succéder à la Couronne après l'extinction de toute la famille Royale. Tous les Princes intéressés dans cette affaire, & le Parlement, soumis aux volontés de Louis XIV, le Monarque le plus absolu qu'il y ait jamais eu sur le trône, souscrivirent à ce réglement, quelque extraordinaire qu'il leur parût, & quoiqu'on n'en trouve aucun exemple dans toute l'Histoire de la Monarchie. Mais après la mort de Louis XIV, le Duc de Bourbon & les autres Princes du Sang présentérent une requête au jeune Roi, pour le supplier d'annuller cette Déclaration donnée en faveur des Princes légitimes. Il y eut divers Ecrits de part d'autre, jusqu'à ce qu'enfin le Régent nomma des Commissaires pris des Chambres du Parlement de Paris, pour en décider. Les Princes légitimés récusérent d'abord ce Tribunal sous prétexte d'incompétence, & plusieurs des Juges pour d'autres raisons.

raisons. On eut égard à la récusation qu'ils 1717.
firent de quelques-uns des Juges, & l'on en mit d'autres à leur place, contre lesquels ils n'avoient rien à dire; quoique ces Commissaires ne dûssent juger que de la validité des raisons qui seroient alléguées de part & d'autre, & que la décision finale en fût renvoyée au Roi lorsqu'il seroit majeur. Enfin le 7 de Juillet ils prononcérent leur Sentence, par laquelle ils déclaroient que les Princes légitimés ne pouvoient jouir du titre de Princes du Sang, ni avoir aucun droit à la Couronne, non plus que leurs enfans. Quelque tems après, le Duc de Bourbon présenta une autre requête, pour demander la Sur-Intendance de l'éducation du Roi, qu'il disoit appartenir de droit au premier Prince du Sang. Louis XIV l'avoit donnée par son testament au Duc de Maine, qui en fut alors exclus sur la requête du Duc de Bourbon: ce qui l'engagea à se démettre de tous ses autres emplois, & à se retirer de la Cour.

L'année suivante il y eut une autre affaire 1718.
bien épineuse, qui donna de l'exercice au Régent. Les vastes desseins du Cardinal Albéroni, qui avoient éclaté déjà par l'invasion de la Sardaigne, engagérent la France & l'Angleterre, qui devoient tenir la main à l'exécution du Traité d'Utrecht & faire observer la neutralité en Italie, à s'y opposer. Ces deux Couronnes avoient fait connoître au Roi d'Espagne combien cette invasion leur déplaisoit; mais son nouveau Ministre l'empêcha de prêter l'oreille à leurs remontrances: de sorte qu'elles résolurent d'employer des moyens plus efficaces que de simples paroles. Le Roi d'Angleterre avoit

1718. fait agir ſes Miniſtres auprès de l'Empereur, pour l'engager à céder ſes droits ſur le Royaume d'Eſpagne & à ſe contenter de la Sicile, dont on dédommageroit le Duc de Savoye en le mettant en poſſeſſion de la Sardaigne. Ce n'eſt pas tout: on vouloit que S. M. I. aſſurât l'Inveſtiture du Grand-Duché de Toſcane, auſſi-bien que des Etats de Parme & de Plaiſance, au fils que le Roi Philippe avoit eu de la Princeſſe Elizabeth, héritiére préſomptive de ces derniers Etats. On eut de la peine à obtenir ces deux articles de l'Empereur, qui cependant y donna les mains, pour rétablir la paix en Europe. Ce fut alors que le Roi George & le Duc d'Orléans redoublérent leurs inſtances auprès de Sa Majeſté Catholique, pour l'amener à leur but. Mais le Cardinal Albéroni ne voulut jamais y entendre, à moins qu'on ne lui accordât pour préliminaire le Royaume de Naples, & la jouiſſance paiſible de la Sardaigne. Des prétentions ſi exorbitantes obligérent le Roi d'Angleterre à s'unir plus étroitement avec l'Empereur, & à lui promettre d'envoyer une Eſcadre dans la Méditerranée, pour s'oppoſer aux entrepriſes des Eſpagnols, qu'on croyoit en vouloir au Royaume de Naples. D'un autre côté l'Empereur devoit défendre ce Royaume par terre, & pourvoir à la ſureté du Milanez contre les attaques du Duc de Savoye, qui armoit puiſſamment, & qu'on ſoupçonnoit d'être d'intelligence avec la Cour de Madrid. D'ailleurs le Régent promit de les aider de toutes ſes forces, ſans ſe déclarer d'une maniére plus ouverte, pour ne pas effaroucher l'eſprit des François, idolâtres de la Maiſon Royale.

Enfin

Enfin, on conclut la Quadruple Alliance, ainſi nommée à cauſe des quatre Puiſſances qui y entroient, l'Empereur, la France, l'Angleterre, & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, quoique les derniers ne vouluſſent pas s'y engager d'abord. Les uns & les autres avoient en vue par cette Alliance de maintenir la paix en Europe, & de mettre l'Eſpagne à la raiſon. 1718.

Dès l'année précédente, le bruit s'étoit répandu que les Princes d'Italie formoient une Ligue pour chaſſer les Allemands de leur pays; que le Roi d'Eſpagne devoit ſe mettre à leur tête, & que le Pape les favoriſoit ſous-main. Mais quelque part qu'eût alors le S. Pére à ce projet, il ſe vit obligé cette année d'accorder à quelques régimens Impériaux qui alloient à Naples, le paſſage ſur les terres de l'Etat Eccléſiaſtique, & de leur fournir des vivres. D'un autre côté l'Empereur le preſſoit de ſe déclarer contre l'Eſpagne, qui avoit rompu la neutralité en Italie & ſon Nonce Vicentini, ſoupçonné d'entretenir à Naples des correſpondances contraires aux intérêts de S. M. I. eut ordre de ſortir de ce Royaume. On en uſa de même à l'égard de celui qui étoit à la Cour de Vienne; ce qui intriguoit fort le Pape, que Philippe ſolliciroit d'ailleurs de donner les Bulles néceſſaires pour inſtaller le Cardinal Alberoni à l'Archevêché de Seville. Mais il s'en excuſoit ſur ce que le Cardinal étoit alors pourvu de l'Evêché de Malaga, & qu'il n'eſt pas permis, ſuivant les anciens Canons, de transférer un Evêque d'une Egliſe à une autre, s'il n'a deſſervi la premiére du moins deux années. Néanmoins, ſoit que le Pape

1728. agit en ceci de bonne-foi, ou par un principe de politique, son refus eut de terribles suites, puisque le Roi d'Espagne renvoya le Nonce Aldovrandi, & défendit à tout le Clergé de ses Etats d'avoir aucun commerce avec la Cour de Rome, pour quelque cause que ce fût, quoiqu'il l'obligeât d'ailleurs à lui payer les subsides qui lui avoient été accordés. Il ordonna même à tous les Espagnols qui étoient à Rome d'en sortir, & de se retirer vers la Marche d'Ancone, pour y être employés, à ce qu'on crut, à l'exécution de quelque dessein qui se tramoit de ce côté-là.

Pour arrêter les disputes qui continuoient toujours en France sur la Constitution, & qui ne servoient qu'à échauffer de plus en plus les esprits, le Régent défendit de nouveau, & sous des peines rigoureuses à toutes sortes de personnes de publier aucun Ecrit sur ces matiéres. Cette démarche, dont le Pape démêloit le vrai but, ne servit qu'à l'indisposer encore davantage contre ce Prince: & ce fut à cette occasion qui il publia un Bref, adressé à tous les Fidéles, où il déclaroit qu'il se séparoit de la Communion de ceux qui ne vouloient pas accepter sa Bulle, soit qu'ils fussent Cardinaux, Princes, Rois, &c. Ce nouveau tour surprit d'autant plus, qu'aucun Pape ne s'en étoit jamais servi en pareil cas.

Jaloux & délicat sur le chapitre de son autorité souveraine, Clément s'engagea dans une autre affaire, dont il eut de la peine à sortir avec honneur. Un Gentilhomme du Comtat d'Avignon, qui vouloit entrer dans l'Ordre des Chevaliers de Malte, se présen-

ta

en un Chapitre Provincial de S. Gilles, pour être reçu dans la Langue de Provence. Sur ce que ſes preuves ne furent pas trouvées ſuffiſantes, on lui intima d'en fournir d'autres par maniére de ſupplément. Mais, au lieu d'obéir à cette inſinuation, ou de s'adreſſer au Grand-Conſeil de l'Ordre, il eut recours au Pape dont il obtint une Commiſſion pour quelques Prélats, qui devoient juger de la validité de ſes preuves. La Langue de Provence en fit porter des plaintes à S. S., qui, loin de les écouter, ordonna à ceux qui avoient reçu les premiéres preuves, de les envoyer cachetées à Rome, ſans que le Chapitre s'en mêlât davantage. L'Ordre, qui ne vouloit point ſe porter de préjudice, & qui étoit bien aiſe en même tems de donner quelque eſpéce de ſatisfaction au poſtulant, nomma de nouveaux Commiſſaires pour en venir à un ſecond examen de la validité de ſes preuves. Mais comme elles devoient, ſelon l'uſage, être envoyées au Grand-Conſeil de la Religion à Malte, le poſtulant obtint un nouveau Decret du Pape, qui ordonnoit que ces preuves ne ſeroient envoyées aucune autre part qu'à Rome. Les trois Langues de la Nation Françoiſe, Provence, Auvergne, & France, perſuadées que les nouvelles prétentions de la Cour de Rome tendoient à violer les Statuts de l'Ordre, qu'on ſoumettoit ainſi à un Tribunal étranger en ôtant à ſes Juges naturels le droit de connoître de ce qui s'y paſſe, recoururent au Régent pour être maintenues dans leurs priviléges. Ce Prince voulant non ſeulement protéger les Sujets de la nation, mais encore empêcher que des étrangers n'exer- 1718.

1718. n'exerçaſſent dans le Royaume une juriſdiction qui n'y a jamais été connue, envoya des ordres preſſans au Cardinal de la Tremouille d'en parler au Pape, & de le détourner de ſon entrepriſe. Mais toute la réponſe que le Cardinal en put obtenir, fut, que le procès ſeroit jugé à Rome par le Conſeil de la Rote, qu'on y regarde comme le premier & le plus intégre Tribunal de l'Univers, parce que les principales nations de l'Europe en nomment les Auditeurs, ou Juges qui le compoſent; & que pour y terminer une affaire, il faut trois ſentences uniformes données en différens tems. Mais l'Ordre de Malte ne connoit là-deſſus d'autre déciſions que les ſiennes; c'eſt ce que l'on verra par la ſuite de ce démêlé.

Le Sultan, qui avoit témoigné dès la fin de la derniére campagne quelque diſpoſition à la paix, animé celle-ci par les aſſurances réitérées que le Prince Ragotzi lui donnoit d'une puiſſante diverſion de la part de l'Eſpagne, mit tout en œuvre pour augmenter ſes forces qui alloient à plus de deux cens mille hommes. L'Empereur de ſon côté n'oublia rien pour ſe mettre en état de garder ſes conquêtes, & d'en faire même de nouvelles. Auſſi, quand le Prince Eugéne paſſa l'Armée en revue, il la trouva de 140000 hommes effectifs, qui ne demandoient pas mieux que d'en venir aux mains avec les Turcs. La Porte, ſaiſie de crainte à la nouvelle de cet armement, ne voulut plus ſe hazarder au ſuccès d'une autre bataille, & ſe réduiſit enfin à demander la paix, ſous la médiation du Roi de la Grande-Bretagne & des Etats-Généraux. Après quelques allées

&

& venues de part & d'autre, pour convenir du lieu où l'on traiteroit, on choisit Passarowitz, Ville située au delà de Belgrade, & près de la Morave. On tomba d'accord en même tems, que les Ministres employés à cette négociation logeroient sous des tentes. Ceux de l'Empereur étoient le Comte de Virmond & Mr. Dalman; ceux de Sa Majesté Britannique furent le Chevalier Sutton qui revenoit de son Ambassade à la Porte, & Mr. Stanian, alors Envoyé à la Cour de Vienne, qui devoit succéder à ce Chevalier; & Mr. Colliers y représenta les Etats-Généraux des Provinces-Unies, dont il étoit Ambassadeur à Constantinople. 1718.

Les Turcs insistérent d'abord sur une suspension d'armes pendant la tenue du Congrès; mais les Impériaux n'y voulurent jamais entendre, & l'on se réduisit à fixer un assez grand espace autour du lieu de l'Assemblée, où l'on ne commettroit aucune hostilité. On convint d'ailleurs pour préliminaire, que chacun garderoit ce qu'il possédoit: de sorte qu'il ne s'agissoit plus que de régler les prétentions & les limites de part & d'autre. L'Empereur demandoit que la Porte lui cédât absolument toute la Valachie, avec une grande étendue de pays dans la Servie & dans la Bosnie. Peut-être même qu'il l'auroit obtenu, si d'un côté le Roi d'Espagne ne lui eût fait la guerre en Italie, & ne l'eût menacé de s'emparer cette année de tout le Royaume de Naples; & si de l'autre, les Venitiens n'avoient souhaité la paix avec ardeur. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on vint à examiner les plein-pouvoirs des Ministres Ottomans, il se trouva que le Sultan ne les au-

1718. autoriſoit qu'à traiter avec l'Empereur, & qu'il n'y étoit fait aucune mention de la République de Veniſe, qui, ſur la promeſſe que S. M. I. avoit donnée de ne point conclure la paix ſans elle, avoit envoyé Mr. Charles Ruzzini pour tenir la main à ſes intérêts. Cette fineſſe des Muſulmans ne leur fut d'aucun uſage, puiſqu'on s'en apperçut dès la première conférence, & qu'on les obligea d'envoyer un Courier à Andrinople pour demander d'autres pouvoirs, qui leur furent expédiés au plus vite dans toutes les formes requiſes.

Cela n'empêcha point que le Prince Ragotzi ne redoublât ſes efforts pour rompre cette négociation; & l'on ne douta plus qu'il n'agît de la part du Cardinal Albéroni, lorſqu'on ſût qu'il s'étoit abouché pluſieurs fois à Paris avec le Prince de Cellamare Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il en courut des bruits qui ne plaiſoient pas à cet Ambaſſadeur, & qui l'obligérent à ſe juſtifier par écrit aux yeux du public, ſur une intrigue qui paroiſſoit odieuſe à divers égards. Mais il eut beau faire, on n'en crut ni plus ni moins: & l'on ſavoit déjà de quoi la politique du Cardinal étoit capable. Malgré toutes les menées & les vaſtes deſſeins de cette Eminence, la négociation fut pouſſée avec tant de vigueur, que dès le 25 de Juin les principales difficultés parurent applanies, & que la Paix ou la Trêve fut ſignée le 21 de Juillet pour l'eſpace de 24 ans. Les Baron Stein & Petraſch, que les Turcs avoient faits priſonniers de guerre, furent échangés contre Mauro Cordato Hoſpodar de Valachie, & ſa famille. Mais le Prince Ragotzi, les

Com-

Comtes Berezine, Eſterhaſi, Forgatz, & quelques autres Seigneurs Hongrois, qui n'avoient pas voulu accepter l'amniſtie que l'Empereur avoit accordée à leur nation, furent exclus de ce Traité, & les Turcs s'engagérent à les tenir éloignés des frontiéres; mais leurs femmes eurent la permiſſion de les aller joindre là où ils ſeroient. 1718.

Par ce Traité, la République de Veniſe garda tout ce qu'elle avoit repris ſur les Turcs; mais elle fut obligée de leur céder la Morée. D'un autre côté, l'Empereur auroit bien voulu qu'ils euſſent renouvellé ou prolongé la paix avec le Roi & la République de Pologne; mais, outre que les Polonois n'avoient envoyé aucun Miniſtre au Congrès, les Plénipotentiaires du Sultan répondirent que la Paix de Carlowitz ſubſiſtoit encore, que leur maître l'obſerveroit toujours fidélement; & que ſi les Polonois ſe croyoient léſés, ſoit à l'égard de la Forteresſe de Cochin, ou ſur quelque autre article, ils n'avoient qu'à s'en plaindre à Sa Hauteſſe, qui leur feroit bonne juſtice.

Quelques jours après la ſignature de la Paix, & au même lieu, Mr. Fleiſchman, autre Commiſſaire de l'Empereur, conclut un Traité de Commerce avec une Députe de la Porte. Il y fut convenu, que tous les bâtimens & vaiſſeaux de S. M. I. pourroient naviguer & négocier en toute liberté dans toutes les mers, ports & riviéres de la dépendance du Grand-Seigneur; que leurs marchandiſes ne payeroient que trois pour cent en tout, d'entrée & de ſortie; que ſes Sujets ne ſeroient point obligés de faire aucun préſent aux Miniſtres de la Porte Ottomane; qu'ils

1718. qu'ils pourroient aller visiter le S. Sépulcre sans aucun obstacle; & qu'on établiroit des Consuls en divers lieux, pour veiller de part & d'autre aux intérêts des négocians.

La fin de cette guerre avec le Turc mit l'Empereur en état d'agir contre l'Espagne, qui l'attaquoit de toutes ses forces en Italie. Le Comte Stanhope Secrétaire d'Etat, que le Roi de la Grande-Bretagne avoit envoyé à Madrid pour engager Philippe à accepter les conditions de la Quadruple Alliance, n'y put rien obtenir: ce qui l'obligea de dire au Cardinal Albéroni, lorsqu'il prit congé de lui, que ceux qui refusoient avec tant de hauteur ce qu'on venoit leur offrir à Madrid, seroient bientôt réduits à le venir demander à Londres. Cela n'empêcha pas le Cardinal de faire passer la Flotte Espagnole dans les mers d'Italie, vers la fin du mois de Juin. D'un autre côté l'Amiral Bing, arrivé près de Malaga avec une Escadre de 22 vaisseaux de ligne, pour ne rien oublier de tout ce qui pouvoit contribuer à la paix & ramener l'esprit de ce Ministre, lui écrivit une lettre, où il lui déclara qu'il avoit ordre de S. M. Britannique de maintenir la paix en Italie, & de s'opposer à tous ceux qui la voudroient troubler. Le Cardinal lui fit répondre froidement, qu'il pouvoit exécuter les ordres de son maitre, & que lui-même n'entreprenoit rien que par ceux de Sa Majesté Catholique.

Tout le monde croyoit que la Flotte Espagnole iroit tomber sur le Royaume de Naples, où le Comte de Thaun, qui en étoit Vice Roi, avoit fait tous les préparatifs possibles pour une vigoureuse défense. Mais

l'on

l'on fut bien étonné d'apprendre que le 1. de Juillet elle avoit débarqué des troupes dans le voiſinage de Palerme. Les habitans, qui n'étoient guére en état de ſoutenir un ſiége avec quatre ou cinq cens Piémontois qu'il y avoit en garniſon, & qui d'ailleurs n'avoient pas trop envie de s'y expoſer, réſolurent, après quelques délibérations, d'envoyer les clés de la Ville au Marquis de Léde Général des Eſpagnols, & de ſe ſoumettre à tout ce qu'il voudroit leur ordonner. Le Marquis ne manqua pas d'accepter l'offre, & de munir la place de ſes troupes; ce qui obligea le Comte Maffey, Vice-Roi de l'Ile, de ſe retirer au plus vîte dans le château avec ſa garniſon. Le Général Eſpagnol ne ſe fut pas plutôt aſſuré de tous les poſtes, qu'il produiſit ſa Patente de Vice-Roi pour Sa Majeſté Catholique, & qu'il envoya des troupes & de l'artillerie pour attaquer le château. Mais le Comte eut le bonheur d'en ſortir avec quelques cavaliers, & de ſe rendre à Meſſine, malgré la pourſuite des Eſpagnols. Le même jour que ceux-ci parurent devant le château, les Piémontois qui étoient dedans ſe rendirent priſonniers de guerre. Alors le Marquis de Léde travailla à faire déclarer tout le Royaume en faveur du Roi Philippe. La Nobleſſe étoit d'autant plus diſpoſée à le reconnoître, qu'il y rappelloit tous ceux qui en avoient été bannis par Charles II., qu'il les rétabliſſoit dans tous leurs biens & honneurs, & qu'il faiſoit rebâtir à ſes frais leurs maiſons ruïnées ou démolies. 1718.

D'un autre côté, l'Amiral Bing, informé de la route qu'avoit pris la Flotte Eſpagnole, ſe rendit à Naples, où il s'aboucha avec le Vi-

1718. Vice-Roi. Il fit enſuite voile vers Meſſine, dont les Eſpagnols avoient commencé le ſiége. A ſon approche, la Flotte Caſtillane, au nombre de 26 vaiſſeaux de ligne & de 7 galéres, ſans compter les galiotes à bombe & les brulots, ſe mit au large & tâcha de ſe retirer. Mais pourſuivie par les Anglois, elle fut obligée d'en venir aux mains le 11 d'Août, à quelques lieues de Syracuſe. Il y eut 14 de ſes vaiſſeaux pris, & 3 brulés; les autres s'enfuirent à Malte, & quelques-uns même juſqu'à Corfou. Pour les Vaiſſeaux marchands Anglois, qu'on avoit forcés en Eſpagne à ſervir au tranſport de leurs troupes, les maîtres eurent le bonheur & l'adreſſe de s'échaper avant la bataille, & de les conduire à Reggio en Calabre. Les Eſpagnols perdirent cinq à ſix mille hommes dans cette action; mais la perte des Anglois ſe réduiſit à très peu de choſe, tant la manœuvre des uns & des autres eſt différente ſur mer. Quoi qu'il en ſoit, la relation que L'Amiral Bing en écrivit au Roi de la Grande-Bretagne, ne fut contredite qu'environ un mois après, dans une lettre du Cardinal Albéroni adreſſée au Marquis de Montéléon, qu'il rappelloit de ſon Ambaſſade, & qui la rendit publique. Mais tout cela ne put ſervir à en impoſer au public, ni à donner le change aux perſonnes éclairées. Le Roi d'Angleterre ne pouvoit jamais garder plus de ménagement qu'il en eut pour le Roi Philippe, ni le Cardinal marquer moins de conſidération pour toutes les inſtances des Princes alliés; & s'il échoua dans ſes deſſeins ambitieux, il ne dut s'en prendre qu'à lui-même.

La

Le diſperſion de la Flotte Eſpagnole n'empêcha pas le Marquis de Léde de continuer le ſiége de la citadelle de Meſſine; mais elle donna le tems à l'Amiral Bing d'y tranſporter quelques troupes Allemandes du Royaume de Naples, à quoi le Roi de Sicile avoit conſenti par un Traité préliminaire avec l'Empereur. Ce renfort, joint à la garniſon, ſervit à prolonger le ſiége, & non pas à délivrer la citadelle, qui fut obligée de capituler le 25 de Septembre. D'ailleurs, les Allemands ſe cantonnérent dans Mélazzo, place ſituée entre Meſſine & Palerme, pour y attendre de nouveaux ſecours: & les Eſpagnols mirent tout en œuvre pour engager les Siciliens à ſe déclarer en leur faveur. 1718.

D'un autre côté, le Roi de Sicile, que l'Abbé del Mare ſon Ambaſſadeur à Madrid avoit averti plus d'une fois de ce que le Cardinal tramoit contre ce Royaume, penſa tout de bon à s'unir avec l'Empereur, & à lui céder de bonne grace un Etat qu'il ne pouvoit plus retenir. Pour cet effet il ordonna aux Commandans de ſes troupes & de ſes places en Sicile d'y obéir aux ordres de S. M. I., & il envoya le Marquis de S. Thomas ſon Premier-Miniſtre à Vienne, pour y traiter d'un échange dans le Milanez; ce qui demandoit des négociations, dont on ne vit pas ſi tôt la fin. Quoi qu'il en ſoit, ce Prince dépêcha un autre Miniſtre à Londres, pour y recommander ſes intérêts au Roi, & offrir d'entrer dans la Quadruple Alliance aux conditions qu'on jugeroit à propos.

Le Roi d'Eſpagne vit cette même année augmenter ſa famille par la naiſſance d'une

1718. Princeſſe, qui vint au monde le 31 de Mars & qui fut nommée Marie-Anne-Victoire. La joye qu'il en eut fut troublée par les ſoulévemens ſucceſſifs des Biſcayens, des Navarrois, & des Arragonois, à l'occaſion des nouvelles taxes que le Cardinal Albéroni introduiſoit par-tout. Mais ſi d'un côté ce Prélat chargeoit les peuples d'impôts pour ſubvenir aux fraix de ſes entrepriſes guerriéres; de l'autre, il n'oublioit rien pour les animer au travail, & les appliquer à diverſes manufactures.

Le Duc d'Orléans, qui dès les premiers jours de ſa Régence avoit inſinué au Parlement de Paris, qu'il jouiroit à l'avenir de tous ſes droits & priviléges, reçut fort mal ſes remontrances lorſqu'il voulut refondre la monnoye & en hauſſer le prix. Cela n'empêcha pas que ce Corps ne donnât deux ou trois Arrêts contre un Ecoſſois nommé Jean Law, qui venoit d'établir une Banque à Paris, dont le Régent l'avoit fait Directeur en chef. Mais les Députés qu'il envoya au Roi à ce ſujet eurent le chagrin de s'entendre dire, qu'ils dévoient obéir à ſes volontés & ne s'amuſer pas à lui faire des remontrances. Afin même que cet ordre eût plus de poids, le Régent le fit renouveller dans un Lit extraordinaire de Juſtice, que le Roi tint au Palais des Tuilleries le 26 d'Août, en préſence de tous les Princes, & des Pairs du Royaume. Malgré cette démarche, le Parlement voulut continuer ſes pourſuites: ce qui engagea le Régent à faire enlever de nuit un Préſident, un Conſeiller & l'Avocat-Général, & à les exiler. Lorſque le Parlement envoya ſes Députés pour ſe plaindre

au

au Roi de cette violence, on leur répondit, 1718.
que c'étoit une affaire d'Etat qui demandoit le silence & le secret. Il eut beau discontinuer ses assemblées, & menacer de n'administrer plus la Justice; quelques troupes, que le Régent fit venir autour de Paris sous prétexte de les passer en revue, l'intimidérent bientôt, & le réduisirent à la soumission. On voit par le procédé du Parlement en cette occasion, que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il ôse fronder ses Rois, & s'ériger en juge de leur conduite.

Durant l'Eté de cette année, le Duc de Lorraine se rendit avec son épouse à la Cour de France, soit afin que la Duchesse eût le plaisir de revoir sa famille, ou pour y régler quelques prétentions qui n'avoient pu se vuider sous le dernier régne. On leur fit tout le bon acueil possible; tout se termina à l'amiable, & leurs Altesses Royales s'en retournérent chez elles comblées d'honneurs & de bienfaits.

Le calme, dont l'Angleterre jouissoit, fut en quelque maniére interrompu par la mesintelligence qui se glissa entre le Roi, & son fils le Prince de Galles. On ne sut pas dans le public quelle en étoit la véritable cause; & il ne seroit pas à propos de marquer ici les bruits qui en coururent. Quoi qu'il en soit, le Prince se vit obligé de quitter la Cour, d'y laisser ses enfans, & de fournir à leur entretien. Il étoit à craindre que ce démêlé n'eût des suites fâcheuses pour les intérêts de l'un & de l'autre, si l'habileté du Monarque ne les eût prévenues, & s'il n'eut enfin trouvé bon de se réconcilier avec son

1718. fils en 1720, après que ce Prince eut fait toutes les soumissions requises.

Il n'en arriva pas de même à l'égard du Czarowitz Alexis, fils aîné de S. M. Czarienne. Ce jeune Prince, sorti de son pays contre la volonté de son père, alla voyager dans les pays étrangers. Mais il ne fut pas plutôt de retour à Moscou, que le Czar l'obligea de renoncer à la Couronne, & de céder ses droits à son frère puîné, quoiqu'il eût un fils de sa défunte épouse, sœur de l'Impératrice régnante. Le Czar publia là-dessus une espéce de Manifeste, qu'il envoya à diverses Cours de l'Europe, pour y justifier sa conduite. L'Empereur eut beau lui représenter que cette démarche pourroit causer de grands troubles dans ses Etats; bien loin d'en vouloir démordre, il fut si choqué de cet avis, qu'il pria S. M. I. de rappeller incessamment son Ministre, qui avoit osé le lui donner. Sa vengeance ne se borna pas là; tous ceux qui avoient eu quelque part à la desobéissance du Prince furent condamnés, les uns à être empalés ou rompus vifs, les autres à être décapités ou pendus; & pour dernier Acte de cette sanglante Tragédie, le Czarowitz lui-même fut condamné à mort. On prétend qu'à l'ouïe de cette cruelle Sentence, il en fut si effrayé, qu'il en mourut sur le champ; quoique l'on dise d'un autre côté, que le Czar avoit commué cette peine en un prison perpétuelle. Tels sont les fruits du pouvoir arbitraire, qui n'est retenu par aucunes loix.

Pour ce qui regarde les affaires du Nord, on s'étoit attendu dès la fin de l'année der-

mière, à voir des Russes évacuer entiére- 1714
ment la Pologne; cependant ils y étoient encore à la fin de celle-ci, & même en plus grand nombre qu'auparavant. C'est que le Roi Auguste, les croyant nécessaires à ses desseins, fit prendre à la Diéte générale du Royaume, assemblée au mois d'Octobre à Grodno, la résolution de s'en rapporter à lui sur les mesures les plus convenables au bien de la République. Le Czar de son côté n'étoit pas fâché de laisser ses troupes dans un pays où elles ne lui coûtoient rien; outre que, par un concert formé avec le Roi de Suéde, sous prétexte de traiter de paix au Congrés d'Aland, il étoit convenu de ne pas inquiéter ce Prince dans l'expédition qu'il vouloit faire en Norwége. L'Armée de terre des Suédois étoit d'environ trente-cinq mille hommes de belles troupes, sans compter les milices, dont une partie fut postée sur le bord du Swinsend, où elles se retranchérent jusqu'aux dents. La Flotte devoit être de 26 vaisseaux de ligne, outre un grand nombre de bâtimens de transport, ayant à bord quinze à seize mille hommes. Les Danois, informés de ces préparatifs, n'oubliérent rien pour en prévenir l'effet. Mais la sécheresse, qui étoit grande cette année, avoit tellement desséché les marais sur cette frontiére, que les Suédois avoient trouvé un passage par des lieux, où de mémoire d'homme personne n'avoit passé. Dix-mille hommes de cette nation, sous les ordres du Général Arenfeld, ayant donc pénétré dès le mois d'Octobre dans le pays, en étoient venus deux fois aux mains avec les Danois. Le Roi, pour seconder les efforts de son Géné-

1718. ral, passa le Swinsund à la tête de dix-huit mille hommes, sans en perdre un seul, & forma le siége de Frédérickshall en Norwége au mois de Décembre. Déjà il avoit emporté le Fort de Guldenlew l'épée à la main: déjà la tranchée étoit poussée bien avant vers le corps de la place, dont la prise devenoit immanquable par celle de Fort; lorsque ce Prince, allant à 8 heures du soir visiter la tranchée seul avec un Ingénieur, reçut à la tête un coup de fauconneau, qui termina tous ses desseins avec sa vie. Aussi-tôt on fit arrêter son Premier-Ministre, que les Etats condamnérent à perdre la tête, pour avoir, disoient-ils, calomnié la nation, & lui avoir fait perdre la confiance de son Roi. Ce Ministre se nommoit *Henri*, Baron de *Görtz*: il avoit seul le secret des négociations d'Ahland.

La mort du Roi les fit échouer, & donna une nouvelle face aux affaires. On en marqua d'abord beaucoup de chagrin à Pétersbourg. On ne pouvoit plus se flatter de ces importantes cessions, que le Baron de Görtz s'étoit chargé de proposer de la part de la Suéde. Mais peu à peu on revint de cette consternation. On fit réflexion sur l'état déplorable où ce Royaume étoit réduit; & comme on le voyoit épuisé en toutes manières, on crut cette occasion la plus favorable pour l'accabler. On fit pour cela des préparatifs si formidables, qu'on espéroit de réduire les Suédois par la seule crainte, à recevoir les conditions que le Czar voudroit leur imposer.

Pendant que ce dessein se formoit, il s'en découvrit un autre en France, non moins propre à bouleverser tout le Royaume. Ce fut

fut une conſpiration tramée par le Cardinal Albéroni, pour ſoulever les peuples contre le Régent, pour dépoſer ce Prince, & s'aſſurer de la perſonne du Roi. La témérité de l'entrepriſe en elle-même; les affreuſes conſéquences du projet; l'indiſcrétion des ordres écrits de la propre main du Cardinal, & envoyés au Prince de Cellamare Ambaſſadeur en cette Cour, pour *mettre le feu aux mines*, comme il parloit, en cas qu'il fût obligé de ſortir du Royaume, ne ſont pas un des moindres événemens de ce tems-là. On en fondoit le ſuccès ſur les diviſions qui partageoient la France. Le Roi d'Eſpagne, pour le faire réuſſir, donna au mois de Décembre une Déclaration, où le Duc Régent, quoique premier Prince du Sang & héritier préſomptif de la Couronne, étoit traité de ſimple *Particulier*. Cette conduite ſurprit d'autant plus, que ce Prince, de concert avec le Roi de la Grande Bretagne, venoit de ménager un Traité d'accommodement, qui pouvoit aſſurer à S. M. C. une poſſeſſion paiſible de la Monarchie d'Eſpagne, avec divers avantages très conſidérables. 1718.

La même jalouſie qui animoit le Miniſtre Eſpagnol contre le Duc d'Orléans, faiſoit ſupporter impatiemment au Czar qu'on eût élévé au trône de Suéde la Princeſſe Ulrique-Eléonore, ſœur du feu Roi. Il y vouloit placer le jeune Duc de Holſtein, fils d'une autre ſœur du Monarque défunt, en vue de le marier avec une de ſes filles. C'étoit le grand projet du Baron de Görtz, pour lequel il avoit fait jouer mille reſſorts. Mais la réſolution des Etats-Généraux de Suéde, où ce parti eut le deſſous; la maniére dont 1719.

1719. la succession y fut réglée; le couronnement de la Reine, & le départ du Duc de Holstein, ne laissèrent plus de jour à aucun autre dessein que celui d'une descente dans le cœur du Royaume. On ne rompit pas pour cela le Congrès d'Ahland; on s'en servit au contraire pour intimider les Suédois, en leur déclarant, que s'ils n'acceptoient pas dans deux mois les conditions proposées par le Czar, ils devoient s'attendre à la visite de quarante mille Plénipotentiaires, qui les y forceroient l'épée à la main. Ces menaces excitèrent l'attention des Puissances voisines. Tant que Charles XII avoit vécu, elles avoient craint les effets de son génie ambitieux & entreprenant. Le danger cessoit par sa mort: il n'étoit plus question de voir l'Empire troublé, ni la Norwége menacée, non plus que l'Ecosse. Tout se réduisoit à savoir, s'il convenoit aux Princes voisins de laisser subjuguer par le Czar un Royaume qui ne pouvoit plus leur être suspect; & s'ils devoient le sacrifier à un Prince déjà si puissant, puisqu'il étoit maître de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie, & de la Finlande.

La question étoit facile à décider. Aussi le Roi d'Angleterre ne fut pas plutôt arrivé à Hanover à la fin de Mai, qu'il envoya à Stokholm le Lord Carteret, en qualité d'Ambassadeur, pour y concerter un plan de défense avec la nouvelle Reine. Ce Ministre s'acquitta heureusement de sa commission. Il conclut au mois de Juillet un double Traité préliminaire: l'un, contenant un renouvellement d'Alliance entre la Couronne de Suéde & celle de la Grande-Bretagne; & l'au-

l'autre, entre S. M. Suédoiſe & le Roi d'Angleterre comme Electeur de Brunſwick-Lunebourg, par lequel, au moyen d'un million d'écus que ce Prince devoit payer à la Reine, S. M. lui cédoit à perpétuité les Duchés de Brêmen & de Verden, qu'il avoit retirés des mains du Roi de Dannemarc en achetant ſon droit de conquête. Ce Traité portoit de plus, qu'en cas que la Suéde fût obligée de continuer la guerre contre le Czar, ou contre quelque autre Puiſſance du Nord, S. M. B. ſeroit obligée de lui fournir un ſubſide de 300 mille écus par an, tant que cette guerre dureroit; & d'ordonner à l'Amiral Norris d'agir offenſivement contre le Czar avec l'Eſcadre qu'il commandoit dans la Mer Baltique. Il y eut encore un autre Traité préliminaire au mois d'Août, entre S. M. Suédoiſe & le Roi de Pruſſe, par lequel, au moyen de la ceſſion de Stettin & de ſes dépendances, ce Prince s'engageoit, conjointement avec le Roi de la Grande-Bretagne, à ſecourir ſi puiſſamment la Suéde, qu'ils obligeaſſent les autres Alliés du Nord à de juſtes conditions de paix. 1719.

Ce n'étoit pas ſans de fortes raiſons, que la Reine s'étoit déterminée à des ceſſions ſi conſidérables. L'impoſſibilité de dégager ſes provinces d'Allemagne, & le preſſant beſoin qu'elle avoit d'un prompt ſecours, le lui auroient fait acheter encore plus chérement. Outre l'invaſion des Danois, qui venoient tout récemment de lui enlever pluſieurs places du côté de la Norwége, elle en avoit une autre plus dangereuſe à craindre de la part des Ruſſes, qui ſignaloient déjà leur deſcente ſur les côtes de Suéde par des in-

1719. cendies & d'autres excès. On voit par leurs propre relations, que l'Amiral Aprazin brula & détruisit pour sa part six villes, onze châteaux ou maisons de brique, cent-neuf de bois appartenant à des Nobles, huit cens vingt-six villages ou hameaux, trois moulins, dix magasins, & plusieurs mines tant de fer que de cuivre. Le Major-Général Lesley, de son côté, avoua avoir ruïné deux villes, vingt-un châteaux ou maisons seigneuriales, cinq cens trente cinq villages ou hameaux, quarante moulins, seize magasins, & neuf mines de fer; sans parler des blés & des fourages détruits par les soldats, & d'un nombre infini de bestiaux & de chevaux que les Russes tuérent, faute de pouvoir les emmener. Il étoit tems de s'opposer à de tels excès, ou d'empêcher qu'il ne s'en commît de plus grands. L'Amiral Norris étoit en mer: il arriva à la vue de Stockholm au mois de Septembre. Mais les Russes, qui en avoient eu vent, s'étoient déjà retirés sans y être forcés.

Tandis que ces choses se passoient dans le Nord, on continuoit la guerre commencée dans les parties méridonales de l'Europe. Elle étoit, comme je l'ai dit, généralement attribuée au Cardinal Albéroni, bien plus qu'à l'inclination du Roi son maître, dont les pensées avoient toujours été tournées vers la paix. Le peu de soin que prit ce Cardinal de procurer la liberté de Mr. Molinez Grand-Inquisiteur d'Espagne, arrêté à Milan par ordre de l'Empereur, fit assez connoître que cet incident n'avoit été que le prétexte de l'invasion de la Sardaigne en 1717, & des autres opérations de la guerre con-

continuée les années suivantes. Le dessein 1719.
en étoit formé de plus loin, comme il parut par les préparatifs formidables faits par mer & par terre, tels que l'Europe entiére en étoit étonnée. Mais si jamais on n'avoit formé de projets plus hardis & plus vastes, jamais aussi, comme la suite l'a fait voir, on n'en avoit conçu de plus impraticables & de plus ruïneux pour l'Espagne. Chasser les Allemands de l'Italie n'étoit pas le plus difficile: mais mettre S. M. C. en possession de la Régence de France: placer le Prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne: engager la Porte Ottomane à renouveller la guerre contre l'Empereur: porter le Czar à la lui déclarer aussi de son côté: faire agir le Roi de Suéde contre S. M. Britannique; & susciter divers autres mouvemens en différens Etats: tels étoient les audacieux projets d'un Ministre, qui ne songeoit qu'à rendre son nom fameux dans le monde. C'est ce qui produisit en premier lieu le Traité de la Quadruple Alliance, entre l'Empereur, le Roi Très-Chrétien, le Roi de la Grande-Bretagne, & le Roi de Sicile qui y entra d'abord, avant que d'avoir cédé la Sicile à S. M. Impériale en échange de la Sardaigne. Si les Etats-Généraux des Provinces-Unies & le Roi de Portugal différérent quelque tems d'accéder aussi à ce Traité, ce fut par des raisons de neutralité, pour pouvoir employer leur bons offices auprès du Roi Catholique, & le porter à accepter l'accommodement qui lui étoit proposé. La Porte refusa constamment toutes les offres qui lui furent faites de la part de l'Espagne. Le Czar déclara qu'il ne les avoit jamais voulu écouter. Et s'il

1719. s'il peut être vrai que le feu Roi de Suède soit entré en quelque engagement contre l'Angleterre, comme le Baron de Görtz ne paroissoit que trop vouloir y porter; du moins le Cardinal Albéroni n'en a-t-il retiré aucun fruit pour le Prétendant; outre qu'il n'est pas aisé de concevoir quel succès S. M. Suédoise pouvoit s'en promettre.

Quoi qu'il en soit, la Sicile & les frontières d'Espagne furent le seul théatre d'une guerre entreprise si légèrement. Le Marquis de Léde, qui avoit mis le siege devant Mélazzo au mois de Novembre 1718, jugea à propos de le lever cette année au mois d'Avril, à l'arrivée du Comte de Merci Général des Impériaux, qui conduisoit en Sicile un renfort de troupes. La prétendue victoire de Francavilla fut suivie au mois d'Août de la prise de la ville de Messine par les troupes Impériales; & si la citadelle tint jusqu'au mois d'Octobre, ce fut sans que le Marquis de Léde osât rien entreprendre pour en déloger les assiégeans.

Il savoit le besoin qu'avoit le Roi Catholique de ses troupes, pour défendre les provinces de son propre Royaume. Ce Prince en personne, toute sa Cour, & son Ministre lui-même, eurent le chagrin de voir le Port du Passage, Castelléon, les fortes villes de Fontarabie & de S. Sébastien, avec diverses autres places, emportées par les François; & les provinces de Guipuscoa, de Biscaye & d'Alava soumises à S. M. T. C. avec des dispositions pour des suites encore plus ruineuses. L'expédition du Colonel Stanhope au Port de S. Antoine, & celle du Lord Cobham à Vigos, furent des représailles

mieux

mieux exécutées par les Anglois, que ne 1719.
l'avoit été la descente des Espagnols en Ecosse, où ils se rendirent tous prisonniers de guerre. En-vain le Cardinal Alberoni fit répandre en France des Ecrits séditieux, pour y exciter des soulèvemens; ces Ecrits furent condamnés par les Parlemens, comme ils méritoient de l'être, jusques là que le Roi d'Espagne lui-même fit déclarer qu'il n'y avoit eu aucune part. En-vain deux frégates avec quelques gens de guerre, sous la conduite du Duc d'Ormond, s'approchèrent des côtes de Bretagne, dans l'espérance d'être secondées par quelques mécontens; elles ne trouvèrent dans l'esprit des peuples que des dispositions de fidélité & de zèle pour la défense du Royaume. Ainsi furent éventées toutes ces mines, auxquelles le Ministre Espagnol avoit ordonné que l'on mît le feu. Elles ne produisirent d'autre effet, que la fuite de quelques personnes peu considérables, l'arrêt de quelques autres plus distinguées, remises ensuite en liberté, & la plus grande indignation par tout le Royaume pour des pratiques si détestables. Le Prétendant, arrivé de Rome à Madrid au mois de Mars, & reçu par la Cour avec des honneurs convenables à un Roi de la Grande Bretagne, se vit renvoyé en Italie vers la fin d'Août, comme inutile aux projets d'un Ministre qui ne s'en servoit qu'autant qu'il convenoit à ses desseins.

Ce ne fut pas tout: l'Auteur de tous ces projets en fut lui-même pour un tems la dupe & la victime. Soit collusion du côté de la Cour d'Espagne, pour pousser jus-

1719. qu'au bout un jeu auquel elle feignoit de n'avoir eu aucune part, soit, mécontentement véritable d'un Ministre, qui avoit mis le Royaume à deux doigts de sa ruïne, le Roi parut l'abandonner. Il donna au mois de Décembre un Decret écrit de sa main, portant défense au Cardinal de se mêler d'aucunes affaires, de paroître au Palais ni ailleurs devant leurs Majestés Catholiques, ni devant aucun Prince de la Maison Royale, de parler à aucun Ministre pour quelque sujet que ce fût; avec ordre de sortir de Madrid dans huit jours, & dans trois semaines de toutes les terres de la domination d'Espagne. Le Roi Catholique marqua dans ce Decret, qu'il avoit pris cette résolution pour ôter tout obstacle à la paix. Le Cardinal, errant en divers lieux, fût même contraint de se cacher. Mais son Apologie, dont je parlerai en son lieu, & les honneurs qu'on lui a rendus depuis à la Cour de Rome après lui avoir intenté un procès criminel, font voir que tout cela n'étoit qu'une politique raffinée pour en imposer jusqu'au bout aux autres Cours. Quoi qu'il en soit, autant qu'il a dû être mortifiant pour ce Ministre de se voir obligé de faire des excuses de sa conduite envers l'Empereur, le Roi T. C. le Duc Régent de France, & le Roi de la Grande-Bretagne, afin d'en obtenir des passeports pour se retirer en Italie; autant a-t-il été glorieux à ces Princes de les avoir accordés.

Le Pape, dès le mois de Décembre 1718, avoit défendu toute correspondance avec le Cardinal de Noailles, à cause de sa des-

obé-

obéissance au sujet de la Constitution, & avoit même fait savoir aux Supérieurs des Communautés Religieuses, qu'il vouloit qu'on le regardât comme séparé du Siège Apostolique. On avoit aussi résolu, dans quelques Congrégations du S. Office, de faire sentir aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur tout ce peut un Pape irrité, afin de donner par-là un exemple à toutes les Communautés Appellantes. Le Général des Dominicains avoit même déja dressé un Acte contre ceux de son Ordre, qui avoient appellé, les menaçant de les excommunier, & les privant de tout office, s'ils ne retractoient leur appel. Ce Général lui-même avoit été menacé de voir procéder contre lui, & contre tout son Ordre, s'il n'envoyoit promtement cet Acte. Cependant, de plus sérieuses réflexions sur les suites d'un procédé si violent, firent suspendre à la Cour de Rome toutes ses menaces. Elle se contenta de faire rendre par le S. Office un Decret spécial, portant défense, sous peine d'excommunication, d'avoir, de lire, ou de recevoir aucun Ecrit concernant la Constitution *Unigenitus*; & ordonnant en même tems de dénoncer au S. Office tous ceux qui témoigneroient quelque mépris de cette constitution, ou qui oseroient parler en faveur des Auteurs ou des Ecrits qui l'auroient combattue. Il est vrai que le Jeudi saint, lorsque le Pape, selon la coutume, fulmina les excommunications portées par la Bulle *In Cœnâ Domini*, entre lesquelles il y en a une contre tous ceux qui appellent des Mandemens & Ordonnances des Papes au futur Concile, le Saint Père prit cette 1719.

1719. occasion pour frapper son coup en particulier contre tous les Prélats Appellans de sa Bulle, & des Lettres Apostoliques qui l'ont suivie ; mais il n'en fit point d'insinuation en France : ce qui pourtant étoit nécessaire, pour que l'excommunication pût avoir son effet. Il crut se venger suffisamment en refusant la nomination de l'Abbé de Lorraine à l'Evêché de Bayeux, & celle de l'Abbé de Castries à l'Archevêché de Tours, sous prétexte que l'Abbé de Lorraine & le Chapitre de Tours s'étoient déclarés Anti-Constitutionnaires. Mais le Régent se vengea bien plus sensiblement, en défendant à tous les Banquiers de porter de l'argent à la Dataerie, & de prendre aucune Expédition en Cour de Rome. On auroit voulu, dans cette Cour, ôter le chapeau au Cardinal de Noailles. Mais comme il n'y avoit point d'exemple d'une pareille dégradation, la chose en demeura là.

Si Clément XI eut ces petits chagrins à essuyer, il eut d'ailleurs la satisfaction d'apprendre que les Docteurs en charge dans la Faculté de Théologie, ayant reçu une Lettre de cachet pour se rendre chez le Garde des Sceaux avec les Registres de la Faculté, ce Magistrat & les Secrétaires d'Etat le voulant, par ordre exprès du Régent, fait rayer de dessus ces Registres les conclusions qui excluoient un Docteur de la Faculté, pour avoir soutenu *que ce n'étoit pas une erreur de croire le Pape infaillible.* Environ ce même tems, le Cardinal de Noailles ayant fait publier une *Instruction Pastorale, au sujet de la Constitution*, le Pape ne manqua pas une si belle occasion. Dans une Congré-

grégation du S. Office tenue au mois d'Août, 1719.
en présence de Sa Sainteté, cette Instruction Pastorale fut condamnée avec toutes les formalités & les qualifications usitées dans ce Tribunal. Mais comme on ne le reconnoit point en France, on n'en tint par conséquent aucun compte. Le 5 du même mois, le Pape eut encore la satisfaction d'apprendre que le Prince Clément de Bavière, avoit ordonné à tous ses Sujets de Munster & de Paderborn, de recevoir la Constitution *Unigenitus* avec une entière soumission.

Tout cela ne fut pas capable de dédommager le S Père d'une autre mortification, qu'il eut à essuyer quelque tems après. Le Cardinal de la Trémouille aiant reçu ordre du Régent de notifier à Sa Sainteté, que si elle n'accordoit pas les Bulles aux Abbés de Lorraine & de Castries, on prendroit ce refus pour une rupture du Concordat: Le Pape tint Consistoire, & l'on y préconisa l'Evêché de Bayeux pour l'Abbé de Lorraine, & pour l'Abbé de Castries l'Archevêché de Tours. Mais il semble que le S. Père ait voulu avoir sa revanche, dans la promotion de Cardinaux qu'il fit quelques jours après, puisqu'il éleva à cette dignité les Archevêques de Reims & de Malines, sans aucun égard à l'exclusion que la France leur avoit donnée, non plus qu'à la déclaration faite par le Cardinal de la Trémouille, que si on les élevoit au Cardinalat, le Roi ne les reconnoitroit point en cette qualité. Une chose néanmoins qui est à remarquer, c'est que le même Archevêque de Reims, qui s'étoit si fort glorifié d'avoir vu brûler par la main du Bourreau les Ecrits

qu'il

1719. qu'il avoit composés pour maintenir l'obéissance absolue qu'il prétendoit être dûe au Pape, écrivit dans la suite à Sa Sainteté qu'il ne pouvoit accepter, sans la permission du Roi son maître, le chapeau dont elle venoit de l'honorer; ce qui étoit proprement lui faire entendre, qu'elle n'auroit pas dû le lui conférer sans l'agrément de S. M. T. C. Mais si cette promotion a pu servir à fortifier le Parti Constitutionnaire en France & dans les Pays Bas, il n'est pas moins certain qu'elle y a aussi augmenté les divisions; comme a fait entre les Cours de Rome & de Madrid la promotion du Cardinal Belluga, nonobstant l'exclusion qui lui avoit été donnée par le Roi Catholique, pour avoir écrit en faveur des prétentions du Pape, au préjudice des droits Royaux.

Ainsi le Pontificat de Clément XI étoit sujet à diverses alternatives. Le mariage du Prince Electoral de Saxe avec l'Archiduchesse Marie-Josephe, le combla de joie parcequ'il sembloit lui donner de grandes espérances de voir la Religion Catholique faire des progrès dans cet Electorat. Mais d'autre part, la déclaration que firent les Ministres de S. M. Polonoise, comme Electeur de Saxe, à la Diète de Ratisbonne, où ils défendirent les intérêts des Protestans avec une extrême vigueur, ne laissa pas longtems au S. Père les idées flatteuses qu'il avoit pu concevoir. Il vit de même échouer les entreprises qu'on lui attribuoit d'avoir suscitées en divers Etats de l'Empire contre les Protestans, qui ayant représenté à la Diète, que les projets formés contre eux, étoient une violation manifeste du Traité de Westphalie,

phalie, & même des Constitutions de l'Empire, en obtinrent toute la satisfaction qu'ils pouvoient raisonnablement exiger. 1719.

Le S. Pére fut plus heureux dans la réussite d'une affaire qui lui tenoit aussi fort au cœur. C'étoit le mariage du Prétendant avec la Princesse Sobieski, qu'il fit conclure, dit-on, à l'insu de l'Empereur dont cette Princesse étoit parente, & de qui il reçut même quelques reproches, à ce sujet. Clément fit éclater la satisfaction qu'il ressentoit de cette union, par les honneurs qu'il fit rendre à Rome, aux nouveaux Epoux qui y vinrent établir leur séjour, & où ils ont toujours été traités par ce Pontife, & par ses Successeurs, en Roi, & Reine de la Grande-Bretagne. Ce procédé de la Cour de Rome, n'a pas laissé que d'avoir ses Censeurs qui ont cru y appercevoir plus d'ostentation & de Politique, que de Religion, & de véritable générosité: quoique plusieurs de ses ennemis même en ayent jugé autrement.

La cour d'Espagne depuis l'éloignement du Ministre auteur de toutes les brouilleries, commençoit à prendre des idées pacifiques, & à parler de Négociation, sans attendre que la Quadruple Alliance l'y forçat.

L'espérance de la paix paroissoit encore mieux fondée du côté du Nord, où chaque Puissance intéressée à la guerre avoit fort avancé son Traité particulier. Il n'y avoit que le Czar qui se rendoit difficile sur les conditions, quoiqu'il ne parlât que de paix dans tous ses Mémoires. Le Roi d'Angleterre, lui offrit pour cet effet sa médiation; mais

1719. mais le Czar la refusa; le Congrès d'Aland se rompit, & les Plénipotentiaires se séparèrent. Le Roi de Dannemarc entendit mieux ses intérêts. Malgré les succès qu'il avoit eus contre la Suède, & qui semboient lui en promettre de plus grands, il ne voulut pas s'obstiner à continuer une guerre onéreuse; il consentit à une suspension d'armes pour 6 mois; & dans cet armistice, qui fut publié le 8 de Novembre dans les deux Cours, on n'oublia point d'insérer, qu'il avoit été conclu par la médiation de S. M. Britannique. Aussi tôt les Ministres de part & d'autre travaillèrent aux préliminaires de la paix. Il n'en fallut pas davantage pour irriter de nouveau le Czar contre la nation Angloise: il en fit arrêter les principaux négocians qui se trouvoient dans ses Etats, & menaça de confisquer leurs effets, montant à plus de 50 millions, si le Roi d'Angleterre lui faisoit la guerre. Ensuite, comme on attribuoit le retour de sa Flotte à la jonction de l'Escadre Angloise avec celle de l'Amiral Suédois, il fit publier une relation de ce retour, pour dissiper des bruits qu'il croyoit injurieux à la gloire de ses armes. Mais quel que fût le motif de cette relation, on ne pouvoit ignorer combien le Czar étoit piqué de se voir abandonné de tous ses Alliés. Il n'y eut pas jusqu'au Roi de Pologne, qui, sensible aux malheurs d'une si longue guerre, ne fût disposé à la finir, depuis que le Gouvernement de Suéde avoit changé. Le Général Poniatowski dressa par son ordre les articles préliminaires d'une réconciliation entre les deux Couronnes.

Ainsi

Ainſi finit l'année 1719, plus heureuſement qu'elle n'avoit commencé. 1720.

Le Czar crut devoir juſtifier la réſolution qu'il avoit priſe de continuer ſeul la guerre. Il le fit par un ample Mémoire, préſenté à la Cour Britannique par ſon Réſident Weſtfelowski. Le Roi y fit faire deux réponſes, l'une en qualité de Roi, & l'autre comme Electeur de Brunſwick-Lunebourg. Ces deux réponſes ne demeurèrent point ſans replique. Le nouveau Réſident du Czar à la Cour Britannique, nommé Beſtuchef, la fit même en des termes, qui obligèrent la Régence à le faire ſortir du Royaume en huit jours. Comme le but de ce nouveau Mémoire n'étoit que de brouiller le Miniſtère Anglois avec le Miniſtère Allemand, on crut devoir éloigner un Miniſtre capable de pratiques ſi dangereuſes. On s'y porta avec d'autant moins de peine, qu'on avoit perdu toute eſpérance d'amener le Czar ſon maître à la paix. On ſavoit trop quels étoient ſes engagemens en faveur du Duc de Holſtein, qu'il penſoit dès-lors à marier avec une Princeſſe Czarienne. Ce jeune Prince travailloit par-là à ſe faire un fort parti, non ſeulement pour être rétabli dans ſes Etats, mais encore pour appuyer ſes prétentions à la Couronne de Suède, après la mort de la Reine. Déja il avoit pris dans cette vûe le titre d'*Alteſſe Royale*, & il avoit envoyé à Stokholm un de ſes Officiers chargé des inſtructions néceſſaires à ce ſujet. Mais comme ces inſtructions étoient directement contraires aux réſolutions priſes par les Etats du Royaume dans leur dernière Aſſemblée, la Reine jugea à propos

non

1720. non seulement de ne point donner audience à l'Envoyé de Holstein, mais même de lui faire savoir qu'il eût à sortir incessamment du Royaume. C'étoit pour prévenir les divisions & les intrigues qu'il auroit pu causer dans la prochaine séance des Etats, qui étoit indiquée au commencement de Mars.

Ce tems venu, la Reine fit voir le plus grand exemple de la tendresse conjugale dans un si haut rang, en voulant absolument associer le Prince son époux à la Couronne. Pour applanir toutes les difficultés, elle envoya aux Etats assemblés une Déclaration, par laquelle elle se désistoit de la Régence, en cas que le Prince fût élu. Comme il avoit toutes les qualités propres à faire un bon Roi, il ne fut question que des conditions auxquelles la Couronne lui seroit déférée. Ces conditions furent, entre autres, de faire profession de la Religion Protéstante conformément à la Confession d'Augsbourg, & de renoncer au pouvoir arbitraire dont la nation avoit éprouvé des effets si funestes. A ces conditions il fut élu Roi sous le nom de *Frédéric*, & reconnut ne tenir la Royauté que de la libre élection des Etats du Royaume.

Le Duc de Holstein ne perdit pas courage pour cela. Il demanda du moins qu'on lui assurât la succession à la Couronne, en cas de mort du Roi & de la Reine sans enfans. Mais cette proposition, contraire à l'Acte de l'élection du Roi, qui porte expressément que la Royauté cessera d'être héréditaire, & sera de nouveau élective, fut rejettée à la pluralité des voix. Ainsi le Czar échoua encore dans ce dessein. Il eut

de

de plus la mortification de voir affermir 1720.
ce nouveau règne par une paix ſolide entre les Puiſſances du Nord : ce qui ſe fit non ſeulement par la publication de celle qui avoit été faite avec l'Angleterre, la Pruſſe, & la Pologne; mais auſſi par celle du Dannemarc, dont les Préliminaires avoient été réglés dès le mois d'Avril.

L'Empereur, pour achever de rétablir la tranquillité dans le Nord, propoſa un Congrès à Brunswick, où ſeroient diſcutées les prétentions de toutes les parties intéreſſées. Le Czar refuſa longtems d'y conſentir; mais enfin, ne voulant pas demeurer ſeul les armes à la main, & s'attirer à dos toutes les Puiſſances nouvellement réunies en faveur de la Suède, il promit d'envoyer ſes Plénipotentiaires à ce Congrès, pour écouter ce qu'on pourroit avoir à lui propoſer. L'Eſpagne parut agir de meilleure foi: elle accepta l'accommodement propoſé par les mêmes Puiſſances, qui avoient pris les armes contre elle. Et comme il ne manquoit plus à cette paix que la forme d'un Congrès, il fut indiqué à Cambrai, pour y mettre la dernière main.

Un motif particulier fit prendre à l'Eſpagne cette réſolution. Elle méditoit une autre guerre, dont elle eſpéroit de retirer de grands avantages. Je parle de celle qu'elle porta en Afrique, où elle fit paſſer un nombre conſidérable de troupes, malgré les vents & divers autres obſtacles qui ſembloient s'oppoſer à ce deſſein. Elle voulut attaquer les Maures, & prendre ſa revanche des conquêtes qu'ils avoient autrefois faites ſur elle. Trois fois les troupes s'embarquérent, & trois

1720. trois fois elles furent obligées de revenir. Enfin elles arrivérent dans ces plaines arides, où l'ennemi leur coupant les riviéres les fit bientôt repentir de leur témérité. Néanmoins, pour ne pas perdre tout le fruit d'une entrepriſe ſi difficile, on réſolut de hazarder un combat. La victoire ſe déclara pour les Eſpagnols, ſi l'on en croit leurs relations; & la fortune leur fut même ſi favorable, que, comme pour les dédommager des trois contretems qu'ils avoient eſſuyés, elle leur accorda trois victoires conſécutives. La délivrance de Ceuta, dont ils firent lever le ſiége l'année ſuivante, fut le terme de cette expédition.

Tandis que ces choſes ſe paſſoient en Barbarie, les provinces méridionales de la France étoient déſolées par le plus redoutable des fleaux. Un ballot infecté, arrivé du Levant, mit la peſte dans Marſeille, & en fit bientôt, un affreux cimetière. La miſére extrême, dont les peuples étoient accablés depuis longtems, fut en eux une diſpoſition prochaine à ce fleau meurtrier: il gagna de ville en ville, & fit presque autant de mal par la terreur dans les lieux dont il s'approchoit, que par la réalité dans ceux où l'on en étoit atteint.

La néceſſité d'éteindre les dettes immenſes de l'Etat fit chercher un moyen abrégé d'y parvenir, ſans qu'il en coutât rien au Prince. La Compagnie des Indes Occidentales, ſous le nom merveilleux du *Miſſiſſipi*, fut le nouveau Pérou d'où il devoit venir des richeſſes immenſes à la Banque établie à Paris en 1717. Ces richeſſes, à la vérité, ne conſiſtérent qu'en papier; mais les acquiſi-

tions

tions réelles faites par Jean Law, Directeur de cette nouvelle Banque, puis Controlleur-général des Finances, persuadérent aux François qu'ils feroient bientôt une fortune égale à la sienne. Le jeu des Actions, introduit par ce fameux Joueur, acheva de les fasciner. Ils crurent que le papier alloit se convertir en lingots d'or entre leurs mains; & pour en acquérir, ils portérent avec joie tous leurs effets à la Banque. Tout le monde devint Joueur, par la facilité qu'il y avoit à le devenir: l'Artisan, le Bourgeois, le Financier, &c. tous préférérent ce jeu à leur profession, qui ne leur rapportoit pas à beaucoup près un gain si considérable. Quelles fortunes inespérées, incroyables même pour ceux qui les avoient faites! 1720.

La France ne fut pas le seul pays, où le Démon de l'Avarice répandit cette manie: elle se communiqua aux peuples voisins, & les remplit des mêmes idées qui rendoient la France si extravagante. Il n'y eut pas jusqu'aux nations les plus ennemies des nouveautés, qui ne se livrassent à ces folles imaginations. On ne vit que Compagnies de Négoce & d'Assurance, là même où il n'y avoit rien à négocier ni à assurer. Le jeu des Actions s'empara de tous les esprits; on courut après, comme les enfans courent après des boules de savon; & sans songer qu'elles se fondoient en les touchant, on étoit assez dupe pour les acheter, & l'on trouvoit d'autres dupes à qui les revendre. Tant que ces boules eurent de la consistance, on se félicitoit d'en pouvoir attraper; mais dès qu'elles virent à s'évanouir, ceux qui se virent trompés commencérent à en tromper d'autres.

1720. tres. De-là l'injuſtice, la fraude, la mauvaiſe-foi qui ſe gliſſa dans ce Commerce pernicieux: de-là les pertes immenſes de tant de maiſons qui ſe croyoient riches, parce qu'elles avoient un grand nombre d'Actions. Encore ſi elles n'euſſent perdu que les richeſſes imaginaires, dont elles s'étoient leurées; mais ayant donné leur or & leur argent pour du vent, il fut auſſi impoſſible de le rattraper, que la vapeur légére qu'elles avoient préféré aux plus ſolides métaux. De-là le deſeſpoir & la fureur qui arma tant de malheureux contre leur propre vie, ſur-tout en Angleterre. Non qu'on ſe fut livré dans cette Ile aux imaginations creuſes de Jean Law; au contraire, il en étoit ſorti parce que ſa marchandiſe n'y étoit pas aſſez priſée: mais parce que les peuples y étant plus riches qu'ailleurs en effets réels, on y riſque d'avantage dans le jeu des Actions, qui y fut porté aux derniers excès.

La Compagnie du Sud d'Angleterre, qui ſembloit la plus ſure qu'il y eût au monde, devint la plus ruïneuſe par la mauvaiſe-foi des Directeurs. Séduits par l'appas du gain, ils ne ſongérent qu'à s'enrichir par toute ſorte de voïes, & ruïnérent la nation pour ſatisfaire leur propre cupidité. L'abſence du Roi, qui étoit à Hanover, ne permit pas d'apporter au mal un remède auſſi promt qu'il auroit fallu. A ſon retour, les Directeurs furent examinés, & ne furent trouvés que trop coupables. Plus on ſonda la plaie, plus on vit qu'elle etoit profonde, & qu'elle avoit gagné preſque tous les membres de l'Etat. C'étoit une autre eſpéce de contagion, dont la Cour même n'étoit pas exemte. Il

fallut

fallut épargner quelques criminels, de peur d'envelopper auſſi des innocens; ou plutôt le nombre des coupables ſe trouva ſi grand, que, pour les punir tous, il auroit preſque fallu châtier la nation entiére. On ſe contenta de dépoſer les Directeurs de leurs emplois, de leur faire rendre compte de leur adminiſtration, & de faire eſpérer à la nation un changement, qui ne réparera jamais toutes les pertes. Un Committé ſecret, établi pour la recherche des malverſations, faiſoit tous les jours des découvertes, qui ne ſervoient qu'à rendre le mal plus deſeſperé. Un témoin néceſſaire, mais fugitif, fut en-vain demandé par les deux Chambres du Parlement: le même Parti qui l'avoit ſu mettre en ſureté, ſut bien auſſi l'empêcher du revenir, juſqu'à ce que toutes choſes fuſſent accommodées. Cependant l'Europe entiére, intéreſſée à ces pertes, attendoit avec impatience le reméde qu'on travailloit à y apporter; & dans cette attente, le Commerce languiſſoit, faute du crédit néceſſaire pour rétablir la confiance. 1720.

Le Prétendant, toujours attentif à profiter des troubles de ce Royaume diviſé, fit diverſes tentatives pour y gagner des partiſans à la faveur de ces deſordres. Il commença par témoigner à la nation la part qu'il prenoit à ſes malheurs; puis la Princeſſe ſon épouſe ſe trouvant prête d'accoucher, il invita les membres du Parlement à députer à Rome un nombre de Seigneurs qui aſſiſtaſſent à ſes couches, ſelon la coutume; dans l'eſpérance d'aſſurer à l'enfant qui devoit naître la ſucceſſion à la Couronne de la Grande-Bretagne, en faiſant atteſter ſa naiſſan-

1720. ce par un certain nombre de témoins non
suſpects.

1721. Le Royaume de la Grande-Bretagne ne fut pas le ſeul où l'on tâcha, par des pratiques ſecrettes, de changer l'ordre établi pour la ſucceſſion. Dans le deſſein formé par le Czar de porter le Duc de Holſtein au trône de Suéde, il fit gagner à Vienne le Réſident de cette Cour par ſon Miniſtre Jagoſchinski, & l'engagea à retourner à Stockholm, ſans y être rappellé, pour y communiquer les Propoſitions ſuivantes:

„ I. Que le Czar garantiſſoit au Duc de „ Holſtein la reſtitution du Duché de Sleſs„ wick, le titre d'Alteſſe Royale, & la ſuc„ ceſſion à la Couronne de Suéde.

„ II. Que S. M. Cz. donneroit la Prin„ ceſſe ſa fille en mariage au Duc.

„ III. Qu'en vertu de ce mariage, S. M. „ Cz. donneroit en dot à la Princeſſe la „ Finlande, l'Eſthonie, & la Livonie.

„ IV. Que S. M. Cz. conſentoit que ces „ trois Provinces retournaſſent dans la ſuite „ à la Couronne de Suéde.

„ V. Que le Duc de Holſtein conſentoit „ pareillement que les Etats du Royaume „ conſervaſſent leur droit d'élection.

„ VI. Mais qu'en cas que ces propoſitions „ ne fuſſent pas acceptées, on ne devoit pas „ trouver mauvais qu'il ſe joignit au Czar, „ pour tâcher de maintenir ſon droit par la „ force &c.

On ne pouvoit comprendre que Mr. Hopken, (c'eſt le nom du Miniſtre Suédois) ſe fût chargé de telles propoſitions. On le mit d'abord aux arrêts, pour être revenu ſans ordre, & l'on inſtruiſit ſon procès. Il

n'y

n'y eut que le crédit d'un de ſes fréres, qui 1721.
pût le ſouſtraire à l'indignation du Roi: il fut relâché ſous caution, quoique les articles dont il s'étoit chargé ne fuſſent que trop réellement l'effet d'une intrigue indigne d'un Miniſtre. Le Czar, pour la faire réuſſir, conſentit à une ſuſpenſion d'armes, & à une Conférence qui fut indiquée à Neuſtadt. Les Plénipotentiaires de part & d'autre s'y rendirent, à la ſollicitation du Miniſtre de France à Stockholm, qui avoit été chargé de ménager cet accommodement. Mais le Czar ſe montra ſi difficile ſur les conditions, que, l'on s'apperçut aiſément que ſon deſſein n'étoit que de gagner du tems. Comme il ſembloit en vouloir à la Poméranie Suédoiſe, les Alliés de la Suéde firent marcher leurs troupes de ce côté-là; & les Nationales reſtérent dans le Royaume, afin de pouvoir faire face à tout événement.

Malgré l'incertitude ou l'on étoit au ſujet des Conférences de Brunswick & de Neuſtadt, le Congrès indiqué à Cambrai ſembloit lui ſeul annoncer la paix à toute l'Europe dont la balance eſt depuis longtems entre les mains des Puiſſances qui devoient le compoſer & qui ſe trouvoient preſque d'accord. Il ſe faiſoit cependant à la Porte un puiſſant armement qui ſembloit menacer la Pologne, ou la Religion de Malte: mais on verra qu'il fit plus de bruit que de mal.

Les Anglois avoient fait leur paix avec les Maures; & le Roi Catholique, qui ſentoit combien la guerre qu'il avoit auſſi entrepriſe contre eux lui étoit onéreuſe, penſoit ſérieuſement à la terminer. Il avoit déjà fait repaſſer la mer à ſon armée, & s'étoit con-

1721. tenté de laiſſer garniſon dans Ceuta où ſans que les Maures s'en mêlaſſent les maladies ſembloient combattre en leur faveur.

La ſeule querelle qui menaçât de durer encore longtems, c'étoit celle qui agitoit la France au ſujet de la Conſtitution *Unigenitus*: plus on faiſoit d'efforts pour l'aſſoupir, plus elle reprenoit de nouvelles forces. Un faux Accommodement, imaginé l'année derniére par le Cardinal de Noailles, avoit d'abord ſemblé y devoir mettre fin. Mais ni la Cour de Rome n'en fut contente, ni les parties mêmes que la choſe regardoit en France. Les Anti-Conſtitutionnaires, en prirent occaſion de renouveller leur Appel; & ce renouvellement d'Appel donna lieu à la Cour d'établir dans le Royaume une eſpéce d'Inquiſition qui acheva de rendre le mal incurable. Les Appellans furent cités à ce Tribunal; & quoique le Lieutenant de Police, devant qui ſe faiſoient ces citations, ne cherchât point à faire des coupables, on y déclama avec tant de force contre le Pape & contre ſa Conſtitution, que le Nonce fit prudemment ceſſer des procédures, trop capables de deshonorer le St. Siége. Les Lettres de cachet ſuccédérent à cette nouvelle eſpéce d'Inquiſition. La plupart des Appellans furent exilés; ce qui au lieu d'intimider leur parti, enfanta une infinité d'Ecrits ou la Cour de Rome & tous leurs Adverſaires étoient Traités ſans ménagement.

Le Pape ne put ſoutenir plus longtems le train que prenoit cette affaire, dans un Royaume Catholique ou il croyoit devoir être obéi. Le chagrin qu'il en eut, joint à quelques mortifications qu'il reçut de la Cour de

Vien-

Vienne, & à quelques contradictions qu'il éprouva en voulant trop appuyer les intérêts du Prétendant, produisirent en lui une altération, qui lui causa une espéce de fiévre dont il mourut le 19 de Mars, âgé de 71 ans, 7 mois, & 27 jours. On étoit sur le point de lui donner pour successeur le Cardinal Paölucci, lorsque la Cour de Vienne lui fit donner l'exclusion. Enfin le Cardinal Michel-Ange Conti, fut élu, & prit le nom d'Innocent XIII, le siége n'ayant été vacant que 50 jours. On espéroit que le nouveau Pape rendroit la paix à l'Eglise: mais il fit bientôt voir que son esprit étoit encore moins flexible que celui de son Prédécesseur, & peu propre par conséquent, à se prêter aux tempéramens qu'il auroit fallu prendre pour y parvenir. 1721.

Fin du Tome III.

TABLE
DES
MATIERES
Principales contenues dans le Tome III. de cet Ouvrage.

A.

ACHMET II. monte sur le trône des Ottomans après la mort de *Soliman* III. 23. Son régne malheureux. *ibid.*

Alberoni obtient le Chapeau de Cardinal, & devient Premier-Ministre du Roi d'Espagne. 478. Il conspire contre le Duc d'Orléans Régent de France. 509. Ecrits séditieux qu'il fait répandre en France. 515. Il est disgracié. 516.

Alexandre VIII. condamne les fameuses Propositions du Clergé de France, touchant l'Autorité Ecclésiastique. 21. Il renouvelle le Népotisme. 22. Sa mort. *ibid.*

Altena. Incendie de cette Ville. 404.

Anne, Reine d'Angleterre: favorise les intérêts du Prétendant 433. Mort de cette Princesse. 434.

Auguste II. Roi de Pologne, fait une invasion en Livonie. 107. Il recherche l'alliance du Czar de Moscovie. 109. Il remonte sur le trône, qu'il avoit été obligé d'abandonner. 244. *& suiv.*

B.

BARRIERE (l'Affaire de la) terminée en 1715. 452. De quoi on convint par cet accord. *ibid.*

Bassaraba (*Constantin*) Hospodar de Valachie, décapité à Constantinople devant la porte du Serrail, de même que son fils aîné & son beau frére, & pourquoi 420. *& suiv.*

Belgrade. Siége de cette Place par le Prince Eugéne, qui s'en rend maître. 421. *& suiv.*

Beringhen (Mr. de) enlevé par le Colonel *Gueten* du parti des Alliés, sous les yeux de la Cour de France. 195.

Berwick (le Duc de), fils naturel de Jaques. II. Roi d'Angleterre, se rend de France en Espagne pour seconder le Roi Philippe. 145.

Bouillon (le Cardinal de). Juſqu'où Louïs XIV pouſſa ſon reſſentiment contre lui. 356. *& ſuiv.*
Bruxelles. Bombardement de cette ville par les François. 40.

C.

CAMISARS. Inquiétude qu'ils cauſent à la France. 143.
Cérémonies Chinoiſes condamnées à Rome. 410.
Charles II. Roi d'Eſpagne Sa mort. 71. Son caractére, *ibid.* Ce que portoit ſon Teſtament. 72.
Charles III, Archiduc d'Autriche, reconnu Roi d'Eſpagne par toutes les Puiſſances ligüées contre la France arrive en Hollande. 119, 120. Son arrivée à Lisbonne. 144 Son mariage avec la Princeſſe Chriſtine de Wolfenbuttel. 208. Elu Empereur le 12 d'Octobre 1711. 368. Son couronnement. 372. Son arrivée à Vienne 374.
Charles V. Duc de Lorraine, meurt à Weltz en Autriche. 14. Sa poſtérité. 15.
Charles XII, Roi de Suéde, chaſſe les Polonois & les Saxons de la Livonie. 107, 108. Victoire qu'il remporte. 109. Il entre en Pologne avec une Armée, pour ſe venger de la Guerre que le Roi Auguſte lui avoit faite en Livonie. 126. Il perd la Bataille de *Pultawa*, & ſe retire chez les Turcs. 243. *& ſuiv.* Il quitte la Turquie pour ſe rendre dans ſes Etats. 416. *& ſuiv.* On le dépouille d'une grande partie de ſes Etats. 456. *& ſuiv.* Sa mort. 508.
Chriſtine, Reine de Suéde, meurt à Rome, où elle faiſoit ſon ſéjour depuis l'an 1656. 8.
Clément XI. Démêlés de ce Pape avec l'Empereur. 183.
Conſtitution (la) *Unigenitus.* Voyez *Unigenitus.*
Croix (le Partiſan *la*) fameux par ſes entrepriſes. 142.
Czarowitz (*Alexis*) fils aîné du Czar Pierre I. va voyager dans les Pays étrangers contre la volonté de ſon Pére. 506. *& ſuiv.* Sa mort. *ibid.*

D.

DAUPHIN. Mort de ce Prince. 354.

E.

EUGENE (le Prince) de Savoye, eſt fait Préſident du Conſeil de guerre de l'Empereur. 110.

F.

FERIOL (Mr. de), Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, reçoit des déſagrémens à ſa premiére audience. 73.

Fourbin (le Chevalier de) infeſte les Côtes de l'Iſtrie Impériale. 103.

G.

GEORGE, Electeur d'Hanover, proclamé Roi de la Grande-Bretagne. 334. Conſpiration contre la perſonne de ce Prince. 457.
George (le Chevalier de *St.*) fait une deſcente en Ecoſſe. 359.
Géorgie. Arrivée d'un Prince de Géorgie à Rome, pour demander des Miſſionnaires, qui allaſſent prêcher la Foi Romaine dans ce Royaume. 412, 413.
Gertruidenberg. Rupture des Conférences qui s'y tinrent, en 1713. 303.
Giudice (le Cardinal *del*) tombe dans la diſgrace du Roi d'Eſpagne. 430. Son hiſtoire. *ibid.* & *ſuiv.*
Gortz (le Baron) arrêté à Arnhem par ordre des Etats-Généraux, & pourquoi. 483. Condamné en Suéde à perdre la tête, & pourquoi. 508.
Gueten (le Colonel) enléve Mr. de Beringhen ſous les yeux de la Cour de France. 195.
Guillaume, Roi d'Angleterre. Voyez *Orange* (le Prince d') Gendre de *Jaques* II. &c.
Gyllenberg. Intrigues de ce Comte, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suéde à Londres. 483. & *ſuiv.* Mis en priſon de la Tour. 484.

H.

HEIDELBERG. Priſe de cette Place par les François, qui la ſaccagent. 32.
Heiſter. Eloge de ce Général. 287.
Hochſtet (Bataille de), où les François ſont défaits. 148.
Hui (la Ville de) priſe par le Duc de Baviére. 154.

I.

JAQUES II. Roi d'Angleterre. Murmures des Anglois contre ce Prince. 3. Son attachement pour la Religion Catholique, qu'il favoriſe aux dépens de celle de la Nation. *ibid.* Révolte contre ce Prince, & à quelle occaſion. 4. Il paſſe en France. 6. Reception que lui fait Louis XIV. *ibid.* Il s'embarque à Breſt ſur une Flotte du Roi de France, & aborde à Kinſale en Irlande. 7. Mauvais ſuccès de cette entrepriſe. *ibid.* Sa mort. 16. Son caractére. *ibid.*

Je-

Joſeph, fils de l'Empereur Léopold, eſt reconnu Empereur. 157. Sa mort. 346.

L.

LANDAU. Siége de cette Place par le Prince de Bade, qui s'en rend maitre. 143.

Langallerie (le Marquis) de entreprend de ſe faire Chef d'une entrepriſe extravagante. 467. & *ſuiv.* Arrêté par ordre de la Cour de Vienne, & mis en priſon. 478. Sa mort. *ibid.*

Léganez (le Marquis de) renfermé au Bois de Vincennes. 349. Sa mort. *ibid.*

Leipſick. Contribution que Charles XII, Roi de Suéde, fait payer à cette Ville. 181.

Léopold (l'Empereur) meurt à Vienne le 5 de Mai après un régne de 48 ans. 157.

Lille. Les Alliés ſe rendent maitres de cette Place. 214.

Linange. (le Comte de) Entrepriſe extravagante dans laquelle il s'engage avec le Marquis de Langallerie. 468. Mis en priſon. *ibid.*

Louis XIV. envoye ſes Troupes dans le Palatinat & ſur le Haut-Rhin, où elles s'emparent de pluſieurs Places. 3. Déclare la guerre à l'Empereur. *ibid.* Reçoit Jaques II. Roi d'Angleterre, qui s'étoit ſauvé en France. 6, 7. Il déclare la guerre aux Eſpagnols. 8. Ses querelles avec la Cour de Rome. 9. Il fait le Siége de la ville de Mons, & ſe rend maitre de cette Place. 24. Expéditions de ſes Troupes en Italie. 25. Et en Catalogne. 26. Et dans la Savoye. *ibid.* Il prend Namur. 29. Il fournet tous ſes Sujets à la Capitation. 42. Il s'attache à diviſer les Alliés. 46. Il fait la Paix. 50. & *ſuiv.* Il fait renouveller l'Académie des Sciences. 63. Raiſons qui ont porté ce Prince à uſer de rigueur à l'égard des Proteſtans. 64. Il reconnoit le Prince de Galles, fils de Jaques II. pour Roi d'Angleterre. 86. Réſolution qu'il prend de ne pas abandonner la ſucceſſion échue à ſon Petit-fils par la mort du Roi d'Eſpagne. 88. Tentative qu'il fait ſur l'eſprit des Hollandois, pour les détacher de l'Alliance de l'Empereur. 95. Réponſe des Etats-Généraux. 96. Il entre en guerre contre les Hollandois. 97. & *ſuiv.* Embarras où ſe trouve ce Prince. 121. & *ſuiv.* Il réunit à ſon Domaine la Principauté d'Orange. 125. Il entre en défiance du Duc de Savoye, & fait arrêter ſes Troupes. 134. Sa mort. 436.

Louis XV. reconnu Roi de France après la mort de *Louis* XIV. 439.
Luxembourg. (le Maréchal de) Sa mort. 44. Son éloge. *ibid.*

M.

MALPLAQUET. Bataille qui s'y donna en 1709. 235.
Mantoue (le Duc de) reçoit une Epouse des mains de Louis XIV, qui le déclare Généraliſſime de toutes les Troupes des deux Couronnes de France & d'Eſpagne en Italie. 135.
Marlborough (le Comte de) élevé à la dignité de *Duc* par la Reine d'Angleterre. 114. Il fait le Siége de Bonn. *ibid.* Il entre en Allemagne & va ſe joindre au Prince Eugéne. 139. Déclaré Prince de l'Empire ſous le nom de Prince de Mindelheim. 158. Deſtitué de toutes ſes Charges, & appellé en Juſtice, & pourquoi. 372. & *ſuiv.*
Médina Céli. Détention de ce Duc, & ſuite de cette affaire. 285. & *ſuiv.*
Melac. Cruautés & incendies exercées dans le Palatinat par ce Partiſan. 32.
Menager. (Mr.) Préliminaires de la Paix, qu'il préſente de la part de Louis XIV à la Reine de la Grande-Bretagne. 369. & *ſuiv.*
Morée. Les Turcs ſe rendent maîtres de ce Pays en 1715. 451.
Moüllin. (*Du*) Entrepriſe hardie de ce Partiſan. 302.

N.

NAMUR. Priſe de cette Place par les Alliés. 40.
Neufchâtel. Différend au ſujet de la ſucceſſion à cette Principauté. 197.

O.

ORANGE (le Prince d') Gendre de Jaques II. Roi d'Angleterre, eſt exhorté de paſſer en Angleterre. 4. Ouverture qu'il fait aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. *ibid.* Son arrivée en Angleterre. 5. Regardé comme un Uſurpateur par le Roi de France. 6. Sa mort. 95.
Orange (le Prince d') Stathouder de Friſe, ſe noie en paſſant le Moerdyck. 377.
Orleans (le Duc d'), Régent de France : conſpiration tramée par le Cardinal Alberoni contre ce Prince. 509.
Oudenarde (Bataille d') où les François furent mis en déroute. 212.

P.

PATKUL (le Général) rompu vif par ordre du Roi de Suéde. 261.

Philippe (le Roi) Petit-fils de Louis XIV, arrive d'Espagne à Naples. où il est reconnu par le Cardinal Barberin, que le Pape lui avoit envoyé avec le titre de Légat à latere. 94. Mort de Louise-Marie de Savoye son Epouse. 424. Il se remarie avec la Princesse de Parme. 425.

Pierre I. Czar de Moscovie, fait entrer des Troupes en Pologne, pour les unir à celles de la République contre les Suédois. 127. Son voyage en Hollande en 1716. 486.

Pierre II. Roi de Portugal meurt en 1706, & laisse la Couronne à Don Jean son fils aîné. 176.

Prétendant. (le) Voyez *George* (le Chevalier de St.)

Q.

QUESNEL. Condamnation des Réflexions morales de ce Pére. 510.

R.

RAGOTZI (le Prince) est mis en prison par ordre de l'Empereur. 83. Accusé d'avoir touché une grosse somme d'argent pour faire révolter les Hongrois. 84. Il s'échappe de sa prison. *ibid.*

Ramélies (Bataille de) où les François furent défaits par les Alliés. 171.

Regis (*François*) canonisé. 465.

S.

SACHEVEREL. Condamnation de deux Sermons de cet Ecclésiastique Anglois, & suite de cette affaire. 246. *& suiv.*

Savoye (le Duc de) s'unit aux ennemis de la France. 134. La qualité de Roi lui est attribuée par le Traité d'Utrecht. 411.

Schulembourg. (le Comte de) nommé Général en Chef des Troupes de la République de Venise. 449.

Sobieski (*Jean*) Roi de Pologne. Sa mort. 48. Réflexions sur sa conduite. *ibid.*

Stanhope (le Colonel) fait une expédition au Port de St. Antoine. 514.

Staniſlas Leczinski élu Roi de Pologne. 132.
Steinkerke (Bataille de) où les François reſtérent maîtres du champ de bataille. 29, 30.
Stralſund. Siége & priſe de cette Ville par les ennemis de la Suéde. 455. & *ſuiv.*

T.

TALLARD (le Maréchal de) fait priſonnier à la Bataille d'Hochſtet, & conduit en Angleterre. 141.
Thorn. Siége de cette Place par les Suédois. 128.
Torrington (l'Amiral) mis en priſon en Angleterre pour s'être mal comporté dans le combat naval, qui s'étoit donné dans la Manche entre la Flotte de France, & celles d'Angleterre & de Hollande. 18.
Tournai. Priſe de cette Place par les Alliés en 1709. 233.
Tremouille (Madame de la) connue ſous le nom de la *Princeſſe des Urſins*, donne le branle à la plupart des mouvemens qui agitent les Cours. 147. Obligée de ſortir d'Eſpagne. 150.
Turin. Siége de cette Place en 1706 par les François, qui furent obligés de le lever. 169.

V.

VALIERE (Mlle. de la) Sa mort. 315.
Vendôme (le Grand-Prieur de) arrêté dans le Pays des Griſons par un nommé *Maſner.* 335. Suites qu'eut cette affaire, *ibid.* & *ſuiv.*
Unigenitus (la Conſtitution). Troubles que cauſe cette fameuſe Bulle du Pape. 460. & *ſuiv.* & 488. & *ſuiv.* & 518.
Urſins. (la Princeſſe des) Voyez *Tremouille* (Madame de la).

CEA
Brune
Sax

Royaume
de
NNEMARK
Schagen
Nidrn
scopul
Rom
Burum
Leeso Inf.
Hals
Hjørnsfort
Frocksiuel
Aversyard
Grina
Ebeltot
Weddero
Ulby
Samsoe
Endelof
Arnis
Romso
Wyborch
Swyneborch
Die Elbe
Luky
Verendia
Rot
Elsahol
Ahuys
Malquerca
Somerhaven
Lando
Die Ertholmen
Santwick
Bornholm
LTIQUE
Borch
Corsoer
Die Dirsmun
Bellinck
Wol
lin
ren
Mel
Grenne
Lubeck
Wismer
Warkow
Tromend
Serp
Barsholm
Oytin
Hirsen
Storma
Warsen
32
33
37
38
54
55
56
57
58
59

Furs
Camerlon
Luc
Luc
Camerl
Underwal
Underwal
Sarg
Medolane

N°. 20

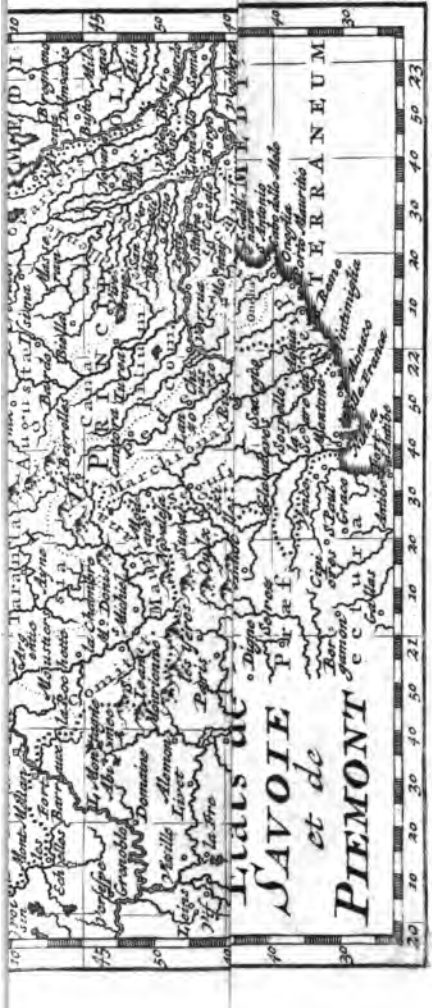

Etats de
SAVOIE
et de
PIEMONT
TERRANEUM
Grenoble
Digne
Nice
Monaco
Antibe
S. Remo
Vintimiglia
Oneglia

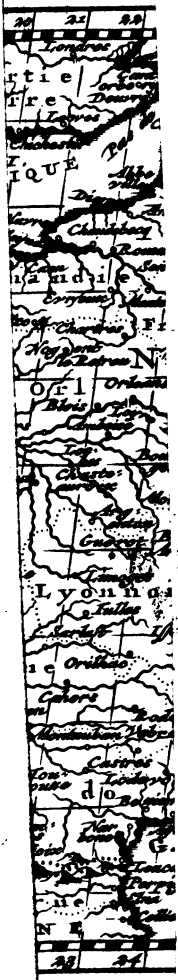
20
21
22
Londres
rtie
Dourn
IQUE
Chambery
Orl
Orleans
Blois
Tours
Lyonnois
Orillac
Cahors
Castres
Toulouse
Lodeve
Montpellier
Perpignan
23
24